163 p65

2633

EXPOSITION COLONIALE NATIONALE
DE MARSEILLE

15 AVRIL — 18 NOVEMBRE 1906

Rapport Général

PAR

M. J. CHARLES-ROUX
ANCIEN DÉPUTÉ
COMMISSAIRE GÉNÉRAL

MARSEILLE
TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE BARLATIER
17-19, Rue Venture, 17-19

1907

Digitized by the Internet Archive
in 2018 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/rapportgeneralex00expo

RAPPORT GÉNÉRAL

2633

EXPOSITION COLONIALE NATIONALE
DE MARSEILLE

15 AVRIL — 18 NOVEMBRE 1906

Rapport Général

PAR

M. J. CHARLES-ROUX
ANCIEN DÉPUTÉ
COMMISSAIRE GÉNÉRAL

MARSEILLE
TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE BARLATIER
17-19, Rue Venture, 17-19
1907

C F E

EXPOSITION COLONIALE NATIONALE DE MARSEILLE

15 Avril — 18 Novembre 1906

RAPPORT GÉNÉRAL

CHAPITRE PREMIER

LA GENÈSE. — L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE L'ORGANISATION FINANCIÈRE

MONSIEUR LE MINISTRE,

Nul de ceux qui s'intéressent au développement de nos colonies n'a pu oublier le magnifique effort qu'elles avaient réalisé, en 1900, pour figurer dignement à la grandiose manifestation de paix et de travail qui vint, à Paris, et au nom de la France, saluer l'aube du XXe siècle.

Il y avait là mieux que des promesses ; on y voyait les premiers effets d'un labeur opiniâtre et ardent, d'une volonté ferme, d'une énergie puissante. Et pourtant, notre domaine colonial, celui que la troisième République — et ce sera un de ses plus beaux titres de gloire devant l'Histoire — nous a donné, au prix de lourds sacrifices de sang et d'argent, mais qui a permis à notre pays de garder son rang parmi les grandes puissances mondiales, — ce domaine n'était constitué que de la veille. La période de conquête était à peine close, puisque Mada-

gascar n'avait pas encore obtenu la tranquillité dont elle jouit aujourd'hui, et que sa pacification, en bonne voie, ne pouvait être considérée comme un fait accompli.

Malgré ces conditions, sinon défavorables, du moins insuffisamment favorables, surtout en regard des colonies d'autres nations européennes, arrivées depuis longtemps à leur plein développement, les nôtres témoignaient déjà d'une vitalité surprenante, et les yeux qui savaient voir purent dès lors se rendre compte des inépuisables ressources qu'elles offraient à la mère-patrie. Leurs palais et pavillons si élégants, si pittoresques, si artistiques pour la plupart — (qu'on se rappelle le merveilleux souterrain conçu par l'éminent architecte, M. Marcel, d'après les monuments khmers), — bondaient littéralement ce coin du Trocadéro, où on les avait entassés et relégués à l'une des extrémités de l'Exposition : le public sut cependant les y venir chercher, car, dès le début, et jusqu'à la fin, il marqua, par son empressement, tout l'intérêt qu'il y prenait.

Ce premier succès fut un puissant encouragement. Et dès cette époque, on se disait que cette première manifestation devrait, à assez brève échéance, être suivie d'une autre qui marquerait les progrès accomplis, prévus comme devant être particulièrement rapides, puisqu'à la période de conquête succédait celle de mise en valeur, que de vastes projets étaient à ce moment conçus pour doter nos possessions d'outre-mer de l'outillage économique qui leur faisait défaut, et qui seul pouvait leur permettre d'atteindre au degré de croissance auquel elles étaient en droit de prétendre.

Il est inutile d'en énumérer ici le détail. Il suffira de rappeler le réseau des chemins de fer indo-chinois, destiné à relier les principaux centres de la colonie et à pénétrer jusqu'aux riches marchés du Se-Chouen, que visent tant d'ardentes convoitises rivales ; le système des routes à Madagascar, grâce auquel les voyageurs peuvent profiter des bienfaits de l'industrie nouvelle et française de l'automobilisme, et le chemin de fer de Tananarive à la côte ; tout ce réseau encore de chemins de fer reliant nos diverses colonies de la côte occidentale d'Afrique à leur hinterland commun, le Soudan, par où elles rejoindront plus tard leur sœur aînée du Nord, et qui déjà les font communiquer avec cette grande voie navigable du Niger, qui permettra ainsi de transporter les tonnes de marchandises, depuis le centre de l'Afrique jusqu'à nos ports métropolitains, sans autre transbordement ;

enfin, le chemin de fer de Djibouti, dont la tête de ligne est dans une terre française, et qui aidera à faire pénétrer, en pays abyssin, notre influence économique et civilisatrice.

Cette organisation économique était facilitée par une réorganisation administrative, qui lui donnait l'unité de direction et les moyens financiers indispensables, par la création de gouvernements généraux ou de budgets généraux de nos plus importants groupements de possessions lointaines.

Tel est le bref résumé de ce que l'on pouvait prévoir en 1900, et c'est ce qui a été réalisé depuis en grande partie. L'essor agricole, commercial et industriel a suivi.

La première idée d'une nouvelle exposition, éclose parmi les milieux coloniaux dans les conditions que nous avons indiquées, germa aussitôt, prit racine dans un terrain éminemment favorable : à Marseille, où M. le docteur Heckel en fut le vaillant et qualifié protagoniste.

Marseille est notre grand port de commerce. C'est aussi la ville coloniale par excellence. Le sol de ses quais est le premier que foulent les pas de ceux de nos compatriotes qui reviennent d'au-delà des mers, lorsqu'ils prennent contact avec la France, comme la silhouette de ses côtes est la dernière vision du pays natal qu'ils ont emportée au fond de leur regard, lorsqu'ils l'ont quitté. Longs-courriers, paquebots-postes, transports de colons, le lien qui unit la métropole et ses colonies part de Marseille et y revient. L'ambiance, à Marseille, est coloniale. Et quel cadre approprié ne pouvait-on pas espérer y trouver, avec la ceinture de collines qui découpent harmonieusement la ligne de son horizon, avec la couleur que verse sur les choses un soleil dont les brumes des climats plus froids ne ternissent pas l'éclat, dans une atmosphère tout imprégnée de souffles méditerranéens, charriant encore d'impalpables molécules du continent africain ? Et aussi quelles facilités pratiques ne devait-on pas trouver pour le transport et la réception des produits !

En 1902, dans une réunion des Syndicats groupés autour de la Société pour la Défense du commerce, M. A. Fouque, rapporteur du budget de création du Syndicat d'Initiative de Provence, indiquait, aux applaudissements de l'assemblée, qu'un des premiers actes du Syndicat en formation devait être la recherche des voies et moyens pour l'exécution de cette œuvre, et, à peine formé, le Syndicat d'Initiative

en entreprit l'étude. Son président, M. Estrine, se mit en rapport avec diverses personnalités qui avaient concouru à l'Exposition Universelle de 1900. S'inspirant de cette organisation même, un projet administratif et financier fut élaboré et présenté aux corps constitués, appelés, dans l'esprit du Syndicat, à assurer le capital nécessaire à l'entreprise, avec le concours de nos colonies.

Mais, le point de départ d'où découlèrent les diverses mesures devant donner un corps à ce qui n'était qu'un projet et aboutir à l'organisation de l'Exposition, telle qu'elle fonctionna par la suite, fut le vote émis par le Conseil municipal de Marseille le 28 octobre 1902, du principe même de l'Exposition.

Le 19 décembre 1902, le Conseil municipal nommait une commission d'études préparatoires et, pour les frais de ces études, votait un premier crédit de 10.000 francs.

De son côté, le Conseil général votait, le 22 octobre 1903, le principe d'une subvention de 250.000 francs, et désignait huit de ses membres pour être joints à ceux de la commission d'études préparatoires.

Le 17 novembre 1903, le Conseil municipal fixait à 1 million la participation de la ville et, peu après, le 21 décembre, la Chambre de Commerce s'inscrivait pour une subvention égale à celle du Conseil général.

Aussitôt ce dernier vote émis, le Maire de Marseille formulait auprès du Gouvernement la demande à laquelle, deux mois plus tard, le décret présidentiel du 1er mars 1904 donna satisfaction, contresigné par MM. les Ministres de l'Intérieur, des Affaires étrangères et des Colonies.

C'était la première fois que, dans une Exposition ayant lieu ailleurs que dans la capitale ou à l'étranger, le Commissaire général et le Commissaire général-adjoint étaient nommés par décret du Président de la République.

Les bases de l'organisation administrative de l'Exposition étaient dès lors constituées.

Le Commissariat général fut ainsi composé :

Commissaire général : M. J. Charles-Roux, ancien député, ancien délégué des ministères des Affaires étrangères et des Colonies à l'Exposition Universelle de 1900.

Commissaire général-adjoint : M. le docteur HECKEL, directeur du Musée colonial de Marseille.

Directeur : M. Victor MOREL, chef de bureau au ministère des Colonies, ancien secrétaire général de la section des Colonies et Pays de protectorat à l'Expostion Universelle de 1900, nommé par décision du Ministre des Colonies.

Directeurs-Adjoints : MM. Auguste GIRY, publiciste ; Clément DELHORBE, ancien commissaire de Madagascar à l'Exposition Universelle de 1900, secrétaire général du Comité de Madagascar.

Chef du cabinet du Commissaire général : M. Henri MALO, ancien chef du cabinet du délégué des ministères des Affaires étrangères et des Colonies à l'Exposition Universelle de 1900.

Chef-Adjoint : M. HAUTEFEUILLE.

Secrétaires généraux : MM. PONSINET, chef du service colonial à Madagascar ; MASSON, professeur à l'Université d'Aix-Marseille ; GAFFAREL, professeur à l'Université d'Aix-Marseille.

Les Commissariats des diverses colonies, dont les Commissaires furent nommés par le Ministre des Colonies, sur la proposition des Gouverneurs, furent constitués de la façon suivante :

Algérie. — Commissaire, M. GÉRARD ; Commissaires-adjoints, MM. ROGER MARTIN et DALMAN ; Architecte, M. Albert BALLU.

Tunisie. — Commissaire, M. PAVILLIER ; Commissaire-adjoint, M. A. DOUANE ; Architecte, M. RESPLANDY.

Afrique occidentale française. — Commissaire, M. GABELLE ; Commissaire-adjoint, M. Max ROBERT ; Architecte, M. DEGLANE.

Congo français. — Commissaires, MM. BEURDELEY et SUPERVILLE.

Côte des Somalis. – Commissaire, M. MONTEILHET.

Établissements français de l'Inde. — Commissaire, M. Gustave GRAVIER.

Établissements français de l'Océanie. — Commissaire, M. RÉGIS-MANSET.

Guadeloupe. — Commissaire, M. GUESDE.

Guyane française. — Commissaire, M. WEBER ; Commissaire-adjoint, M. HERFRAY.

Indo-Chine. — Commissaire, M. Baille ; Délégué aux Finances, M. Guis ; Délégué au Grand Palais de l'Indo-Chine, M. Brenier ; Délégué de la Cochinchine, M. Ernest Outrey ; Délégué du Tonkin, M. Hauser ; Délégué du Cambodge, M. Baudoin ; Délégué de l'Annam, M. Bogaert ; Délégué du Laos, M. Raquez ; Délégué du territoire du Kouan-Tché-Ouan, M. Decker ; Architecte, M. Vildieu.

Madagascar et dépendances. — Commissaires, MM. Jully et Lemoine ; Architecte, M. Jully.

Martinique. — Commissaire, M. Payan.

Réunion. — Commissaire, M. Gaffarel ; Commissaire-adjoint, M. de Duranty.

Nous montrerons dans un chapitre spécial, comment, et à la suite de quelles circonstances fut constituée une section internationale d'Océanographie et des Pêches maritimes. Le Commissaire fut M. Charles Bénard ; le Commissaire-adjoint, M. Henri Malo ; l'Architecte, M. Robert Fournez.

De même pour la section des Beaux-Arts coloniaux, Commissaire, M. Louis Dumoulin ; Commissaire-adjoint, M. José Silbert ; Architecte, M. Sébille ; la section d'Art provençal, Commissaire, M. Louis Milhau ; Secrétaire général, M. Philippe Auquier, et les Dioramas de Provence, Commissaire, M. Gustave Izouard.

Le service de l'architecture fut organisé ainsi :

Architecte en chef, M. Muller, architecte de la Ville de Marseille ; Architecte en chef adjoint, M. Bentz ; Directeur des travaux, M. Despagnat.

Entre temps, un Comité supérieur s'était constitué, sous la présidence du Maire de Marseille, et fut composé comme suit :

Président, M A. Chanot, maire de Marseille.

Vice-Président, M. l'adjoint Pieri, délégué à l'Instruction supérieure et aux Beaux-Arts.

Membres, MM. les Délégués du Conseil municipal : MM. Pierre, Milhau, Brion, Baylle, Borès, adjoints, et MM. Allard, Baudin, Castillon, Dillère, Dufour, Roux, Payoud, conseillers. — MM. les Délégués du Conseil général : MM. Deleuil, Estier, Guichet, Lafond, G. Laffon, Pierre Roux, Schurrer, Thourel. — MM. les Délégués

de la Chambre de Commerce : MM. Agelasto, Ch. Canaple, Desbief, P. Fournier, Mallen, L. Sube.

Il y eut, en outre, une série de grandes commissions, dont voici l'énumération, avec la composition des bureaux, élus par chacune d'elles :

COMMISSION DES EMPLACEMENTS

Président, M. Girard-Cornillon, ancien président du Tribunal de Commerce ; *Vice-Présidents*, MM. F. Boude et Marx, délégué du Syndicat des Architectes ; *Secrétaires*, MM. Louis Fauché, délégué du Syndicat d'Initiative de Provence, et P. Barlatier, directeur du *Sémaphore*.

COMMISSION DES FINANCES

Président, M. le comte Albert Armand, président du Syndicat des Armateurs ; *Vice-Présidents*, MM. Abram et Couve, banquiers ; *Secrétaires*, MM. Rondel, délégué de l'Union des Banquiers, et E. Velten, administrateur-délégué des Brasseries de la Méditerranée.

COMMISSION DU RÈGLEMENT

Président, M. Adrien Artaud, président de la Société de la Défense du Commerce; *Vice-Présidents*, MM. Guilland, administrateur de la Banque Privée, et Bohn, délégué de la Société du Commerce colonial; *Secrétaires*, MM. Dufour, délégué de la Société de la Défense du Commerce, et Sedan, docteur en médecine.

COMMISSION DES CONSTRUCTIONS ET TRAVAUX

Président, M. Batard-Razelière, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées maritimes ; *Vice-Présidents*, MM. Barthelet, délégué du Comité républicain du Commerce et de l'Industrie, et de Montricher, délégué de l'Union des Syndicats agricoles des Alpes et de Provence ; *Secrétaires*, MM. Stapfer, ingénieur, et Apy, délégué du Syndicat des Arts et Industries du Bâtiment.

COMMISSION DES PUBLICATIONS ET NOTICES

Président, M. E. Delibes, président de la Société de Géographie ; *Vice-Présidents*, MM. Clerc, professeur à la Faculté des Lettres, et Paul Masson, professeur à l'Institut colonial ; *Secrétaires*, MM. de

Gérin-Ricard, correspondant du Ministère de l'Instruction publique, et Teisseire, délégué de la Société de Géographie.

COMMISSION DE PROPAGANDE ET DES FÊTES

Président, M. A. Fouque, vice-président du Syndicat d'Initiative; *Vice-Présidents*, MM. A. Grandval, président de la Société Nautique, et L. Fauché, délégué du Syndicat d'Initiative ; *Secrétaires*, MM. Millaud, délégué du Syndicat de la Presse, et Sabarin, délégué de l'Association professionnelle des Journalistes quotidiens.

COMMISSION DE RÉCEPTION DES PRODUITS

Président, MM. L. Estrine, membre de la Chambre de Commerce; *Vice-Présidents*, MM. Uslaub, délégué du Syndicat des Importateurs de graines oléagineuses ; Rocca, délégué du Syndicat des Fabricants d'huile ; Besson, directeur de la Compagnie Marseillaise de Madagascar ; Pepin, président de la Société des Commerçants et Magasiniers ; Dauphin, délégué de l'Association du Commerce de détail ; Louis Imbert, président de la Fédération des Syndicats commerciaux, industriels et agricoles ; de Laroque, professeur départemental d'agriculture ; *Secrétaires*, MM. Cassoute, délégué du Comité républicain du Commerce et de l'Industrie ; Bonnaud, délégué de la Fédération des Syndicats commerciaux, industriels et agricoles ; Croze-Magnan, délégué du Commerce colonial ; Gouin, délégué du Syndicat des Fabricants de savon ; Jourdan, délégué du Syndicat de la Droguerie et commerces annexes ; Mallen, délégué du Syndicat des Minotiers ; Reynaud, délégué de la Société du Commerce colonial ; D. Vassiliadi, délégué de la Société de la Défense du Commerce, et Reynaud, propriétaire-agriculteur.

COMMISSION HORTICOLE
DES PLANTATIONS ET DE L'ORNEMENTATION FLORALE

Président, M. Claude Brun, conseiller municipal, directeur du *Réveil Agricole* ; *Vice-Présidents*, MM. Montus, ancien adjoint, et J. Guérin, vice-président de la Société d'Horticulture et de Botanique ; *Secrétaires*, MM. V. Davin, chef de culture au Jardin Botanique ; P. Besson, viticulteur, et Bidali.

COMITÉ DU CONTENTIEUX

M. E. Talon, ancien bâtonnier de l'Ordre des Avocats ; Autran, avocat, doyen de la Faculté marseillaise Libre de Droit ; Nicolas Estier, avocat, président du Conseil général ; Nathan, avocat, membre du Conseil judiciaire de la ville ; A. Grandval, avocat ; Thourel, avocat, conseiller général ; F. Rouvière, avocat ; R. Teisseire avoué.

ORGANISATION FINANCIÈRE

Il n'y avait point de caisse au siège du Commissariat général.

Toutes les recettes étaient effectuées dans les formes prescrites par les règlements sur la comptabilité publique.

Toutes les dépenses étaient payées sur mandats par le Comptoir National d'Escompte, constitué caissier de l'Exposition de Marseille.

Ces mandats étaient ordonnancés, après contrôle de la Direction de l'Exposition.

Les premières ressources sur lesquelles l'Exposition de Marseille pouvait compter, ont été les suivantes :

Subvention de la Ville de Marseille.....	F. 1 000.000
Subvention du Département des Bouches-du-Rhône.....	250.000
Subvention de la Chambre de Commerce de Marseille.....	250.000
Subvention de l'État.....	150.000
	F. 1.650.000
A cette somme de 1.650.000 francs devaient s'ajouter les produits des emplacements loués aux exposants, évalués à.	F. 660.000
Et le montant des entrées (1) à.....	1.050.000
Soit au total.....	F. 3.360.000

(1) Le prix d'entrée fut uniformément fixé à 1 franc par personne ; à partir du 5 novembre jusqu'à la clôture, ce chiffre fut abaissé à 0 fr. 50, pour donner toute facilité de visiter aux moins favorisés de la fortune. Dans le même but, vis-à-vis des familles, des abonnements furent consentis aux conditions suivantes : 20 francs pour une personne, 20 × 15 = 35 francs pour mari et femme ; 10 francs de plus pour un enfant, et 5 francs de plus pour les autres enfants ; les abonnements ainsi payés revinrent aux titulaires à 11 francs en moyenne.

Les grandes colonies, Algérie, Tunisie, Indo-Chine, Afrique Occidentale, Madagascar devaient supporter intégralement les frais de leurs expositions respectives ; le budget du Commissariat général n'ayant qu'à venir en aide aux anciennes colonies auxquelles leur situation financière ne permettaient pas de pourvoir entièrement aux dépenses résultant de leurs expositions.

On lira du reste dans un chapitre spécial le résultat définitif des comptes et nous nous bornons ici à indiquer les grandes lignes du plan financier établi au début et qui a été fidèlement exécuté.

L'ensemble de cette organisation, aussi bien au point de vue administratif qu'au point de vue financier, était calqué sur le modèle fourni lors de l'Exposition Universelle de Paris, en 1900, par la section des Colonies et Pays de protectorat, à laquelle le Gouvernement nous avait fait l'honneur de nous appeler. Le succès de 1900 était le meilleur garant du succès de 1906, et l'évènement en a fourni la preuve : nous n'avons eu aucun mécompte à regretter.

En ce qui concerne les divers règlements de l'Exposition, nous préparâmes tout d'abord le texte d'un règlement général qui reçut l'approbation de la commission instituée à cet effet. Le titre I était consacré à l'organisation générale ; le titre II au régime des douanes, des contributions indirectes, de l'octroi et des transports ; les titres suivants aux obligations des exposants, aux ressources de l'Exposition ; à la question des jurys, des récompenses, à celles de l'emplacement, des finances, des constructions, des publications et notices, de la propagande et des fêtes, des produits exposés, de l'horticulture et des plantations ; enfin, venaient un certain nombre de dispositions complémentaires.

Peu après, des règlements spéciaux étaient élaborés ; le premier concernait les mesures de sécurité et les mesures préventives contre l'incendie ; nous y envisageâmes le mode de construction, les facilités de dégagement (escaliers et portes), l'éclairage et le chauffage avec tout ce qui se rattache à la canalisation, qu'il s'agisse du gaz ou de l'électricité, et nous assurâmes un éclairage de secours. Des dispositions particulières furent prises pour les théâtres, concerts et attractions, ainsi que pour les salles de réunion où le public devait occuper des places fixes, pour les cinématographes qu'il fallait prévoir nombreux, ce qui ne manqua pas d'arriver ; nous prîmes des dispositions spéciales pour les locaux affectés au garage des automobiles, pour

l'emploi d'appareils de projections lumineuses, et pour le tir des pièces d'artifice. Ce règlement organisait les secours d'incendie, et se terminait par un certain nombre de dispositions indispensables.

Nous mentionnerons encore le règlement relatif aux matières d'or et d'argent, qui fut copié par l'Administration des Contributions directes sur celui de l'Exposition Universelle de 1900. Il en fut de même pour le règlement relatif au tabac.

Enfin, en annexe à la décision du 30 novembre 1904, qui instituait le règlement, nous publiâmes la classification générale des produits exposés. Elle comprenait 56 classes réparties en dix groupes : 1° le Domaine colonial de la France, ses origines, sa formation ou incorporation, ses ressources naturelles; 2° l'Organisation des colonies ; 3° l'Hygiène des colonies; 4° Outillage des colonies; 5° Mise en valeur ; 6° l'Industrie aux colonies; 7° Commerce et navigation; 8° l'Exportation aux colonies ; 9° Océanographie; 10° Beaux-Arts, Art décoratif. Instruments et procédés généraux des lettres, des sciences et des arts.

Lorsque par la suite, en juillet 1905, il fut décidé d'organiser une section internationale pour l'Océanographie, les Pêches maritimes et les Produits de la Mer, une classification spéciale dut être élaborée.

Le neuvième groupe comprit alors trois classes: la classe 50 pour l'Océanographie physique, les sondages, les câbles, la météorologie maritime et les courants, divisée en trois paragraphes et 15 articles; la classe 50 *bis* pour l'Océanographie biologique, divisée en quatre paragraphes et 17 articles ; la classe 51, pour les pêches maritimes et l'halieutique, divisée en sept paragraphes comprenant 52 articles.

Parallèlement à ce travail préparatoire, la première question qui se posa fut celle du choix d'un emplacement, toujours extrêmement délicate en pareil cas. Étant donné l'intérêt des divers quartiers de la ville à posséder l'Exposition dans leur voisinage, les propositions ne manquèrent pas. Mais l'intérêt qui primait tous les autres était celui de l'Exposition elle-même. Il était bon qu'elle pût largement s'épanouir sur un terrain vaste, à quelque distance de la ville, sans toutefois en être trop loin, et en un point facilement desservi par des moyens de communication rapides et commodes.

Et c'est pourquoi toute une série de projets furent abandonnés, ne réalisant pas les conditions indispensables ; le Parc Borély, trop éloigné de la ville, et qui eût probablement souffert des modifications et constructions qu'il aurait fallu y faire; — deux vastes prairies

situées derrière le Château des Fleurs, mais dont les propriétaires demandaient un prix exagéré; — des terrains à la Blancarde, sur les bords du Jarret; — le champ de tir du Pharo, trop éloigné et isolé; — des terrains vagues dans les quartiers de la Joliette et d'Arenc, trop exigus; — l'emplacement de l'ancien cimetière Saint-Charles, également trop exigu, dont le cadre ne convenait pas, et où le sol, dont toute la terre végétale avait été extraite, eût été impropre aux cultures nécessaires aux jardins de l'Exposition.

C'est ainsi que l'on fut amené à s'arrêter aux terrains vagues du Rouet, occupés, pour la plus grande partie, par le champ de manœuvres. Avec les prairies appartenant à divers particuliers, adjacentes aux terrains militaires, il fut possible de réserver à l'Exposition une superficie de 36 hectares, ce qui était largement suffisant. La nature du sol était particulièrement propice aux plantations, et surtout au succès des platanes et des palmiers, auxquels s'ajoutaient heureusement quelques bouquets de grands arbres de toute beauté et d'ancienne date. Les communications, grâce aux lignes de tramways, étaient rapides et faciles avec tous les points de la ville et de la banlieue, et l'entrée de l'Exposition se trouvait donner sur le chemin suivi par les étrangers et tous ceux, si nombreux, qui font le tour de la Corniche. Enfin, la silhouette de collines qui entourent cet emplacement de tous les côtés, devait former un cadre merveilleux à ce tableau pittoresque, brillant et vivant que doit représenter une Exposition coloniale.

Mais, pour que la combinaison des terrains du Rouet fût réalisable, il fallait trouver la possibilité de transférer le champ de manœuvres sur un autre point, à proximité du premier, et qu'on pût facilement l'aménager après entente avec l'autorité militaire.

Il fut heureusement possible de réaliser ces diverses conditions, grâce au bon vouloir de M. le général Mathis, commandant le XVe corps d'armée, et de M. le général du Moriez, gouverneur de Marseille, qui nous facilitèrent les moyens d'opérer ce transfert. Les terrains nécessaires furent loués avec promesse de vente, pour le cas où la ville de Marseille se déciderait à profiter des travaux effectués sur les terrains du Rouet par notre Administration, afin de constituer en cet endroit, et avec des frais infiniment moindres que ceux à débourser en toute autre circonstance, un parc où trouveraient place les annexes de l'Institut colonial que, déjà, l'on prévoyait devoir être une des survivances de l'Exposition coloniale.

Mais on conçoit que, pour atteindre le but visé, il a fallu accomplir de nombreuses démarches et engager de longs pourparlers, autant avec l'autorité militaire, à Paris et à Marseille, qu'avec la ville et les propriétaires des terrains. Commencés en août 1904, ces pourparlers ne furent terminés que dans les premiers jours de février 1905; c'est alors seulement que les terrains du Rouet nous furent livrés et que, le 10 du même mois, le premier arbre fut planté.

On voit qu'il nous était laissé juste le temps nécessaire pour être prêts à la date fixée pour l'ouverture, le 15 avril 1906, étant donné que nous avions une véritable ville à créer, avec ses palais, ses pavillons et constructions de toutes sortes, sa voirie, son réseau d'égoûts, de conduites d'eau, de gaz et d'électricité, avec l'aménagement de son sol, de ses rues, de ses places et de ses jardins.

CHAPITRE II

LA PÉRIODE PRÉPARATOIRE — LE BUT — LE PLAN LES TRAVAUX

Après les grandes expositions universelles et internationales qui eurent lieu à Paris, en 1900, puis à Saint-Louis et à Liège, l'ère de ces vastes manifestations était momentanément close. L'Exposition de Milan, qui eut lieu en même temps que l'Exposition de Marseille, se présentait, au début, sous l'aspect d'une Exposition spécialisée aux moyens de transports ; les Beaux-Arts, l'Art décoratif vinrent s'y ajouter par la suite ; mais ce ne fut pas, à proprement parler, une Exposition Universelle ; elle répondait à un ordre d'idées données, dont le sujet était indiqué par l'évènement industriel : le percement du Simplon, qui en était l'occasion.

De même l'Exposition de Marseille se trouva spécialisée à un sujet bien déterminé, limité, mais développé dans toute son ampleur. Et d'abord, comme toute exposition, elle devait être une vaste et utile leçon de choses pour le grand public. Afin qu'elle eût toute sa portée à ce point de vue, le visiteur devait emporter de son passage à travers ses jardins et ses galeries, mieux qu'un souvenir pittoresque et agréable : il fallait qu'il y trouvât un enseignement ; il était nécessaire qu'après avoir jeté un coup d'œil, non seulement sur les vitrines, sur les murailles des palais, mais même simplement sur l'aspect général des choses, le cercle de ses connaissances se trouvât agrandi.

D'autre part, le résultat immédiat et pratique que l'Exposition de Marseille devait atteindre, en ce qui concerne plus particulièrement son objet, s'indiquait de soi-même : il fallait qu'une fois l'Exposition close, il en demeurât autre chose qu'un souvenir et même que des

publications et notices, si importantes fussent-elles ; il fallait que les relations réciproques entre la France et son domaine colonial, aussi bien au point de vue commercial et industriel qu'au point de vue intellectuel, des échanges des produits que des échanges d'idées, subissent un progrès dans leur mouvement d'ensemble ; des débouchés nouveaux devaient s'ouvrir de chaque côté des océans, là où il n'en existait pas précédemment, et ceux déjà ouverts devaient prendre une extension nouvelle ; les liens économiques unissant la métropole à ses colonies devaient se resserrer au profit des unes comme de l'autre.

Pour atteindre le premier but, c'est-à-dire pour rendre obligatoire, en quelque sorte, l'instruction du gros public, tout en donnant aux spécialistes la plus grande facilité pour parvenir à l'objet de leurs études, plusieurs points avaient été considérés. Notons tout d'abord que chacun des palais afférent à une colonie, était tantôt la reproduction exacte des monuments indigènes, ou bien celle des caractéristiques les plus marquées de ces diverses architectures locales : c'est ainsi que les palais de l'Algérie et de la Tunisie figuraient des monuments et minarets de style arabe, que le palais de Madagascar était le résultat composite des trois principaux styles en usage dans la grande île, que l'architecte de l'Indo-Chine avait restitué exactement la tour de Baïon à Angkor, la tour de Confucius et la porte d'Annam à Hué, et que le palais de l'Afrique Occidentale française, avec ses annexes, la ferme et le village de Djenné, donnaient l'impression exacte des vastes constructions en pisé qui s'élèvent généralement dans notre Soudan, et plus particulièrement à Tombouctou.

Nous n'insisterons pas sur la façon dont les produits étaient présentés et classés : chaque Commissaire avait suivi son inspiration ; mais en général, tous avaient bien voulu, sur notre conseil, adopter la même méthode et faciliter ainsi l'éducation des visiteurs. Comme exemple des renseignements qu'il était possible de trouver sur un produit quelconque, le plus simple est de reproduire ici la formule des étiquettes employées au pavillon central de l'Indo-Chine, due à la Direction de l'Agriculture, des Forêts et du Commerce de cette colonie.

CLASSIFICATION de L'EXPOSITION	GOUVERNEMENT GÉNÉRAL DE L'INDO-CHINE
Classe Groupe Section	**EXPOSITION COLONIALE DE MARSEILLE** PAVILLON CENTRAL DES PRODUITS PRÉSENTÉS PAR LA DIRECTION DE L'AGRICULTURE, DES FORÊTS **ET DU COMMERCE**

Noms du Produit { indigène / français / scientifique

Lieu de provenance

Époque de la récolte et de la présence sur les marchés

Unité locale de vente { Valeur métrique de cette unité

Prix local de l'unité locale | en monnaie locale | en francs

Emploi du produit

Importance de la production

Renseignements complémentaires

Mais ce qui constituait, il nous semble, une innovation en la matière, c'était le procédé consistant à mettre sous les yeux du public, non-seulement des cartes et des graphiques, mais encore de grandes inscriptions parfaitement visibles et condensant soit en chiffres, soit en une brève formule, toute une série de renseignements sur l'histoire, l'organisation administrative et la production économique de chacune de nos possessions. Le relevé de ces diverses inscriptions et la mention des principales cartes et graphiques représentent un véritable état documentaire de la situation de nos colonies en 1906. La démonstration de l'augmentation ou de la diminution du mouvement de production, de vente et d'achat d'une denrée, n'était pas seulement figurée par des chiffres, mais ces chiffres étaient inscrits au centre d'un dessin représentant un groupe de la denrée dessinée à l'échelle. Ce procédé nous a paru des plus pratiques en ce qu'il frappe les imaginations d'une façon tout à fait saisissante. Il peut être utile de reproduire ici l'ensemble de ces renseignements :

ALGÉRIE

Commerce général.

	1870	1904
Exportations.....	F. 105.000.000	F. 278.000.000
Importations.....	158.000.000	375.000.000
Total général.....	F. 263.000.000	F. 653.000.000

Le commerce extérieur de l'Algérie était de fr. 11.000.000 en 1834 ; il a atteint fr. 664.000.000 en 1904.

Le commerce avec la Métropole a plus que doublé en vingt ans et centuplé depuis soixante-dix ans : fr. 5.000.000 en 1834 ; fr. 248.000.000 en 1884 ; fr. 595.000.000 en 1904.

MOUVEMENT DE LA NAVIGATION

Indications des moyennes décennales de 1831 à 1905.

Ces moyennes sont de 1831 à 1840 : Exportations et importations : fr. 25.002.500 ; tonnage, 171.824.

Ces moyennes sont de 1901 à 1905 : Exportations et importations : fr. 613.498.400 ; tonnage, 2.908.400.

Port d'Alger (Chambre de Commerce).

MOUVEMENT DE LA NAVIGATION

1831 : Navires, 50 ; tonneaux, 130.000.
1905 : Navires, 5.400 ; tonneaux, 2.300.000.

	1831	1905
Importations générales...	F. 7.000.000	F. 257.000.000
Exportations générales...	2.000.000	95.000.000

Importations de la Houille.

1880.. .... 38.000 tonnes 1905..... 595.000 tonnes

Exportations de la Houille.

1880..... 2.000 tonnes 1905..... . 520.000 tonnes

Exportation des Vins.

1880... 60.000 hectolitres 1905... 3.140.000 hectolitres

Céréales.

Les blés durs d'Algérie comptent parmi les meilleurs semouliers du monde.

Quoique les indigènes aient cédé une partie de leurs terres aux colons, ils ont, à l'exemple de ces derniers, augmenté et stabilisé leur production.

L'Afrique du Nord est l'ancien grenier de Rome ; l'Algérie est, de toutes les colonies africaines, celle qui produit et exporte le plus de céréales. Production moyenne : 2.000.000 de quintaux.

L'introduction des méthodes modernes a assuré aux cultures une extension considérable et un rendement accru.

GRAPHIQUE DE LA DIRECTION DE L'AGRICULTURE, DU COMMERCE ET DE LA COLONISATION

	1871	1904
Avoine.....	Qx 250.000	Qx 925.000
Blé tendre.....	750.000	900.000
Blé dur.....	3.000.000	5.400.000
Orge.....	3.750.000	7.950.000

DIRECTION DE L'AGRICULTURE, DU COMMERCE ET DE LA COLONISATION

Un graphique du bétail et des céréales. La production des céréales est indiquée par des teintes et par province.

L'exportation des peaux donne, pour l'année 1906 :

Bône.....	Qx 1.500	Oran.....	Qx 11.000
Philippeville..	6.500	Alger.....	17.000

Le total général donne exactement 35.178 quintaux.

GRAPHIQUE DU SYNDICAT PROFESSIONNEL DE SIDI-BEL-ABBÈS

Blé tendre. — 40.000 hectares produisant annuellement 450.000 quintaux métriques.

Blé dur. — 25.000 hectares produisant annuellement 250.000 quintaux métriques.

Orge. — 35.000 hectares produisant annuellement 400.000 quintaux métriques.

Avoine. — 30.000 hectares produisant annuellement 350.000 quintaux métriques.

Maïs et autres cultures. — 50.000 quintaux métriques.

GRAPHIQUE DE LA PRODUCTION TOTALE DE 1871-1904

Blé tendre, blé dur, orge, avoine, maïs, seigle et becha.

Européens :

1871-1874, moyennes des emblavures, 232.975 hectares, et du rendement, 8 qx 75 ;

1900-1904, moyenne des emblavures, 548.683 hectares, et du rendement, 8 qx 98 à l'hectare.

Indigènes :

1871-1874, moyennes des emblavures, 1.776.211 hectares, et du rendement, 5 qx 52 ;

1900-1904, moyennes des emblavures, 2.335.324 hectares, et du rendement, 6 qx 44 à l'hectare.

Moyennes annuelles de la production.

Européens		Indigènes	
1871... ..	Qx 1.750.000	1871.....	Qx 6.000.000
1904.....	4.200.000	1904.....	11.800.000

Primeurs.

Le climat de la côte algérienne donne aux fruits et légumes primeurs une avance variable, mais toujours avantageuse.

L'extension croissante de la consommation, l'amélioration progressive des moyens de transports et des procédés de cultures élargissent tous les jours l'aire des productions des primeurs.

Exportation :

Raisins :

1892..... 17.000 quintaux 1905..... 62.000 quintaux.

Pommes de terre :

1871..... 6.400 quintaux 1905..... 100.000 quintaux.

Légumes frais :

1871..... 10.000 quintaux 1905..... 105.000 quintaux.

Indication des moyennes par périodes de quatre ans :

1874-1877		1902-1905	
—		—	
Légumes frais....	F. 277.000	Légumes frais....	F. 2.105.000
Pommes de terre.	77.000	Pommes de terre.	2.474.000
		Raisins de table..	1.173 000

Série d'oranges du Comice Agricole de Boufarick indiquant comparativement les plantations d'orangers de 1875 à 1904 :

Orangeries : 1875..... 124 hectares.
1904..... 796 »

Textiles.

ALFA, CRIN VÉGÉTAL

Exportations de 1870-1905 :

Alfa :

1870.... 440.000 quintaux 1905.... 870.000 quintaux.

Crin végétal :

1870..... 55.000 quintaux 1905.... 430.000 quintaux.

Essences

Série de bidons d'essences du Comice Agricole de Boufarick, indiquant la plantation et la production du géranium :

1880	Surface...	120 hectares	Essences...	2.244 kilos.
1905	— ...	856 »	— ...	21.400 »

Vins

La vigne a trouvé en Algérie son terrain d'élection ; dans les régions favorisées, elle fournit à des prix de revient très bas les plus fort rendements connus.

L'Algérie est dès aujourd'hui en état d'offrir à la Métropole les vins de coupage et de liqueur, que celle-ci demandait jusqu'à présent à l'étranger.

Né d'hier, le vignoble algérien est aujourd'hui le cinquième du monde : 7.000.000 d'hectolitres, 180.000 hectares.

Carte de la production de la vigne en 1906 (Direction de l'Agriculture, du Commerce et de la Colonisation).

Exportation en 1904 :

	Hectolitres.	Francs.
Ports de la Manche et du Nord..	2.776.573	48 590.627
Ports de l'Océan.....	837.135	14.649.862
Ports de la Méditerranée.....	1.789.330	31.313.270
Étranger et colonies françaises..	31.831	557.000
Total de l'exportation.....	5.434.869	95.110.759

Plantations :

1871..... 12.000 hectares 1904..... 175.000 hectares.

Production :

1871.. 250.000 hectolitres 1904.. 7.650.000 hectolitres.

D'autres graphiques spéciaux représentaient cette plantation et cette production.

Un autre graphique (de la Direction de l'Agriculture, du Commerce et de la Colonisation) figurait les importations et exportations de 1870 à 1905.

Exportations :

1870... 15.000 hectolitres 1905.. 5.000.000 hectolitres.

Importations:

1870.. 390.000 hectolitres 1905..... 17.000 hectolitres.

TABLEAU DES VINS ORDINAIRES (Exportations) :
Moyennes quinquennales en hectolitres.

1866-1870... 666 hectolitres 1901-1905... 4.405.054 hectolitres.

Syndicat professionnel agricole de Sidi-Bel-Abbès :

Production annuelle, 500.000 hectolitres.

Série de bouteilles indiquant la plantation et la production du Comice Agricole de Boufarik :

1871.....	310 hectares	9.300 hectolitres
1904.....	8.945 »	630.625 »

Oliviers.

Graphique de l'olivier en Algérie en 1906 (Direction de l'Agriculture, du Commerce et de la Colonisation).

Graphiques indiquant par communes la plantation en oliviers, à l'aide de teintes graduées :

Commune de Guelma, plus d'un million d'oliviers.

Commune de Beni-Mansour, plus d'un million d'oliviers.

Élevage.

Une grande partie de l'Algérie, les hauts plateaux et les steppes septentrionales du Sahara constituent, par excellence, la région du mouton.

La colonie possède un troupeau de 8.000.000 de têtes, qui pourrait être fortement accru.

L'Algérie fournit chaque année à la Métropole, où les progrès de la culture ont restreint l'élevage, plus d'un million de moutons, et lui permet ainsi de réduire à un chiffre peu élevé ses demandes à l'étranger.

GRAPHIQUE DU BÉTAIL DE 1871-1904 :

Mulets, chevaux, chèvres, bœufs et moutons.

	1871	1904
Mulets	125.000	172.695
Chevaux	123.000	229.119
Chèvres	223.000	483.393
Bœufs	738.465	1.080.554
Moutons	738.400	1.250.747

Exportation du mouton :

Indication des moyennes quinquennales par tête.

1865-1870	267.213 têtes.
1901-1905	1.195.393 »

Mines.

(Gouvernement général de l'Algérie. — Service des Mines).

Nombre de concessions : 1894, 50 ; 1905, 87.
Nombre de permis de recherche : 1894, 14 ; 1905, 329.

Production:

	1894	1905
Fer	343.000 tonnes	568.610 tonnes.
Phosphate	50.000 »	334.780 »
Autres minerais.	27.150 »	77.619 »

Série de cartes du Service des Mines indiquant dans les trois départements tous les gîtes minéraux et concessions, par des teintes.

Graphique de la Compagnie des minerais de fer magnétique de Mokta-El-Stadid.

Production :

1866..... 159.199 tonnes 1905... 15.011.756 tonnes.

Expédition :

1866..... 127.100 tonnes 1905... 14.990.151 tonnes.

Colonisation.

La colonisation officielle a créé en Algérie plus de 600 villages et installé définitivement sur le sol tout un peuple de cultivateurs français. Aujourd'hui encore, elle donne gratuitement aux chefs de famille, munis des ressources et des connaissances nécessaires, de petites propriétés de 30 à 40 hectares.

Elle en vend de moyennes et de grandes, avec de longs termes de paiement, et des primes à la résidence et à l'exploitation personnelle, qui allègent de beaucoup les charges de l'acheteur. L'Algérie a encore de la place pour les Français ; elle offre aux bonnes volontés saines et actives des chances de vie plus intéressantes et d'avenir plus large.

Population européenne de l'Algérie de 1895-1904 :

1895	Naissances...	15.800	1904	Naissances...	16.300
	Décès..	11.833		Décès.....	12.000

Population indigène. — Dénombrements quinquennaux (1856-1901) :

	1856	1901
	—	—
Alger.....	700.000	1.350.000
Oran.....	550.000	850.000
Constantine.....	1.100.000	1.950.000
Total,.....	2.350.000	4.150.000

Cartes (Direction de l'Agriculture, du Commerce et de la Colonisation) indiquant par hectares, au moyen de teintes graduées, la densité de la population française en 1902.

Cartes indiquant par des teintes les périmètres de colonisation constitués de 1830 à 1871, de 1871 à 1895, de 1895 à 1906, les grandes concessions à titre de la colonisation et les concessions forestières.

Un graphique indiquait le développement de la population rurale et de l'outillage agricole de 1876 à 1901 :

1876	Population rurale....	2.244.000 individus.
	Outillage agricole....	12.900.000 francs.
1901	Population rurale. ..	3.570.000 individus.
	Outillage agricole....	39.000.000 francs.

Carte du plateau de Sersou avec les indications suivantes : De 1904 à 1906, 25.082 hectares ont servi à constituer 302 propriétés

rurales livrées au peuplement français. Il a été formé dans les trois villages de Bourlier, de Burdeau et de Victor-Hugo des concessions de 40 à 73 hectares accordées à titre gratuit ; des groupes industriels de 22 ares à 12 hectares vendus de gré à gré, et des propriétés rurales de 83 à 218 hectares mises en vente à bureau ouvert. Le village de Hardy sera peuplé en 1907.

Plan du domaine de Sidi-Ali indiquant les différentes plantations, avec une notice historique et explicative. Tel qu'il est constitué, le domaine de Sidi-Ali revient à plus de 1 million et demi et fournit un revenu net de 12 à 15 o/o.

Les plans de Borély-La-Sapie et de Chanzy, et celui de Sidi-Ali, montrent qu'en Algérie il y a place pour toutes les fortunes et pour toutes les volontés dosées d'intelligence et d'énergie.

Travaux publics.

En soixante-dix années, dont trente de combat, la France a exécuté en Algérie 40.000 kilomètres de route, construit 3.000 kilomètres de chemins de fer, bâti 80 barrages et creusé 15 ports.

Gouvernement général de l'Algérie. Direction des Travaux publics et des Mines :

Cartes indiquant les routes, les barrages, les tramways, les phares avec leur portée en milles, les différentes compagnies de chemins de fer avec leur trafic indiqué par une bande de couleur à l'échelle de un millimètre pour 200.000 tonnes.

Un graphique indiquait le commerce et la navigation des principaux ports de la colonie, entrées et sorties réunies.

	Nombre de navires	Tonnage effectif	Tonnage de jauge
	—	—	—
Alger.....	9.000	1.760.000 tonnes	8.180.000 tonnes
Oran.....	5.750	700.000	3.600.000
Bône.....	3.150	640.000	1.440.000
Philippeville..	2.700	240.000	1.060.000

Propriété indigène (*Direction des Affaires indigènes*).

Trois cartes des départements d'Alger, d'Oran et Constantine indiquant les centres de colonisation, les territoires francisés, les forêts domaniales et communales, et les propriétés indigènes.

Instruction publique.

Cartes indiquant par des cercles teintés les écoles maternelles, mixtes, de l'enseignement primaire et de l'enseignement supérieur en 1906.

Mouvement de la population scolaire de 1830 à 1905.

1830	Enseignement primaire ..	800 élèves.
	— secondaire.	néant.
1905	Enseignement primaire...	98.000 élèves.
	— secondaire.	4.200 élèves.

Mouvement de la population scolaire dans les écoles primaires de 1850 à 1905 :

1850.....	3.500 garçons	4.000 filles
1905.....	49.000 »	47.500 ».

Répartition des élèves par nationalité.

Enseignement primaire : 11.885 israélites; 32.112 étrangers; 53.261 Français. Total : 97.258.

Enseignement secondaire : 3.373 Français ; 478 israélites; 124 musulmans ; 85 étrangers. Total : 4.060.

Enseignement primaire : Public, 84.549; privé, 12.704. Total : 97.853.

Enseignement primaire et supérieur des indigènes.

Moyennes quinquennales :

De 1871 à 1875.— Enseignement primaire: Écoles, 14; classes, 31; élèves, 1550.

Enseignement supérieur (Médersas) : Élèves, 121.

De 1901 à 1905. — Enseignement primaire : Écoles, 255; classes, 531; élèves, 27.086.

Enseignement supérieur (Médersas) : Élèves, 201.

Œuvres d'assistance.

Grâce aux sociétés de prévoyance, on a pu, en 1905, année de mauvaise récolte, éviter la famine.

Les sociétés de prévoyance permettent à l'indigène d'échapper à l'usurier.

Les musulmans d'Algérie qui reçoivent gratuitement les soins de nos médecins dans les hôpitaux, trouvent, en outre, dans les infirmeries spéciales, un régime approprié à leurs croyances et à leurs usages.

En deux ans, 70 infirmeries indigènes ont été organisées, comprenant plus de 1000 lits.

Depuis la conquête française, la population musulmane a doublé; elle dépasse aujourd'hui 4.500.000 habitants.

Cent quatre-vingt-cinq sociétés de prévoyance, alimentées par les cotisations volontaires des agriculteurs indigènes, possèdent aujourd'hui 13 millions. Elles font des prêts de semences, facilitent l'acquisition d'un modèle agricole, distribuent des avances et des secours en cas de disette.

Moyennes biennales des sociétés indigènes de prévoyance :

1890 à 1891. — Sociétés, 73; sociétaires (par mille), 200. Actif (par 1000 francs), 3.948.

1904 à 1905. — Sociétés, 185; sociétaires (par mille), 450. Actif (par 1000 francs), 13.344.

Mouvement des sociétés de prévoyance depuis l'année 1890.

(Direction des Affaires indigènes. Sociétés de prévoyance, de secours et de prêts mutuels).

1890. — Sociétés, 73; sociétaires, 184.500; actif, 5.720.000 francs.
1905. — Sociétés, 185; sociétaires, 570.000 ; actif, 13.920.000 francs.

Cartes indiquant par des teintes l'actif des sociétés indigènes de prévoyance, de secours et de prêts mutuels, et, par des points, les hôpitaux indigènes, les infirmeries indigènes et les bureaux de bienfaisance musulmane.

Carte de l'Assistance publique en Algérie (Direction de l'Intérieur) indiquant par des signes teintés les hôpitaux civils et militaires, les hospices et établissements de bienfaisance divers, les infirmeries indigènes et les établissements de bienfaisance indigènes.

Statistique de l'Assistance publique en Algérie, de 1895 à 1904 (Direction de l'Intérieur), indiquant par des diagrammes ou des courbes le nombre total des malades internés dans les hôpitaux civils et militaires, le nombre total des journées d'hospitalisation ; le nombre de décès et la moyenne pour cent dans les hôpitaux civils et

militaires; le montant des frais de traitement des malades indigents dans les hôpitaux civils de la colonie; le nombre d'admissions de vieillards et d'incurables dans les hospices; le nombre de journées de présence dans les hospices, le nombre de décès et la moyenne pour cent dans ces mêmes établissements; le nombre d'aliénés traités respectivement dans les asiles de France et d'Algérie; le nombre de décès survenus parmi ces mêmes aliénés; le nombre de guérisons obtenues en France et en Algérie; le nombre d'enfants admis à l'Assistance dans la colonie, et le nombre d'enfants recueillis dans les orphelinats algériens; le nombre d'indigents secourus, et la valeur des secours alloués par les bureaux de bienfaisance; le nombre et la valeur des prêts consentis par les Monts de Piété; le nombre de cas de rage survenus en Algérie; le nombre de membres participants des sociétés de secours mutuels, et le nombre de membres secourus pour maladie par ces mêmes sociétés.

Organisation défensive.

Carte du Sahara algérien en 1906, indiquant les limites du territoire et la pénétration.

Carte de l'organisation défensive du Sud Oranais, indiquant les postes militaires, les voies ferrées, les lignes télégraphiques et les routes de pénétration commerciale.

SECTION FRANCO-MAROCAINE

Comité du Maroc.

Commerce général. — Carte indiquant par ports principaux et par pavillons la navigation au Maroc en 1904:

Tanger :	190 français....	33.625	tonnes
	659 anglais	235.376	»
	100 allemands	91.751	»

Carte économique du Maroc d'après les documents les plus récents, indiquant par régions la production et l'élevage, l'importation dans les villes du Maroc en 1904, soit dans les ports, soit sur la frontière algéro-marocaine; l'exportation dans les villes du Maroc en 1904, soit dans les ports soit sur la frontière algéro-marocaine.

Tableau des exportations au Maroc en 1904, indiquant, par provenance, la valeur des principales denrées.

Deux tableaux des importations au Maroc, indiquant par provenance, la valeur des principales denrées.

TUNISIE

Climat.

Le climat de la Tunisie est chaud et tempéré sur les régions du littoral ; il est chaud et continental dans l'intérieur.

Pluies. — Les pluies commencent en octobre et cessent en mai. Février présente un minimum qui divise la saison pluvieuse en deux périodes. De juin à septembre, les pluies sont faibles et en général consécutives à des coups de sirocco.

Office des Postes et Télégraphes.

Courbes représentatives des recettes et des dépenses budgétaires depuis la création de l'Office postal.

	Produit budgétaire	Dépenses totales
1894	F. 918.000	F. 916.000
1898	1.129.000	1.160.000
1901	1.445.000	1.486.000
1904	1.730.000	1.943.000
1905	1.950.000	2.009.000

COLIS POSTAUX

	Poids des colis	Nombre des colis
1894	kil. 490.140	140.000
1898	1.140.000	210.000
1901	1.510.000	266.000
1904	2.700.000	402.200
1905	2.564 700	402.600

NOMBRE DES OPÉRATIONS

	Mandats-poste	Chargements	Recouvrements
1894.....	270.000	145.000	60.000
1898.....	390.000	210.000	80.000
1901.....	570.000	295.000	110.000
1904.....	670.000	380.000	130.000
1905.....	700.000	450.000	140.000

MONTANT DES OPÉRATIONS

	Mandats-poste	Chargements	Recouvrements
1894...	F. 14.500.000	F. 8.000.000	F. 3.000.000
1898...	22.500.000	9.000.000	3 500.000
1901...	36.500.000	10.000.000	4.500.000
1904...	54.500.000	12.000.000	6.500.000
1905...	50.500.000	14.000.000	7.500.000

MOUVEMENT DES CORRESPONDANCES POSTALES ET TÉLÉGRAPHIQUES

1894.....	13.820.000	625.000
1898.....	18.360.000	875.000
1901.....	26.152.000	975.000
1904.....	38.072.000	1.150.000
1905.....	41.100.000	1.100.000

MOUVEMENT DE L'EXPLOITATION TÉLÉPHONIQUE

	Nombre d'abonnés	Produit d'exploitation	Nombre de conversations téléphoniques journalières
1894 ...	161	F. 31.000	600
1898 ...	203	34.000	840
1901 ...	347	56.500	1.000
1904 ...	704	126.000	1.800
1905 ...	829	131.000	1.880

Chemins de fer de la Régence. — Graphiques de la situation financière. — Graphiques des recettes kilométriques.

Compagnie des Tramways de Tunis. — État des recettes et des kilomètres. — Voyageurs transportés : 1902, 7.999.043; 1905, 11.456.974.

Institut Pasteur de Tunis. — Service antirabique :

Nombre de personnes traitées : 69, en 1894 ; 177, en 1898 ; 217, en 1901 ; 304, en 1904 ; 306, en 1905.

Centre vaccinogène. — Doses de vaccin distribuées depuis la création (1894) : en 1894, 16.940 ; en 1898, 26.640 ; en 1901, 70.000 ; en 1904, 51.679 ; en 1905, 47.007.

Laboratoire de vinification. — Levures sélectionnées distribuées aux colons :

1903, 491 ; 1904, 578 ; 1905, 1.246.

L'assistance mutuelle tunisienne « Mutuelleville ». — Projet de création d'un village composé d'habitations mutualistes ou coopératives aux environs de Tunis.

Carte des propriétés domaniales de la Régence. — Superficies livrées à la colonisation française :

En 1894.....	4.793 hectares.	En 1904.....	17.943 hectares.
1898.....	11.432 »	1905.....	23.460 »
1901.....	11.778 »		

Mines et carrières. — Graphique de la situation annuelle des exploitations de mines. Minerais exportés annuellement :

	Francs		Tonnes
Valeurs en 1894....	600.000	Tonnage....	11.000
» 1898....	1.300.000	»	24.000
» 1901....	1.750.000	»	26.000
» 1904....	4.750.000	»	53.000

Graphiques du mouvement annuel des permis de recherches de mines. — Demandes de permis : En 1894, 100 ; en 1898, 200 ; en 1901, 1.350 ; en 1904, 1.825.

Permis délivrés : En 1894, 50 ; en 1898, 80 ; en 1901, 580 ; en 1904, 180.

Compagnie des Phosphates et du chemin de fer de Gafsa. — Phosphates exportés :

En 1899.....	63.200	tonnes, dont en	France...	20.000
1901.....	178.018	»	»	21.000
1904.....	455.757	»	»	200.000
1905.....	525.573	»	»	225.000

Commerce extérieur

PRINCIPALES TRANSACTIONS — EXPORTATIONS

Céréales :

En 1895	Kil. 14.000.000	comm. total,	dont	12.000.000	part de la	France.
1898	20.000.000	»	»	14.500.000	»	»
1901	6.100.000	»	»	6.000.000	»	»
1904	26.500.000	»	»	24.000,000	»	»

Huiles d'olive :

En 1895	Kil. 6.100.000	»	»	5.200.000	»	»
1898	2.900.000	»	»	2.500.000	»	»
1901	5.200.000	»	»	3.500.000	»	»
1904	8.500.000	»	»	7.000.000	»	»

Vins :

En 1895	H. 2.500.000	»	»	2.500.000	»	»
1898	1.700.000	»	»	1.600,000	»	»
1901	600.000	»	»	490.000	»	»
1904	1.900.000	»	»	1.900.000	»	»

Minerais :

En 1895	T. 1.000.000	»	»	250.000	»	»
1898	3.100.000	»	»	500.000	»	»
1901	2.400.000	»	»	400.000	»	»
1904	5.500.000	»	»	1.100.000	»	»

Peaux brutes :

En 1895	990.000	commerce total,	dont	500.000	part de la	France.
1898	1.200.000	»	»	700.000	»	»
1901	1.400.000	»	»	800.000	»	»
1904	1.600.000	»	»	800.000	»	»

Phosphates :

En 1895	Néant.					
1898	»					
1901	T. 4.100.000	comm. total,	dont	1.000.000	part de la	France.
1904	11.500.000	»	»	5.000.000	»	»

Blés :

En 1894	Production,	1.720.000	hectol.	Exportation,	500.000	hectol.
1898	»	1.425.000	»	»	820.000	»
1901	»	1.530.000	»	»	360.000	»
1904	»	2.925.000	»	»	600.000	»
1905	»	2.025.000	»			

Orges :

En 1894	Production,	1.925.000	hectol.	Exportation,	550.000	hectol.
1898	»	1.480.000	»	»	700.000	»
1901	»	1.225.000	»	»	730.000	»
1904	»	3.650.000	»	»	1.250.000	»
1905	»	2.000.000	»			

Avoines :

En 1894	Production,	18.000	hectol.	Exportation,	18.000	hectol.
1898	»	150.000	»	»	120.000	»
1901	»	115.000	»	»	100.000	»
1904	»	795.000	»	»	620.000	»
1905	»	700.000	»			

Maïs :

En 1894	Production,	45.000	hectol.	Exportation,	18.000	hectol.
1898	»	140.000	»	»	5.000	»
1901	»	130.000	»	»	10.000	»
1904	»	115.000	»	»	12.000	»
1905.	»	185.000	»			

Farines et semoules :

En 1895	F. 5.200.000	comm. total,	dont	5.200.000	part de la	France.
1898	7.400.000	»	»	7.200.000	»	»
1901	8.000.000	»	»	7.600.000	»	»
1904	8.300.000	»	»	6.700.000	»	»

Métaux bruts et ouvrés :

En 1895	F. 2.500.000	comm. total,	dont	2 000.000	part de la	France.
1898	4.750.000	»	»	3.300.000	»	»
1901	4.200.000	»	»	3.500.000	»	»
1904	6 000.000	»	»	5.250.000	»	»

Denrées coloniales :

En 1894	F. 3.700.000	comm.	total, dont	1.700 000	part de la France.		
1895	3.000.000	»	»	2.000.000	»	»	
1901	4.600.000	»	»	3.000.000	»	»	
1904	5.500.000	»	»	3.250.000	»	»	

Machines et instruments :

En 1895	F. 900.000	comm.	total, dont	400.000	part de la France.	
1898	1.600.000	»	»	1.200.000	»	»
1901	1.900.000	»	»	1.000.000	»	»
1904	4.700.000	»	»	2.750.000	»	»

Tissus de coton et toileries :

En 1894	F. 7.000.000	comm.	total, dont	800.000	part de la France.	
1898	F. 7.500.000,	comm.	total, dont	1.000.000	part de la France.	
1901	9.000 000	»	»	2.000.000	»	»
1904	11.500 000	»	»	3.900.000	»	»

Vins et spiritueux :

En 1894	F. 1.750.000,	comm.	total, dont	600.000	part de la France.	
1898	1.500.000	»	»	600.000	»	»
1901	1.200.000	»	»	950 000	»	»
1904	1.850.000	»	»	1.500.000	»	»

Vins :

En 1894	Production,	170.000	hectol.	Exportation,	35.000	hectol.
1898	«	210.000	»	»	80.000	»
1901	»	170.000	»	»	30.000	»
1904	»	280.000	»	»	115.000	»

Huiles :

En 1894.	Production,	245.000	hectol.	Exportation,	95.000	hectol.
1898	»	445.000	»	»	45.000	»
1901	»	265.000	»	»	90.000	»
1904	»	255.000	»	»	175.000	»
1905	»	245.000	»			

Bétail. — Exportation :

En 1896 :		En 1901 :	
Equidés.....	F. 40.000	Equidés.....	F. 680.000
Bovidés.....	280.000	Bovidés.....	2.200.000
Ovidés.....	20.000	Ovidés.....	450.000
Suidés.....	30.000	Suidés.....	60.000
En 1898 :		**En 1904 :**	
Equidés.....	F. 300.000	Equidés.....	F. 300.000
Bovidés.....	760.000	Bovidés.....	750.000
Ovidés.....	180.000	Ovidés.....	1.700.000
Suidés.....	180.000	Suidés.....	70.000

Les blés durs, orges, avoines, maïs, seigles, fèves de Tunisie sont appréciés du marché français, qui en a reçu, en 1905, pour une valeur de 5.200.000 francs.

Superficie du vignoble européen :

En 1894....	6.000 hectares	En 1904....	13.500 hectares
1898....	7.000 »	1905....	14.000 »
1901....	9.000 »		

Carte viticole de la Tunisie. — Graphique des plantations :

En 1894....	7.500 hectares	En 1904....	15.000 hectares
1898....	8.500 »	1905....	16.000 »
1901....	12.800 »		

Vignes :

En 1882 :	Vignes françaises.....	5 viticulteurs	40	hectares
	» italiennes.....	257 »	8.031	»
	» indigènes.....	7.000 »	1.600	»
En 1905 :	Vignes françaises.....	890 »	8.031	»
	» italiennes.....	1.410 »	6.540	»
	» indigènes.....	8.000 »	1 666	»

En Tunisie, 15.000 hectolitres de vignes produisent des vins de table, des vins de coupage recherchés pour leurs couleurs et leurs teneurs alcooliques, des vins de liqueurs et des mistelles.

Exportation en France en 1905 : vins ordinaires, 20.000 hectolitres; vins de liqueurs, 2.500 hectolitres ; mistelles, 2.800 hectolitres.

TABLEAU DES PLANTATIONS D'OLIVIERS DE LA RÉGION DE SFAX

Terres sialines vendues par le domaine. — Nombre d'acquéreurs en 1894 : 164 Français, 85 indigènes, 28 étrangers; total, 277.

Contenances : terres françaises, 4.544 hect. 36; indigènes, 1.536 hectares; étrangères, 18 hectares; total : 6.098 hect. 36.

Nombre d'acquéreurs en 1898 : Français, 31; indigènes, 108; étrangers, 2; total : 141.

Contenances : terres françaises, 8.860 hect. 32; indigènes, 4.118 hect. 96; étrangères, 29 hectares ; total, 13.008 hect. 28.

Nombre d'acquéreurs en 1901 : Français, 26 ; indigènes, 270; étrangers, 1 ; total, 293.

Contenances : Terres françaises, 3.436 hectares 79; indigènes, 480 hectares 18 ; étrangères, 24 ; total, 3.940 hectares 97.

Nombre d'acquéreurs en 1904 : Français, 10 ; indigènes, 854 ; total, 864.

Contenances : Terres françaises, 3.409 hectares ; indigènes, 8.272 hectares ; total, 11·681 hectares.

Nombre d'acquéreurs en 1905 : Français, 80 ; indigènes, 765 ; total, 845.

Contenances : Terres françaises, 5.017 hectares 71 ; indigènes, 2.794 hectares 14; total, 7.811 hectares 85.

En Tunisie, 10 millions d'oliviers ont produit, en 1905, 245.000 hectolitres d'huile, dont 82.000 ont été exportés en France. La législation locale permet de garantir la pureté de ce produit.

De nouvelles et importantes plantations viennent chaque jour à production.

Laboratoire de chimie agricole et industrielle. — Station agronomique et oléicole de la Régence : Étude comparée des principales variétés d'huiles d'olive de Tunisie.

Jardin d'essais de Tunis. — Plantes distribuées aux colons, arbres, arbustes et plantes diverses ; en 1898, 78.229 ; en 1901, 85.221 ; en 1904, 114.668 ; en 1905, 178.162.

Arbres fruitiers : En 1898, 16.431 ; en 1901, 19.011 ; en 1904, 14.173; en 1905, 11.591.

Total général des distributions de douze années : 1.232.869 plantes.

Résultats généraux par années des ventes des produits des monopoles :

Tabacs. — En 1894, fr. 4.491.000 ; en 1898, 5.007.000 ; en 1901, 6.087.000 ; en 1904, 7.517.000 ; en 1905, 7.761.000.

Sels. — En 1894, fr. 734.000 ; en 1898, 735.000 ; en 1901, 827.000 ; en 1904, 961.000 ; en 1905, 935.000

Allumettes. — En 1898, fr. 193.000 ; en 1901, 107.000 ; en 1904, 683.000 ; en 1905, 703.000.

Cartes à jouer. — En 1898, fr. 35.000 ; en 1901, 107.000 ; en 1904, 130.000 ; en 1905, 128.000.

Produit total des ventes des tabacs, sels, allumettes, cartes à jouer et poudres à feu : En 1894, fr. 5.446.000 ; en 1898, 6.560.000 ; en 1901, 7.816.000 ; en 1904, 8.834.000 ; en 1905, 9.828.000.

Direction des Forêts (Fixation des Dunes de Bizerte).

Les dunes de Bizerte forment à l'est de cette ville un massif de 2.800 hectares. Les sables proviennent de la plage où ils sont apportés par les courants marins chassés au Sud-Est par les vents dominants ; ils pénètrent dans l'intérieur des terres. Les dunes ont déjà recouvert des plantations d'oliviers enterraires, et des vergers à Menzell-Djennel ; elles envahissent dans leur marche les domaines créés par la colonisation, et menaçaient même certains ouvrages de défense et des plans de Bizerte.

Le ministère de la Guerre et le Gouvernement tunisien coopèrent aux travaux de fixation. Les ouvrages, commencés en 1905, consistent principalement en semis de pins maritimes exécutés sous couverture de branchages, et en plantations de diss et d'essences forestières.

Les couvertures assurent au sable une stabilité provisoire qui permet à la végétation de s'installer ; des apports nouveaux provenant de la plage sont arrêtés près leurs origines au moyen de palissades en planches, qui sont exhaussées au fur et à mesure de leur ensablement. Il est ainsi créé des dunes artificielles en forme de banquettes, qui sont immédiatement fixées par les mêmes procédés que les dunes anciennes.

INDO-CHINE

L'Indo-Chine française comprend : la Cochinchine, le Cambodge, le Tonkin, l'Annam, le Laos, le Quang-Théou-Ouang.

Superficie approximative, 671.300 kilomètres carrés; France : 536.000; population approximative, 16.150.000 habitants; France : 38.000.000.

Commerce (numéraire déduit), 1904. Importations : 185.013.000 francs. Exportation : 152 796.000 francs.

Budgets. Locaux 1905 : 38.819.900 francs ; général 1906 : 76.710.400 francs.

COCHINCHINE

Superficie : 56.900 kilomètres carrés. Population : 3 000.000 d'habitants approximativement.

Commerce (numéraire déduit, transit avec le Cambodge compris), 1904. Importations : 111.812.000 francs ; Exportations : 120 437.000 francs. Total : 232.249.000 francs.

Budget local 1905 : 12.071.000 francs.

CAMBODGE

Superficie : 100.000 kilomètres carrés; Population : 1.800.000 habitants.

Commerce extérieur (numéraire déduit) 1904 : 8.000.000, plus les importations et les exportations transitant par Saïgon.

Budget local 1905 : 6.511.200 francs.

TONKIN

Superficie : 103.000 kilomètres carrés ; Population environ 6.000.000 d'habitants.

Commerce extérieur (numéraire déduit), 1904 : Importations, 65.073.000 francs; Exportations, 24.971.000 francs. Total : 90.044.000 francs.

Budget local 1905 : 13.202.300 francs.

ANNAM

Superficie : environ 150.000 kilomètres carrés.

Population : environ 400.000 habitants.

Commerce extérieur : Importations, 8.128.000 francs ; Exportations, 7.388.000. Total : 15.510.000 francs.

Budget local 1905 : 6.285.000 francs.

LAOS

Superficie : environ 260.000 kilomètres carrés.

Population : enviren 1.200.000 habitants.

Commerce extérieur : Pas de contrôle douanier.

Budget local fait partie du budget général.

Cartes de l'Indo-Chine indiquant les progrès de la colonisation européenne :

Superficie des concessions accordées avant 1896, 65.051 hectares; de 1896 à 1900, 257.000 hectares ; total fin 1900, 322.064 hectares ; de 1901 à 1905, 231.531 hectares ; total fin 1905, 553.595 hectares.

Graphiques indiquant les progrès du mouvement commercial, valeur (numéraire déduit) entre l'Indo-Chine et la métropole :

Années moyennes : Exportations de l'Indo-Chine vers la France : de 1893 à 1896, fr. 11.452.000 ; de 1897 à 1900, 24.148.000 ; de 1901 à 1904, 35.035.000.

Importations françaises en Indo-Chine : de 1893 à 1896, fr. 24.494.000 ; de 1897 à 1900, 52.358.000; de 1901 à 1904, 98.000.000.

Graphiques indiquant les progrès du mouvement commercial (numéraire déduit) entre l'Indo-Chine et l'étranger.

Années moyennes : Exportations de l'Indo Chine vers l'étranger : de 1893 à 1896, fr. 83.874.000 ; de 1897 à 1900, 108.585 000; de 1901 à 1904, 118.431.000.

Importations étrangères en Indo-Chine : de 1893 à 1896, fr. 51.034.000 ; de 1897 à 1900, 70.617.000 ; de 1901 à 1904, 103.600.000.

Répartition des concessions européennes accordées fin 1900 : Cambodge : 22.471 hectares ; Annam : 40.678 hectares ; Cochinchine ; 234.293 hectares ; Tonkin : 246.183 hectares.

Administration des Domaines et Régies

1° Graphique indiquant le commerce extérieur de l'Indo-Chine de 1894 à 1904.

2° Graphique indiquant l'importation, en général, de l'Indo-Chine, déduction faite du numéraire de 1894 à 1904.

3° Graphique indiquant l'exportation en général de l'Indo-Chine dans les mêmes conditions.

4° Graphique indiquant le commerce des vins importés vers l'Indo-Chine de 1894 à 1904.

5° Graphique indiquant l'importation vers l'Indo-Chine des eaux minérales gazeuzes de 1894 à 1904.

6° Graphique indiquant l'importation vers l'Indo-Chine des eaux de vie de 1894 à 1904.

7° Graphique indiquant l'importation vers l'Indo-Chine de la bière de 1894 à 1904.

8° Graphique indiquant l'importation vers l'Indo-Chine des savons de parfumerie de 1894 à 1904.

9° Graphique indiquant l'importation vers l'Indo-Chine des huiles d'olive de 1894 à 1904.

10° Graphique indiquant l'importation vers l'Indo-Chine de la farine de froment de 1894 à 1904.

11° Graphique indiquant l'importation du thé, du café et des légumes secs de 1894 à 1904.

12° Graphique indiquant l'importation en Indo-Chine des tissus de coton écru, teints et blanchis.

13° Graphique indiquant l'importation du ciment.

14° Graphique indiquant l'importation des bougies.

15° Graphique indiquant l'exportation de l'Indo-Chine des peaux brutes de 1894 à 1904.

16° Graphique indiquant l'exportation de la soie.

17° Graphique indiquant l'exportation du coprah.

18° Graphique indiquant l'exportation de la cannelle.

19° Graphique indiquant l'exportation des gommes laques et sticklake.

Direction de l'Agriculture, des Forêts et du Commerce.

Commerce extérieur de l'Indo-Chine numéraire déduit (maximum). Période de 1877 à 1883 inclus :

Cochinchine seule 1883. Maximum : importations, fr. 36.500.000; de l'étranger, fr. 24.120.000 ; de France, fr. 12.400.000.

Exportations, fr. 73.312.500 ; vers l'étranger, fr. 77.925.000 ; vers la France, fr. 5.387.500.

Moyenne : importations, fr. 43.773.000 ; de l'étranger, fr. 35.773.000 ; de France, fr. 8.000.000.

Exportations, fr. 56.945.775 ; vers l'étranger, fr. 54.445.475 ; vers la France, fr. 2 500 300.

En 1880. Minimum : importations, fr. 40.195.885 ; de l'étranger, fr. 32.062.120 ; de France, fr. 12.133.765.

Exportations, fr. 51.609.930 ; de l'étranger, fr. 49.206.500 ; de France, fr. 2.403.430.

Répartition par pays en 1884 : Annam-Tonkin, fr. 971.692 ; Cochinchine-Cambodge, fr. 126.536.274.

Période décennale de 1894 à 1905 : 1902. Maximum : importations, fr. 215.162.200 ; de France, fr. 108.222.200 ; de l'étranger, fr. 106.940.000.

Exportations, fr. 183.905.760 ; vers la France, fr. 40.127.600 ; vers l'étranger, fr. 143.778.150.

Moyenne : importations, fr. 81.085.000 ; vers l'étranger, fr. 50.537.040 ; vers la France, fr. 30.547.000.

Exportations, fr. 88.809.577 ; vers l'étranger, fr. 78.665.675 ; vers la France, fr. 10.143.902.

Minimum : importations, fr. 184.995.500 ; de l'étranger, fr. 98.494.200 ; de France, fr. 86.501.300.

Exportations, fr. 152.807.800 ; vers l'étranger, fr. 111.897.300 ; vers la France, fr. 40.910.500

Répartition par pays : Cambodge, fr. 8.000.000 ; Annam, fr. 15.500.000 ; Tonkin, fr. 90.000.000 ; Cochinchine, fr. 224.300.000.

Coprah. — Exportation indo chinoise, en 1894, 5.315 tonnes. Moyennes de 1899 à 1903, 3.815 tonnes. En 1904, année du typhon, 1.833 tonnes. Importation en France, moyenne 1900 à 1903, 4.400 tonnes.

Coton. — Exportation indo-chinoise, en 1894, 1.734 tonnes. Moyenne de 1899 à 1903, 2 038 tonnes. En 1904, 3.307 tonnes.

Cotonnades. — Importation en Indo-Chine en 1894 : de France, 1.090 tonnes ; de l'étranger, 2.890 tonnes. En moyenne, de 1899 à 1903 :

de France, 4.060 tonnes ; de l'étranger, 1.025 tonnes. En 1904 : de France, 4.385 tonnes ; de l'étranger, 204 tonnes.

Café. — Exportation indo-chinoise : en 1899, 330 kilogs ; en 1900, 610 kilogs ; en 1901, 2.589 kilogs, dont 2.332 en France ; en 1902, 14 740 kilogs, dont 14.524 en France ; en 1903, 13.458 kilogs, dont 12.914 en France ; en 1904, 14.985 kilogs, dont 14 034 en France.

Importation et consommation en France : Importation, 1893 : 130.278.000 kilogrammes. Moyenne de 1899 à 1903 : 176.200.000 kilogrammes, dont 1.413.400 kilogrammes provenant des colonies françaises. En 1903, 204.212.000 kilogrammes dont 1.654.000 provenant des colonies françaises. Consommation en 1893 : 69.045.000 kilogrammes. Moyenne 1889 à 1903 : 89.040.000 kilogrammes, dont 1.160.000 provenant des colonies françaises. En 1903, 111.639.000 kilogrammes, dont 1.764.000 kilogrammes provenant des colonies françaises.

Thé. — Principaux pays exportateurs :

Chine, 1893 : 1.209.700 quintaux exportés; 1903, 1.006.500 quintaux exportés.

Japon, 1880 : 175.000 quintaux exportés; 1904, 213.670 quintaux exportés.

Java, 1893 : 27.100 quintaux exportés; 1903, 101.700 quintaux exportés.

Inde, 1883 : 271.400 quintaux exportés; 1903, 968.360 quintaux exportés.

Ceylan, 1880 : 736 quintaux exportés; 1903, 695.000 quintaux exportés.

Importation en France, 1890 : 14.620 quintaux; consommation, 6.140 quintaux; en 1903, 30.630 quintaux; consommation, 10.200 quintaux.

Exportation de l'Indo-Chine. — Première année, 1898, Annam seul, 100 quintaux; en 1904, Annam et Tonkin, 3.247 quintaux.

Importation de thé chinois en Indo-Chine : 1895, 12.851 quintaux; 1904, 15.313 quintaux.

Sucre. — Production approximative de l'Indo-Chine : Année moyenne, 5.000 tonnes. Exportation de l'Indo-Chine (Cabotage compris) : 1894, 5.320 tonnes; moyenne, 1899 à 1903 : 14.000 tonnes; 1904, 15.600 tonnes.

Importation en Indo-Chine : 1894, 3.321 tonnes; moyenne 1899 à 1904, 3.846 tonnes; moyenne 1904, 5.218 tonnes.

Consommation française de sucres coloniaux : 1893, 111.332 tonnes; moyenne 1899 à 1903, 105.804 tonnes. En 1903, 129.873 tonnes.

Production française de sucre de betterave : Campagnes de 1903-1904, 727.267 tonnes.

Poivre. — Exportation de l'Indo-Chine : Cochinchine seule, 1893, 278 tonnes; 1903, 1.498 tonnes. Cochinchine et Cambodge, 1900, 2.538 tonnes; 1901, 2.647 tonnes; 1902, 3.423 tonnes; 1903, 3.414 tonnes; 1904, 5.343 tonnes.

Importation et consommation en France en 1893, commerce général : 4.844 tonnes, dont 1.560 tonnes provenant de l'Indo-Chine. Consommation : 2.737 tonnes, dont 1.585 provenant de l'Indo-Chine. Moyenne 1899 à 1903, commerce général, 4.140 tonnes, dont 2.540 provenant de l'Indo-Chine; consommation, 3.100 tonnes, dont 2.222 provenant de l'Indo-Chine.

En 1903, commerce général, 4.115 tonnes, dont 2.971 provenant de l'Indo-Chine. Consommation. 3.691 tonnes, dont 2.971 provenant de l'Indo-Chine.

Riz. — Principaux pays exportateurs : Moyenne 1900 à 1904 pour les Indes anglaises, 1.930.945 tonnes, dont 334.233 dans l'Inde, et 1.396.710 dans la Birmanie.

Moyenne 1893 à 1903, pour Java, 38.583 tonnes.

Moyenne 1898 à 1903, pour le Siam.

Moyenne 1900 à 1904, pour le Japon, 58.167 tonnes.

Exportation indo-chinoise, 1868 : 132.500 tonnes, dont 35.745 en Europe, et 95.410 vers l'Extrême-Orient; 1878, 218.000 tonnes, dont 215.400 vers l'Extrême-Orient; 1888, 500.000 tonnes, dont 476.400 vers l'Extrême-Orient; 1898, 804.000 tonnes, dont 174.000 vers la France, et 611.000 vers l'Extrême-Orient.

Moyenne 1899 à 1903, 902.800 tonnes, dont 159.240 vers la France, et 697.960 vers l'Extrême-Orient; 1904, 976.410 tonnes, dont 239.754 vers la France, et 701.241 vers l'Extrême-Orient.

Importation en France, 1887 80.613 tonnes, dont 2.530 de l'Indo-Chine, et 78.083 d'autres pays. En 1893, 106.012 tonnes, dont 73.804 de l'Indo-Chine, et 38.208 d'autres pays.

Moyenne 1899 à 1903, 148.885 tonnes, dont 114.677 de l'Indo-Chine,

et 34.187 d'autres pays; en 1903, 108.481 tonnes, dont 78.235 de l'Indo-Chine, et 30.246 d'autres pays.

La soie. — Exportation indo-chinoise, 1894 : 208.315 kilogrammes, dont vers la France, 45.000 kilogrammes ; vers l'étranger, 17.000 kilogrammes (déchet) et 146 000 kilogrammes soie grège. Moyenne 1899 à 1903 : 226.230 kilogrammes, dont vers la France 87.250 kilogrammes ; vers l'étranger, 610 kilogrammes (déchet). Soie grège : vers la France, 2.820 kilogrammes ; vers l'étranger, 136.150 kilogrammes.

En 1904, 160 640 kilogrammes, dont vers la France 61.420 kilogrammes (déchet). Soie grège, vers la France, 2.234 kilogrammes ; vers l'étranger, 96.276 kilogrammes.

Production approximative. — Indo-Chine : 1.250.000 kilogrammes. Annam : 300.000 kilogrammes. Lacs : 50.000 kilogrammes. Tonkin ; 791.300 kilogrammes. Cochinchine et Cambodge : 100.000 kilogrammes.

Cannelle. — Exportation indochinoise vers l'Extrême-Orient : 1886, 547 tonnes ; 1896, 24 tonnes. Moyenne 1899 à 1903, 249 tonnes ; 1904, 295 tonnes.

Importation et consommation en France en 1893 : 233 tonnes ; consommation, 58 tonnes. Moyenne : 1899 à 1903, 205 tonnes ; consommation, 50 tonnes ; 1903, 197 tonnes ; consommation, 50 tonnes.

Tableaux de la répartition géographique et des travaux des champs d'essais.

Carte rizicole du Tonkin en 1905.

Carte rizicole de la Cochinchine en 1005.

Carte indiquant le mouvement économique de l'Indo-Chine.

Service des Travaux Publics

Carte de l'Indo-Chine indiquant les chemins de fer, les canaux et les phares.

Graphique indiquant les voies navigables du Tonkin.

Graphique indiquant : 1° le tonnage de la grande et petite vitesse de l'Indo-Chine, 10 mai 1891 au 31 décembre 1905 ; 2° produit de la grande et de la petite vitesse de l'Indo-Chine du 10 mai 1891 au 31 décembre 1905.

Graphique indiquant : 1° les recettes totales comparées de l'Indo-Chine, 10 mai 1891 au 31 décembre 1905 ; 2° voyageurs transportés du 10 mai 1891 au 31 décembre 1905 ; 3° produit des voyageurs du service de l'exploitation du 10 mai au 31 décembre 1905.

Graphique indiquant le profil en long de la route mandarine et le profil en long des chemins de fer.

Graphique indiquant la voie de chemins de fer de Tourane à Hué.

Service des Mines

Deux cartes géologiques de l'Indo-Chine.

Deux cartes minières de l'Indo-Chine.

Forêts de l'Indo-Chine

1901.	Recettes,	piastres de commerce,	238.000.	Dépenses,	104.300
1902.	»	»	294.000	»	170.500
1903.	»	»	382.000	»	203.000
1904.	»	»	441.000	»	238.000

Bois à brûler. — 1904, consommation : 2.900.000 stères, dont 1.200 000 pour usage domestique.

Un cube représentant la consommation du bois à brûler vérifié par le service forestier, soit 600.000 stères.

Un cube représentant les bois d'œuvres, d'essences classées et vérifiées par le service forestier :

1901			166.000 stères.
1902			210.000 »
1903			285.000 »
1904 :	Cambodge	135.000	
	Cochinchine	90.000	
	Tonkin	35.000	
	Annam	25.000	
	Cube total		285.000 stères.

Cube représentant la comparaison des essences les plus exploitées en Cochinchine et au Cambodge :

Dau	90.000 stères.	Ven-Ven	8.000 stères.
Bang-Lang	15.000 »	Cachac	7.000 »
Sao	12.000 »	Gô	4.000 »

AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE

Le Gouvernement général de l'Afrique Occidentale française comprend : le Sénégal, la Guinée, la Côte d'Ivoire, le Dahomey, le Haut-Sénégal et Niger, la Mauritanie.

Le siège du Gouvernement générale est à Dakar.

La superficie totale du territoire qui compose le Gouvernement général de l'Afrique Occidentale française est de 2.277.000 kilomètres carrés, soit quatre fois la superficie de la France.

La population de l'Afrique Occidentale française est d'environ 10.000.000 d'habitants, qui se répartissent comme suit : Sénégal, 1.200.000; Haut-Sénégal et Niger, 4.000.000; Mauritanie, 300.000: Guinée, 1.500.000; Côte d'Ivoire, 2.000.000; Dahomey, 1.000.000.

Le budget général de l'Afrique Occidentale française s'élève, pour 1906, à la somme de 33.920.000 francs; l'ensemble des budgets des colonies de l'Afrique Occidentale française forme un total de 24.454.000 francs.

Budget général de l'Afrique Occidentale française :

1903.....	F. 24.789.000	1905.....	F. 32.476 000
1904.....	28.792.000	1906.....	36.536.527

Gouvernement général, *Caisse de réserve* :

	1895	1905
	—	—
Sénégal.....	F. 814.970	F. 2.698.495
Guinée.....	9.833	1.015.658
Côte d'Ivoire.....	158.566	937.864
Dahomey.....	147.603	3.024.611
Haut-Sénégal et Niger ...	729.171	1.212.071
Budget général.....		1.679.811
Totaux..... ..	F. 1.860.143	F. 10.568.402

Gouvernement général, excédent de recettes des budgets en 1904 (dernier exercice clos) :

Sénégal	F.	354.632
Guinée		588.463
Dahomey		944.789
Haut-Sénégal et Niger		915.210
Côte d'Ivoire		554.176
Total		3.357.270

Commerce

Le commerce total de l'Afrique Occidentale française s'élève à la somme de 156.000.000 de francs, dont 91.000.000 à l'importation, et 65.000.000 à l'exportation.

Mouvement commercial. — Sénégal, 1900 : Importations, 35.563.285 francs ; exportations, 39.964.142 francs. — 1905 : Importations, 53.314.778 francs; exportations, 24.564.355 francs.

Guinée française, 1900 : Importations, 12.441.626 francs; exportations, 9 719.022 francs. — 1904 : Importations, 14.802.963 francs ; exportations, 13.675.236 francs.

Côte d'Ivoire, 1900 : Importations, fr. 7.618.675 ; exportations, fr. 8.052.339. — 1904 : Importations, fr. 15.583.382; exportations, fr. 10.286.743.

Dahomey, 1900 : Importations, fr. 13.388.949 ; exportations, fr. 12.755.894. — 1904 : Importations, fr. 10.681.238 ; exportations, fr. 11.156.009.

Budget de recettes de l'Exercice 1905 :

Gouvernement général	F.	14.950.000
Sénégal et Protectorats		3.820.000
Mauritanie		874.000
Guinée française		3.840.000
Côte d'Ivoire		2.736.000
Dahomey		3.080.000
Total	F.	29.300.000

Gouvernement général

Recettes des Contributions indirectes :

1895....	F.	1.394.660	1901.....	F.	5.937.746
1898.....		3.115.420	1904.....		13.805.439

Impôts personnnels :

1895....	F.	872.498	1901.....	F.	5.209.693
1898.....		2.608.693	1904.....		12.635.092

Recettes de la Douane :

1895.....	F.	5.593.481	1901.....	F.	11.816.738
1898.....		7.211.058	1904.....		12.738.672

Recettes totales :

1895.....	F.	10.517.882	1901.....	F.	23.626.311
1898.....		14.124.364	1904.....		31.638.081

Situation du Commerce extérieur :

		1895		1904
Sénégal.....	F.	40.703.941	F.	70.767.632
Guinée		10.303.279		28.477.299
Côte d'Ivoire.....		6.706.047		25.870.125
Dahomey.....		21.064.088		21.837.247
Totaux.....	F.	78.777.355	F.	146.952.303

tonnage des marchandises importées et exportées :

		1901	1904	1905
Importations.....	Tx	65.981	104.185	116.224
Exportations.....		13.228	26.913	52.904
Totaux.....	Tx	79.209	131.098	169.128

Commerce général :

1896.....	F.	79.795.738	1901....	F.	131.463.067
1898.....		98 650.006	1904.....		155.952.303

Exportation des arachides :

1896.....	F.	9.144.013	1901.....	F.	21.117.219
1898.....		14.436.559	1904.....		21.320.139

(indiqués par des porteurs de sacs de grandeur croissante).

Exportation du caoutchouc :

1896.....	F.	4 887.743	1901.....	F.	9.149.675
1898.....		8.473.665	1904.....		21.418.481

(indiqués par des porteurs de balles de grandeur croissante).

CHEMINS DE FER EN EXPLOITATION EN 1905 :

Sénégal. — Chemin de fer de Dakar à Saint-Louis.	264	kilomètres.
Haut-Sénégal et Niger. — Chemin de fer de Kayes à Koulikoro.....	555	»
Guinée française. — Chemin de fer de Konakry à Kindia.....	154	»
Dahomey. — Chemin de fer de Cotonou à Dan.....	144	»
Total.....	1.117	kilomètres.

CHEMIN DE FER DU RÉSEAU OUVERT A L'EXPLOITATION EN 1905 :

Ligne de Dakar à Saint-Louis.....	265	kilomètres.
Ligne de Kayes au Niger.....	555	»
Ligne de la Guinée française.....	153	»
Ligne de la Côte d'Ivoire.....	60	»
Ligne du Dahomey..	200	»

Carte schématique des communications télégraphiques de l'Afrique occidentale française, indiquant par provinces les bureaux de poste, les sémaphores, les lignes existantes, projetées, et les câbles français et étrangers.

Cartes des provinces de l'Afrique occidentale française donnant un graphique des superficies comparées et indiquant les limites des provinces, les chemins de fer en exploitation, en construction ou en projet, les lignes télégraphiques et les câbles sous-marins.

Carte dressée par la Compagnie de l'Afrique occidentale française indiquant les comptoirs, les sous-comptoirs, les factoreries, les peuplades, la production, les chemins de fer, les lignes télégraphiques et les câbles sous-marins.

SÉNÉGAL

Chef-lieu : Saint-Louis ; superficie : 191.000 kilomètres carrés ; population : 1 130.000 habitants.

Le Sénégal se divise en dix cercles : Thiès, Tivaouane, Louga, Dagana, Podor, Matam, Kakel, Sinsaloum, Casamance, Niam-Ouli. Principaux ports : Saint-Louis, Dakar, Rufisque, Gorée.

Budget du Sénégal :

1895.....	F. 3.933.703	1901.....	F. 8.089.910
1898.....	4.447.893	1904.....	7.738.733

Budget, territoires d'administration directe : 3.359.209 francs.

Pays de protectorat : 3.557.000 francs.

Commerce : Importations : 53.314.778 francs ; exportation : 24.564.355; totaux : 77.879.133 francs.

Produits importés : riz, sucre brut et raffiné, tabac en feuilles, bois de construction, tissus de coton, fer en barre, verroterie.

Produits exportés : arachides, gommes, caoutchouc.

Chemin de fer de Saint-Louis et Dakar. Recette kilométrique annuelle totale :

1883.....	750 tonnes	1903.....	10.000 tonnes
1893.....	5.650 »	1904.....	8.700 »

Carte indiquant le nombre de voyageurs, le trafic des stations et le trafic entre stations en 1886 et en 1902 :

		1886	1902
Rufisque :	Voyageurs.....	16.159	52.412
	Tonnes.....	2.827	19.817
Dakar :	Voyageurs.....	12.913	42.228
	Tonnes.....	1.220	22.084

Carte de délimitation de la Guinée portugaise, indiquant les positions géographiques des bornes et la frontière abornée.

Carte de balisage du fleuve Sénégal indiquant la position des balises de Kayes à Kaédi.

Graphique indiquant les conditions de navigabilité du Sénégal à différentes époques de l'année pour les pirogues, les chalands de $0^m 40$, les monoroues de $0^m 60$; les bateaux fluviaux de $1^m 50$, et les bateaux de mer de 5 mètres de tirant d'eau.

Mouvement de la navigation : 1896, 97.000 tonnes ; 1898, 117.250 tonnes ; 1901, 196.605 tonnes ; 1904, 312.900 tonnes; 1905, 389.500 tonnes (indiqué par des navires de grandeur croissante).

Carte schématique du réseau télégraphique du Sénégal, indiquant les fils de 3 millimètres et ceux de 4 millimètres ; les bureaux principaux et les bureaux secondaires.

Carte du chemin de fer de Kayes au Niger, région de Kati-Bamako, indiquant les gares et les postes.

Chemin de fer de Kayes au Niger : Recettes totales : 1897, 320.000 francs ; 1900, 470.000 francs ; 1904, 1.950.000 francs.

Recettes de commerce : 1897, 100.000 francs; 1901, 210.000 francs ; 1904, 1.050.000 francs.

Recettes par mois : (Maximum) octobre : 327.136 fr. 79 ; (Minimum) juillet : 73.680 fr. 85.

Tableau du mouvement des marchandises d'importation de 1897 à 1904 : 1897, 2.098 tonnes ; 1904, 6.936 tonnes.

Tonnage du sel et des tissus transportés : 1897, 310 tonnes ; 1904, 4.098 tonnes.

Graphique des trafics annuels de voyageurs : 1897, 8.000 voyageurs ; 1904, 36.500 voyageurs.

Carte indiquant les gares et les côtes. Profil en long donnant les gares avec leurs cotes, de la plateforme et du terrain naturel, les distances cumulées et les distances entre gares et le kilométrage : 550 kilomètres de Kayes à Koulikoro.

DAHOMEY

Chef-lieu Porto-Novo. Population : 750.000 habitants. Superficie : 166.000 kilomètres carrés.

Le Dahomey se divise en territoires annexés, en territoires protégés et en Haut-Dahomey.

Territoires annexés : Cercle du Grand-Popo, Ouidah, Kotonou.

Territoires protégés : Porto-Novo, Allada, Abomey, Ouatiches, Ouéré, Ketou, Savahou.

Haut-Dahomey : Gourma, Djougou, Kouandé, Haut-Niger, Say.

Villes principales : Abomey, 40.000 habitants ; Ouidah, 20.000 habitants ; Allada, 10.000 habitants.

Budget de 1906 : 4.258.515 francs.

Commerce général : Importations : 10,681.239 francs ; exportations : 21.822.742 francs. Total : 32.503.981 francs.

Principaux produits d'exportation : Huile de palme, caoutchouc, noix de kola, coton.

Principaux produits d'importation : Tissus, tabacs, spiritueux, sel, verroterie.

Chemin de fer : 226 kilomètres en exploitation.

Budget du Dahomey : 1895, 1.708.903 francs ; 1898, 2.409.915 francs ; 1901, 4.513.611 francs ; 1904, 5.499.952 francs.

Carte du Dahomey au 1/250 millième indiquant les limites de cercle, les chemins de fer en exploitation ou en construction, la navigabilité des cours d'eau, les lignes télégraphiques, la faune et la flore de chaque province.

Compagnie française de chemin de fer au Dahomey. Plan en relief de la partie construite de Kotonou à Agou-Agou.

Carte indiquant les lignes en exploitation, celles en construction, les tracés étudiés, les routes de ravitaillement, les routes de caravanes et les routes de colporteurs.

COTE D'IVOIRE

Superficie : 330.000 kilomètres carrés. Population : 2.000.000 habitants. Budget : 3.010.000 francs.

La Côte d'Ivoire, chef-lieu Bingerville, est divisée en neuf cercles : Laguné, Indénié, Bondoukou, Kong, Baoulé, Grand-Lahou, Sassandra, Cavaly et Assinie.

Villes principales : Porto-Novo, 50.000 habitants ; Kotonou, Port.

Principaux ports de la Colonie : Grand-Bassam, Assinie, Port-Bouet, Jacqueville, Grand-Lahou, Sassandra, Béréby, Tabou.

Longueur des lignes télégraphiques : 2.500 kilomètres.

Budget de la Côte d'Ivoire :

1895.....	F.	1.779.304	1901.....	F.	2.202.702
1898.....		1 771.483	1904.....		3.943.442

Service du Chemin de fer et du Port. Carte du littoral et des communications lagunaires.

Service des mines : Carte des permis indiquant les permis d'exploitation, les permis de recherches, les permis de recherches et d'exploitation par dragage.

Commerce général : Importations, 18.433.094 francs ; Exportations, 10.890.221 francs. Total, 29.323.315 francs.

Principaux produits d'importation : Tissus, riz, tabacs en feuilles, alcool, armes, poudre, munitions, sel, verroterie, parfumerie.

Principaux produits d'exportation : Acajou, caoutchouc, amandes de palme, huile de palme.

Compagnie Française de la Cote de Guinée

Amandes de palme : Exportation en 1904, 3.107.856 kilogs ; en 1904, 3.365.886 kilogs.

Acajou: Exportation en 1900, 13.422.912 kilogs ; en 1904, 11.770.694 kilogs.

Huits de palme : Exportation en 1900, 4.340.000 kilogs ; en 1904, 2.152.787 kilogs.

Caoutchouc : Exportation en 1900, 1.051.781 kilogs ; en 1904, 1.536.045 kilogrammes.

Carte du réseau télégraphique de la Côte d'Ivoire indiquant les lignes construites, en construction ou projetées, les télégraphes, les téléphones et les postes de coupures.

Chemin de fer de la Côte d'Ivoire. Profil en long indiquant les côtes sur l'horizontal et le kilométrage : 194 kilomètres d'Abidjan à la section de N'zi.

Carte des deux sections : Adidja-Ery-Macougnier et Ery-Macougnier-N'zi donnant les haltes, les gares et le kilométrage.

Deux cartes de la mission géodésique de la Côte d'Ivoire (Capitaine de Villeneuve-Bargemont et lieutenant Lacoin), indiquant les bases, les côtes et les points de triangulation.

GUINÉE FRANÇAISE

Superficie : 125.000 kilomètres carrés. Population : 1.500.000 habitants. Budget : Administration locale, 4.370.000 francs. Chemins de fer, 940.000 francs.

La Guinée, chef-lieu Konakry, se divise en dix-sept cercles : Rio-Nunez, Rio-Pongo, Dubréka, Mellacorée, Kindia, Ouassou, Timbo, Labé, Cadé, Yambéring, Kankan, Siguiri, Kouroussa, Kissidougou, Faranah, Beyla, Dinguiné.

Commerce en 1905 : Exportations, 14.802.063 francs; Importations, 13.675.236 francs. Total, 28.675.299 francs.

Produits exportés : Caoutchouc, gomme copale, palmiste, cire, arachides, karité.

Produits importés : riz, sucre, sel, savon, tabac en feuilles, bois de construction, chaux et ciment, fer, cuivre, tissus.

Budget :	1895....	F. 607.248	1901....	F.	3.744.461
	1898....	1.769.086	1904....		6.520.404

Chemin de fer de Konakry au Niger : en exploitation : 165 kilomètres ; longueur construite : 195 kilomètres.

Chemin de fer de Konakry au Niger : assemblage des planchettes du tracé, du kilomètre 10 au kilomètre 23, avec deux profils en long donnant la déclivité et le kilométrage.

Carte Schématique des communications télégraphiques de la Guinée française, indiquant par des poteaux télégraphiques de hauteur croissante, et par des isolateurs de plus en plus nombreux le développement des lignes.

Une carte indique le bureau des postes, les lignes télégraphiques existantes ou projetées, les câbles français ou étrangers.

Recettes postales :	1895...	F. 7.060	1904...	F.	93.712
	1898...	10.763	1905...		134.195
	1901...	25.727			

indiquées par des sacs de grandeur croissante, avec une carte schématique des communications postales, donnant les bureaux de poste, les courriers extérieurs et les chemins de fer.

HAUT-SÉNÉGAL ET NIGER

Chef-lieu : Kayes. Superficie : 988.000 kilomètres carrés. Population : 4.100.000 habitants.

Le Haut-Sénégal et Niger se divise en deux parties : 1° Vingt-et-un cercles d'administration civile ; 2° Territoire militaire du Niger.

Le territoire militaire se divise en trois régions : Niamey, Tombouctou, Zinder. Les vingt-et-un cercles civils sont : Kayes, Médine, Bafoulabé, Satadougou, Kita, Bamako, Bougoumi, Sikasso, Ségou, Bobo-Dioulasso, Gaoua, Ouadagoudou, Kouri, Koutiala, Djenné, Bendiagara, Ouahigouya, Issa-Ber, Socoto, Goungou et Nioro.

Budget : 1895....	F. 2.489.623	1901....	F. 5.956.325
1898....	4.645.571	1902....	4.595.134

En 1906 : Cercles civils : F. 4.894.000.

Territoire militaire : F. 1.006.500.

Chemin de fer de Kayes au Niger : 555 kilomètres en exploitation.

Carte du réseau télégraphique et des routes postales du Haut-Sénégal et Niger, indiquant par province les lignes télégraphiques, les routes des courriers postaux, les bureaux postaux, les postes militaires ou résidences.

Commerce avec les colonies voisines : chevaux, bœufs, moutons, sel gemme, noix de kola, tissus indigènes.

Marchandises importées : tissus, sel marin, sucre, verroterie, quincaillerie, matériaux de construction.

Produits exportés : caoutchouc, coton, or, ivoire, gomme, laine, plumes de parure.

Carte économique indiquant les cultures vivrières et commerciales, la faune et les régions aurifères.

Carte minière indiquant les concessions avec un carton de la Côte d'Ivoire.

MAURITANIE

Chef-lieu administratif provisoire : Saint-Louis. Elle se divise en six circonscriptions administratives qui sont : les cercles de Trarza,

de Brakna, de Gorgonne, de Guidimaka, de Tagant, et les Établissements de la baie du Lévrier (Cap Blanc). Superficie : 325 kilomètres carrés. Population : 40.000 noirs sédentaires, 200.000 Maures nomades. Total : 240.000.

Les limites de la Mauritanie sont : au Nord, l'Adrar occidental ; à l'Est, la colonie du Haut-Sénégal et Niger ; à l'Ouest, l'Océan Atlantique, et au Sud, la colonie du Sénégal.

Produits exportés : Gomme, dattes, bétail (bœufs, moutons, chèvres), chevaux barbes, chameaux de transport, cuirs travaillés, sel gemme en barres.

Produits importés : Étoffes, cotonnades, mil, riz, sucre, thé, tabac, verroterie.

Les principales cultures sont le mil, le maïs, le tabac, les dattes, le henné, l'indigo.

Les pêcheries du Cap Blanc (établissements de la baie du Lévrier) renferment une nombreuse variété de poissons comestibles.

Le budget de la Mauritanie forme une annexe du budget général ; il s'élève pour l'année 1906 à 1.080.000 francs.

Carte de la mission archéologique du lieutenant Desplagnes dans la vallée du Niger, indiquant les chefs-lieux de résidence ou de cercle, les villages importants, et les monuments archéologiques, avec une belle série de photographies.

CONGO

Commerce. — Graphique des productions de 1900 à 1905 de la Compagnie de la N'goko Sanga.

Ivoire :

1900	1.309 kilos	1905..... ..	20.349 kilos

Caoutchouc :

1900	néant.	1905.....	72.709 kilos

Mines. — Carte de la Compagnie minière du Congo français, indiquant la région des gîtes.

Topographie. — Carte des explorations au Congo français, indiquant par des teintes la portion du pays réellement occupée en 1896 et celle occupée en 1906.

Postes et Télégraphes. — Carte indiquant les itinéraires des courriers et les modes de transport.

Carte économique, indiquant les chemins de fer, les lignes télégraphiques, la navigabilité des cours d'eau.

MADAGASCAR

Colonisation, Service topographique. — Carte générale de colonisation, indiquant les propriétés immatriculées, les concessions territoriales ou forestières, les lots de colonisation.

Travaux exécutés par le service topographique :

1898	Nombre,	531	Surface,	94.882 hectares
1904.....	»	2.170	»	115.368 »

Totaux de 1896 à 1904, nombre, 13.662 ; surface des travaux, 1.305.683 hectares.

Service des Domaines. — A. Concessions provisoires à titre onéreux : 1899, 166 ; 1904, 305 ; définitives : 1899, 133 ; 1904, 64.

Concessions provisoires à titre gratuit : 1899, 89 ; 1904, 63.

Concessions définitives : 1899, 41 ; 1904, 100.

B. — Immatriculations : réquisitions déposées : 1896, 77 ; 1904, 770. Immatriculations prononcées : 1896, néant ; 1904, 1.030.

C. — Conservation de Tananarive : réquisitions déposées par trimestre, 1897, maximum : 95 ; 1904, maximum : 84.

Titres délivrés par trimestre : 1897, maximum : 42 ; 1904, maximum : 136.

Postes et Télégraphes. — Carte des communications postales, télégraphiques et téléphoniques, indiquant les bureaux de plein exercice, les bureaux auxiliaires, les courriers maritimes, par chemins de fer, en automobile, à pied, les lignes télégraphiques ou optiques et les câbles.

Schéma du réseau électrique de Tananarive, indiquant le central télégraphique ou téléphonique, les lignes souterraines ou aériennes, les demeures et les numéros des abonnés, les guérites de coupures, les poteaux et potelets.

Travaux publics. — Plan en relief de la région Est de Tananarive à la mer, indiquant le trajet effectué de Tamatave à Tananarive en chaloupe, en chemin de fer, en automobile, au 1er janvier 1906.

Enseignement. — 1904 : Écoles professionnelles de Tananarive : Élèves présents au 31 décembre : 218. Élèves sortis : 590. Total : 808.

Carte scolaire indiquant les écoles officielles, les écoles privées, les écoles primaires et les populations d'âge scolaire, ou celle des écoles officielles ou des écoles privées.

Tananarive. — 50.000, population d'âge scolaire de la circonscription administrative ; 10.000, population des écoles privées ; 6.000, population des écoles officielles.

Démographie. — Carte administrative scolaire et démographique indiquant les écoles protestantes, françaises ou étrangères, les écoles officielles et les missions.

Un carton montre la répartition des tribus avec les colonies Imérina ou Betsiléo.

Un graphique comparatif des naissances et des décès dans les diverses provinces de l'île pour 1904 indique une population totale de 2.678.000 habitants.

Total des naissances : 46.840 ; total des décès : 38.435.

Tamatave. — Population : Européens et assimilés, 1898 : 2.558 ; 1904 : 3.163 ; Indigènes, 1898 : 2.424 ; 1904 : 8.646.

Série de graphiques indiquant les droits de marché, le nombre de têtes abattues, et les recettes de l'abattoir municipal, les décès par année et par âge, les principales maladies, l'état civil indigène, la fréquence des principales maladies, les naissances, les décès, l'état hygrométrique de l'île, les températures maxima et minima, la proportion des colons commerçants et industriels, les exportations de 1901 à 1905, les principaux produits importés par le port de Tamatave, le cabotage, les importations et les exportations de 1901 à 1904.

Commerce. — Tamatave : Exportations, 1902 : 5.506.525 francs ; 1905 : 10.081.114 francs. — Importations, 1902 : 17.223.846 francs ; 1905 : 10.463.418 francs.

Tananarive. — Série de graphiques indiquant le nombre d'affaires jugées par les tribunaux indigènes depuis 1896, l'état du service de la voirie depuis 1899 et les recettes effectuées au marché de la ville

depuis 1896, le nombre de journées d'hospitalisation des malades indigents à l'hôpital militaire depuis 1899, les décès européens, la population européenne, militaires non compris, depuis 1896, les recettes effectuées à l'abattoir municipal depuis 1898.

Haras. — Graphique indiquant le nombre de juments saillies au haras de Tananarive et de produits déclarés de 1898 à 1904.

1898 à 1899...	Juments saillies....	35.	Produits...	10
1903 à 1904...	» »	216.	» ...	78

Élevage. — Carte indiquant par des cercles l'importance de l'élevage dans les grands centres :

	Bovidés	Suidés	Ovidés et Caprins
	—	—	—
Fianarantsoa....	17.700	14.700	8.400
Ankazaabo.....	17.200	3.000	7.400
Tananarive.....	10.000	12.000	9.500

Carte des cultures, forêts et concessions indiquant par des teintes les forêts, les rivières, les marais, les plantations de raphia, tabac, canne à sucre, les cultures riches, les cultures vivrières.

Agriculture. — Carte indiquant par teintes les régions cotonnières et les stations agricoles du Gouvernement général.

Carte du commerce des mines et des voies de communication, en 1905, indiquant les permis de recherches, les permis d'exploitation, les gisements de fer, de nickel et de charbon, le mouvement à l'importation et à l'exportation des centres, de la côte et de l'intérieur.

Tamatave. — Commerce total : environ 20.544.532.

Tananarive. — Importation : 12.100.000 ; exportation : 16.000.000.

Service des Mines. — Situation au 1er octobre 1905, indiquant les permis de recherche, les bornages, les exploitations et les circonscriptions minières.

Carte géographique et minière indiquant les séries des terrains géologiques, les gisements d'or, de fer, de cuivre, de zinc, de plomb, de nickel, d'antimoine, de manganèse, de charbon, de soufre, de bitume, de graphite, de calcaire, d'ardoise, de mercure, d'eaux minérales, de pierres précieuses.

Exploitation aurifère. — 1897, 79 kilog. 115; 1900, 1.114 kilog. 503; 1904, 2.585 kilog. 601, indiqués par des cubes en bois doré, de volume croissant.

Carte indiquant l'avancement des travaux géodésiques en 1905, avec tous les sommets de triangulation.

COTE DES SOMALIS

Commerce. — 1899 : importations, 3.024.355 francs; exportations, 1.391.500 francs. Total de la part de la France, 1.529.437 francs. 1904 : importations, 12.666.338 francs; exportations, 16.498.079 francs. Total de la partie de la France, 3.424.593 francs.

Chemin de fer. — Compagnie impériale des chemins de fer éthiopiens. Ligne de Djibouti à Diré-Daoua : 309 kilomètres. Recettes mensuelles, 1903 maxima : décembre, 71,000 tonnes; minima : avril, 18.000 tonnes. 1904 maxima : février, 114.000 tonnes; minima : mai, 57.000 tonnes. 1905 maxima : décembre, 119.000 tonnes; minima : avril, 51.000 tonnes.

Recettes totales annuelles : 1903, 458.125 francs; 1904, 846.240 francs; 1905, 1.065.092 francs.

GUYANE FRANÇAISE

Graphique indiquant le commerce extérieur de la Guyane française.

Importations 1895 à 1904

1895.....	F. 10.979.000	1900.....	F. 8.953.000
1896.....	8.657.000	1901.....	11.227.000
1897.....	9.427.000	1902.....	9.184.000
1898.....	10.208.000	1903	10.468.000
1899.....	11.382.000	1904	11.692.000

Moyenne des dix années : importations totales, 10.218.000 francs; importations de France, 6.759.000 francs; importation des colonies, 327.000 francs; importations de l'étranger, 3.132.000 francs.

Exportations 1895 à 1904

1895.....	F. 8.986.000	1900.....	F. 6.497.000
1896.....	8.986.000	1901.....	8 539.000
1897.....	7.118.000	1902.....	4.954.000
1898.....	6.816.000	1903.....	12.330.000
1899.....	6.769.000	1904.....	10.654.000

Moyenne des dix années : Exportations totales, 8.854.000 francs ; exportations françaises, 8.401.000 francs ; exportations coloniales, 24.000 francs ; exportations étrangères, 429.000 francs.

Exportations diverses : cannes, écailles, plumes, vessies natatoires, essences, boissons, quartz aurifère, 133.000 francs.

Exportation de l'Or :

En 1876...	1.853	Kilogrammes.	Valeur,	5.574.000	francs
1877...	1.663	»	»	4.899 000	»
1878...	1 764	»	»	5.262.000	»
1879...	2.151	»	»	6.453.000	»
1880...	2.803	»	»	8.409.000	»
1881...	1.953	»	»	5.859.000	»
1882...	1.621	»	»	4.863.000	»
1883...	1.894	»	»	5.682.000	»
1884...	1.953	»	»	5.859.000	»
1885...	1.655	»	»	4.965.000	»
1886...	1.597	»	»	4.791.000	»
1887...	1.785	»	»	5.355.000	»
1888...	2.338	»	»	6.114.000	»
1889...	1.397	»	»	4.191.000	»
1890...	1.335	»	»	4.005.000	»
1891...	1.520	»	»	4.560.000	»
1895...	2.758	»	»	8.274.000	»
1896...	3.056	»	»	9.168.000	»
1897...	2.599	»	»	7.797.000	»
1898...	2.321	»	»	6.963.000	»
1899...	2.290	»	»	6.870.000	»
1900...	2.170	»	»	6.510.000	»
1901...	2.928	»	»	8.780.000	»
1902...	4.246	»	»	12.730.000	»
1903...	4.325	»	»	12.975.000	»
1904...	3.489	»	»	10.467.000	»
1905...	3.321	»	»	9.963.000	»

Moyenne décennale 1876 à 1885,	1.928 kil.	Valeur,	5.784.000	francs
Moyenne décennale 1886 à 1895,	2.070 kil.	»	6.210.000	»
Moyenne décennale 1896 à 1905,	3.075 kil.	»	9.225.000	»

Inscription indiquant la quantité d'or exportée pendant ces trente dernières années :

Période de 1875 à 1905 inclus :	70.000 kil.	Valeur,	200.000.000	francs
Période de 1896 à 1905 »	31.000 kil.	»	89.000.000	»
Période de 1886 à 1895 »	21.000 kil.	»	60.000.000	»
Période de 1876 à 1885 »	18.000 kil.	»	51.000.000	»

Tableau général de comparaison représentant les diverses phases de la population pénale depuis l'introduction de la transportation et de la rélégation en Nouvelle-Calédonie, 1864-1888-1905.

TRAVAUX

Le plan général de l'Exposition, une fois les études et devis achevés, fut soumis à la Commission des Travaux dans les premiers jours de décembre 1904; il était l'œuvre de M. Muller, architecte en chef, et de M. Bentz, architecte-adjoint. Une sous-commission nommée à cette occasion pour étudier la question de savoir s'il n'y aurait pas lieu de nommer un entrepreneur général répondit par la négative. Aussitôt que le terrain fut définitivement remis à notre Administration, les travaux commencèrent. La Commission des Plantations se mit en même temps à l'œuvre.

Il ne s'agissait pas de faire un simple nivellement de terrain. Le sol à aménager était coupé en deux par un, ou plutôt deux béals. On appelle ainsi dans le Midi un cours d'eau servant à arroser les propriétés qu'il traverse, en fournissant en même temps la force motrice aux usines établies sur son parcours. Les riverains possèdent sur les béals des droits dont ils sont forts jaloux, et portant sur le volume d'eau, la section sur la cuvette, les écluses, le curage, etc... Comme il était naturel de s'y attendre, nous eûmes à engager, à cause de ces béals, des pourparlers laborieux, à faire procéder à des expertises judiciaires, etc., etc.... Le lit du chenal fut

remplacé par un chenal couvert en ciment armé, et donna par la suite, tant au point de vue de la pente que du débit, toute satisfaction. Dès que le canal fut prêt, le lit du béal fut comblé. Ces travaux ont été étudiés et dirigés par M. Guinard, ingénieur, qui s'en tira tout à son honneur.

Il y avait encore à supprimer des cultures, à établir une piste nouvelle autour du nouveau champ de manœuvres, qu'il fallut recouvrir presque en entier d'une couche de machefer bien tassée, de façon qu'elle fût parfaitement utilisable pour la cavalerie.

Enfin, il y restait à installer un point d'accès sur le ruisseau du Jarret, et des barrières autour de l'emplacement; à aménager la villa Tardieu en magasin d'habillement pour remplacer celui établi précédemment au château Duplessis; à installer des water-closets et des fontaines d'eau potable, etc. L'ensemble de ces travaux fut exécuté de janvier 1904 à février 1905.

Les adjudications eurent lieu au fur et à mesure des besoins, en même temps que se tenaient les réunions des Commissaires et celles du Comité supérieur.

L'emplacement même de l'Exposition, l'ancien champ de manœuvres du Rouet, comprenait 24 hectares environ au début. (Ce chiffre fut augmenté par la suite). Il était parsemé de quelques bouquets d'arbres, entouré sur deux côtés d'une allée de platanes, en partie gazonnée, mais presque partout le sol avait été durci et rendu imperméable par le passage continuel de la cavalerie. Comme, à chaque pluie, il se transformait en marécage, un des premiers soins du service des Travaux fut d'y installer un réseau d'égouts en tuyaux de grès, suivant les allées principales et se réunissant dans un collecteur central en maçonnerie longeant la grande avenue et allant se déverser à l'émissaire du Prado. Il fallut ensuite, par des remblais partiels et par des décapements de terrain, établir un nivellement rationnel de ces deux allées, permettant un écoulement facile des eaux de surface.

Les allées furent tracées, bordées de plantations d'arbres qui réussirent d'une façon remarquable, et de caniveaux pouvant amener les eaux aux bouches d'égouts ; elles furent chargées en mâchefer, puis en gravier et sable. Les pluies diluviennes qui tombèrent à plusieurs reprises pendant la durée de l'Exposition ne causèrent aucun dommage. Quant à l'installation des jardins et des plates-bandes, elle put se faire sans apport de terre trop considérable, le sol étant en

majeure partie composé de terre végétale, de sorte qu'il ne se produisit plus de défoncement de terrains.

Les canalisations d'eau donnèrent lieu à des travaux assez importants : M. Espitallier, directeur du canal, assura ce service. Il fallut établir une canalisation en fonte de 2.000 mètres de longueur, sur 30 centimètres de diamètre, pour la conduite mère, qui prenait l'eau au village de Saint-Tronc, entre le Cabot et Sainte-Marguerite. A son arrivée sur l'emplacement de l'Exposition, cette canalisation, pourvue d'une forte vanne de commande, se divisait en deux branches contournant le Grand Palais, chacune desquelles se subdivisait en nombreux tuyautages desservant toutes les parties de l'Exposition, alimentant les cent bouches d'arrosage des allées, les postes d'incendie des divers palais, les restaurants, cafés et exposants de toutes sortes usant de l'eau potable, plus douze bornes-fontaines qui recevaient l'eau de la canalisation à son arrivée et dont le débit était de 100 litres à la seconde.

Un des premiers travaux exécutés fut la clôture du champ de manœuvres, en bois à clairevoie, avec motif décoratif sur les boulevards Rabatau et Michelet, et simple par derrière. Des guichets, avec bureau de vente des tickets furent installés au Rond-Point du Prado, et trois entrées secondaires furent établies, dont deux au boulevard Rabatau et une au boulevard Michelet. Enfin, sur divers points, on installa des water-closets et des urinoirs.

Nous examinerons les bâtiments des diverses colonies lorsque nous en viendrons à l'étude de chacune d'entre elles ; ici, il nous suffira de mentionner la construction du Grand Palais de l'Exportation qui couvrait une superficie de 1 hectare, et était à la charge du Commissariat général. La partie centrale, mesurant environ 3.500 mètres carrés, fut exécutée en charpente métallique ; les galeries de pourtour et le pavillon central reçurent des charpentes en bois, étant donné le prix élevé de la construction métallique.

La partie centrale, fut, à la suite d'une adjudication restreinte entre six des principales maisons de construction métallique de France, adjugée à la Maison de construction de Levallois-Perret, qui s'engageait à exécuter et mettre au levage le grand hall dans un délai de cinq mois et demi. Cet engagement fut ponctuellement tenu. Les constructions en bois, couvertures, revêtement, etc., furent confiées, également par adjudication, à M. Faron, entrepreneur de travaux

publics à Marseille, qui, au bout de quatre mois, et avec l'autorisation de l'Administration, céda son entreprise à M. Haour, entrepreneur de travaux publics à Paris et à Lyon. Le Grand Palais, commencé le 15 juillet 1905, fut terminé le 15 mars 1906. Mais nous pûmes en faire la remise officielle à la Commission de réception des Produits, dès le 26 janvier 1906. Comme à ce moment, l'affluence des exposants était plus grande que ce qu'il était possible de prévoir, et que le Grand Palais ne pouvait les contenir tous, il fallut décider la construction d'annexes.

La partie décorative en staf fut exécutée par M. Raynaud, sculpteur à Paris ; quant au pavillon central, nous décidâmes, au cours des travaux, d'en faire, au lieu d'un vestibule monumental, une salle des fêtes dont la décoration artistique fut particulièrement heureuse.

Les artistes qui y concoururent, ainsi qu'à celle de l'ensemble, furent MM. Jean Hugues, statuaire, auteur de la statue couronnant le Grand Palais ; Constant Roux, auteur de la grande composition figurant Marseille et placée devant la niche centrale ; Aldebert, auteur des figures placées au-dessus des entrées ; MM. Montenard, Moutte et Michelon avaient peint les toiles marouflées dans la salle des fêtes, dont M. Vivès-Apy avait exécuté les fresques ; M. Poujol, de son côté, exécuta les écussons des grandes villes de France placés dans les entrecolonnements de la façade ; la maison Boulenger et Cie avait fourni la belle rosace en mosaïque formant le centre du carrelage de la salle des fêtes ; la maison Granoux, les bronzes d'éclairage, et M. Rebuffat exécuta la cascade et les vasques en ciment d'où jaillissaient les fontaines lumineuses. Devant le centre du Grand Palais, ces fontaines furent installées par la maison Henri Beau et Cie, de Paris ; le fonctionnement de ce château d'eau était assuré en partie par l'eau arrivant directement des canalisations, et en partie par un relèvement d'eau opéré au moyen d'un puissant corps de pompe actionné par l'électricité, fourni gracieusement par la maison Worthington et Cie.

L'éclairage de l'Exposition était au gaz et à l'électricité. C'est M. Picou, ingénieur, chargé des installations électriques à l'Exposition de 1900, qui s'acquitta des mêmes fonctions à Marseille. Le courant fut fourni par trois groupes de générateurs absolument distincts : 1° Un groupe à vapeur de 100 kilowatts, installé

à l'usine électrique de la Compagnie du Gaz, boulevard Rabatau, et dont le courant était amené dans l'enceinte de l'Exposition pour y être ensuite distribué suivant les besoins ; 2° un groupe de 150 kilowatts, installé dans l'enceinte même de l'Exposition, près de l'entrée du boulevard Rabatau ; 3° un groupe électrique de 150 kilowatts, installé dans l'enceinte de l'Exposition, en bordure du chemin de Sainte-Marguerite, et alimenté par les câbles des tramways, passant sur ce chemin. Ces trois groupes se prêtaient mutuellement appui dans le cas d'accident survenu à l'un d'eux ; mais le dernier ne pouvait être utilisé qu'en service extraordinaire, par suite de l'opposition que présentait le service du contrôle des Tramways pour son emploi au service courant, de sorte que nous ne pouvions guère compter en temps ordinaire que sur 250 kilowatts, soit 400 chevaux environ. Ce chiffre étant inférieur aux besoins généraux, nous eûmes recours au gaz pour compléter l'éclairage qui comportait cependant 100.000 bougies, soit 25.000 lampes. La Compagnie Méridionale d'Éclairage et de Force, et la Compagnie du Gaz de Marseille, fournissaient le gaz et le courant électrique.

A gauche et à droite de l'entrée se dressaient deux serres, dont l'une avait été élevée aux frais du Commissariat général, et dont l'autre, couvrant 200 mètres carrés, avait été fournie gracieusement par M. Comte, constructeur à Saint-Just, à titre d'exposant.

Le bâtiment appelé le Château Duplessis, qu'il avait fallu aménager presque entièrement à neuf, fut livré aux services généraux de l'Exposition, en septembre 1905.

La marche des travaux se déroula normalement ; il ne se produisit comme accident qu'une assez forte bourrasque qui causa quelques dégâts sans grande importance au Grand Palais, et, en novembre 1905, une grève des ouvriers charpentiers. Les ouvriers qui travaillaient à l'Exposition ne s'étaient d'ailleurs pas mis en grève par mécontentement de la situation qui leur était faite, puisque nos entrepreneurs leur donnaient 0 fr. 80 de l'heure, alors qu'en ville ils n'étaient payés que 0 fr. 65 ; ils se mirent en grève simplement par esprit de solidarité avec leurs camarades de la ville. Cette grève occasionna un retard de trois semaines que l'on put, en se pressant un peu, rattraper par la suite.

La direction de l'ensemble de ces travaux fut assurée par MM. Muller et Bentz, par M. Despagnat comme directeur général ;

M. Rambert, inspecteur des études, et M. Courtasse, inspecteur. Les mémoires, préalablement vérifiés, ont été adressés à M. Bachellery, reviseur général à Paris, et nous sommes heureux de dire que les règlements n'ont donné lieu à aucune difficulté sérieuse, et ont pu s'opérer presque tous à l'amiable.

Les bâtiments étant en location, leur démolition n'occasionna d'autres frais que l'enlèvement des décorations et staf, lesquels avaient été exécutés, pour la plupart, par des maisons de Paris n'ayant pu prendre l'engagement de venir les démolir.

Quant aux travaux d'aménagement, de canalisations de toutes sortes, plantations, etc., il n'y a pas eu lieu de les détruire ; nous avons le plaisir de pouvoir en faire bénéficier la ville de Marseille ; cette dernière ayant décidé, d'accord avec le Gouvernement, que l'emplacement de l'Exposition serait conservé comme parc public, avec annexes de l'Institut colonial.

Pendant que la Métropole se préparait ainsi à recevoir les produits des colonies, ces dernières ne restaient pas inactives. A la date du 30 mars 1904, nous avions notifié notre nomination et celle de notre collègue M. le docteur Heckel, à MM. les Résidents supérieurs, Gouverneurs généraux et Gouverneurs, leur indiquant l'importance que devait avoir l'Exposition, non seulement au point de vue colonial, mais encore au point de vue du développement de notre marine marchande. Le 26 août de la même année, nous leur annonçâmes que l'emplacement de l'Exposition était définitivement arrêté, et nous leur demandâmes de fixer la surface nécessaire à chaque colonie ; en décembre, on put leur expédier un plan général, et, le 10 février 1905, leur adresser des exemplaires du règlement et de la classification, avec des formules de demandes d'admission.

En Indo-Chine, des comités locaux étaient constitués dans chacune des provinces, en même temps que la Direction du Commerce et de l'Agriculture préparait sa merveilleuse exposition. Partout ailleurs, en Afrique Occidentale, à Madagascar, au Congo et dans nos anciennes colonies, on prenait toutes les mesures pour réunir de précieux documents. Le Gouverneur général de l'Algérie et le Résident supérieur de Tunisie donnaient à nos deux possessions une vigoureuse impulsion pour leur participation à notre œuvre ; et

partout les architectes désignés préparaient leurs plans pour n'avoir plus qu'à se mettre à l'ouvrage dès leur arrivée à Marseille.

Au point de vue de l'organisation générale, il faut ajouter ici que, sur notre demande, M. le Ministre des Colonies avait invité son collègue du Commerce à se mettre d'accord avec le ministre des Finances pour l'élaboration d'un décret constituant en entrepôt réel des douanes les locaux affectés à l'Exposition. Ce décret fut soumis par le ministre intéressé, à la signature de M. le Président de la République, le 12 janvier 1905, et publié le 21 du même mois au *Journal Officiel*. Aux termes de ce décret, les locaux affectés à l'Exposition Coloniale et Nationale de Marseille se constituaient en entrepôt réel des douanes ; les marchandises destinées à cette Exposition devaient être expédiées directement sur les locaux y affectés, sous le régime du transit international et du transit ordinaire pour tous les bureaux ouverts à cette opération. Les expéditions devaient avoir lieu sans visite à la frontière.

Pour compléter ces dispositions, nous avions demandé au Maire de Marseille de vouloir bien faire prendre par le Conseil Municipal une décision en vue d'exonérer des droits d'octroi les marchandises ou objets destinés à l'Exposition, ainsi que les matériaux devant servir à la construction et à l'aménagement des différents palais et pavillons.

Une circulaire fut adressée aux grandes Compagnies de Navigation, pour leur demander de nous prêter leur concours bienveillant, en facilitant, par une importante réduction, le transport des produits destinés à l'Exposition, ainsi que des indigènes.

Toutes ces Compagnies, dont plusieurs ont d'ailleurs leur siège social à Marseille, ont répondu avec le plus grand empressement à notre appel, et nous sommes heureux de les en remercier.

La *Compagnie des Messageries Maritimes* accorda une réduction de 30 o/o tant à l'aller qu'au retour, sur le fret des colis destinés à l'Exposition. Elle fit également bénéficier d'une réduction de 30 o/o sur le prix net de leur passage, les membres de l'Exposition, les ouvriers des sections et les indigènes des colonies françaises envoyés à titre officiel. Elle signala, en outre, que, depuis le 1er janvier 1902, elle avait inauguré l'émision de billets d'aller et retour, dont la durée de validité était étendue à deux années, billets établis sur la base d'une place et demie pour les deux trajets, aller et retour.

La *Compagnie Marseillaise de Navigation à Vapeur* (Fraissinet et Cie) fit bénéficier les exposants, les ouvriers des sections et les indigènes envoyés à titre officiel, ainsi que les produits exposés d'une réduction de 40 o/o sur les prix nets des tarifs de passage et de fret en vigueur au moment de l'Exposition.

La *Société Générale de Transports Maritimes à Vapeur* accorda aux voyageurs, c'est-à-dire aux exposants, aux ouvriers des sections et indigènes envoyés à titre officiel, se rendant à l'Exposition Coloniale, une réduction de 30 o/o à l'aller et au retour sur le prix net de son tarif de passage (la part des frais de nourriture et de logement restant sans réduction). Quant aux marchandises et aux objets expédiés, elle les fit bénéficier de la gratuité de transport au retour, l'aller ayant payé les prix ordinaires de ses tarifs.

Ces facilités s'appliquaient exclusivement aux lignes que la Compagnie dessert entre l'Algérie, la Tunisie et Marseille.

La *Compagnie Cyprien Fabre et Cie* accorda pour les marchandises provenant de la Côte Occidentale d'Afrique, une réduction de 25 o/o tant à l'aller qu'au retour.

Les *Chargeurs Réunis* accordèrent une réduction de 50 o/o sur les prix de fret de leur tarif à l'aller et au retour.

La *Compagnie Havraise Péninsulaire de Navigation à Vapeur* accorda une réduction de 30 o/o sur le prix de ses tarifs pour le transport des marchandises, tant à l'aller qu'au retour.

Enfin, la *Compagnie Générale Transatlantique* et la *Compagnie de Navigation Mixte* accordèrent une réduction de 30 o/o sur le prix de leurs tarifs pour le transport des marchandises, à l'aller et au retour.

Afin de faire connaître à l'avance notre Exposition dans le public et dans les milieux compétents ou plus particulièrement intéressés, nous avions organisé un service de publicité à Paris, dans toute la région du Sud et du Sud-Ouest de la France, en même temps que tout le long de la Côte d'Azur.

Au mois de juillet 1905, nous étions allé en personne faire des conférences devant la Chambre de Commerce de Lyon, et devant la Chambre de Commerce de Bordeaux ; nous chargions en même temps notre chef de cabinet, M. Henri Malo, de faire de même dans nos principales villes et ports du Nord, de l'Ouest, du Centre et du Sud ; d'autre part, profitant de l'internationalité de la section d'Océanographie et des pêches maritimes (voir plus loin, page 179), nous

chargeâmes de missions en Allemagne, Danemark et Suède, M. Charles Bénard, commissaire de cette section et M. Perez ; en Angleterre, Écosse et Irlande, M. Henri Malo, commissaire-adjoint de la Section d'Océanographie ; en Belgique et Hollande, M. Manley Bendall, membre de la Commission d'organisation, et en Portugal, M. Arné, membre de la même commission. Ce fut là une excellente publicité, toutes ces conférences et missions ayant été signalées dans la presse ; nous eûmes grandement lieu de nous féliciter, par la suite, de l'avoir provoquée. De son côté, M. Jacques Léotard, secrétaire de la Société de Géographie à Marseille, avait profité du Congrès de Géographie de Saint-Étienne pour y parler longuement de nos projets.

Pendant toute cette période préparatoire, les chantiers de l'Exposition reçurent à plusieurs reprises la visite de différents personnages qui s'intéressaient à l'avenir de l'œuvre ; ce fut d'abord, le 15 avril 1905, M. Beau, chef du Cabinet du Ministre des Colonies, accompagné de M. Millot, sous-chef de cabinet, lesquels représentèrent leur Ministre, empêché de venir lui-même au dernier moment. En juin, M. Beau, gouverneur général de l'Indo-Chine, posa la première pierre des palais de cette colonie ; le même mois, M. Le Hérissé, député-rapporteur du budget des Colonies visita les chantiers. Au mois de juillet, M. le général Galliéni, gouverneur de Madagascar posa la première pierre du palais de Madagascar ; au mois de septembre, M. Roume, gouverneur général de l'Afrique occidentale française, vint se rendre compte sur place des travaux en cours. Quelques jours plus tard, ce furent le Maire et le Conseil municipal de Marseille qui vinrent en corps ; il en fut de même au mois de novembre, pour M. Nicolas Estier, président du Conseil général, et pour les membres de l'Assemblée départementale. Au mois de décembre, M. Augagneur, le nouveau gouverneur général de Madagascar, vint à son tour, au moment de s'embarquer pour rejoindre son poste. A cette fin d'année 1905, les chantiers furent également visités par un groupement important des membres du Syndicat de la Presse coloniale de Paris, leur Président en tête, par M. Étienne, ministre de la Guerre, par M. Jonnart, gouverneur général de l'Algérie, par la reine Ranavalo, au retour du voyage qu'elle venait de faire en France ; enfin, dans les mois qui précédèrent immédiatement l'ouverture de l'Exposition, nous signalerons encore M. Pichon, résident supérieur de France à Tunis, accompagné de Mme Pichon ; M. Doumer, député,

ancien gouverneur général de l'Indo-chine ; un groupement des étudiants allemands de l'École de commerce de Cologne, venus au mois de mars à Marseille, et M. Eduard Woermann, Directeur de l'*Ost Africain Linie* de Hambourg.

A la simple inspection des travaux en cours, tous ces visiteurs comprirent l'extension et l'importance que devait avoir l'Exposition Coloniale de Marseille et prodiguèrent leurs encouragements aux organisateurs, en même temps qu'ils emportaient dans les pays où ils se rendaient une excellente impression dont l'Exposition bénéficia par la suite.

CHAPITRE III

INAUGURATION

L'inauguration officielle eut lieu à la date fixée, le 14 avril 1906. L'aménagement des allées et des jardins, les constructions de toutes sortes étaient entièrement terminées ; il en était de même de l'aménagement intérieur des palais et pavillons, à quelques rares exceptions près ; et nous sommes heureux de dire que, grâce à l'activité de nos collaborateurs et au bon vouloir de tous, jamais, à notre connaissance, exposition ne fut plus avancée, le jour de son inauguration officielle.

La cérémonie fut favorisée par un temps magnifique. Les autorités gouvernementales n'avaient pu se rendre à Marseille, par suite de l'approche des élections législatives ; mais le gouvernement avait tenu à donner à l'Exposition un témoignage particulier de l'intérêt qu'il lui portait, et, sur l'ordre de M. Thomson, Ministre de la Marine, six vaisseaux de l'escadre de la Méditerranée, le *Suffren*, le *Saint-Louis*, le *Du Chayla*, le *Kléber* et les contre-torpilleurs *Arc* et *Sarbacane*, sous les ordres de M. le Vice-amiral Touchard, étaient arrivés au petit jour et s'étaient embossés dans la rade d'Endoume.

M. le général Cerutti, Syndic de Gênes, le général Dodds, M. Maillard, maire du Havre, M. Dumont, maire de Dunkerque, M. Escartefigue, maire de Toulon, s'étaient rendus à Marseille. M. Pichon, alors résident supérieur de Tunisie, ne put arriver de sa Résidence que le lendemain, 15 avril.

A midi, M. le Maire de Marseille offrit un déjeûner au Palace Hôtel de la Corniche, en l'honneur de ces visiteurs, ainsi que des

autorités locales : MM. Mastier, Préfet des Bouches-du-Rhône, les généraux Mathis et Du Moriez, Pénissat, administrateur de la Marine, Desbief, président de la Chambre de Commerce, et le haut personnel de l'Exposition. A la fin de ce repas, plusieurs allocutions furent prononcées, puis les convives se rendirent à l'Exposition.

La cérémonie eut lieu à 3 heures ; nous eûmes l'honneur de recevoir, à la grande entrée du Rond-Point du Prado, où des détachements de troupes formaient la haie, M. Chanot, Maire de Marseille, et ses invités, auxquels se joignirent alors M. Saint-Germain, sénateur, président du Conseil d'Administration de l'Office Colonial, M. Estier, président du Conseil général, plusieurs membres du Parlement, etc.

Dans la salle des fêtes du Grand Palais étaient déjà réunis les membres des corps élus, des corps consulaires, tous les groupements notables de la Ville et du Département, et les membres d'une mission de mandarins cochinchinois. Le haut personnel du Commissariat général et des Commissariats coloniaux nous entouraient ; en qualité de commissaire général, nous prononçâmes alors le discours suivant, que nous reproduisons ici comme étant le résumé le plus concis de ce que nous avions fait jusqu'à cette heure, de ce que nous nous étions proposés et nous proposions encore d'accomplir, et de mener à bien

« Messieurs,

« Une partie de notre Exposition étant internationale, mon premier devoir est de saluer respectueusement le corps consulaire et de prier Messieurs les Consuls de transmettre à leurs gouvernements respectifs l'expression de notre profonde reconnaissance pour le précieux appui qu'ils ont bien voulu nous prêter.

« Je salue M. Bidlingmaier, délégué officiel de l'Allemagne ; M. Lecointe, second de l'expédition de *La Belgica*, délégné officiel de la Belgique ; le capitaine Wilson Barker, commissaire de la Grande-Bretagne ; le docteur Herbert Fowler, secrétaire général et M. Bruce, chef de l'expédition de la Scotia ; M. Bernich, conseiller intime et délégué de S. A. S. Mgr le Prince de Monaco ; M. Max Weber, délégué officiel des Pays-Bays, et sa courageuse femme, biologiste distinguée ; M. Richard, délégué du Portugal.

« Je salue l'honorable syndic de Gênes, le général Alberto Cerutti, et je le prie d'être assuré de toute la part que nous prenons aux épou-

vantables catastrophes résultant de l'éruption du Vésuve, et de notre traditionnelle sympathie pour son pays.

« Je salue le général Dodds, si aimé de tous les coloniaux et que nous avons été si heureux d'acclamer, les premiers, à son retour du Dahomey.

« Je salue M. le maire de Dunkerque et M. le maire du Havre, à qui, dans quelques jours, je rendrai sa visite et que j'aurai l'honneur de recevoir à bord de *la Provence*, qui va effectuer son premier voyage aux Etats-Unis.

« Le projet d'une Exposition coloniale à Marseille date déjà de plusieurs années. Dès 1901, mon honorable collègue, M. le docteur Heckel, lançait cette idée dans la presse et les milieux coloniaux et, le 28 octobre 1902, le Conseil municipal émettait le vœu d'une Exposition coloniale en 1906.

« Quelques jours auparavant, dans une réunion des syndicats, groupés autour de la Société pour la Défense du Commerce, M. Ad. Fouque, rapporteur du projet de création du Syndicat d'Initiative de Provence, indiquait aux applaudissements de l'assemblée qu'un des premiers actes du syndicat en formation devait être la recherche des voies et moyens pour l'exécution de cette œuvre et, à peine formé, le Syndicat d'Initiative entreprit cette étude. Son président, M. Estrine, se mit en rapport avec diverses personnalités qui avaient concouru à l'Exposition universelle de 1900. S'inspirant de cette organisation même, le syndicat élabora un projet administratif et financier, qui est celui régissant notre fonctionnement actuel et ce projet fut présenté aux corps constitués, appelés dans l'esprit du syndicat, à assurer le capital nécessaire à cette entreprise, avec le concours de nos colonies.

« A la suite de ces démarches, le Conseil général votait, le 22 octobre 1903, le principe d'une subvention de 250.000 francs. Le 17 novembre, le Conseil municipal fixait à un million la participation de la ville et, peu après, le 21 décembre, la Chambre de Commerce s'inscrivait pour une subvention égale à celle du Conseil général.

« Aussitôt ce dernier vote émis, M le Maire formulait auprès du gouvernement la demande à laquelle, deux mois plus tard, le décret présidentiel du 1er mars 1904 donna satisfaction.

« C'était la première fois que, dans une Exposition ayant lieu ailleurs que dans la capitale ou à l'étranger, le commissaire général et le commissaire général-adjoint étaient nommés par décret du Prési-

dent de la République ; et, au nom de M. le docteur Heckel et au mien, j'exprime à notre gouvernement toute notre reconnaissance pour le grand honneur qui nous a été fait et le caractère officiel qui en est ainsi résulté pour notre Exposition.

« La première question qui s'imposa à notre examen a été celle de l'emplacement et elle fut résolue, non sans difficultés, par une Commission nommée à cet effet et placée sous la présidence de M. Girard-Cornillon, qui a laissé de si excellents souvenirs à notre Tribunal de Commerce, et qui préside actuellement avec tant de distinction notre Bureau de bienfaisance.

« Les terrains du Rouet étant occupés par le ministère de la guerre, je remercie le général Mathis, commandant le XVe corps d'armée, et le général du Moriez, gouverneur de Marseille, de toute la bonne grâce qu'ils ont mise à nous faciliter les moyens d'opérer le transfert du champ de manœuvres dans le voisinage.

« L'architecte en chef de la ville, M. Muller, assisté de MM. Bentz et Rambert, fut chargé, par nous, de dresser le plan général de l'Exposition, et je suis heureux de rendre hommage à l'intelligence et au goût dont il a fait preuve, non seulement dans l'élaboration du plan, mais dans son exécution. J'ajouterai que M. Despagnat, directeur général des travaux, dont nous avions pu apprécier toute la compétence et le dévouement en 1900, nous a rendu les plus éminents services.

« Le premier arbre fut planté le 10 février 1905, et nous entrâmes en contact direct avec les gouverneurs de nos diverses colonies, par l'intermédiaire du ministre, auprès duquel nous avons toujours rencontré l'appui le plus bienveillant et le plus empressé. Sous le ministère de l'honorable M. Doumergue, comme sous celui de M. Clémentel, et actuellement sous celui de M. Leygues, le Pavillon de Flore a été, pour nous, la maison la plus hospitalière, et je vous demande la permission, Messieurs, d'exprimer toute notre reconnaissance aux chefs, aux directeurs et aux nombreux employés supérieurs avec lesquels nous avons été en rapport depuis deux ans.

« Comme en 1900, j'ai trouvé en M. Morel, directeur de l'Exposition, le collaborateur le plus utile, le plus pratique et le plus avisé, et je remercie le ministère des colonies de l'avoir officiellement nommé Directeur de l'Exposition.

« Mais, Messieurs, c'est à nos vaillantes colonies, jeunes et vieilles,

c'est à nos pays de protectorat que nous devons un large tribut de reconnaissance ; sous l'impulsion de leurs distingués gouverneurs et résidents généraux, la nouvelle France a fait un effort considérable, dont vous vous rendrez facilement compte dans un instant, en visitant leurs palais. La nouvelle France n'a reculé devant aucun sacrifice pour prouver à la métropole le rôle toujours grandissant qu'elle joue dans notre mouvement commercial. Mon ancien collègue et ami, M. le sénateur Saint-Germain, dans son dernier rapport sur le ministère des colonies, évalue à près de deux milliards l'importance de nos échanges avec notre France d'outre-mer, et l'*Office Colonial*, dans ses récentes statistiques, constate que les échanges par mer, avec nos colonies, grandissent avec rapidité, et que la part de notre navigation nationale augmente proportionnellement davantage que celle de la navigation étrangère. C'est de bon augure pour l'avenir de notre marine marchande, maintenant surtout que le Parlement vient de définitivement voter la loi que nous attendions avec tant d'impatience.

« Puisque toutes nos colonies ont fait intégralement les frais de leur exposition, je tiens à remercier du fond du cœur MM. les Résidents supérieurs, Gouverneurs Généraux, Gouverneurs et Commissaires du Gouvernement qui les dirigent, chacun de leurs commissaires et chacun de leurs architectes.

« Je n'aurai garde d'oublier ici les services qui ont été rendus à notre œuvre par M. Clément Delhorbe, Directeur-adjoint, ancien commissaire de Madagascar en 1900, et colonial de vieille date.

« En dehors du comité supérieur, présidé par le maire de Marseille, et dont le vice-président actuel est M. l'adjoint délégué aux finances, et de la commission des emplacements dont j'ai déjà parlé, sept grandes commissions ont été constituées :

« la commission des finances, présidée par le comte Albert Armand, président du Syndicat des armateurs ;

« la commission du règlement présidée par M. Adrien Artaud ;

« la commission des constructions et travaux, présidée par M. Bâtard-Razelière, ingénieur en chef des ponts et chaussées maritimes ;

« la commission des publications et notices, présidée par M. Delibes, ancien conseiller général et président de la Société de Géographie, dont les vice-présidents sont : MM. Clerc, professeur à la Faculté des Lettres ; Paul Masson, professeur à l'Institut colonial, et

les secrétaires, MM. de Gérin-Ricard, correspondant du ministère de l'Instruction publique, et R. Teisseire, délégué de la Société de Géographie. Ces messieurs ont accompli un travail considérable, dont les résultats sont sur cette table et qui constitue une bibliothèque coloniale de premier ordre. Ils ont bien voulu me charger d'en offrir une collection aux principales autorités de notre département et je les ai fait relier à leur intention;

« la commission de la propagande et des fêtes, présidée par M. Fouque;

« la commission de réception des produits, présidée par M. Estrine, avec l'active collaboration de MM. Usslaub, Rocca et Gouin;

« la commission horticole des plantations et de l'ornementation florale, présidée par M. Claude Brun, et dont les vice-présidents sont MM. Montus, ancien adjoint au maire, et J. Guérin, vice-président de la Société d'Horticulture et de Botanique, et les secrétaires MM. V. Davin, chef de culture au Jardin botanique; V. Besson, viticulteur, et Bidali.

« Vous jugerez, Messieurs, en parcourant nos jardins, de la somme de travaux fournis par ces laborieux concitoyens, du goût avec lequel ils ont disposé les arbres, les plantes rares, les arbustes et les fleurs et vous en jugerez mieux encore quand l'influence des froids tardifs que nous avons éprouvés aura disparu, quand toutes les pelouses seront recouvertes d'un vert gazon et que notre beau soleil aura définitivement repris possession d'un ciel, où nous étions habitués à le voir briller de tout son éclat.

« Nous n'avons pas encore donné beaucoup de peine à la commission du contentieux, présidée par Me Talon, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats, et composée des lumières de notre barreau, mais nous lui avons naturellement soumis tous nos contrats. Je ne saurais trop remercier nos éminents jurisconsultes de leurs bons conseils et j'espère qu'ils nous permettront de recourir à eux, si besoin était, jusqu'à la clôture de l'Exposition.

« Au palais du ministère des colonies, dont les plans sont dûs à M. Sébille, a été appliquée la plus grande partie de la subvention de 150.000 francs, votée par le Parlement. Les ailes sont affectées aux divers services du ministère, ainsi qu'aux Expositions de l'office colonial, des sociétés de géographie et des associations coloniales. Au

centre, une grande salle éclairée par le haut est réservée aux peintures des orientalistes modernes, présidés par l'éminent M. Bénédite, directeur du musée du Luxembourg, et deux autres salles aux grands orientalistes anciens, tels que Delacroix, Decamps, Chasseriau, Fromentin, Fantin-Latour, Regnault, etc. Dans une autre salle sont réunies les peintures de jeunes artistes concourant pour des bourses de voyage dans une de nos colonies. Enfin, une salle spéciale, dont l'habile et dévoué M. Meyer a surveillé l'arrangement, a été consacrée à ce que j'appellerai « les reliques de nos grands explorateurs ». Cet ensemble fait le plus grand honneur à l'esprit d'initiative de M. Dumoulin, commissaire des beaux-arts au ministère des colonies, et à son adjoint M. Silbert. M. Dumoulin n'est pas seulement un peintre de talent, que je connaissais depuis longtemps, puisqu'il avait largement contribué, en 1900, à la décoration de la belle salle souterraine des Kmers de l'exposition indo-chinoise; mais c'est un organisateur de premier ordre, qui a su de plus s'assurer l'utile et fructueuse collaboration de deux amis des arts, les frères Bernheim, auxquels nous devons la belle collection des anciens orientalistes, dont je viens de parler. Nous adressons à MM. Dumoulin et Silbert; à M. Bénédite et à ses collaborateurs; à M. Meyer et à MM. Bernheim, nos plus chaleureux remerciements.

« Il me reste à vous entretenir, Messieurs, de l'Exposition internationale d'océanographie et des pêches maritimes, de l'Exposition rétrospective d'art provençal et de celle de nos industriels métropolitains.

« C'est à M. Bénard, officier de marine de réserve, membre du Conseil général de la Gironde et président de la Société d'Océanographie du golfe de Gascogne, que revient l'honneur de l'idée de la première Exposition internationale d'océanographie qui ait été faite. Nous l'avons naturellement placée sous le haut patronage de S. A. S. le prince de Monaco, qui nous a puissamment aidés dans cette difficile entreprise, et sous ceux de nos Ministres de la marine et des travaux publics. Le commissaire adjoint de M. Bénard est mon chef de cabinet, M. Malo, qui a rempli les mêmes fonctions en 1900, et qui a pendant plusieurs mois parcouru les grandes villes de France et les principales chambres de commerce, pour y donner des conférences sur l'Exposition de Marseille.

« La préparation de cette exposition internationale, Messieurs,

n'a pas été facile. Je remercie notre ministère des Affaires Étrangères et tout particulièrement le directeur politique, M. Henry, de nous avoir accrédités, auprès des gouvernements étrangers. M. Bénard et le professeur Pérez ont visité la Belgique, la Hollande, l'Allemagne, le Danemark et la Suède, pour y porter la bonne parole. M. Malo s'est rendu à diverses reprises en Angleterre. Partout ils ont reçu le meilleur accueil et les merveilles qui ont été envoyées à Marseille, les personnalités marquantes qui ont été chargées de leur classement et de leur présentation, et que je me suis empressé de saluer dès le début de mon discours, ne nous laissent aucun doute sur le retentissement qu'aura notre Exposition et les conséquences qui en résulteront pour la propagation et le développement d'une science, qui n'est qu'à ses débuts, mais que nous croyons appelée à rendre à nos pêcheurs et à nos marins les plus efficaces services.

« M. Bénard a choisi pour transporter ses belles collections un moyen peu banal. Il les a chargées à bord de ses bateaux de recherches, que montaient ses dévoués collaborateurs, M. le professeur Pérez, M. Arné, M. Cléry, MM. Barincou, père et fils, et, prenant la tête de la flottille à bord du *Daniel-Guétier*, il est venu de Bordeaux à Cette par les canaux, et de Cette à Marseille par mer. Ce hardi voyage a été effectué sans avarie et vous verrez, tout à l'heure, ces bateaux disposés tout autour du Palais de la Mer. Que M. Bénard et ses sympathiques compagnons reçoivent nos modestes félicitations.

« M. Darboux, professeur à la Faculté des sciences, M. Stephan, chef du laboratoire d'Endoume, et M. Léon Gautier, délégué pour le 5e arrondissement maritime, se sont tout particulièrement et utilement occupés de la région provençale et de nos prud'homies et ce ne sera certes pas la partie la moins intéressante du Palais de la Mer, dont les plans sont dus au jeune et habile architecte M. Fournez.

« Nous avons enfin tenu, Messieurs, à affirmer notre caractère régional, en plaçant à l'entrée de l'Exposition, dans un mas de Provence, l'étoile à sept rayons dont chacun illuminera un de nos plus beaux sites, ou l'un des coins les plus pittoresques de nos villes. Le commissaire du mas de Santo-Estello est M. Izouard, le président du Cremascle ; et l'architecte, M. Sénès. M. Moutte a peint le diorama de Marseille ; M. Casile, celui des Baux ; M. José Silbert, celui d'Aix ; M. Valère Bernard, celui d'Arles ; M. Montenard, la Sainte-Baume ; M. Vivès-Apy, Martigues, et M, Décanis, Avignon.

« Dans la salle où nous avons l'honneur de vous recevoir, vous pouvez voir le beau panneau de M. Montenard : *Marseille colonie grecque* ; celui d'Alphonse Moutte et les quatre toiles de Michelon. Dans le Palais de la Mer, les deux toiles de Maglione et celles d'Auguste Vimar. Nous avons ainsi la satisfaction d'avoir fait appel à bon nombre de nos peintres provençaux et à plusieurs de nos principaux sculpteurs, MM. Aldebert, Jean Hugues, dont l'œuvre couronne le faîte du Grand Palais : Constant Roux, avec sa statue colossale; Carli et Delanglade.

« Comment oublier, en effet, Messieurs, notre origine phocéenne! Comment ne pas nous souvenir que chez nous les arts ont toujours marché de pair avec le commerce, la marine et l'industrie ; que Marseille est la patrie de Puget; que la Provence et le Comtat, dès les xve et xvie siècles, ont été le centre d'une école de peinture qui brillait du plus vif éclat! Aussi, avons-nous applaudi des deux mains à l'initiative prise par M. Milhau, adjoint délégué aux Beaux-Arts, un groupe de Mécènes et M. Auquier, directeur du musée de Longchamp, d'organiser une Exposition rétrospective d'art provençal et n'avons-nous pas hésité à mettre à leur disposition une des ailes du Grand Palais.

« D'ailleurs, comme le dit Lenthéric, le meilleur et le plus vécu de nous-mêmes n'est-il pas notre passé? L'avenir est incertain ; l'insaisissable présent n'existe pas et l'heure même, où nous croyons être, s'ajoute fatalement à celles qui ne sont plus. Heureux ou triste, le passé seul est réel. A chaque minute, nous entrons dans l'histoire ; demain, nous serons à peine un souvenir.

« Et les souvenirs que rappellera notre Exposition rétrospective seront des souvenirs flatteurs et glorieux, et nous aurons la satisfaction, à l'occasion de notre Exposition coloniale, de renouveler la grande manifestation artistique de 1861, qui fut la première révélation des primitifs des Ecoles d'Aix et d'Avignon, et comme le prélude de la récente exposition du pavillon de Marsan.

« En m'adressant, à la fin de mon discours, aux honorables exposants métropolitains qui ont bien voulu prouver ainsi *de visu* la puissance industrielle de notre cher pays, notre reconnaissance, à leur égard, n'en est pas moins aussi profonde que vive. Cette manifestation faisait partie intégrante de notre programme, et de même que les colonies étaient venues se grouper autour de la mère-patrie et lui apporter leurs matières premières, — la mère-patrie devait avoir à

cœur de leur montrer le parti qu'elle savait tirer de ces matières premières pour les réexpédier, soit dans les colonies, soit à l'étranger, sous forme de produits fabriqués. L'exposition de notre Chambre de Commerce de Marseille, entourée de celles de nos Compagnies de navigation, apprendra au public, par ses savants graphiques, ce qu'est la puissance industrielle de notre ville, — vérité qui n'est pas suffisamment connue, surtout en France, où l'on persiste à croire, que nous ne sommes qu'un port maritime, un port de transit, tandis que nous avons eu la sagesse et l'intelligence de nous convertir en ville industrielle et de tranformer sur place la plus grande partie des produits que nous recevons de nos colonies et de l'étranger : huileries, savonneries, stéarineries, fabriques de soude et de produits chimiques, minoteries, raffineries, tanneries, raffineries de soufre, fabriques de vermouth et de liqueurs, chantiers et ateliers de construction navale, hauts fourneaux, usines à plomb, etc., etc. Toutes les industries sont représentées à Marseille, sauf celle de la soie dont Lyon possède le privilège ; mais nous avons le plaisir de recevoir dans notre port et de réexpédier à notre chère voisine, les soies brutes avec lesquelles elle produit les merveilleux tissus qui font l'admiration du monde entier. Nous remercions la Chambre de Commerce de Lyon, et son distingué président, M. Isaac, de s'être fait représenter à notre Exposition.

« La Commission de réception des produits et tout particulièrement MM. Usslaub, Rocca et Gouin se sont souvenus qu'une des plus anciennes industries marseillaises est la savonnerie, et, s'entourant des conseils du docteur professeur Heckel ; de M. Milliau et de nos savants chimistes, ils ont organisé une Exposition rétrospective des corps gras, qui sera, pour nos visiteurs, une très intéressante leçon de choses et, pour les hommes de sciences, un fécond sujet d'études.

« Je tiens à payer un juste tribut de reconnaissance à notre Directeur-Adjoint, M. Auguste Giry, un ouvrier de la première heure, qui est resté sur la brèche sans un moment de défaillance et accomplit sa rude tâche, avec autant d'intelligence que de bonne humeur et de persévérance.

« Je remercie la presse locale, sans distinction de nuances, qui nous a toujours énergiquement soutenus, et qui nous a toujours ouvert ses colonnes avec une libéralité et une largesse dont il serait difficile de ne pas être touché.

« Je remercie MM. les présidents et mes collègues du Comptoir National d'Escompte de Paris et de la Société Marseillaise d'avoir bien voulu se charger de notre service financier.

« Je remercie nos entrepreneurs et nos ouvriers et nous nous félicitons, au cours de ces travaux, de n'avoir eu que peu d'accidents à déplorer.

« A l'Exposition coloniale, nous comptons dans quelques mois, donner, comme complément, un Congrès, où tous les coloniaux, ceux de la métropole aussi bien que ceux des colonies, seront appelés à mettre en commun leurs bonnes volontés et leurs compétences pour l'étude de quelques-uns des problèmes qui se posent à l'occasion de l'organisation et de la mise en valeur de notre domaine d'outre-mer. Ce congrès, dont le secrétaire général est M. Depincé, un de mes collaborateurs à l'Union coloniale française, nous apparaît comme le couronnement nécessaire de la grande manifestation coloniale aux débuts de laquelle nous assistons. Qu'est-il, en effet, lui-même, si ce n'est une autre exposition en quelque sorte complémentaire de la première : L'exposition des méthodes et des idées après celle des résultats et des faits ? Qui pourrait nier que cette exposition-là ait aussi son utilité ? Quand nos yeux se seront remplis du spectacle des diverses richesses provenant de nos colonies, il nous restera, si nous voulons tirer de cette leçon de choses tout l'enseignement qu'elle comporte, à descendre en nous-mêmes, à nous livrer à une sorte d'examen de conscience, à constater les résultats obtenus, à faire la critique des procédés mis en œuvre pour les obtenir, à nous efforcer d'en découvrir les points faibles, à nous demander si nous n'aurions pas pu mieux réussir et comment nous l'aurions pu. Une enquête sur la valeur de notre œuvre dans le passé ; un effort vers le mieux dans l'avenir, tel est le double caractère du congrès que nous organisons pour le commencement de septembre. Nous y convions tous ceux, commerçants, industriels, armateurs, agronomes, ingénieurs, historiens, sociologues, militaires, économistes qui ont exploré les domaines si divers de l'activité et de la science coloniales. Nous les prions de nous apporter les fruits de leur expérience, les résultats de leurs observations et de leurs méditations.

« Ah ! Messieurs, pourquoi notre fête n'est-elle pas aujourd'hui complète ? Pourquoi ne célébrons-nous pas l'ouverture du Canal de jonction du Rhône à Marseille, comme Milan va célébrer le percement

du Simplon, après celui du mont Cenis et du Saint-Gothard ? Loin de moi, certes, la pensée de ne point admirer le génie des Italiens et l'ardeur qu'ils apportent dans cette lutte toute pacifique et de bon aloi qu'est la lutte économique ; mais il m'est difficile de ne pas mettre en parallèle la rapidité et la méthode avec lesquels ils procèdent au perfectionnement de leur outillage commercial, avec la lenteur désespérante, avec le décousu indiscutable que nous apportons à l'amélioration du nôtre.

« Ce n'est, certes, pas la faute de nos pouvoirs locaux si le Rhône n'aboutit pas encore dans nos ports. Pendant plus de vingt-cinq ans, Chambre de commerce, Conseil général et Conseil municipal se sont escrimés en vains efforts. Vous me permettrez même d'ajouter que je crois avoir apporté tous mes soins à cette question vitale pendant les huit années que j'ai eu l'honneur de vous représenter au Palais-Bourbon. — Ce projet a été enfin voté, quelque peu décapité par le Sénat ; mais quand se décidera-t-on à donner les premiers coups de pioche et à quelle époque ces travaux seront-ils terminés ? — Cette lenteur d'exécution leur fait perdre une bonne partie de leur effet utile et il n'y aurait rien de surprenant qu'un nouveau tunnel du Simplon, parallèle à celui déjà existant, ne fût creusé, avant que la modeste et économique péniche ne puisse venir déverser dans les flancs de nos paquebots le fret dont nous avons besoin et qui ne nous fait défaut que par suite de l'élévation des prix de transport, pour les marchandises lourdes et de peu de valeur.

« Je ne voudrais pas, Messieurs, que vous me prissiez pour un révolutionnaire ou un séparatiste, mais j'ai conscience que nous souffrons d'un excès de centralisation. Il y a longtemps qu'on s'en plaint. Talleyrand, Condorcet, Royer-Collard, Guizot, Cousin, Renan, ont signalé le mal. Les divers ministres qui se sont succédé au pouvoir dans ces derniers temps ont prononcé et prononcent des discours superbes sur les bienfaits de la décentralisation, et notre actif et aimable sous-secrétaire d'États aux Beaux-Arts, M. Dujardin-Beaumetz, en parle souvent, comme s'il y croyait. C'est un sujet du reste qui inspire tous les orateurs et qui soulève toujours d'unanimes applaudissements. Mais ce sont là de simples manifestations platoniques, car, plus nous allons, au contraire, plus on centralise.

« Le moment me paraît cependant venu de tirer les conséquences du régime sous lequel nous vivons, et d'appliquer les réformes indis-

pensables à une démocratie rationnellement organisée, de supprimer bien des rouages, certaines tutelles qui n'ont plus de raison d'être, et d'accorder aux groupes sociaux, comme la Commune et le Département, une indépendance plus grande. Je vais plus loin ; bien que ce ne soit pas ici le lieu de développer cette thèse, je suis un partisan convaincu de l'*autonomie* des grands ports de commerce.

« Vienne le moment où Paris cessera d'être un objectif indispensable pour les penseurs, les philosophes, les lettrés, les savants, les artistes, où l'on ne sera plus obligé de se rendre à Paris pour obtenir l'autorisation de procéder à un travail quelque modeste qu'il soit et de passer par la filière de cinq ou six ministères, et on verra si la province tardera à affirmer sa vitalité, on verra même si ses productions de toute nature ne présenteront pas une originalité plus marquée, une saveur nouvelle ; on verra si les grands travaux d'utilité publique ne seront pas menés avec plus de rapidité et d'entrain. Ainsi que l'a écrit notre grand poète, Frédéric Mistral : « Si, comme il est à croire, comme nous le croyons tous, la France doit redevenir vigoureuse, c'est en nous retrempant dans nos origines; c'est en favorisant les pousses nouvelles qui verdissent dans les profondeurs populaires, que nous échapperons au flasque cosmopolitisme et à la platitude d'un nivellement général. »

« Ne désespérons pas, Messieurs, et continuons nos efforts. L'Exposition de 1906 est une éloquente preuve de l'esprit d'initiative du Conseil général des Bouches-du-Rhône, de la Municipalité et de la Chambre de Commerce de Marseille ; une intelligente tentative de décentralisation, que le gouvernement de la République n'a pas hésité à favoriser et dont le patriotisme de nos colonies et de nos industriels métropolitains ont assuré le succès.

« Considérons donc cette manifestation comme le point de départ d'une ère nouvelle.

« Nous avons essayé, mes collaborateurs et moi, d'apporter notre petite pierre à l'édifice, en consacrant tous nos soins et tout notre dévouement à l'organisation de l'Exposition et en essayant de justifier la confiance que le président de la République et le gouvernement nous ont fait l'honneur de nous témoigner et j'adresse un cordial salut à tous les enfants de Provence qui, de près ou de loin, sur terre ou sur mer, servent la grande patrie. »

M. Mastier, préfet des Bouches-du-Rhône, prenant la parole à son tour, s'exprime en ces termes :

« Si les circonstances n'ont pas permis au Gouvernement de la République d'être présent à cette cérémonie d'inauguration, en la personne de l'un de ses ministres, j'ai l'honneur de parler en son nom, et personne ne peut douter de l'intérêt tout particulier qu'il attache au succès de la grandiose manifestation dont s'accomplit aujourd'hui l'acte préliminaire.

« Le Maire de Marseille, le Président du Conseil général des Bouches-du-Rhône, le Président de la Chambre de Commerce ont, en effet, gardé le souvenir des paroles adressées à leur délégation par M. le Président de la République. Ces paroles attestaient toute la sympathie du Chef de l'État pour Marseille, pour l'heureux évènement dont elle est aujourd'hui le théâtre, et nous laissaient entrevoir le jour prochain d'une visite à notre cité.

« Les félicitations méritées par tous ceux qui concoururent à la réalisation de votre Exposition Coloniale recevront alors, de la présence effective du Gouvernement, une telle autorité que tout éloge venant aujourd'hui de ma part pourrait paraître ou vain ou prématuré, et risquerait d'affaiblir les consécrations solennelles que nous attendons de l'avenir. Demain, au surplus, les portes de cette enceinte s'ouvriront toutes grandes à la population marseillaise, aux visiteurs venus du monde entier, à l'opinion publique enfin, souveraine maîtresse en toute chose, il appartiendra de prononcer l'arrêt définitif que vous attendez sans appréhension.

« Je me permettrai toutefois de redire à M. le Commissaire général, en associant à cette pensée tous ses collaborateurs, de quelle sympathie profonde furent entourés ses efforts, efforts aujourd'hui couronnés par un succès que sa haute compétence et son infatigable énergie promettaient d'avance. Les collectivités qui ne marchandèrent pas leur contribution à l'Exposition coloniale, collectivités dont je suis heureux de saluer ici les représentants autorisés, la ville de Marseille, le département des Bouches-du-Rhône, la Chambre de Commerce, n'auront pas à regretter les sacrifices dont elles ont grevé leurs budgets respectifs.

« La France, en apprenant à mieux connaître ses colonies, les colonies, en visitant la métropole, trouveront en cette circonstance de

nouveaux motifs de cohésion, de confiance réciproque, d'intime et patriotique union. Tous auront le sentiment d'avoir, en collaborant à l'œuvre que nous inaugurons aujourd'hui, servi l'idéal de progrès, de travail et de paix sociale, qui doit être celui de notre démocratie républicaine. »

Après M. le Préfet, M. Estier, président du Conseil général, parla au nom du département des Bouches-du-Rhône.

M. Estier, ayant rappelé quels furent les initiateurs de l'Exposition, constate que, grâce aux efforts persévérants de tous ceux qu'il séduisit, le projet s'est réalisé et aujourd'hui toute une ville exotique élevait ses dômes, ses minarets, ses pagodes, ses tours, et étalait ses exhibitions pacifiques sur les terrains autrefois consacrés aux manœuvres de la guerre.

M. Estier dit ensuite :

« Les monuments, qui vont recevoir dans quelques instants notre visite, n'auront qu'une durée éphémère, mais de grandes choses leur survivront. Ce sera d'abord la renommée de notre ville de Marseille envisagée comme la grande métropole coloniale française ; ce sera le souvenir de l'activité industrieuse de ses négociants et de ses ingénieurs, du labeur opiniâtre et intelligent de ses ouvriers et de ses marins, attestés à l'univers par la vue des produits merveilleux que notre grande cité fabrique pour l'exportation, ou que, les ayant reçues de nos colonies, elle met en œuvre, afin de les répandre en France et au-delà des frontières. »

Le discours de M. Estier fut accueilli par d'unanimes applaudissements. Puis M. le Maire de Marseille parla en ces termes :

« Monsieur le Commissaire général,
« Mesdames,
« Messieurs,

« L'Exposition coloniale de Marseille est un fait accompli, et M. le Commissaire général, tout à l'heure, en vous traçant l'histoire de ses débuts, n'a point, par modestie, insisté suffisamment sur les

difficultés de la première heure. Il ne vous a pas dit quels furent les découragements des premiers moments, quels furent les obstacles qu'il fallut surmonter et qu'on surmonta, et quel fut — il faut bien le dire — l'abandon dont elle fut menacée à un moment déterminé.

« On passa outre, et tous ceux qui s'étaient attelés à cette œuvre géante pensèrent qu'il s'agissait, en cette circonstance, de faire acte d'individualisme, ou plutôt d'individualité ; qu'il s'agissait de montrer qu'une ville comptant plus de 500.000 âmes, datant de plus de vingt siècles, pourrait agir d'elle-même et forcer l'admiration de ceux-là même qui ne lui donnaient pas leur concours. Et c'est ainsi, que, avec beaucoup de bonne volonté, on a pu constituer l'Exposition coloniale de Marseille, qui battra son plein et aura son expansion dans quelques jours.

« Cela doit être dit : le dieu État est bien quelque chose, mais il ne doit pas être tout. Il y a quelque chose de plus que sa tutelle, il y a quelque chose de plus que la vitalité qu'il donne aux œuvres qu'il crée, il y a la vitalité propre des individus.

« Vous venez de montrer, Monsieur le Commissaire général, que cette vitalité pour Marseille est égale à son ancienneté, égale à son importance commerciale et industrielle, égale enfin aux destinées considérables qu'elle rêve d'atteindre et qu'elle atteindra.

« Oui, il faut bien le dire, il faut le crier bien haut, c'est Marseille elle-même, avec l'appui des colonies, qui a fait son Exposition. Elle l'a faite parce qu'elle l'a voulu faire. Ce qui prouve bien que la volonté vient à bout de toutes les difficultés.

« L'Exposition coloniale est uniquement due à Marseille, c'est-à-dire à tout ce qui sent, à tout ce qui pense, à tout ce qui vit, à tout ce qui peut vivre par Marseille et pour Marseille.

« L'Exposition débute ; il est évident que ses détracteurs du début continuent à dire qu'elle n'est pas complète, qu'elle n'est pas parfaite. Marseille n'est, pas plus que d'autres pays, exempte de difficultés dans ses entreprises ; elle est soumise aux variations du temps. Son soleil s'éteint quelquefois et la pluie tombe ! Ses ouvriers, ses architectes, ses directeurs sont quelquefois dérangés, et c'est ainsi que, au moment où les portes s'ouvrent, tout n'est point parfait.

« Mais déjà le soleil nous a souri. Tout le monde nous sourira bientôt et, dans quelques jours, l'Exposition montrera que Marseille pouvait faire quelque chose.

« Mais il ne faut pas que les Colonies, que la Ville, que le Département, que la Chambre de Commerce aient fait un effort considérable et qu'il n'en subsiste rien. Il faut qu'il en reste mieux qu'un enseignement et qu'un exemple. Il faut qu'il reste encore un souvenir tangible de cette manifestation qui bientôt attirera dans notre ville nos compatriotes de France et des colonies, les étrangers, et, enfin, le chef de l'État lui-même.

« Il faut que de cette œuvre, il reste quelque chose. Et tandis que le parc Borély restera le parc aux coins aristocratiques, celui-ci qui ne lui cédera en rien, doit devenir le parc populaire en restant pour Marseille comme un nouveau joyau à l'impérissable souvenir.

« A cela, nous travaillerons tous.

« Vous y avez déjà travaillé, vous y travaillerez, vous, Mesdames, en propageant les beautés et les splendeurs de notre Exposition, vous y contribuerez, Monsieur le Maire de Gênes, en les vantant à vos compatriotes; vous y contribuerez enfin, Messieurs les membres de la presse, en portant partout dans vos échos, dans vos nouvelles, le renom de cette œuvre, l'indication de ce qu'a fait cette ville.

« En ce qui me concerne, je suis heureux des quelques modestes efforts que j'ai pu faire pour cette Exposition, qui restera l'œuvre marseillaise par excellence, l'œuvre de tous, et c'est à tous qu'il faudra rendre gloire et honneur. »

C'est M. Desbief, président de la Chambre de Commerce de Marseille, qui clôt la série des discours par la courte allocution suivante :

« Cette solennité, dit-il, marquera dans l'histoire de notre cité, puisqu'elle prélude à la grande œuvre de notre expansion coloniale. L'Exposition sera l'honneur de Marseille et de ceux qui en ont conçu le projet. Je suis heureux, et combien devons-nous être reconnaissants, envers les organisateurs de n'avoir pas reculé devant les difficultés de l'œuvre ! Grâce au concours des colonies et des divers corps élus, ce qui pouvait paraître un rêve hier est devenu aujourd'hui une réalité pour le plus grand bien de notre cité. A tous, j'adresse mes félicitations. »

Les discours, une fois terminés, un groupe de sociétés chorales fit entendre une cantate « Salve Massilia », composée pour la circons-

tance ; puis, après avoir assisté devant le Grand Palais à un lâcher de pigeons, le cortège officiel commença, sous notre conduite, la visite des divers palais.

L'impression qui se dégagea de ce premier coup d'œil d'ensemble fut des plus favorables : les palais étaient pimpants et coquets et dans toute la blancheur de leur nouveauté ; il ne leur manquait que la parure que vint leur apporter un peu plus tard la verte frondaison des arbres.

En arrivant devant la maison des Notables de Thudaumot, nous eûmes la surprise d'être reçus par les membres de la mission cochinchinoise, et l'un des délégués, M. N'guyen-Van-Vinh, prononça, dans le français le plus pur, le petit speech suivant :

« Monsieur le Commissaire général,
« Mesdames,
« Messieurs,

« En vous demandant l'autorisation de prendre la parole en cette solennité, mon désir est d'exprimer modestement les sentiments de reconnaissance des représentants des provinces de Cochinchine à votre Exposition.

« Nous sommes particulièrement heureux de pouvoir nous rendre compte par nous-mêmes de la part que la Cochinchine prend à cette manifestation. Nous remercions de tout cœur MM. les membres du Comité d'organisation et les fonctionnaires et commerçants qui ont brillamment assuré la participation de notre pays à cette démonstration pacifique. Tous ont droit à notre reconnaissance, car l'activité des uns et l'initiative des autres ont contribué puissamment à mettre en relief notre industrie et à étaler dans ce cadre étroit la richesse de nos ressources.

« Vous nous pardonnerez, Messieurs, de nous montrer fiers du rang que la Cochinchine a conquis dans ce concert industriel des diverses unités de la France coloniale. Nous avons aussi le devoir de le dire pour rendre un hommage public de notre vive gratitude à nos administrateurs. Nous n'entreprendrons pas ici de décrire l'œuvre qu'ils poursuivent depuis quarante ans. Les résultats en sont multiples et l'éloge de leurs efforts persévérants n'est plus à faire. Jamais la

Cochinchine n'a connu une époque plus prospère et une sécurité plus absolue.

« La population n'a plus à compter les bienfaits qu'elle reçoit du Gouvernement de la République : elle n'a plus que l'ambition de toujours mériter la sollicitude de ses éducateurs.

« On a pu mettre en doute ses sentiments, mais les évènements se sont donné le soin de prouver son excellent état d'esprit aux heures critiques que les annales universelles viennent d'enregistrer en Extrême-Orient.

« Ces preuves semblent suffisantes, et nous avons la conviction que la métropole nous considérera désormais non plus comme ses sujets, mais comme des enfants fidèles et dévoués.

« Vive la France ! Vive la République ! Vive l'Indo-Chine ! Vive la Ville de Marseille ! »

Le soir, nous eûmes l'honneur de présider au Palace-Hôtel de la Corniche un grand banquet auquel étaient conviées toutes les personnalités officielles, civiles et militaires, les consuls, les membres des corps élus, les commissaires coloniaux et la plupart des notabilités commerciales ; au dessert, nous reçûmes le télégramme suivant, qu'avait bien voulu nous adresser M. le Ministre des Colonies : « J'ai été très sensible aux assurances de dévouement que vous avez bien voulu m'adresser, ainsi qu'au Gouvernement de la République, à l'occasion de l'Exposition Coloniale de Marseille. Je vous adresse mes bien vifs remercîments et vous renouvelle l'assurance des vœux très sincères que je forme pour le succès de l'œuvre pour laquelle vous vous êtes si ardemment dévoué. Recevez l'expression de mes sentiments les plus cordiaux. — Leygues. »

Nous communiquâmes également à l'assistance les télégrammes de S. A. S. le Prince de Monaco et du Ministre accompagnant S. M. le roi d'Angleterre, alors en croisière sur la Méditerranée, de la part de son souverain. Prirent ensuite la parole : M. Chanot, maire de Marseille ; M. le général Cerutti, syndic de Gênes ; M. Skinner, consul des États-Unis, doyen et au nom du corps consulaire ; M. Lecointe, qui avait été le second de l'expédition antarctique de la *Belgica*, au nom des délégués étrangers ; M. Desbief, président de la Chambre de Commerce ; M. Baille, commissaire de l'Indo-Chine, au nom de ses collè-

gues des colonies ; M. Girard, délégué du Portugal. Le lendemain, nous reçumes encore un télégramme de S. M. le roi du Portugal qui s'intéresse tout particulièrement aux questions d'océanographie et de pêches maritimes.

Dans la soirée, les principales allées de l'Exposition furent illuminées, ainsi que le Grand Palais, et des musiques donnèrent des concerts dans les kiosques. La colline de Notre-Dame de la Garde avait été embrasée.

Le lendemain, par un temps splendide, l'Exposition fut ouverte au public qui, dès le premier jour, vint en grand nombre témoigner de tout l'intérêt qu'il y prenait, et permit de prévoir que cet intérêt ne se ralentirait pas de sitôt. La cérémonie d'inauguration et la journée d'ouverture venaient donc d'avoir lieu sous les plus heureux auspices.

CHAPITRE IV

DESCRIPTION DES PALAIS ET PAVILLONS

ALGÉRIE

Commissaire : M. Gérard ; *Commissaires-adjoints :* MM. Roger Martin et Dalman ; *Architecte :* M. Albert Ballu.

L'ensemble des constructions qui comprenaient l'exposition algérienne se composait d'un grand palais, d'un pavillon forestier, de boutiques indigènes, d'un café maure et d'un bâtiment abritant une exposition de vaisselle vinaire en ciment armé.

Avec ses tours et ses coupoles, le palais évoquait artistement la silhouette des mosquées algériennes. Sur sa façade s'ouvrait un porche avec une entrée principale, flanqué à gauche d'un minaret élancé, de 28 mètres de haut, et revêtu en entier de faïences vibrantes de ton et gaies, reproduisant les anciennes céramiques algéroises. Sur cette façade, se développait une cour pavée en marbre à laquelle on accédait par un vaste escalier ; au centre, se dressait une fontaine en onyx d'Aïn-Smara (département de Constantine) dans laquelle se mirait un figuier de fort belle venue ; elle était entourée d'une galerie à arcades, abritant les moulages des plus belles statues antiques, trouvées en Algérie.

La haute coupole de la partie centrale du pavillon dominait un large espace environné de galeries et de portiques reposant sur de légères colonnes accouplées, d'une silhouette élégamment élancée.

Les boutiques indigènes s'adossaient à une rangée d'arbres, et s'ouvraient sur un joli jardin au centre duquel une fontaine à quatre colonnes rappelait celle qui se trouve dans la cour du cercle militaire

d'Alger ; elle était exécutée en onyx d'Aïn-Smara. En face des boutiques se dressait un café maure, comportant une grande salle précédée d'un vestibule, le tout dans le style arabe ; à côté du café, une tente désertique, et enfin, achevant d'enclore le jardin, le Pavillon Forestier, coquet petit bâtiment, entièrement construit en bois d'Algérie (cèdre et eucalyptus, avec revêtement de chêne-liège) ; il était décoré à l'intérieur de peintures figurant les sites les plus remarquables et les plus pittoresques des forêts algériennes ; des onyx aux tons variés couvraient les parois de la construction, et tamisaient un jour que leurs veines multicolores teintaient agréablement.

Dans une construction isolée, la cimenterie Atlas, d'Alger, exposait des types de vaisselle vinaire en ciment armé et des maquettes et photographies de caves, construites pour les grands viticulteurs algériens ; des cuves en sidéro-ciment y avaient été établies, d'après les modèles les plus récents.

Un garde des forêts indigène surveillait le pavillon forestier, et toute une série d'artisans, brodeurs sur cuir, bijoutiers, ciseleurs, parfumeurs, tisseurs, etc., etc., occupaient les petites boutiques : l'une d'elles était réservée à la dégustation des meilleurs crus des vignobles d'Algérie, organisée par les soins du Gouvernement général, et dans une autre, on vendait au public les agréables vins mousseux du département d'Oran.

Enfin, devant l'entrée principale du palais, une tente aux vastes proportions servait de corps de garde au détachement de spahis, qui assurait le service d'ordre dans les diverses salles, et qui avait été placé sous le commandement du maréchal des logis d'Azémar.

La première salle du palais de l'Algérie renfermait l'exposition des céréales : elles constituent, on le sait, la principale branche de la fortune publique dans notre vieille colonie ; le blé, l'orge, l'avoine, le bechna, le maïs, le seigle sont présentés en gerbes riches et gracieuses ou en grains, qui emplissaient abondamment des sacs et des bocaux. Une série de photographies reproduisant les scènes de la vie agricole indigène : travaux de labour, de moisson, de dépiquage, faucheurs kabyles, vanneurs arabes et des sites pittoresques.

Nous avons indiqué par ailleurs (chapitre II) les graphiques et descriptions qui donnaient tous les renseignements sur la production et les mouvements d'échange des céréales : cette remarque trouve sa place à la suite de la description de chacune des salles d'exposition.

La culture des céréales est pratiquée avec le plus grand succès dans la plaine du Chéliff, dans les régions de Médéah et d'Aumale (département d'Alger); dans les régions de Constantine, Batna, Guelma (département de Constantine); dans les plaines du Sig et de l'Habra (département d'Oran), mais c'est dans les régions de Sidi-Bel-Abbès et du Sélif, qu'elle paraît avoir trouvé son terrain d'élection.

Le blé dur, caractérisé par son grain d'aspect vitreux et par sa grande richesse en gluten, est employé dans la préparation des semoules et des pâtes alimentaires. Cette industrie est déjà florissante en Algérie : on pouvait s'en rendre compte par l'examen de nombreux échantillons. Le blé dur est cultivé dans les terres fortes (région des plateaux élevés), fréquemment arrosées par les pluies en hiver et au printemps ; il est très apprécié et peut rivaliser avec les meilleures marques de la Russie méridionale ; certains prétendent que sa valeur nutritive est même légèrement supérieure ; les fabricants français et italiens de pâtes alimentaires en achètent de plus en plus.

La zone de prédilection des blés tendres est dans les terres algéro-calcaires ; il se vend généralement plus cher que le blé dur ; aussi, les colons préfèrent-ils le cultiver, lorsque le terrain le permet. Les tuzelles de Sidi-Bel-Abbès sont particulièrement recherchées par la minoterie.

L'orge se plaît dans les mêmes terrains que le blé tendre, et les indigènes, qui l'emploient à leur alimentation et à celle de leurs bestiaux, lui consacrent la majeure partie de leurs terres ; il est acheté en grande quantité par les brasseurs des régions du Nord.

L'avoine venant très bien dans les terres nouvellement défrichées, résistant à la sécheresse, arrivant vite à maturité, offre de plus un rendement supérieur à celui des autres céréales. Aussi, cette culture occupe-t-elle chaque année des superficies de plus en plus importantes.

Le bechna, sorte de gros sorgho, est spécialement cultivé par les indigènes qui le mélangent, pour leur alimentation, avec la farine de froment, ou l'utilisent pour la nourriture du bétail. Le maïs et le seigle sont d'une belle venue en Algérie, mais encore relativement peu cultivés. Plus les procédés modernes de culture reçoivent, en Algérie, leur utilisation, et plus la production des céréales suit une progression ascendante ; cependant la grande masse de la population

autochtone ne se sert généralement que d'instruments aratoires primitifs, et ne prépare pas suffisamment le sol; dans certains cas cependant, au contact de la population européenne, elle commence à recourir aux procédés modernes, qui lui donnent des rendements plus élevés et plus de stabilité dans la récolte. Des sociétés indigènes de prévoyance achètent des charrues françaises et les mettent à la disposition de leurs adhérents, ce qui permet de bien augurer de l'avenir. Le jour où les perfectionnements de la culture seront généralisés, la production actuelle en céréales sera facilement doublée.

Après la salle des céréales venait celle où l'on avait groupé les produits de l'oléiculture : huiles et olives, bouteilles, flacons, bocaux, échantillons de savons et, sur les murs, des photographies d'huilerie algérienne, d'huilerie indigène, d'huilerie moderne d'Assib-ben-Ali-Chériff, triage des olives et des olivettes, etc.

L'olivier est très répandu en Algérie, mais c'est principalement en Kabylie qu'on le rencontre : les Romains l'avaient planté en grande quantité dans leur possession du nord de l'Afrique : les oliviers sauvages abondent de tous les côtés et, une fois greffés, deviennent d'excellents sujets ; la multiplication se fait aussi couramment au moyen du bouturage. L'Administration encourage, par l'allocation de primes en espèces, les agriculteurs qui créent des olivettes ou donnent de l'extension à celles qu'ils possèdent déjà ; elle a fait établir dans les tribus un certain nombre de moulins qui ont l'avantage de rendre service aux indigènes et lui permettent de constater, par la pratique, la supériorité de l'outillage européen.

La conserve d'olives constitue une industrie qui a pris, depuis peu de temps, une extension très appréciable, en particulier dans la région de Bougie et dans le département d'Oran.

La salle des vins était divisée en trois compartiments, où l'on avait placé sur des étagères les vins des trois départements d'Oran, d'Alger et de Constantine. Une niche, s'ouvrant sur le côté extérieur du compartiment central, offrait un stéréoscope qui donnait des vues multiples du vignoble algérien, des opérations de la vendange et de la vinification. De nombreuses photographies ornaient les murs : une série était consacrée aux importantes pépinières américaines de Mondovi, et l'autre à des coupes modèles. Parmi les cépages qui dominent en Algérie, on cite le Carignan, le Mourvèdre, l'Aramon, le Morastel, le Cinsault, l'Alicante Bouchet, le Grenache, etc., et aussi le Col, le Cabernet, le Sauvignon, le Pinot, le Chasselas, le Tokay, etc.

Les vins d'Algérie sont de plaines, de coteaux ou de montagnes : les premiers pèsent 10, 11 et 12 degrés ; les seconds 12, 13 et même 14 degrés ; les derniers sont très riches en couleur et en degré. Un cuvage prolongé en fait des vins de table très estimés ; autrement, ils constituent d'excellents vins de coupage.

A l'heure actuelle, par ces vins de coupage qu'il lui est possible de produire en quantité de plus en plus grande, l'Algérie peut donner satisfaction à toutes les exigences du commerce. Pour parer aux inconvénients de la surproduction, ils cherchent des débouchés à l'étranger ; les viticulteurs font dans ce but de louables efforts : ils améliorent leurs produits et un grand nombre d'entre eux possèdent des caves spacieuses qui leur font un outillage perfectionné.

C'est presque uniquement à l'Algérie que s'adresse la Métropole pour l'achat des mistelles : les trois départements en fabriquent, mais principalement celui d'Oran. La mistelle, mélange de moût de raisin et d'alcool, sert de base à la préparation de nombreux toniques alcooliques et de vins apéritifs. Par contre, le pays ne fabrique et n'expédie que des quantités relativement peu importantes de vins de liqueur.

Aux deux extrémités de la salle des vins étaient exposées quelques bouteilles d'eaux minérales et des liqueurs dont celle de *mandarine* mérite une mention à part.

Après les vins, les tabacs : expositions faites par l'État (feuilles) et par un certain nombre de manufacturiers (feuilles, cigares et cigarettes).

Les produits algériens (la grosse majorité des planteurs de tabacs se compose d'indigènes) sont exportés non seulement en France et dans nos possessions coloniales, mais encore en Belgique, en Suisse, en Allemagne, en Angleterre.

Dans une galerie faisant suite, on avait disposé des échantillons de plâtre, d'argile, de pierre, et les produits de l'industrie des chaux et et ciments, qui se développe rapidement ; puis, venait une salle éclairée d'un vitrail formé d'une plaque d'onyx tamisant un jour chaud et doré sur les marbres ouvrés des carrières algériennes. Il y avait là des matériaux de toute beauté : onyx doré, nuagé et rubanné d'Aïn-Smara, jaspe antique, brèche africaine aux puissantes colorations rouges, onyx de Teckbalet, d'un blanc verdâtre, aussi beaux que ceux du Mexique, et jaunes antiques des département d'Oran et de Constantine.

Après les marbres, une grande salle contenait la série très complète

des échantillons des richesses minières réunies par le service des Mines ; plusieurs gîtes concédés sont déjà en exploitation (minerais de fer, de zinc, de cuivre, de fer argentifère, de mercure, d'antimoine, de souffre, etc.).

A côté de la collection du Service des Mines, plusieurs sociétés avaient organisé d'importantes expositions particulières : des tableaux et photographies reproduisaient les divers aspects de leur exploitation ; enfin, de beaux échantillons de phosphate de chaux ; des carrières en ont été découvertes récemment, et sont devenues en peu de temps de vastes exploitations, dans les départements de Constantine et la région de Tebessa. Les produits exportés rivalisent avec ceux de la Floride et de la Tunisie.

Une salle était consacrée à un certain nombre de documents spéciaux et caractéristiques de la colonisation, afin de dégager les méthodes les plus récentes pour la colonisation officielle et les résultats obtenus, tant par la colonisation libre que par l'effort administratif : tableaux, affiches, placards, renseignements précis et détaillés sur les terrains concédés à titre gratuit ou mis en vente, publications, plans, cartes, albums de photographies, etc.

Une salle très originale d'aspect, avec sa décoration en corde de crin végétal, ses murs tapissés de nattes et ornés d'objets en alfa, était celle vouée à l'alfa, au crin végétal, aux agaves et aux sorghos. Des photographies initiaient le public aux opérations de la cueillette, de l'extraction ou de la fabrication. Au centre, une pyramide de cordes entassées les unes sur les autres, tandis que d'autres se détachaient de l'intérieur de la coupole, et se déroulaient en guirlandes, ou festonnaient sur le pourtour de la partie supérieure de la salle.

L'alfa croît spontanément dans les terrains secs ; il occupe de vastes espaces qui, dans la province d'Oran, ont été dénommés la Mer d'Alfa. Pour prévenir le dépérissement de la plante, un arrêté du Gouverneur général, en date du 14 décembre 1888, en a déterminé les conditions d'exploitation. Les terrains où il pousse appartiennent soit à l'État, soit à des communes qui en font l'objet de concessions, soit à des particuliers. Récolté en juillet, l'alfa, après séchage et triage, est réuni en balles pressées et se trouve ainsi prêt à la livraison. Il sert principalement à la fabrication des objets de vannerie et de sparterie, à la confection de cordages, tapis, nattes, sacs, tapisseries, et enfin au papier. Le produit de première qualité fournit la matière du papier à cigarette et à la papeterie de luxe.

Le crin végétal est tiré du *palmier nain*, que l'on rencontre surtout dans les départements d'Alger et d'Oran ; des usines importantes ont été créées pour son extraction ; il est utilisé pour la carrosserie, la tapisserie, la matelasserie, etc. Moins cher que le crin animal, il est plus résistant et peut-être plus salubre. La France, l'Allemagne, la Russie, l'Angleterre, l'Amérique du Nord et même la Turquie en font une grande consommation.

La fibre des agaves (aloès) est utilisée pour la fabrication de tapis, d'étoffes, de mèches de fouet et d'une sorte d'éponge.

La culture du sorgho a été tentée avec succès dans les régions d'Orléansville et de Philippeville ; les services botaniques du Gouvernement général vulgarisent les variétés paraissant convenir le mieux au sol algérien, entre autres, celle de Florence ; à la paille très fine et très blanche, et au rendement relativement élevé.

Les produits de l'élevage figurent parmi les principaux de la colonie. Les dépouilles de moutons, de chèvres, de veaux, etc., sont exportées à l'état brut en France, en Allemagne, en Italie, en Belgique, où elles subissent une utilisation industrielle.

Des photographies d'étalons arabes, de bœufs de la région de Guelma, de moutons mérinos reproducteurs, donnent aux visiteurs d'intéressantes indications sur les types de race spéciale à la colonie, ou acclimatés,

La première place revient au mouton : le cheptel ovin de l'Algérie est, en effet, très important ; on peut l'évaluer à huit millions de têtes, pour la majeure partie aux mains des indigènes ; il trouve sa subsistance dans les vastes étendues des hauts plateaux et du Sud. L'Administration accorde des encouragements pécuniaires aux propriétaires qui améliorent leurs travaux pour le croisement avec la race mérinos, elle met des géniteurs à la disposition des associations agricoles. Les éleveurs, surtout les Européens, ont obtenu sous ce rapport de brillants résultats.

Dans le Sud, des Commissions locales distribuent des primes aux indigènes qui pratiquent de bonnes méthodes d'élevage et de tonte, et qui ont soin de castrer les béliers défectueux : on emploie ainsi simultanément le croisement et la sélection pour améliorer le cheptel.

Les ressources de l'élevage algérien permettent à la France de restreindre ses demandes à l'étranger ; les moutons de la colonie ne peuvent être introduits dans la Métropole que quelques jours après

avoir subi l'opération de la clavelisation. L'exportation des brebis est interdite du 15 août au 31 décembre de chaque année, période correspondante à l'époque normale de la parturition. Des échantillons de laine étaient présentés en abondance : presque toute l'exportation est à destination de la France. Venait ensuite une série de produits divers; aux murs, un graphique présentant le résultat de l'activité commerciale de la Colonie, d'une éloquence frappante et qui en démontre l'admirable vitalité. Sur les étagères, des graines de plantes médicinales, une exposition de confitures organisée par la Société d'Agriculture d'Oran, et d'essences de parfums (géraniums, eucalyptus, menthe, etc.), envoi des distillateurs algériens. La culture du géranium, se fait avec grand succès dans le Sahel, qui offre des terres légères, fertiles et profondes. La plantation dure environ six à sept ans et le rendement en essences est à peu près de vingt-trois kilogrammes chaque année, donnant un bénéfice assez rémunérateur. De même, le sapindus, dont le fruit était exposé, et qui mérite une mention particulière. L'analyse a démontré que ce fruit a une teneur en saponine plus élevée que le bois de Panama; réduit en poudre, ou aggloméré en pain, il est employé de manière très avantageuse pour le lavage du linge et le nettoyage des étoffes, auxquelles il donne le lustre du neuf. On procède depuis quelque temps à des études sur l'utilisation du sapindus, importé de Chine en Algérie vers 1845; il réussit surtout sur les terrains profonds et frais du littoral, mais ne donne pas de rendement avant la sixième année.

Après une série de produits pharmaceutiques, à base de sapindus, venait une collection de fruits secs : amandes, prunes, abricots, raisins, pruneaux, figues, dattes. Le figuier se rencontre surtout dans la Kabylie, où il existe d'importantes plantations. Sa multiplication s'obtient assez facilement par le bouturage ; les variétés sont nombreuses ; les plus recommandées sont les suivantes : tharamont, figue longue, très sucrée; thar'lits, petite figue qui, à la dessication, conserve une teinte verte ; Thabouïh-abou, grosse figue à peau fine. Les indigènes font sécher les figues au soleil sur des claies en roseaux ou en diss ; une immersion de quelques secondes dans l'eau de mer bouillante stérilise les fruits, les débarrasse des impuretés, et leur donne un très bel aspect. L'exportation va non-seulement en France, mais aussi à l'étranger, en particulier en Autriche, principalement en vue de la fabrication du café de figue : les figues de qualité secondaire, torréfiées et réduites en poudre,

donnent un produit agréable au goût, légèrement sucré, que l'on mélange au café et qui est plus nutritif que la chicorée.

La culture du dattier est pratiquée dans la région irrigable du Sud (oasis). Chaque arbre produit en moyenne huit à dix régimes de fruits pesant de six à dix kilos. Le dattier bien cultivé peut vivre plus de cent ans. Le type Deglet-Nour fournit un fruit transparent délicat et très sucré : c'est le plus réputé.

Citons encore la série des légumes secs : petits pois, pois chiches, haricots, lentilles, fèves ; la culture de ces derniers légumes se fait avec le plus grand succès dans les terres fraîches et profondes du Tell ; les colons cultivent de préférence la grosse fève en la semant sous raies ; les indigènes sèment la petite fève à la volée ; les fèves de Mascara, variété sélectionnée, se recommandent par leur consistance et leur productivité. Enfin, des échantillons très intéressants de tartre et lie de vin (produit de plus en plus demandé par l'Allemagne) ; une vitrine de biscuits, et l'exposition d'une importante fabrique d'allumettes. Deux collections de photographies des principaux sites et monuments de Tlemcen et de Biskra encadraient une image de Cérès, statue antique, placée au fond d'une niche, et découverte à Cherchell.

La vaste salle centrale du palais était surmontée d'une haute coupole, décorée de faïences reproduisant exactement les anciennes céramiques, de fabrication italienne, que l'on trouve dans la plupart des vieilles constructions d'Alger. Les colonnes accouplées et soutenant les portiques en faisaient le tour, et étaient reliées entre elles par des tentures orientales. Là, on avait réuni une collection d'objets d'art musulman, pour la plupart d'ancienne fabrication algérienne, et provenant soit du Musée d'Alger, soit de collections particulières, appartenant à des Européens ou à des Chefs indigènes. L'installation en fut faite sous la direction de M. S. Gsell, conservateur du Musée d'Alger et professeur au Cours supérieur, assisté de M. de Vialar, conservateur-adjoint du Musée.

Sur les colonnes, de belles panoplies d'armes ; aux murs, des tentures et de somptueux tapis de style arabe, fabriqués jadis en Algérie ; au fond, sous un moulage du mihrab de Sidi-Aboul-Hassen, une des sculptures les plus raffinées de l'art arabe du XIVe siècle, était une copie de la statue surmontant le tombeau du peintre orientaliste Guillaumet : ce chef-d'œuvre de Barrias représente une jeune fille cueillant des fleurs.

Dans d'autres vitrines, tout autour de la salle, étaient suspendues des étoffes légères et chatoyantes, confectionnées en Algérie à une époque assez reculée et prêtées par le Musée d'Alger et par Mme Luce Ben-Aben : rideaux et écharpes, bonnets de bain et tissus de lin brodés de soie, avec des motifs d'or et d'argent. Dans d'autres meubles brillaient de riches vêtements de soie ou de velours aux broderies d'or ; tout au milieu, une collection de bijoux arabes et berbères, la plupart ornés de corail ou bien de filigranes et d'émaux : l'acaba (diadème) ; le bezima (broche de front et de poitrine) ; le msica (bracelet) ; le kalkal (anneau de pied) ; le bazuit (fermail) ; le mekfoul (anneau d'oreilles) ; le meutka (boucle de ceinture). On trouve encore en Kabylie d'habiles artisans bien que les procédés de fabrication soient restés primitifs ; mais d'une manière générale, l'orfèvrerie et la bijouterie, florissantes autrefois, sont plutôt en décadence, par suite de l'importation, jusque dans les douars, d'imitations de provenance européenne.

La broderie sur cuir est une des branches les plus intéressantes de l'art industriel indigène ; on pouvait voir toute une série d'objets fabriqués avec le filali (peau de mouton spécialement préparée), cuir rouge que revêtent des ornements en fil d'or, ou d'argent, ou de cuivre, doré ou argenté.

Dans deux ateliers installés sur le devant de la salle, travaillaient des jeunes filles indigènes de l'école professionnelle de tapis d'Alger, dirigée par Mme Delfau, et des élèves de l'école professionnelle de broderie, dirigée par Mme Luce Ben-Aben.

La confection des tapis est couramment pratiquée par la femme indigène, sous la tente ou dans le gourbi : avec ses millions de moutons, l'Algérie possède en grande quantité la matière première nécessaire à cette industrie. Le métier employé est le traditionnel métier vertical de haute lisse : deux, trois, quatre femmes peuvent s'y occuper en même temps. Le Gouvernement général s'attache à vulgariser les meilleures méthodes de travail et de soins pour la confection des tapis. Il est à désirer que cet art, qui exige beaucoup de temps et de patience, et auquel la fabrication mécanique fait une active concurrence, puisse reprendre son éclat d'autrefois. Il importe d'abandonner les teintures à l'aniline pour revenir aux teintures végétales, incomparables pour la durée et la qualité. L'Algérie est riche de plantes tinctoriales, et on pourrait en extraire toute la quantité de

teinture nécessaire. Des cours professionnels ont été créés, sous les auspices de l'Administration, dans la plupart des grandes villes algériennes ; les directrices des écoles musulmanes de filles ont organisé de leur côté un enseignement pratique, qui paraît devoir être couronné de succès, et l'initiative privée s'attache aussi à la rénovation de cette industrie. Les ateliers d'Alger peuvent aujourd'hui répondre aux demandes, de plus en plus nombreuses, qui viennent de la métropole et de l'étranger. La même préoccupation se manifeste pour faire refleurir l'art de la broderie sur étoffes, jadis fort en honneur.

Entre les deux ateliers précités, on avait disposé un grand plan en relief des ruines de Timgad, l'antique ville romaine fondée par Trajan, en l'an 100 de notre ère, et qui comptait de 30.000 à 35.000 habitants. Les travaux de construction avaient été effectués par la 3e légion casernée à Lambèse ; la ville fut détruite en 535 par les Berbères de l'Aurès. Les fouilles, commencées en 1880, furent interrompues, et reprises en 1892, sous la direction de M. Balu, architecte en chef des Monuments historiques. Il a été possible de reconstituer presque dans son entier la ville antique avec son forum, sa maison des Édiles, son Trésor, ses écoles, ses tribunaux, son Temple à la Victoire, sa basilique chrétienne, son Théâtre, ses Thermes, sa Voie triomphale, ses boutiques, ses maisons d'habitation et sa bibliothèque, curieuse construction composée d'une série de niches où les manuscrits étaient entassés. Plus de 4.000 touristes viennent chaque année visiter ces ruines si intéressantes.

L'Algérie militaire ne pouvait manquer d'avoir sa représentation à l'Exposition, et dans une salle spéciale se trouvaient les documents s'y rapportant. Au milieu de la pièce, un Arabe à cheval évoquait le souvenir des cavaliers du Sud qui sont pour nos troupes de précieux auxiliaires. Dans les vitrines, des reliques : le fanion du 6e escadron du 1er régiment de chasseurs d'Afrique, escadron qui fit décorer l'étendard du régiment, pour sa belle conduite au combat de San-Pablo (Mexique) ; ce fanion porte les traces des balles ennemies ; aussi, le sabre et le drapeau de Rabah, pris au cours d'une attaque dans le Chari par les tirailleurs formant l'escorte de la mission Foureau-Lamy ; une copie du rapport à la suite duquel le 1er régiment étranger fut décoré, et un historique sommaire de la légion.

Une grande carte indiquait les étapes de notre pénétration saharienne ; une autre, notre organisation défensive dans le sud oranais :

on sait les résultats obtenus par le général Lyautey dans ces derniers temps avec ses nouvelles méthodes.

Dans des vitrines, encore des spécimens de bijoux et d'objets fabriqués dans le Sud ; aux murs, des tapis, des étoffes, de la maroquinerie confectionnés chez les Touareg, des plans en relief des oasis, et des photographies ; enfin, des vues stéréoscopiques présentant les différents aspects de la vie et de la nature saharienne.

Dans une petite salle, des objets divers : photographies, graphiques, etc., montraient les efforts tentés par l'Administration depuis la conquête, pour améliorer l'existence de la population musulmane, soit par l'enseignement, soit par la mutualité, soit par l'assistance ; les ouvrages des élèves des écoles professionnelles, des écoles d'indigènes, des écoles d'apprentissage (travaux de broderie, de poterie, sur cuivre ou sur bois, tapis suspendus aux murs), montraient, qu'au point de vue de l'enseignement, les résultats étaient là pour consacrer le bien fondé de la tentative. De même des photographies ou vues stéréoscopiques des infirmeries indigènes; des tableaux indiquaient l'œuvre des Sociétés indigènes de prévoyance, de mutualité et d'assistance, des infirmeries spéciales, des cliniques pour femmes, dirigées par des femmes médecins, des services de consultation gratuite dans les villes et dans les campagnes, etc.

Par cet exposé succinct, on s'explique comment, grâce à l'action française, soucieuse du relèvement matériel, intellectuel et moral de la population indigène, le chiffre de cette dernière a pu doubler depuis la conquête.

L'exposition des Travaux Publics comportait des plans, des graphiques et des photographies intéressant pour la plupart les ports de la Colonie et notamment celui d'Alger, le second de France pour le tonnage ; des tableaux détaillés montraient le notable développement de son trafic.

Une carte générale des chemins de fer, des routes, des ports donnait une vue d'ensemble de l'œuvre accomplie. On trouvait là des indications sur la situation de l'enseignement primaire européen, et les documents nécessaires pour renseigner sur l'organisation rationnelle et l'installation des principaux hôpitaux algériens. Dans une vitrine, des ouvrages de tous genres. édités en Algérie, et une importante collection de travaux sur fer, cuivre, bois, plâtre, etc., exécutés par les élèves de l'école industrielle d'Oran.

Une petite salle, précédant la sortie, offrait des échantillons de coton algérien, de miel et de cire, et des modèles de ruches perfectionnées, utilisées par des apiculteurs européens. Quelques cocons indiquaient les tentatives faites pour l'élève des vers à soie.

L'Administration algérienne et l'Association cotonnière coloniale s'occupent toutes deux de propager la culture du coton, dont on peut espérer de bons résultats.

La production du miel et de la cire est encore relativement restreinte dans la colonie ; le miel est presque entièrement consommé sur place : les israélites et les indigènes l'emploient comme aliment et comme médicament. Le type d'abeille le plus répandu appartient à la même race que l'abeille noire commune d'Europe. La production varie entre 3 et 6 kilos de miel par ruche chez les indigènes, entre 5 et 15 kilos chez les Européens. Le miel algérien est de très bonne qualité ; il se distingue par sa granulation rapide et sa jolie cristallisation. Sur les marchés algériens, le miel extrait se vend généralement 1 fr. 25 le kilogramme.

Dans l'impossibilité où l'on se trouvait de renouveler fréquemment les échantillons de fruits et légumes de primeurs, une des productions les plus florissantes de la colonie, afin de les montrer en parfait état de fraîcheur et de maturité, il a fallu se contenter de tableaux et de vues stéréoscopiques. La production maraîchère est absorbée en partie sur place ; l'exportation représente cependant encore une valeur considérable : (oranges, citrons, mandarines, caroubes, raisins, pommes de terre, tomates, haricots, petits pois, artichauts).

A l'intérieur du pavillon forestier, on trouvait une intéressante collection de la faune algérienne (panthère, hyène, chacal, sanglier, cerf, porc-épic, gazelle) ; des oiseaux de toutes sortes la dominaient dans la position naturelle de leur vol ; aux murs, des nattes, des tapis, et des peaux d'animaux, puis une importante série d'échantillons de bois : chêne-liège, chêne zeen, chêne affarès, chêne-yeuse, pin maritime, pin d'Alep, thuya, genévrier de Phénicie, pistachier, platane, eucalyptus, peuplier, orme, frêne, micocoulier, noyer, etc.

Suivant les essences, les produits sont utilisés pour le chauffage et le charbonnage, ou comme bois divers : traverses de chemins de fer, bois de mine, bois de construction, et de sondage, tonnellerie, charronnage, bois d'ameublement. Des objets confectionnés avec cer-

tains de ces bois montraient le parti qu'on en peut tirer ; dans une vitrine, des échantillons d'écorces à tan, de charbon, de goudron, d'huiles résineuses. Un peu plus loin, une collection de coléoptères utiles et nuisibles, et des vues stéréoscopiques.

Dans une seconde salle, des produits bruts et ouvrés des forêts de l'État, et les lièges des forêts particulières.

A côté de la collection de lièges, une magnifique rondelle en cèdre de 6 mètres de circonférence, une armoire de style arabe en cèdre, cyprès et tuya ; une vitrine renfermant des instruments de musique, des coffrets, et encore une série zoologique.

A côté du pavillon forestier, on avait placé le type des installations à mouture que l'on rencontre le plus fréquemment en pays kabyle : un moulin à farine, dont la turbine en chêne vert, fabriquée par la hache du pays, était actionnée par l'eau.

Annexées au palais de l'Algérie, se trouvaient deux petites salles contenant l'exposition organisée par le Comité du Maroc, sous le titre de « Section du commerce franco-marocain ». On y trouvait les produits du sol qui font l'objet du commerce d'exportation et les objets européens réclamés par le client marocain, tissus, verroteries, ustensiles manufacturés, etc. ; une place très large était réservée à l'art indigène, aux originales faïences de Fez, aux ouvrages de cuivre travaillé et de broderies. Une riche collection d'armes, de sellerie et de harnachements indigènes jetait dans cette exposition une note pittoresque.

Le Comité du Maroc avait ainsi réussi à démontrer l'importance réelle et actuelle des transactions franco-marocaines ; il avait fait plns, en donnant l'indication de l'essor que ces transactions sont susceptibles de prendre dans l'avenir ; il est à souhaiter que la situation politique générale le permette dans un avenir très proche, tout autant que l'état politique particulier du Maroc. Il y a là une région riche au point de vue agricole, et qui pourrait le devenir bien davantage, et très suffisamment peuplée ; ce qui suffit largement pour amener un mouvement d'échanges de jour en jour plus considérable. Il serait malheureux que l'ignorance d'une part, et l'anarchie de l'autre, empêchassent un développement économique, qui serait profitable à tous.

TUNISIE

Commissaire : M. Pavillier; *Commissaire-adjoint :* M. Douane ; *Architecte :* M. Resplandy.

L'ensemble des constructions de la Tunisie formait une véritable cité et se distinguait par l'intensité de sa couleur locale. L'exposition proprement dite se trouvait dans un vaste corps de bâtiment, avec angle en retour, encadrant deux des côtés d'une vaste cour fermée d'autre part par les bureaux du Commissariat, et une rangée de boutiques qui se continuaient en un souck, reproduisant exactement l'un des soucks de Tunis, et aboutissant à un café maure et à un restaurant arabe; derrière, un petit jardin extrêmement pittoresque simulait un cimetière arabe avec ses tombes, noyées dans la verdure ; et deux petits bâtiments contenaient l'un, l'exposition des antiquités arabes ; l'autre, l'exposition des antiquités puniques et romaines.

Le pavillon principal s'élevait à droite de l'entrée; on y accédait par un large escalier d'angle, conduisant au vestibule et au patio; un autre escalier immédiatement contre la porte d'entrée y donnait également accès, et conduisait dans un petit bâtiment surmonté d'un dôme garni de tuiles vertes, qui rappelait une zaouia de la place de la Casbah, où sont dites les dernières prières pour l'enterrement des Beys. Là se trouvait la salle des Beaux-Arts, éclairée par une vaste baie grillagée du plus gracieux effet. On y remarquait des toiles de MM. Gaussen, Pinchart, de Brocca, Junès, Blondel, Delaplanche, Dyan, Antoni et de Mme Ranvier-Chartier ; des statuettes de M. Belloc ; des reproductions de mosaïque de M. Bertin complétaient cet ensemble, d'un effet artistique très réussi.

Dans le pavillon proprement dit, on trouvait tout d'abord de nombreux travaux des élèves de l'école professionnelle Emile Loubet (notamment une porte en bois sculpté d'une finesse remarquable), puis des travaux exécutés par les principales imprimeries de la Régence, et les expositions de la direction des Monopoles de la Tunisie. On avait réuni là toute la variété de tabacs; des plans en relief pour donner une idée de l'exploitation des salines de Sorbeuss (Le Kef), et de la Princesse (Rhadès), le tout accompagné de dia-

grammes montrant le constant accroissement de la vente des produits des Monopoles de Tunisie. Mme Eigenschenk, une philanthrope, montrait les travaux exécutés par les élèves indigènes qu'elle dirige; de même, pour l'école tunisienne, de jeunes musulmanes et pour le Khaldounia, association présidée par M. Lasram, directeur de la Ghaba à Tunis, dont le but est de rechercher les moyens propres à développer l'instruction chez les Tunisiens; enfin, des ouvrages en bois exécutés par l'amine des menuisiers de Tunis, et plusieurs documents établis en vue de la rénovation de l'industrie des faïences.

La direction générale de l'enseignement et les grands établissements scolaires avaient groupé leurs envois dans une vaste salle. On y trouvait : les travaux manuels de filles (couture usuelle, broderie, poupées habillées); cahiers de dessin de l'école professionnelle, graphiques et documents du collège Alaoui (École normale); notices sur les méthodes d'enseignement, sur l'organisation pédagogique, spécimens des musées scolaires, des plans et cartes, enseignement anti-alcoolique, organisation et fonctionnement des bibliothèques populaires, cahiers d'élèves, carnets agricoles et même industriels, enseignement de la pêche et de la navigation, photographies, société de mutualité créée par Mme Pichon entre les petites filles fréquentant les écoles françaises. Dans une galerie attenante, se trouvaient les graphiques du service météorologique, et une toile de M. Flot représentant l'intérieur d'une médersa.

La salle affectée à la colonisation servait de salon de lecture et voisinait avec l'exposition de l'Office postal. La direction de l'agriculture et du commerce y présentait l'histoire, par l'image, de l'œuvre accomplie en Tunisie par la colonisation française, avec le concours loyal de la population indigène. Aux murs, des cartes, des plans comparatifs (avant et après l'installation des colons); une vue panoramique de la Mornaghia; une carte des olivettes de Sfax; des aquarelles et un tableau présenté par la section tunisienne de la Société de Géographie commerciale de Paris. Sur les tables, des brochures, des monographies agricoles, commerciales et industrielles, et des notices sur la Tunisie, donnaient toutes les indications nécessaires à ceux qui désirent aller s'installer dans ce pays. Enfin des volumes de statistiques concernant les travaux publics, les mines et carrières, et les pêches maritimes, et la collection complète de la *Revue de*

l'Institut de Carthage, avec un album de photographies de la Société des Fermes françaises de Tunisie.

Trois mannequins représentaient un facteur indigène, un facteur européen et un cavalier-courrier. Un sous-agent de l'Office postal tunisien vendait des timbres de la dernière émission.

Une grande rotonde, à laquelle on accédait par l'escalier principal, présentait une décoration très artistique avec sa coupole en plâtre sculpté, rappelant les plus beaux spécimens que cette branche de l'art arabe a produits en Tunisie. Cette rotonde était éclairée par une galerie spacieuse, rappelant celle de la mosquée de Halfaouine, à Tunis, et l'on avait de là une vue magnifique sur la grande place de l'Exposition et sur les palais. Le vestibule, attenant à la rotonde, contenait une toile d'Albert Aublet, représentant le Bey récemment décédé, et de riches tapis de Kairouan de haute laine, avec de nombreuses poteries provenant du contrôle civil de Djerba. Dans le patio, vaste salle carrée à arcades élevées, étaient groupés les objets constituant l'exposition de la Direction de l'agriculture et du commerce et des services annexes : école coloniale, d'agriculture, jardin d'essai, Institut Pasteur, laboratoire de chimie, etc. C'était d'abord une collection très complète d'échantillons de céréales, de dattes et d'olives, avec les photographies des principales variétés de ces divers produits ; une étude comparative des principales variétés d'huiles d'olive, avec échantillons d'huile ; une note sur l'extraction des salins des margines par MM. Milliau, Bertinchant et Mallet, également accompagnée d'échantillons ; des panneaux photographiques, des spécimens de semences diverses, des graphiques montrant l'œuvre accomplie par le jardin d'essai de Tunis ; des types des races chevaline, asine, mulassière, ovine et porcine (l'exposition du service de l'élevage était complétée par quelques squelettes d'animaux). Les autres établissements de recherche et d'enseignement agricoles exposaient des plans d'ensemble, des photographies, des modèles réduits de leur collection, des brochures, etc.

L'école coloniale de Tunis occupait une large place. Dans la même salle, un emplacement avait été réservé à la Ferme-école de Djedeïda et aux Sociétés de Mutualité tunisienne, mutualité commerciale, société de crédit agricole, syndicat des représentants de commerce français, société d'apiculture, etc. ; dans les vitrines, des spécimens de l'industrie indigène : étoffes de soie, burnous de laine, foutas et

sefsaris de coton, tapis de Kairouan, nattes d'alfa et de jonc, étoffes brodées d'or et d'argent, selles et objets de cuirs brodés, coffrets damasquinés, chaussures arabes, objets de serrurerie, poterie, bijoux tunisiens (dont une collection remarquable fabriquée à Djerba).

Cette salle renfermait encore l'exposition de la parfumerie, les travaux de l'école industrielle de Chaouat; un herbier des oasis du Sud; une collection d'insectes; des vues et plans du domaine de l'Enfida, appartenant à la Société franco-africaine, avec échantillons de céréales; un panneau de photographies du domaine Bou-Nouara; quelques toisons de mérinos (l'exportation des laines provenant du cheptel ovin tunisien s'est élevé en 1905 à 2.000.000 de kilogrammes, représentant environ 1 million 1/2 de francs); un plan de relief du port de Bizerte, exposé par la Compagnie du port de Bizerte, et, partout, des graphiques, des cartes. Cette exposition économique était complétée par les produits de l'agriculture, exposés par des particuliers : vins, eau-de-vie, huile d'olive, pots de miel, etc. On pouvait constater que le matériel agricole perfectionné s'est substitué peu à peu aux instruments rudimentaires, utilisés par les indigènes; il en est de même pour la plupart des industries qui ont adopté les procédés de fabrication européens; aussi, la Tunisie présente-t-elle aujourd'hui des produits d'une fabrication irréprochable.

Tous les grands domaines vinicoles, toutes les grandes huileries de la Régence avaient tenu à exposer leurs produits : la collection de céréales, de graines diverses, d'échantillons de sorghos n'était pas moins complète, ainsi que les produits agricoles, les fruits secs (amandes, pistaches, etc.), de la coloquinte, le coton, les pommes de terre, les produits pharmaceutiques, les cuirs, les nattes, les joncs, les ouvrages en alfa, les burnous et étoffes de laine dont se servent les indigènes. Deux industries nouvelles et qui semblent appelées à un très bel avenir, montraient la fabrication de la pâte à papier au moyen de l'alfa (la Tunisie exporte annuellement 324.000 quintaux d'alfa brut) et les produits obtenus par la défibration mécanique des agaves : ficelles, cordages, nattes, etc.

Dans une loggia attenant à cette salle de l'Agriculture, la Direction des Forêts avait réuni les principales productions forestières : liège mâle, liège de production avec troncs d'arbres montrant la marche de cette reproduction; charbon de bois, traverses de chemins de fer de chêne zeen; le tout complété par une carte forestière de la

Tunisie, des diagrammes et photographies et des plans en relief montrant les procédés employés pour fixer les Dunes de l'oasis de Nefta.

La Direction des Travaux Publics de la Régence comprend : le Service des Ponts et Chaussées, des Mines, de la Navigation et des Pêches; elle présentait une exposition fort remarquable accompagnée de nombreux graphiques et de cartes, de dessins et photographies, ayant trait au réseau des chemins de fer, exploités ou en voie d'achèvement, aux principaux bâtiments publics édifiés par l'Administration ; (en vingt-cinq ans, elle en a construit plus de 300 pour une valeur dépassant 18 millions de francs) ; l'hôtel de ville et le théâtre de Sfax, le contrôle civil de Medjès, le Palais de Justice et tant d'autres. La carte minière était complétée par des échantillons de minerais types ; elle indiquait la répartition et l'extension de l'industrie extractive. Les phosphates occupaient une large place : ils ont fait la fortune du sud-ouest tunisien ; leur exportation annuelle, 500.000 tonnes, représentent une valeur de 9.000.000 de francs, et toute une série d'importants gisements (Kalaat-es-Senam ; Kalaa-Djerba), ceux du Redeyef et d'Aïn-Moularès ne sont pas encore mis en exploitation. La presque totalité de l'exportation est actuellement fournie par la Compagnie des Phosphates et du Chemin de Fer de Gafsa, qui occupe 2.000 ouvriers.

Les villes de Tunis, Bizerte, Sousse et Sfax étaient représentées par des plans en relief très détaillés, chacune avec son port. Des plans comparatifs, de Tunis, en 1880 à Tunis, en 1905, montraient, de façon éloquente, l'extension que peut prendre une ville, sous l'impulsion de la colonisation européenne. Le service topographique montrait encore divers travaux relatifs à la confection des plans des propriétés soumises au régime de l'immatriculation, qui offre une supériorité incontestable sur notre régime hypothécaire métropolitain.

A côté de ses nombreux documents, on avait réuni les produits des exposants particuliers, appartenant aux industries extractives : matériaux de construction, minerais de zinc, de plomb, de cuivre, de fer, de manganèse ; ici encore venait une série de carreaux en ciment aux couleurs harmonieuses, à la note gaie ; des onyx de Mateur et du Djebel-oust, au milieu d'échantillons de pierres de construction.

La Compagnie Française des Tramways de Tunisie indiquait, sur des panneaux, toute l'importance de son réseau.

Les pêches maritimes sont une des sources de richesse les plus importantes de la Tunisie : les thons y affluent, diverses *madragues* ont été installées sur divers points du littoral pour les capturer. Les thonaires constituent de véritables usines, munies de tous les perfectionnements modernes, pour la mise sous huile du poisson. Quelques usines arrivent à préparer en vingt-quatre heures jusqu'à 800 thons, d'un poids moyen de 80 kilogs chacun. Pendant la campagne de 1905, elles ont capturé 20.000 thons environ, pesant 1.550.000 kilogrammes. Les fonds des îles de la Galite sont riches en langoustes ; ils ont produit 83.000 kilogs en 1905 ; la même année, l'exportation des poulpes a atteint 255.000 kilogs.

Le golfe de Gabès recèle de vaste peuplements d'éponges que l'on pêche au trident, au scaphandre ou à la gangave. La pêche des éponges a produit, en 1905, 154.000 kilogs d'une valeur marchande de 2.650.000 francs.

Les grands lacs salés du littoral tunisien, amodiés à des industriels, qui les exploitent d'une façon scientifique et rationnelle, ont augmenté leur production dans des proportions énormes : le lac de Tunis, par exemple, qui du temps de la pêche libre fournissait à peine 200.000 kilogs de poisson, en a jeté 610.000 sur les marchés de Tunis et de France en 1904 : il y avait donc là matière à une curieuse exposition.

Plans en relief de la Madrague de Sidi-Daoud, modèles d'embarcations et engins employés pour la pêche côtière, modèles de pêcherie indigène, de palancres à poulpe ; reproduction des bordigues usitées dans les lacs de Tunis ; modèles d'embarcations et engins servant à la pêche des éponges, dans le golfe de Gabès ; une sacolève grecque avec sa gangave, un kamakis avec son armement ; spécimens de coquillages et poissons des côtes, collection d'éponges, modèle d'appareils de spongiculture (du laboratoire de Biologie marine de Sfax), œufs et larves d'éponges ; photographies concernant les pêches, les mœurs des pêcheurs et reproduisant les phares des côtes de Tunis, avec une carte du service des Phares, et des plans indiquant l'état actuel du port de Bizerte ; ceci pour l'Administration. Les exposants particuliers montraient des conserves de poissons, des conserves de soupe de poisson, pouvant rivaliser avec les meilleures marques de France ; des échantillons de sel d'une pureté remarquable et même un superbe échantillon de sel gemme du Djebel-Hadifa.

Au centre de la cour intérieure, une tente donnait abri à une famille indigène de la région de Kairouan ; une femme y fabriquait des tapis, auprès des boutiques, et à l'entrée du souk où l'on vendait toutes sortes d'étoffes et de bibelots arabes, des tapis d'Orient, des meubles incrustés, des objets en cuivre ciselé, des parfums, des bijoux, des verroteries, des chaussures, des pistaches, des noisettes, du rahat-loucoum, des poteries et même des cartes postales. Derrière sa devanture typique, apportée directement de Tunis, le barbier arabe rasait toute une clientèle de marchands et d'artisans musulmans.

Les principaux objets, exposés dans le pavillon consacré à l'archéologie tunisienne, étaient des maquettes représentant le Capitole et le Temple de Mercure à Dougga, la partie centrale de Gightis avec son capitole, son forum et ses annexes ; le temple des Eaux de Zagouan ; un groupe de villas du plateau de l'Odéon à Carthage, des plans de fouilles récentes, des photographies de monuments dégagés depuis peu, et des pièces les plus importantes trouvées dans les fouilles ; plusieurs fac-similés de mosaïques, des moulages des principales sculptures du Musée du Bardo ; statues et bustes, spécimens de l'art céramique, poteries, statuettes et lampes ; l'exposition spéciale, présentée par le R. P. Delattre, des antiquités provenant du Musée de Sousse ; un plan en couleurs et un panneau des photographies des catacombes chrétiennes de l'antique Hadrumète.

Le pavillon consacré à l'art arabe renfermait une très belle série de manuscrits ornés de miniatures ; des armes et objets en cuivre gravé, des faïences, des bijoux, des bois et plâtres sculptés, de superbes tentures, des tapis anciens, des costumes, des verres peints et une série d'étoffes brodées. Dans le jardin, non loin du cimetière arabe, quelques statues antiques.

Je rappellerai, en terminant, qu'à la suite du pavillon, où étaient installés les bureaux du Commissariat, et dont la façade intérieure rappelait l'une des mosquées de Sfax, une autre petite mosquée faisait suite, dominée par un minaret élancé et crénelé, et, tous les soirs, à l'heure du soleil couchant, le muezzin, drapé dans son burnous blanc, apparaissait aux crénaux et jetait aux quatre points cardinaux la traditionnelle invocation à Mahomet. Le groupe nombreux des indigènes tunisiens formait un très bel ensemble ; ils se répandaient même à l'extérieur pour conduire dans les jardins de l'Exposition deux jeunes chameaux et plusieurs petits bourricots qui faisaient la joie des enfants.

INDO-CHINE

Commissaire, M. Baille ; *Délégué financier*, M. Guis ; *Directeur des Services généraux*, M. Brenier ; *Délégué de la Cochinchine*, M. Ernest Outrey ; *Délégué du Tonkin*, M. F. Haüser ; *Délégué du Cambodge*, M. Baudoin ; *Délégué de l'Annam*, M. Cassé-Barthe ; *Délégué du Laos*, M. Raquez ; *Délégué du Quang-Tchéou-Ouan*, M. Decker ; *Architecte*, M. Vildieu.

L'exposition de l'Indo-Chine présentait un intérêt capital, en raison d'abord de l'importance même de la Colonie, ensuite de celle des fonds votés par elle comme participation à l'Exposition de Marseille. Elle occupait environ le tiers de la superficie totale, et, avec ses 400 indigènes et ses onze pavillons, ses rues et ses boutiques, formait une véritable petite ville.

Une organisation spéciale se pliant à la fois aux nécessités d'une décentralisation, commandée par la diversité de l'Union indo-chinoise, et présentant cependant l'unité nécessaire à une bonne administration, tel fut le programme que s'imposa le gouvernement général de l'Indo-Chine. Il atteignit ce double but, en donnant au public une vue d'ensemble de la Colonie, de ses rouages, de ses grands services dans le palais central et le pavillon des forêts, et une vue particulière de chacun des pays de l'Union, dans les pavillons spéciaux contenant les expositions nées des efforts des Comités locaux.

C'est ce même plan que nous adopterons dans notre exposé.

Palais des Services généraux et des Produits de l'Indo-Chine.

Le palais central était une construction, que l'on avait dû adapter aux besoins auxquels elle devait répondre, et qui n'en avait pas moins un caractère local très prononcé, d'abord, parce qu'on y accédait par une série de ponts, reproduisant exactement des motifs d'architecture kmer, et que toutes les frises et tous les ornements architecturaux du palais lui-même étaient empruntés au même style.

On pénétrait dans le palais central par une salle décorée de quatre panneaux dus à M. Riebel, et symbolisant la Cochinchine, le Cambodge, le Laos, l'Annam et le Tonkin. Au centre, les cartes de l'Indo-Chine dans son milieu et de l'Indo-Chine économique, avec l'exposition du service zoo-technique.

Un portrait de M. Beau, Gouverneur général de l'Indo-Chine, semblait faire accueil aux visiteurs. Des bahuts sculptés et incrustés, de splendides défenses d'éléphants fouillées et montées sur des socles en bois sculpté, divers objets de bronze concouraient heureusement à l'ornementation. Une vitrine contenait une série de soies et de produits améliorés qui présentaient pour les spécialistes un vif intérêt ; une autre vitrine renfermait les jolies broderies exécutées par des Annamites, sous la direction de Mme Autigean ; des vérascopes et de nombreuses brochures étaient mis à la disposition du public ; aux murs, des photographies en grand nombre et des inscriptions.

Dans une série de salles donnant sur cette entrée et se faisant face, se trouvaient les services généraux.

Dans la salle du Service des Mines, une pyramide charbonneuse, la base formée de briquettes de Hongay, surmontée d'un groupe de charbon de même provenance, supportait les charbons des diverses exploitations minières de la Péninsule ; une autre pyramide était constituée par des groupes de minerais de pyrite, de fer aurifère, d'arséniate et de galène argentifère, provenant de la mine de Pong-Mieu (Annam), accompagnée sur une table voisine d'un album de photographies de cette exploitation. Dans les vitrines, les séries les plus intéressantes d'échantillons de minerais divers, réunis par le service des Mines.

Sur une étagère, l'exposition minéralogique de M. Bouerie, ingénieur civil des mines à Hanoï, de la Société des Mines d'étain de Cao-Bang (Tonkin), renfermait des plans en relief de la vallée de Thinh-Tuc où se trouve la mine ; des échantillons de cassitérite de Wolfram et des saumons d'étain fabriqués sur place, le tout accompagné de photographies. La Société des Ciments de Haïphong montrait les calcaires crus et cuits servant à la fabrication de ces produits, avec des photographies ; la Société Française des Charbonnages du Tonkin exposait des notices, des plans en relief et des photographies ; aux murs, des cartes géologiques et minières, dues au Service des Mines, et la carte géologique du Yunam de la mission Lantinois.

Dans la salle du Service des Travaux publics, le regard était frappé tout d'abord par une belle carte d'ensemble de l'Indo-Chine, portant l'indication de tous les travaux exécutés, en cours d'exécution ou en projet (chemins de fer, tramways, canaux, phares) ; aux murs, des plans et photographies des principaux édifices construits par les soins des Travaux publics ; sur une table, des séries de cartes, des plans de travaux ; puis deux tourniquets avec des photographies ; des vitrines avec les plans et projets des divers services des Travaux publics et les dessins de l'École indigène des Travaux publics de Hanoï. La Société des Tramways à vapeur de Cochinchine avait placé là deux graphiques et diverses photographies.

La Mission scientifique permanente de l'Indo-Chine offrait une remarquable collection de poissons, d'oiseaux, de nombreux spécimens d'animaux, des insectes, des papillons, des mollusques, etc. Aux murs, une série de tableaux extraits des publications de la Mission, les *Décades zoologiques*, dessinés par des dessinateurs indigènes, et reproduisant toutes sortes d'animaux avec une précision étonnante et un art remarquable.

Le service des Douanes et Régies était représenté par une importante réduction de la bouillerie d'opium de Saïgon, par une réduction des établissements Debaux frères à Nam-Dinh (distillerie d'alcool de riz), par des alambics indigènes et européens, et des photographies.

Le service géographique de l'Indo-Chine tapissait un vaste panneau de la salle avec cette merveilleuse carte du Delta du Tonkin au 1/25.000e, dressée par lui et exécutée par les indigènes dans les ateliers d'Hanoï, sur laquelle nous nous sommes étendu plus longuement par ailleurs. Cette carte est un véritable chef-d'œuvre, et comme nous le faisions observer, il serait à souhaiter que nous en eussions une pareille pour le Delta du Rhône. A côté de celle-là, une carte définitive au 1/100.000e et des spécimens de feuilles au 1/25.000e et au 100/1.000e, montrant les détails exécutés, et exprimant comment ces cartes peuvent servir à la colonisation et à l'Administration agricole.

Le canevas géodésique de la Cochinchine, le plan de la ville de Saïgon, la carte de Quang-Tchéou, celle de la Cochinchine, dressée d'après le service géographique, d'après les travaux du cadastre, et enfin, la grande carte d'ensemble de l'Indo-Chine au 1/1.000.000.

Sous verre, une statue des plus curieuses, représentant la déesse Cham, revêtue de toute la parure trouvée à Mi-Song et constituant un

véritable trésor, était la pièce capitale exposée par l'Ecole Française d'Extrême-Orient ; des poteries cambodgiennes, des panneaux représentant les travaux exécutés par l'école de Po-Ngar ; une belle reproduction des bas-reliefs de Bayon, d'Angkor-Thom ; de nombreuses photographies et des publications émanant des membres de l'Ecole, donnaient dans l'ensemble une haute idée de cet art kmer, d'un effet si puissant, si original, si coloré, et dont les monuments encore debout, même entamés par le temps, évoquent toute une civilisation grandiose et raffinée, disparue depuis des siècles.

L'hémicycle des produits vaut une étude approfondie. L'idée qui avait présidé à son aménagement fut de grouper, dans une synthèse et un ordre logique, tous les produits des cinq pays de l'Indo-Chine (Cambodge, Tonkin, Annam, Laos, Cochinchine). Y figuraient non-seulement ceux qui entrent dans le mouvement commercial de la Colonie avec la Métropole ou avec l'étranger, mais ceux susceptibles d'y prendre place à un moment donné, lorsque les laboratoires scientifiques et les spécialistes, auxquels un grand nombre de ces produits ont été soumis depuis, se seront prononcés sur leur utilisation possible, ou lorsque tels de ces faits à répercussion imprévue et mondiale, dont se complique de plus en plus la vie économique des nations, les aura imposés à l'attention. Y figurent même des produits dont la présentation n'avait pour objet qu'un complément de documentation.

Dans la pensée, en effet, de la Direction de l'Agriculture, des Forêts et du Commerce, à la tête de laquelle se trouve M. G. Capus, chargé de leur présentation, cette sorte d'inventaire matériel n'était pas seulement destiné aux commerçants et aux industriels, mais aussi aux hommes de science, aux géographes, aux professeurs, et d'une façon générale, à tous ceux qui s'intéressent aux colonies, même sans prendre une part directe à leur exploitation. Bien que la collection ait été plus spécialement réunie à leur intention, et en quantité suffisante pour permettre la distribution d'échantillons et des essais de laboratoire, même industriels, il n'y avait pas lieu de s'étonner de trouver dans l'hémicycle des produits sans emploi actuellement connu, ou d'une consommation purement locale. Les organisateurs de cette exposition, sous la direction de M. Brenier, sous-directeur de l'Agriculture, des Forêts et du Commerce de l'Indo-Chine, furent M. Haffner, chef du Service de l'Agriculture, et

M. Crevost, conservateur du Musée agricole et commercial à Hanoï. La nécessité de respecter l'individualité géographique de chacun des pays de l'Union indo-chinoise, tout en sauvegardant le plus possible le principe essentiel d'une classification scientifique des produits, n'avait pas laissé de compliquer leur tâche ; ils ne purent entièrement, ainsi qu'ils le souhaitaient, faire concorder dans des zones concentriques correspondantes, les produits de même nature, chaque pays en présentant un secteur ; néanmoins le double effet de puissance et d'ordre, qui constituait le but cherché, se dégageait nettement de l'ensemble.

Chaque produit, ou catégorie de produit, était accompagné d'un dessin de la plante et de photographies représentant sa culture et son utilisation locale : on avait ainsi constitué l'histoire photographique du riz (40 photographies), du poivre, du café, du coton, du jute, du thé, etc. ; en tout, un millier de photographies et plus de trois cents dessins botaniques, ces derniers dus à des indigènes. L'étiquette adoptée est celle dont nous avons donné le modèle plus haut. Pour se faire une idée du travail effectué par MM. Haffner et Crevost, qui ont dirigé et revu toutes les étiquettes, il faut savoir qu'il n'y avait pas moins de 5.800 produits étiquetés, sans compter ceux qui n'avaient pu trouver place dans l'hémicycle.

On avait constitué des collections aussi complètes que possible des produits d'importation étrangère, notamment des tissus, avec tous les renseignement utiles, pour les bien faire connaître aux métropolitains.

Enfin, des graphiques illustrés de grandes dimensions, frappaient la vue du visiteur, d'une façon plus accessible au gros public que par les courbes géométriques ordinaires. Les progrès de l'exportation du riz étaient figurés par des cargo-boats de plus en plus grands ; ceux du poivre par un poivrier, sur son tuteur, de plus en plus chargé de grains ; ceux du café du Tonkin, par un moulin à café de dimensions de plus en plus respectables ; ceux du mouvement commercial général, par des balances portant les poids respectifs de l'importation et de l'exportation, etc. Il y avait douze de ces graphiques, dessinés par des indigènes, sous le contrôle de M. Amand, garde principal de la Milice, d'après les types choisis par M. Brenier.

Le salon par lequel on accédait à l'hémicycle devait contenir le pavillon des riz de Cochinchine : des raisons architecturales ne l'avaient

pas permis, et nous retrouverons ce pavillon à l'exposition de la Cochinchine ; par contre, il y avait là une grande carte économique de l'Indo-Chine au 1/500.000, dressée par M. Brenier et M. Amand, et une autre de l'indo-Chine *dans son milieu*, destinée à faire connaître au public la véritable situation de la Colonie dans l'ensemble.

L'énumération des produits exposés dans l'hémicycle mérite d'être faite avec la plus grande méthode et suivant une véritable classification, pour que la philosophie, qui se dégage d'une telle exposition, soit nettement comprise.

GROUPE I.

Alimentaires

Classe I. — *Grains et Graines.* — Le plus important de beaucoup est le riz qui forme la base de la nourriture des 16.000.000 d'habitants de l'Indo-Chine française, et constitue la dominante de l'exportation de la Colonie (917.000 tonnes comme moyenne de la dernière période quadriennale 1900-1904, d'une valeur de 100 millions de francs). Le riz se rencontre dans toute l'Indo-Chine ; ses deux centres principaux de culture sont le delta du Mékong et celui du fleuve Rouge ; on peut signaler encore le delta du Sanh-Ca dans le Nord-Annam et, dans une bien moindre mesure, les bords du Mékong, au Cambodge. Les seuls chiffres suffisamment approximatifs, mais inférieurs à la réalité, que nous possédions sur les superficies cultivées en riz, sont fournis par les registres d'impôts pour le Tonkin et la Cochinchine : 900.000 hectares environ pour le premier ; 1.200.000 hectares pour la seconde. Les statistiques de l'Annam et du Cambodge sont encore trop peu sûres pour être citées. Il est à noter que l'avenir se présente bien différemment dans les deux deltas : dans celui du Tonkin, il n'y a plus grande extension à espérer pour la culture du riz, sinon par quelques assèchements et quelques gains sur les lais de mer. Toute la terre disponible est déjà utilisée, et la densité de la population est telle, dans le bas-Tonkin (350 habitants au kilomètre carré, alors qu'en France la moyenne est de 76), qu'il n'y aura jamais que des quantités relativement faibles laissées à l'exportation.

En Cochinchine, au contraire, la moitié à peine du Delta est mise en valeur ; il reste, dans l'ouest particulièrement d'immenses super-

ficies facilement exploitables ; la main-d'œuvre seule fait défaut. La Cochinchine est actuellement, après la Birmanie, le plus gros pays d'exportation de riz du monde entier, mais le Siam nous suit de près, depuis deux ans.

Le Pavillon des Riz. — Dans l'original pavillon des riz, les indigènes de Cochinchine ne distinguent pas moins de 350 variétés ; ce n'est pas évidemment une classification scientifique, mais elle résulte d'observations séculaires, et il est bon d'en tenir compte. Nous nous bornerons à dire à ce sujet. qu'au point de vue commercial pratique, on distingue à l'heure actuelle sur les marchés de Cholon trois variétés de paddy et riz : le Go-Cong (grain rond demandé surtout en Europe), le Vinh-Long (grain long, le plus abondant), et le Bai-Xau (demi-long, très demandé en Indo-Chine, comme étant le plus nourrissant).

Les rendements à l'hectare varient naturellement, suivant les terrains, la saison, etc. En Cochinchine, certaines rizières de l'Est ne rendent pas plus de 800 à 1.000 kilos de paddy (riz non décortiqué) à l'hectare, tandis que dans certaines terres très riches de l'Ouest, ils donnent 3.500 à 4.000 kilos à l'hectare, et quelquefois davantage ; la moyenne peut être fixée à 2.000, 2.200 kilos en Cochinchine ; au Tonkin, il ne faut pas compter sur plus de 1.500 à 1.800 kilos. Le poids moyen d'un hectolitre de paddy est de 60 kilos ; la paille du paddy sert de combustible dans les grandes décortiqueries de Cholon, et représente environ 2 o/o du poids de la graine.

Les huit grandes rizeries de Cholon produisent dans les bonnes années environ 100.000 tonnes de paddy ; six d'entre elles appartiennent à des Chinois, et deux à des Sociétés anonymes dont les capitaux sont surtout allemands ; elles se plaignent de la qualité des grains, de leur peu de résistance à la meule, et du trop grand nombre de grains rouges. Le service de l'Agriculture s'efforce de remédier à ces inconvénients par le choix des semences, l'introduction d'engrais phosphatés, l'amélioration des procédés, la récolte et le magasinage, mais les progrès sont lents ; néanmoins l'exportation du riz progresse ; la demande métropolitaine se régularise de plus en plus. Les riz indochinois, de moins belle apparence que ceux d'Italie, de Java, du Japon et de Birmanie, peuvent trouver leur emploi dans l'amidonnerie, la féculerie, la nourriture des volailles, la fabrication de l'alcool et de la

bière. Le plus fort débouché des riz indo-chinois est l'Extrême-Orient (destination principale, Hong-Kong) ; depuis deux ans, il en va au Japon ; le marché des Philippines n'est probablement que temporaire ; mais les Indes néerlandaises et la Chine constituent un débouché beaucoup plus sûr. Le riz considéré comme matière première alimentaire, coûte environ la moitié du prix du blé, sur les marchés les plus libres.

L'exposition des riz était complétée par celle des farines, des amidons, des vermicelles, des pâtes alimentaires et des alcools qu'on en tire.

Le maïs, que l'on trouve surtout au Tonkin et en Annam, ne constitue encore un élément d'exportation que pour le premier de ces pays. Les variétés en sont assez nombreuses ; le maïs tonkinois est très apprécié sur le marché de Bordeaux, qui a pris l'initiative de ce commerce.

Signalons encore les millets, les haricots et les doliques.

Classe II. — *Tubercules, Racines et Rhizones.* — Les patates, surtout au point de vue indigène, jouent, en Indo-Chine, le rôle le plus important. Viennent ensuite les ignames, les taros ; le manioc et l'arow-root peuvent devenir intéressants au point de vue de l'exportation. Une petite usine européenne fabrique déjà du tapioca, que l'on commence à exporter.

Enfin, on trouve plusieurs espèces de faux sagoutier (dont l'un fréquent dans le haut Tonkin). Le vrai sagoutier n'est pas spontané en Indo-Chine.

Classe III. — *Légumes et fruits principaux.* — Les légumes sont nombreux, mais encore très insuffisants, puisqu'il faut en apporter beaucoup, soit frais, soit secs, soit salés, de Chine, pour la consommation indigène ou européenne (pour un million et demi de francs environ) ; il est bon cependant de signaler les luffa, et les pousses de bambou.

Il en est des fruits comme des légumes : pommes d'acajou, carambolier, corossol, jacquier, mangue, mangoustan, papaye, pomme, cannelle, etc., n'ont pas d'intérêt pour l'exportation ; il faut excepter les ananas, les bananes sèches et les letchis.

Les champignons, assez nombreux, au Tonkin surtout, ne peuvent suffire à la demande locale.

Classe IV. — *Epices et Condiments.* — Le plus important est le poivre, dont l'exportation, en 1904, s'est élevé à 3.500 tonnes ; le principal débouché est la Métropole, et comme la consommation française n'a pas dépassé 3.600 tonnes en 1903, le surplus a permis de constituer au Havre un stock considérable, qui permet à ce port de concurrencer dans une certaine mesure Hambourg et Londres, comme centre d'approvisionnement. Le Cambodge vient en tête comme producteur ; la région de Hon-Chong, en Cochinchine, vient en second lieu. Les planteurs exportateurs indo-chinois commencent à préparer des poivres blancs d'une valeur commerciale bien supérieure, et qui étaient restés jusqu'ici le monopole inexpliqué de Singapour et de Tellicherry.

Après le poivre, la cannelle, dont la Chine est le gros acheteur, en particulier celle d'Annam ; le plus gros centre producteur se trouve dans la montagne, en arrière du poste de Tra-My, dans l'Annam central ; mais c'est la cannelle du Nord-Annam qui est la plus appréciée. Le débouché métropolitain pour la cannelle est peu important (50 tonnes par an en moyenne).

Les cardamomes vont également en Chine où elles sont très utilisées pour la pharmacopée ; mentionnons encore le curcuma, dont les rizomes fournissent un produit analogue au gingembre, et que l'on exporte aux Indes ; le gingembre est une sorte de muscadier sauvage.

Classe V. — *Café, thé, cacao, sucre.* — L'exportation des thés n'existait pas avant 1897 et atteint 324.700 kilos en 1904 ; l'Annam en fournit le plus gros appoint et le Tonkin commence à en prendre sa part ; ses thés se rapprochent beaucoup plus des thés de Chine que ceux de Ceylan. L'augmentation de la consommation métropolitaine, qui a presque doublé dans les quinze dernières années, est un symptôme encourageant pour les planteurs. L'Indo-Chine n'en fournit encore que le tiers, et sa part est appelée à grandir.

L'exportation des cafés commence à prendre quelque importance ; l'arabica domine au Tonkin, le libérica au Cambodge ; il est utile de constater que cette dernière espèce entre presque exclusivement dans les exportations de la péninsule malaise où elle occupe la première place dans les plantations privées de Java.

Le cacao ne joue encore aucun rôle en Indo-Chine : on en est aux tentatives de culture.

L'exportation du sucre n'a jamais dépassé 7.000 tonnes, dont la majeure partie sur Hong-Kong ; mais la moyenne n'atteint pas 3.000 tonnes.

Méritent encore une mention : le rondier et la vanille.

GROUPE II

Plantes filamenteuses. — Textiles

Classe VI. — *Textiles proprement dits.* — En tête vient le coton qui a aussi sa place parmi les oléagineux. Son centre de culture le plus important est le Cambodge, sur les bords du Mékong, fertilisés par l'inondation annuelle ; l'aménagement de nombreuses cuvettes qui existent sur le bord du fleuve de Kratié, aux environs de Pnom-Penh, va rendre disponibles de grandes étendues de terre. La production varie suivant l'apport de limon fertilisant déposé par les inondations ; le problème est donc avant tout hydraulique, et la question se présente sous la même face au Laos, avec pénurie de main-d'œuvre en plus. Mais l'avenir du coton est certain, la demande en Extrême-Orient étant très avantageuse. La perspective de l'exportation en Europe ne semble pas prochaine. En 1904, l'exportation vers le Japon a été de 3.575 tonnes de coton non égrené, et 1.269 tonnes de coton égrené.

L'autre centre de culture important est dans le nord-Annam, la province de Thanh-Hoa. Ici, ce sont les pluies, souvent prématurées, qui amènent de grandes variations dans la production d'une année à l'autre.

Bien que la culture du coton se développe, il n'en est pas moins nécessaire d'en importer en quantité croissante de l'Indo-Chine, pour les besoins des trois filatures du Tonkin : il y aurait donc là un débouché sûr pour les indigènes.

La ramie, bien que loin derrière le coton, peut prétendre à la seconde place parmi les textiles. On la trouve au Tonkin, dans le nord-Annam, dans l'est de la Cochinchine, par petites places au Cambodge dans l'Extrême-Nord, et enfin au Laos. Son principal emploi local est la confection des filets. La pêche joue un tel rôle dans la vie des indigènes qu'on est obligé d'importer de Chine de la filasse de ramie.

Le jute est cultivé dans plusieurs provinces du Tonkin ; les Annamites trouvent à le vendre avantageusement en lanières, c'est-à-dire

non roui, pour la fabrication des nattes. Les Chinois fabricants de nattes payent même des prix rémunérateurs que ne peut offrir l'exportateur de filasse de jute roui, étant donné pour ce dernier les cours du marché régulateur de Calcutta.

La situation est la même pour les autres plantes textiles très nombreuses : abroma, crotalairs, chanvre, hibiscus, thespesia, abutilon, sida, etc. Des tentatives ont été faites avec le bananier et les agaves.

Classe VII. — *Fibres pour cordages, brosserie, bourrage, etc.* — Plusieurs des plantes citées dans la classe précédente peuvent figurer ici : les agaves, l'abaca, etc. Le produit le plus intéressant de cette catégorie est le coir, ou fibre de coco, dont les plus longues servent pour les cordages, et les plus courtes pour la brosserie. L'Indo-Chine n'en exporte pas, mais il s'en perd énormément, puisqu'elle exporte 5.000 tonnes de coprah, ce qui suppose un disponible minimum de 5.000 tonnes de fibre.

Le chiendent, spontané sur les plages sableuses du centre-Annam, vient d'être exporté depuis un an environ sur les marchés du Havre.

Parmi les fibres pour rembourrage, il faut signaler spécialement le kapok, ouate végétale entourant les graines de deux espèces d'arbres connus sous le nom vulgaire de ouatier, faux cotonnier ou fremager. Le duvet très soyeux d'une fougère du Tonkin constitue une bonne matière de rembourrage ; elle est malheureusement peu abondante, et d'un avenir forcément restreint ; enfin, les fibres de plusieurs palmiers peuvent servir à fabriquer des cordages.

Classe VIII. — *Plantes à papier.* — L'Indo-Chine importe environ 3.500 tonnes de papier ordinaire, et 1.200 tonnes de papier pour le culte, par année : aussi, la fabrication du papier avec les plantes de la colonie est-elle purement locale. La culture de plusieurs daphné constitue l'indication d'une possibilité pour l'avenir, de même celle du mûrier à papier. Mais la matière première qui pourrait être le plus utilisée pour le papier indigène est le bambou ; celle dont l'abondance donnerait les meilleurs résultats, pour une fabrication en grand de papier et de pâte à papier, destinés à l'exportation, est la vulgaire herbe à paillote. C'est ici le lieu de signaler le luffa qui fournit les éponges végétales si usitées en hydrothérapie, et les semelles dites hygiéniques.

Classe IX. — *Rotin, jonc, bambou, plantes pour vannerie, spar-*

terie, etc. — Au premier rang, viennent les joncs que l'on trouve dans le delta du Tonkin, aussi bien qu'en Cochinchine et au Cambodge ; ceux du Tonkin servent à faire ces nattes dont on exporte plus de 5.000 tonnes qui vont à Hong-Kong, et de là, en France. On les reçoit sous le nom de nattes de Chine.

Les variétés de rotin sont innombrables. L'exportation a atteint deux millions de kilogrammes en 1904, malgré la consommation locale invraisemblable ; les bambous sont loin d'être épuisés : le service forestier s'efforce d'ailleurs d'en *ménager* les exploitations. L'industrie locale des meubles en bambou, dirigée par des Européens, pourrait prendre une place dans l'exportation : les ventes faites à l'Exposition de Marseille l'ont prouvé. Le bambou sert aussi à la vannerie et à la confection de chapeaux catalogués « paille de Bankok ». Java a exporté en 1904, quatre millions de chapeaux de ce genre. Le bambou sert encore à la fabrication des sacs, nattes et dans les industries similaires.

A citer encore les lataniers, le la-buong (bois de jonc, couverture et cloison de cabane indigène), le cocotier d'eau, les rondiers, diverses lianes, des écorces, un genre de chouchou et la paille de riz.

Classe X. — *Sériciculture.* — C'est une des industries agricoles dont l'avenir est certain ; elle donne lieu, à l'heure actuelle, à une exportation moyenne de 200.000 kilos de soie grège depuis dix ans, mais l'exportation n'a pas tendance à augmenter, par suite de l'augmentation de la consommation locale, surtout au Tonkin. La production d'ensemble des grèges dans toute l'Indo-Chine peut être évaluée à 1. 200.000 kilos ; l'Annam fournit l'apport le plus fort à l'exportation. Le principal centre de production est la province de Binh-Dinh ; les provinces de Nam-Dinh, Ha-Dong, Bac-Ning, Bac-Giang sont actuellement les plus riches en mûriers, mais bien d'autres provinces du Delta se prêteraient à l'augmentation des cultures ; de même les berges du Mékong, dans l'ouest, et certaines terres de l'est ; le Cambodge dispose aussi de grandes étendues de terrains propices. La présence du mûrier au Laos est une indication d'avenir dans ce pays. M. Beau, gouverneur général, s'est attaché tout particulièrement à cette question ; il a décrété des exemptions d'impôts en faveur des terres nouvellement plantées en mûrier. Un établissement de grainage a été installé au Tonkin, où des indigènes sont formés à l'application

des procédés de Pasteur pour la sélection des graines ; ils ont obtenu avec ces graines un rendement quadruple du rendement ordinaire, lequel a été décuplé dans les magnaneries dirigées par des Européens. Les filatures de soie ont été également l'objet des préoccupations de la Direction de l'Agriculture, à laquelle est attaché un service sericicole. De petites bassines à feu nu, d'un modèle et d'un prix accessibles aux indigènes, ont été répandues, et ont commencé à fournir des grèges qui ont été cotées 32 à 33 francs le kilo sur le marché de Lyon, où la soie indigène, sous sa forme actuelle, est invendable, à cause de son irrégularité ; et il ne faut pas oublier que Lyon importe tous les ans pour 30 à 40 millions de francs de soie.

GROUPE III

Oléagineux et Matières grasses

Classe XI. — *Oléagineux proprement dits.* — L'exposition en était très complète. Le cocotier a seul, pour le moment, un intérêt commercial immédiat ; l'amande desséchée de sa noix est de plus en plus appréciée, non seulement comme oléagineux proprement dit, mais même comme alimentaire, sous la double forme de beurre végétal et comme substitut aux amandes dans la confiserie et la pâtisserie.

La Cochinchine n'a jamais exporté plus de 5.000 tonnes de coprah ; on ne saurait trop encourager cette culture dans cette province, ainsi qu'en Annam et au Cambodge.

Le ricin se rencontre un peu partout en Indo-Chine, mais n'existe guère en quantité considérable qu'au Tonkin, où il trouve un emploi grandissant comme huile de graissage, avec le développement des chemins de fer et de l'industrie en général. Le sésame a une aire de culture très étendue, mais ne donne pas encore lieu à une exportation tant soit peu importante. Les arachides ont diminué par suite de l'absence du renouvellement des semences. Rappelons encore la graine de coton qui peut fournir jusqu'à 20 o/o d'huile au Cambodge, le kapok, le camélia à huile, et plusieurs arbustes moins intéressants.

Classe XII. — *Siccatifs.* — L'abrasin et le bancoulier, ou noyer des Moluques, méritent seuls une mention.

Classe XIII. — *Suifs végétaux.* — Deux arbres sont à retenir : le cay-cay en Cochinchine et au Combodge, et le cay-soi au Tonkin et en

Annam. Ce dernier fournit le suif végétal exporté en quantité considérable de Chine ; il intéresse les fabricants de bougies. Les feuilles sont actuellement employées au Tonkin et en Annam pour la teinture en noir, mais les graines sont complètement négligées. L'arbre à laque du Tonkin, comme producteur de suif végétal vert, est actuellement à l'étude.

Classe XIV. — Les Saponifères sont représentés par le guioa et un sapindus ; et les Bassorinifères, par un sterculia assez fréquent au Cambodge.

GROUPE IV

Résines et Gommes. — Tanins et Tinctoriaux

Classe XV. — *Résines et Oléo-résines.* — La colonie en présentait un échantillonnage très complet. Il y avait des copals et damars, et surtout des faux damars qui pourraient certainement donner lieu à une exportation, vu leur bon marché et leur abondance ; de même certaines oléo-résines, employées par les indigènes pour préparer un mastic de calfatage, et pour confectionner des torches. Ces matériaux font l'objet d'une étude approfondie de la part de l'Institut colonial de Marseille auquel M. Crevost eut à signaler une cinquantaine d'espèces. Ces copals et damars entrent dans l'industrie des vernis ; il en est de même de la gomme laque qui donne lieu à un mouvement commercial de 365.000 kilos par an, sous différentes formes. Ce produit résineux provient des piqûres faites par un insecte hémiptère, le Carteria-lacca, sur les branches de divers arbres, de familles différentes, cultivés ou spontanés, et dont le plus intéressant est le pois cajan, très répandu au Laos, Cambodge, et au nord de l'Annam et dans le bassin de la Rivière Noire, au Tonkin. Une maison importante du Tonkin se préoccupe de la préparer sur place en écaille, pour rivaliser avec les produits de Calcutta. Cette matière première intéressante est malheureusement soumise à de grosses fluctuations de prix.

Classe XVI. — *Baumes et Gommes.* — En tête vient le benjoin, assez abondant au Laos ; il se centralise au Tonkin, d'où il est exporté à raison de 20.000 kilos en moyenne, dans ces dernières années. Le benjoin est très demandé par la Métropole pour la parfumerie. En

second lieu vient la gomme élemi, substance blanchâtre, odorante qui sert à la confection des bâtonnets d'encens annamites. La gomme gutte, parmi les gommes proprement dites, est un produit spécial au Cambodge, mais peu abondant.

Classe XVII. — *Laques.* — Il ne faut pas les confondre avec la gomme laque. Elle provient d'un rhus abondant au Tonkin, au Cambodge et en Cochinchine. On trouve un produit analogue fourni par un melanorrhea.

La Chambre de Commerce de Hanoï s'est occupée de créer dans son école une section de laqueurs, placés sous la direction d'un spécialiste japonais.

Classe XVIII. — *Caoutchoucs, gutta-percha et produits guttoïdes.* — Les lianes à caoutchouc apparaissent très nombreuses et en grande quantité dans les forêts indo-chinoises. Quelques-unes fournissent une excellente matière première. L'exportation de toute l'Indo-Chine a été de 340.000 kilos en 1900 ; 75.000, en 1902 ; 177.000, en 1904.

Le service forestier espère obtenir progressivement des indigènes une exploitation rationnelle des lianes par le système des coupes ; mais il serait bon de se préoccuper de la culture d'arbres à caoutchouc, d'un rapport plus sûr que les lianes. Le ficus et l'hevea sont appelés à donner satisfaction aux planteurs.

L'Indo-Chine ne possède pas l'arbre à gutta proprement dit, mais une espèce voisine, le Dichopsis krantziana qui, après traitement approprié, a fourni 80 o/o d'une substance analogue à la gutta.

Plusieurs produits guttoïdes se présentent encore sur les marchés, mais en petite quantité.

Classe XIX. — *Tanins et Tinctoriaux.* — Dans cette classe, il convient de ranger les plantes entrant dans la confection des masticatoires indigènes. Le premier rang revient à l'aréquier, palmier de grande culture, dont la noix, mélangée avec un peu de chaux et enroulée dans une feuille de bétel, est en usage dans toute la colonie. Mais la consommation est telle, que la Cochinchine importait tous les ans des noix d'arec de Singapour et que l'Annam envoie des cargaisons entières par voie de cabotage sur le Tonkin.

Comme tanins proprement dits, plusieurs palétuviers ont des écorces contenant 18 à 24 o/o de tanin. Leur abondance dans les

Delta est telle qu'il serait possible de créer une industrie pour l'extraction sur place des matières tannantes et leur envoi, en extrait sec, sur les marchés européens.

Les forêts cochinchinoises et cambodgiennes renferment le Zyliadolabriformis dont l'écorce est riche en tanin. Dans les forêts du nord du Tonkin, sur la frontière de Chine, on trouve des noix de galle.

La plante tinctoriale est devenue peu intéressante depuis la pratique des teintures extraites des résidus de distillation de houille (nous avons montré cependant qu'on y revient, en Algérie, pour la fabrication des tapis de luxe). Nous nous contenterons donc de mentionner l'indigo, le carthame, le curcuma, le mac-lua. Le cu-nau est un tubercule tinctorial, très usité au Tonkin, qui en exporte 6 à 7.000 tonnes par an sur la Chine.

GROUPE V

Narcotiques médicinaux et essences

Classe XX. — *Poisons et stupéfiants.* — Le tabac indo-chinois ne suffit pas à la consommation locale ; il offre cependant un intérêt d'avenir. Dans certaines régions, la culture de l'opium existe à l'état sporadique dans le bassin de la Haute Rivière Claire au Tonkin, au Tran-Ninh, et sur quelques points du haut Laos ; on trouve encore dans les forêts le datura, la noix vomique, l'upas-antiar, et pour la pêche, le cerbera odollam, employé comme stupéfiant pour les poissons.

Classe XXI. — *Produits médicinaux.* — MM. Haffner et Crevost avaient réuni plus de 600 échantillons constituant des collections aussi complètes que possible des feuilles, fleurs, tiges, racines, tubercules, risomes, bois, écorces, etc. indo-chinois ou d'importation chinoise, et des produits animaux et minéraux employés dans la pharmacopée indigène.

Classe XXII. — *Essences, parfums et produits de distillation.* — Les plantes qui les produisent sont très abondantes à l'état spontané, surtout au Laos ; mais c'est le Tonkin qui offre le plus d'intérêt avec le badiane qui entre dans la composition de l'anisette et de l'absinthe, et dont l'exportation (30 à 50.000 kilos) représente une valeur moyenne de 622.000 francs ; la citronnelle et le lémon-grass, deux graminées

odorantes et très cultivées, et que l'on pourrait développer beaucoup au Tonkin ; la galangue et l'ylang-ylang au Cambodge ; la camphrée au Laos et au Tonkin ; le frangipanier, le champac, le jasmin sambac, au Cambodge et au Laos, etc., et les racines odoriférantes des lianes hang-hom. Parmi les produits forestiers, le sental de l'Annam, le cédro-sental du Tonkin, le camphrier et divers lauriers.

GROUPE VI

Produits commerciaux divers et d'importation

Classe XXIII. — *Produits animaux.* — 1° **Animaux terrestres.** — Rappelons la sériciculture dont nous avons parlé dans les textiles ; viennent ensuite les peaux de bœufs, de buffles, et, dans une moindre mesure, de cerfs, de sangliers, et de tigres. Il ne faut pas oublier que les plateaux du Tran-Ninh au Laos, et surtout les immenses espaces qui s'étendent sur 60 à 50.000 kilomètres carrés au nord du Lang-Biang, ont une altitude moyenne de 7.800 mètres, et peuvent devenir des réservoirs de bêtes à cornes et de chevaux.

Puis les jaunes d'œufs de canes pour la mégisserie (215.000 kilos exportés en moyenne) ; l'albumine (36.000 kilos) ; les plumes de volailles et les plumes d'éventails (65.000 kilos) ; et les soies de porcs.

2° **Animaux maritimes.** — La pêche est une industrie nationale indo-chinoise. Jusqu'à ces dernières années, l'exportation de poissons secs et salés, de pâtes de poissons, etc., de la Cochinchine, du Cambodge et du Sud-Annam, représentait une moyenne de 20.000 tonnes par an ; mais elle est en baisse depuis deux ans. Le Tonkin exporte surtout son poisson frais sur la Chine. M. de Barthélemy a pris l'initiative, sur les côtes d'Annam, des procédés de pêche moderne. Les huiles et graisses de poisson sont en augmentation (661.000 kilos à l'exportation de Saïgon en 1902, 964.000 kilos en 1904) ; les colles de poisson représentent une exportation moyenne de 40.000 kilos ; les nids d'hirondelles et les algues marines alimentaires ont un débouché assuré en Chine ; les écailles de tortues, assez abondantes dans le golfe de Siam, pourraient donner lieu à une petite exportation.

Classe XXIV. — *Produits commerciaux divers.* — Le sel marin, dont l'exportation varie considérablement, le charbon, l'étain, l'or, les minerais de fer entrent dans cette classe. Je parlerai des essences forestières en décrivant le pavillon forestier de l'Indo-Chine.

Classe XXV. — *Produits d'importation.* — Il était impossible de les faire figurer tous au pavillon central ; il était indispensable cependant d'exposer les plus caractéristiques, surtout parmi les textiles : cotonnades, soieries de Chine, papier chinois, teinture d'aniline, articles de bimbeloterie, peignes, articles de parfumerie, etc. L'industrie métropolitaine devrait chercher à lutter contre la concurrence chinoise, japonaise ou allemande. Toutefois, il semble que la Métropole joue, dans l'importation, presque le maximum du rôle qu'il lui est possible de jouer. (Pour les chiffres, voir au chapitre II).

Ces chiffres démontrent cependant que la situation économique de l'Indo-Chine, vis-à-vis de l'étranger, est bien meilleure que vis-à-vis de la Métropole, et, par ailleurs, qu'elle prend une part de plus en plus importante dans le commerce d'importation de la colonie. Mais tandis qu'en dix ans, les exportations indo-chinoises n'ont fait que tripler, les importations françaises en Indo-Chine ont plus que quadruplé. L'Indo-Chine achète surtout à la France des cotonnades (15.000.000 de francs environ) ; des vins et liqueurs (7 à 8 millions) ; des rails, du fer, de l'acier, des ouvrages en métaux et des constructions métalliques (5 à 6 millions de francs) ; des ciments (3 millions) ; des sucres raffinés (3 millions) ; des farines (2 millions et demi). Les conserves alimentaires et une série de marchandises, impossibles à énumérer, servent à faire la différence (plus de la moitié de la valeur totale de 86 millions de francs en 1904, année type). L'étranger importe surtout des pétroles, des sacs de jute, du papier chinois, des porcelaines, des thés, etc.

Pavillon forestier

L'organisation en avait été confiée à M. Boude, inspecteur-adjoint de 1re classe des Eaux et Forêts, qui s'était déjà occupé avec succès de l'Exposition forestière de l'Indo-Chine en 1900, et auquel était adjoint M. Robert Lelorrain, de la Direction de l'Agriculture d'Hanoï. L'exposition forestière était des plus complètes, et le côté botanique particulièrement soigné. La structure des végétaux, leur application à l'industrie, aux arts, à l'économie domestique, à la thérapeutique même, offraient un vaste champ d'études ; 650 types de bois des cinq pays de l'Union figuraient sous forme de véritables troncs, ou billes ; 160 de ces billes, choisies parmi les bois les plus précieux, ou parmi les plus

généralement employés, étaient présentées comme échantillons. Chaque échantillon, de forme régulière et taillé en sifflet, permettait de voir le bois sous tous ses aspects. Au-dessus de la bille, la graine, dans une boîte vitrée ; à côté, une étiquette, donnant les noms indigènes, français et scientifiques, et tous les renseignements que l'on avait pu obtenir, avec l'utilisation et la densité du bois. Au-dessus encore, sur bristol et sous verre, un échantillon botanique montrait la feuille et la fleur : enfin, au centre du pavillon, le fruit conservé dans du formol. Le classement des diverses essences était fait par pays d'origine. Il est inutile d'en donner ici l'énumération, et il vaut mieux renvoyer au catalogue spécial du pavillon des Forêts.

Après les bois, venaient les résines et oléo-résines, les gommes, les caoutchoucs, les bambous et les rotins.

A cette exposition purement technique s'ajoutaient des modèles réduits de maison, de bateaux, de pièges à tigre, à sanglier, à éléphant, d'objets en bois tourné, d'objets servant à la chasse et à la pêche, des paniers, des boîtes en latanier, des chapeaux, des cordages, des nattes, des outils de bûcheron et de menuisier ; des séries de photographies donnaient de nombreuses vues des forêts, des sites admirables et des arbres isolés.

L'apport des exposants particuliers était considérable. Une merveilleuse maquette de la Maison Cochinchinoise, exécutée sous la direction des notables de Thudaumot, chef d'œuvre sculpté par les indigènes, avec les bois les plus précieux de la Province.

Cochinchine

Dans le hall d'entrée, des boiseries anciennes sculptées et finement incrustées, d'un travail vraiment admirable, et dressées de chaque côté de la grande baie centrale. Ces pièces, propriété de la ville de Saïgon, encadraient de très belles broderies sur soie jaune provenant de l'école professionnelle de Thudaumot, où étaient fixées des tortues en écaille. Au centre, une vaste table ronde, aux pieds sculptés, entièrement taillée dans une seule pièce de bois de sao, supportait un beau brûle-parfum et deux dragons en cuivre ciselé. L'ameublement se composait de fauteuils et canapés à fond de marbre à deux dossiers incrustés de nacre, et de quatre superbes bahuts en

bois sculpté. Les bustes en marbre des premiers organisateurs de la Cochinchine avait fait donner à cette salle le nom de « salle des Gouverneurs ». Plus loin, un autel sculpté, une énorme paire de défenses d'éléphants ouvragées, le plan en relief du palais de justice de Saïgon. Le service de l'immigration était représenté par plusieurs maquettes; deux beaux portiques, chefs-d'œuvre de sculpture et d'ornementation de marqueterie ; puis l'exposition de la Société de la Ramie indochinoise et celle du Service des Bâtiments civils de la Cochinchine.

Dans la grande salle centrale, le pavillon des riz, dont nous avons parlé à l'occasion du Grand Palais des Produits ; autour, des vitrines, avec les bijoux d'argent rehaussés d'or de Sadec, œuvre d'un artiste réputé, Ly-Ngoc-Son, dit Vinh ; une collection d'objets en écaille de Ha-Tien et d'étoffes de soie ; des panoplies, des armes de pagodes, des sampots drapés en éventail, et tout un mobilier en rotin tressé. Citons ici deux grands panneaux du peintre Louis Dumoulin, plusieurs toiles de l'orientaliste de Grandpré, et une série d'études humoristiques de M. Laurens.

Les colonnes étaient revêtues de panneaux en bois sculpté et de soieries somptueuses, de superbes carapaces de tortues, de trophées en cornes de bufles et en bois de cerf ; dans de grands cartouches des caractères chinois, dorés sur fond de laque, disaient les noms des provinces cochinchinoises ; sur des meubles anciens sculptés et incrustés, les objets familiers, boîtes à bétel, boîtes en argent, brûle-parfums, etc.

Dans les annexes de cette grande salle centrale se trouvait une exposition de médailles et de monnaies provenant de la riche collection Planus ; l'exposition de la Compagnie des Eaux de Saïgon, un moteur de chaloupe composé de toutes pièces par les indigènes, dans les ateliers de la Compagnie de Saïgon ; l'exposition des Bâtiments civils de la Cochinchine ; des expositions particulières, et les tableaux de la Société des Beaux-Arts de Saïgon. Plus loin, venait l'exposition artistique des écoles professionnelles de Thudaumot, de Bien-Hoa et de Go-Cong, et celle de l'école professionnelle de Saïgon et du Service des Renseignements.

Dans une longue galerie, les génies et les divinités du paradis boudhique, une collection de modèles en réduction, et tous les instruments aratoires indigènes ; des photographies, des instruments de pêche ; des modèles de jonque, de sampans, de bateaux de fleuve et de haute mer.

Extérieurement, et contre le pavillon, un minuscule jardin cochinchinois, avec ses rocailles artificielles, peuplées de bonhommes en faïences, et une collection de poissons et de poteries de Cay-May et de curieux tombeaux indigènes.

Maison cochinchinoise

Cette maison était une partie de l'ensemble des bâtiments constituant la maison commune du village de Phu-Cuong, chef-lieu de la province de Thu dau mot. Elle y sert de lieu de repos pour les notables ; c'est là que se réunissent les anciens du village pour s'occuper des questions communales. Elle fut construite à Thudaumot, sur les plans d'un chef de canton et sous la direction du secrétaire, Vo-Van-Kuang qui en dirigea lè montage à l'Exposition ; pendant plus de sept mois, quatre-vingt-cinq sculpteurs, les plus réputés du pays, travaillèrent à l'organisation de ces bois. L'intérieur était divisé en trois parties :

1° Salle de réception, ornée de trois superbes tables rondes à pieds ouvrés, et canapés en bois de fer à dossier de marbre ; service à bétel, service à thé, brûle-parfum, bibelots niellés ; au plafond, lanternes originales et draperies de soies.

2° Salle du culte, décorée par un fronton sculpté, représentant la terre et l'air, un phénix et un animal symbolique ; les panneaux étaient merveilleusement sculptés de dragons, de tortues, de licornes, d'animaux chimériques de toutes sortes ; au centre, un autel, entouré d'objets du culte et de meubles incrustés, flanqué de deux autres autels : celui des ancêtres, et celui où étaient groupés les accessoires rituels, nécessaires à la célébration d'un riche mariage.

3° Une grande pièce, lieu de réception plus intime, où étaient rassemblés des meubles sculptés et des bronzes. Deux ouvertures circulaires, représentant des fenêtres annamites, servaient de cadre à deux dioramas, reproduisant, l'un l'intérieur d'une fumerie d'opium ; l'autre, un paysage de Cochinchine, avec ses arroyos, ses buffles et sa rizière. Non seulement l'intérieur, mais l'extérieur même de la maison était ornementé de chimères en faïences de fabrication indigène qui en garnissaient même le faîte. Dans cette maison, un orchestre annamite jouait des airs du pays, sur des instruments indigènes, et c'est là que

se célébrèrent les cérémonies boudhiques sur lesquelles nous aurons l'occasion de revenir un peu plus tard.

Rue Saïgon-Cholon — Restaurant annamite

Avec ses enseignes en bois sculpté, où s'inscrivaient en caractères laqués or les professions des artisans, cette rue rappelait le quartier chinois de la métropole commerciale de la Cochinchine : les boutiques bien décorées étaient peuplées d'artisans, d'ouvriers d'art provenant des écoles professionnelles de Thudaumot, de Bien-Hoa et de Go-Cong créées par MM. Outrey, Chesne, O'Connell, et qui ont donné une impulsion nouvelle à l'art des broderies et incrustations, des bronzes massifs, de l'écaille, des bijoux, dont la tradition semblait se perdre.

Là aussi se trouvait l'atelier des rotiniers et des tourneurs dont les produits eurent tant du succès auprès du public. Au bout de la rue, un restaurant annamite, ravissant de couleur locale, où l'on buvait dans des tasses en porcelaine des boissons annamites, où l'on mangeait des mets annamites et des plats de cuisine chinoise, avec des baguettes d'ivoire. A titre de curiosité, voici le menu, signé Tran-Van-Lai, offert par le délégué de la Cochinchine, le jour de l'inauguration du pavillon :

Potage de nids d'hirondelles
Coquillages séchés
Ailerons de requins
Vessies de poissons
Cervelles de poissons
Pâté de crabes
Flûtes de manioc
Vermicelles de Chine
Fromage de haricots
Champignons de paille
Champignons de sapin
Lilas du Japon
Pâté de poisson
Canard farci au riz gluant
Porc au nuoc-man
Poissons et crevettes en saumure
Poulet laqué
Graines de nénuphar au sucre candi
Thé
Alcool de riz
Vin de Chine

On buvait là d'excellents thés d'Annam et de Chine.

Cambodge et Annexes.

Le pavillon du Cambodge reproduisait fidèlement une partie du Bayon d'Angkor-Thom. C'est peut-être le monument le plus original qu'ait produit l'art kmer. Il consiste en une construction percée de seize portes précédées de péristyles donnant accès dans des chambres où se trouvaient des statues de Cakia-Muni. Au-dessus de plusieurs étages se dresse un « préasat » à face humaine, entouré de huit tours plus petites et de deux clochetons. L'édifice repose sur un massif en forme de croix grecque et portant huit préasats, de diverses grandeurs ; il est environné de galeries à colonnades renfermant huit tours intérieures, ayant sur chaque face cinq portes surmontées de « préasats » à face humaine. Une autre galerie complète cet édifice qui est précédé d'une vaste terrasse et entouré d'un parc immense. Le pavillon du Cambodge n'était qu'un fragment de cet ensemble colossal, mais il impressionnait par la sincérité de sa reproduction.

A l'extérieur de la galerie par où l'on pénétrait, un peintre cambodgien avait exécuté des fresques en couleur ; l'intérieur était tendu d'étoffes et orné de plantes, et les murs garnis de très belles épreuves photographiques, que complétaient deux stéréoscopes.

L'exposition cambodgienne comportait des collections relatives à la chasse, à la pêche, aux beaux-arts et à l'industrie. Comme objets de collection particulièrement curieux, le trône, la chaise à porteur, la cage à éléphant, les parasols rituels provenant du palais de Pnom-Penh ; une réduction de la pagode aux cinq tours dorées et du temple crématoire du roi Norodom, et, dans une grande vitrine, des sampots extrêmement riches ; sur un support, de grandes défenses d'éléphants et une paire énorme de pieds de ces pachydermes. Dans une grande vitrine octogonale, placée au centre, S. M. Sisowath avait bien voulu exposer les trésors, objets d'art et bijoux appartenant à la couronne du Cambodge. C'étaient des boîtes en or massif ornées de rubis, d'émeraudes et de diamants, des plateaux en or, des bagues, des colliers, des tours de pied, des bracelets, des médailles pour danseuses, des sautoirs, des pendants d'oreilles, des boucles de ceintures garnies de grenats et de pierres précieuses, des cannes en ivoire et en corne, des monnaies anciennes, des pièces d'or, des médailles commémoratives, des ustensiles en or massif à l'usage personnel du roi, etc., etc., et des

collections, très belles également, appartenant au prince Sutharot, fils de Norodom, au prince Suthavong, gendre de Sisowath, et au ministre du palais Thioun.

A l'intérieur du pavillon, les murs étaient tapissés de nattes ou d'étoffes du pays, ou de tableaux en papier peint représentant les principaux épisodes du Ramayana. Sur les terrasses environnant le pavillon étaient exposés des véhicules en usage au Cambodge : charrettes à bœufs, pousse-pousse, malabara, charrettes anglaises, etc.

Dans l'annexe située sous le théâtre indo-chinois, on trouvait un plan en relief de Pnom-Penh, mesurant 35 mètres carrés, exécuté par des indigènes, d'une exactitude parfaite, envoyé par la municipalité de cette ville, ainsi qu'une très belle série de tissus exportés et importés au Cambodge.

Annam

En avant du pavillon se dressait majestueusement la porte d'Annam, semblable à celle de la citadelle de Hué. Entre cette porte et le pavillon, se trouvait la cour des éléphants, dont la sobre grandeur était encore rehaussée par les drapeaux annamites fichés en terre et par son prestigieux « Cavalier du roi », aux dix flammes symboliques que dominent les couleurs de l'empereur d'Annam ; dans cette cour encore, une superbe cloche ancienne, couverte d'inscriptions, et un petit autel en pierre.

Le pavillon lui-même était une reproduction partielle de la pagode royale de Confucius, dominée par une tour octogonale de 26 mètres de haut. Les drapeaux annamites suspendus à l'intérieur, et la décoration des colonnes en bois laqué rouge, étaient du plus heureux effet ; des collections d'échantillons variés de l'industrie et de l'art annamite : meubles, bahuts et panneaux sculptés, panneaux de soie brodée, envois de l'école professionnelle de Hué, un très belle reproduction du trône royal, des séries ethnographiques concernant les peuplades moïs, reproductions de leur maison et de leurs tombeaux, armes de chasse, objets usuels, etc. ; une série de modèles d'embarcation, un lot de porcelaine de Hué, des boiseries, des crépons d'une richesse et d'une délicatesse de coloris rares, les travaux d'élèves du collège de Hué.

Dans une galerie vitrée, faisant face à la cour des éléphants, étaient les expositions particulières des planteurs et des industriels de l'Annam : caoutchoucs, sticklaque, huile de bois ; un plan en relief des importantes usines de chaux et ciments mosaïques de M. Boggaert, président de la Chambre de commerce de Hué, et délégué commercial à l'Exposition et l'un de nos plus actifs collaborateurs, sculptures sur bois, poissons salés de MM. de Barthélemy et de Pourtalès, des vues de la rade de Cameranh, des produits agricoles et forestiers, etc., etc.

Tonkin et Annexes

Le palais constituait exactement une pagode de la vieille ville royale de Ki-Lua. On y pénétrait par une cour où se dressaient en double rangée, les étendards des pagodes, et où de très beaux vases en faïences et d'énormes tam-tam laqués rouges jetaient leurs couleurs chatoyantes. Dans deux ailes encadrant la cour étaient exposées des réductions d'ustensiles agricoles indigènes, des collections de jouets, d'objets annamites de toutes sortes, et une série d'objets en vannerie, rotin et bambou, avec tout ce qui est nécessaire à l'habillement indigène.

Dans le pavillon proprement dit, on rencontrait la plus belle collection artistique annamite présentée en France jusqu'à ce jour ; c'étaient des brûle-parfums en cuivre d'un travail remarquable, des panneaux incrustés de nacre, des panneaux de soie finement brodés, des bouddhas en bois sculpté, des éventails en plumes de paon, des meubles en bois sculpté et incrusté, des vases, coupes, sucriers, manches de cannes et d'ombrelles en argent ciselé. Une salle représentait celle réservée dans chaque maison indigène au culte des ancêtres, avec tous les détails et tout le mobilier. Une aile était consacrée au culte public ; partout, sur les murs, des broderies et des soieries. Enfin, une collection de faïence en bleu de tout premier ordre compl - tait ce bel ensemble.

Le pavillon annexe du Tonkin contenait l'exposition de renseignements publics, celle de l'école professionelle de Hanoï, les expositions particulières des cours français et tonkinois, des séries de graphiques, des travaux d'élèves de l'école des Interprètes et des collèges de Hanoï

et de Nam-Dinh, des plans du Service des Bâtiments civils, l'exposition de la Manufacture des Tabacs de l'Indo-Chine ; parmi les expositions particulières, la plus considérable était celle des planteurs, avec ses cartes de concessions agricoles et des vérascopes illustrant ces cartes. Vingt-sept grands agriculteurs avaient pris part à l'Exposition ; leurs cafés et leurs thés étaient dégustés dans un chalet construit dans ce but, installé au commencement de la rue d'Hanoï et desservi par cinq Annamites. Le Syndicat des planteurs du Tonkin à l'Exposition eut un succès mérité. Signalons aussi le kiosque de la Maison Debaux de Hanoï, situé entre le pavillon du Tonkin et le palais central de l'Indo-Chine.

Rue de Hanoï — Van-Chi

La rue d'Hanoï était un des points les plus pittoresques de la section indo-chinoise. Les maisons reproduisaient des constructions indigènes : les artisans, les artistes les plus réputés du Tonkin y travaillaient sous les yeux du public, marchands de jouets, sculpteurs sur bois, brodeurs, bijoutiers, laqueurs, incrusteurs, dessinateurs, et imagiers.

La rue de Hanoï était fermée par un Van-Chi, ou aire religieuse : ce sont de petits édicules dressés généralement au milieu de vertes rizières, ou à l'ombre des banians sacrés : on n'y voit ni bouddha, ni génie, mais, sur la table placée au milieu, la population vient, à certaines époques de l'année, déposer les offrandes et les prémisses aux dieux de l'agriculture ou à quelques autres. Parfois, une simple baguette d'encens brûle lentement sur l'autel nu, et sa fumée monte droite en souvenir des âmes errantes.

Laos et Annexes

Le pavillon reproduisait exactement un monument ancien qui sert de bibliothèque à la pagode de Si-Sa-Ket, à Vien-Tiane. Une vérandah en faisait le tour. Dans le sous-sol se trouvaient les diverses espèces de chiens laotiens, amenés pour la première fois en France. Au centre du pavillon, s'élevait un magnifique monument de bois sculpté et doré, en forme de tabernacle, « Pra-Sat », servant à abriter

l'urne qui contenait les restes de S. M. Zacharine, lorsqu'on conduisit solennellement au bûcher la dépouille de ce monarque. Un bouddha de bronze remplaçait l'urne.

Les fenêtres du pavillon étaient faites de positifs sur verre retraçant les nombreuses scènes de la vie laotienne, et tout une série de types des tribus montagnardes.

L'exposition proprement dite comportait l'exposition de pisciculture, avec les grands filets pour la pêche (on prend dans le Mékong des poissons pesant plus de 100 kilos) ; des étoffes laotiennes riches en couleurs et tissées à la main, avec des dessins et des tons d'une grande variété ; des soies brochées, des brocards d'or, des cotonnades, des peaux de tigres et de panthères, des panoplies, des fourrures, des cornes de cerf, des lampes, des têtes de tigres et de panthères ; des masques de théâtre, d'énormes crocodiles du Mékong ; puis un jeu d'ombres laotiennes, des peintures sur verre, des cartes ; tout un panthéon bouddhique, des statuettes, des selles garnies de broderies, des cloches à éléphants et à buffles ; des bijoux, des boîtes et coffrets, toutes sortes de monnaies anciennes, de la poudre d'or d'Attopeu ; des saphirs de Houei-Sai ; des collections de pipes, de boucles d'oreilles, d'épingles à cheveux, de poignards, de fétiches, etc. Sur les murailles de la vérandah étaient appliquées des peaux et des têtes d'animaux sauvages ; des panneaux sculptés, des cartes.

Sous la colonnade, deux stéréoscopes permettaient de faire un voyage au Laos. Sur chaque colonne, des boucliers, des carquois et des cuirasses, des collections de lances, et, à l'entrée, deux merveilleux bouddhas de bronze d'une haute antiquité.

Outre les chiens du Laos, la ménagerie était complétée par un ours à miel, trois macaques et deux dormeurs.

Dans un hangar annexe était l'ethnographie du Laos : mannequins articulés habillés de costumes pris parmi ceux des 50 tribus étudiées par l'explorateur Raquez ; la collection des tissus, des armes, des instruments de musique et de travail de ces tribus ; une série d'agrandissements photographiques présentait des types exacts des réductions de maisons, de pagodes, de pirogues, de radeaux, de voitures, de charrettes, etc.; des collections de papillons, de plantes, d'animaux, de vannerie, de poterie, de papier et chapeaux, de peignes et diadèmes, et, enfin, une série de documents de l'âge de la pierre et de l'âge du bronze.

Dans une petite salle, en sous-sol du théâtre, des chanteurs, chanteuses, et danseuses laotiens, manifestaient leur art primitif, mais d'un charme si étrange et imprégné de poésie locale.

Quang-Tcheou-Wan

Un petit pavillon de construction chinoise contenait l'exposition de ce territoire. Il avait été entièrement décoré à l'extérieur par des artistes indigènes; à l'intérieur, il montrait des reproductions d'habitation, de bateaux, de charrettes, de brouettes, et des instruments aratoires; une série de costumes et de coiffures, de chaussures; des porcelaines et poteries; des conserves au sucre; des vanneries, des étoffes de soie, du jute; une pharmacie chinoise complète. Parmi les objets d'art indigène, des bouddhas en bois de camphrier, une vitrine de bijoux en plumes de martin-pêcheur serties d'or, véritable merveille; enfin, une série d'objets d'importation demandés par les indigènes.

Attractions indo-chinoises

Le *théâtre* indo-chinois obtint un vif succès. Les représentations se donnaient dans un bâtiment construit pour les besoins de la cause; des décors avaient été peints par des dessinateurs indigènes. La pièce qui passa la centième avait pour titre : *La Femme Infidèle.* Le jeune acteur, qui représentait le petit Ly-Nhan, témoignait un sens scénique tout à fait remarquable. Voici une brève analyse de cette pièce :

Sous la dynastie des Tân, un concours militaire fut créé par le roi qui voulait choisir les meilleurs soldats. Li-Thuan s'y présenta et obtint le premier prix. Le roi confia au lauréat une mission dans une province lointaine de la Chine.

« Ly-Thuan, avant de partir, confia sa femme, Lien-Ngoc-Ouah, et son fils, Ly-Nhan, à un de ses amis intimes, appelé Bich-Nô. Mais ce dernier ne se soucia pas de la mission qui lui avait été confiée. Un nommé Ly-Hoa profita de cette coupable négligence pour s'introduire dans la maison de l'absent, et courtisa sa femme.

« Dans la crainte que leur culpabilité ne fût dénoncée plus tard, l'épouse coupable et Ly-Hoa résolurent de se débarrasser du petit Ly-Nhan. Ly-Hoa le conduisit dans la forêt, l'attacha à un arbre, et l'abandonna.

« L'enfant fut saisi de terreur en voyant tout à coup un tigre bondir devant lui. Mais le fauve, au lieu de dévorer l'enfant, délia ses liens, le prit en croupe et le rapporta à la maison paternelle.

« Ly-Thuan revenait justement de son voyage, et il s'informait de son enfant. Or, en voyant le petit Ly-Nhan rapporté par un tigre, il s'évanouit de surprise et de frayeur.

« Lien-Ngoc-Ouah, sentant sa faute sur le point d'être découverte, prit une épée et voulut profiter du sommeil de son mari pour le tuer. Mais, soudain, le Génie de la terre apparaissant, détourna l'arme criminelle et, réveillé, Ly-Thuan demanda des explications. Ce fut son fils qui lui raconta tout ce qui s'était passé en son absence.

« Convaincu de l'infidélité de sa femme, Ly-Thuan saisit l'arme dont il avait été menacé et tua la coupable.

« Lien-Ngoc-Ouah descendit aux enfers, mais, devant les juges, elle rejeta toute la responsabilité de sa faute sur son complice Ly-Hoa. Le tribunal ordonna donc aux mauvais esprits de faire mourir ce dernier afin qu'il pût être jugé aux enfers en même temps que Lien-Ngoc-Ouah. Or, le tribunal n'avait pas le droit d'agir ainsi, car Ly-Hoa, d'après les registres des décès, avait encore dix ans à passer sur la terre. Il fallut lui rendre la vie, ce que fit le Génie de la Terre, et, comme son âme errante ne pouvait plus réintégrer son corps qui était enterré, on la réinstalla dans un mannequin qui fut condamné à servir, pendant dix ans, de domestique au petit Ly-Nhan. »

Nous avons déjà mentionné les chanteuses et danseuses du Laos et les musiciens cochinchinois; nous parlerons plus loin des danseuses cambodgiennes. Il nous reste à signaler ici un cinématographe, et un diorama comprenant huit tableaux dus à M. Leloup, professeur de dessin et de modelage dans la colonie, figurant les montagnes de marbre près de Tourane, la grotte de la montagne de l'Eau, les vallées de Tourane, le temple d'Angkor-Vaht, le petit lac à Hanoï, le cap Saint-Jacques, la baie d'Along, et Pnom-Penh.

En plein air, au milieu du gazon, les grandes personnes, aussi bien que les enfants faisaient de longues poses secouées d'éclats de

rire devant la jolie baraque au toit pointu, où le Guignol annamite donnait ses représentations.

Trente pousse-pousse étaient traînés par de vigoureux coolies, en uniforme semblable à celui que portent leurs confrères de Hanoï et de Saïgon. Nous décrirons la promenade du Dragon au chapitre des fêtes, et nous terminerons l'exposé de cette importante section en rappelant que le service d'ordre y était assuré par 60 tirailleurs et miliciens très bien équipés, parfaitement disciplinés et d'une tenue militaire irréprochable.

AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE

Commissaire : M. Gabelle ; *commissaire-adjoint :* M. Max Robert ;
Architecte : M. Deglane

Le grand palais de l'Afrique occidentale, le village, la ferme, et les annexes, constituaient un des ensembles les plus empreints de couleur locale, les plus caractéristiques, et les plus originaux de l'Exposition. Le style de l'architecture avait été emprunté à celui des constructions soudanaises en pisé ; la tonalité brunâtre des murs crépis en argile, les superbes palmiers qui ornaient les jardins, les toits de chaume qui, à la base du palais, couvraient l'auvent saillant et protégaient la galerie circulaire extérieure, ou celui qui couvrait les paillottes indigènes, donnaient véritablement, sous l'implacable soleil d'été et pendant les claires nuits méditerranéennes, l'impression véritable déjà ressentie au Soudan.

Le grand palais avait 80 mètres de long, sur 14 de haut ; au-dessus de l'entrée s'élevait une tour carrée percée d'une galerie à jour, et surmontée d'une terrasse à 40 mètres du sol. La forme massive, lourde et forte de cette construction donnait l'impression de quelque moyen âge qui aurait survécu sous d'autres cieux.

La méthode adoptée pour l'exposition des produits était d'une limpidité parfaite, et correspondait à la constitution du gouvernement général et des divers pays qui le composent. La coupole centrale, en bois bariolé de couleurs vives, ainsi que les murs, revêtus d'inscriptions arabes, couvrait une rotonde où un Touareg à cheval, œuvre du sculpteur Pinchon, et des mannequins de

haute taille, figuraient des types indigènes de notre colonie d'Afrique occidentate dont ils synthétisaient la population. Aux murs, des inscriptions et les chiffres déjà cités au chapitre II, renseignant très nettement sur l'organisation administrative, la superficie, le budget et la population de la colonie. Un grand salon de repos donnait la note artistique avec trois grands panneaux : *Dakar*, *Konakry* et *Tombouctou*, signés de la Nézière et Pinchon, des scènes et paysages africains de Firmin Bouisset (palais du Gouvernement général, secco d'arachide à Rufisque, coin du Sangalcam, coin du marché indigène de M'dar Tout, bords du fleuve Sénégal à Dagama, Abd-el-Kader-Leys, chef supérieur des provinces sérères, village maure du Sénégal) ; les panneaux où M. Geoffroy avait groupé des types indigènes du Sénégal, de la Guinée, de la Mauritanie et du Dahomey. Dans une vitrine jaillissent d'une corbeille de fleurs et de feuilles, trois chefs-d'œuvre d'Henri Allouard : un buste de femme peuhl, une statuette de femme mandingue, et une de femme soussou ; une très belle tête de nègre drapée dans un burnous de marbre, de Loyseau Rousseau ; toute une série de photographies rapportées par le capitaine Théveniaut de sa mission dans l'Adrar ; des vues de la Guinée ; plusieurs stéréoscopes, et, au milieu, à la place d'honneur qui lui revenait, un portrait de M. le gouverneur général Roume.

Une salle était consacrée au Gouvernement général pour noter les progrès accomplis par la colonie dans ces dernières années ; une place spéciale était naturellement réservée au service des Travaux publics, qui a joué récemment un rôle considérable. On sait, en effet, que M. Roume poursuit, avec une persévérance inlassable, le programme des grands travaux qu'il a conçus.

Les chemins de fer de Kayes au Niger, de Konakry au Niger, de la Côte d'Ivoire et du Dahomey, étaient représentés par des tracés de lignes ferrées, des plans de gares, des graphiques, des locomotives et des wagons en miniature. Pour le service des Postes et Télégraphes, on trouvait une série de cartels multicolores, ornés des timbres de l'Administration, et une grande planche couverte de ces timbres ; à la frise, des graphiques peints sur bois, symbolisaient l'accroissement du commerce et le mouvement de la navigation : en 1896, les importations et les exportations ne sont pas encore bien considérables, puisqu'une femme indigène s'en charge négligemment la tête ; dès l'année suivante, on doit faire appel au sexe fort, et c'est un grand

nègre qui supporte le poids grossissant du commerce de la colonie; puis il faut réquisitionner un bourricot, qui s'efface à son tour derrière un bœuf vigoureux, auquel un chameau vient bientôt en aide. Mais ces moyens de transport sont très primitifs, car en 1900 nous atteignons le chiffre respectable de 129.864.544 francs; on y supplée par l'emploi de la voiturette attelée, puis du chemin de fer Decauville, et ces trois dernières années, de vrais wagons; en 1905 même, une grue puissante vient dresser ses bras de fer sur le graphique. Le mouvement de la navigation, en 1906, se chiffre par 97.000 tonnes sur une petite barque; en 1905, c'est sur un grand paquebot que sont écrites 379.500 tonnes; puis viennent encore les chiffres d'exportation du caoutchouc, de l'arachide, du karité.

Dans les vitrines, des billets de la banque française de l'Afrique occidentale; plus loin, les collections recueillies par la mission Auguste Chevalier; une réduction du palais du gouverneur général, en voie d'achèvement à Dakar et dont M. Deglane est l'architecte.

SÉNÉGAL

Un vaste plan en relief montrait les travaux de construction du port de Dakar; la rade de ce port est une des plus belles et des plus spacieuses qui existent et, à l'heure actuelle, de grandes entreprises sont en cours pour y créer un port de commerce et un port de guerre, ainsi que pour établir un réseau de canalisation et d'égouts destiné à assurer l'assainissement parfait de la ville. Derrière, plus au centre du mur principal, bien en vue, on avait mis le produit qui fait à lui seul, pour ainsi dire, toute la prospérité du Sénégal : l'arachide. Un tryptique dont M. de la Nézière avait brossé les toiles, fixait trois phases intéressantes de la récolte et du commerce de l'arachide; d'abord, la femme indigène, accroupie près des amas de plantes déracinées et occupée à récolter les graines; après la *récolte des graines*, les *arachides à la factorerie;* les tas d'arachides sur lesquels les indigènes versent le contenu de leurs sacs et qui portent le nom de seccos, arrivent parfois à former des montagnes hautes de 25 mètres; des seccos, les graines sont dirigées sur le port d'exportation; *l'importation à Rufisque* montrait les quais encombrés de pyramides de sacs. Sous ce tryptique, un tableau botanique indiquait comment la plante

se comporte au point de vue cultural; disposés en étages, des coupes et des bocaux laissaient voir des spécimens des diverses espèces récoltées au Sénégal; puis, la plante qui fournit une paille fort appréciée des chevaux et des bestiaux. Dans des bocaux, les produits industriels tirés de l'arachide, les huiles de première pression, huiles de deuxième et troisième pressions, moins fines, mais très limpides cependant et d'un goût agréable; le savon d'arachide et les résidus de la graine formant le tourteau, sorte de galette brune dont le bétail fait son régal.

Dans des vitrines, les autres produits d'exportation de la colonie, les gommes arabiques, provenant des régions riveraines du Sénégal et des confins du Djoloff et de nombreux spécimens de caoutchouc ordinaire de la Casamance.

L'arachide, la gomme et le caoutchouc fournissent la plus grande partie des exportations sénégaliennes, mais il ne faut pas négliger les céréales, les produits alimentaires et les condiments. Le mil ou sorgho était présenté en branche et décortiqué, accompagné de spécimens de manioc, de maïs, de riz. Le principal des produits alimentaires est le bentamaré, utilisé par les indigènes en guise de café. Toujours dans des vitrines, des échantillons de coton provenant d'Egypte, importé et recueilli dans les jardins d'essais de Richard Toll et des cotonnades du Sénégal. L'exposition ethnographique comprenait des objets en paille, en bois sculpté, des bonnets mandingues, des poteries, des armes et toute une série de photographies, de cartes et de plans.

HAUT SÉNÉGAL ET NIGER. — MAURITANIE

A côté des céréales analogues à celles du Sénégal, on trouvait les huiles d'arachides, le beurre de karité, et la cire devenue une source de revenus pour la colonie. Les échantillons de caoutchouc étaient très beaux et très nombreux; il est à noter que l'administration a créé, dans les grands centres caoutchoutiers, des fermes écoles où les indigènes apprennent à exploiter rationnellement des plantations dont ils tirent sérieusement profit. De nombreux échantillons de coton permettaient de constater que les fibres de celui que l'on récolte au Soudan sont régulières, blanches et résistantes ; la question est tout à fait à l'ordre du jour de la colonie. Un tryptique mural

fixait les trois phases de la culture, du commerce et de l'industrie du textile ; *récolte du coton, marché du coton,* et *tisserands indigènes.*

Après les cotons, venaient les cocons de ver à soie du Soudan dont la chenille se nourrit de feuilles de jujubier, et les poches soyeuses de la chenille du tamarinier, commune au Soudan, et dont les indigènes tissent volontiers la soie de consistance laineuse ; puis, c'étaient les plumes de parure fournies par l'aigrette, l'autruche et le marabout, des peaux de moutons et de chèvres, et des cartes.

L'attrait principal de l'exposition de la Mauritanie consistait dans les gommes et les collections rapportées par les Missions Gruvel et Desplagnes. Dominant l'exposition des gommes, un tryptique de M. de la Nézière : *récolte de la gomme; caravane transportant la gomme*; *les Maures chez le traitant.* Au-dessous, toute la variété de gommes produites par l'acacia varech et par l'acacia trentiniani : gommes blanches, blondes, rouges, en larmes ou réduites en grabeaux. Sur des planches murales, l'arbre lui-même était figuré avec son tronc tortueux et grisâtre qui rappelle celui des mimosas.

Une grande vitrine contenait les résultats des recherches ichtyologiques faites sur les bancs de la côte occidentale d'Afrique par la mission Gruvel : onsait que l'on fonde beaucoup d'espoir sur l'avenir de ces pêcheries, où déjà la capture des langoustes produit d'excellents résultats.

La mission Desplagnes offrait un intérêt archéologique considérable ; le lieutenant Desplagnes a pu rapporter, de son long voyage dans les territoires de la Boucle du Niger, des instruments de la pierre polie recueillis en partie dans des ruines d'habitation, parmi des ossements, des débris de poteries grossières et des résidus de foyer ; chose assez curieuse, il a retrouvé des massues, des haches, des récipients de formes diverses dans les cimetiéres actuels des nomades, qui placent tous ces objets auprès de leurs morts, en raison de leur origine prétendue surnaturelle et céleste ; il a retrouvé aussi de vieux tissus, des inscriptions sur pierre, et il avait complété, à l'aide de multiples cartes et de reproductions photographiques, une instructive et attachante évocation de la vieille vie soudanaise.

Des panneaux décoratifs surmontaient les portes donnant sur l'Atrium dont nous parlerons bientôt ; ils étaient dus au talent de Mme Louise Abbéma, qui avait fait revivre la flore chaude et colorée des Tropiques.

GUINÉE FRANÇAISE

La Guinée se manifestait surtout par le caoutchouc qui fournit à lui seul la plus grosse partie des exportations de la colonie. L'exposition de ce produit occupait donc la place d'honneur dans la salle de la Guinée, comme l'arachide dans celle du Sénégal, et le coton dans celle du Haut Sénégal et Niger. Ici encore, des toiles murales décrivaient d'une façon très heureuse les moyens d'exploitation du caoutchouc : l'*incision des lianes* retraçait l'une des opérations les plus délicates de la récolte ; des saignées maladroites et répétées de la liane landolphia peuvent, en effet, compromettre l'existence de la plante ; vient ensuite la *coagulation du latex*, à laquelle procèdent les indigènes, et enfin, le *transport des boules*.

Les différentes espèces exposées étaient originaires du Fouta et de la région non accidentée du haut Niger ; le mérite de leur remarquable pureté revenait en grande partie à l'Administration qui, pour augmenter la valeur des produits exportés, a pris des mesures très sévères en vue d'empêcher la sortie des caoutchoucs fraudés ; aussi, la hausse des prix s'est-elle violemment accentuée pendant ces dernières années ; dans l'ensemble, elle n'est pas inférieure à 50 o/o. L'exportation du caoutchouc de Guinée se chiffrait, en 1904, par 11 millions de francs environ.

Parmi les produits secondaires de la colonie, on trouvait des collections de gomme copal ; cette gomme est de bonne qualité, et sa valeur assez élevée, mais elle est d'une extraction pénible, car l'hymenea qui la produit est un grand arbre au bois cassant, auquel il est difficile de grimper : c'est sans doute la raison pour laquelle la production de la gomme copal diminue d'année en année. Les produits oléagineux, au contraire, se tiennent ferme ; ils étaient représentés par des échantillons variés d'huiles de palme, préparés à chaud ou à froid, et des pains de beurre karité. Le sésame de la Guinée produit des graines très riches en huile : son écoulement facile sur la place de Marseille lui assure une prospérité durable : c'est une des rares graines oléagineuses qui conserve sur le marché européen une valeur rémunératrice pour la culture.

Parmi les denrées coloniales, des bocaux de café de Rio-Nunez et

de café Libéria indiquaient ce que pourront donner les plantations de café en Guinée, sans que, toutefois, l'on puisse se prononcer d'une façon bien définitive à l'heure actuelle sur les véritables résultats. Le cacaoyer et le kolatier voisinaient avec le caféier.

Enfin, les produits alimentaires remplissaient des coupes et des bocaux : haricots indigènes, manioc, et plusieurs variétés de riz qui constituent la grande richesse agricole de la vallée du Niger et la principale ressource des noirs. Au-dessus de ces produits, une collection d'instruments aratoires contribuait à donner une notion complète de la vitalité agricole de la Guinée.

Puis, c'étaient encore les plantes médicinales, tinctoriales et tannantes, les peaux et les cuirs travaillés, spécimens d'une industrie locale intéressante, peaux de panthère et de léopard, peaux de biche, et peaux de bœufs sauvages sur lesquelles se détachait une grande quantité d'objets en cuir rouge. Ces objets, intéressants au point de vue de la main-d'œuvre des indigènes, l'étaient encore comme témoins de leur vie : objets de costumes et d'équipement, ceintures, colliers, porte-monnaie, porte-allumettes, chaussures soussou, sacs-oreiller, poires à poudre, sacoches gibecières, sacoches de cavalier, fouets, etc. Ce côté ethnographique était complété par des panoplies d'armes, bon nombre de poteries et d'instruments de musique (entre autres le balaffon soussou, sorte de clavier composé de planchettes de bois que les amateurs de musique nègre martèlent à la manière de nos clowns musiciens), et une rare collection de fétiches extrêmement originaux ; les noms de quelques-uns d'entre eux sont éminemment symboliques: ce sont les pitoyables dieux des femmes aveugles ; les dieux des femmes sans nez, dont la physionomie trahissait la cruelle neurasthénie des pauvres infirmes qu'ils protègent; les dieux conservateurs des oiseaux de basse-cour, avec des têtes de volailles malades ; le pélican sacré ; le dieu des filles foulah; enfin les dieux des cultivateurs, pauvres esclaves de leurs travaux dans des attitudes baroques.

Toute une série d'oiseaux au plumage flamboyant jetaient la note gaie avec la variété de couleurs brillantes qu'ils semblent avoir empruntées à tous les rayons du prisme. Avant de quitter la Guinée, mentionnons encore les textiles : pailles, couvertures fabriquées dans le pays, corbeille à coton, nattes foullah et soussou.

COTE D'IVOIRE

C'est le pays de l'acajou. Une réduction au dixième d'un pavillon entièrement fait de ce bois et d'un travail minutieux, œuvre des indigènes, donnait un aperçu du genre d'habitation qui convient le mieux aux Européens résidant à la Côte d'Ivoire : rez-de-chaussée surélevé, dont les portes et les fenêtres s'ouvrent sur une galerie extérieure abritée du soleil, pour ne pas recevoir directement la lumière et la chaleur, un étage au plus, afin que la hauteur qui fait saillie, maintienne la galerie à l'ombre.

La grande forêt qui s'étend depuis la côte jusqu'à la région soudanaise est riche en essences dures de toutes sortes ; peu d'entre elles, il est vrai, sont utilisées à l'heure actuelle, mais la faute en est certainement aux difficultés que l'on éprouve à transporter les pièces abattues. Quand le chemin de fer qui s'éloigne d'Abidjean ira rejoindre, à 280 kilomètres de la mer, Konakry, son point terminus, il sera possible d'exploiter dans de bonnes conditions les bois de la grande forêt, notamment l'acajou, auquel un commerce déjà actif donne plus particulièrement d'intérêt : il fournit à l'industrie des ébénistes une matière première de qualité et de prix très convenables. On pouvait s'en rendre compte en examinant les différents rondins, en coupes verticales et en coupes horizontales, exposés par la colonie ; des meubles de fabrication locale étaient là pour l'attester. Ici encore, un tryptique mural représentait l'*abattage des arbres*, l'*équarrissage des arbres*, et le *transport des billes*. Mentionnons seulement les huiles et les amandes de palme ; le caoutchouc, qui a passé à l'exportation de 2.819.300 francs en 1891 à 6.535.000 francs en 1904 ; la noix de kola, le café, et le cacao, dont la première récolte a donné toute satisfaction aux titulaires des concessions. Dans des bocaux, des oranges, des goyaves, des bananes, des nèfles, des pommes roses, des citrons, des ananas ; encore une collection d'instruments de musique ; une série d'engins de pêche et de paille en écorce d'arbre décorent l'un des panneaux. L'exposition de géologie et de minéralogie nous permet d'examiner quelques quartz aurifères, mais on sait que les chercheurs d'or n'ont pas encore fait fortune dans la colonie ; enfin, pour en justifier le nom, la Société coloniale française de la Côte de Guinée

avait exposé des défenses d'éléphants, provenant non de la Guinée, comme semblerait l'indiquer le nom de la Société, mais bien de la Côte d'Ivoire.

DAHOMEY

Cette colonie doit la plus grande partie de son revenu au palmier à huile ; c'est à cet arbre et au produit qu'on en tire qu'était réservé la principale place de l'Exposition. Trois toiles, la *Récolte des fruits*, la *Préparation de l'huile*, et le *Transport des ponchons*, montraient le véritable aspect du palmier éloeis, le procédé rudimentaire employé par les indigènes pour la fabrication et le transport de l'huile. On voyait d'abord les noirs occupés à cueillir des régimes, comprenant chacun environ 150 noix ; ces noix sont ensuite accumulées dans un vaste récipient, où les indigènes les écrasent dans l'eau avec les pieds et avec les mains ; le liquide dépose pendant vingt-quatre heures, puis il est soumis un jour durant à un feu très vif ; on le laisse alors refroidir, et on recueille l'huile rougeâtre qui surnage ; cette huile est mise dans les ponchons, et expédiée à destination de Marseille, de Liverpool ou de Hambourg, où elle trouve acquéreurs au prix de 5 à 6 francs les 20 litres.

A côté de l'huile de palme, il faut citer l'huile de palmiste, fort appréciée dans l'industrie et fabriquée en Europe même, avec les noyaux que les indigènes retirent des baies pressurées. On estime le rendement annuel d'un palmier à 4 et 5 francs environ. Or, cet arbre pousse spontanément dans presque toutes les régions dahoméennes ; il ne nécessite aucune culture : la colonie peut donc tirer un profit net de son exploitation. Pendant ces dernières années, les exploitations d'huile et d'amandes de palme ont atteint un total moyen de 9 à 10 millions de francs ; mais lorsque les chemins de fer du Dahomey traverseront les forêts, augmentant ainsi les zones d'exploitation, actuellement enfermées dans les régions voisines de la côte et des rivières, ce chiffre s'accroîtra certainement de façon sensible.

Près des régimes de palmiste et des huiles de palme, on trouvait des mottes de beurre de karité : ce beurre extrait d'un fruit assez semblable à une châtaigne, est, en réalité, une matière grasse, sans

odeur, susceptible sûrement d'être utilisée dans la savonnerie. Les indigènes l'emploient à divers usages comestibles. Dans les vitrines des matières grasses avaient encore trouvé place différentes espèces d'arachides, des noix et du beurre de coco, des huiles de ricin.

Les autres produits agricoles de la colonie sont : le maïs, le manioc, le mil, le riz rouge.

La Compagnie française du Dahomey avait installé une exposition très attrayante. Un grand intérêt s'attache au développement économique du Dahomey pour que cette compagnie puisse exploiter au plus tôt la totalité de ses lignes ferrées, qui traverseront la colonie du Sud au Nord, depuis Kotonou jusqu'au Niger.

L'établissement d'une voie de cette importance a nécessité des études très complètes : une carte très detaillée, un plan en relief de la ligne entre Kotonou et Agou-Agou, une réduction au dixième de la gare de Kotonou, des modèles de rails et de traverses. A cette partie technique s'ajoutait une quantité d'échantillons géologiques recueillis dans les régions parcourues par les ingénieurs.

Les documents ethnographiques étaient comme toujours des panoplies d'armes, en bois travaillé, assez curieuses, des pailles, des bijoux indigènes, des statuettes, des fétiches, un magnifique harnachement de cuir et de velours brodé, parure de fête ou de combat qui convient au cheval d'un grand chef.

Compagnie française de l'Afrique occidentale, et Association cotonnière coloniale. — L'exposition de ces deux sociétés résumait admirablement, en un aperçu d'ensemble, les notions acquises par le visiteur, au cours de ses promenades dans les salles consacrées aux différentes colonies que nous venons d'énumérer. Nous n'insisterons donc pas sur la quantité de produits examinés précédemment, et mentionnerons simplement une belle collection de bijoux et d'objets de toilette (entre autres des brosses à dents entièrement en bois). Deux grandes toiles symbolisant les progrès accomplis depuis l'occupation française : hier, l'ancien village indigène avec ses cases rudimentaires et ses habitants incultes, dont les vêtements primitifs décèlent une complète ignorance des élégances modernes; aujourd'hui, la petite ville coquette qu'égaie tous les jours le passage du train ; les voyageurs qui descendent des wagons sont vêtus selon la dernière inspiration du bon faiseur; une vitrine centrale, emplie des divers types de bâtiments utilisés pour les transports : chalands, baleinières, goé-

lettes, remorqueurs et même un paquebot. Quatre jolis petits dioramas des plus artistiques obtinrent grand succès : ils figuraient un marché indigène (Côte-d'Ivoire); une fête au village (Guinée); un five o' clock tea (Sierra Leone); et l'embarquement des arachides (Rufisque).

Deux sortes d'atria au milieu des constructions du grand palais de l'Afrique occidentale avaient été traités en jardin : de vrais feuillages mettaient leur ombre verte sur le crépissage brun des murs, et les corbeilles centrales encerclées de vastes volières, où s'abattaient plus de 3.000 oiseaux au plumage varié et éclatant, venus en droite ligne de la colonie.

Annexes

Les annexes s'ajoutaient heureusement à l'exposition purement technique ; elle lui donnait sa couleur, et plaçaient véritablement le visiteur dans un milieu africain. Elles étaient réunies autour d'une place (la *place du Soudan*, naturellement), au centre de laquelle avait été dressé l'indispensable abri que possède tout village noir, et où des bijoutiers, des orfèvres, des forgerons, des tisserands, des maroquiniers indigènes se livraient à leur industrie.

Un pavillon cinématographique avait pris la forme d'une mosquée soudanaise massive, et précédée d'un porche, et le cinématographe qui y fonctionnait projetait des scènes absolument inédites, choisies dans le but d'instruire le public sur la vie coloniale, tout en l'amusant.

La ferme-abri était composée d'un hangar couvert en chaume où, dans des stalles, on avait placé un taureau et bœuf zébu de taille remarquable ; un taureau de N'dama (Foula-Djallon) ; un taureau et des vaches de Guinée ; une génisse zébu ; des taureaux dahoméens, petits mais robustes ; un taureau et une vache du Sénégal à cornes démesurément longues ; une vache à cornes molles ; des moutons et des cabris en grand nombre, et même un chameau, utilisé pour la promenade des enfants.

Un puits sénégalais, avec son système de puisage primitif, complétait cet ensemble rustique.

Enfin, le village indigène, reproduction du village fortifié de Djenné, était habité par les noirs venus à l'Exposition. Le public n'y

pénétrait pas, mais les sillouettes de ces habitations songhoïs, ces murailles crénelées, ces tours, s'harmonisaient à merveille avec le paysage environnant.

CONGO FRANÇAIS

Commissaire : MM. Beurdeley et Superville ;
Commissaire-adjoint : M. Rouget.

Malgré les crédits restreints dont disposaient les organisateurs de l'exposition de cette colonie, ils ont réussi cependant à fournir la preuve de sa vitalité, et cela, en faisant une exposition qui fut avant tout d'ordre pratique.

Le pavillon où étaient installés les envois du Congo français était une maison coloniale-type, spécialement aménagée pour les Européens, et comprenant un corps de bâtiment central de 15 mètres de long, sur 8 mètres de largeur, et 7 de hauteur, entourée de spacieuses vérandhas de 2 mètres 50 de largeur, le tout, surélevé de 3 mètres au-dessus du sol. Le bâtiment était construit en bois de pitchepin ; la couverture consistait partie en tuiles mécaniques vernissées, partie en tuiles de fibro-ciment : ce genre de toiture, relativement peu lourd, très résistant, et mauvais conducteur de la chaleur, rend les plus grands services dans les régions tropicales. A l'issue de l'Exposition, le pavillon du Congo devait être transporté à Brazzaville. Le vitrage de la partie supérieure qui, à Marseille, servait à l'éclairage, y sera remplacé par des panneaux persiennés, afin de permettre à l'air de circuler entre le plafond et la toiture.

La participation officielle de la colonie consistait en grande partie en échantillons de caoutchouc remis aux Comités locaux par les Sociétés concessionnaires, en une importante collection d'ivoire travaillée par les indigènes, bracelets, armes, tissus et vêtements des régions islamisées, objets de vannerie et de sparterie. Parmi les produits du sol, des échantillons de café, de riz, de vanille, provenant de plantations faites autour de Libreville, de cacao, de coton, etc. Toute une série d'échantillons de bois provenant de la forêt tropicale, et de nombreux échantillons de minerais qui nous ont paru indiquer que le Congo peut devenir une importante colonie minière. Le sol est com-

posé généralement de roches primitives, surtout des granits et des quartz ; la craie fait généralement défaut, et c'est la potasse qui domine. On ne connaît pas de gisements de houille, bien qu'il en existe en certains points, surtout dans le pays des Ashiras, on a trouvé des sources d'eau minérales dont le débit ne paraît pas considérable ; on en a signalé quelques-unes salées au Rhamboé et dans le pays de Bacambas. On a remarqué sur la rive gauche de la Licuala un important dépôt de sel gemme.

Le Congo français paraît assez riche en minerais, avec le cuivre de M'Boco-Sango et Mindouli, qui affecte principalement la forme de malachites, carbonate de cuivre vert; on rencontre des dioptases (cuivre hydrosilicaté), du sulfure de cuivre mêlé de filons d'argent, et de la galène ; le fer existe en abondance dans toute la colonie, sous les formes suivantes : filons d'hématite dans les massifs anciens (Ogooué), fer oligeste et fer magnétique, fréquents dans les massifs cristallins ; grès ferrugineux dans la région côtière ; argent imprégné de limonite sur le littoral. La méthode de traitement employée par les indigènes rappelle celle de la forêt catalane. Le zinc, le plomb, l'argent se trouvent principalement associés au cuivre, au fer, au manganèse dans leurs gisements.

On dit qu'il existe de l'or dans le bassin de la Nyanga.

L'exposition officielle comprenait encore une réduction du phare élevé à la pointe N'gombé, dans l'estuaire du Gabon ; de nombreuses cartes établies spécialement par la section du Congo : l'une mise à jour d'après les plus récents travaux, présentait l'histoire des explorations ; une autre, purement géographique et administrative ; une troisième, enfin, économique,

Les expositions privées étaient assez peu nombreuses ; la plupart des sociétés concessionnaires ayant tenu à contribuer dans la colonie même à la constitution des collections de la série officielle; cependant l'Ekela-Kadeï-Sangha, la Kotto, la Compagnie commerciale de colonisation du Congo français, la N'Goko-Sangha, avaient envoyé de l'ivoire et du caoutchouc, et des spécimens des marchandises qui font l'objet de leurs échanges avec les indigènes. Les sociétés des Mines et Sel et Salines de Rozières et de Varangeville, qui préparent spécialement le sel pour l'exportation dans les colonies, montraient un beau groupe de sel aggloméré; ajoutons des plans, des graphiques et des photographies, des collections d'armes, d'ivoire, de poterie et de dépouilles d'animaux.

MADAGASCAR ET DÉPENDANCES

Commissaire-Architecte, M. Jully ; *commissaire*, M. Lemoine

Le palais de Madagascar était une vaste construction, dominée par une haute coupole que surmontait un gigantesque et symbolique ananas. A l'entrée du palais, deux petites constructions, l'une reproduisant, réduite à moitié, une ancienne case malgache semblable à celles où habitaient autrefois les chefs de l'Imérina, était faite de bois charpenté à toiture élevée, couverte de bardeaux, dont les chevrons de rive se prolongeaient au-dessus du faîtage, figurant deux cornes de bœufs. La longueur de ces tiges était proportionnelle à la fortune du propriétaire, dont les troupeaux de bœufs constituaient la principale richesse. Il existe encore, dans le palais royal de Tananarive, deux spécimens de ces vieilles cases élevées sous Andrianampoinimerina, le fondateur de l'hégémonie hova dans l'Imérina central. Ces constructions dénotent nettement l'origine des conquérants de l'intérieur de l'île, par leur ressemblance avec celles de l'archipel malais. Le système des tiges élevées au-dessus de la toiture se retrouve également dans les temples modernes du Cambodge et du Siam, où ces tiges affectent la forme de trompes d'éléphants.

L'autre case avait été apportée de Madagascar, où elle servait d'habitation à des indigènes de la côte Est. Les cases de ce modèle sont construites en bois dur non équarri, avec cloisons extérieures en bambous tressés, et la cloison intérieure en côtes de feuilles de ravenala (arbre des voyageurs) ; la toiture est faite avec les feuilles du même arbre imbriquées.

Ces deux cases servaient de kiosques de vente ; dans celle de gauche, des chapeaux de paille, dont le succès dépassa toute prévision ; dans celle de droite, des dentelles exécutées par les femmes malgaches dans l'atelier créé par Mme Gautret à Tananarive. Le tressage de la paille et la fabrication de la dentelle constituent les deux principales industries féminimes des Antimerina.

Au-delà de ces deux cases, et encadrant l'entrée du palais, s'érigeaient deux pylônes, reproduisant les monuments funéraires en bois de la région du haut Betsiléo, vers Ambositra. On les surmonte d'une

plate-forme où se dressent les cornes des bœufs tués aux funérailles, holocaustes offertes par la famille aux mânes du défunt. Dans les cérémonies funéraires, on immolait jadis des centaines de bœufs dont on partageait la viande entre les assistants, qui la mangeaient suivant les rites spéciaux.

Les quatre portes d'entrée du palais, très monumentales, étaient composées d'après les portes indo-arabes qu'on trouve dans les vieilles maisons de Majunga ; au-dessus de chacune, dans le tympan, des fresques vivantes et bien colorées de M. Nonclercq, peintre du département des Colonies, représentaient la France coloniale guidant l'indigène, dont le bras mal assuré hésite encore sur la charrue traînée par des bœufs robustes et hautement charpentés ; la culture, avec la récolte du riz dans l'immense plaine de Tananarive ; l'industrie aurifère, caractérisée par le lavage à la battée des sables d'alluvions qui produit neuf millions de francs annuellement ; enfin une scène musicale : devant le joueur de valhia, la famille groupée, écoute, immobile ; on sait que la musique est une des distractions préférées du Malgache.

Tout autour du palais, une haute vérandah, soutenue par une imposante colonnade ; le style des colonnes était emprunté à l'architecture indo-arabe du palais du Premier Ministre à Tananarive, et supportait des arcades, dont le plein cintre était racheté par une courbe trilobée, fréquente dans les maisons indiennes de Majunga. Ces vérandahs abritaient d'immenses cartes murales de chacune des provinces de la grande île, et en face de la carte, on avait placé un modèle réduit de la construction indigène, en usage dans cette province.

Voici, dans ses grandes lignes, l'exposition d'ensemble de la colonie :

Service de l'enseignement. — L'enseignement officiel exposait des cartes, des graphiques, des cahiers de cours, des devoirs d'enseignement professionnel : menuiserie, ajustage, forge, ferblanterie, exercices de couture, dentelles, broderies. La mission protestante française montrait les mêmes documents, ainsi que la Mission catholique, laquelle exposait en plus une collection de cocons de ver à soie, des graines, des échantillons de cire, de miel et d'hydromel, provenant de la ferme-école des Frères à Tananarive ; enfin, un plan en relief de Tananarive et le plan d'un village indigène type.

Le *Service vétérinaire et des Haras* exposait de nombreuses photographies de bœufs indigènes, et de produits provenant du croisement avec des taureaux importés, de manière à montrer les améliorations obtenues ; de moutons indigènes et de produits de croisement avec des moutons soloniots importés ; puis des échantillons de laine modifiés et améliorés ; il en était de même pour les haras. On pouvait encore voir là des échantillons de plumes d'autruche provenant de la station d'élevage de Tuléar.

L'*École professionnelle de Tananarive* reçoit après examen les élèves les mieux préparés par l'enseignement professionnel des écoles; elle avait envoyé des objets de menuiserie, de fer forgé, de la poterie, des peaux tannées, du coton et des soies tissées, de l'horlogerie et de la bijouterie.

Le *Service des Mines* exposait une collection de roches et de minerais déterminés par lui, au nombre de 1.200 ; une collection de quartz aurifères, des provenances les plus réputées; des échantillons d'or, d'alluvions de sables aurifères non lavés, avec indication de teneur à la tonne; des échantillons de pierres précieuses brutes et *égrisées ;* béryls, algues-marines, rubellites, indigolites, tourmalines ferro-magnésienne. Outre l'or et les pierres précieuses, les minéraux les plus remarquables pour l'avenir de l'industrie minière ; le cuivre natif; des malachites, très riches ; de l'amiante ; des oxydes de fer magnétique, très abondants dans toute l'île ; du nickel, des corindons, des lignites et des schistes, qui laissent espérer dans la province d'Ananalave la présence de gisements houillers. Des photographies montraient le mode d'exploitation ; des cubes en bois doré déterminaient la progression de la production totale annuelle de l'or dans l'île, et portaient l'indication du poids et de la valeur. Le service des Mines avait dressé une carte géologique aussi complète que possible ; une collection de fossiles caractéristiques s'y ajoutait.

Le *Service judiciaire et anthropométrique* exposait des photographies et des tableaux. Le *Service des Domaines*, des modèles de titres de propriété et un graphique indiquant l'accroissement de la propriété. Le *Service topographique*, un plan cadastre à grande échelle de Tananarive, et de nombreux plans de chefs-lieu de province.

Le *Service de l'Agriculture* avait fait une importante exposition de photographies de plantes cultivées alimentaires, industrielles et

médicinales, et d'animaux domestiques; une collection des principaux produits soit importés, soit consommés sur place (café, cacao, vanille, riz, graines potagères, tabacs, indigo, écorces tinctoriales, résines, pailles à chapeaux, et fibres textiles). Mais la préoccupation principale de ce service avait été d'attirer l'attention sur la sériciculture ; il montrait des cocons obtenus à la magnanerie d'Aïnisana (Tananarive), indiquait les améliorations réalisées par le croisement et la sélection; des types de cocons indigènes dégénérés à côté de très beaux échantillons produits couramment aujourd'hui par la magnanerie communale; des échantillons de soie grège, etc., etc. La résistance de la soie obtenue par le gros ver à soie que les indigènes appellent « landy be », dont la chenille s'élève spontanément sur certains arbustes, fait espérer que l'élevage de ce ver deviendra une source de revenus.

Le *Service de Santé* et l'*Assistance médicale* locale, la Maternité du docteur Villette, l'Institut Pasteur de Tananarive, et M. Ventrillon, pharmacien-major exposaient des photographies et radiographies, des statistiques des cultures de ferments, des vaccins, et une collection de moustiques nouveaux recueillis à Tananarive.

Le *Service des Postes et Télégraphes* montrait des cartes, des types de postes télégraphiques et des poteaux en fer.

Le *Service géographique de l'état-major* exposait une série de cartes. Le *Service des Travaux publics* montrait comme pièce capitale un plan en relief, à grande échelle, de la région parcourue, de Tamatave à Tananarive, par la voie ferrée et par le canal des Pangalanes, ainsi que la route de l'Est, avec des fiches indiquant tous les villages traversés, les travaux d'art, etc. L'auteur du plan, M. Clevenot, avait placé auprès huit paysages donnant l'aspect du pays.

Le *Service des Ponts et Chaussées*, celui de la *Voirie*, celui des *Bâtiments civils*, exposaient également des plans, des photographies, etc.

Un des stands les plus curieux et apportant le plus de connaissances nouvelles de l'exposition de Madagascar, contenait une collection de bois et herbiers aussi complète que possible, préparée avec le plus grand soin par M. Jully. Elle comprenait 570 échantillons de rondins de bois différents, provenant de toutes les parties de l'île ; ces

bois, munis de leur écorce, portaient trois sections: transversale, longitudinale et oblique, permettant d'apprécier leur couleur, leur grain et leur fini; ils portaient une étiquette de provenance, donnant leurs noms indigènes soigneusement identifiés, leur nom botanique lorsqu'il est connu et un numéro d'ordre. A chaque numéro correspondait : 1° une feuille d'arbre ; 2° un flacon contenant des fleurs et des fruits autant que possible; 3° une photographie de l'arbre en place. On voit l'importance d'une documentation aussi complète, qui va permettre de déterminer botaniquement les espèces inconnues ou incertaines. Une section de chacun de ces arbres a été envoyée à M. Beauverie, professeur à la Faculté des Sciences de Lyon, spécialiste éminent en la matière, et qui s'est offert à les étudier au microscope, pour en définir la qualité industrielle et en indiquer les applications possibles. A Marseille même, MM. le docteur Heckel et Jumelle sont restés en possession des sections restantes ainsi que des herbiers, et de la collaboration de ces trois savants, pourra naître un travail complet sur les richesses forestières de l'île, travail absolument original et qui pourra servir de point de départ et de renseignements précis aux exploitants et industriels de l'avenir.

Académie malgache. — L'Académie malgache se manifestait par une très remarquable collection de sub-fossiles, provenant des fouilles pratiquées dans les vallées volcaniques de Sarasasa, du Mazi, au nord de l'Itazi. Une carte à grande échelles, des photographies panoramiques montraient la trace des troubles géologiques profonds qui avaient bouleversé cette partie de l'île. Les fossiles les plus intéressants recueillis et étudiés par M. Stading étaient des ossements, surtout des crânes de grands lémuriens disparus, décrits et exposés pour la première fois ; des mensurations nombreuses ont été prises et des comparaisons avec les lémuriens et les singes d'aujourd'hui permettaient de reconstituer l'étape, et d'établir la transition de ces dernières aux espèces inférieures. Des carapaces de grandes tortues, des ossements d'hippopotame et d'épiornis complétaient cette collection, qui a attiré particulièrement l'attention du Museum d'Histoire naturelle de Paris, du British Museum et du Museum de Vienne.

Au centre du palais, sous le dôme, avait été reconstitué un immense palmier raphia, dont les palmes, de plus de 8 mètres de longueur, rayonnaient jusqu'au dôme. Si ce palmier occupait ainsi la

place d'honneur, c'est qu'il représente pour la population malgache, une source de richesses exploitées par elle de temps immémorial. La fibre des folioles, décortiquée par un moyen simple, sert à fabriquer des étoffes connues sous le nom de « rabannes » (les murs du palais en étaient garnis), qui servirent aux costumes primitifs des Malgaches et qui servent encore dans plusieurs tribus ; la même fibre, à l'état brut, est expédiée en France pour servir de lien à la vigne ; avec les tiges longues et résistantes, l'indigène fait des échelles, des charpentes de maisons, etc. Le fruit, dont le régime est si décoratif, sert à fabriquer de jolies tabatières cerclées d'argent, où le Malgache renferme le tabac en poudre mélangé à la cendre, qu'il s'introduit par pincées dans la bouche, vague souvenir, peut-être de la chique de bétel que prenaient ses ancêtres. Le raphia est, de tous les arbres de Madagascar, le plus répandu et le plus utile ; il pousse dans les vallées basses et humides. A l'abri de ses rameaux, on avait réuni une collection des animaux qui vivent dans les forêts malgaches et qui constituent une faune très spéciale, dont on ne retrouve en d'autres contrées que de rares spécimens : singes et oiseaux terrestres ou aquatiques, lémuriens, etc.; aussi, des rangées de rondins de bois, des agrandissements de photographies représentant les aspects typiques de la vallée, des armes de chasse, des engins de pêche, des pirogues, des embarcations diverses.

Dans un autre stand, l'Académie malgache avait réuni tous les poissons d'eau douce et d'eau salée envoyés par chacun des chefs de province ; tous ne sont pas encore catalogués ; ils portaient néanmoins leurs noms indigènes, leur lieu d'origine, et la mention « comestible » ou non. La série des poissons d'eau salée a été laissée au laboratoire de Zoologie marine d'Endoume, et la série des poissons d'eau douce au Muséum de Paris, où ils seront l'objet d'études approfondies, et certainement fécondes en résultats. Notons en passant que le Commissariat avait réuni dans ce même stand des échantillons de caoutchouc avec un herbier à peu près complet de tous les végétaux qui le produisent, et tous les renseignements nécessaires à ce sujet. L'Académie malgache avait encore groupé un grand nombre de spécimens d'animaux divers : ovidiens, batraciens, insectes, etc., la plupart non déterminés, et adressés à fin d'études au Muséum d'histoire naturelle de Paris.

L'exposition ethnographique était tout à fait remarquable ;

chacune des provinces avait envoyé, en même temps que les échantillons des produits qu'elle cultive, fabrique, ou recueille, des objets usuels caractéristiques, le plus souvent ornés de sculptures ou de dessins, et dont l'ensemble constituait une collection complète.

En dehors de celle-là, une collection d'agrandissements de 2.000 clichés, recueillis méthodiquement et suivant un questionnaire unique, constituait une documentation de premier ordre. Le classement adopté montrait pour chacune des tribus l'individu et la société sous tous ses aspects : vie matérielle, psychique, rites, monuments, etc. ; une série spéciale représentait des types soigneusement choisis de chacune des castes et des clans habitant l'Imérina ; avec le profil, le trois-quart et la face, on peut aisément retrouver la trace des croisements intervenus à la suite des nombreuses immigrations subies par le pays, à des époques diverses, des Malais, des Arabes, des Indiens, etc.

Nous n'aurons garde d'oublier une collection de modèles de coiffures en crin, usuelles dans chacune des tribus, avec de nombreux modèles de peignes caractéristiques; non plus que les vases précieux en argent et en vermeil. la couronne royale, les sceaux de l'État, des étoffes précieuses, anciennes, etc., provenant du Musée historique de Tananarive créé après la conquête, et renfermant les objets précieux ayant appartenu aux souverains de l'Émyrne.

Le Commissariat avait fait dresser une série de cartes spéciales.

Parmi les principaux exposants particuliers, à signaler, la Société française de Commerce et de Navigation à Madagascar ; la Compagnie Marseillaise de Madagascar ; Ranarivelo, un commerçant malgache qui avait envoyé une série de chapeaux ; la Société des Bazars de Betsiléo ; la Maison Esnault-Pelterie ; la Maison Bergier et Ferrandini ; la Compagnie Lyonnaise de Madagascar ; Mme Gautret, déjà mentionnée pour ses dentelles, et M. Boujassy, pour ses chapeaux.

L'Exposition des Provinces.

Toutes les diversités des productions des provinces, selon leur position géographique, la variété des industries qui y sont pratiquées, selon les tribus qui les habitent, avaient nécessité la présentation par

province, des échantillons économiques. Ce système, qui aurait pu avoir des inconvénients avec d'autres colonies, et qui aurait produit sûrement une certaine confusion, était justifié, au contraire, pour Madagascar, par la nature même des choses ; un coup d'œil sur les différents stands, en justifiait l'emploi et en démontrait la clarté. A chaque province était affecté soit un stand, soit une vitrine, dominé uniformément : 1° par une carte aux 1/3.500.000e de l'île, portant en rouge plein l'indication de la province, de manière à ce que le visiteur pût se la représenter immédiatement à sa place ; 2° par deux vues, l'une du chef-lieu de la province, l'autre, du paysage typique de la région ; 3° par deux aquarelles représentant un homme et une femme caractéristiques de la tribu habitant la province ; ces aquarelles sur toile avaient été exécutées par un indigène, du nom de Ralambo.

Nous allons passer rapidement la revue des provinces et en indiquer la production caractéristique :

Province de Mahafali. — Échantillons de caoutchouc apprécié à l'égal du « para » sur les marchés d'Europe; graines potagères, de qualité inférieure, collection d'amulettes, d'engins de chasse et de guerre.

Province de Tuléar. — Échantillons de farine et fécules de manioc, de bananes; spécimens de pois du cap Blanc, très remarqués par les courtiers anglais; on fait à Londres une grande consommation de ces graines, probablement dans l'industrie de la féculerie; échantillons de l'alcool de manioc, bananes, raphia, riz, palmier, etc.; collections d'objets usuels ornés.

Province de Morondova. — Nombreux échantillons de coton indigène; le coton importé et cultivé laisse prévoir que cette culture peut devenir une source de richesse pour la région et probablement pour toute la côte Ouest. A la suite de ces filatures, faites par la Maison Esnault-Pelterie sur les échantillons envoyés par le Gouvernement général, des sociétés concessionnaires importantes ont entrepris des plantations. Graines et huile de baobab qui a attiré l'attention des savonniers et fabricants d'huile de Marseille. Les graines ont été

étudiées au point de vue scientifique par M. le docteur Heckel, au point de vue industriel par M. Fournier; elles sont très riches en huile concrète, 40 o/o environ; collections d'objets usuels ornés.

Province de Maintirano. — Peu de produits agricoles. Collections d'objets usuels.

Province de Majunga. — Tortues à écaille, et coquilles de nacre; nombreux échantillons de riz; intéressante collection de résine et de gomme, non encore utilisée par l'industrie européenne; les fabricants de vernis l'ont examinée avec attention et ont prélevé des échantillons pour en faire l'analyse; échantillons de bois de Komanga (planches et cubes de pavage); les plus beaux échantillons de raphia de l'Exposition.

Province d'Ananalave. — Très beaux échantillons de riz sur lesquels des planteurs espagnols ont opéré des prélèvements pour tenter l'introduction de ces variétés en Espagne; coprah et huile de coco. Cette province est celle où la culture du cocotier est le plus répandue. Échantillons de savon fabriqués par des colons européens avec l'huile de coco. Écailles d'huitres perlières, et quelques perles de bonne dimension. La pêche serait probablement fructueuse si elle était pratiquée sous la direction d'Européens compétents. Nombreux échantillons de raphia dont la province est grande exportatrice.

Province de Nossi-Bé. — Une des plus riches de l'ile et celle qui a fourni l'exposition agricole la plus importante et la plus variée : 1° vanille; 2° café, très voisin du Bourbon et d'excellente qualité; 3° cacao; 4° très beaux échantillons de riz en paille et blanchi, remarqués par les Rizeries de la Méditerranée; 5° nombreuses variétés de graines potagères, pois du Cap, haricots doliques, etc., et de céréales, maïs, mil; 6° alcools divers et rhum; 7° bois d'ébène; 8° écailles de tortues; 9° peaux et nombreux échantillons de caoutchouc, cire d'abeille, jaune et blanche; 10° fibres végétales.

Province de Diégo-Suarez. — Riz, graines potagères, écailles de tortues, échantillon de papaïne préparée par un colon pharmacien de Diégo.

Province de Mandritsara. — Riz, graines potagères, indigo, rabannes, peaux de bœufs, modèles réduits des outils agricoles indigènes.

Province de Mavetanana. — Un peu de riz et quelques graines potagères ; raphia et tissus de raphia ; peaux de bœufs ; collection de bijoux indigènes en argent.

Province de l'Angave-Mangoro-Alaotro. — Province très riche, et qui a contribué pour une grosse part à l'établissement de la collection forestière ; très belles peaux de bœufs, échantillons de riz, de tabacs ; poissons secs et fumés provenant du lac Alaotro ; potasse brute ; nombreux échantillons de caoutchouc et de latex fourni à la collection d'ensemble ; collection d'objets usuels en corne de bœufs, et très belles rabannes de raphia.

Province de l'Itazie. — Quelques échantillons de riz, de tabac, et de peaux de bœufs.

Province de l'Imerina du Nord. — Riz, graines potagères, tabac en feuilles, cigares, cocon de Chine et cocon de « landy be », avec échantillon de soie grège en provenant ; collection très intéressante des amulettes en usage.

Province de Tananarive et Tananarive-Ville. — Celle qui produit le plus de riz ; nombreuses graines potagères ; échantillons de tabac en feuilles. L'élevage du ver à soie est devenu très important dans l'Imérina, aussi pouvait-on voir des échantillons de tous les cocons élevés par les indigènes, avec les soies grèges, et les soies cardées et filées obtenues par eux ; très beaux cocons de « landy be ». Les industries les mieux représentées étaient la chapellerie, dont les produits font déjà l'objet d'un commerce important ; les tissus de raphia (raphia pur, raphia et soie, raphia et fil) ; tapis, coussins, brodés sur rabanne ; la dentelle de soie et de fil fabriquée à Tananarive est déjà très répandue ; les écoles et les dentellières particulières avaient envoyé de beaux spécimens de leur travail ; de même les bijoutiers de Tananarive, des broches en argent ciselé et des cannes à pomme d'argent ; des instruments de musique indigène, valhia et lokanga.

Province de Vakinankaratra. — Beaucoup de riz, très belles variétés de maïs, de blé, et de l'orge ; cette province est la seule qui expose des céréales importées d'Europe ; l'Administration a poussé les indigènes à cette culture et elle espère arriver à une production suffisante pour la consommation en farine, tout au moins des Européens. L'élevage du ver à soie a donné ici de très bons résultats (cocons et soie grège exposés). Source thermale dont les eaux sont analogues à celles de Vichy, et dont on avait envoyé plusieurs bouteilles.

Province d'Ambositra. — A peu près les mêmes productions que la province précédente ; riz remarquable ; maïs très abondant ; cire d'abeille de belle qualité ; tissus de raphia, peaux de bœufs, de porc, de moutons, cocons indigènes de « landy be ». Le sous-sol de la province est très riche ; les concessions aurifères y sont nombreuses ; elle a fourni à la collection géologique générale des quartz aurifères, des sables d'alluvion, de l'or d'alluvion, des béryls, des algues marines, des rubellites et des tournalines, du cuivre natif et des malachites.

Province de Fianarantsoa. — Elle se distingue par les produits de l'industrie Betsiléo, surtout féminine ; étoffes de raphia, de soie, de chanvre, de dentelles, ouvrages en paille tressée, décorés avec goût. Madame Besson, femme de l'Administrateur-chef de la province, et depuis très longtemps dans le pays, a provoqué et surveillé ce mouvement ; statuettes en terre cuite et rabannes peintes.

Province de Fort-Dauphin. — Les objets provenant de l'industrie indigène sont frustes : pagnes en chanvre ou en soie indigène, armes, amulettes ; du riz, du café, du tabac de belle qualité ; le produit le plus important et le plus recherché à cause de sa valeur est le caoutchouc ; plumes d'aigrettes, résines diverses, fibres, textiles, entre autres le lafa, sorte de crin végétal blancs.

Province de Farafangana. — Exposition économique peu intéressante ; l'exposition ethnographique était, au contraire, très complète.

Province de Mananjary. — Peaux, échantillons de copal et de raphia, rabannes d'une remarquable régularité de tissage ; un peu de

vanille. L'un des produits les plus intéressants est l'écorce de lavoha et le hafotsy, sorte de dombeya employé par les indigènes pour fabriquer une pâte à papier, avec laquelle on prépare le papier employé par les lettrés antémorona ; cette pâte est très belle et pourrait être employée dans la fabrication du papier de luxe. M. Godel, chef de la province, exposait des manuscrits antemorona anciens.

Province des Betsimisaraka du Sud. — Les cultures sont nombreuses ; riz (une Société européenne a créé une décortiquerie à Vatomandry), sorgho, graines potagères, beau copal, caoutchouc, nombreuses fibres textiles. Après celles de Tananarive, les rabannes de cette province étaient les plus belles qui figurassent à l'Exposition.

Province de Betanimena. — Très beau copal, caoutchouc, raphia, vanille, outils et armes de guerre indigènes très bien finis, sculptures sur bois, pièces de charronnerie.

Province de Sainte-Marie. — Elle est adonnée presque exclusivement aux cultures riches : en première ligne, la vanille avec le girofle ; les nattes et objets de vannerie sont presque une spécialité de la Province, où l'industrie indigène est très avancée, ce qui s'explique par la date déjà très lointaine où Sainte-Marie est devenue française ; cannes à sucre, collection de coquillages réunis par le chef de la Province.

Province des Betsimisaraka du Centre. — La station d'essais de l'Ivoloina avait fait presque tous les frais de l'exposition de cette province : collection la plus complète de tous les fruits et légumes cultivés dans la région ; les échantillons étaient accompagnés de véritables planches botaniques, photographiques, et d'un herbier en feuilles établi avec beaucoup de soin. Le cacao est une des productions les plus importantes avec la vanille ; fibres textiles et pailles à chapeau, coquillage et coraux. Madame Faucher, femme du chef de la station, avait envoyé une collection d'oiseaux en peaux parfaitement préparés, et d'insectes nombreux.

Province des Betsimisaraka du Nord.— Elle avait contribué pour une large part à l'établissement de la collection forestière d'ensemble,

Province de Vohémar. — Les produits les plus remarquables consistaient en écailles de tortues, copal, caoutchouc et vanille.

Le groupe indigène qui animait le palais de Madagascar et les kiosques environnants comprenait des miliciens, des joueurs de valhia, et des chanteurs, qui exécutaient des hymnes à quatre voix excessivement curieux; enfin de la musique du Gouvernement général qui, dans toutes les circonstances, prêta son concours le plus zélé et le plus dévoué, en même temps que le plus apprécié, sous la direction de son chef Raphilippe et de son sous-chef Ralalaho, le jeune flûtiste qui était entré au Conservatoire à Paris, après l'Exposition de 1900, et y avait obtenu un second prix de flûte.

Dans le palais de Madagascar, deux coins avaient été réservés l'un aux *Comores*, l'autre à notre colonie de *Djibouti*. L'exposition des Comores se composait d'une vitrine remplie de vanille; celle de Djibouti, illustrée par un diorama du peintre Louis Dumoulin, contenait des produits principaux de son commerce qui est celui de l'empire abyssin, puisque Djibouti est le débouché principal du Harrar, et une intéressante série de documents ethnographiques.

ANCIENNES COLONIES

Le pavillon des anciennes colonies avait été construit par l'architecte J. Huot : il contenait les expositions de l'Inde Française, de la Réunion, de la Martinique, de la Guadeloupe.

Inde Française

Commissaire : M. Gustave Gravier.

Les produits utiles du sol et de l'industrie étaient mêlés agréablement, dans la salle consacrée à l'Inde française, à une série d'objets d'or de grande valeur; légumes et menus grains, épices, jagre, sucre, graines oléagineuses, bois et fibres, nattes, matières tinctoriales témoignaient amplement de la richesse de nos établissements de l'Inde. Il convient d'y ajouter de fort belles guinées, des tapis et fibres de cocos, et des bâtons de sticklaque.

La section artistique comportait d'intéressantes statuettes en terre cuite, de beaux vases de bronze, des amphores, des gargoulettes, des bijoux en argent fin ciselé ; il s'y ajoutait une superbe bibliothèque tournante en bois de fer, véritable merveille ; ornée aux angles de danseuses aux formes hiératiques, avec ses panneaux ouvrés à portes de bronze extraordinairement fouillées à la pointe du couteau, ce meuble était tout à fait remarquable.

Réunion

Commissaire : M. Gaffarel ; *Commissaire-adjoint* : M. de Duranty.

La décoration de la salle, contenant cette exposition, était faite en grande partie avec des objets en paille de chouchoute.

Une grande carte en bois de camphrier, encadrée en bois de natte, indiquait les travaux du Laboratoire bactériologique de Saint-Denis, et des clous de couleur montraient les foyers endémiques et la campagne dirigée pour les circonscrire. Les échantillons exposés consistaient en denrées coloniales riches : échantillons de bois (manguier, merle, bibasse, jamerossa), de feuilles et de racines de bois, arachides, haricots, thé, café, vanille givrée et cotonneuse de Saint-André, conserves, foie gras de tortue, letchis au sirop, pamplemousses, tortues accommodées désossées, vins de framboise, de bibasse, de combava, etc. Une série de moulages montraient toutes les médailles frappées pour la colonie. Le Jardin botanique, le Crédit foncier colonial, le Musée de Saint-Denis, les écoles communales, l'école de la Rivière de Saint-Denis, avaient fait une série d'envois montrant le réel effort de la colonie. Aux murs, des cartes et des tableaux, dont l'un était signé de Saïd Ali, le dernier sultan de la Grande Comore, et paillottes en nattes de diverses natures, calebasses et vacoas, donnaient une idée des habitations indigènes de l'île.

Martinique

Commissaire : M. Payan.

Cette colonie, si malheureusement éprouvée dans ces dernières années, avait cependant pris part à l'Exposition, et son effort dans ce but n'était pas resté sans résultat ; elle nous montrait ses cacaos, son tabac du macouba, ses rhums, ses vins de liqueur, ses cannes à sucre et bois de campêche.

Des photographies de la Montagne Pelée au moment de l'éruption rappelaient le désastre qui en résulta, ainsi qu'une série de scories, de laves, de cendres, de pierres ponce, de matières volcaniques de toutes sortes, recueillies par M. Lacroix, membre de l'Institut, et M. Giraud, de l'Université de Clermont-Ferrand. On trouvait là encore des vues photographiques de Saint-Pierre et de Fort-de-France, et une fort belle carte de toute l'île.

Guadeloupe

Commissaire, M. Guesde

Dans la même salle que la Martinique, la Guadeloupe exposait ses échantillons de bois, de fibres, de café, de rhum, de cacao, de coton particulièrement soyeux, de tabac, de manioc, de campêche, de vanille remarquable et de canne à sucre ; de très beaux spécimens d'ananas montraient que ce fruit y réussit admirablement. On sait, du reste, que le sol de cette colonie est particulièrement fertile et se prête à beaucoup d'essais.

M. Colmet-Dâage avait orné ce pavillon d'une délicieuse frise intérieure et de deux grandes toiles représentant : l'une la ville et le port de Fort-de-France ; l'autre une vue de la Basse-Terre.

PAVILLON DES COLONIES DIVERSES

Architecte, M. Héraud

Guyane Française

Commissaire, M. Veber ; *commissaire-adjoint*, M. Herfray ; *délégué du Service pénitentiaire*, M. Meyer

Les services civils et les services pénitentiaires de la colonie exposaient d'intéressantes collections de peaux, de plumes, d'armes en bois des îles, de poteries et d'échantillons de bois divers : comme produits alimentaires, des bananes, des cassaves, des pois et fèves de forme étrange, etc.

Un immense cube en bois doré indiquait d'une façon tangible la production en or de la colonie pendant les trente dernières années.

L'exposition spéciale des établissements pénitentiaires comprenait un plan des établissements de la relégation, et une élévation des quartiers des transportés à Saint-Jean du Maroni, avec un grand plan en relief. Une vitrine était remplie de fleurs, d'oiseaux, d'insectes sur lesquels les couleurs les plus éclatantes se jouaient pour le plus grand plaisir des yeux.

Nouvelle-Calédonie

Cette colonie avait envoyé une série de bois, de cafés et d'alcool de café, d'huile de bancoulier, et de noix de coco, de sagou, des fibres de bouraou, des laines végétales, de la cire, du caoutchouc de banian rouge, des bois de teinture, de la moelle d'agave, du tabac. On sait que la culture du café donne à la Nouvelle-Calédonie de bons résultats. Le sous-sol contient une quantité prodigieuse de nickel. L'exposition était complétée par une borne de vues des établissements pénitentiaires, et un tableau de la population pénale.

Établissements français d'Océanie

Commissaire, M. Regismancet

Dans diverses vitrines, on trouvait une intéressante collection zoologique indiquant la faune si curieuse des Archipels coraliens, dont des madrépores, coraux et récifs coralligènes, faisaient connaître la structure. Les produits alimentaires étaient les confitures de goyave, de mangue, d'ananas, du miel, du café, des fécules, de la vanille, du rhum et du jus de citron; un modèle de case indigène s'y ajoutait avec des cannes en bois d'orange et de citronnier ; des armes et fétiches; des bois, des fibres, des nattes, et des panneaux de vues photographiques.

Nouvelles-Hébrides

Commissaire-délégué : M. A. Artaud

Occupant une place dans le pavillon des colonies diverses, on avait installé tout ce qui constituait la richesse de ce pays au climat doux et salubre : armes canaques, objets en noix de calebasse, fétiches, insignes de chefs, nattes, meubles en bois indigène, statuettes, échantillons de café, de bois, de coton, de tabac, etc.

PALAIS DU MINISTÈRE DES COLONIES

Architecte : M. Georges Sébille

L'exposition des Beaux-Arts coloniaux occupait la plus grande partie de ce palais ; nous aurons l'occasion d'y revenir au chapitre qui sera plus spécialement consacré aux Beaux-Arts : nous n'avons donc à signaler ici que l'exposition des Services du Ministère des Colonies où tous les renseignements et documents, émanant de ce département, synthétisaient théoriquement notre activité coloniale : les statistiques, graphiques, tableaux de toutes sortes étaient là en nombre, et présentaient le plus haut intérêt pour les spécialistes. L'Alliance Française, les Sociétés de Géographie, l'Union Coloniale et les grandes Sociétés de propagande et d'action coloniale étaient représentées.

M. Louis Dumoulin, commissaire des Beaux-Arts coloniaux, avait eu l'heureuse initiative d'installer une exposition rétrospective coloniale historique. M. Meyer, peintre, attaché au Commissariat des Beaux-Arts, s'en était occupé plus particulièrement. Il avait paru indispensable et intéressant de faire revivre sous les yeux du visiteur l'époque où la France était souveraine maîtresse des Indes, de la Louisiane et du Canada, d'évoquer la vie heureuse et les tendres légendes de l'Ile-de-France, de la Martinique et de la Guadeloupe, de fixer enfin, d'une façon précise et indubitable, pièces en mains, pour ainsi dire, les souvenirs plus récents des guerres d'Afrique, de notre prise de possession successive de la Tunisie, de l'Indo-Chine, de Madagascar, et de notre vaste domaine de l'Afrique occidentale ; la plupart des objets exposés dans la salle de la Rétrospective constituait pour la France, de véritables reliques, et on ne pouvait les contempler sans une émotion profonde, car ils rappelaient le dévouement, l'abnégation, l'héroïsme de nos explorateurs et de nos soldats ; à côté de ces reliques, des effigies peintes ou sculptées rappelaient les traits de tous nos grands coloniaux, de ceux qui ont suggéré, organisé, développé l'expansion coloniale.

A ce titre, la statue de Jules Ferry, par Antonin Mercier, accueillait les visiteurs à l'entrée du palais du Ministère.

L'expédition d'Égypte formait, en quelque sorte, le prologue de la Rétrospective ; elle était rappelée par de curieuses estampes de l'époque : bataille des Pyramides, marche dans le désert, etc..., et aussi par une série tout à fait curieuse au point de vue documentaire : les portraits finement dessinés à la plume, par un contemporain, rappelant tous les membres de l'État-Major de Bonaparte.

Les bustes qui ornaient la salle étaient ceux de Richelieu, qui fut, avec Colbert, sous l'ancienne monarchie, le créateur d'une politique d'influence lointaine, au Siam et à Madagascar ; la maquette du monument de Gambetta par Falguière, etc., etc.

Les douloureux incidents aussi bien que les brillants faits d'armes qui ont marqué la conquête de l'Afrique française, étaient rappelés par des documents, des bustes et des portraits : buste du colonel Flatters, assassiné par les Touareg le 6 février 1881 à Hassi-Tadjimounet, au cours de la mission qu'il accomplissait pour étudier le tracé du transsaharien au sud du Ouargla ; les souvenirs de la lutte du général Gallieni contre le marabout Mamahdow Lamine ; les ornements et bijoux de femmes pris dans le tata de Sinnedeban par la colonne du Haut-Sénégal, le 24 avril 1886 ; les trophées du même général contre Seybou, fils de Mamahdow Lamine ; la bride complète du cheval de Seybou, son sac à bagages en maroquin, et son sac à balles ; de nombreux objets provenant de Béhanzin, capturé en 1894 par les troupes du général Dodds : sabre courbé à fourreau d'argent ciselé, cannes, bâtons de commandement garnis d'argent, coiffures et parures, sièges en bois et divers objets familiers ; le trésor d'Amadou, tombé au pouvoir du colonel Archinard, lors de la prise de Dienné, ce qui nous ouvrit la route de Tombouctou, le 12 avril 1893 ; lourd collier en or massif, bracelets et ornements divers ; souvenirs de la mission Congo-Nil : le drapeau hissé à Fachoda le 10 juillet 1898, l'étendard des Derviches, venus pour attaquer Fachoda, offert par les Anglais au commandant Marchand, comme lui revenant de droit, et les bustes de Marchand et de Baratier ; une série d'objets ayant appartenu à Samory ; le douloureux épisode Voulet-Chanoine était évoqué par les reliques de l'infortuné colonel Klobb : son sabre, sa montre, son carnet de poche, sa croix de la Légion d'honneur, sa médaille coloniale, et aussi les armes du lieutenant Meynier ; une série de souvenirs se rapportant aux missions Foureau-Lamy et Gentil : les étendards de Rabah, le burnous troué de balles du commandant Lamy ; divers

documents concernant aussi les missions Crampel et Savorgnan de Brazza.

Pour l'Algérie et la Tunisie, les documents rappelaient les luttes avec Abd-el-Kader, la bataille de l'Isly, la prise de Sfax ; le cardinal Lavigerie. D'autres souvenirs et documents évoquaient l'impératrice Joséphine, la reine Hortense, et la sultane Validé, née Dubrec-Boverie, enlevée par des corsaires et vendue au sultan de Constantinople, toutes trois Martiniquaises ; les trois poètes Leconte de l'Ile, José-Maria de Hérédia et Léon Dierx, le peintre Paul Merwart, représenté par un beau portrait de sa main, et qui trouva la mort dans la catastrophe de la montagne Pelée.

Pour l'Indo-Chine, on voyait les bustes de Doudard de Lagrée, de Francis Garnier, de l'amiral Courbet, de M. le Myre de Villers, de Mgr d'Adra, la maquette des monuments Bobillot et Brière de l'Isle, les bustes de Paul Bert et de Richaud, la robe de Paul Bert, un délicieux petit portrait de M. Doumer par Weert, le masque du prince Henri d'Orléans et plusieurs de ses objets familiers.

Pour Madagascar, un joli portrait au pastel de la reine Ranavalo, la monumentale théière en argent employée dans les grandes réceptions du palais de Tananarive, etc.

Nous ne pouvons faire ici l'énumération complète de tous les objets que comportait cette exposition ; mais tous, à un titre presque égal, mériteraient d'être signalés, et ceux que nous avons indiqués l'ont été surtout pour faire comprendre l'idée philosophique qui avait guidé les organisateurs.

PALAIS DE LA MER

Commissaire, M. Ch. Bénard ; *Commissaire-adjoint*, M. Henri Malo ; *Architecte*, M. Robert Fournez.

Ce palais contenait l'exposition d'Océanographie, des pêches maritimes et des Produits de la mer, seule section internationale à l'Exposition de Marseille ; la nature même des choses le voulait ainsi, comme nous essaierons de le démontrer. Il est nécessaire, tout d'abord, d'expliquer comment elle prit naissance : Nous ne nous

étendrons pas, d'ailleurs, outre mesure dans ce chapitre sur la description du Palais de la Mer, et nous renverrons, pour de plus amples détails, au rapport spécial que nous avons publié à ce sujet. Nous n'en donnerons donc ici que les lignes essentielles.

Lorsqu'il fut question d'établir l'ensemble du projet de l'Exposition coloniale et de déterminer la classification des produits qui devaient y figurer, un groupe avait été réservé à l'Océanographie et aux Pêches maritimes coloniales ; il formait les classes 50 et 51.

On sait l'importance des Pêcheries de Bizerte, celle de la récolte des éponges et des coraux dans la Méditerranée, des perles et de la nacre dans nos colonies de l'Archipel océanien ; de récentes recherches ont jeté un jour nouveau sur les ressources immenses qu'offrent à l'activité des pêcheurs les eaux poissonneuses qui baignent les côtes de nos possessions de l'Afrique occidentale. Il y avait là matière à une très belle exposition. Mais, ainsi comprise, elle n'aurait pas été complète. Pour qu'elle eût toute sa portée scientifique et pratique à la fois, il fallait lui donner une toute autre ampleur, et de cela les membres de la Société française d'Océanographie du golfe de Gascogne ont éloquemment exprimé les motifs dans les termes que voici, en un manifeste préliminaire :

« La réunion, sous les yeux du public, des richesses naturelles du sol de nos colonies, et des produits manufacturés que la civilisation de la métropole leur envoie, ne saurait suffire à constituer un tout achevé.

« Les colonies ne sont point morceaux en l'air de terres lointaines et ce serait abstraction pure que de ne point considérer comme partie intégrante d'elles-mêmes les eaux continentales qui les baignent, où leurs populations de pêcheurs trouvent leur nourriture banale, ou les matières précieuses recherchées pour une active exportation ; abstraction pure encore que de ne point reconnaître, comme intimement liée au domaine des questions coloniales, l'étude du vaste océan, de la circulation de ses courants, des tourbillons de ses tempêtes et de ses cyclones, de l'exubérance de vie qui s'épanouit dans ses profondeurs, puisque c'est dans l'agitation de sa surface que la métropole hasarde ses paquebots-poste, ses transports de colons, ses longs-courriers marchands ; puisque c'est au calme séculaire de ses abîmes qu'elle confie les câbles déliés qui portent au-delà des mers les

formules de sa civilisation pacifique, les commandements de sa justice, les enseignements de sa parole de clarté.

« Il y a peu d'années encore, il eût semblé artificiel de réunir aux questions coloniales, d'intérêt essentiellement pratique et immédiat, les problèmes exclusivement théoriques de la science des océans qui tâtonnait encore dans ses premiers pas. Sur tous les rivages, les pêcheurs exploitaient, sans scrupule, comme sans inquiétude du lendemain, une abondance de poissons côtiers qui semblaient constituer une richesse inépuisable; et de leur côté, les naturalistes trouvaient une large récompense à leur zèle dans les découvertes journalières de leurs investigations désintéressées.

« Mais bientôt, des problèmes pressants se sont posés, des difficultés angoissantes ont surgi, dont la solution urgente intéresse toute la société. Partout, devant le chalutage intensif, les poissons côtiers disparaissent ; de lamentables disettes frappent des populations entières, que leur routine invétérée laisse impuissantes devant la défaillance au rendez-vous attendu des morues, des harengs ou des sardines. Et l'on n'en est plus au temps où les pêcheurs étaient excusables d'incriminer l'aveuglement du hasard ou la jalousie du destin. La lumière est faite par la science ; les problèmes sociaux de la pêche maritime relèvent de problèmes biologiques qui sont à élucider de prime abord. Il y a des conditions naturelles qui déterminent les migrations des poissons ; il y a des conditions naturelles nécessaires à la multiplication et au développement de chaque espèce.

« L'exploitation des richesses de la mer doit être méthodique et raisonnée ; à cette seule condition, elle sera le plus utilement productive, avec le minimum d'efforts ; à cette seule condition, elle pourra se continuer sans épuiser un patrimoine que nous devons léguer encore prospère aux générations prochaines. La réglementation scientifique de la pêche, l'établissement des cartes de migrations, le remède porté par la piscifacture marine aux ravages d'une exploitation intensive, inconsidérée, la prévision du temps par la météorologie maritime et l'utilisation de la télégraphie sans fil, l'assistance aux marins et aux pêcheurs, sont autant de questions d'une pressante actualité. Le principal but de l'exposition océanographique sera de rendre tangible au grand public, et particulièrement aux populations côtières, cette vérité primordiale, que toutes ces questions pratiques se lient étroitement avec l'étude scientifique de la mer et de toutes les formes

vivantes qui flottent au gré de ses vagues, ou se cachent aux anfractuosités de ses rochers. La distribution des Poissons, des Crustacés, des Mollusques comestibles, dépend étroitement de la nature des fonds, de la qualité et de la quantité des moindres animalcules microscopiques que l'Océan charrie comme une impalpable poussière ; et c'est au naturaliste à dire au pêcheur, où, quand, et comment il doit pêcher. Bien des procédés de la métropole seraient avantageusement enseignés aux colonies, bien des perfectionnements aussi pourraient être apportés à la technique routinière de tous les pêcheurs métropolitains. Aux biologistes aussi reviendrait de droit la parole pour l'établissement des règlements de pêche, qui peut-être parfois, sembleraient quelque peu vexatoires aux pêcheurs, mais qui, en réalité, seraient l'expression de la sagesse et de la véritable justice, puisqu'ils seraient établis en conformité avec les lois inéluctables de la nature et de la vie.

« L'exposition réunira côte à côte les outils de la navigation rationnelle, les exemples de progrès sociaux des marins et des pêcheurs, les engins de pêche ordinaire et les instruments d'investigation scientifique ; les poissons que nous mangeons et les animaux inférieurs qui font la nourriture des poissons eux-mêmes ; les navires actuellement en usage, les plans et devis de perfectionnement possibles ; quelques navires spéciaux, laboratoires flottants pour l'investigation de la mer.

« Cette exposition spéciale groupera dès lors, pour la première fois, toutes les pièces à conviction de ce débat multiple pour le plus grand bien de l'instruction réciproque des théoriciens et des praticiens, et pour la plus grande fécondité de leur collaboration mutuelle qui doit être l'œuvre de l'avenir.

« La section d'Océanographie, des Pêches maritimes et des Produits de la mer ne peut être qu'internationale, parce que l'attribution à chaque pays d'une lisière d'eaux territoriales est une fiction pure, au point de vue des mouvements de la mer et de la biologie ; parce l'Océan est le milieu sans frontières, où les organismes vivants. indifférents aux nationalités des hommes, ne connaissent que les limites inflexibles de leurs conditions d'existence à l'égard du sel, de la pression, de l'agitation des flots, des matériaux en suspension arrachés à la terre ferme, de la lumière et de la chaleur que leur distribue le soleil. La solution des problèmes océanographiques ne peut être que l'œuvre solidaire de tous.

« Toutes les grandes nations civilisées, qui ont déjà vaillamment ouvert la voie, concourront au groupement des résultats obtenus par leurs voisines, ce qui sera un utile enseignement pour toutes, et il est permis de penser que cette réunion donnera dans le monde entier un nouvel essor aux recherches de la mer, devenues absolument indispensables pour le progrès des industries qui touchent de près ou de loin, aux choses multiples des océans. »

Pénétrés de ces raisons d'une haute valeur scientifique, persuadés de la grande utilité qu'il y aurait à réaliser un tel programme, nous décidâmes de donner à cette section toute l'importance qui devait logiquement lui être attribuée. Sur notre demande, M. le Ministre des Affaires étrangères voulut bien en prononcer l'internationalisation, et aviser du fait nos agents diplomatiques et consulaires à l'étranger, les priant d'intervenir auprès des divers gouvernements de leur résidence, en faveur de l'Exposition projetée. Dès le début, nous avions obtenu le concours puissant et particulièrement autorisé de S. A. S. le Prince Albert Ier de Monaco qui ne nous ménagea pas ses encouragements, et c'est ainsi qu'en peu de temps, les classes 50 et 51 de la classification de l'Exposition coloniale, formant simplement deux petits groupes, s'enflaient jusqu'à devenir une brochure comportant les classes 50, 50 *bis*, 50 *ter*, et 51, et un règlement spécial. D'ailleurs, les plus hautes compétences en la matière venaient apporter leur appui aux organisateurs; il suffit, pour s'en convaincre, de lire les noms des personnages qui acceptèrent le haut patronage, la présidence d'honneur et la charge de l'organisation effective de l'exposition d'Océanographie et des Pêches maritimes.

Hauts protecteurs :

S. A. S. le Prince de Monaco.
MM. Thomson, ministre de la Marine.
Barthou, ministre des Travaux publics.

Présidents d'honneur :

MM. le vice-amiral Marquis, préfet Maritime à Toulon.
Edmond Perrier, membre de l'Institut, directeur du Muséum.
Tréfeu, directeur général de la marine marchande.
le vice-amiral Duperré, président de la Société Centrale de Sauvetage des Naufragés.

MM. Fabre-Domergue, inspecteur général des Pêches.
le vice-amiral Gervais, président de la Ligue Maritime Française.
Gerville-Réache, vice-président de la Chambre des Députés.
le Président du Comité consultatif des Pêches.
le vice-amiral Humann, président du Yacht-Club de France.
André Lebon, ancien ministre, président du Comité central des Armateurs de France.

Le Commissariat spécial était composé de la façon suivante par décision du Commissaire général :

Commissaire spécial :

M. Charles Bénard, ancien officier de marine, président de la Société d'Océanographie du golfe de Gascogne.

Commissaire-adjoint :

M. Henri Malo, chef du Cabinet du Commissaire général de l'Exposition Coloniale de Marseille.

Secrétaires de la Commission :

MM. Cloarec, directeur de la Ligue maritime française.
Paul Houet, secrétaire technique du Comité central des Armateurs de France.
Pérez, professeur à la Faculté des Sciences de Bordeaux, directeur des travaux de la Société d'Océanographie.

Chef du Cabinet du Commissaire spécial :

M. Cléry, délégué de la Société d'Océanographie à Arcachon, secrétaire de la Commission des travaux à la mer.

Secrétaire-adjoint :

M. Victor Wallet, attaché au Cabinet du Gouverneur général de l'Afrique occidentale française.

Architecte :

M. Robert Fournez, architecte diplômé du Gouvernement.

Une commission était nommée pour aider à l'organisation de la section.

Des délégués locaux étaient installés dans divers pays.

Un comité local fonctionnait à Dunkerque. Un autre à Bayonne.

M. Charles Bénard, commissaire spécial et son chef de cabinet M. Cléry, visitaient l'Allemagne, le Danemark, la Suède et la Norvège; M. Henri Malo, commissaire-adjoint, visitait la Grande-Bretagne; M. Manley-Bendall, la Belgique et la Hollande; M. Pérez, les Pays-Bas et l'Allemagne ; M. Arné, le Portugal.

Un comité britannique était formé qui comprenait les noms des savants et des praticiens les plus illustres d'Outre-Manche :

Président : Sir John Murray K.C.B.F.R.S. (Expédition of H.M S Challenger) ; Shairman : Captain D. Wilson Barker R.N.R.F.R.S.E (Royal Meteorological Society).

Dr E. J. Allen (Marine Biological Association) ; Geo-Alward, Esq. ; W.E. Archer, Esq. (Departement of Agriculture and Fisheries) ; G.A. Boulenger, Esq. F.R.S. (Natural History Museum) ; W.S. Bruce, Esq. F.R.S.E. (Section antartic Expedition); J.Y. Buchenon, Esq. F.R.S. (Expedition of H.M.S. Challenger) ; Dr H.O. Forbes (Liverpool Museum) ; Dr T. Wemyss Fulton. (Fishery Board for Scotland); W. Garstang, Esq. M.A. (Marine Biological Association); Dr T. Gemmil. (Marine Biological Association for West of Scotland); Rev. W.S. Green. (Department of Agriculture and Technical Instruction, Ireland); W. Henry, Esq. (Life Saving Society) ; Prof. W.E. Herdman. (Lancashire Sea Fisheries Commitee); E.W.L. Holt, Esq. (Department of Agriculture and Technical Instruction, Ireland); Dr W.E. Hoyle (Manchester Museum): D.H. Lane, Esq. (Department of Agriculture and Technical Instruction, Ireland); Dr W. Scott Keltie. (Royal Geographical Society) ; Prof. W.C. Mc. Intosh, M.D.R.F.S. (University of St-Andrews); Dr R.H. Mill, F.R.S.E. (Royal Meteorological Society); Dr P.C. Mitchell. F.R S.E. (Zoological Society) ; R.C. Mossman, Esq. (Scottish Antartic Expedition); Dr W.N. Shaw (Meteorological Office) ; Captain T.N. Tizard R.N.F. R.S. (Hydrographic Department Admiralty) ; J. Wrench-Towse, Esq. (National Sea Fisheries Protection Association) ; Professor d'A. W. Thompson (Fishery Board for Scotland) ; F.H. Wood, Esq. (Mission to Deep Sea Fishermen) ; *Hon. Secretary :* Doctor G.H. Fowler, Ph.D. (Challenger Society).

Le Gouvernement impérial de Russie déléguait officiellement M. le colonel de l'Amirauté Schokalsky, directeur de la Bibliothèque de la Marine, célèbre par ses travaux scientifiques. Le gouvernement portugais déléguait de son côté M. Albert Girard, ingénieur natura-

liste, au service de S. M. le Roi, membre du Comité central des Pêcheries, et le gouvernement des Pays-Bas, M. Max Weber, président de la Commission de surveillance de l'Institut de l'État pour l'exploration de la mer du Nord, et président d'une commission spéciale composée de : MM. E. Van Everdingen, directeur général ad interim de l'Institut royal néerlandais météorologique à de Bilt; docteur H. Redeke, directeur de l'Institut de l'État pour l'exploration de la mer au Helder; G. F. Tydeman, commandant de l'Institut royal pour la Marine à Willenscord, membre et secrétaire de la Commission de surveillance de l'Institut de l'État pour l'exploration de la mer au Helder. L'Allemagne était représentée par S. E. M. Lewald, conseiller d'État; M. Von Drygalski, chef de l'expédition antarctique; M. le professeur Chun, chef de l'expédition de la *Valdivia*.

Le Palais de la Mer, très élégante construction, occupant 1.600 mètres de superficie; sa façade principale était longue de 60 mètres, et sa façade latérale de 30 mètres. Il reposait sur un soubassement de stalactites; les flots qui baignaient sa base, venaient en une vague énorme se briser sur la grille du portail d'entrée; au dessus du pavillon central, un vaisseau, à la proue ornée d'une élégante figure de sirène, symbolisait la navigation; en avant des pavillons d'ailes, un ours polaire et un morse de grande dimension se dressaient sur une banquise de glace, tandis qu'au-dessus d'eux d'énormes albatros, dont l'envergure atteignait 5 mètres, se penchaient comme s'ils guettaient leur proie; les moindres détails de l'ornementalion avaient été emprnntés aux choses de la mer, à la flore et à la faune de l'Océan : attributs et cordages, harpons et filets, guirlandes d'algues et de coquillages, chapiteaux composés de poissons et de varechs, dauphins et pieuvres énormes, dont les tentacules couvertes de ventouses se repliaient, tels de longs serpents aux courbes harmonieuses.

Dans le jardin, en face du palais de la Mer, on avait amené le *Daniel Guestier*, bateau de recherches de la Société d'Océanographie du golfe de Gascogne, et la *Sardine Basquaise*, bateau de pêche d'un modèle nouveau, ainsi qu'un bateau de sauvetage, également d'un modèle nouveau (le canot *Henry*).

Vestibule d'honneur. — La décoration en avait été confiée à M. Aug. Vimar, dont les deux beaux panneaux, représentant l'un un

paysage du pôle Nord et l'autre un paysage du pôle Sud, étaient du plus heureux effet, et par deux marines de M. Maglione. Nous signalerons dès maintenant que toutes les frises du palais, dont le caractère artistique et original attirait l'attention des visiteurs, étaient dues au pinceau de M. Pinchon.

Expositions Nationales

France

L'exposition du *Ministère de la Marine* au Palais de la Mer fut particulièrement importante au point de vue rétrospectif des pêches maritimes ; elle était divisée en quatre grandes sections ; les deux premières émanant directement du Ministère et les deux autres s'y rattachant incidemment.

La première section comprenait les livres, documents et objets divers empruntés au Ministère de la Marine pour la plupart ; de très belles publications, remontant au XVIIIe siècle ou au commencement du XIXe ; des costumes de pêcheurs et de pêcheuses, sur de petits mannequins figurant des pêcheuses de Dunkerque, Boulogne, de Bergues, des Sables d'Olonne, d'Arcachon, etc ; une série de photographies ; quatre tableaux de lithographies et de dessins divers, anciens, ayant trait à l'exploitation de la pêche et à l'emploi des filets ; une intéressante série de modèles de bateaux, provenant du Musée de la Marine au Louvre : chalutiers, bateaux de pêche, goëlettes, etc., etc. Une autre série de modèles de bateaux de pêche et de bornage avait été exécutée spécialement par le Ministère pour l'Exposition de Marseille : sloop, cutter, doris, dundee, goëmonier, barques de toutes sortes, etc.; une collection de filets de tous les types sardinaux, battudon, girelier, jambin et des foënes, des grappes à oursins et à moules, etc.

La deuxième section était consacrée au service scientifique des pêches maritimes, de création récente, et placé dans les attributions de la marine marchande, bureau des pêches, avec l'aide du comité consultatif des pêches maritimes et le concours technique de l'Inspecteur général des pêches maritimes. Les laboratoires de Boulogne-sur-Mer, de Concarneau et de Banyuls-sur-Mer, qui relèvent, le premier

du Ministère de l'Agriculture, et les deux autres du Ministère de l'Instruction publique, constituent en outre des dépendances du service scientifique des pêches. Ces laboratoires avaient exposé des photographies, des modèles de filets et d'appareils spéciaux, une série d'animaux marins conservés dans des bocaux, etc.

La troisième section comportait l'exposition de la Société d'enseignement technique et professionnel des Pêches maritimes, qui a son siège social à l'hôtel des Sociétés savantes. Elle exposait des tableaux montrant son organisation et ses moyens d'action, les récompenses obtenues par elle aux diverses expositions ; des aquarelles, des photographies et des volumes avait été exposés dans cette section par toute une série d'écoles de pêches échelonnées le long des côtes de France. De même des écoles spéciales : celle de Saint-Nazaire, placée sous le patronage de la Chambre de Commerce et le contrôle de la Marine, avec ses trois stations du Croisic, du Pouliguen, et de La Turbal ; celle des Mécaniciens de la Marine, créée par arrêté ministériel du 30 janvier 1902, et patronnée par la chambre de commerce de Boulogne-sur-Mer.

La quatrième section comportait les prud'homies de patrons pêcheurs du cinquième arrondissement maritime : leur exposition était due à l'initiative de M. Léon Gautier, président du Syndicat des Patrons Pêcheurs. Ces prud'homies n'existent que sur le littoral méditerranéen ; elles remontent au moyen âge, et la Révolution les a laissées subsister ; elle en a même augmenté le nombre.

Société française d'Océanographie du golfe de Gascogne. — Cette œuvre, d'initiative privée, fut fondée à Bordeaux, en 1887, par un groupe de marins, à la tête desquels étaient placés M. Hautreux et M. Ch. Bénard. Encouragée par S. A. S. le prince de Monaco, la société se proposait de doter notre pays le plus possible des organisations maritimes qui lui manquent au point de vue des études scientifiques, et de faire elle-même les études nécessaires pour apporter un contingent nouveau à la Science française. Elle lança, en juillet 1905, son premier vapeur de recherches scientifiques : le *Daniel Guestier*, que l'on pouvait voir, ainsi que nous l'avons dit, devant le palais de la Mer. La Société exposait toute une série d'animaux marins capturés par elle, des graphiques du service météorologique, des instruments, des cartes lithologiques, des bateaux, des flotteurs, des docu-

ments relatifs aux missions et aux voyages accomplis par les membres de la Société, etc.

Expédition antarctique française, commandée par le Dr Jean Charcot, 1903-1905. Nous ne ferons pas ici un historique de l'expédition ; on le trouvera dans le rapport spécial : nous rappellerons que la plupart des instruments, appareils, objets de campement utilisés par le Dr Charcot et ses compagnons, au cours de la campagne du *Français*, avaient été réunis sur la plate-forme occupant la plus grande partie du vestibule d'honneur du palais de la Mer.

Ligue maritime française. — La Ligue maritime française est une société de propagande ouverte à tous, placée en dehors de toute politique, et dont le but est de répandre en France, par tous les moyens en son pouvoir, la connaissance et l'amour des choses de la mer. Le prodigieux succès de la société similaire d'outre-Rhin doit être un puissant encouragement et un vif aiguillon pour le public français, afin de donner à la Ligue maritime tout le développement qu'elle doit comporter.

Laboratoire maritime d'Endoume (Marseille). — Ce laboratoire maritime appartient à la Faculté des Sciences de Marseille. La place lui a fait défaut pour réaliser intégralement son projet de placer sous les yeux du public une collection aussi complète que possible des poissons du golfe de Marseille. La collection exposée comprenait cependant 140 espèces, et montrait les principaux types de poissons comestibles pêchés dans la région. Une vitrine renfermait une série de travaux ; des cartes, des plans et des photographies y étaient joints.

Université de Nancy. Faculté des Sciences. — M. Thoulet, titulaire de la Chaire d'océanographie, fut, en France, un des premiers adeptes de la science océanographique, dont il a exposé le but, les méthodes et les résultats au cours de nombreux travaux ; on lui doit, outre ces publications, l'établissement d'une série de cartes bathymétriques et lithologiques de la plus haute valeur. La carte générale bathymétrique des océans, dressée sur ses indications par les services du Musée océanographique de Monaco, figurait dans la salle réservée au Prince. Son exposition personnelle comprenait une série de cartes et atlas océanographiques, des photographies d'appareils et des tableaux

indiquant les procédés employés pour l'analyse mécanique des graviers et des sables.

Université de Lyon. Faculté de Science. Station de Biologie maritime de Tamaris-sur-Mer. — Le laboratoire de Tamaris, sur la route de Toulon, fondé et dirigé par le professeur Raphaël Dubois, appartient à l'Université de Lyon. M. Raphaël Dubois s'y est livré à de curieuses études sur la production de la lumière par les animaux, et sur le mode de formation des perles, pour essayer d'en provoquer la production artificielle. L'exposition de la station de Tamaris comprenait des photographies, des tableaux, des échantillons de corail, de mollusques marins et d'eau douce, producteurs de nacre ou de perles, des échantillons de perles artificielles, et une série de mollusques comestibles de la rade de Toulon.

Université de Montpellier. Faculté des Sciences. Station zoologique de Cette. — Cette station exposait une série de travaux, de plans et de photographies.

Université de Paris. Faculté des Sciences. Laboratoire maritime de Wimereux-Ambleteuse. — Ce laboratoire, créé par le professeur Alfred Giard, exposait des photographies et des plans.

Université de Lille. Faculté des Sciences, Laboratoire maritime du Portel. — Ce laboratoire exposait également un cadre de photographies.

Yacht-Club de France. — Le Y. C. F. avait désigné comme délégué M. Albert Glandaz. Il exposait de nombreux objets relatifs au Yachting et un fort joli modèle du yacht à pétrole le *Quand-Même*, appartenant à M. le duc Decazes.

Dans la même salle, M. Albert Glandaz avait exposé les résultats de la croisière océanographique de son yacht l'*Andrée*, organisée avec le concours de M. Hérubel, préparateur à la Sorbonne. Leur croisière eut lieu en 1905, dans les parages de Bretagne. Il y avait dans une vitrine la plupart des échantillons biologiques et autres ramenés par les chaluts. On n'avait pas encore eu le temps de réunir en un travail d'ensemble les données scientifiques nouvelles qui pouvaient en résulter.

Touring-Club de France. — C'est à M. Albert Glandaz, présidant son comité de tourisme nautique, que le T. C. F. avait confié le soin

d'organiser son exposition à Marseille. Elle comprenait, dans ses grandes lignes, la belle carte de France dressée par les soins du T. C. F., un canoë canadien et son armement pour croisière de camping, un modèle de bouée de balisage, de grands tableaux, etc., etc.

Expositions diverses. — La Compagnie du Canal de Suez exposait des tableaux où M. Tillier, chef du service du transit, avait réuni les résultats de ses recherches sur la faune du Canal et sur la pénétration de la faune de la mer Rouge dans la Méditerranée et réciproquement. Quarante-trois espèces avaient été étudiées ; il est à souhaiter que ces travaux soient poursuivis.

M. Chauvet, de Marseille, exposait un beau spécimen de crabe géant du Japon; M. Laur, divers échantillons de coraux intéressants ; M. Charles Gravier, toute une série d'animaux provenant de sa mission sur la côte française des Somalis ; la ville de Cherbourg, dont le musée municipal est riche en objets provenant d'expéditions arctiques et océanographiques, un kayak esquimau, des vêtements d'hommes et de femmes en peau de phoques, une outre en peau de phoque, servant de flotteur, des statuettes en l'honneur de Tiki, divinité que les indigènes des Iles Marquises mettent dans leurs filets pour se procurer une bonne pêche, des hameçons à nacre et des archets pour limer la nacre, etc.

MM. Delabrosse et Foucher, ingénieurs maritimes de Nantes, avaient envoyé un beau modèle de chalutier à vapeur, le *Sainte-Anne*, et des études pour un navire océanographique ; quatre grands cadres contenaient les plans et coupes d'un navire pour missions lointaines et océanographiques hauturières.

MM. Leblanc et fils, ingénieurs-constructeurs, exposaient des photographies d'un certain nombre d'appareils d'exploration, de sondage et de pêche.

M. le commandant Heit, capitaine au long cours, avait envoyé un intéressant compas électrique de son invention, qui contrôle et enregistre les routes parcourues, avertit des embardées et changements de route, inscrit les différents mouvements de manœuvre de machine, les changements de vitesse. Il fit lui-même, à plusieurs reprises, la démonstration de son appareil qui, après avoir été expérimenté sur un navire marchand, a été accepté en essai par la marine nationale.

Mentionnons encore une intéressante série d'agrandissements photographiques envoyés par la ville de la Rochelle, représentant des modèles de bateaux de pêche, de bouchots à moules, une carte de parc à huîtres et des bouchots à moules, etc., etc.

Nous avons mentionné plus haut le bateau *le Henry*, construit par M. Decout-Lacour, de la Rochelle, et le submersible, pour la Société Centrale de Sauvetage des Naufragés ; il se trouvait exposé devant le Palais de la Mer avec divers appareils de sauvetage, et non loin du *Daniel-Guestier* et de la *Sardine-Basquaise*.

La Société des œuvres de mer avait envoyé des publications, un modèle de navire-hôpital, avec des plans et coupes, un groupe de brancardiers et un tableau des opérations des navires-hôpitaux de 1895-1905.

Un panorama d'Arcachon donnait une idée de la façon dont les huîtres sont cultivées et récoltées dans le bassin.

M. Joubin, professeur au Museum d'histoire naturelle de Paris; M. Guérin, préparateur au Museum, et M. Bounhiol, chef de zoologie au musée d'Alger, avaient envoyé des documents intéressants sur les gisements des mollusques comestibles. M. Joubin y avait joint une curieuse série de photographies des installations pour la pêche dans la baie du Mont Saint-Michel.

MM. Cousin frères, Grossiord et Laure exposaient des filets de pêche. M. Decelis, des bocaux de conserves d'anchois, et deux exposants faisaient part au public d'un remède contre le mal de mer.

En terminant la section française, nous ne devons pas oublier huit figurines grandeur nature, d'un véritable intérêt artistique, qui décoraient le vestibule d'honneur et représentaient des pêcheurs et des pêcheuses des côtes de Provence dans leurs costumes de 1830, ainsi que des prud'hommes pêcheurs, dans leurs costumes depuis l'ancien régime jusqu'à nos jours. L'exécution de ces personnages était due à M. Barabino, costumier à Marseille, sous la direction de M. Léon Gautier.

Allemagne

L'exposition allemande comprenait les expositions océanographiques de l'expédition sud-polaire allemande, de la section nautique de l'Office impérial de la Marine, de la Société allemande des Pêches

maritimes au Hanovre, de la Commission scientifique allemande d'Océanographie internationale, ainsi que des maisons C. Richter, C. Zeiss et J. et A. Bosch.

Un joli diorama représentait l'hivernage du *Gauss*, dans la baie Posadowski, devant la côte Empereur Guillaume II; au premier plan se trouvait une très intéressante exposition d'animaux sud-polaires, beaux spécimens de phoques, de pingouins et autres, capturés pendant l'hivernage du *Gauss*.

L'expédition du *Gauss*, dirigée par le professeur Von Drygalski, a été féconde en résultats : ils se trouvaient réunis au Palais de la Mer. C'était une carte contenant les terres découvertes par l'expédition ; des planches montrant les chemins parcourus par le vent, pendant les diverses saisons 1902-1903 ; une série de photographies et d'agrandissements véritablement remarquables ; une série de publications, rapports sur le voyage, sur les travaux scientifiques des membres de l'expédition, etc., etc.; des albums de photographies consacrés particulièrement à la neige et à la glace; la consignation des observations de toutes sortes faites à bord, et des planches de la plus haute valeur. Dans une vitrine, des échantillons biologiques et minéralogiques, et appareils ayant servi à l'expédition.

L'expédition océanographique allemande de la *Valdivia*, dirigée par le professeur Chun, montrait les plus beaux types et les plus curieux des organismes qu'elle avait rapportés, des reproductions photographiques des échantillons de fonds, des engins de pêche, des espèces de poissons récemment découverts.

La majeure partie de l'exposition de l'Office impérial de la Marine figurait l'installation de la chambre des cartes à bord d'un navire de guerre, de belles armoires pour cartes, tables pour cartes, rayons de bibliothèques, collection complète des cartes allemandes de l'Amirauté, bibliothèque nautique, atlas publié par la section nautique de l'Office impérial de la Marine et par l'Observatoire maritime de Hambourg, instruments, ensemble d'instructions, attestations et journaux de bord, cartes mondiales du magnétisme terrestre, des courants marins, etc.; des instruments, dessins et tableaux de mesure pour la formule nautique, un intéressant modèle d'une portion des surfaces de la mer, d'après les premiers relevés sidérophotogramétriques des vagues ; des cerfs-volants, des ballons-sondes, des publications, etc.

La Société allemande des Pêches maritimes (Hanovre-Berlin) avait envoyé ses principaux travaux sur les pêches maritimes et tout ce qui s'y rattache, ainsi que des photographies ; il en était de même de la Commission scientifique allemande d'Océanographie internationale (Hanovre-Helgoland-Kiel), plus toute une série d'instruments. L'institut royal biologique de Helgoland exposait des appareils scientifiques de capture pour l'étude de la mer, des séries de développements de jeunes poissons dans la Mer du Nord, des marques allemandes de pleuronectes en caoutchouc durci, des publications et des photographies. La Maison Zeiss et la Maison Richter exposaient des instruments des plus remarquables. Nous avons mentionné plus haut les ballons-sondes de l'Office impérial de la Marine ; ajoutons-y un exposé de la méthode du professeur Hergesell, de Strasbourg, pour le lancement des ballons enregistreurs au-dessus de la mer ; MM. J. et A. Bosch exposaient un appareil enregistreur, et M. Pellegrini, les produits de sa fabrique d'objets plastiques.

Belgique

L'Exposition belge comprenait les objets envoyés par M. Gilson, professeur à l'Université catholique de Louvain, directeur de la Section belge, chargé de l'exploration internationale de la Mer du Nord : des cartes, des instruments, des modèles de marques de poisson ; des poissons marqués, des publications, des mémoires, etc. L'expédition antarctique belge (*la Belgica*) dirigée par le commandant Adrien de Gerlache de Gomery, exposait la collection des Mémoires scientifiques de l'expédition parus le 15 avril 1906, les travaux et les relations de voyages publiés par les membres de l'Etat-major scientifique de l'expédition et relatifs au voyage de la *Belgica* ; une importante collection d'échantillons géologiques rapportés par l'expédition ; une collection de grandes photographies de la région polaire antarctique ; les cartes et plans dressés par l'expédition. Une grande peinture à l'huile représentait la principale des îles découvertes par la *Belgica* (auteur : M. Weisman).

Grande-Bretagne

Nous avons indiqué plus haut la composition des divers comités et fourni l'indication des personnes qui se sont occupées de la prépa-

ration de la participation de leur pays à l'Exposition d'Océanographie. Il n'y a donc pas lieu d'y revenir à chaque paragraphe.

Voici les principales administrations, sociétés et individus, qui se sont réunis pour former l'exposition de la Grande-Bretagne :

L'Amirauté avait envoyé des cartes de sondages, des spécimens de cartes océanographiques, des appareils de sondage, les appareils ayant servi à l'expédition de la corvette " H. M. S. *Challenger* " : bouteilles à eau, cartes pour sondage, chaluts, dragues et filets fins, et les 50 volumes, aujourd'hui d'une rareté absolue, où sont consignés les rapports sur les résultats scientifiques de l'expédition de cette corvette.

Le Musée britannique d'histoire naturelle exposait des spécimens d'oiseaux antarctiques rapportés par la *Discovery*.

Le Bureau météorologique exposait des cartes réunies en atlas des vents, des orages, des typhons, de la température de l'eau et de l'air, des courants de l'eau et de l'air, de la pression barométrique, etc., des divers océans; des livres sur la météorologie publiés par lui, une collection d'instruments météorologiques.

Le bureau des Pêches pour l'Ecosse avait envoyé des publications scientifiques et les formules et journaux qui servent à l'établissement de ses remarquables statistiques de pêches maritimes.

Le département de l'Agriculture et de l'Instruction technique de l'Irlande (section des pêches), exposait des coupes de la mer sur le parcours des campagnes trimestrielles du bureau; des cartes et des échantillons de fonds; des publications, une collection d'animaux découverts récemment dans l'eau profonde de l'aire étudiée par le *Helga*, bateau à vapeur du bureau; des échantillons de pierres et de sables provenant de l'eau profonde de l'aire irlandaise; des croquis et des photographies.

La Société royale de Géographie de Londres avait envoyé le beau modèle de la *Discovery* (expédition antarctique anglaise), navire qui passa deux années dans les glaces du pôle Sud, avec des aquarelles et des photographies d'une très belle venue, prise pendant l'expédition ; des cartes bathymétriques de l'Ecosse, de l'Angleterre et de la Nouvelle-Zemble et du lac N'yassa; des cartes de la température, de la salinité et des fonds des divers océans, et des publications.

La Société de Biologie marine exposait des spécimens de la faune

profonde de la Manche; des spécimens de plankton de la Manche, y compris les phases larvaires de divers poissons; des cartes spéciales, une collection de carrelets, montrant leur croissance plus ou moins rapide, suivant leur habitat, et le moyen de déterminer l'âge des poissons; des échantillons des fonds du Dogger-Bank; des spécimens montrant la croissance rapide des carrelets transplantés du lieu d'origine au Dogger-Bank; des cartes et des photographies.

La Société du Challenger exposait des filets mésoplanktoniques à ouverture et fermeture automatique pour récolte horizontale (construit sur le principe de M. Garstang et perfectionné par le docteur Wolfenden), et pour récolte verticale (construit par le docteur Fowler); un appareil destiné à indiquer la profondeur où se trouve le filet; une carte muette du monde, publiée en six feuilles, pour l'enregistrement des faits intéressant l'Océanographie; des cartes de la répartition de quelques animaux; des cartes et diagrammes divers, et des filets de résistance uniforme pour la récolte des animaux très délicats (docteur Fowler); des spécimens d'animaux rares.

L'expédition nationale antarctique écossaise, qui fut dirigée par M. W. S. Bruce, exposait de très belles vues photographiques, des cartes bathymétriques et des fonds de la température et de la salinité; des cartes météorologiques, et des spécimens de phoques et d'animaux rapportés de l'eau profonde de la mer antarctique.

Le laboratoire océanographique de l'Écosse avait envoyé des photographies, des cartes et diagrammes. La mission pour les marins pratiquant la grande pêche, un modèle de chalutiers-hôpitaux qui accompagnent les flottes de pêche; la corporation des marchands de poissons, un saumon avec les scellés officiels de la corporation; la Société de biologie marine pour l'ouest de l'Écosse, des photographies de la station zoologique de Millport et de son bateau de recherches, le *Mermaid*; la commission pour la pêche du Nord-Est des diagrammes d'études sur les crabes et les homards, des photographies; le commandant D. Wilson Barker, des cartes à projection flamsteed et des photographies de types de nuages; M. J. Y. Buchanan, une série d'appareils; la Telegraph Construction and Maintenance Company, une carte du monde, montrant les séries de sondage et les câbles télégraphiques sous-marins posés par elle; l'Indra-Rubber, gutta-percha and Telegraph Works Company, des échantillons de câbles

sous-marins, des filets pour l'accrochement et le bâtissement des câbles, des échantillons de câbles entourés d'animaux abyssales, avec une coque, et portant les effets de la corrosion après vingt ans, et les effets du mouvement de la terre ; des madrépores, des bouteilles à eau, des appareils de sondage ; M. M. Siemens, des cartes de l'Atlantic-Nord, montrant les câbles sous-marins et les sondages faits par le bateau-poseur de câbles *Faraday* ; des spécimens de fonds de l'Atlantique Nord, des échantillons de câbles; M. M. Mackie and Thomson, des modèles et plans de chalutiers et bateaux collecteurs, etc.

Principauté de Monaco

Cette section comprenait l'exposition des résultats des travaux accomplis avec autant de science que de persévérance par S. A. S. le prince Albert de Monaco, le principal initiateur de la science océanographique. Nous n'avons pas à insister ici sur ses campagnes à bord des divers navires de recherches qu'il a fait construire spécialement dans ce but, et pour ce sujet spécial, comme pour tous les détails de l'exposition du Palais de la Mer, nous renvoyons au rapport qui lui a été consacré. Nous nous bornerons à mentionner que de son ouvrage considérable, où il a consigné les résultats de ses campagnes scientifiques, le prince avait extrait une remarquable série de planches, du plus haut intérêt, qu'il avait fait encadrer, et qui tapissaient, en quelque sorte, la salle de son exposition. Une des pièces capitales en était la carte bathymétrique générale des Océans, dressée sous la direction du professeur Thoulet, et avec l'aide de six cartographes, surveillés par M. Tollemer. L'exposition comprenait encore les fascicules des campagnes scientifiques, les bulletins du Musée océanographique, la baleinière du prince armée en pêche ; une nasse et des filets traînants de grands fonds, des ballons-sondes; des sondes pour grands fonds ; des appareils, des cartes, des tableaux, une étude de courants ; une carte bathymétrique des Açores, des cerfs-volants, etc., etc.

Pays-Bas

L'exposition des Pays-Bas présentait ce double intérêt d'être à la fois actuel et historique. Le grand passé maritime de ce pays aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles montrait là des souvenirs précieux dont nous savons gré aux propriétaires d'avoir bien voulu se séparer pendant la durée de l'Exposition.

Pour fixer les résultats de l'expédition arctique de la goélette néerlandaise *Wilhem-Barentz*, on montrait au public une carte de ses expéditions ; plusieurs volumes contenaient des rapports sur les voyages et les études auxquels ils donnèrent lieu ; des observations météorologiques et des sondages, des atlas et un modèle du *Wilhem-Barentz*, au 40e de la grandeur nature.

L'expédition néerlandaise de la région polaire, 1882-1883, de la *Varna*, se manifestait par des cartes, des volumes, des publications, des rapports. Les explorations zoologiques, botaniques, océanographiques et biologiques entreprises aux Indes Orientales néerlandaises, 1898-1900, à bord du *Siboga*, étaient représentées par les trente-huit monographies publiées jusqu'ici sur les résultats de l'expédition, par une collection de planches spécimens et de cartes bathymétriques, par une vitrine d'algues calcaires, des photographies, des tableaux d'algues, par une collection de quelques animaux littoraux et de grande profondeur. Le Musée colonial de Harlem exposait l'œuvre scientifique de G. E. Rumphius, son *Mémorial* et diverses publications.

La section des Pays-Bas, montrait encore, dans une vitrine, des graines de plantes transportées par la mer, et c'est l'herbier de l'État néerlandais qui illustrait le fait du repeuplement, par la mer, des îles dévastées par une éruption volcanique ; une collection de divers animaux marins trouvés dans des lacs d'eau douce de l'archipel indien mettait au clair divers cas d'invasion d'animaux marins dans ces lacs. Le Musée de Zoologie de l'Université d'Amsterdam exposait quelques cas de symbiose observés aux Indes Orientales pendant l'expédition du *Siboga*.

La station zoologique de la Société néerlandaise de Zoologie, au Helder, avait envoyé un modèle de sa station volante, des photographies, des plans, etc. La Société royale de Zoologie « Natura artis Magistra », d'Amsterdam, avait envoyé des photographies de ses aquariums, d'appareils pour chauffer l'eau d'un aquarium à une température désirée, et pour la maintenir constante, etc. Le Musée zoologique de l'Université d'Amsterdam montrait des spécimens du tripang de pêche dans les Indes Orientales néerlandaises, des holothuries qui servent à la fabrication du tripang, des harpons employés à les prendre, des huîtres perlières et des appareils pour les pêcher.

La pêche aux Cétacés aux Indes Orientales néerlandaises était représentée par un modèle de bateau spécial, des harpons, des crânes

de cétacés, etc. Le Laboratoire du Musée colonial de Harlem avait dressé un tableau de vingt-cinq échantillons d'analyse établissant la valeur nutritive de divers produits alimentaires de la mer. Les conditions physiques de Zuyderzée et leur rapport à la distribution bionomique des organismes étaient exposés dans des publications, des graphiques, des cartes, des collections d'animaux, des échantillons de planktons, des photographies, des boîtes à échantillons d'eau de mer.

La fixation des dunes était représentée par un modèle d'une partie des dunes, montrant la méthode de plantation des oyats. Les oiseaux de la plage et des dunes des Pays-Bas étaient étudiés dans de très curieuses photographies stéréoscopiques, et le dépôt de l'époque glaciale était indiqué par des échantillons de roches sédimentaires et éruptives envoyées par l'Institut de Minéralogie et de Zoologie de l'Université d'Utrecht.

Le ministère de la Marine (bureau des instruments nautiques de Leyde) avait envoyé des instruments nautiques : compas de relèvement et de route, stygmographe, etc. ; l'Iustitut météorologique royal des Pays-Bas, des publications et des recherches inédites : modèles et tableaux. Venait encore une série de cartes marines néerlandaises.

La partie historique de cette section comprenait 80 cartes originales relatives aux voyages arctiques et aux expéditions hollandaises en Asie et en Australie aux XVIIe et XVIIIe siècles, et aussi des globes terrestres anciens, pièces extrêmement rares. L'ensemble constituait une collection d'une valeur incomparable, et fit l'admiration de tous ceux qui l'examinèrent.

Disons enfin que le Zuyderzée-Vereeniging se manifestait par une série de cartes et de publications donnant les résultats de plusieurs expéditions pour l'exploration du Zuyderzée, et indiquant les projets d'endiguement et de dessèchement.

Portugal.

L'exposition de ce pays, dont, on le sait, le roi, S. M. don Carlos, s'occupe particulièrement des questions océanographiques, comprenait tout d'abord une série de livres et de cartes et des graphiques; des collections d'huîtres, montrant la différence entre l'huître dite française et l'huître dite portugaise, le développement de ces diffé-

rentes huîtres, des collections d'huîtres de diverses provenances, et des coquillages variés. Une série de modèles de filets et engins de pêche étaient accrochés aux murs, et 30 gracieux modèles de bateaux de pêche en usage sur les côtes du Portugal donnaient une idée de la façon dont cette industrie est pratiquée dans ce pays.

Russie.

La vitrine de cette section contenait une série de cartes, des graphiques et des mémoires ayant trait à l'étude de la mer Noire, de la mer de Marmara, des lacs Baïkal et de Ladoga, du golfe de Karabougaz, de l'océan Glacial, de la mer Caspienne, etc.

Le Ministère de la Marine impériale russe (administration générale d'hydrographie) avait procédé de même pour l'océan Glacial, la mer Noire, la mer d'Azof (expédition océanographique du *Colomb-Spindler*), l'océan Pacifique, le lac Baïkal (expédition hydrographique spéciale envoyée par le Comité du Chemin de fer Transsibérien), et des travaux divers ayant trait à l'Océanographie.

La Direction générale de la Propriété agricole et de l'Agriculture exposait des études très complètes sur l'état de la pisciculture en Russie, et des publications spéciales sur diverses pêches et pêcheries en différents points de l'empire.

L'expédition du golfe de Karabougaz montrait les résultats de ses travaux, ainsi que celle de la mer Caspienne, dirigée par M. Knipovitsch. La Société impériale russe de Géographie de Saint-Pétersbourg avait envoyé des cartes et des documents de toutes sortes relatifs aux travaux géographiques exécutés par des Russes ainsi qu'à des expéditions, des bulletins et des mémoires relatifs à l'Océanographie.

Venaient encore quelques expositions particulières, des livres, des photographies, des bouteilles à eau d'un nouveau système, etc.

L'expédition scientifique pour l'exploration des pêcheries de la côte mourmane montrait les résultats de ses huit années de travail, et le Comité d'assistance aux pêcheurs russes de la côte mourmane avait envoyé un tableau figurant le vapeur affecté aux recherches scientifiques, des photographies, des cartes, des dessins, etc.

Le Laboratoire de Villefranche-sur-Mer, actuellement subventionné par le gouvernement impérial russe, avait fait une exposition très complète de spécimens biologiques très bien préparés ;

on sait que les courants en amènent une grande diversité dans la rade de Villefranche.

Expositions étrangères diverses

Conseil permanent international pour l'exploration de la mer. — Ce Conseil, d'une si haute importance au point de vue de l'avancement des études océanographiques, avait envoyé les rapports et procès-verbaux de ses réunions, les bulletins des résultats acquis pendant les Courses périodiques publiés par le bureau du Conseil, et des publications de circonstance.

Danemark. — Les savants danois s'étaient fait représenter au Palais de la Mer par quelques-unes de leurs plus récentes publications collectives : celles de l'expédition de l'*Ingolf*, du Comité danois pour l'étude de la mer, etc.

Suède. — L'expédition antarctique suédoise, 1901-1903, dirigée par le Dr Otto Nordenskiold, exposait des cartes et des photographies, donnant une idée de l'expédition.

États-Unis d'Amérique. — L'Université de Californie exposait un plan en relief de la partie méridionale de l'État de Californie, comportant des teintes indiquant la profondeur de la mer ; de nombreuses vues photographiques de divers points de la côte ; des photographies de fossiles ; d'autres représentant la station de biologie marine de l'Université, le navire de recherches le *Loma*, appartenant à cette station, des cartes, des publications, des pilot-charts, etc.

République Argentine. — Le savant français, M. F. Lahille, aujourd'hui installé à Buenos-Ayres, avait envoyé quelques-unes de ses publications scientifiques sur les animaux marins des mers de La Plata et une collection des principaux poissons comestibles, pêchés aux environs de Buenos-Ayres.

Chili. — M. Carlos Porter, directeur du Musée d'histoire naturelle de Valparaiso, avait envoyé les travaux d'un ichthyologiste chilien, M. Delfin.

Autriche-Hongrie. — M. Faber, consul à Fiume, exposait un ouvrage sur les pêcheries de l'Adriatique.

Enfin, ce qu'il est bon de retenir de cette exposition d'océanographie et de pêches maritimes, c'est qu'elle fut la première de son espèce, et qu'elle marque une étape dans l'évolution et les progrès de la science nouvelle des océans ; c'est encore que les nations qui y prirent la part la plus brillante sont celles qui adhèrent au Comité permanent international de Copenhague ; c'est enfin que les résultats de *toutes* les récentes grandes expéditions antarctiques s'y étaient donné rendez-vous, fait absolument inédit et bien propre au développement des recherches polaires internationales, homogènes et conçues suivant un plan unique.

Le Palais de la Mer, à l'Exposition de Marseille, sera sûrement le point de départ d'une ère d'investigations et de progrès nouveaux.

CHAPITRE V

Grand Palais et ses annexes. — Palais de l'Automobile

Nous ne reviendrons pas ici sur la description de la construction, que nous avons faite au chapitre des Travaux, en parlant du Grand Palais, et nous réserverons pour un chapitre suivant l'exposition de l'Art provençal qui en occupait une aîle. Nous ne l'envisagerons, en ce moment, qu'au point de vue des expositions métropolitaines d'exportation qu'il contenait, et qui formaient la contre-partie des expositions coloniales réparties dans les divers pavillons peuplant le champ de l'Exposition de Marseille.

Les exposants métropolitains, plus particulièrement le commerce et l'industrie marseillais, avait largement répondu à l'appel que nous leur avions adressé. L'aspect du hall central du Grand Palais était véritablement curieux, hérissé de stands qui le bondaient littéralement, et où un nombreux public entretenait constamment une vive animation.

Pour être complet, il faudrait énumérer tous les exposants qui avaient envoyé leurs produits : on comprend que c'est chose impossible ici, et nous ne pouvons que mentionner les différentes sections et quelques-uns des principaux exposants.

Le centre du Grand Palais était consacré aux Services publics et à la Navigation ; puis venaient les diverses sections de l'alimentation (liquides et solides, avec une section spéciale pour les cacaos et chocolats), des peaux, de la parfumerie, des cuirs, des vêtements, de l'ameublement, de l'habitation et divers, de la pharmacie, des voyages, de la droguerie, de la bijouterie, du matériel d'exportation, de l'outillage, de la papeterie et de l'imprimerie, des produits chimiques ;

enfin, l'importante section des corps gras à laquelle se rattachaient les huiles et les savons.

Tout au centre, la Chambre de Commerce de Marseille occupait, c'était justice, la place d'honneur, avec un plan en relief du port, et un vaste panorama peint par Hugo d'Alési ; des graphiques et des documents divers donnant tous les renseignements possibles sur le commerce et l'industrie marseillais, et en particulier sur la situation actuelle et le développement pris par l'industrie locale depuis quelques années. L'École de Commerce de Marseille et la Société pour la Défense du Commerce exposaient dans des vitrines spéciales leurs programmes et les principaux résultats obtenus. Non loin de là, l'importante Chambre de Commerce de Lyon occupait également un vaste panneau, avec des annexes, et montrait combien son œuvre est concomitante à celle de la Chambre de Commerce de Marseille.

La Compagnie du Canal de Suez montrait la puissance de l'outillage et le résultat de son magnifique effort, l'un des plus beaux, peut-être, qui se soient produits au point de vue industriel, et ne négligeait pas les questions humanitaires et hygiéniques : un tableau démontrait comment la Compagnie a su radicalement faire disparaître la fièvre paludéenne de la région d'Ismaïlia, en détruisant les moustiques (anophèles) propagateurs de la maladie.

La Compagnie des Docks et toutes les importantes compagnies de Navigation : les Messageries Maritimes, la Compagnie Générale Transatlantique, la Compagnie Fraissinet, la Compagnie des Transports Maritimes à vapeur, la Compagnie Mixte, la Compagnie Cyprien Fabre, la Compagnie Paquet, avaient tenu à se grouper pour affirmer leur vitalité, et témoignaient hautement de leur désir et de la possibilité de relever notre marine marchande, si leur essor n'était pas entravé.

Du côté de l'alimentation, deux pavillons attiraient le regard par leur importance autant que par leur caractère artistique : c'étaient celui de la maison Moët et Chandon, et celui de la maison Rivoire et Carret ; le premier décoré et meublé dans le goût du XVIIIe siècle, le second complétant son installation par une salle où figuraient des personnages en cire grandeur nature, du genre de ceux du Musée Grévin, qui composaient une scène pittoresque.

Dans la section des vêtements, la Belle Jardinière, la Grande Maison, les Armes de France, la maison Montus avaient d'importantes vitrines,

La maison Noilly Prat avait élevé un pavillon luxueux, ainsi que la maison Fournier, pour la stéarinerie et les bougies qu'elle fabrique. Les machines à écrire, les armuriers, les maisons de porcelaine, les appareils d'optique se voyaient dans des stands, et formaient les rues commerçantes du Grand Palais. On rencontrait encore un kiosque de la Compagnie des chemins de fer de Paris-Lyon-Méditerranée, où les visiteurs trouvaient gratuitement tous les renseignements utiles sur les voyages qu'ils pouvaient avoir envie d'effectuer ; les stands des compagnies d'assurances, des cristalleries, des Syndicats des Exportateurs de Marseille, le Syndicat de la Minoterie, les Raffineries de Saint-Louis, les vins et spiritueux comprenant les principales marques connues, les eaux minérales, les biscuits et pâtes alimentaires Olibet, Coste, Guillaud, Brusson, etc. ; les confiseries, les conserves, les fromages que l'on avait placés à côté de la parfumerie (!), les chocolats des maisons Lombart et Menier, etc. ; les charbonnages de Bessèges ; les bronzes et objets d'art de la maison Oudin et de la maison Berlie ; les coffres-forts de la maison Fichet ; safran, brosserie, alcool de menthe, bois d'ébène, coiffures, chaussures, articles de ménage, ameublement de toilette et de chauffage, verrerie, formaient un ensemble imposant ; puis c'étaient les machines et la chaudronnerie : la Compagnie du Creusot, la Société Alsacienne des constructions mécaniques de Belfort, et Levallois-Perret ; puis, enfin, les Chantiers de constructions navales.

Le Syndicat des produits chimiques occupait une vaste portion de galerie ; tout auprès la ville d'Aubagne avait fait une exposition globale pour la poterie, la tonnellerie et de la vannerie.

Dans les deux annexes A et B se trouvaient : matériel agricole et industriel, tuyaux en fonte et accessoires, tramways, volets et palonniers, fonderie mécanique, machines à découper, moteurs à gaz pauvre, appareils de menuiserie, filtres, véhicules pour les colonies, roues, bois de charronnage, poutrelles, alambics, machines pour moulins, moteurs hydrauliques, presses à fourrage, pièces de fonderies, pompes élévateurs, pétrisseuses mécaniques, appareils frigorifiques, quincaillerie, etc.

Cette énumération rapide ne peut que donner une idée très générale de l'importance de l'Exposition métropolitaine à Marseille : il faudrait un véritable catalogue pour la donner complète ; mais ce qui pourra le mieux en faire saisir l'importance, ce sont les opérations

du Jury à leur sujet, et les récompenses obtenues. Nous renvoyons donc au chapitre où nous traiterons du Jury et des récompenses.

La seule lacune que le rapporteur général du Jury, M. Paul Masson, secrétaire général de l'Exposition, ait pu relever au Grand Palais, est celle des tissus et filets de toutes sortes, qui manquaient, à côté des stands luxueux des grandes maisons d'habillement et de confection ; et c'est là l'exportation la plus importante dans les colonies françaises, celle qui a le plus d'avenir, celle qui, ayant fait le plus de progrès, en a davantage encore à faire au détriment du commerce étranger.

Il fallait aller au palais de l'Afrique occidentale pour apprendre que des tisseurs, des filateurs des Vosges, de la Loire, du Nord, ont commencé à fabriquer des tissus, dont quelques-uns retournent en Afrique occidentale, avec du coton du Soudan. Nos usines cotonnières ne nous avaient pas montré la variété des étoffes qu'elles se sont mises à manufacturer pour nos Africains et nos Asiatiques. Le contraste eût été saisissant à voir pour la foule des visiteurs, entre les vitrines brillantes où les grandes maisons exposaient les coupes impeccables destinées aux Européens des colonies, et d'autres vitrines remplies d'étoffes aux couleurs éclatantes, aux dessins variés, qui sont réclamées par les élégants et les élégantes du Soudan. Et la leçon eût été bonne en même temps pour la généralité de nos négociants, car tandis que les étrangers accablent de leurs avances, de leurs réclames et de leurs prospectus les clients indigènes, il arrive très souvent que ces derniers soient forcés de solliciter les industriels français, et se heurtent en plus à une dédaigneuse indifférence. Plusieurs de nos grandes manufactures eussent eu ainsi l'occasion de faire connaître les initiatives nouvelles, intéressantes et multipliées depuis cinq ou six ans, qu'elles ont tentées dans ce sens.

Au point de vue purement marseillais, le Grand Palais démontrait pertinemment combien le commerce colonial de notre grand port est lié à la prospérité de ses usines ; sa vie coloniale intense est le résultat de l'absorption d'une énorme masse de matières premières venues des colonies, dont une bonne partie y retournent sous forme de produits fabriqués.

Dans l'ensemble, et situé comme il l'était au centre des palais coloniaux, le Grand Palais constituait un véritable symbole ; il contribuait à faire toucher du doigt aux esprits les plus ignorants et

les plus rebelles l'étroite solidarité d'intérêts qui unit la métropole et ses colonies ; et c'est peut-être l'occasion de citer ce chiffre de plus d'un milliard, que nous indiquons par ailleurs, qui consacre à l'heure actuelle le mouvement d'échanges entre la France et ses possessions coloniales.

L'aile du Grand Palais, qui faisait le pendant à l'exposition d'Art provençal, était consacrée au corps gras. Elle contenait la reconstitution de l'histoire de la matière grasse à travers les âges : c'était ici le cas ou jamais de tenter un pareil essai pour la première fois. Marseille, en effet, importe environ 5 millions de kilogs de graines, annuellement, et produit environ 160 millions de kilogs (savons et bougies) et 220 millions de kilogs d'huiles et corps gras, dont la valeur totale atteint 300 millions de francs.

Dans toute la France, la valeur totale des corps gras et annexes (savons, huiles, stéarine, glycérine) dépasse un milliard. Marseille y occupe donc une place prépondérante. En 1904, par exemple, l'année où la ville eut tant à souffrir de la grève générale qui dura quarante-sept jours, la statistique nous donne les résultats suivants :

	Huiles	Tourteaux	Savons
	—	—	—
Production de Marseille....	190.778.550	213.000 000	140.478.292
Production du reste de la France.....	120.597.046	171.140.000	79.921.708
Différence en faveur de Marseille	70.181.504	41.860.000	60.556.584

Marseille est d'ailleurs la première ville du monde qui fabriqua le beurre de coco ; c'est un Marseillais, Joseph Magnan, qui introduisit en France l'industrie des graines oléagineuses en 1828.

On ne pouvait donc trouver un centre mieux choisi pour l'exposition des corps gras. La salle était dominée par les figures de Chevreul et de Berthelot : l'analyse et la synthèse; un grand bas-relief de Delanglade symbolisait la prospérité de Marseille et des colonies assurée par les produits oléagineux, et six grands tableaux de Valère Bernard représentaient la récolte des graines dans leurs paysages cacactéristiques : l'arachide au Sénégal, le cocotier à Ceylan, l'olivier en Provence, les bœufs dans le Far-West, le sésame aux Indes, et la pêche à la morue à Terre-Neuve. L'histoire des corps gras com-

mençait très haut, puisqu'on avait exposé le plus ancien fragment de corps gras du monde, provenant d'un mammouth trouvé en 1901, dans un bloc de glace du fleuve Bérézowska, dans le territoire de Yakousth, et offert par le tsar, par l'intermédiaire de l'ambassade française de Saint-Pétersbourg; puis, venait un lacrymatoire âgé d'environ 2.400 ans et trouvé dans un tombeau romain de Saint-André (Basses-Alpes); c'étaient encore des moulages, des médailles, les ruines d'un antique moulin romain de Tebessa (Algérie); des édits royaux faisant connaître le régime auquel était soumise la savonnerie sous l'ancien régime; une savonnerie et un moulin à huile des environs de Mouriès, original datant de 1720 et exécuté en réduction par M. Morel-Révoil.

Sur une table vitrée étaient tous les ustensiles d'éclairage, mouchettes de diverses origines et de diverses époques; lampes antiques, candélabres, verreries, mortiers de bronze, etc.; enfin, une petite huilerie de 5 mètres carrés fonctionnait électriquement, et montrait aux visiteurs la façon exacte suivant laquelle on procède pour extraire l'huile d'après les derniers perfectionnements techniques de nos jours.

Des moulins asiatiques et kabyles complétaient cette série.

Sur cinq grands socles étaient disposés les principaux appareils modernes, servant aux industries grasses, à échelle très réduite; c'étaient pour la plupart de véritables chefs-d'œuvre de précision mécanique : la petite huilerie dont nous venons de parler, un moulin provençal, un moulin algérien, un moulin tunisien, une presse pivotante à cage et sans scourtins; puis, les appareils pour l'extraction à l'aide des dissolvants, le type classique au sulfure de carbone avec digesteur et distillateur, et le récent diffuseur utilisant le tétra-chlorure de carbone, nouveau solvant ininflammable dont l'usage se répand de plus en plus; il y avait encore des appareils à filtres : filtres-presse à toile, filtres à papier ou au coton, destinés aux opérations les plus délicates; des appareils destinés spécialement à l'extraction du beurre de cacao et à la fabrication du beurre et des graisses alimentaires. Enfin, pour la savonnerie, des appareils pour le dédoublement des huiles, des acides gras et de la glycérine; machines à mouler, à découper, broyeuses, boudineuses pouvant travailler de microscopiques échantillons; on constatait les progrès réalisés dans ces derniers temps : dédoublement par autoclavation par les oxydes et par les ferments, etc.

Après le côté industriel et le côté rétrospectif que nous venons de voir, venait l'histoire des produits. Cette histoire se trouvait naturellement décrite en une table pyramidale : la plante au sommet, les fruits ou graines, la matière grasse, le tourteau, les sous-produits, etc. On pouvait étudier ainsi l'huile d'olive, les huiles de graines brutes et concrètes, les graisses, etc. D'intéressantes et nouvelles déductions pouvaient même être tirées de ces groupements. Pour ne citer que les huiles d'olive, on y remarquait en général, dans les pays de production, que certaines régions donnent des huiles fluides, mais possédant une légère amertume; ce phénomène paraît augmenter d'intensité dans les climats chauds, et on reproche souvent aux huiles de Tunisie les plus douces de demeurer consistantes même à une température assez élevée, inconvénient sérieux pour leur utilisation dans les climats froids. Il était possible ainsi d'examiner successivement chaque produit oléagineux, et d'en tirer, par comparaison, d'intéressantes conclusions.

Le point de vue scientifique avait été traité d'une façon tout-à-fait complète : pour la première fois, on avait réuni et groupé tout ce qui constitue la technologie des corps gras, cette science nouvelle baptisée d'un nom nouveau : l'adipologie. La partie botanique était parfaitement décrite et classée : toutes les variétés des principales espèces oléagineuses étaient représentées en nature : plantes, huiles, graines, etc. Des vues photographiques donnaient une idée exacte de la moisson, des instruments employés, et des coutumes qui s'y rapportent.

L'évolution de la matière grasse, aliment d'épargne dans le règne végétal et dans le règne animal, grâce aux ferments spéciaux aujourd'hui mieux connus qui provoquent la formation en principes solubles et dyalisables, suivant les besoins de l'organisme, était remarquablement décrite en une série de tableaux dressés, sur les indications de M. Milliau, par M. Penot, directeur du Muséum d'histoire naturelle du palais de Longchamp.

Le rôle physiologique de la graisse, précieuse réserve, combustible indispensable, matière de remplissage, calant les viscères, comblant les vides ; la partie pathologique, traitant de l'obésité ; la dégénérescence de certains organes; et la partie pharmaceutique étaient clairement résumés dans un tableau par M. le docteur Laurent, médecin légiste de l'Université de Paris.

Dans cet ordre d'idées, notons les études sur l'assimilation comparée des huiles et corps gras comestibles sur le chien, travail de patience entrepris par M. Milliau, et qui a permis de constater que le coefficient de digestibilité des diverses matières grasses alimentaires était sensiblement le même, l'huile de coprah et le beurre tenant la tête.

Le laboratoire de physique et de chimie appliquées aux corps gras était certainement le plus complet et le mieux compris qu'on ait encore constitué. La marche de l'analyse était indiquée point par point, et par sections séparées :

1° *Densité.* — Modèle de balance aérothermique, flacons spéciaux, oléomètres variés;

2° *Isométrie.* — Action des vapeurs nitreuses sur les huiles d'olive;

3° *Indice thermique* : Appareils modernes pour déterminer la chaleur de combinaison de l'huile et de certains corps, tels que l'acide sulfurique;

4° *Indice d'iode, de brome, etc.* — Les molécules des diverses matières grasses absorbent des quantités variables d'iode, indication des plus précieuses dans l'analyse chimique. Les diverses façons de manipulation qui en résultent étaient minutieusement décrites ;

5° *Indice de saponification sodique.* — Même remarque.

6° *Point de fusion et de solidification (titre).* — Appareils variés pour ces importantes déterminations, dont l'une sert à fixer la valeur marchande des suifs. On trouvait aussi là tous les éléments nécessaires pour le dosage des acides gras volatils, du beurre de coco, et des autres huiles.

7° *Examen optique.* — Réfractomètres spéciaux, spectroscopes, microscopes, et photographies montrant les formes cristallines des corps gras.

8° *Réactions spéciales.* — Tous les progrès réalisés à ce point de vue étaient présentés au public. Par exemple, la recherche de l'huile de sésame par l'acide chlorydrique, ou le sucre, ou le furfurol; la recherche de l'huile de coton par l'azotate d'argent ou le réactif Halphen ; le dosage de l'huile d'arachide ; la pureté de l'huile de sésame ; la vérification rapide et sensible des huiles et beurre de coco à l'aide de la phloroglucine et de la résorcine.

Une collection chimique de matières grasses permettait d'étudier

les principales variétés de chaque espèce et attirait l'attention sur les produits coloniaux d'avenir, tel que le beurre de karité qui ne tardera pas à prendre place sur nos marchés. Il existe de grandes forêts de karité au Soudan et dans le Haut-Dahomey. Le fruit est une sorte de châtaigne ovoïde, dont on peut faire d'excellents et onctueux savons, et même une matière analogue, sinon supérieure, au beurre de coco ; de même l'odika du Gabon, les huiles de baobab et de capok, etc.

Aux murs, des cartes scientifiques ou statistiques, et des tableaux, donnaient tous les renseignements possibles sur la matière grasse.

On trouvait encore tous les appareils usités dans les laboratoires et en industrie, concernant l'éclairage et le graissage : viscosimètres, ixomètres, graisseurs, oléo-compresseurs, etc. Les Compagnies de chemins de fer avaient fait une exposition collective. Signalons enfin la magnifique carte oléicole dressée par M. Félizat, ingénieur.

Les principaux syndicats et maisons de Marseille exposaient, tout à côté, dans des vitrines, leurs produits : savons et huiles.

PALAIS DE L'AUTOMOBILE

Commissaire, M. Collot ; *architecte*, M. Rambert.

La grande place prise par l'industrie de l'automobile dans l'industrie générale de la France, le rôle particulièrement important que joue de nos jours ce mode de locomotion, et le désir de lui en voir jouer un de plus en plus grand dans nos colonies où il rendra, et rend déjà, les plus grands services, furent les principaux motifs qui firent décider la création, à l'Exposition coloniale de Marseille, d'une section de l'automobile.

Il est inutile d'insister sur le rôle joué par l'automobile au point de vue du tourisme en Algérie et en Tunisie ; mais dans nos autres possessions africaines et en Indo-Chine, cette industrie a fait depuis quelque temps de véritables progrès. Annexé au rapport du général Galliéni, alors gouverneur général de Madagascar, au ministère des Colonies, un rapport très précis et très documenté du chef des services des automobiles de la grande île, montrait toute l'utilité de ces voitures, et comment, après de longs essais préliminaires faits avec conscience et méthode, après avoir envisagé sous toutes ses faces le

problème si complexe du roulage des automobiles, le gouverneur général, ayant reconnu la possibilité d'un bon fonctionnement, s'était décidé à faire cette nouvelle création. La période de tâtonnement et d'exploitation provisoire dura du mois d'août 1901 au mois de décembre 1902. La création définitive du service et son exploitation régulière date du 1er juin 1903 ; il assura non seulement le service des voyageurs, mais encore le service des courriers de Tamatave à Tananarive. Du 1er juin au 31 décembre 1903, les automobiles transportèrent, en 154 voyages, 105.690 kilos de courriers, 185 voyageurs, parcourant ainsi 45.585 kilomètres en 3.104 heures. Du 1er janvier au 18 juillet 1904, en 169 voyages, les automobiles transportèrent 131.915 kilos de courriers, 193 voyageurs, parcourant ainsi 39.199 kilomètres en 2.522 heures 50. Du 18 juillet au 31 décembre 1904, le nombre des voyages fut de 169, le poids des courriers 128.815 kilos, le nombre des voyageurs 274 ; le chiffre de kilomètres parcourus, 27.790, et le chiffre des heures de marche 1.650 heures 10. Le total des voyageurs transportés en 1904 fut de 467. Nous n'insisterons pas davantage sur ce point spécial, et nous ajouterons qu'à côté des service publics, non seulement à Madagascar, mais encore à Saint-Louis du Sénégal et en Indo-Chine, quelques fonctionnaires et colons se servent de voitures automobiles ; il en est qui en sont à leur quatrième voiture !

Les automobiles ont paru pour la première fois en Cochinchine en 1902 : un industriel de Saïgon, M. Jippolito, représentant de la maison Peugeot, créa un premier service d'automobiles subventionné par le gouvernement local entre Saïgon et Tai-Ninh, chef lieu de la province de ce nom, et situé à 108 kilomètres de Saïgon. Ce premier essai fut si concluant que plusieurs administrateurs et chefs de province se firent aussitôt envoyer de France plusieurs voiturettes ; successivement toutes les provinces de l'Est de la Cochinchine : Thudaumot, Bien-Hoa, Tayninh, Baria, virent leurs routes, fort nombreuses et remarquablement entretenues, sillonnées par les voitures de leurs chefs de provinces.

Les services rendus à l'Administration par ce mode de locomotion furent considérables : grâce à sa rapidité, les administrateurs purent parcourir à tous moments et en tous sens les routes de leur province sans, qu'au préalable, leurs subalternes ou les indigènes fussent avertis de leur arrivée ; d'autre part, pouvant parcourir plus

fréquemment le territoire soumis à leur autorité, ils se rendaient compte continuellement de l'état des routes, et veillaient ainsi à ce que l'entretien en fût meilleur encore que par le passé. L'exemple donné par les provinces de l'Est ne tarda pas à être suivi dans l'Ouest, partout où les routes l'ont permis. Dernièrement encore, un service régulier a été créé entre Daingai et Soctrang, et un autre entre Saïgon et le cap Saint-Jacques, par Bien-Hoa; les services sont quotidiens et donnent les meilleurs résultats. Il va sans dire que beaucoup de chefs de maisons de commerce et de négociants se rendirent acquéreurs de voitures; on en comptait l'année dernière 70 de différentes marques circulant sur les routes de Cochinchine.

Quelques automobiles sont en usage en Annam, à la cour de Hué; l'une est attachée à l'Institut Pasteur de Nathrang. Au Tonkin, les automobiles n'ont fait leur apparition qu'il y a peu de temps, il n'y en a guère qu'une vingtaine; mais l'état des routes, la nécessité de se déplacer rapidement, rendent probable l'augmentation rapide de ce chiffre.

Le rôle que doit jouer l'automobile aux colonies est le corollaire de celui joué par les chemins de fer; l'importance du réseau routier est égale à celle du réseau ferré : c'est là un principe fondamental de bonne colonisation. Déjà, à l'heure actuelle, on s'est rendu compte des services très réels rendus par l'automobile et on peut en déduire de magnifiques rendements lorsque le réseau des voies de communication aura accompli son œuvre laborieuse et si efficace de civilisation rationnelle.

Il va sans dire que la locomotion mécanique appliquée à des climats si variés, tropicaux pour la plupart, ne saurait partout être établie sur le même principe que dans la métropole : il y a là des questions spéciales de puissance motrice, d'aménagement, des poids lourds qu'il faut rendre adéquates au milieu; il y a surtout la question de l'utilisation de combustible non volatilisable à de certaines températures; mais ce sont des problèmes infiniment plus faciles à résoudre que ceux dont les constructeurs ont déjà su triompher; les progrès actuels réalisés, particulièrement par les poids lourds automobiles, prouvent que, plus que jamais, l'heure est venue de les mettre en service dans nos colonies.

Il ne pouvait donc résulter que des conséquences heureuses de la création de la section de l'automobile à l'Exposition de Marseille, et le

grand succès qu'elle remporta est là pour le justifier. Les stands des maisons Darracq, Clément, Brébant, Delaunay-Belleville, Gladiator, Monteil, Bergougnan, Dunlop, Védrine, Serpolet, Ducellier, et de tant d'autres qu'il est impossible de citer, formaient un ensemble remarquable qui attirait l'attention des spécialistes, et aussi de tous ceux qui s'intéressent à la question, c'est-à-dire, à l'heure actuelle, de tout le monde.

Ajoutons que cette exposition fut, pour diverses courses, circuits et tours de France, l'occasion de faire un arrêt à l'Exposition de Marseille, qui n'eût pas été complète si le Palais de l'Automobile n'y avait pas figuré.

CHAPITRE VI

LES BEAUX-ARTS A L'EXPOSITION COLONIALE DE MARSEILLE

Les Beaux-Arts occupaient à l'Exposition de Marseille une place importante et justifiée ; ils servirent à constituer au Champ du Prado une parure élégante, originale ; ils imprégnaient l'atmosphère d'un charme tout particulier.

Le palais du Ministère des Colonies était en partie occupé par une exposition des Beaux-Arts coloniaux ; de plus, la Provence ayant été le pays d'élection de l'Exposition, il était naturel qu'elle y manifestât son individualité sous la forme caractéristique d'une Exposition d'Art provençal, avec comme adjuvant, au point de vue pittoresque, la reconstitution d'un mas provençal, le mas de Santo-Estello. Mais, outre ces palais spécialement consacrés à l'art, on trouvait un peu partout la note artistique : nous l'avons rencontrée en passant dans le petit salon de peinture et de sculpture du palais de la Tunisie, dans le salon de repos de l'Afrique occidentale, aux tympans de plusieurs portes de ce palais et sur les panneaux de ses murs ; aux tympans des portes monumentales extérieures du palais de Madagascar ; aux panneaux et aux frises du palais de la Mer ; au pavillon des anciennes Colonies, et même dans la section des corps gras.

Tout cela constituait un ensemble qui ajoutait beaucoup à l'élégance du lieu, et contribuait à égayer le regard du grand public, que la contemplation parfois aride des vitrines et des graphiques, aurait pu assombrir.

C'était l'agréable ajouté à l'utile.

Beaux-Arts Coloniaux.

Commissaire, M. Louis Dumoulin ; *Commissaire-adjoint,* M. José Silbert ; *Délégué général :* M. Gaston Bernheim Jeune.

L'Exposition Coloniale de Marseille dressait, on a pu s'en rendre compte, un inventaire méthodique de nos colonies : nous avons pensé que cela ne suffisait pas, et qu'il convenait d'y ajouter l'appoint d'un inventaire artistique. C'était la première fois que pareille tentative prenait place dans une Exposition ; elle ne pouvait manquer de présenter le plus vif intérêt, aussi bien au point de vue de l'histoire de l'art qu'au point de vue colonial, car dans l'idée de M. Louis Dumoulin, qui fut chargé de réaliser ce concept, il ne s'agissait pas seulement d'exposer les œuvres des artistes vivants, mais encore de remonter plus haut, et de s'efforcer de réunir les œuvres des premiers peintres coloniaux, en choisissant, autant que possible, parmi les chefs-d'œuvre. Comme nous le disions dans la Préface que nous avons écrite pour la Notice officielle de l'Exposition des Beaux-Arts coloniaux : « N'ont elles donc rien produit ces possessions de lumière et de soleil vers lesquelles nous chercherons tout à l'heure à diriger l'effort des artistes qui purent vraiment vivifier leur talent dans l'observation d'une nature plus vigoureuse, d'un ton plus chaud, d'une vie plus large et plus intense ! A-t-on oublié l'admirable pléiade des romantiques, des orientalistes d'hier qui se sont inspirés des ciels d'Afrique, des grandes épopées de la conquête, et n'est-il pas possible de les faire revivre sous nos yeux en réunissant les toiles des grands maîtres tels que les Horace Vernet, les Delacroix, les Henri Regnault, les Marilhat, les Decamps, les Fromentin, les Chassériaux ! Qu'ils promènent leurs palettes de l'est à l'ouest de l'Afrique, des campagnes de l'Algérie à celles des bords du Nil, qu'importe ! Ils sont nôtres, puisqu'ils peignent le soleil, les paysages et la vie de l'Orient ! Ils serviront donc d'exemple aux nouveaux orientalistes, à ceux que M. Bénédite, l'éminent conservateur du Musée du Luxembourg, a groupés sous sa bannière, et aussi à nos coloniaux, aux artistes qui soit en mission, soit à leurs frais, se sont — pionniers de l'art — expatriés vers les lointains pays de l'Indo-Chine, de l'Afrique occidentale ou de Madagascar ! »

En effet, nous trouvâmes auprès de M. Bénédite l'aide la plus aimable. A peine la section des beaux-arts coloniaux fut-elle constituée qu'il voulut bien apporter le concours de la Société des Orientalistes français : c'était là un appoint considérable qui, joint à celui de M. Dumoulin en sa qualité de peintre colonial, ne pouvait manquer de provoquer un groupement d'œuvres assurant le succès de l'exposition moderne.

Pour la partie plus ancienne, il fallait retrouver dans les musées ou dans les collections particulières des œuvres éparses de toute une pléiade d'artistes ; nous avions besoin pour cela d'un homme de goût et d'une compétence sûre ; nous le trouvâmes en la personne de M. Gaston Bernheim jeune, expert près la Cour d'appel, qui voulut bien faire les recherches que comportait une pareille tentative.

Le temps avait malheureusement manqué aux organisateurs pour se procurer un nombre suffisant de spécimens de l'art orientaliste d'autrefois, car dès le jour où l'Europe enflammée par les prédications de ses moines s'était ruée sur la Palestine pour y arracher le Saint-Sépulcre à l'Islam, la peinture orientaliste était née : les miniatures de nos manuscrits regorgent de turqueries, d'une exactitude il est vrai très relative, et bornée le plus souvent à des indications de costumes assez vagues : l'étude des physionomies ne vient que plus tard. La réception des ambassadeurs siamois par Louis XIV, dont Antoine Coypel a retracé un tableau si piquant, l'installation à Pékin des Jésuites français, donnent dans les premières années du XVIIIe siècle le signal d'un engouement effréné pour l'Orient. Dans ses délicieuses arabesques, Watteau met en scène non-seulement des Chinois, mais aussi des Coréens et des types de Malabars ; son élève Lancret utilise dans un petit tableau de genre des motifs analogues ; Karl Van Loo, sous l'influence de Zaïre, met les odalisques à la mode ; il fait le portrait de Mme de Pompadour en sultane. En 1770, Leprince se manifeste orientaliste de marque. Pendant son séjour en Russie, il ne se contente pas de noter, dans des compositions anecdotiques charmantes, les particularités de costumes et les mœurs du paysan russe, mais il portraiture sur les confins de l'empire slave des Mongols, des Tartares et des Turcs, et ces nouveaux venus reçoivent dans la peinture française un traitement de faveur ; l'artiste les représente dans des intérieurs ou des sites pittoresques de Crimée avec autant d'esprit que de justesse, et les Français trouvent pour la première

fois dans ces toiles un avant-goût du pimpant bariolage de couleur, des ciels limpides et frais, des lumières vives mais toujours harmonieuses, qui raviront leurs arrières-petits-enfants dans les tableaux des Delacroix, des Fromentin, des Guillaumet, des Berchère et des Ziem. Mais si l'on ne se procure pas à volonté les spécimens les plus intéressants d'un Leprince, d'un Van Loo, d'un Lancret, et à plus forte raison d'un Watteau, en revanche il est possible de réunir une série d'œuvres capitales de toute la série des grands maîtres et des maîtres de second ordre du XIXe siècle, et tous se rencontrèrent à Marseille ; seul manquait à la liste le baron Gros, qui fut le premier en date, et non le moindre, mais les *Pestiférés de Jaffa* sont au Louvre, la *Bataille d'Aboukir* dans un Musée de Province et l'on ne connaît guère de lui d'autres œuvres fortement caractérisées dans le même genre ; il fallut donc se résigner à regret, et renoncer à inscrire au catalogue ce grand nom.

Mais l'ensemble, tel qu'il était constitué, n'en fut pas moins très complet, très précieux et très instructif ; on se rendait compte sans peine, dès le premier coup d'œil, des liens étroits qui unissent entre eux tous ces maîtres et de l'importance de leur contribution personnelle à un art que l'École française du XIXe siècle a recréé en le modernisant, et porté à son apogée. Dans l'interprétation qu'ont fournie de l'Orient ces grands hommes, tout est neuf, ils ne sont guère occupés que des quatre races : arabe, kabyle, juive et maure, entre lesquelles l'Afrique du Nord se partage, et du décor dans lequel ils se meuvent ; mais ils ont précisé ce décor, flore et faune, avec une maîtrise qui ne sera jamais dépassée ; ils nous ont donné de la nature et de l'homme dans le pays qu'ils ont exploré une vision étonnamment forte, merveilleusement synthétique, et d'une admirable justesse ; nos contemporains sont allés dans l'analyse plus loin qu'eux ; ils ont exprimé d'une façon plus hardie, grâce à la technique usitée chez les impressionnistes, certains effets de lumière crue et de jour intense ; ils n'ont rien inventé de si grandiose, de si épique et de si large, et l'on peut dire de Delacroix et de ses successeurs qu'ils représentent véritablement en peinture l'orientalisme à son âge héroïque.

On en pouvait juger par les spécimens que l'on trouvait de Delacroix : c'était l'*Arabe dévoré par un lion*, qui fut l'orgueil jadis de la collection Lutz : la sauvagerie nerveuse de l'homme, la féro-

cité, la souplesse et la puissance musculaire du fauve n'ont jamais été interprétés en peinture avec une énergie aussi clairvoyante, aussi mâle : c'étaient les *Femmes d'Alger*, copiées d'après la toile fameuse du Louvre par Fantin-Latour, et nul artiste n'a traduit avec une autorité aussi sûre la grâce sensuelle et bestiale de ces femmes que l'homme, dans sa basse jalousie, a réduites au rang d'animaux domestiques. Et pour bien des connaisseurs ce fut une véritable révélation que cette belle toile, d'un sentiment si émouvant, *Les Arabes emportant leurs morts*, due au pinceau de Chassériau ; nous en fûmes redevables à la bienveillance de Mme Pereire, qui voulut bien procurer une vraie joie aux amateurs d'art, en se déssaisissant aimablement de ce joyau de sa collection pendant les huit mois que dura notre Exposition.

Il fallait voir encore de Dehodencq cette page admirable qu'est l'*Exécution d'une Juive* à Tanger : de Marilhat, de Berchère, de Belly, des paysages noblement stylisés ; de Fromentin, la *Récolte de l'alfa* et la *Danse arabe* ; d'Henri Regnault, *Chevaux arabes au repos* ; de Guillaumet, la *Razzia*, la *Laveuse* et la *Seggia* ; de Jérôme, le *Derviche tourneur* et le *Bain*, si curieux par leur étude des physionomies, des mouvements et des formes ; de Diaz, des *Mauresques* ; de Gaugui, des *Souvenirs de Tahiti* ; de Renoir, de beaux types de femmes ; de Besnard, des études de types féminins et de lumières étrangement captivantes ; et l'on avait ainsi sous les yeux, en même temps que toute l'histoire de la peinture orientaliste française dans ses étapes successives, une réunion singulièrement éloquente d'œuvres d'art marquées de l'accent le plus vibrant et du caractère le plus expressif et le plus large.

La Société des peintres orientalistes français est trop connue pour qu'il soit nécessaire d'insister longtemps à son sujet. Disons seulement que le groupement d'œuvres, qu'elle avait envoyées à l'exposition des beaux-arts coloniaux, pouvait être compté comme la quinzième exposition que cette société ait organisée depuis sa fondation ; ce fut certainement une des plus brillantes. Nous ne pouvons nommer ici les hommes de talent qui y prirent part, et nous devons nous borner à renvoyer au catalogue ; mais encore une fois, nous devons des remerciments à M. Léonce Bénédite pour le concours si dévoué et si désintéressé qu'il nous accorda avec tant de bonne grâce.

A côté de la rétrospective et des orientalistes, on avait installé l'exposition du concours des bourses de voyage : c'était là une innovation dont l'initiative appartient à M. Louis Dumoulin; grâce à MM. les Ministres des Colonies et de l'Instruction publique; à M. le Sous-Secrétaire d'État aux Beaux-Arts; à MM. les Gouverneurs des Colonies; grâce encore au Conseil municipal de Paris, il avait été possible de réunir une somme suffisante pour délivrer un certain nombre de bourses de voyage.

Les grands voyages sont difficiles à accomplir, et bien des raisons quelquefois futiles rattachent au sol natal ceux qui songeraient à partir; en créant les bourses de voyage, on faisait tomber les hésitations possibles, on détruisait les obstacles en apparence insurmontables, on facilitait le départ pour ceux qui le désiraient et étaient tout prêts à l'effectuer, en même temps qu'on coupait la planche qui liait les timides au rivage. Et ainsi, il fut donné à un certain nombre de jeunes peintres de retrouver sur place les émotions éprouvées par ailleurs, soit devant les œuvres des maîtres antérieurs, soit même devant les pittoresques reconstitutions de l'Exposition coloniale.

Ce ne pouvait être qu'une bonne chose que de provoquer l'exode d'artistes jeunes dont la mémoire a besoin de se meubler de souvenirs et le cœur d'impressions. Notre art, pour parfait qu'il soit, a besoin de se retremper au contact de choses nouvelles, de se modifier, de se transformer même par l'étude et la comparaison des œuvres d'artistes dont la conception diffère totalement de la nôtre; il ne s'agissait pas de transformer un artiste métropolitain en un artiste exotique, ni de créer une spécialité; le propre du véritable artiste est de butiner partout. Il s'agissait d'ajouter une fleur de plus au bouquet d'émotions et de souvenirs cueilli par ceux qui profitèrent des bourses.

Le jury fonctionna à Paris d'abord, à Marseille ensuite, pour faire un premier choix parmi les œuvres envoyées. Le jury de Paris fut présidé par M. Tony Robert-Fleury assisté de MM. Henri Gervex et Jean Béraud, vice-présidents, et de M. Joseph Bail, secrétaire. Celui de Marseille fut présidé par M. J. Béraud, avec, auprès de lui, comme vice-président, M. Jean Hugues. Parmi des œuvres, objet d'une première sélection, il choisit ensuite celles qui méritèrent les bourses; on accorda des passages gratuits aux intéressés, sur les paquebots à destination des Indes, de l'Algérie et de la Tunisie.

Voici les noms des lauréats auxquels les bourses de voyage furent attribuées :

1° Peinture : MM. d'Abadie, d'Estienne, Garibaldi, Godeby, Gours, Guillaume Roger Mercher, Moteley, de la Nézière, Pinchon, Richebé, Léon Buffe, Sébille, Vivès-Apy ;

2° Sculpture : MM. Paul Berthier, de Mellanville, Émile Penneton;

3° Gravure : Mme Marie Gauthier.

Ces bourses provenaient de fonds alloués par le ministère des Colonies, le ministère de l'Instruction publique, la Ville de Paris, le sous-secrétariat des Beaux-Arts, le Syndicat d'Initiative. Ajoutons que M. Dujardin-Beaumetz, sous-secrétaire d'État aux Beaux-Arts, après avoir visité le Palais du ministère des Colonies, se rendit acquéreur d'œuvres de MM. Daniac-Rivière, Doigneau, Duvent, Georges Fraipont, Giraü-Mase, Paul Jouve, José Silbert, Vollet et Émile Bernard.

Vers la fin de l'Exposition, désireux de voir se perpétuer le souvenir des points de vue si divers et si caractéristiques qu'offrait l'Exposition, nous décidâmes d'organiser un concours entre artistes professionnels : peintres, aquarellistes, etc. Des cartes d'entrée gratuite leur furent délivrées pour leur permettre de travailler aux œuvres qu'ils devaient envoyer, et cela forma encore un petit salon de peinture spécial qui ne manqua ni d'intérêt, ni de charme.

Exposition d'Art provençal.

Commissaire, M. Louis Milhau ; *Secrétaire général*, M. Philippe Auquier.

L'idée d'une exposition d'Art provençal émise par M. Philippe Auquier, conservateur du Musée de Longchamp, fut accueillie de suite avec la plus grande faveur ; grâce aux facilités que nous donnâmes à sa réalisation, grâce aux subventions de la Ville et du Conseil général, ainsi qu'aux contributions des particuliers et des Musées principaux de la région, cette exposition fut un véritable succès.

Treize cents œuvres choisies parmi les branches les plus diverses de l'activité artistique furent réunies dans une vaste salle occupant l'aile gauche du Grand Palais, et divisée elle-même par des épis en

cinq salles plus petites. La peinture, l'aquarelle, le pastel, le dessin, la sculpture, la faïence, l'ameublement, la ferronnerie, les médailles, la sigillographie, etc., y furent représentés par des spécimens de premier ordre, presque tous fournis par des collections particulières, et ce fut une occasion unique de les admirer groupés ; aussi sommes-nous heureux d'adresser ici nos plus vifs remerciements aux amateurs qui ont bien voulu s'en priver pendant tout le temps que dura l'Exposition.

L'ensemble de ces œuvres avait été présenté chronologiquement, de manière à montrer le plus clairement possible comment les différentes branches de l'art avaient évolué en Provence, et de façon telle que l'impression d'ensemble en faisait admirablement saisir toute la portée ; c'est surtout depuis le XVIIIe siècle jusqu'à nos jours que l'on pouvait suivre pas à pas le progrès du mouvement artistique de cette région, féconde en belles œuvres, qui s'étend d'Avignon jusqu'à Nice. Une salle, la première, était bien consacrée aux œuvres des XVe et XVIe siècles ; mais là, les organisateurs, qui espéraient le concours des églises, subirent quelques mécomptes ; les documents capitaux y étaient rares ; on voyait cependant de très belles enluminures auprès de curieux spécimens de la sculpture du Moyen Age, et l'on retrouvait des peintures qui tinrent leur rang en 1904 au Louvre, à l'Exposition des Primitifs français, tels le *Calvaire* de la collection Arbaud, et l'*Adoration des Mages* de la collection Guillibert. Le Brugeois Finsonius et le Bruxellois Daret, qui tous deux se fixèrent à Aix et y acquirent une réputation méritée, se révélaient, l'un avec une *Résurrection de Lazare,* empruntée à l'église de Château-Gombert, village des environs de Marseille, et deux curieux portraits, et l'autre avec trois œuvres assez dissemblables, qui ne donnaient pas une idée très nette de la manière de leur auteur et provoquèrent d'intéressantes discussions. Ces maîtres, avec Pierre Puget et d'autres artistes remarquables, soit d'Aix, comme Laurent Fouchère et Collonnie, soit de Marseille, comme Michel Serre et Ephrem Lecomte, montraient ce que fut la peinture provençale au grand siècle. Une *Sainte Famille,* de l'illustre Puget, appartenant à M. de Foresta, exécutée quelques années avant qu'il se fût affirmé statuaire magistral avec ses cariatides, et de très précieux dessins d'architecture exécutés postérieurement, lorsqu'il était maître sculpteur à l'arsenal de Toulon, justifiaient la triple qualité dont ils se réclamait volontiers et signait ses grands

ouvrages, peintre, sculpteur, architecte. Ajoutons-y deux belles maquettes en terre cuite où véritablement on sentait la vie palpiter sous le pouce du maître : le *Faune*, maquette de la statue en marbre du Musée de Marseille, et le *Saint Ambroise*, maquette de la statue en marbre de l'église de Carignan, à Gênes. La salle du XVIIe siècle, dans l'exposition d'Art provençal, complétait heureusement, en ce qui concerne le Michel Ange français, la salle du Musée de Longchamp réservée à ses œuvres, et témoignait hautement de la puissance, de la fécondité et de la variété de son génie.

Le XVIIIe siècle était particulièrement brillant : Fragonard, Van Loo, Duplessis, Joseph Boze y trônaient au premier rang, accompagnés d'une cohorte brillante de maîtres de second ordre, inconnus pour la plupart, mais qui méritaient d'être mis en lumière : Bernard, qui fut peintre et pastelliste, était représenté par un portrait de grande allure ; Françoise Duparc, une talentueuse Marseillaise qui fit un long séjour en Angleterre, et dont on ne connaît en France que quatre portraits ; Fenouil, qui fut agréé de l'Académie de peinture, mais dont les œuvres sont introuvables ; Baria, pastelliste habile ; Jean Baptiste Renaud, probablement né aux Martigues, et dont M. de Montvallon avait bien voulu nous confier un portrait de famille sur lequel on n'a guère de données ; Michel Olivier, dont le Musée de Versailles possède deux toiles, mais complètement oublié dans sa ville natale, et l'Arlésien Réattu, et le Marseillais Brozet, et le Dracénois Antoine Roux, et le Toulonnais Baralier, tous excellents artistes, dont seuls les initiés connaissent le nom, et qui tout à coup sortirent de l'ombre où plus d'un siècle d'un injuste oubli les avait plongés.

D'autres noms doivent encore s'ajouter à ceux-là : Rivelli, Raspal, Tassy, Moulineux, Mille, Beaujean, David, J.-B. Giry, Constantin.

Granet occupe dans l'art français du XIXe siècle, une des premières places. Retiré sur ses vieux jours à Aix, sa ville natale, il légua à la vieille capitale provençale, toutes les œuvres restées dans son atelier, avec sa collection personnelle. La contribution du Musée d'Aix permit de le présenter comme il convenait. Près de lui s'épanouissait dans toute sa vigueur cette gerbe de bons artistes que l'école de 1860 allait devoir à Marseille. Une quinzaine de portraits de Gustave Ricard, choisis entre les meilleurs, disaient les nobles inspirations de ce maître qui longtemps ne fut apprécié que d'une élite, mais dont la

réputation grandit de jour en jour ; nombre de paysages et de natures mortes mettaient en valeur les grandes qualités de ce coloriste merveilleux que fut Monticelli ; Auguste Ayguier mettait dans ses fins de jour une émotion pénétrante et évoquait le souvenir de Claude Lorrain ; Paul Guigou, avec des paysages délicats et vrais, accusait son originalité ; Prosper Grésy se caractérisait par des vues de collines rôties au chaud soleil du Midi ; Fabius Brest montrait ses vigoureuses lisières de bois : c'était tout le labeur d'une magnifique époque qui se déroulait aux yeux des visiteurs. Et nous citerons encore Loubon, François Simon, Engalière, Tournemine, Imer, Suchet, tous nés dans le Midi. Les productions les plus significatives étaient groupées dans cette salle, et l'on se rendait compte de l'importante contribution qu'elles apportent à l'école française.

La dernière salle contenait les productions des artistes français vivants : Allègre, Allar, Carli, Hugues, Lombart, Olive, Penta, Vaison, A. Moutte, Casile, Valère Bernard, Boze, Vimar, Viguier, Jourdan, Regnier, Maglione, Bompard, Reynaud, Mayan, Etienne Martin, Pontier, Dellepiane et Férigoule.

A côté de la peinture et de la sculpture, on avait réuni les arts mineurs qui étaient brillamment représentés : plus de 400 pièces de faïences de Moustier, de Saint-Jean-du-Désert et de Marseille, disaient, depuis son début jusqu'à son déclin, l'histoire de cette belle industrie si florissante à une certaine époque qu'elle pouvait lutter avec les produits des fabriques les plus réputées, et les œuvres que l'on était parvenu à grouper étaient, pour la plupart, d'une beauté exceptionnelle et dans un état de conservation irréprochable. Des spécimens d'une rare beauté montraient ce que fut le meuble de Digne et d'Arles; la ferronnerie, cultivée à Avignon, témoignait de l'adresse des praticiens qui s'y livraient et nous terminerons en mentionnant un document historique de haute valeur : le Livre rouge de la Ville de Marseille, qui évoque la vie communale de notre grand port sous l'ancien régime.

L'Exposition d'Art provençal portait la marque caractéristique de sa terre d'origine : elle dénotait de façon éclatante combien le caractère ethnique de nos anciennes provinces est indélébile, et elle constituait par là une très intéressante manifestation décentralisatrice.

Mas de Santo-Estello.

Commissaire, M. Izouard; *Commissaire-adjoint,* M. Gall; *Architecte,* M. Sénès.

Nous venons de voir la Provence artistique; il était naturel que la Provence pittoresque fût également représentée. Une petite construction figurait un mas de Provence. Elle était ornée de gracieuses figures d'Arlésiennes et de joueurs de tambourins, de vignes grimpantes au ras des murs, et de cartouches portant les noms des grands Provençaux, qui alternaient avec des pensées, des maximes, des citations provençales. En entrant, on se trouvait dans un intérieur provençal admirablement reconstitué où des meubles anciens, des portraits, de simples objets domestiques avaient été arrangés avec infiniment de goût, et racontaient le passé des vieux foyers traditionnels. On était préparé à cette visite par la vue d'un péristyle où se trouvait réunie une collection de documents ayant trait au félibrige, et dominés par un beau portrait de Mistral.

Dans la salle intérieure, sept fenêtres s'ouvraient sur sept paysages choisis de Provence, rappelant l'étoile à sept rayons du félibrige, et de très jolis dioramas représentaient avec une vérité frappante l'*Entrée du port de Marseille,* par Alphonse Moutte; la *Cité des Baux,* par Decanis; la *Place du Marché à Aix,* par José Silbert; *Arles,* par Valère Bernard; la *Sainte-Baume,* par Montenard; les *Martigues,* par Vivès Apy; et enfin *Avignon,* par Casile. La mise en place et la présentation des dioramas étaient dus à l'artiste-praticien, M. Hadrot, qui avait su donner à chaque toile son cadre naturel en même temps que celui qui la faisait le mieux valoir.

Le *Mas de Santo-Estello* était placé sous l'égide du Syndicat d'Initiative de Provence dont il rappelait le rôle si utile. A l'entrée, on distribuait gratuitement aux visiteurs des brochures, notices, cartes postales et documents divers sur la Provence.

CHAPITRE VII

LES CONGRÈS. — LES CONCOURS AGRICOLES ET HORTICOLES

Une manifestation aussi importante que l'Exposition coloniale de Marseille ne pouvait manquer d'attirer dans cette ville de nombreux congrès. L'attrait de l'Exposition, joint à l'occasion favorable de traiter de certaines questions spéciales, avec documents à l'appui, étaient de puissants motifs pour décider les membres de divers congrès à venir visiter notre grand port de commerce, afin de profiter des enseignements et des agréments qu'ils devaient y trouver.

Aussi les congrès furent-ils nombreux : il s'en tint dix-sept dans l'enceinte même de l'Exposition ; seize autres eurent leurs assises dans la ville, mais ne manquèrent pas de venir visiter en corps ou individuellement nos palais et pavillons. Nous avions pris soin, d'ailleurs, de leur accorder à tous l'entrée gratuite, et toutes les facilités pour que leur visite fût instructive. Nous profitâmes de leur séjour pour l'agrémenter de fêtes coloniales ; tous ceux qui y assistèrent en emportèrent le souvenir pittoresque et coloré.

Il n'entre pas dans le cadre de ce rapport d'analyser en détail les travaux de tous ces congrès ; il en est quelques uns seulement dont l'importance fut tout à fait exceptionnelle, ou dont l'objet se rattachait directement à l'Exposition, la complétant dans ses moyens pour atteindre le but proposé : de ceux-là seulement nous ferons un exposé un peu complet.

Congrès colonial national de Marseille 1906.

5-9 septembre 1906.

Lorsque fut décidée l'Exposition coloniale de Marseille, l'idée se présenta tout naturellement à l'esprit de plusieurs des personnalités, les plus éminentes et les plus actives du monde colonial, de faire coïncider avec cette manifestation de l'activité coloniale française dans l'ordre économique, l'étude théorique de quelques uns des problèmes qui se posent à propos de l'organisation et de la mise en valeur de notre domaine d'outre-mer. Le succès des deux congrès de 1900, lors de l'Exposition universelle de Paris, avait une fois de plus attesté l'intérêt et l'utilité des travaux de cet ordre.

Les discussions qui eurent lieu dans ces deux congrès étaient loin d'avoir épuisé une matière qui, au surplus, se renouvelle incessamment par les enseignements qu'apporte l'expérience de chaque jour, et par les aspects différents que revêtent, à quelques années de distance, sous la lumière des faits, les questions posées. L'heure paraissait venue de reprendre l'étude entreprise en 1900, en lui assignant toutefois des limites plus restreintes qui s'indiquaient d'elles-mêmes, par le caractère de l'entreprise dont le congrès projeté devait être à la fois le complément et le couronnement. A une Exposition coloniale nationale devait nécessairement correspondre un congrès colonial national.

Sans contester la valeur des enseignements que peut fournir l'expérience des nations étrangères, et tout en rendant un juste hommage à la science et au mérite des hommes éminents qui représentaient ces nations aux assises de 1900, il est permis de penser que quelques unes des solutions qui y ont été formulées, et qui ne tiennent peut-être pas un compte suffisant de ce qu'il y a de spécial dans le développement de notre race, ni des conditions particulières de notre empire colonial, n'auraient pas prévalu sans l'influence exercée au sein de ces deux congrès par l'élément étranger. Il a paru que les travaux d'une assemblée, soustraite à cette influence, avaient chance de conduire à des solutions mieux appropriées aux conditions spéciales que nous rappelions tout à l'heure.

Les membres du Comité d'organisation, dès leur première

réunion, se rangèrent à cette manière de voir, et décidèrent que le Congrès colonial de Marseille serait national. On n'interdisait pas pour cela aux congressistes de s'inspirer des leçons et des exemples fournis par les institutions et les méthodes coloniales étrangères : une pareille interdiction aurait enlevé aux travaux du Congrès une partie de leur intérêt et de leur efficacité ; elle aurait été inconciliable avec le caractère universel de quelques unes des questions d'ordre technique et d'ordre scientifique comprises au programme ; ce que voulut le Comité d'organisation, c'est que les solutions à intervenir, applicables aux colonies françaises, et à elles seules, fussent l'œuvre des colons français et d'eux seuls.

Également, dès l'origine, le Comité marqua très nettement son désir de voir les travaux du Congrès revêtir un caractère pratique avant tout ; préoccupé de faire œuvre utile immédiatement, il résista à la tentation, si fréquente en pareille matière, de donner à son programme une ampleur difficilement compatible avec les exigences d'une étude qui, pour être sérieuse, veut être approfondie ; on limita le nombre des questions traitées, on les choisit parmi celles qui parurent présenter un caractère plus particulier d'urgence, et se prêter le mieux, non pas à des vues théoriques, mais à des résolutions pratiques et dès maintenant applicables.

On a reproché à ce programme d'être insuffisamment scientifique, de manquer de méthode, de reposer sur une classification arbitraire. Il y a du vrai dans ces critiques ; mais elles sont la preuve que les organisateurs firent ce qu'il fallait faire. Ils auraient pu, eux aussi, dresser la table des matières d'une encyclopédie coloniale ; ils préférèrent s'en tenir à quelques têtes de chapitre, estimant qu'il serait plus profitable de s'attacher à creuser quelques problèmes que de les effleurer tous. Si, par suite, le lien qui unit les questions portées au problème sont un peu artificielles, elles ne s'en rattachent pas moins les unes aux autres par l'intérêt qu'elles présentent, et c'est là l'essentiel. Le succès éclatant du Congrès témoigna combien les prévisions et le plan adopté par le Comité d'organisation était juste, d'autant plus que la méthode adoptée pour les travaux respectait la liberté des congressistes ; il leur était toujours loisible de saisir les différentes sections de communications se rattachant à la rubrique générale sur laquelle était désignée, pour chacune d'elles, l'objet de ses travaux ; d'autre part, elle assurait dans la mesure du possible la limitation et la spécia-

lisation de ces travaux, avantage auquel s'attachait la garantie donnée, au point de vue de l'ordre et de la bonne marche des discussions, les exposés préparés par les rapporteurs.

Le Congrès fut placé sous la présidence d'honneur de M. E. Étienne, alors ministre de la Guerre, ancien président du groupe colonial de la Chambre, et de M. le Ministre des Colonies. Le Comité de Patronage comprenait les personnalités les plus importantes et les plus qualifiées du monde colonial ; quant au Comité d'organisation, dont la qualité des membres et leur activité étaient de bon augure pour les travaux à venir, son bureau était composé de la façon suivante :

Président : M. J. Charles-Roux, ancien député, président de l'Union coloniale française et du Comité de Madagascar, président honoraire de la Société de Géographie de Marseille.

Vice-Présidents : MM. Ballande, député, négociant-armateur, membre de la Chambre de Commerce de Bordeaux ; Bohn, administrateur-directeur de la Compagnie française de l'Afrique occidentale, vice-président de la Société de Géographie de Marseille ; J. Chailley, député, directeur général de l'Union coloniale française ; Desbief, président du Conseil d'Administration de la Société nouvelle des Raffineries de sucre de Saint-Louis, président de la Chambre de Commerce de Marseille ; Foncin, inspecteur général de l'Instruction publique, président de l'Alliance française ; Docteur Heckel, directeur de l'Institut colonial de Marseille, vice-président de la Société de Géographie de Marseille ; Th. Mante, de la maison Mante frères et Borelli, de Régis aîné de Marseille ; René Millet, ambassadeur, ancien résident général de France en Tunisie ; Ulysse Pila, de la maison Ulysse Pila et Cie, membre de la Chambre de Commerce de Lyon.

Secrétaires-généraux : MM. Depincé, chef des services de l'Asie, de l'Océanie et de Madagascar à l'Union coloniale française, membre du Conseil supérieur des Colonies ; Duchêne, sous-directeur au ministère des Colonies ; Gaffarel, doyen honoraire de la Faculté des Lettres de Dijon, président de la section coloniale à la Société de Géographie de Marseille.

Trésorier, M. Pourrière, directeur de la Société Marseillaise de Crédit Industriel et Commercial à Paris.

Secrétaires, MM. Léotard, secrétaire général de la Société de

Géographie de Marseille; Masson, professeur à la Faculté d'Aix-Marseille; Froidevaux, docteur ès-lettres; Métin, professeur à l'École coloniale de Paris.

Le programme du Congrès comprenait huit divisions principales : commerce, industrie, navigation et marine marchande, agriculture, travaux publics et mines, colonisation, questions indigènes, et législation coloniale, subdivisées elles-mêmes en vingt-sept sections. Pour présider chacune de ces sections et pour en rapporter les travaux, on avait fait appel à toutes les compétences, sans exception d'écoles, afin de rechercher en commun ce double objet : d'une part, assurer au pays par la mise en valeur et le développement économique de nos colonies la juste compensation des efforts et des sacrifices qu'il s'est imposés en vue de la constitution de son domaine d'outre-mer ; et d'autre part, concilier dans une juste organisation les lois et les intérêts de la nation civilisatrice, et ceux des races de civilisation inférieure dont elle a assumé la tutelle.

La séance d'ouverture du Congrès eut lieu dans la salle des fêtes de l'Exposition coloniale, sous notre présidence, et devant plus de trois cents auditeurs, constituant l'élite coloniale française. En qualité de président du Congrès, nous prononçâmes le discours suivant :

« Messieurs,

« C'est un grand honneur pour moi de vous souhaiter la bienvenue au sein de notre exposition coloniale, et je tiens à vous remercier de l'empressement avec lequel vous avez répondu à notre appel.

« Permettez-moi de m'en réjouir en ma triple qualité de Marseillais, de Commissaire général, et de Président de ce Congrès.

« J'ai, en effet, cette faiblesse — si c'en est une — de tenir à ma ville natale par toutes les fibres de mon être, et, en un temps où certains trouvent que c'est déjà trop d'avoir une patrie, je m'estime heureux d'en trouver deux à aimer d'un amour égal ; la petite et la grande : Marseille et la France !

« Ce sera avec fierté que je m'appliquerai à vous faire les honneurs de notre vieille cité provençale, à vous la montrer sous le voile d'or que le soleil se plait à tisser chaque matin pour elle, dans la joyeuse activité de sa vie commerciale, maritime, et j'ajouterai : *Industrielle*,

ce qui constituera peut-être une surprise pour quelques-uns d'entre vous. A bord d'un des paquebots de la Compagnie de navigation que j'ai l'honneur de présider, je vous conduirai dans nos chantiers de Port-de-Bouc, assister au spectacle toujours émouvant de la mise à l'eau d'un navire. Vous verrez, Messieurs que, si on fait un peu de bruit à Marseille, on y accomplit beaucoup de travail, — et du bon travail, — je pousse même la présomption jusqu'à espérer que vous vous convaincrez par vous-mêmes que le soin des affaires n'exclut pas chez nous le sentiment du Beau, l'amour des Arts, et que nous sommes restés les héritiers, — non point trop indignes, — de ces Phocéens, de ces Grecs, qui, avec le culte de Mercure, apportèrent sur nos côtes celui de Pallas Athénée.

« Comme Commissaire général, je suis particulièrement heureux que vous puissiez, à votre tour, juger de la valeur de notre œuvre, et je me trouve d'autant plus à l'aise pour vous en signaler les mérites, que tout l'honneur en revient, non pas à celui qui vous parle, mais aux collectivités : Gouvernements des colonies, département des Bouches-du-Rhône, Municipalité et Chambre de Commerce, dont les libéralités nous ont permis de faire grand, ainsi qu'à mes collaborateurs de tout ordre, fonctionnaires du commissariat général, commissaires des colonies, architectes, exposants, qui ont rivalisé de dévouement, de zèle et de talent. Après les visiteurs qui vous ont précédés, mais avec l'autorité qui s'attache au jugement de l'élite coloniale que vous représentez, mon ambition serait de vous faire constater que nous avons réussi à offrir au grand public une représentation complète et exacte de notre domaine d'outre-mer.

« Nous l'avions déjà tenté, en 1900, au Trocadéro. Le succès n'avait, je le confesse, répondu qu'en partie à notre attente. La faute en était à l'insuffisance du terrain et des ressources, et un peu aussi, sans doute, à l'inexpérience des hommes. Cette fois, ni l'espace, ni l'argent ne nous ont manqué ; nous avions, en outre, l'expérience. Vous direz, Messieurs, si nous avons su nous servir de ces éléments de succès, si cette manifestation de la grandeur et de la richesse de la France coloniale répond à votre attente, si vous y avez trouvé la leçon de choses vivante, animée, et surtout instructive, que des économistes, des commerçants, des colons, des industriels, des savants, des hommes, en un mot, pour qui une exposition n'est pas une simple amusette, viennent chercher dans cette enceinte.

« Je ne voudrais pas préjuger votre réponse. Toutefois, ou l'orgueil paternel m'abuse étrangement, ou je serais bien surpris si notre Exposition n'était pas pour beaucoup d'entre vous une sorte de révélation. Je ne parle pas de son côté pittoresque, des merveilles d'art que renferment nos palais, et des curieuses manifestations de la vie indigène qu'on y a rassemblées, ni même de son côté purement économique, de ces milliers d'échantillons, dont la variété atteste la fécondité des ressources naturelles de notre domaine, et l'activité de ses habitants, natifs et colons. Bien qu'à ce point de vue notre Exposition l'emporte — je crois pouvoir le soutenir — sur celles qui l'ont précédée, ce n'est point en cela que résident son intérêt principal et sa nouveauté.

« Ce qui vous frappera, j'en suis certain, c'est l'ordre, c'est la méthode qui ont présidé au classement et à la présentation des objets exposés. C'est la profusion des documents statistiques, des graphiques, des plans, des peintures, des photographies ; l'ingéniosité de cette documentation murale, chargée de traduire en un langage clair et facilement accessible les faits saillants de la vie économique de nos colonies. Qu'il s'agisse des céréales ou des vins d'Algérie, des huiles ou des phosphates de Tunisie, des riz ou du thé de l'Indo-Chine, des arachides du Sénégal, des bois de la Côte-d'Ivoire, du caoutchouc de la Guinée, des huiles de Palme et de palmistes du Dahomey, de l'or de la Guyane ou de Madagascar, etc , etc..., il suffit de lever les yeux pour que se gravent immédiatement dans l'esprit le chiffre, l'image, le trait, la phrase lapidaire, qui résument les indications essentielles sur la production, sur le commerce, sur les transformations industrielles du produit exposé.

« Nous voyons clair dans ce qu'on nous montre ; nous le comprenons, nous pouvons, sans effort, en tirer des enseignements pratiques. Cela constitue une différence notable avec les expositions antérieures où, trop souvent, le côté instructif se trouvait relégué à l'arrière-plan, et la leçon donnée l'était sous une forme si abstraite, avec une sécheresse et une parcimonie de commentaires telles qu'il en résultait, pour le visiteur, une fatigue et presque une corvée.

« De plus, nous espérons fermement que notre Exposition mettra fin à une légende qui, d'ailleurs, il faut bien l'avouer, n'a pas toujours été une légende : celle d'une Administration hostile aux efforts de l'initiative privée, confinée dans les paperasseries bureaucratiques,

systématiquement étrangère à la vie économique de nos colonies. Il se peut qu'il en ait été ainsi jadis; mais, à l'heure actuelle, ce reproche serait plus que de la médisance, il constituerait une véritable calomnie. Les palais que vous visiterez, leur aménagement, la disposition des produits exposés, les commentaires qui les accompagnent, qui les illustrent et les expliquent, tout cela est, pour la plus grande partie, l'œuvre de nos administrations coloniales. Vous constaterez, de visu, quel effort cette œuvre représente, et quelle juste compréhension des ressources et des besoins économiques de nos possessions elle révèle. Elle montre nos fonctionnaires coloniaux, civils et militaires, sous la haute direction du Ministère et de Gouverneurs et Résidents généraux actifs, dévoués et habiles, s'arrachant à l'atmosphère somnolente des Bureaux et secouant la poussière de la paperasserie administrative, pour s'intéresser aux manifestations de la vie extérieure, à l'Agriculture, au Commerce et à l'Industrie, se prenant de passion pour l'étude des ressources du pays qu'ils administrent, s'enorgueillissant des progrès de son importation et de son exportation, appliquant à sa mise en valeur toute l'énergie de leur volonté et toutes les ressources de leur intelligence.

« Mais nos administrations coloniales ne restent pas cantonnées dans le domaine des intérêts matériels, quelque importance qu'ils présentent. Elles savent s'élever à des préoccupations plus hautes. Nombreux sont, à cette Exposition, les témoignages de leur sollicitude pour l'amélioration de la condition matérielle et morale des populations indigènes placées sous notre tutelle. Et ce ne sera certainement pas un de ses moindres attraits pour vous que le spectacle de ces œuvres d'enseignement ou d'assistance par lesquelles s'affirme, dans nos colonies, le génie de la France, fait de lumière et de bonté. Vous la trouverez ici fidèle à sa mission civilisatrice, s'efforçant de justifier sa domination par le soin qu'elle apporte à soulager les misères physiques de ses sujets ou de ses protégés, en même temps qu'à relever leur niveau intellectuel et moral.

« Dans un autre ordre d'idées, que de travaux remarquables, attestant que l'élévation d'esprit, le souci de haute culture, les recherches scientifiques et esthétiques ne sont point le monopole exclusif de la métropole. Je me borne à vous signaler les documents réunis sur l'ethnographie des peuplades de Madagascar, les études entreprises par l'École française d'Extrême-Orient, cette jeune et déjà

digne émule de nos écoles de Rome et d'Athènes, sur le passé des races qui peuplent notre Indo-Chine, les fouilles pratiquées en Algérie et en Tunisie, et enfin cette œuvre admirable, pour laquelle j'avoue mon grand faible, celle du service géographique de l'Indo-Chine, dont la carte du Delta du Tonkin au 1/25.000e et la carte générale du pays au 1/100.000e, touchent, de l'aveu des spécialistes, à la perfection.

« Je me propose d'essayer de traiter cette importante question, à propos du Congrès des Sociétés de Géographie et de l'Alliance Française qui succèdera immédiatement au nôtre et dont l'éclat sera encore rehaussé, le 15 septembre, par l'adjonction des Membres de la Conférence internationale, pour l'étude des régions polaires, venant de Bruxelles, et par la visite de Monsieur le Président de la République. Nous serions heureux si bon nombre d'entre vous pouvaient prolonger leur séjour dans notre Ville, afin de participer à ce deuxième Congrès ; car, vous le savez mieux que moi, Messieurs, la Géographie peut être appelée la sœur ainée de la Colonisation, et l'Alliance Française est notre plus utile et notre plus précieuse collaboratrice.

« Vous verrez donc, Messieurs, et vous jugerez notre Œuvre ; mais vous ferez mieux, vous la complèterez, et ce Congrès doit être le couronnement de notre manifestation et en combler les lacunes.

« Une exposition est, en effet, toujours et nécessairement une œuvre incomplète. On ne peut y montrer que des résultats. Mais, s'il s'agit de rechercher comment ces résultats ont été obtenus, à l'aide de quels procédés et par quelles méthodes, on ne peut se contenter d'échantillons de produits, de graphiques, de cartes, en un mot de documents parlant surtout aux yeux. C'est de rapports longuement et mûrement étudiés, c'est surtout de discussions approfondies, échangées entre spécialistes compétents et autorisés, que sortiront les enseignements attendus et *doublement* nécessaires. Si je dis *doublement*, c'est que nous n'avons pas seulement, nous autres Coloniaux, à enregistrer des constatations de faits, à fixer l'état actuel de la science et des méthodes coloniales. Notre ambition va au-delà. Savoir comment tel résultat a été obtenu, c'est déjà quelque chose. Savoir si ce résultat n'aurait pas pu être supérieur, si les procédés employés sont ceux qui convenaient, si les méthodes suivies sont les plus justement adaptées, c'est mieux encore. En un mot, le but que nous nous proposons, dans ce Congrès, c'est, par l'étude du présent, de préparer l'avenir ; par

l'examen critique des institutions actuelles, d'en poursuivre l'amélioration.

« Le champ est vaste, la tâche complexe et difficile. Il ne s'agit, en effet, de rien moins, je n'ose pas dire que de fonder, mais d'ébaucher, pour ainsi dire, de toutes pièces, une science nouvelle, dont nos aînés n'ont pas suffisamment envisagé l'utilité, bien qu'à vrai dire les occasions de l'appliquer ne leur fissent pas défaut, et dont je me hâte de reconnaître que la nécessité s'impose à nous avec un caractère autrement impérieux qu'à nos devanciers.

« Pour s'en rendre compte, il suffit de comparer ce qu'était l'empire colonial de la France, il y a trente-cinq ans, à ce qu'il est aujourd'hui.

« *En Afrique :* l'Algérie, le Sénégal et, sur la Côte occidentale, quelques Comptoirs où l'obstination patriotique d'une poignée de Commerçants, maintient seule les droits de la France contre l'indifférence des gouvernements.— *Dans l'Océan Indien :* la Réunion. — *En Amérique* : Saint-Pierre et Miquelon, la Guadeloupe, la Martinique et la Guyane. — *En Océanie* : la Nouvelle-Calédonie, Tahiti et ses Dépendances. — *En Asie :* la Cochinchine, le Cambodge et nos Comptoirs des Indes, glorieux débris de notre splendeur passée et du bel empire fondé par Dupleix. — Au total, moins d'un million de kilomètres carrés et de cinq millions d'habitants. — Tel était le domaine colonial de la France, en 1870, à la fin du second empire.

« La défaite nous oblige alors à renoncer, pour longtemps, à toute ambition continentale, *à penser toujours à nos provinces perdues, sans en parler jamais*, comme le disait Gambetta, et cependant, nous avions soif de nous relever, à nos propres yeux et aux yeux du monde, de la diminution morale et matérielle que nous avions subies. Des hommes d'État perspicaces entrevoient pour notre race un nouvel avenir au-delà des mers. Jules Ferry ouvre la voie, Jules Ferry, dont la statue orne, comme en 1900 au Trocadéro, l'entrée du palais du Ministère des Colonies, et dont l'exemple, les sages leçons et le patriotisme doivent inspirer tous les ministres appelés à nous gouverner. Mais la haine aveugle des partis réduit d'abord à l'impuissance et, plus tard, conduit prématurément au tombeau ce grand précurseur. Eugène Étienne continuera son œuvre. L'ardeur de ses convictions fait éclore toute une élite de collaborateurs : diplomates avisés, explorateurs hardis, militaires dont l'habileté à négocier égale

la bravoure dans le combat. Et ainsi l'œuvre s'accomplit. Notre domaine d'Outre-Mer s'agrandit successivement, en Asie : du Tonkin, de l'Annam, du Laos, du territoire de Quang-Tchéou-Ouan. — En Afrique : de la Tunisie, de la Côte des Somalis, du Soudan, du Dahomey, de la Guinée, de la Côte d'Ivoire, du Congo, et, sur la Côte orientale, des Comores et de Madagascar. — A l'heure actuelle, notre domination englobe plus de douze millions de kilomètres carrés et s'étend sur plus de quarante millions d'hommes de toutes races. Nous avions quelques possessions ; nous sommes maintenant à la tête d'un véritable empire. Avec cet empire, sont nés de nouveaux devoirs. Il était permis à nos aînés de se désintéresser du sort de quelques territoires, disséminés au milieu des Océans. Si l'on en excepte l'Algérie, dont on avait fait trois départements, — c'est-à-dire tout le contraire d'une Colonie — nous pouvions pratiquer dans nos possessions n'importe quel système de gouvernement ou d'administration, y introduire n'importe quel régime douanier, n'importe quelle politique indigène, sans que les intérêts généraux de la métropole et les intérêts particuliers de son commerce, puissent en être sérieusement affectés. Il ne nous serait plus possible aujourd'hui de traiter avec la même indifférence les problèmes qui touchent à la mise en valeur et au gouvernement d'un empire dont je viens de caractériser l'importance par deux chiffres. Le contre-coup des fautes commises serait immédiatement ressenti par l'ensemble du pays, en raison même de la multiplicité des points de contact et de la somme des intérêts communs que comporte un domaine colonial aussi étendu et aussi peuplé. On peut soutenir, à l'heure actuelle, que la politique coloniale fait partie intégrante de la vie nationale, et qu'il n'est pas un Français, qui, même à son insu, ne soit, par quelque côté, un Colonial.

« Nous sommes loin, en effet, des 600 millions de francs que représentait le mouvement commercial de nos colonies, il y a quelque trente-cinq ans, et dont un tiers seulement, soit 200 millions environ, profitait au commerce français, tant à l'importation qu'à l'exportation.

« D'après les statistiques publiées pour 1904 par l'Office Colonial et qui comprennent l'Algérie et la Tunisie, nous voici à 1586 millions, nous acheminant vers 2 milliards, et, dans ce total, la part de la France est de 965 millions. C'est-à-dire que, le commerce général extérieur de la métropole, ayant été, en 1904, de 9.283.000.000 de francs, les échanges des colonies avec la France entrent dans ce chiffre

pour un peu plus de 10 o/o. Cette proportion dépasse même 12 o/o, si nous nous en rapportons aux statistiques de la Direction générale des douanes de la métropole, qui estiment à 1.147 millions 1/2, dont 528 millions à l'importation et 619 millions à l'exportation, la valeur des échanges de la France avec ses colonies. Cette différence entre les statistiques de l'Office colonial et celles de la Direction générale des Douanes provient sans doute d'une appréciation plus élevée du prix des produits de la part de cette dernière. Mais qu'il s'agisse de 965 millions ou de 1.147 1/2, vous voyez, Messieurs, quel client est notre empire colonial pour notre commerce, notre industrie, notre agriculture, et quel fournisseur pour les deux premiers!

« Si, du mouvement du commerce, nous passons à celui de la navigation, nous constatons qu'à ce point de vue, notre empire colonial tient dans l'activité économique de notre pays, une place peut-être encore plus importante.

« Les marchandises embarquées dans nos colonies sous pavillon français, en 1904, représentent un tonnage de 799.035 tonnes, auquel il faut ajouter 1.491.449 tonnes pour l'Algérie et la Tunisie. Les marchandises débarquées de navires français représentent 993.726 tonnes pour les colonies, plus 986.157 tonnes pour nos possessions méditerranéennes, ce qui forme un total de 4.070.367 tonnes, transportées par notre marine marchande. — Où en serait-elle si elle était privée de cet aliment?

« Ah! Messieurs, notre Marine marchande!

« J'avais l'honneur de vous dire, il y a un instant, que tout Français, même à son insu, est devenu un colonial; mais il faudrait également que tout Français fût doublé d'un marin. Ne craignons pas de nous écrier, nous autres aussi, que « notre empire est sur l'eau ». C'est encore plus vrai pour nous que pour le peuple d'Allemagne. Habitants des départements du Nord, du Centre ou de l'Est, et habitants des Côtes, unissons nos efforts pour obtenir des Pouvoirs publics qu'à l'exemple de nos concurrents et contrairement aux errements passés, notre Marine marchande devienne l'objet de leur constante sollicitude. Ce n'est point uniquement par des lois isolées, favorisant plus ou moins la construction et l'armement français, qu'on arrivera au but, mais par l'application de vues d'ensemble, l'amélioration de nos voies navigables, une plus grande célérité dans l'accomplissement des travaux en cours, car la lenteur avec laquelle ils sont conduits,

leur fait perdre, au moment de leur terminaison, une bonne part de leur effet utile; par le bon aménagement de nos grands ports, qui laissent fort à désirer, non pas des quelque 80 ports de notre littoral, sur lesquels on gaspille inutilement nos ressources, mais de ceux qui sont déjà de grands centres industriels et commerciaux et qui, par leur situation, leur passé, leur outillage, sont aptes à drainer utilement le fret et à concourir à l'extension de nos échanges. Pourquoi nos Pouvoirs publics ne se hâtent-ils pas de mettre à l'étude la très grosse affaire, je le reconnais, de l'autonomie des grands ports de commerce? Le rapide et prodigieux développement d'Anvers, de Brême, de Hambourg, et même de Gênes, ne devrait-il pas les inciter à marcher courageusement dans cette voie?

« Oui, Messieurs, une Marine marchande nationale, nombreuse et prospère est le corollaire obligatoire de notre empire colonial; mais, en dehors de ce but utilitaire, un intérêt d'un genre tout spécial, et d'un prix inestimable, s'attache à la présence sur toutes les mers du globe du pavillon national glorieusement promené; une flotte marchande n'est pas seulement pour un pays un instrument de fortune, c'est encore une enseigne de crédit, un signe de force, la preuve affirmée, devant tous les peuples, de sa puissance.

« Nos colonies ne se bornent pas à prendre une part de plus en plus considérable dans le mouvement commercial et maritime de notre pays. Soit par les emprunts qu'elles contractent, soit par les entreprises de toute sorte qui s'y fondent, elles offrent aux capitaux français des placements dont on ne soupçonne généralement pas l'importance. Une enquête récente, dont M. le sénateur Saint-Germain à consigné les résultats dans son rapport sur le Budget des Colonies de 1906, a permis d'évaluer à : 1.726.285.000 francs, le chiffre des capitaux englobés soit dans ces emprunts, soit dans ces entreprises. Il convient d'ajouter que ce chiffre ne comprend ni l'Algérie ni la Tunisie, et qu'il doit s'entendre abstraction faite de la propriété et des capitaux indigènes, qui échappent, au moins dans l'état actuel, à toute évaluation. Or, sur ces 1.726 millions, il n'est pas excessif de chiffrer à 1.500 millions, au moins la part qui revient aux capitaux français.

« Bien que nous manquions de documents pour préciser la part de l'Algérie-Tunisie, et que nous en soyons réduits à une évaluation globale, je crois rester au-dessous de la vérité en estimant à une

somme au moins égale de 1.500 millions le montant des capitaux français engagés dans ces deux colonies. En sorte que nous en arrivons, en restant dans des limites d'appréciation très modérées, à une somme déjà fort respectable de trois milliards représentant la part des capitaux métropolitains dans l'ensemble de notre empire colonial.

« Par les chiffres que je viens de vous citer, vous voyez à quel point la prospérité de nos colonies intéresse non seulement les diverses branches de l'activité et du travail national, mais encore la fortune publique et l'épargne privée de la Mère-Patrie. Entre elles et la métropole, c'est un courant ininterrompu et sans cesse grossissant d'affaires, une solidarité d'intérêts de jour en jour plus étroite. Et alors, est-ce qu'envisagées à ce point de vue, toutes les questions qui touchent à l'organisation politique, militaire, administrative, économique et financière de nos colonies, ne prennent pas pour nous (je ne veux pas dire pour les coloniaux, mais pour tous les Français). une importance particulière ? Ce ne sont point, en effet, ainsi que certains se plaisent à le prétendre, les capitalistes seuls qui y sont intéressés. Suivant que telle ou telle de ces questions sera résolue dans un sens ou dans un autre, il y a là-bas, dans un village perdu au fond de nos campagnes, un paysan, ou bien dans une de nos cités industrielles, un ouvrier, qui ressentira les effets de la mesure prise en Indo-Chine ou au Congo. sans qu'il se doute d'où lui vient ce changement en bien ou en mal dans sa situation.

« Mais nos colonies ne valent pas uniquement par les profits directs du trafic auquel elles donnent lieu. Elles constituent de plus, ainsi qu'on le dit en style militaire, des bases d'opérations, permettant à notre commerce de rayonner dans les pays voisins. Peut-être n'avons-nous pas su tirer un parti suffisant des facilités et des avantages qu'elles nous offrent à cet égard. Même à l'époque de la pleine floraison des doctrines réactionnaires et anti-libérales en matière économique, il n'y a pas très longtemps, certains hommes politiques avaient découvert, dans la formation de notre empire colonial, le moyen de réaliser le rêve du parfait protectionniste, en réservant à la métropole, et exclusivement à la métropole, le trafic entre elle et ses colonies. Ils ne souhaitaient rien moins que le retour à l'emploi d'un des outils les plus rouillés de la serrurerie protectionniste : le Pacte colonial. Erreur funeste, Messieurs, si elle avait prévalu ! Mais le temps et l'expérience ont fait bon marché de ces dangereuses exhu-

mations ; notre éducation progresse et se raffine, et deux grandes Sociétés françaises qui sont l'honneur de notre Commerce colonial : L'*Union commerciale Indo-chinoise* et la *Compagnie française de l'Afri-occidentale*, sont en train de nous, montrer, l'une au Tonkin, d'où elle a étendu son action jusqu'au Yunnan, l'autre dans nos possessions de l'Ouest africain, d'où elle a essaimé dans les colonies étrangères voisines, ce que peuvent, dans cet ordre d'idées, l'esprit d'initiative, une organisation appropriée et la puissance des capitaux. Souhaitons, en passant, que cet exemple soit suivi et que l'utilisation de nos colonies comme " points d'appui commerciaux " pour le développement de nos échanges avec l'étranger se généralise de plus en plus. La hardiesse en affaires n'est pas notre qualité dominante ; nous redoutons de nous aventurer dans le lointain, dans l'inconnu. Avec ces postes intermédiaires qui s'appellent les colonies, notre timidité n'a plus les mêmes excuses. Elles nous rapprochent des débouchés nouveaux à conquérir ; elles nous fournissent les moyens de les mieux connaître.

« Par cet aperçu, que j'ai résumé le plus possible afin de ne pas abuser de votre attention, vous voyez, Messieurs, combien de graves problèmes sollicitent votre attention. En dehors de la France continentale, nous avons toute une autre France à gouverner, à administrer, à défendre, à mettre en valeur, une France plus peuplée et vingt fois plus étendue, dont le budget dépasse 440 millions, et dont le réseau ferré, en exploitation ou en cours de construction, mesure déjà plus de 9.000 kilomètres.

« Encore, n'ai-je parlé jusqu'ici que d'intérêts matériels ; mais notre empire colonial représente autre chose pour nous. Il constitue une portion de la grandeur morale de la France, un des éléments essentiels de notre influence dans le monde. Qui oserait prétendre que la parole de la France pèserait du même poids dans la politique mondiale si, en même temps qu'elle est une grande puissance européenne, elle n'était aussi une grande puissance asiatique et africaine, on peut même ajouter la plus grande puissance musulmane africaine ?

« Notre pays préside donc aux destinées de races auxquelles ne le lient ni la communauté d'origine, ni celle des souvenirs historiques, et que les différences de mœurs, de religion, de mentalité même, contribuent à lui rendre plus étrangères encore. Il faut trouver la formule de gouvernement adéquate à ces races, et non pas une, mais

autant de formules que nous possédons de colonies, les populations de ces colonies différant pour le moins autant entre elles qu'elles diffèrent de nous. Je vais même plus loin et, dans certaines colonies, Madagascar, par exemple, que je crois bien connaître, les peuplades qui sont réparties sur son immense territoire, grand comme la France, la Hollande et la Belgique réunies, ces peuplades sont de natures et de civilisations tellement dissemblables, qu'on ne saurait leur appliquer indistinctement les mêmes procédés de gouvernement. Comment mettre sur le même pied des Hovas ou des Betsiléos, dont la civilisation est relativement avancée, et des Baras ou des Tannalos, qui sont presque des sauvages, ou des Sakalaves qui, naguère encore, étaient de véritables brigands?

« Comme il ne peut s'agir de nous imposer uniquement par la force, ce qui est un détestable procédé de colonisation, nous devons avoir l'ambition plus haute et plus généreuse d'amener ces populations, par des moyens appropriés à leur état d'âme, à s'accommoder de notre domination, à l'aimer même, à la trouver profitable et bienfaisante, en un mot, à préférer notre tutelle à leur ancienne et souvent misérable et anarchique indépendance.

« Mais, nos institutions, que nous considérons comme les meilleures pour nous, le sont-elles également pour nos sujets et nos protégés? Qu'en transporterons-nous chez eux? Que laisserons-nous subsister des leurs? Dans quelle mesure les associerons-nous à l'administration du pays? Jusqu'à quel point conviendra-t-il, sera-t-il profitable, je ne dis pas pour nous, mais pour eux-mêmes, de les initier à notre culture, à ce que nous appelons la science et la civilisation modernes? N'avons-nous pas envers eux des devoirs plus impérieux et plus pressants comme, par exemple, celui de préserver leur santé des dangers auxquels les expose un climat dont leur ignorance et leur insouciance de l'hygiène la plus élémentaire aggrave les rigueurs; d'éveiller ou de relever chez eux le sentiment de la dignité humaine, en leur donnant le goût et l'habitude du travail; de les délivrer du fléau de l'alcoolisme; d'améliorer les conditions matérielles de leur existence; de les mettre à même, par la constitution d'un outillage économique, de tirer un parti plus rémunérateur des ressources naturelles de leur sol; de les rendre, en un mot, meilleurs et plus heureux dans un pays plus tranquille et plus prospère?

« Ce ne sont là, Messieurs, que quelques-uns des aspects du grand, redoutable et passionnant problème de la « Politique indigène ». Grand et redoutable, il l'est non-seulement en lui-même, par les difficultés qu'il présente, mais aussi et surtout par les conséquences qu'il entraîne, suivant qu'il sera bien ou mal résolu. L'enjeu n'est rien moins que la sécurité et la durée de notre empire colonial. Passionnant parce qu'il met en éveil notre philanthropie, nos sentiments humanitaires, et qu'il s'agit de notre bon renom aux yeux du monde et devant l'histoire. Nous avons la prétention d'être les représentants d'une civilisation supérieure, et c'est sur cette supériorité que nous fondons nos titres de puissance coloniale. L'avenir dira si nous avons su remplir les devoirs que ce rôle nous impose, et son jugement dépendra du degré de moralité et de bien-être matériel auquel seront parvenues, sous notre tutelle, les races dont nous avons assumé le Gouvernement.

« Ce n'est pas auprès de vous, Messieurs, qu'il est nécessaire d'insister sur l'importance, non pas seulement théorique, mais pratique, des études auxquelles nous vous avons conviés. Votre présence ici constitue à elle seule un témoignage suffisant de l'intérêt que vous y attachez. Elle nous est en même temps un sûr garant que, par le nombre, la valeur des communications soumises au Congrès, par la compétence au coin de laquelle seront marquées ses discussions, les assises du parti colonial feront faire un pas de plus à la science coloniale.

« Quelque ardue que soit la tâche, elle ne laisse pas d'être facilitée par les efforts et les travaux de nos devanciers : les promoteur des deux congrès coloniaux de 1900, le Comité permanent des congrès coloniaux annuels, et aussi par ceux de ces grandes Associations comme l'Union coloniale, le Comité de l'Afrique française, le Comité de l'Asie française, le Comité de Madagascar. et d'autres encore, qui sont journellement sur la brèche, plaçant au premier rang de leurs préoccupations la recherche des principes d'une politique coloniale rationnelle, et qui n'ont pas peu contribué à déterminer l'heureuse évolution qui s'est produite, à ce point de vue, aussi bien dans les pratiques gouvernementales et administratives, que dans l'esprit public.

« A la différence de ce qui a eu lieu en 1900, nous avons tenu à ce que notre Congrès fût national. Sans dédaigner, tant s'en faut, les

enseignements de l'expérience étrangère, il nous a paru qu'il n'appartenait qu'à des Français de débattre et de trancher des questions qui ne peuvent l'être utilement qu'en tenant compte de facteurs particuliers à notre pays et à nos colonies, questions qui, au surplus, ne peuvent intéresser que nous.

L'efficacité des conclusions que vous formulerez et des vœux que vous émettrez n'en sera pas diminuée, bien au contraire. Par cela même qu'ils auront un caractère plus précis et plus limité, ils n'en deviendront que plus pratiques et plus facilement applicables. Permettez-moi seulement, non pas un conseil, mais un avis. Soyez sévères ; opérez une sélection rigoureuse parmi les vœux qui vous seront proposés. Ne sacrifiez pas à ces indulgences, à ces complaisances trop accueillantes qui aboutissent à ce qu'on peut appeler : *des vœux de politesse* et qui, trop souvent, discréditent la partie sérieuse et vraiment utile des travaux d'assemblées comme celle-ci. Exercez votre droit de critique avec conscience. En matière de vœux, comme en bien d'autres, mieux vaut la qualité que la quantité. Mais si j'en juge par l'auditoire, qui me fait l'honneur de m'écouter, je suis convaincu que nous aurons l'une et l'autre.

« Je remercie le Comité, aussi bien la section marseillaise que la section parisienne, qui m'a prêté le concours de son activité et de ses lumières dans l'organisation, parfois laborieuse, de ce Congrès, et tout particulièrement notre secrétaire général, M. Depincé, qui, depuis de longs mois, a fait preuve d'une compétence et d'un zèle qui ne m'ont point surpris, puisque j'ai le plaisir de le voir journellement à l'œuvre à l'Union coloniale. J'en dirai autant de notre trésorier, M. Pourrière, directeur à Paris, de notre succursale de la Société Marseillaise, dont la foi coloniale est trop vive, et avec lequel mes relations sont trop étroites, pour qu'il me soit permis de m'étonner de son dévouement.

« Je remercie les hommes distingués, honneur du Parti colonial, et, en particulier, les éminents conférenciers, qui sont venus, quelques-uns de fort loin, s'arrachant aux douceurs des vacances familiales, nous apporter l'autorité de leur nom, le précieux appoint de leur science, et l'éclat de leur talent.

« Je remercie aussi spécialement ceux d'entre vous, qui, soit comme présidents, soit comme rapporteurs, ont bien voulu accepter la charge de préparer et de diriger les travaux des sections.

« Je remercie MM. les Gouverneurs généraux et Gouvernenrs

des colonies qui se sont fait représenter au Congrès et, d'une façon plus particulière, MM. les Gouverneurs généraux de l'Algérie, de l'Indo-Chine, de l'Afrique occidentale, M. le Résident général de Tunisie, M. le Commissaire général du Congo, de l'intérêt qu'ils ont témoigné à notre œuvre en nous aidant de leurs subventions.

« Je remercie les membres de la Commission des Publications et Notices de l'Exposition, présidée par mon excellent maître et ami, l'honorable M. Delibes, président de notre Société de Géographie, des très importants travaux que nous leur devons, et dont la lecture constitue la plus utile préparation à ce Congrès.

« Je remercie enfin M. le Ministre des Colonies, qui, en déléguant à Marseille quelques-uns des fonctionnaires les plus distingués de son département, est devenu, en quelque sorte, notre collaborateur, et a marqué par avance le prix qu'il attache à connaître les vœux que vous émettrez et par suite, je me plais à l'espérer, son désir d'en tenir compte.

« Grâce à ce concours de bonnes volontés et de compétences, il nous est permis de croire que nous ferons œuvre utile et féconde, et que votre œuvre survivra à cette Exposition dont elle est le complément, non-seulement dans les volumes où nous nous proposons de réunir le compte rendu de vos séances, mais aussi et surtout dans nos institutions et nos méthodes coloniales, grâce aux progrès et aux améliorations dont vos travaux seront le point de départ.

« C'est dans cet espoir, Messieurs, que je déclare ouvert le Congrès colonial national de Marseille. »

Le meilleur résumé que nous puissions donner des travaux des sections consiste dans l'énumération des vœux émis par elle et dont voici la liste. On comprendra sans peine que, dans ce rapport, il nous est impossible d'entrer dans plus de détails, et nous renvoyons ceux qui désireraient s'en procurer de plus amples au rapport spécial du Congrès.

Première Division. — **Commerce.**

Vœux de la 1re Section (*Histoire ancienne des colonies et des origines de la colonisation marseillaise et provençale*) :

a) Que le Ministre des Colonies fasse procéder le plus tôt possible à la confection d'un inventaire sommaire des archives coloniales ;

b) Que le Ministre de l'Instruction publique veuille bien faire une place aux documents coloniaux dans la « Collection des Documents inédits de l'Histoire de France » ;

c) Que le Ministre des Colonies, à l'instar de ce que fait le Ministre de l'Instruction publique pour les documents relatifs à la vie économique de la Révolution française, organise une commission chargée de la recherche et, s'il y a lieu, de la publication de l'inventaire des documents concernant l'histoire coloniale, qui se trouvent en très grand nombre dans les bibliothèques et archives des villes et des départements ;

d) Que tous ceux qui s'intéressent aux études d'histoire coloniale forment un groupe d'études qui aurait pour organe une revue spéciale ;

Vœux de la deuxième section (*Marseille et l'Afrique du Nord*) :

a) Que les frets soient très sensiblement baissés en Méditerranée, que les compagnies de navigation et de chemins de fer accordent, les unes comme les autres, des tarifs d'exportation très réduits par wagons complets, pour tous les produits susceptibles à bas prix d'une vente courante à l'étranger et en particulier que les tarifs applicables aux artichauts et aux pommes de terre sur le parcours français à destination de nos propres marchés soient réduits dans la mesure convenable, en raison de leur très faible valeur spécifique ;

Que le quai de la Joliette soit couvert et que les opérations y soient considérablement accélérées ;

Que les emplacements qui y sont réservés aux compagnies marseillaises desservant l'Afrique du Nord soient augmentés ;

Que les moyens soient recherchés d'éviter la perte sur l'emballage, soit qu'on supprime le retour, soit qu'on le régularise et qu'on le surveille mieux ;

Que l'on revienne aux semences de choix et que l'on recherche la qualité plutôt que la quantité.

b) Qu'une ligne mensuelle de cabotage soit subventionnée entre Oran, Tétuan, Tanger, Larache, Rabat, Casablanca, Mazagan, Saffi, Mogador, et, plus tard, Arzila, Meheddia et Agadir ;

Qu'il soit institué près de la légation de France à Tanger un

agent commercial, autant que possible un Algérien, ayant pour seule mission de fournir les renseignements nécessaires au commerce, et de signaler aux négociants les produits susceptibles de trouver un débouché, et en second lieu de faire connaître et apprécier, en cours de tournées, sur les marchés de vente, les produits de la métropole et de l'Algérie.

La troisième section du Congrès colonial (*Régime économique et organisation commerciale des colonies*) soumit à l'assemblée plénière ses conclusions touchant le régime économique. Elle constata :

Que la loi du 11 janvier 1892 n'a pas atteint son but d'unification, au point de vue douanier, des territoires métropolitains et des territoires coloniaux ;

Qu'elle a eu un effet très incomplet et très variable, de pays à pays, au regard du développement de nos exportations vers les colonies ;

Qu'elle a renchéri les conditions de la vie dans nos colonies, et, par suite, nui à leur production ;

Que la suppression des recettes de douanes aux colonies a nécessité, pour l'équilibre des budgets locaux, des relèvements de taxes d'octroi de mer et l'établissement d'impôts directs ou de monopoles, qui ont profondément troublé l'existence économique de nos possessions lointaines ;

Elle apprécie, au « point de vue de l'administration, en franchise partielle ou totale des produits coloniaux en France », que la conséquence logique de la loi du 11 janvier 1892, établissant une union douanière entre la France et ses colonies, devrait être la franchise totale, c'est-à-dire l'échange sans droits de leurs produits entre les colonies et la métropole ;

Elle déclara que les droits de sortie constituent une forme surannée de perception fiscale qui met obstacle au développement de l'exportation, c'est-à-dire à l'expansion et au rayonnement des pays soumis à ces droits ;

Elle conclut que le meilleur régime douanier à adopter sera celui qui :

1° Renoncera à toute unification et centralisation systématiques, que l'expérience de l'application de la loi du 11 jauvier 1892 a démontrées irréalisables ;

2° Abandonnera définitivement le principe faux de la subordination économique des colonies à la métropole, en reconnaissant que le véritable intérêt de la métropole réside dans la prospérité des colonies ;

3° Décrétera l'autonomie de chaque colonie ou groupe de colonies, au point de vue économique, et réglera le régime douanier de chaque colonie ou groupe de colonie, au mieux de leurs intérêts, en tenant compte des formes et des conditions essentielles ci-après :

a) Revendication par la colonie des mesures et taxes qu'elle juge les plus favorables au développement de sa richesse ;

b) Octroi de ces mesures par la métropole, sous réserve de ses intérêts généraux par un décret rendu dans la forme des règlements d'administration publique ;

c) Fixation d'une durée convenable pour le régime ainsi établi, de façon à permettre, aux mesures prises, de sortir pleinement à effet, et aux intéressés d'en tirer le meilleur parti ;

4° Permettre aux petites colonies, par le groupement en gouvernements généraux, de se soustraire aux influences purement locales dans la revendication des mesures et taxes les plus favorables au développement de leur richesse.

En ce qui touche l'*organisation économique des colonies*, la section apprécia que :

L'autonomie économique des colonies est la condition indispensable de leur organisation commerciale;

L'Etat doit faire, pour le maintien de l'influence française dans les régions où nous avons de petites colonies, des efforts et des sacrifices au moins égaux à ceux que font les puissances étrangères pour pénétrer dans ces régions; efforts et sacrifices qui doivent avoir pour but la prospérité économique de nos colonies et pour effet le développement de leurs relations avec la métropole.

Elle conclut :

1° En ce qui concerne l'outillage intérieur : à l'achèvement des travaux en cours et à la mise à l'étude de tous ceux dont l'urgence est manifeste. Il faut reconnaître que, eu égard à l'apathie métropolitaine, en matière de travaux publics, et grâce à l'énergique impulsion donnée à l'outillage des colonies par leurs gouverneurs, nos possessions, celles surtout qui sont soumises à des gouverneurs généraux, ont

bénéficié, dans une période très courte, de notables améliorations. Il reste cependant beaucoup à faire et les rapporteurs signalent spécialement : Pour l'Afrique occidentale, pose de la section du câble sous-marin allant de Conakry à Grand-Bassam; achèvement des travaux du port de Dakar; construction d'un port à Rufisque; dragage du port de Conakry; balisage des rivières du Sénégal et de la Guinée; achèvement du canal mettant en communication la mer et la lagune à Port-Bouet; développement des ateliers de réparations de Dakar; jonction à Thiès du chemin de fer de Kayes à Bammako; achèvement de la ligne de la côte d'Ivoire; achèvement de la ligne du Dahomey.

Pour l'Indo-Chine : Approfondissement du port de Haïphong; achèvement du réseau du chemin de fer Trans-Indo-Chinois; travaux d'hydraulique agricole.

Pour l'Afrique du Nord : le Transsaharien, travaux d'hydraulique agricole.

Pour la Guyane : Suppression de la barre ou création d'un chenal permanent d'accès au port de Cayenne; création d'un chemin de fer de pénétration; achèvement du réseau téléphonique.

Pour la Réunion : Amélioration du port de la Pointe-des-Galets; pose du câble télégraphique.

Pour la Guadeloupe : Canalisation de la rivière Salée; prolongation des quais et dragage du port de la Pointe-à-Pitre; amélioration de la rade de Moule.

Pour la Martinique plus particulièrement qui, à raison de sa situation géographique, est appelée à voir son importance commerciale aussi bien que stratégique s'accroître d'une manière considérable à la suite de l'ouverture du canal du Panama (exécution du programme de travaux élaboré en 1902) : Amélioration du port de Fort-de-France; réfection de l'Aiguade; agrandissement de son bassin de radoud; création d'un dépôt de charbon.

Pour la Nouvelle-Calédonie, les Nouvelles-Hébrides et les établissements français de l'Océanie : Chantiers de réparations à Nouméa ; établissement d'un bassin de radoub ; achèvement du chemin de fer de Nouméa à Bourail, tout au moins jusqu'au gisement houiller de la Dumbéa ; construction de quais à Nouméa et outillage de ces quais ; établissement de Hauts Fourneaux pour le traitement du minerai.

Pour Madagascar : Achèvement de la route de Tananarive à Fianarantsoa, et augmentation du réseau de routes existant sur les

hauts plateaux ; travaux d'hydraulique agricole ; prolongement de la ligne fluviale Brickaville-Ivondroo jusqu'à Farafangana dans le Sud et Fénérive dans le Nord ; création d'un bassin de radoub à Diégo-Suarez ; achèvement du réseau télégraphique déjà très développé.

Pour Saint-Pierre et Miquelon : Amélioration du port de Saint-Pierre ; amélioration de l'Ile-aux Chiens ; amélioration du port de Miquelon ; mise en communication de Miquelon avec le port de Saint-Pierre par le téléphone ; creusement du goulet donnant accès dans le grand étang.

Le tout est de créer les ressources nécessaires. Qu'est-ce qu'un grand travail sinon la réalisation immédiate de ce que paieront deux ou trois générations ? Tout cela est à faire.

On est effrayé par les grands travaux, mais bien à tort. Quel est l'industriel digne de ce nom qui n'a pas rasé son usine quand elle ne lui donnait pas satisfaction, pour en construire une nouvelle ? Qui n'a pas changé son outillage, renouvelé son matériel même avant le moment où l'amortissement devait s'achever, et qui ne s'en est pas bien trouvé ? Et cependant quelle différence entre l'industriel et l'Etat ou la colonie, ayant à agir dans cette circonstance ! L'industriel paie des constructions, un matériel, un outillage qui lui profitent, mais dont la construction, la mise en place, font vivre d'autres industriels. L'Etat, la colonie qui construit, bénéficient tout de suite et eux-mêmes du mouvement occasionné par les travaux.

2° En ce qui concerne les communications : A l'amélioration des services maritimes existants et à l'établissement de services réguliers entre la métropole et Saint-Pierre et Miquelon, ainsi que sur Tahiti et ses dépendances ; à la création de services intercoloniaux facilitant les échanges entre nos possessions.

3° En ce qui concerne l'outillage financier : A l'étude de la fusion des banques de la Martinique, de la Guadeloupe, de la Guyane et de la Réunion, lors du renouvellement de leur privilège actuel, en une banque générale, ayant un siège métropolitain permettant d'ajouter aux opérations locales de ces banques la négociation et l'encaissement du papier métropolitain sur les colonies ; à la création, à Madagascar, d'une banque d'émission de crédit agricole, commercial et industriel ; à l'institution d'une caisse d'épargne en Afrique occidentale française.

Sur la question des câbles télégraphiques, la troisième section émit le vœu :

Que soit effectuée au plus tôt la pose de la section du câble sous-marin allant de Conakry (Guinée française) à Grand-Bassam (Côte d'Ivoire) ;

Sur la question de l'utilisation des chemins de fer :

Que, dans les diverses colonies, les tarifs soient calculés en vue de créer ou d'accroître la production, et qu'ils soient abaissés, autant que nécessaire, suivant les diverses circonstances de lieu, de distances et de la valeur des denrées à transporter ;

Que le Gouvernement et le Parlement veuillent bien donner leur sanction au projet d'emprunt présenté par M. le Gouverneur général de l'Afrique occidentale française et destiné au développement de l'outillage commercial de ce groupe de colonies.

Vœux de la quatrième section (*préparation au commerce dans les colonies :*

a) Que dans les établissements d'enseignement secondaire, les programmes d'études du premier cycle, division B, soient nettement qualifiés, suivant les vues des auteurs de la réforme de 1902, comme appelés à former les candidats aux carrières techniques, et notamment aux carrières commerciales ;

b) Que l'attention des familles soit attirée sur l'opportunité pour leurs fils, lorsque ceux-ci montrent des dispositions pour les dites carrières, de mettre à profit, en vue de leur préparation aux écoles supérieures de commerce, soit l'enseignement court, aujourd'hui institué dans les établissements d'enseignement secondaire, soit l'enseignement des écoles primaires supérieures et des écoles pratiques de commerce.

c) Que les années dites « commerciales », établies dans certains lycées ne réunissant pour une bonne part que des élèves fourvoyés ou des non-valeurs, il soit procédé, tout au moins dans les villes où existent des écoles supérieures de commerce, à la suppression d'une organisation ne pouvant que nuire à la considération que méritent les carrières commerciales vers lesquelles l'intérêt du pays commande de pousser de plus en plus les jeunes générations ;

d) Que le ministère encourage dans les écoles supérieures de commerce reconnues par l'État la création de sections coloniales, à l'exemple de ce qui a été fait dans un certain nombre d'entre elles ;

e) Que les diplômes des écoles supérieures de commerce per-

mettent l'accession à un certain nombre de carrières auxquelles rendent aptes les études faites dans ces écoles, et à l'entrée desquelles le diplôme de bachelier a été jusqu'ici exigé ; que leurs titulaires soient admis à prendre leurs inscriptions dans les Facultés de droit ; qu'une large part leur soit faite dans l'attribution des fonctions d'expert près les tribunaux, de syndic de faillite, de commissaire de la marine marchande, d'attaché au service commercial des chemins de fer ;

f) Que, dans le but d'accroître les sources d'informations de nature à aider au placement des jeunes Français à l'étranger, le nombre des conseillers du commerce de la France, résidant à l'étranger, soit notablement accru ;

g) Qu'un appel soit adressé aux consuls, vice-consuls et agents consulaires de France à l'étranger, aux conseillers du commerce extérieur en France et à l'étranger, leur demandant de signaler, au moyen de la publicité du *Moniteur Officiel du Commerce*, les situations à l'étranger pouvant être affectées à nos jeunes compatriotes. Que les chambres de commerce de France soient invitées à se mettre en rapport avec les chambres de commerce de l'étranger, en vue du placement au dehors des jeunes gens de leurs circonscriptions ;

h) Que le nombre des bourses commerciales de séjour à l'étranger, et notamment des bourses de vacances, mises au concours chaque année par le ministère du Commerce, soit augmenté dans la plus large mesure possible, et que, dans ce but, les crédits mis à la disposition du ministère du Commerce pour encouragements à l'enseignement commercial soient largement accrus ;

i) Que l'Union des Associations des anciens élèves des écoles supérieures de commerce soit invitée à rechercher les moyens tendant à la constitution d'Union internationale des Associations d'anciens élèves de ces écoles, qui aurait pour objet la centralisation de tous renseignements relatifs aux situations à l'étranger pouvant être mises à la disposition de ses membres ;

j) Que des comités de patronage soient installés dans les grandes villes de l'étranger pour venir en aide aux jeunes Français qui s'y trouvent à la recherche d'une situation ;

k) Qu'il soit établi une entente entre toutes les institutions d'enseignement colonial et de propagande coloniale en vue de l'élaboration d'un programme d'études préparatoires aux carrières coloniales ;

l) Qu'il soit créé à l'Office colonial un bureau de centralisation des renseignements pouvant être mis à la disposition des candidats à l'émigration ; que les œuvres de propagande coloniale et les personnalités pouvant apporter un utile concours à cette propagande soient invitées à s'entendre à ce sujet avec l'Office colonial ;

m) Qu'il soit créé dans les grands ports et les principaux centres commerciaux, sous le contrôle des chambres de commerce, des bureaux d'offres et de demandes d'emplois coloniaux, chargés d'instruire les unes et les autres et de les transmettre au bureau de centralisation de l' « Office colonial ».

n) Qu'il soit procédé, à titre d'essai, à l'organisation de voyages coloniaux, subventionnés par l'État et les chambres de commerce ; que, d'autre part, des voyages d'études dans la métropole, soient organisés au profit des jeunes gens originaires des colonies ;

o) Que par des conférences, brochures, notices, articles de journaux, soit continuée avec ardeur la campagne commencée en vue de faire connaître aux familles les avantages offerts à la jeunesse française par les carrières commerciales aux colonies, sans négliger toutefois d'appeler leur attention sur les aléas de ces carrières et les garanties qu'elles réclament au point de vue de la préparation des candidats ;

p) Que dans le programme des conférences qui doivent être faites dans l'armée, par application de la récente circulaire de M. Eugène Étienne, ministre de la Guerre, il soit fait une large part à l'enseignement colonial.

Vœux émis par la cinquième section. (*Commerce du caoutchouc et des cultures industrielles*) :

1° En présence des difficultés que rencontrent les coloniaux français à créer des plantations productives des boissons hygiéniques : café, thé, cacao, que les taxes sur ces produits soient abaissées dans la plus large mesure possible ;

2° Que les mesures de protection prises en Afrique occidentale soient étendues aux autres colonies en vue de protéger le peuplement des plantes à caoutchouc, et que des encouragements soient accordés à la replantation des plantes productrices ;

3° Le Congrès colonial de Marseille prenant acte des mesures prises en vue d'enseigner aux indigènes les meilleurs procédés de

récolte, de coagulation et de préparation du caoutchouc, émet le vœu que ces mesures soient activement propagées dans toutes nos colonies ;

4° Que l'Administration exerce son contrôle sur la circulation et l'exportation du caoutchouc dans le but de réprimer les fraudes dont ces matières sont l'objet ;

5° Que des Chambres d'agriculture et du commerce constituées dans chaque colonie soient consultées sur l'opportunité d'organiser des laboratoires chargés d'examiner les caoutchoucs avant leur sortie de la colonie, et délivrent un certificat et une marque aux produits de bonne qualité reconnus purs.

Deuxième Division. — **Industrie, développement industriel des colonies.**

Les travaux de cette division ont été rattachés à la troisième section de la première division : régime économique et organisation commerciale des colonies.

Troisième Division. — **Navigation et Marine marchande.**

Section unique. — Elle émet :

a) L'avis qu'il serait juste que les constructions navales entreprises aux colonies jouissent des mêmes avantages que celles faites dans la métropole ;

b) Le vœu que les francisations faites dans les ports coloniaux aient la même valeur et les mêmes effets que celles faites dans les ports français ;

c) Que la plus grande liberté soit laissée aux armateurs coloniaux pour composer leurs équipages avec les ressources locales ;

d) Que les circulaires ministérielles de 1865, 1882 et 1885, soient modifiées, et qu'une nouvelle réglementation n'impose à l'armement colonial que l'obligation d'avoir seulement un capitaine français sur les navires ayant leur port d'attache aux colonies, même lorsqu'ils font accidentellement des voyages en dehors des zones définies par les règlements locaux ;

e) Qu'en cas de décès du capitaine français en cours de route ou de son débarquement autorisé, d'accord avec les autorités coloniales

ou consulaires, l'armement puisse confier le commandement du navire même à un capitaine étranger pour tout le temps nécessaire pour faire venir un capitaine de France.

La section pense qu'il est inutile de faire passer dans les colonies des examens pour le brevet de capitaine au long cours, estimant que le genre de navigation pratiqué dans ces pays exige seulement les connaissances possédées par les capitaines au grand et au petit cabotage ; elle émet le vœu qu'il soit institué au chef-lieu de chaque colonie une Commission annuelle, présidée par un officier à la désignation du commandant de la division navale, assisté par un nombre de mécaniciens de navires de guerre et de commerce, fixé par le Gouverneur de la colonie, laquelle pourra donner aux jeunes gens justifiant d'un certificat d'aptitudes de mécanicien pratique délivré par une commission désignée par le chef de la colonie, ou ayant exercé effectivement, pendant trois ans, la profession de mécanicien et d'ajusteur dans un établissement de la colonie, des certificats de mécanicien de deuxième et de première classe, valables seulement pour l'embarquement sur les navires ayant leurs ports d'attache aux colonies.

Quatrième Division. — **Agriculture.**

Vœux de la première section (*graines oléagineuses*) :

Qu'aucun droit de douane ne soit imposé aux graines oléagineuses à leur entrée en France ;

Que les efforts tentés pour utiliser les produits du palmier de la Guyane soient encouragés de divers côtés, et que l'industrie marseillaise qui voit les palmistes d'Afrique émigrer vers Hambourg cherche à attirer à elle, pour ses savonneries, l'huile de palme de la Guyane ;

Que, vu l'envahissement du marché européen par les huiles de coton américaines, les producteurs de coton ne perdent pas de vue la part non négligeable de revenu que représente, en tant qu'oléagineux, la graine de coton ;

Que celles de nos colonies qui cultivent le cocotier s'applique à donner les soins appropriés à la récolte des cocos et à la dessiccation de l'amande, afin d'obtenir de belles qualités de coprah, et de profiter des hauts prix payés pour ces qualités depuis la création de l'industrie des huiles de coco comestibles ;

Que celles de nos colonies qui cultivent le cocotier s'efforçent d'utiliser les produits autres que le coprah, notamment le " dessicated coconut " ou noix de coco râpée, et la fibre de coco, qui font actuellement l'objet d'un grand commerce dans le monde ;

Que tout soit mis en œuvre dans nos colonies tropicales pour développer la culture du cocotier, culture devenue très rémunératrice depuis les nouveaux débouchés obtenus par l'entrée de l'huile de coco dans l'alimentation ;

Qu'il ne soit apporté dans la législation française aucune disposition de nature à nuire au développement de l'industrie nouvelle des huiles de coco comestibles, et en général à la production, à l'industrie et au commerce des matières grasses végétales d'origine coloniale.

Vœux de la onzième Section (*le Coton*) :

Que l' " Association cotonnière coloniale " qui se consacre au développement de la culture du coton, soit mise à même, par tous les moyens possibles, d'atteindre dans le plus bref délai qu'il se pourra, le but qu'elle poursuit, particulièrement par une augmentation de la subvention qui lui a été accordée par le Parlement sur le budget de 1906 ;

Considérant que la question des transports joue un rôle prépondérant dans le développement de la production du coton dans nos colonies, que le gouvernement métropolitain mette les administrations coloniales à même d'achever dans le plus bref délai possible les voies de communication dans nos colonies ;

Considérant que le manque de main-d'œuvre est de nature à retarder l'expansion de la production du coton à Madagascar et à la Guyane, que les administrations locales étudient la question de la reprise d'une immigration ;

Que pour seconder les efforts de l' " Association cotonnière coloniale ", le gouvernement général de l'Algérie crée, le plus rapidement possible, des champs d'expérience d'une étendue assez grande pour donner des rendements industriels de 1.000 à 1.500 kilogrammes, dans le but de fixer les meilleures variétés à adopter en chaque point ; de former un personnel de moniteurs, et de dresser l'inventaire de toutes les régions favorables à la culture cotonnière ;

Que l' " Association cotonnière coloniale " se mette en rapports avec le gouvernement tunisien pour étudier la possibilité d'organiser

la culture du coton en Tunisie, où rien n'a encore été fait à cet égard jusqu'à ce jour ;

Considérant l'intérêt qui s'attache aujourd'hui au karité comme arbre producteur de matières grasses, qu'il soit constitué dans la zone du karité une réserve forestière expérimentale rattachée au service de l'agriculture, avec des essais de boisements en arbres à karité et en liane à caoutchouc pour déterminer d'une facon précise les rendements que l'on peut obtenir de cet arbre, et pour constituer les peuplements de karité et lianes plantés en mélange ;

Étant donné l'aptitude très différente de formes botaniques voisines pour la production des sécrétions (essences, résines, latex), que les documents botaniques suffisants, après études préparatoires effectuées sur place, soient envoyé par les colonies au laboratoire colonial du Muséum, afin de permettre des diagnoses très précises de ces formes et d'éviter les inconvénients qui pourraient résulter dans la pratique de certaines confusions ;

Étant donné tout l'intérêt qui s'attache à la création d'un marché français de fruits exotiques provenant des colonies françaises, et particulièrement de bananes, que les taxes de douane les plus réduites soient appliquées à ces fruits ;

Que dans la mesure des possibilités budgétaires le Gouvernement général et les administrations locales de l'Indo-Chine favorisent le développement de la « sériciculture », particulièrement par la création de grainages appliquant les méthodes pasteuriennes dans la sélection des graines et la diffusion des bassines à feu ;

En ce qui concerne les *forêts coloniales* :

Que les places d'administration économique et forestière aux colonies soient attribuées aussi bien aux anciens élèves des Facultés de Sciences et des grands établissements scientifiques qu'à ceux des Ecoles spéciales, lorsqu'ils ont été reconnus aptes à rendre des services aux colonies ;

Que les pouvoirs publics favorisent par tous les moyens dont ils disposent la publication, à l'aide de matériaux accumulés au Muséum de Paris et dans les autres établissements scientifiques, de flores coloniales aussi complètes que possible, prélude indispensable de l'inventaire forestier de nos colonies ;

Que les gouvernements locaux de nos colonies, s'inspirant de ce

qui a été fait dans les Indes anglaises et néerlandaises, fassent faire des boisements en arbres à quinquina améliorés, là où il existe des altitudes élevées et un climat approprié. pour que ces colonies soient en mesure de produire elles-mêmes la quinine qui devrait être distribuée gratuitement aux indigènes et aux colons ;

Que des études et des essais d'utilisation des bois de nos colonies soient poursuivis avec activité, la France étant tributaire de l'étranger pour les deux tiers de sa consommation en bois de toutes sortes, et certaines colonies, comme la Côte d'Ivoire et le Congo français, pouvant fournir des bois en quantités illimitées ;

Que l'on favorise l'acclimatement dans la région méditerranéenne de tous les végétaux peuplant les pays exotiques et spécialement nos colonies ;

Que le service forestier soit organisé ;

Que des agents des eaux et forêts soient envoyés dans nos colonies comme en Indo-Chine par exemple, pour y préparer sous l'autorité des gouvernements locaux, l'exploitation méthodique des forêts et veiller à leur conservation ;

Que, dans celles de nos colonies où pour des raisons budgétaires il serait impossible de créer des emplois spéciaux d'agents forestiers, certains emplois d'administrateurs soient réservés à ces agents, suivant des règles d'équivalence à déterminer.

En ce qui concerne *l'élevage, la chasse et la pêche :*

Que la protection des fonds de pêche soit dès maintenant assurée, même dans les régions où la richesse ichtyologique et le faible développement de la pêche sembleraient rendre une telle mesure superflue : 1° par l'interdiction rigoureuse de la pêche à la dynamite et aux poisons ; 2° par l'interdiction absolue des arts traînants dans l'étendue des eaux territoriales, dont la limite pourrait être au besoin reportée plus au large dans certains cas spéciaux, comme par exemple en Tunisie, pour ce qui concerne la pêche aux éponges ;

Que l'attention des administrateurs soit attirée sur l'intérêt qu'il y aurait à vulgariser les méthodes d'utilisation des déchets des produits de la pêche dans les régions où cette industrie acquiert un grand développement ;

Que les pouvoirs publics interviennent auprès des compagnies de transport afin que celles-ci : 1° assurent l'écoulement des produits

de la pêche en mettant en service un matériel approprié, et en s'appliquant à réduire la durée du transport par l'augmentation de la vitesse des trains et par une revision sérieuse des horaires ; 2° revisent les tarifs actuels de façon à faciliter aux poissons de pêche française l'accès des grands marchés européens ;

Qu'il soit procédé le plus rapidement possible à une enquête méthodique sur les ressources des eaux douces ou marines de nos colonies, et qu'à cet effet il soit constitué, dans chaque groupe naturel de colonies, des missions comprenant à la fois des hydrographes, des agents des eaux et forêts et des biologistes, missions dont les travaux pourraient être préparés et coordonnés par un comité métropolitain ;

Que les recherches entreprises sur la production forcée des perles et la production des huîtres perlières, et qui ont abouti à un résultat donnant les plus grandes espérances, soient reprises dans le plus bref délai possible ;

Que les dispositions prises par le gouvernement anglais. à la demande de la Société zoologique de Londres, pour la protection des grands animaux sauvages de l'Afrique centrale, soient étendues aux colonies françaises ;

Que des instructions soient envoyées aux vétérinaires coloniaux et aux éleveurs pour la récolte de documents ayant trait aux épizooties tropicales et à leurs agents de propagation ; ces documents seraient utilement concentrés sur un point de la colonie où ils pourraient être partiellement étudiés, si les moyens le permettent, et adressés après cette étude préparatoire aux spécialistes de la métropole, pour être centralisés et comparés aux types scientifiques déjà connus.

Cinquième Division. — **Travaux publics et Mines.**

Vœux : Considérant la nécessité de relier toutes les parties du territoire dans chacune de nos colonies par un réseau de chemins de fer sans lequel l'administration et la mise en valeur de la colonie est impossible ;

Que ces travaux soient poursuivis sans délai ;

Que, partout où les circonstances le permettront, la construction et l'exploitation soient confiées de préférence à l'industrie privée, après appel à la concurrence ;

Que, sauf les cas spéciaux, l'artère principale soit à l'écartement de un mètre, considéré aujourd'hui comme la voie normale pour nos colonies, afin de faciliter la pénétration de réseau à réseau ;

Que tout en reconnaissant le principe du droit supérieur de l'État de modifier les tarifs dans une vue d'intérêt général, il y ait lieu de considérer que ces modifications ne peuvent être faites que d'accord avec le concessionnaire et moyennant juste compensation ;

Que, dans le cas de remise par l'État à une compagnie concessionnaire d'ouvrages construits par lui, ce dernier doive demeurer responsable de la construction dans les conditions prévues par les lois ;

Que tous les différends pouvant s'élever entre la compagnie et le concessionnaire soient solutionnés par la voie de l'arbitrage, tel qu'il est établi par les lois ;

Considérant que l'exécution de tous les travaux indispensables au développement de nos nouvelles colonies devant absorber pour longtemps la plus grande partie des ressources financières provenant des budgets et des emprunts, avis que la question du rachat des chemins de fer coloniaux n'a pas à être envisagée actuellement ;

Que, pour ménager les finances des colonies, les gouvernements généraux et l'État favorisent toute proposition émanant de l'initiative privée qui aurait pour but la construction de chemins de fer et l'établissement de grands travaux d'utilité publique ;

Que la construction complète du chemin de fer de Thiès à Kayes (Sénégal), dont les deux terminus, Thiès et Kayes-Ambidedis, sont prévus dans le futur emprunt du gouverneur général de l'Afrique occidentale française, soit mise à l'étude et exécutée dans le plus bref délai possible ;

Que, au Dahomey, où l'artère principale de pénétration est déjà exploitée sur près de 300 kilomètres, il soit étudié sans retard des embranchements permettant la mise en valeur des territoires adjacents sur le parcours de la ligne actuellement construite ;

Que, à Madagascar, les travaux du chemin de fer soient poussés sans interruption, de manière que la ligne atteigne le plus tôt possible le point terminus Tananarive ;

Que Tamatave soit relié directement à Tananarive par la voie ferrée au moyen de la construction d'une ligne entre Ivondro et Aniverano.

En ce qui concerne *l'eau et l'alimentation aux colonies*, déclaration que :

Il est nécessaire de doter dans le plus bref délai possible les agglomérations coloniales importantes de distributions d'eau abondantes et répondant aux conditions d'hygiène indispensables ; il est désirable que le volume journalier distribué ne soit pas inférieur à celui calculé à raison de 1.000 litres par tête d'Européen et 100 litres par tête d'indigène. Sauf dans les centres particulièrement pourvus en personnel et en matériel, il convient d'adopter autant que possible des dispositions ne comprenant pas d'installations mécaniques, et, en tous cas, les dispositions les plus simples, pour réduire au minimum l'entretien et les réparations ; il est préférable, en général, que les colonies ou les villes entreprennent elles-mêmes les travaux et assurent l'exploitation, sauf à recourir au concours pour les projets importants, et à l'adjudication ordinaire pour les autres cas.

En ce qui concerne l'*assainissement :*

Il est urgent d'assurer l'assainissement tant des quartiers européens que des quartiers indigènes des agglomérations coloniales par des systèmes appropriés permettant en tous cas l'évacuation des matières de vidanges dans des conditions régulières et sans danger pour la santé publique ;

Les procédés les plus simples doivent être appliqués, et il conviendra de ne recourir aux divers systèmes d'épuration, d'incinération, etc., qu'après en avoir déterminé avec précision les conséquences au point de vue technique et financier.

En ce qui concerne les *digues :*

En présence, d'une part, des bons résultats obtenus par l'endiguement mettant les terrains cultivables à l'abri des inondations et, d'autre part, des inconvénients constatés, notamment au Tonkin, et inhérents à l'emploi peut-être trop absolu d'endiguements considérables, il y a lieu, lors de tout établissement à nouveau d'un système de digues, de se préoccuper de l'évacuation des eaux pouvant s'accumuler dans les casiers endigués, soit par l'effet des pluies, soit par celui des infiltrations, des débordements ou des ruptures de digues.

En ce qui concerne les *irrigations :*

Il y a lieu de recommander, autant que possible, les irrigations

par gravité de préférence à celles exigeant l'emploi de machines élé vatoires autres que celles utilisant les forces naturelles.

Dans les pays à cours d'eau de grand débit roulant des eaux chargées de limons, il serait désirable de profiter, autant que possible, des colmatages que l'expérience montrera réalisables.

Tout en laissant les particuliers libres d'assurer sous leur responsabilité, au mieux de leurs désirs, la protection par digues ou l'irrigation de leurs propriétés, il convient de laisser aux services publics, mieux outillés, l'étude et la réalisation des travaux d'ensemble, sauf à récupérer sur les intéressés tout ou partie des frais dans la mesure des avantages qu'ils retireront des travaux effectués.

En ce qui concerne les *mines et salines* :

Que soient introduites dans nos législations minières coloniales des garanties de sécurité et de fixité, indispensables pour permettre aux capitaux métropolitains de s'engager sans crainte;

Que soient réduites les formalités obligatoires pour l'obtention du titre de propriété minière au minimum, de façon à la rendre accessible aux prospecteurs les moins fortunés; en attendant cette réforme, appliquer les législations actuelles dans un esprit libéral et large, favorisant l'esprit d'initiative.

Qu'on fasse précéder d'une consultation aussi large que possible des intéressés, et plus particulièrement des collectivités de prospecteurs et d'exploitants de mines dans les colonies, toute modification ultérieure des législations minières coloniales ;

Que soit maintenue dans sa forme actuelle, contrairement à certaines prétentions émises à cet égard, la faculté légale accordée aux indigènes d'obtenir des concessions de mines;

Que l'on renonce graduellement, dans la mesure compatible avec les nécessités budgétaires, à la taxe sur le brut, en la remplaçant par des taxes indirectes et par le prélèvement sur le bénéfice net des exploitants ;

Que soient créés des moyens d'instruction minière, même rudimentaire, chez les indigènes de nos colonies, de façon à trouver la solution de la question de la main-d'œuvre indispensable à nos mines coloniales dans l'éducation technique de nos indigènes plutôt que dans l'immigration de main-d'œuvre étrangère ;

Que soient créée, avec le concours du gouvernement, une

chambre de mines dans la métropole, avec chambre correspondante dans chaque colonie, constituant à la fois un organe de défense des intérêts miniers coloniaux et un centre d'informations pratiques, tant pour les adhérents que pour les tiers désireux de se documenter ;

Que soient établies et maintenues des taxes sur le sel à l'importation, pendant une durée suffisante pour permettre à l'industrie saunière de se développer, dans les colonies susceptibles de produire du sel marin et n'ayant pas été déjà soumises à cette expérience.

Sixième division. — **Colonisation, émigration et peuplement.**

Le Congrès, s'inspirant de considérations économiques, politiques et morales, fut d'avis qu'il y a lieu de protéger la petite colonisation, spécialement en Algérie et en Tunisie, en vue du peuplement des colonies, et engagea les pouvoirs publics à étudier tous les moyens d'en assurer le développement; il émit les vœux :

Que les gouvernements algérien et tunisien réservent le plus de petits emplois possibles aux cultivateurs français, de préférence mariés et pères de famille, sur les routes, les chemins de fer, les administrations de l'État ou des Compagnies ayant un monopole ou une subvention d'État ;

Que le problème du peuplement français se présentant aujourd'hui pour elles dans les mêmes termes, l'Algérie et la Tunisie, nonobstant toutes résistances bureaucratiques, associent leurs services de propagande et de recrutement des émigrants français ; la colonisation officielle est reconnue nécessaire au peuplement français de l'Afrique du nord ; elle doit donc être assidûment poursuivie et dotée de crédits nécessaires ; il y a là un effort politique de caractère « urgent » ;

Que l'extension aux diverses régions de Madagascar de l'administration indigène établie sur le principe de la commune indigène dite *fokoloné* et prévue par le décret du 30 septembre 1904, soit faite progressivement et méthodiquement.

En ce qui concerne *l'hygiène de l'Européen, la police sanitaire, l'assistance publique :* En raison des acquisitions récentes de la science concernant les agents spécifiques et les modes de propagation des maladies transmissibles, notamment de la fièvre jaune, du choléra,

du paludisme, de la dysenterie, de la maladie du sommeil ; en raison des résultats favorables donnés par l'emploi des moyens prophylactiques (destruction ou éloignement des agents spécifiques et de leurs véhicules) qui permettent d'affranchir les colonies d'une partie des entraves apportées aux relations extérieures par le régime quarantenaire; en raison de la nécessité de défendre plus efficacement les colonies contre l'importation et l'implantation des maladies transmissibles, par l'application d'une prophylaxie préventive et limitée aux seuls lieux, objets et individus contaminés et dangereux; tenant compte de la nécessité de faire accepter par la persuasion, par l'exemple, par l'éducation, par l'intermédiaire des autorités indigènes, lorsqu'il y a lieu, les réglementations sanitaires, permanentes, adaptées à chaque colonie, exigeant une transformation de mœurs toujours lente ; tenant compte, d'autre part, de la nécessité d'agir rapidement et avec autorité en cas de maladie épidémique menaçante, le Congrès émet les vœux suivants :

Il y a lieu de faire bénéficier les colonies des dispositions de la Convention internationale de Paris (1903) et des acquisitions plus récentes de l'épidémiologie, sans renoncer toutefois complètement aux anciennes mesures de prophylaxie, en raison de la nature particulière du milieu humain considéré, de la proximité des foyers épidémiques et des imperfections de l'organisme et de l'outillage sanitaire ;

Pour les navires suspects et infectés, l'observation à bord ou au lazaret doit être maintenue, au moins pour les indigènes passagers de 3me et 4me classes à bord des navires au long cours, et pour tous les indigènes voyageant sur des caboteurs ;

En principe, et sauf exception dont l'autorité sanitaire reste juge, le passeport et la surveillance seront applicables aux Européens et aux indigènes voyageant isolément, ayant un domicile déclaré ou des répondants;

Il est désirable que l'institution des inspecteurs sanitaires convoyeurs de navires, adoptée par l'union des républiques sud-américalnes orientales dans le but de faciliter les échanges, soit adoptée dans les colonies françaises;

Les ports de mer désignés pour recevoir les navires de provenance suspecte devront être pourvus d'eau potable, de bonne qualité, de locaux d'isolement, d'appareils à stériliser, de laboratoires de microbiologie, d'un approvisionnement de sérum souvent renouvelé,

d'un personnel et d'un matériel d'embarcations rapides permettant l'arraisonnement des navires à toute heure sans perte de temps ;

Des instructions sanitaires seront distribuées à tous les navires dépourvus de médecins, notamment aux caboteurs indigènes ;

Le milieu humain et le milieu tellurique seront rendus inaptes à l'implantation et à la propagation des maladies transmissibles, par l'application tempérée mais progressive de la loi de 1902 sur la santé publique ;

On réformera progressivement les mœurs des habitants, notamment des indigènes, en ce qui concerne l'hygiène, par l'enseignement à l'école, par l'affiche, par les conseils des médecins de l'assistance publique, par l'exemple des pratiques des administrations publiques ;

On interdira la souillure des cours d'eau utilisée pour l'approvisionnement d'eau potable et des bassins de captage des eaux ;

On procédera à l'adduction d'eau potable de bonne qualité, et à la protection de tous les réservoirs ou récipients d'eau potable contre les moustiques ;

à l'attribution d'appareils de stérilisation ou de désinfection aux principaux centres administratifs ;

à l'extension de l'assistance publique par la multiplication des médecins indigènes encadrés et surveillés par des médecins européens ;

à la multiplication des maternités, dispensaires, hôpitaux indigènes, centres vaccinogènes et à la création dans toutes nos possessions d'un budget spécial de l'assistance publique ;

à l'installation de villes de santé en altitude, à la multiplication des sanatoria marins et d'altitude au voisinage des villes pour la préservation des représentants de la race colonisatrice ;

On luttera contre la propagation des maladies par les insectes, en supprimant les flaques d'eau stagnantes au voisinage des habitations, en protégeant les ouvertures des habitations collectives, dépendant des administrations publiques, par des toiles métalliques ou autres, en détruisant les moustiques et leurs larves par les procédés éprouvés scientifiquement ;

Il est désirable que des missions scientifiques soient organisées : 1° en Indo-Chine en vue de déterminer la propagation du choléra par les mouches ; 2° en Afrique occidentale en vue de déterminer le rôle des mouches tzé-tzé dans la propagation de la maladie du sommeil, et aussi en vue de poursuivre l'étude de la fièvre bilieuse hématurique.

En vue de la préparation rationnelle de la femme à la vie économique et sociale aux colonies, le Congrès émit le vœu :

Que l'accès des écoles de médecine et de pharmacie soit facilité aux femmes candidates pourvues du diplôme d'études secondaires, pour l'obtention des diplômes de docteur en médecine et de pharmacienne;

Qu'il soit créé sur le modèle de l'école d'horticulture et de colonisation de Swanley un enseignement préparant la femme à la vie agricole et coloniale.

En ce qui concerne la *prophylaxie du paludisme*, le Congrès, considérant que la cause la plus puissante de morbidité et de mortalité dans les colonies est le paludisme ; qu'il y a lieu d'engager sans délai une lutte constante et puissante contre cette affection ; que les moyens de la combattre sont aujourd'hui nettement établis, émit les vœux suivants : Il y a lieu d'instituer dans chaque colonie une Commission dite du Paludisme, à l'effet de rechercher les foyers de la maladie, et d'indiquer les mesures à prendre pour combattre le fléau suivant les conditions locales ;

Il est désirable que des médecins spécialisés dans l'étude du paludisme soient chargés de l'exécution du programme antipaludéen ;

Pour aider les pouvoirs publics dans cette lutte, il est à désirer que des ligues antipaludéennes soient formées dans chaque colonie.

En ce qui concerne l'*utilisation des indigènes au point de vue militaire et la colonisation militaire*, le Congrès colonial de Marseille émit le vœu :

Que les indigènes soient utilisés dans la plus large mesure au point de vue militaire ; que les troupes indigènes constituent le fond des forces chargées d'assurer la défense de nos possessions d'outre-mer, les troupes européennes n'étant conservées que dans la proportion nécessaire pour assurer l'ordre et la sécurité intérieure du pays et former une réserve d'élite en cas de guerre ; que dans l'application, toutefois, ce principe général ne soit pas étendu à l'Algérie et à la Tunisie, au moins dans leur organisation présente, et que, partout ailleurs, il se concilie toujours avec les nécessités qu'imposent, selon les vues des autorités locales, le degré de civilisation, l'état social et la sécurité intérieure ou extérieure du pays.

En vue d'atteindre ce but, le Congrès estima qu'il y aurait lieu : 1° d'améliorer le recrutement des cadres indigènes officiers et sous-officiers, en les faisant passer par des écoles, aux examens d'admission desquelles on exigerait l'instruction militaire donnée aux Européens de grade correspondant, et l'instruction générale que possèdent les indigènes d'un niveau social correspondant ; 2° d'améliorer également le recrutement des soldats indigènes par un choix aussi judicieux que possible des sujets incorporés et une répartition plus équitable des charges militaires entre les indigènes dans les pays soumis aux levées d'office, en se conformant, autant que possible, aux traditions de chaque pays ; 3° d'assurer aux militaires indigènes une situation matérielle au moins équivalente à celle des indigènes appartenant à leur milieu social ; 4° d'avoir grand soin de toujours grouper les indigènes de même race dans les mêmes unités ; 5° de répartir les unités (régiments, bataillons, compagnies, etc.) sur le territoire, de manière qu'en temps normal les hommes soient le moins possible éloignés de leur pays d'origine ; 6° de diminuer le temps de service qui, sauf pour les engagés volontaires et rengagés, pourrait être fixé à trois ans et d'accorder chaque année de très longs congés aux militaires (par moitié) au moment le plus favorable, et à moins de circonstances particulières ; 7° d'admettre une deuxième portion du contigent, composée d'hommes qui ne resteraient que quelques mois sous les drapeaux ; 8° de faire des appels de réservistes au moment où les travaux des champs les rendent le moins lourds pour la population, ces appels devant être fréquents mais de courte durée ; 9° dans les cas où les gouverneurs généraux jugeraient devoir conserver ou instituer des territoires militaires, d'y faire tenir garnison, non seulement aux troupes recrutées sur place, mais encore à quelques troupes détachées successivement des territoires civils ; 10° en Afrique occidentale où les populations de certaines races aiment le métier des armes, d'y développer le plus possible le recrutement, de manière à pouvoir, partout où la chose se pourrait, substituer des troupes indigènes de ces mêmes races à des troupes européennes, et avoir une réserve expéditionnaire indigène capable de rendre les plus grands services, le cas échéant ; 11° que les militaires engagés ou rengagés mariés, qui demandent à se faire libérer dans une colonie, soient autorisés, sous réserve de l'approbation préalable du Gouverneur de cette colonie, à faire venir gratuitement leurs familles qui les rejoindraient vers la date où ils quitteraient le service.

Septième Division. — **Questions indigènes ; Règlementation du Travail**

Vœux :

Que les colonies qui ont besoin de recourir à l'immigration prennent les mesures nécessaires pour assurer aux immigrants le versement d'un pécule suffisant qui leur serait remis à l'expiration de leur contrat, condition qui pourrait faciliter la reprise de l'immigration hindoue et javanaise ;

Que, d'une manière générale, le gouvernement évite de gêner, par une réglementation trop minutieuse du contrat de travail, le développement des entreprises européennes aux colonies ;

Que la législation métropolitaine sur les accidents et la réglementation du travail ne soit pas promulguée dans les colonies, et qu'il n'intervienne à ce sujet une réglementation que suivant les nécessités locales et après avis des autorités et assemblées locales.

En ce qui concerne l'*Éducation des indigènes* : que, dans nos possessions extérieures, on s'efforce, selon les nécessités budgétaires :

1° D'encourager l'instruction des indigènes : *a*) dans leur langue propre ; *b*) dans la langue française, selon les besoins des populations, de l'administration et de la colonisation ;

2° Que l'enseignement professionnel, agricole et d'assistance médicale soit, dans les conditions propres à chaque colonie. également encouragé ;

3° Que la connaissance des langues indigènes soit effectivement exigée des fonctionnaires et des magistrats ;

4° Que des facilités soient données aux sujets indigènes d'élite pour suivre, dans les Universités de la métropole, les cours de l'enseignement supérieur ;

En ce qui a trait à l'*Indo-Chine :*

Que des facilités soient accordées aux communes pour la restauration ou le maintien des écoles de village où sera donné l'enseignement indigène ;

Que les écoles de chefs-lieux de province soient organisées de manière à pouvoir donner l'enseignement du français et des sciences pratiques de l'enseignement professionnel, dans la mesure où ce dernier sera favorable au développement des industries locales ;

Qu'il y ait à Saïgon et à Hanoï une école primaire supérieure ;

Que des facilités soient données aux sujets d'élite pour suivre en France les cours de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur, d'après les ressources financières du pays ;

Que dans le but de rendre effectivement obligatoire la connaissance de la langue annamite aux fonctionnaires de l'ordre administratif et aux magistrats, l'administration supérieure tende à supprimer les fonctions d'interprètes indigènes au lieu de les multiplier ;

Que les œuvres post-scolaires soient encouragées parmi les indigènes, notamment par des associations amicales des anciens élèves d'écoles ou auditeurs des cours.

En ce qui concerne la *Politique des races et spécialement les rapports avec l'Islam* :

Considérant qu'il est de toute nécessité pour le rapprochement des races et la bonne gestion des intérêts qui sont confiés aux fonctionnaires français d'exiger d'eux la connaissance de la langue de la colonie dans laquelle ils servent ; que, pour les mêmes raisons, il convient d'imposer aux fonctionnaires indigènes la connaissance de la langue française ;

Que les fonctionnaires français dans les colonies soient tenus de justifier par des épreuves à déterminer des connaissances suffisantes de la langue du pays, soit à leur entrée en fonctions, soit dans un délai de trois années après leur entrée en service ;

Que les fonctionnaires indigènes soient dans les mêmes conditions tenus de justifier de connaissances suffisantes en langue française. Le tout sous des sanctions à déterminer.

En ce qui a trait à la *Tunisie* :

Que le gouvernement tunisien, dans le but d'inculquer aux indigènes des notions de morale tirées de leur propre religion, et d'étouffer en eux le germe du fanatisme des ignorants ;

1° Encourage la création de kouttabes dans tous les centres et tribus qui en sont dépourvus ;

2° Réforme les kouttabes existants en y introduisant l'étude de la langue française, principalement dans les régions agricoles livrées à la colonisation européenne ;

3° Multiplie dans les limites du budget les écoles primaires franco-arabes, en leur donnant pour programme unique l'étude simul-

tanée des langues française et arabe, avec une orientation agricole ou industrielle, suivant les besoins de la région où se trouveront ces écoles ;

4° Pour l'enseignement professionnel, facilite à l'élément indigène sans restriction, ni réserve, l'accès de la nouvelle école professionnelle instituée à Tunis ;

5° Décrète la création de trois autres écoles professionnelles à Sousse, Sfax et Bizerte, avec un nombre de bourses aux indigènes suffisant pour permettre à l'élément arabe d'atteindre par le travail manuel une aisance satisfaisante ;

Considérant que le collège Sadiki est alimenté par des ressources qui lui sont propres et que l'enseignement qui y est donné ne répond plus aux besoins des indigènes ;

Que les programmes d'études au collège Sadiki soient modifiés et élargis dans un sens plus conforme aux besoins des indigènes tunisiens par l'introduction de l'enseignement des sciences physiques, naturelles et mathématiques, sans préjudice de l'enseignement des langues française et arabe qui doit y être largement donné ;

Considérant qu'il y a lieu d'assurer un plus large accès de l'élément indigène aux études secondaires et supérieures, sans l'exposer cependant aux inconvénients d'un enseignement intensif distribué sans mesure ;

Que cinq bourses, au maximum, au lycée Carnot de Tunis soient accordées annuellement à l'élément indigène aux frais du collège Sadiki ;

Considérant qu'il convient, dans le but d'accélérer le rapprochement des éléments français et indigènes, de faire participer plus largement nos protégés aux manifestations de la vie sociale ;

Que la population indigène soit appelée en plus grand nombre à participer aux manifestations de la vie sociale en Tunisie et en Afrique occidentale, notamment aux réceptions officielles.

En ce qui a trait à l'*Algérie-Tunisie :*

Que les gouvernements tunisien et algérien provoquent la création de caisses d'épargne plus spécialement destinées aux musulmans, et dans lesquelles l'emploi des fonds serait fait en conformité avec les prescriptions de la loi coranique ;

Que les gouvernements tunisien et algérien étudient les moyens

pratiques d'adapter aux conditions sociales et économiques du pays en Algérie et en Tunisie le projet de loi sur « le bien de famille » déjà voté par la Chambre des Députés le 13 avril 1906 ;

Que la même étude soit faite dans les autres colonies.

En ce qui a trait à l'*Indo-Chine :* la commune annamite constituant la base de l'organisation politique du peuple annamite et de notre administration, il est nécessaire de maintenir intacte cette institution, de la fortifier même, en ne prenant aucune mesure qui ne soit en parfait accord avec les exigences du milieu ;

Que l'on augmente la proportion des membres élus français devant faire partie du Conseil supérieur de l'Indo-Chine et notamment de la Commission permanente.

En ce qui a trait à l'*Algérie :*

Considérant que les œuvres indigènes de prévoyance et d'assistance si heureusement développées en Algérie durant ces dernières années principalement, sous la haute impulsion de M. Jonnart, gouverneur général, constituent un facteur particulièrement important pour attirer les sympathies de la population indigène et activer ainsi le rapprochement indispensable des deux sociétés européenne et musulmane ;

Que ces œuvres soient de plus en plus l'objet de la sollicitude de l'administration française dans l'Afrique du Nord.

En ce qui a trait à la *Tunisie* :

Considérant qu'il serait opportun de faciliter l'accès de la naturalisation française aux indigènes tunisiens qui se seront distingués, par leurs études, par leurs talents, par leur attachement ou les services rendus à la France ;

Qu'un plus large accès à la naturalisation française soit accordée aux indigènes tunisiens dont il vient d'être parlé, et que la législation actuellement en vigueur dans la Régence soit modifiée dans ce sens ;

Que l'on étudie la création en Tunisie de nouveaux tribunaux français de première instance qui seront constitués par un juge unique.

Huitième Division. — **Législation coloniale, rattachement des colonies à la métropole.**

Que le gouvernement emploie tous les moyens en son pouvoir pour amener les compagnies de navigation à améliorer les moyens de communication entre la France, l'Algérie et la Tunisie au point de vue rapidité, confort et tarifs ;

Qu'il ne soit pas créé de timbre-poste spécial à l'Algérie ;

Que les œuvres envoyant les enfants algériens estiver en France soient encouragées ;

Que des caravanes scolaires et commerciales algéro-tunisiennes soient organisées pour visiter la France ;

Que, au moins en règle générale, le contingent européen d'Algérie fasse son service militaire en France ;

Qu'une loi, analogue à celle qui a été faite en faveur des sous-officiers, réserve aux fonctionnaires et aux magistrats ayant servi aux colonies, dans une proportion à déterminer, l'accès des fonctions publiques dans la métropole, suivant des règles d'équivalence à établir.

En ce qui concerne la *Législation coloniale :*

Que dans les colonies où il existe des conservations d'hypothèques organisées suivant le système du code civil, ces conservations soient maintenues de manière à laisser toute liberté aux propriétaires d'adopter le régime de l'immatriculation ou de rester sous celui du Code civil, jusqu'à ce que les préférences des intéressés se soient nettement accusées pour l'un ou l'autre de ces régimes ;

Que le régime de l'immatriculation soit ouvert partout aux indigènes aussi bien qu'aux Européens, spécialement au Congo, où l'exclusion des indigènes est actuellement prononcée par le décret du 28 mars 1899 ;

Que le rôle de l'autorité judiciaire dans la procédure d'immatriculation soit réduit à statuer sur les débats contentieux, et que le conservateur de la propriété foncière puisse, sous sa responsabilité, procéder directement à l'immatriculation lorsqu'il ne se produit pas d'oppositions ;

Qu'il soit clairement exprimé, par tous les décrets, de façon à ne permettre aucun doute, que l'hypothèque peut se constituer par acte

sous-seings privés, et qu'un titre inscrit suffit pour procéder à l'expropriation forcée à l'immeuble qu'il frappe ;

Que la purge des hypothèques soit maintenue au moins telle qu'elle est organisée par la législation de Tunis et de Madagascar ;

Qu'exception soit faite au principe que la nullité d'une inscription ne peut être demandée contre un possesseur de bonne foi, pour le cas où l'acte inscrit serait faux ou entaché du vice de violence matérielle ;

Qu'une Commission consultative soit instituée par le ministère des Colonies, avec mission de reviser au point de vue de la concordance et de l'applicabilité tous les grands textes organiques semblant s'abroger ou se contredire, et constituant ainsi pour les colons, comme pour les tribunaux chargés d'appliquer la loi, une cause d'embarras et d'incertitude permanente ;

En présence des procès nombreux suscités par le régime fiscal des colonies.

Qu'une loi nouvelle vienne préciser exactement : 1° les pouvoirs des gouverneurs généraux, des gouverneurs ou lieutenants gouverneurs et des Conseils généraux en matière de taxes et de contributions ; 2° les conditions dans lesquelles ces taxes peuvent être perçues provisoirement jusqu'à leur approbation par le gouvernement central ; 3° la nature et le caractère des droits de douane, d'octroi de mer ou de consommation, de façon à éviter toute difficulté ;

Que l'on simplifie dans la plus large mesure les formalités de la procédure, et que l'on réduise le rôle coûteux des auxiliaires de la justice (avocats, huissiers, greffiers, avoués et notaires) ; dans cet ordre d'idées, le Congrès signalait les avantages que présenterait l'emploi de la lettre recommandée, avec avis de remise, en remplacement des significations par ministère d'huissier actuellement en usage.

Tel fut le remarquable ensemble des vœux prononcés par le Congrès : il donne bien l'impression d'une étude approfondie des questions qui lui furent soumises, et cela dans un but pratique.

En dehors des travaux des sections, trois remarquables conférences marquèrent le Congrès colonial de 1906 : la première fut faite

(1) Voir Bibliographie.

par M. Chailley, député, directeur général de l'Union coloniale française, professeur à l'École libre des Sciences politiques. Elle avait pour sujet, l' « Éducation des indigènes dans l'Inde britannique », et fut présidée par M. Estier, président du Conseil général des Bouches-du-Rhône.

Inspirée par le souci des intérêts coloniaux et par une connaissance approfondie de la vie coloniale de tous les peuples, ainsi que par un sentiment humanitaire et vraiment républicain des questions coloniales, la conférence de M. Chailley remporta un vif succès. Sans critiquer le système de colonisation des Anglais aux Indes, l'orateur fit un éloge très justifié de nos propres méthodes qui, après des tâtonnements inévitables, se précisent peu à peu. Les Anglais ont échoué tout à fait dans leur système d'éducation des indigènes : ils ont marché à l'aveuglette ; au commencement du XVIIIe siècle, ils n'avaient rien fait, et depuis, ce n'est pas vers cet objet que s'est porté leur esprit pratique. La Compagnie des Indes a commencé à les instruire avec Macaulay, qui n'a pas eu d'autre idée que de créer une aristocratie intellectuelle et de développer le goût des indigènes pour les postes de fonctionnaires.

M. Chailley fit un éloge incontestable des facultés des sujets hindous de l'Inde britannique qui, justement à cause de ces facultés, deviennent une gêne pour le gouvernement. Il y a aux Indes cinq Universités, avec 22.000 étudiants se présentant aux examens qui donnent accès aux fonctions libérales et au fonctionnarisme ; il y a des écoles pédagogiques et des écoles primaires qui forment plusieurs millions d'élèves; néanmoins, onze millions d'enfants sur dix-huit restent sans instruction. L'enseignement est peu coûteux, mais les professeurs sont médiocres. L'éducation anglaise aux Indes est un échec : on va essayer de la reprendre sur d'autres bases.

Rien de mieux chez les Hollandais, qui ont imité l'Angleterre.

Qu'allons-nous faire, nous, avec nos indigènes ? Nous attendons de nos colonies le placement de capitaux et d'hommes, et le prestige d'une nation qui s'étend au loin. Ce n'est pas devant les Marseillais qu'il est besoin de rappeler que nous faisons avec les colonies un milliard 600 millions d'affaires sur 9 milliards de commerce extérieur total ; et si nous ne faisions pas cette somme, nous serions dans un état d'infériorité manifeste. Nous avons en Afrique 500.000 Français et une natalité admirable de quatre enfants par famille. Nous envisa-

geons maintenant sérieusement les problèmes coloniaux ; pour cela nous avons besoin d'une bonne politique indigène ; toutefois, il n'y a pas eu de peuple qui, en moins de temps, ait fait en ce sens plus que nous dans ces vingt dernières années. S'il y a encore un certain nombre de Français qui nient l'utilité des colonies, il ne s'en trouverait pas un pour en demander l'évacuation.

Mais il faut faire évoluer nos indigènes, les transformer peu à peu, dans le sens de leurs traditions nationales ; nous devons en faire des gens qui seront plus aptes à se développer et à nous servir quand nous les aurons instruits ; au lieu de leur inspirer le goût de l'oisiveté, il faut leur apprendre à travailler.

Des méthodes des différentes nations se dégage un plan général d'éducation coloniale ; il faut maintenir nos indigènes dans leurs traditions ; pour la masse du petit peuple, on doit multiplier l'école primaire indigène où il apprendra à lire, écrire, compter dans sa langue, afin de le préserver de l'usurier et de la concussion. Il faut faire beaucoup pour les métiers professionnels, et apprendre aux indigènes l'agriculture moderne ; on peut leur enseigner des métiers nouveaux : ceux d'ébéniste, de menuisier, de charpentier, etc.; enfin leur démontrer les bienfaits du travail dans ces divers ordres : voilà la meilleure politique coloniale.

Une école par village, une école professionnelle par district, une école supérieure par province, tel est le plan. Si nous voulons pouvoir régner à quelques milliers sur quelques millions d'individus, il faut adopter un système spécial. Aux Indes, il n'y a pas 8.000 Anglais par 20 millions d'indigènes, parce qu'on n'admet de chefs de service que pris dans la métropole ; tout poste qui ne rapporte pas au moins 300 francs par mois ne peut être tenu par un Anglais. Toutes les petites places sont réservées aux indigènes, dont un très petit nombre arrivent aux postes supérieurs.

En résumé, M. Chailley estima qu'il faut pour la masse 80 o/o d'écoles primaires indigènes pour lui apprendre à lire, écrire et compter, 10 o/o d'écoles professionnelles pour faire des artisans, 10 o/o d'écoles supérieures françaises, pour en faire des agents d'exécution, des fonctionnaires, etc. Sur cette répartition, 3 à 4 o/o d'élèves doivent constituer une élite pour les hautes situations politiques, civiles, ou le recrutement de la magistrature. Alors, si l'on agit ainsi, on n'aura pas créé des oisifs, on ne se repentira pas d'avoir donné aux

indigènes une éducation proportionée à leur valeur intellectuelle ou à ce que l'on attend d'eux. Tous ceux auxquels on aura donné l'instruction devront trouver un emploi professionnel, et les colons remercieront ceux qui leur auront formé des collaborateurs en travaillant dans l'intérêt de la civilisation.

La seconde conférence, faite par M. de Lanessan, ancien gouverneur général de l'Indo-Chine, ancien ministre, porta sur « la politique indigène dans les colonies », et fut présidée par M. Chanot, maire de Marseille. C'est là une des questions les plus considérables du problème de la colonisation. Tour à tour, M. de Lanessan passa en revue les méthodes qui se sont succédé depuis vingt-cinq ans ; puis il parla de Jules Ferry et de son rôle dans la politique coloniale.

A cette époque, on appliquait la politique d'assimilation directe ; on s'imaginait qu'elle nous rallierait les indigènes, c'était une erreur ; peu nombreux étaient d'ailleurs ceux qui s'apercevaient de notre faiblesse en matière coloniale. La faute que nous avions commise était la création d'un personnel très nombreux et coûtant très cher : le budget des colonies étant absorbé par le paiement des fonctionnaires, il ne restait plus rien pour les travaux publics ; il fallait chercher autre chose que l'assimilation directe, et l'on se tourna vers la politique de Protectorat, appelée depuis politique d'association.

C'est alors que Jules Ferry conçut la pensée d'appliquer à la Tunisie ce système, si différent de celui que nous avions pratiqué ailleurs. Le conférencier décrivit les principes du protectorat tunisien. On voulait que les plus-values de recettes soient employées en construction de routes, de chemins de fer, et à l'outillage économique nécessaire à la mise en valeur. Tout en rendant justice au Protectorat, M. de Lanessan en critiqua finement l'application.

Le succès de cette politique engagea à l'essayer ailleurs. En 1882, M. Etienne institua une Commission chargée de préparer l'organisation de l'Indo-Chine sur les mêmes principes que ceux qu'on avait fait triompher en Tunisie, et on imposa au conférencier le devoir d'aller tenter l'application de ce régime. C'était en 1890, et l'on pensait que si nous rendions aux Mandarins et à la Cour de Hué une part de l'autorité qui leur avait été enlevée, nous pourrions nous appuyer sur cet élément pour arriver à la pacification du pays. M. de Lanessan avait déjà été en mission en Indo-Chine de 1886 à 1887 ; quand il y revint, porteur des instructions de MM. Constans, Jules Roche,

Etienne, etc., il put confier aux Mandarins, rendus responsables, les troupes de police et la sécurité; il amena ainsi une pacification qui n'a pas été détruite depuis: il avait fait de la politique d'association.

Les peuples qui ne basent pas leur règne sur la morale trouvent d'ailleurs la roche tarpéienne tout près du Capitole. Cette politique permit d'augmenter le budget et de trouver sur place d'honorables entrepreneurs de travaux publics. Lorsque M. de Lanessan partit, il y avait pour 80 millions de travaux engagés, sans que la France eût encouru aucune responsabilité.

La politique de protectorat doit toutefois être maniée avec beaucoup de prudence et peut-être même de timidité ; ce qui la rend comparativement difficile, c'est que la politique d'assimilation permet l'accès de plus de fonctionnaires et facilite le favoritisme; il est à craindre que la politique d'association ne tende vers cette dernière. La situation de l'Indo-Chine : fonctionnarisme, budget, monopoles, etc., donne à penser qu'il en sera ainsi longtemps encore et le conférencier fit, notamment une critique vigoureuse du système des monopoles qui exigent des délateurs odieux à la population. Il faut donc revenir à la politique de protectorat loyalement pratiquée, sous le nom de politique d'association. Entre deux politiques, l'une faite de force et de faiblesse, l'autre faite de peu de force mais pratiquée sans faiblesse, entre l'assimilation et l'association, la France choisira certainement la seconde.

La troisième conférence fut faite par M. le docteur Treille, inspecteur général honoraire du Service de santé des Colonies, professeur à l'Institut colonial de Marseille, sur « la Médecine et l'Hygiène coloniales ». Elle fut présidée par M. Desbief, président de la Chambre de Commerce de Marseille. Le conférencier parla très agréablement et avec une haute compétence du grand rôle du médecin colonial; il cita de nombreuses anecdotes et puisa ses exemples jusque dans l'histoire. Son succès ne fut pas moindre que celui de ses deux prédécesseurs.

En dehors de ces travaux et de ces conférences, les congressistes firent la visite du Port, du Musée colonial et des établissements industriels : les Raffineries de sucre de Saint-Louis, l'huilerie Rocca, la Stéarinerie Fournier, la Minoterie Feuillère, la Savonnerie de la « Boucle » et les Ateliers de Filatures et Tissages. Le jour de la clôture du Congrès, nous les invitâmes à bord du paquebot le *Général-Chanzy*, de la Compagnie Générale Transatlantique, et nous allâmes

aux Chantiers de Provence, à Port-de-Bouc. assister au lancement de l'*Hérault*. Le soir, dans un grand banquet qui clôtura définitivement le Congrès, nous eûmes l'occasion d'en résumer les travaux et d'exprimer la certitude que les résolutions prises porteraient des fruits véritables.

Congrès de l'Alliance française et des Sociétés de Géographie. Congrès des Explorateurs polaires.

10-15 septembre 1906.

Après le Congrès colonial, l'un des plus indiqués et des plus instructifs, fut le Congrès international des Sociétés de Géographie, en même temps que de l'Alliance française. Au même moment s'ouvrait à Bruxelles le Congrès international des Explorateurs polaires. Etant donné l'importance de l'exposition d'Océanographie et des Pêches maritimes à Marseille, et comme au Palais de la Mer se trouvaient réunis les résultats des dernières grandes explorations polaires, les membres du Congrès de Bruxelles avaient décidé de venir les examiner sur place et tenir une séance de Congrès. L'amiral Wandell, MM. le docteur Charcot, Von Drygalski, Tolmatchew, de Kovesligethy, Bigourdan, Turquet, Speelman, Van Gulick, professeur Hermann, Studer, de Sloovere, Perez, Lecointe, de Contreros, Le Quim, Halot, de Ceuleneer, etc., furent parmi les principaux polaires qui se rendirent à Marseille. On peut réunir leurs travaux à ceux des congressistes des Sociétés de Géographie et de l'Alliance française.

Nous eûmes l'honneur d'ouvrir le Congrès par le discours suivant, où nous avions pu grouper un certain nombre de faits intéressants pour l'Exposition :

« Messieurs,

« Je salue les honorables représentants des gouvernements étrangers.

« Nous vous remercions d'avoir choisi notre ville pour y tenir votre Congrès de 1906, et de rehausser ainsi, par votre présence, l'éclat de notre Exposition coloniale.

« Marseille a déjà été le siège d'un Congrès analogue en 1898, et notre Société de Géographie, qui célèbre aujourd'hui son trentenaire, était présidée à cette époque par votre serviteur. Je ne pouvais pas être plus avantageusement remplacé au fauteuil que par mon excellent maître et ami, M. Delibes, dont la laborieuse existence a été consacrée tout entière au bien public. Sous la robe du professeur, comme dans nos assemblées départementales, ce bon citoyen a toujours brillé par son érudition, son libéralisme et sa philanthropie. C'est une de nos plus complètes figures marseillaises, et la création de la Société de secours mutuels *La Marseillaise* constitue pour lui, et pour nous, ses compatriotes, un véritable titre de gloire.

« Bien que cette réunion soit composée d'éléments de nationalités différentes, nous sommes ici en famille, Messieurs, poursuivant tous le noble but d'étendre, à travers les océans et sur les divers points du globe, les bienfaits de la civilisation.

« Au sujet des Sociétés de Géographie françaises, permettez-moi de vous répéter ce que j'avais l'honneur de vous dire en 1898, à savoir qu'elles ont été les plus précieuses collaboratrices de l'œuvre coloniale, au moment surtout où elle était battue en brèche, même au sein de notre Parlement. C'est grâce à l'appui persévérant qu'elles ont prêté à nos chefs, à l'active propagande à laquelle elles se sont livrées, c'est grâce à l'accueil chaleureux et cordial qu'elles ont toujours réservé à nos explorateurs civils et militaires, qu'elles ont su créer dans notre pays le courant favorable qui nous a conduits au succès.

« Quant à l'Alliance Française, qui, mieux que cette belle et patriotique institution, nous a préparé le terrain ? En l'absence de l'honorable M. Foncin, retenu à Paris par une indisposition, je me fais un plaisir de saluer ici le secrétaire général, M. Dufourmantelle, que j'ai l'honneur de connaître de longue date, et dont j'ai pu apprécier déjà à l'Exposition de 1900, la compétence et le dévouement.

« A la séance d'ouverture du Congrès colonial, qui vient de terminer brillamment ses travaux, je faisais remarquer que les étrangers, après nos désastres de 1870, nous avaient vus avec surprise rechercher une sorte de revanche morale dans l'expansion coloniale, et qu'ils semblaient douter de notre aptitude à coloniser. Il me semble, Messieurs, que cette opinion tend à se modifier, et que nos voisins commencent à nous rendre justice.

« Pour ne parler que de l'Allemagne, cette Exposition a été, en effet, l'objet d'études approfondies parues dans la *Gazette de Cologne*, le *Weser Zeitung*, le *Kolonial-Blatt*, et d'autres journaux importants. Elles émanent de personnalités telles que le docteur Klotz, le professeur docteur Schweinfurth, membre du Kolonial-Rath de Berlin, doyen des grands explorateurs et grands voyageurs africains, et ami personnel de mon éminent collègue le docteur Heckel.

Le *Weser Zeitung* déclare que, grâce à l'Exposition de Marseille, l'année 1906 marquera, pour les questions coloniales françaises, un succès aussi éclatant que complet, et il apprécie hautement l'ordre et la méthode qui ont présidé à l'installation de nos divers palais.

Le *Discours sur la Méthode* étant l'œuvre d'un Français, mais les Allemands l'ayant fort habilement mis en action, nous ne pouvons qu'être flattés de ce jugement que M. Klotz accentue encore, en s'exprimant en ces termes : « A vouloir jeter un coup d'œil d'en-« semble sur les pavillons que je viens de décrire, pour en tirer une « leçon, il faut avouer, et non sans envie, que l'on doit s'incliner « devant ce travail colonial. La France, ici, ne parle pas seulement « aux Français, mais au monde tout entier; ces pavillons suffisent « à eux seuls pour assurer à l'Exposition coloniale une portée inter-« nationale. Nous avons trop l'habitude de considérer l'Angleterre « comme l'alpha et l'oméga en matière coloniale, comme la puissance « coloniale par excellence. C'est le plus grand titre de gloire de l'Expo-« sition de Marseille de démontrer pratiquement qu'en France on sait « aussi coloniser, et que, nous autres, Allemands, nous pouvons « encore apprendre énormément de la France, si nous voulons seule-« ment nous en donner la peine. »

Tout récemment, dans son numéro du 7 septembre, le *Petit Marseillais* a eu l'excellente pensée, — et ce journal est coutumier du fait, — de consacrer un article aux appréciations de la *Gazette de Cologne*, et j'en citerai deux passages :

« Il s'agissait, dit-elle, de montrer d'abord au visiteur ce que la « France et, avant toute ville, Marseille, étaient à même d'offrir « aujourd'hui aux colonies françaises ; ensuite ce que chacune de ces « colonies pouvait déjà livrer au commerce et à l'industrie, et ce « qu'une sage administration était susceptible de faire produire à « chacune d'entr'elles. On s'est ainsi efforcé de mettre le progrès « accompli sous les yeux du public, afin d'éveiller chez chaque

« Français le désir de participer sérieusement à relever le commerce « national. »

Et plus loin, la *Gazette de Cologne* apprécie en ces termes la situation du port de Marseille : « Mais si Marseille, comparée aux « autres ports demeure stationnaire, cela provient surtout de ce que « le soutien nécessaire de la part du gouvernement lui a toujours « manqué jusqu'à présent. En 1889, Marseille était encore à la tête de « tous les ports de mer du continent. Hambourg ne l'a dépassé qu'en « 1890; Anvers en 1894. C'est à l'extension des voies de communication « avec l'intérieur de l'Europe que ces ports doivent en grande partie « leur développement. Exemple : les canaux à Hambourg, Anvers, « Rotterdam, la canalisation des fleuves, les tunnels du Gothard, du « Simplon et celui en projet du Loesschberg, pour Gênes.

« Partout, les crédits nécessaires ont été accordés sans délai. « De plus, les sacrifices sont faits dans les autres pays, en vue d'un « but unique et bien défini à atteindre. En France, par contre, ce « sont des intérêts politiques mesquins qui ont toujours occupé le « premier plan. »

Mais l'opinion de M. Schweinfurth mérite plus encore de fixer notre attention, à cause de la réputation internationale du savant professeur :

« Vous me demandez mes impressions, dit-il, eh bien! je suis « enthousiasmé de tout ce que j'ai pu voir dans mes trop courtes « visites, et il s'agit bien là d'une manifestation digne du premier port « de France. Je ne m'explique pas le silence de la presse parisienne « sur un évènement aussi important et aussi national que celui-ci.

« Tenez, je me rappelle l'exposition coloniale de Londres, qui eut « lieu en 1885, s'il m'en souvient bien ; et qui fut si intéressante, grâce « aux admirables collections ethnographiques rapportées de l'Inde, « de l'Australie, cette colonie qui est un continent à elle seule déjà, « grâce encore au palais du Dominion of Canada, du Cap de Bonne-« Espérance, avec des Cafres lavant des diamants, etc., etc. Eh bien! « je crois ne pas exagérer en disant que Marseille offre aujourd'hui « bien plus de choses à l'admiration du visiteur, avec son Exposition « nationale des Colonies françaises, que n'en offrait alors l'immense « métropole anglaise, avec les preuves de vitalité des colonies bien « plus considérables encore. Il est vrai qu'il faut tenir compte de la « différence d'époque; mais il n'y a pas de doute que Marseille a

« aujourd'hui à son actif un effort vraiment sérieux et de la plus « grande portée, et tel que Hambourg même ne saurait surpasser, « eussions-nous d'abord à notre disposition un appui colonial « équivalent.

« J'ai vu tant de choses intéressantes que j'ai de la peine à souli- « gner celles qui m'ont le plus frappé.

« La carte du Delta du Tonkin, les cartes exposées sur Mada- « gascar, sont de bien belles choses pourtant ; puis la magnifique « table des forêts d'Algérie, table dont parle Pline et qui avait une si « grande valeur, et ces collections en pierres préhistoriques dans la « salle de la Guinée, ces résultats de la mission du lieutenant Des- « plagnes dans la Boucle du Niger au Tumulus d'El Oualedji, aux « environs de Bourem, de Loto-Roro, de Tolemsi, de Sansanding, qui « sont exposés dans la salle de Mauritanie.

« Ce qui vraiment a grand air, ici, — continue le professeur « Schweinfurth, — c'est le style de chacun des palais dont l'archi- « tecture désigne mieux que toute inscription le pays représenté. Ici, « c'est bien l'évocation de la Tunisie, là-bas de l'Algérie, plus loin, « les silhouettes bizarres de Cochinchine et d'Annam. Mais c'est « surtout le palais de l'Afrique occidentale qui charme et attire les « yeux avec sa majestueuse silhouette de palais nègre, bien que « jamais les solitudes de l'Afrique n'en aient vu de pareille. Par la « simplicité des lignes, et surtout par l'aspect sauvage que lui donne « la terre battue et les toits de chaume, il synthétise, en l'embellis- « sant, tout le génie architectural de ces peuplades nègres. »

« Je n'ai pas hésité à vous citer une partie de l'interview de M. Schweinfurth, publiée in-extenso dans le *Sémaphore* du 7 août ; le *Sémaphore*, ce doyen de nos journaux marseillais, fondé en 1828, qui, malgré vents et marées, n'a jamais cessé depuis cette époque de soutenir courageusement les vrais principes d'une saine doctrine économique.

« L'interview de M. Schweinfurth, comme la série d'articles dont je viens de parler, établissent un contraste frappant avec l'indifférence peu explicable des grands journaux parisiens, à l'égard de l'Exposition coloniale de Marseille, indifférence à laquelle, heureusement, notre presse locale a largement remédié. Au nom des Colonies françaises, je suis heureux de lui en exprimer toute notre reconnaissance.

« Puisque le docteur Schweinfurth a remarqué la carte du Delta, du Tonkin, j'ai à cœur de rendre hommage aux modestes et courageux auteurs de ces remarquables et utiles travaux, non seulement en Indo-Chine, mais sur la Côte occidentale d'Afrique et dans notre plus récente conquête, à Madagascar, où, sous l'habile direction du général Galliéni, des cartes scrupuleusement exactes ont été dressées par nos officiers, au fur et à mesure qu'avançait la pacification ; et vous les avez certainement remarquées, Messieurs, sous la colonnade du palais de Madagascar, où M. Jully a eu le bon esprit de les présenter.

« En thèse générale, nous devons à nos explorateurs les premières cartes de nos colonies ; ces cartes ont été améliorées, perfectionnées par les soins de nos officiers, et définitivement mises au point par les services géographiques, créés par nos gouverneurs généraux.

« Loin de moi la prétention, Messieurs, de revendiquer pour la France une suprématie en matière de science cartographique ; nous apprécions tous la perfection qu'ont atteint les divers pays qui nous ont fait l'honneur de nous envoyer des représentants.

« J'abuserais injustement de votre patience, si j'entreprenais d'envisager l'ensemble de l'œuvre cartographique exécutée dans notre domaine colonial ; je me bornerai donc à parler de l'Indo-Chine.

« De tous les officiers qui se sont succédé dans le corps d'occupation depuis ces dernières années, il n'en est guère qui n'ait apporté sa contribution, petite ou grande, à ce travail considérable de la carte provisoire de l'Indo-Chine, véritable conquête scientifique du sol, où se sont dépensées les plus grandes énergies, et qui a consommé bien des dévouements et des existences.

« Vous autres, Messieurs, à qui ces questions sont familières, vous vous rendez exactement compte de la somme de travail qu'elles entraînent, mais le public l'ignore. C'est pour cela que j'ai très fort approuvé les notices imprimées accompagnant la carte du Delta du Tonkin, au 25 millième, ne comprenant pas moins de soixante-douze feuilles trapézoïdales de 0.75×0.50 entre cadre, et la carte définitive de l'Indo-Chine au 100 millième. Il serait à souhaiter que nous eussions pour le Delta du Rhône une carte aussi complète que celle que nous possédons aujourd'hui pour le Delta du Tonkin, et, cependant, il y a 2.500 ans que nous colonisons sur les rives du Rhône, tandis que la constitution de notre empire indo-chinois ne date que de vingt-cinq ans.

« Rendons justice, Messieurs, à tous ceux qui ont accompli cette œuvre utile, depuis 1859, année de la prise de possession de la Cochinchine, depuis les premiers pionniers, les ingénieurs hydrographes Manen, Vidalon, Héraut, Bouillet, Hanusse, le chef d'escadron Foucault, le capitaine de frégate Bigrel ; les Doudart de Lagrée, Delaporte et Francis Garnier; Jean Dupuis, docteur Harmand, lieutenant Septans, capitaine Rheinard, lieutenant de vaisseau d'Arfeuille, capitaine Aymonier, Dutreuil de Rhins, le R. P. Favier; rendons justice à la mission Pavie, et notamment, aux capitaine Cupet, de Malglaive, Rivière, Nicollon et Dugast, aux lieutenants de vaisseau de Tétigny, le Vay et Simon.

« Le 5 juillet 1899, M. Doumer crée le service géographique de l'Indo-Chine, successivement dirigé par les lieutenants-colonels Lubanski, Guéneau de Mussy et Friquegnon.

« Attaché, dès les premières années, à la mission Pavie, éditeur, avec les capitaines Cupet et de Malglaive, de plusieurs grandes cartes d'ensemble au cent millième, qui traduisaient, au fur et à mesure, pour le public, les premiers résultats cartographiques de la mission, le lieutenant-colonel Friquegnon dirige depuis deux ans avec une compétence indiscutée et un dévouement, une activité que rien ne lasse, le service auquel ses travaux antérieurs sur le terrain avaient contribué à donner un grand relief.

« L'Union coloniale, que j'ai l'honneur de présider, s'est fait un devoir de lui rendre un témoignage public, mais je suis heureux, devant cette assemblée d'élite, de renouveler, à ce vaillant serviteur de la France, l'hommage de toute notre gratitude. Je vous demande d'y associer les administrateurs, tels que le regretté Human, cousin de l'amiral, enlevé à la fleur de l'âge, et ces modestes inspecteurs ou gardes principaux européens de la milice indigène qui apportent, à travers de grosses difficultés de terrains et de climat, leur utile contribution à l'œuvre commune.

« Je ne saurais passer, sous silence, les travaux économiques de M. Brénier, et, au risque de blesser sa modestie, je tiens à lui exprimer combien nous apprécions sa compétence et son esprit méthodique.

« Permettez-moi, Messieurs, de répéter que si je ne me borne à parler des progrès réalisés par l'Indo-Chine en cartographie, c'est qu'il m'est impossible de mentionner les résultats obtenus à ce point de vue dans chacune des parties de notre vaste empire colonial, sans

sortir des limites ordinaires d'un discours comme celui-ci ; mais je me fais un devoir de reconnaître les efforts accomplis partout, notamment à Madagascar, et d'associer toutes nos possessions aux éloges que je viens d'adresser à nos colonies d'Asie.

« Je n'ai plus qu'un mot à ajouter, Messieurs, sur une géographie à laquelle nous ne sommes pas encore très rompus dans notre pays, la géographie sous-marine, ou, pour mieux dire, l'Océanographie. Grâce à l'appui de S. A. S. le Prince de Monaco, et à la collaboration dévouée de M. Charles Bénard, président de la Société d'Océanographie du golfe de Gascogne, nous avons réuni dans le Palais de la Mer une Exposition internationale où l'Allemagne, la Grande-Bretagne, les Pays-Bas, le Portugal, la Belgique, la Russie, les États-Unis, la Suède, le Danemark, et aussi la France, nous ont envoyé de merveilleuses collections, les résultats d'importantes expéditions, le résumé de leurs diverses explorations.

« Laissant de côté la partie biologique pour ne m'occuper que de ce qui concerne plus particulièrement les sciences géographiques, je me borne à mentionner : pour l'Allemagne, l'expédition de la *Valdivia*, qui eut pour chef le professeur Chun, et la reconstitution exacte d'une chambre de cartes à bord d'un navire allemand, meublée de ses cartes, bien entendu ; pour la Grande-Bretagne, la vitrine de la Société de Géographie de Londres, les cartes du bureau météorologique, les reliques de l'expédition du *Challenger*, les cartes muettes si intelligemment dressées par la « Challenger Society », pour faciliter le progrès des études océanographiques ; les cartes des réseaux de câbles sous-marins ; pour la Principauté de Monaco, la très remarquable carte générale bathymétrique des Océans ; pour les Pays-Bas, une splendide collection de pièces uniques, atlas, mappemondes, globes terrestres, datant pour la plupart du XVIe siècle, à côté d'atlas modernes de haute valeur scientifique ; pour la Russie, l'Exposition de la Société Impériale de Géographie et les cartes de la mer Noire ; pour les Etats-Unis, les pilotcharts du North-Pacific, dressés par le laboratoire de San-Diégo ; pour la France enfin, les riches éditions d'atlas maritimes anciens envoyés par le ministère de la marine, et l'atlas océanographique du savant professeur Thoulet.

« En dehors de la science pure, de l'intérêt qu'il a à connaître la représentation de la faune et de la flore des profondeurs marines, que de conséquences pratiques à tirer au point de vue de la navigation,

des courants, de la pose des câbles sous-marins, de la pêche, de la migration des poissons, etc., etc. Peut-être nous sommes-nous laissés en France beaucoup trop distancer par nos voisins dans l'étude d'une science nouvelle sans doute, mais dont les peuples riverains de la mer du Nord ont tiré déjà grand parti. Pourquoi notre gouvernement s'est-il tenu à l'écart du consortium qui s'est formé entre les nations du nord de l'Europe, et dont le siège est à Copenhague ?

« Messieurs, il est peu de points de notre vieille terre qui aient échappé aux investigations de nos savants et de nos explorateurs, depuis le grand mouvement d'expansion géographique commencé au XVIe siècle, et qui ne s'est guère ralenti depuis. Le sous-sol n'a même plus de secrets pour nous puisque M. Martel s'est chargé de les dévoiler. Il en reste deux cependant, les plus âpres, les plus difficiles à atteindre, dont la conquête vigoureusement poursuivie depuis quelques années sera certainement couronnée de succès avant qu'il soit longtemps : ce sont les pôles.

« Eh bien, au Palais de la Mer, vous trouverez réunies, par un heureux concours de circonstances, les plus récentes étapes de cette conquête : là se trouvent les résultats des expéditions arctiques de la *Princesse-Alice*, du *Windward*, de la *Pandora*, de la *Baleana*, qui vont de 1896 à 1898 ; des expéditions antarctiques françaises du *Français*, allemande du *Gauss*, anglaise de la *Discovery*, écossaise de la *Scotia*, belge de la *Belgica* et suédoise de 1901 à 1904. Modèles de navires, cartes, documents photographiques, instruments, etc., etc., tous les principaux enseignements que l'on peut en déduire se trouvent ainsi groupés.

« Si je n'ai pas mentionné dans cette énumération notre voisine l'Italie, avec laquelle nous entretenons des rapports si cordiaux, c'est que le grand et beau laboratoire de Naples, qui a lui-même un caractère international, à dû se faire une règle de ne participer à aucune exposition ; nous n'en tenons pas moins à ranger S. A. R. le duc des Abruzzes parmi les plus hardis des explorateurs polaires.

« Je prends la liberté d'appeler votre attention sur cette Exposition, la première de cette espèce, et qui me paraît de nature à ouvrir de larges horizons et à provoquer d'utiles discussions, surtout en présence des explorateurs polaires qui viendront assister le 14, à la clôture de vos travaux. M. le Président de la République honorera, ce jour-là, Marseille de sa visite. Il se rendra naturellement à

l'Exposition, l'après-midi, et j'ai l'honneur dès à présent de vous inviter aux fêtes que nous donnerons en son honneur.

« Messieurs, je tiens en terminant à remercier M. Jacques Léotard, secrétaire général de notre Société de Géographie et du Comité marseillais de l'Alliance Française, des soins qu'il a apportés à la préparation de ce Congrès : je vous remercie d'avoir répondu à notre appel avec autant d'empressement, et je déclare ouvert le Congrès international de l'Alliance Française et des Sociétés de Géographie de 1906. »

La Section des Sociétés de Géographie groupa ses travaux sous vingt-sept têtes de chapitres divers, et la section de l'Alliance Française, sous vingt-trois. Ici encore, nous ne pouvons mieux faire, pour résumer ces travaux, que de donner la série des vœux adoptés.

Sur la proposition de M. Fournier, archiviste-adjoint des Bouches-du-Rhône : le Congrès émet le vœu que toutes les publications, cartes et ouvrages géographiques adoptent, pour les langues d'alphabet romain, l'orthographe nationale des noms de villes et lieux habités. Exemple : London, Munchen. Pour les autres langues, adoption du nom national avec transcription de la prononciation locale.

Sur la proposition de M. Larsillack, rédacteur au Service technique de Télégraphie à Marseille, le Congrès émet le vœu : que pour l'exploration géographique au moyen de l'aérostation et notamment pour la traversée du Sahara par des Français, il soit demandé un concours matériel aux Ministères de l'Instruction publique, des Colonies et de la Guerre.

Sur la proposition de M. Frédéric Bohn, Directeur de la Compagnie française de l'Afrique occidentale : 1° Que le Gouvernement général de l'Afrique occidentale française fasse procéder le plus tôt possible à une enquête ayant pour objet de rechercher les mesures les plus efficaces à arrêter sans tarder la destruction progressive des forêts utiles pour les essences qu'elles contiennent ; à constituer partout où il sera jugé nécessaire et profitable des réserves forestières placées sous la surveillance immédiate de l'Administration ; à assurer le bon aménagement et l'écoulement régulier des eaux fluviales dans l'intérêt de la salubrité publique, de l'agriculture et de la navigation fluviale.

2° Que les mesures précitées soient étendues à toutes les colonies françaises.

Sur la proposition de MM. Gallois et de Villemereuil : que le gouvernement tienne toujours en grande considération l'importance de la possession de la Nouvelle-Calédonie et de nos autres établissements de l'océan Pacifique ; que, pour garantir plus sûrement la défense de ces possessions, il utilise et fortifie les points les plus qualifiés sous le rapport maritime et militaire.

Sur la proposition de MM. Barré et Gaffarel : qu'une réforme de la géographie administrative de la France soit entreprise dans un esprit de décentralisation, en s'inspirant des conditions politiques, économiques et sociales.

Sur la proposition de M. Estrine : que le gouvernement soit autorisé à examiner et à négocier la création de ports francs ou zones franches, avec les départements, communes et chambres de commerce qui en feront la demande. Des règlements d'administration publique détermineraient les conditions dans lesquelles seraient installés et gérés les ports francs ou zones franches.

Autre vœu : Nécessité de remanier dans ses principes primordiaux le système d'administration actuellement adopté pour permettre aux ports maritimes de la métropole de soutenir la concurrence de leurs voisins et de répondre aux besoins de la navigation.

Autre vœu : Que l'autonomie soit accordée à un certain nombre de ports maritimes lorsqu'ils seront reconnus par les pouvoirs publics comme étant susceptibles d'en tirer des résultats économiques directs qui puissent servir à l'intérêt général de la France; que la gérance des ports maritimes devenus autonomes, tout en restant sous la surveillance du contrôle local des agents administratifs de l'État, soit placée sous la responsabilité effective des chambres de commerce, avec le concours des assemblées municipales et départementales.

Sur la proposition de M. Thomas, professeur au lycée de Marseille : que l'enseignement de la géographie soit exclusivement donné, dans les lycées et collèges, par un professeur spécialiste; que le professeur ait à sa disposition une salle uniquement affectée à cet enseignement, un matériel convenable et, s'il se peut, un appareil à projection.

Sur la proposition de M. Darboux, professeur à la Faculté des Sciences : que le gouvernement fasse des démarches pour être repré-

senté au sein du bureau permanent international pour l'étude de la mer, et qu'il prenne les dispositions nécessaires à assurer la participation des savants français aux recherches poursuivies par ce bureau.

Sur la proposition de MM. de Montricher et Gavet : qne les pouvoirs publics procèdent au plus tôt aux études ayant pour objet l'accroissement du débit de la Durance pour l'effet combiné des reboisements et des barrages utilisables ; d'autre part, pour la création de force électrique.

Sur la proposition de M. Baudon, administrateur au Congo : que des essais de pêche et de conservation de poissons soient tentés dans nos possessions de l'Afrique occidentale, où ils ne l'ont pas encore été, notamment au Congo.

Sur la proposition de M. Demontès, secrétaire général de la Société de Géographie : 1° que soit décidé l'établissement du chemin de fer Orano-nigérien, et que le premier tronçon soit entrepris le plus rapidement possible ; 2° qu'on mette à l'étude immédiate le moyen d'exécution du grand central africain Bizerte et Bougrara-Bilman-Tchad.

Sur la proposition de M. Léotard : que le gouvernement de l'Afrique occidentale française, à l'exemple des gouvernants de l'Indo-Chine et de Madagascar, entreprenne la publication d'un *Bulletin économique*.

Sur la proposition de MM. le docteur Heckel et Gaffarel : que l'enseignement colonial en France soit donné d'après des programmes logiques et rationnels et que les contributions financières relatives à cet enseignement ne soient plus disséminées.

Sur la proposition de M. Bonnand : que la ligne Beja-Mateur soit construite rapidement.

Sur la proposition de M. Baudon : que des études sur l'amélioration de la navigation sur le Congo-Oubanghi soient entreprises, et que des postes d'observation soient établis en vue d'étudier le régime du Congo et de ses affluents.

Sur la proposition de M. Marguery : que tous les Ministres donnent leur appui, non seulement moral, mais financier, à l'exécution et à la publication de la carte de France au 1/50.000e, et que le Parlement, par des crédits spéciaux, accélère l'exécution des levers et la publication des feuilles déjà exécutées.

Signalons encore la communication de M. Gruvel sur les Pêcheries de la Côte occidentale d'Afrique ; du délégué italien, M. le lieutenant de vaisseau Rosepti, sur la Corée ; de M. le commandant Allemand, sur le chemin de fer de la Guinée française ; de M. le major Labache, sur la nécessité d'une enquête à ouvrir pour déterminer si l'Afrique intérieure est en voie de dessèchement.

Les vœux de la section de l' « Alliance Française » furent les suivants :

Sur la proposition de M. Dufourmantelle : que dans les colonies, l'enseignement du français soit favorisé par les pouvoirs locaux, concurremment avec l'enseignement de la langue indigène, d'une façon élémentaire et pratique dans la masse de la population ;

D'une façon plus développée pour une élite, le tout, selon les voies et moyens utiles et appropriés à chaque colonie, selon les ressources budgétaires établies le plus largement possible au chapitre de l'enseignement.

Sur la proposition de M. Paul Gaffarel : que le programme de l'enseignement français aux colonies soit approprié aux besoins locaux et ait un caractère essentiellement politique et technique.

Sur la proposition de M. Georges Garros, délégué de la presse cochinchinoise à l'Exposition :

1° Que l'instruction et l'éducation à donner aux indigènes en vue d'une participation plus effective à l'Administration des colonies soit donnée non pas dans des établissements d'instruction spéciaux, mais par la voie du stage dans l'Administration ;

2° Que, en cas d'aptitudes exceptionnelles constatées chez les jeunes indigènes, la faculté leur soit donnée par l'Administration, au moyen de bourses, de poursuivre en France leurs études supérieures.

Sur la proposition de M. Adrien Artaud : que l' « Alliance Française » poursuive ses investigations à l'égard des publications et des ouvrages français paraissant tant en France qu'à l'étranger et émanant d'écrivains étrangers, de façon à en constituer la bibliographie et à en former une bibliothèque.

Sur la proposition de M. Gaston Bordat : le Congrès de l' « Alliance Française », rendant hommage à l'œuvre de propagande nationale accomplie en Orient par les établissements d'instruction de tous

ordres, catholiques, de confessions diverses, et laïques, affirme la nécessité de compléter cette œuvre par la diffusion de l'enseignement pratique, commercial et professionnel, et en particulier par la création immédiate d'une école supérieure de commerce.

Sur la proposition de M. Toutey, inspecteur primaire à Marseille: que des organisations se forment, en aussi grand nombre que possible, et se mettent en relation de chaque côté des frontières pour interchanger les jeunes garçons et les jeunes filles, pour leur procurer des bourses de séjour; que la section de l'Alliance française donne son concours moral aux sociétés d'interéchange pour le placement des jeunes gens dans des familles étrangères.

Sur la proposition de M. Valran, professeur au Lycée d'Aix: que l'Alliance française, d'accord avec les sociétés de propagande française et coloniale, et avec les chambres de commerce, encourage l'organisation de caravanes scolaires et commerciales indigènes de l'Algérie et de la Tunisie dans la métropole.

Sur la proposition de M. Fouque: que l'initiative prise par le comité de l'Alliance française d'accord avec les chambres de commerce, en vue de créer des musées commercianx à l'étranger, soient encouragée et généralisée.

Sur la proposition de M. Paul Masson, professeur à la Faculté des Lettres: que les gouvernements de nos diverses colonies étudient les moyens de donner accès progressivement, dans les cadres de notre Administration, aux indigènes connaissant le français et munis d'une instruction suffisante, tout en les encourageant à se diriger vers les carrières économiques.

Des travaux ont encore été lus par M. Gallois, sur la situation française en Asie-Mineure; par M. Jully sur Madagascar; par M. Schneider sur l'Indo-Chine; enfin, M. Mouet, secrétaire général du bureau d'esperanto, a exposé les relations de l'esperanto avec la langue française.

A l'occasion de ce Congrès, M. Martel, l'éminent vice-président de la Société de Géographie de Paris, secrétaire-général de la Société de Spéléologie, et directeur de la *Nature*, a fait une conférence extrêmement remarquable et instructive sur la spéléologie, science des cavernes, et le grand canon du Verdon. M. Martel était accompagné de son collaborateur en spéléologie souterraine, M. Janiet. Le début de la conférence fut consacré à la source de Fontaine-Lévêque, située

dans le département du Var, et dont l'étude offre un intérêt tout particulier, car il est question d'en capter les eaux pour l'alimentation des villes de Marseille et de Toulon, et pour l'irrigation des terres dans le département du Var. M. Martel exposa les conditions dans lesquelles il remplit la mission que lui avait confiée le ministre de l'Agriculture pour déterminer le régime de Fontaine-Lévêque. Cette mission nécessita une exploration des plus curieuses au cours de laquelle M. Martel et son collaborateur ont parcouru sur une longueur de 21 kilomètres l'extraordinaire grand canon du Verdon que personne n'avait encore visité, en raison des dangers à affronter, et sont descendus jusqu'au fond des gouffres ou avens existant sur les plateaux de Majestic Canguers et Breis. M. Martel exposa à cette occasion le régime des eaux dans les terrains calcaires, et la nécessité de leur étude pour l'hygiène publique; il décrivit ensuite les gouffres du plateau central tels que ceux de Padirac et d'Armand, les grottes célèbres de France et d'Europe dont il a fait lui-même, pour la plupart, l'exploration; des lacs et rivières des cavernes, et de tout ce monde mystérieux et fantastique.

Au cours de la séance de clôture du Congrès, l'amiral Wandell exposa les travaux scientifiques du Danemark au Groenland et fournit des détails fort curieux sur les mœurs et coutumes des Esquimaux; ces peuplades sont foncièrement honnêtes et morales; parmi les exemples à l'appui de cette affirmation, l'amiral en cita un assez piquant : alors que les femmes mariées portent dans leur chevelure un ruban bleu et les veuves un ruban noir, la couleur distinctive des jeunes filles est le rouge. Or, s'il arrive que l'une de ces dernières s'écarte accidentellement du sentier de la vertu, c'est un ruban vert qu'elle portera désormais dans la chevelure, alors que sa faute est fortuite et pourrait rester ignorée de tout le monde. Elle sait qu'elle est vouée au mépris public, et l'idée ne lui vient pas de mentir tacitement, en portant une couleur qu'elle n'a plus le droit de porter. L'explorateur danois termina un historique succinct des expéditions qui se sont succédés au Groenland, organisées par divers pays. M. von Drygalski raconta dans ses grandes lignes l'expédition antarctique allemande en 1902-1903, vers la terre de Kemp et vers une terre nouvelle à laquelle il donna le nom de « Kaiser-Wilhelm-II ». Son discours fut émaillé de renseignements scientifiques du plus haut intérêt; il montra notamment combien les observations des phéno-

mènes naturels sont connexes ; jadis, pour déterminer les points d'un continent nouveau, il fallait voir ces côtes, les parcourir; aujourd'hui, on peut déterminer à distance les points les plus inaccessibles, dire à coup sûr où commence un continent, à l'aide de simples sondages appuyés de l'étude d'échantillon de la faune et de la flore sous-marines; il énuméra quelques-uns des problèmes scientifiques qui restent à résoudre dans les régions polaires, et insista sur la nécessité d'un effort international pour arriver à la solution de ces problèmes. A son tour, le docteur Charcot, chef de l'expédition antarctique française, fit une conférence, au Grand Théâtre municipal et devant une salle comble, sur l'exploration des régions polaires; il raconta l'expédition du *Français* dans le détroit de Gerlache, l'hivernage de la mission à l'île Wandell, et commenta des centaines de beaux clichés présentés en projections lumineuses. Il fit un superbe éloge de l'expédition de la *Belgica* et de son savant état-major, et termina, comme M. von Drygalski, en affirmant l'utilité d'une coopération internationale, et en exaltant l'esprit de confraternité et de solidarité des explorateurs de toutes les nations. Disons encore que M. René Millet, ambassadeur, ancien résident général de France en Tunisie, prononça une conférence pour la section de l'Alliance française, portant plus particulièrement sur les intérêts français dans la Méditerranée.

Le Congrès fut agrémenté par des visites et des fêtes spéciales, à l'Exposition coloniale, par la visite également des grandes industries marseillaises, et par des excursions aux environs (1).

Congrès des Sociétés savantes de Provence

31 Août au 2 Septembre.

La belle exposition d'art provençal qui occupait l'aile gauche du Grand Palais, et la manifestation décentralisatrice que constituait l'exposition par son existence même, justifiaient suffisamment la tenue à Marseille d'un Congrès des Sociétés savantes de la région. Sur l'initiative de la Société d'études de Provence et grâce au zèle déployé par

(1) Voir à la bibliographie un Rapport spécial sur l'Exposition d'Océanographie et des Pêches maritimes.

M. Nicollet, professeur au Lycée Mignet, à Aix, et M. Joseph Fournier, archiviste-adjoint des Bouches-du-Rhône, une liste avait été dressée des principales questions qui en histoire, science, archéologie, littérature, géographie, beaux-arts, pouvaient avoir un intérêt à être étudiées et résolues par les sociétés savantes de la région auxquelles un appel était adressé. Les promoteurs de l'idée durent créer des liens amicaux entre des sociétés, des écoles qui, tout en ayant les mêmes aspirations, les mêmes goûts, le même culte de la terre natale, s'ignoraient complètement. Il leur fallut grouper en un seul faisceau toutes les bonnes volontés et les diriger vers un même but, afin de donner à l'effort commun assez de puissance pour être profitable à la collectivité.

Placé sous la présidence d'honneur de Mistral et du Commissaire général de l'Exposition, le Congrès s'ouvrit le 31 juillet par un discours de M. Belin, recteur de l'Académie et président du Congrès. M. Labande, conservateur des Archives de la Principauté de Monaco avait été délégué officiellement par S. A. S. le Prince de Monaco. Les vice-présidents du Congrès étaient MM. Arbaud, Aude, Masson, et Vincens ; les secrétaires MM. Nicollet et Fournier. Les Mémoires étaient répartis en quatre sections : 1° Archéologie; 2° Histoire ; 3° Langue et littérature provençales : folk-lore, familles, beaux-arts ; 4° Science économique et sociale, science géographique. Soixante-deux mémoires, présentant tous un intérêt particulier pour la Provence, furent lus et discutés au cours de séances qui se prolongèrent jusqu'au 2 septembre, et ce fut à cette date que nous eûmes l'occasion, pour clore le Congrès, de prononcer le discours suivant :

« Messieurs,

« Je suis aussi heureux que flatté d'avoir à prendre la parole devant cette assemblée d'érudits et de lettrés, amoureux de notre chère Provence, de ses usages, de sa langue, de sa littérature et de ses arts.

« Nous vous remercions d'avoir jugé que l'Exposition coloniale de Marseille, demeurant par plusieurs côtés une manifestation provençale, était une bonne occasion de réunir tous les groupes provençaux ou amis de la Provence, et d'affirmer ainsi la vitalité de notre petite patrie.

« En vous offrant l'hospitalité au sein même de notre Exposition, au milieu des palais de nos colonies d'Afrique, d'Asie et d'Amérique, fidèles interprétations des diverses architectures de ces régions lointaines, au milieu de leurs indigènes, de leur faune, de leur flore, et des multiples produits de leur sol, nous espérons que vous voudrez bien marquer quelque intérêt aux résultats des trente années d'efforts poursuivis par les coloniaux, malgré vents et marées, avec autant de foi que d'énergie, de persévérance, de méthode et d'esprit de suite ; nous espérons que vous ferez bon marché de cette légende, — propagée et entretenue avec un soin jaloux par nos concurrents, — « *que les Français sont dépourvus du génie colonisateur.* »

« Vous prouverez ainsi une fois de plus que le culte de la science, des belles-lettres et des arts, n'exclut point celui des questions économiques, et que les bons citoyens, quels que soient leurs goûts et leurs professions respectives, savent mutuellement se tendre la main pour collaborer à la prospérité et à la grandeur de leur pays.

« Permettez-moi de vous rappeler, Messieurs, qu'au lendemain de nos désastres de 1870, quand la patrie mutilée saignait de toutes parts, — c'est la politique coloniale qui a retrempé les énergies, relevé les courages, rallumé dans les âmes le goût de l'action et de la vie. Si elle a eu ses héros, elle compte aussi ses martyrs, et le rapide développement de notre empire d'outremer avec ses 50 millions d'habitants, œuvre de nos hardis explorateurs et de notre vaillante armée, guidée par des chefs éminents, constitue le principal titre de gloire de la troisième République, et pour ainsi dire, notre revanche morale.

« Si l'œuvre coloniale est âpre et rude, Messieurs, il n'en existe pas de plus passionnante ni de plus belle.

« Coloniser, c'est se mettre en contact avec des races et des civilisations nouvelles ; c'est se mesurer avec la complexité des problèmes que soulève la diversité infinie de la nature et de la vie ; « c'est se renouveler en créant », suivant l'heureuse expression de M. Leygues, ministre des Colonies ; c'est accroître le capital national et le capital universel, en allumant sur tous les points du globe de nouveaux foyers d'espérance, d'activité et de force ; c'est accomplir l'œuvre de solidarité humaine la plus haute, car la colonisation qui n'aurait pas pour but et pour résultat d'élever en dignité et en bien-être les peuples conquis ou pacifiquement pénétrés serait une œuvre grossière et brutale, indigne d'une grande nation.

« Dans cette Exposition, Messieurs, notre ambition n'a pas été uniquement de mettre en relief les quelques idées que je viens de résumer, d'affirmer la puissance industrielle, commerciale et maritime de notre port et de légitimer notre prétention d'être la métropole coloniale de la France. Nous nous sommes proposé en même temps de faire œuvre *scientifique, artistique et décentralisatrice.*

« *Œuvre scientifique,* — par l'exposition rétrospective de l'industrie des corps gras, dont Marseille a été le berceau, et où nous avons mis en pratique les découvertes des Chevreul, des Berthelot et des Haller ; par l'exposition internationale d'Océanographie, science nouvelle, appelée à rendre de signalés services à nos marins, à nos pêcheurs, et dans laquelle les nations étrangères, — il faut malheureusement le constater — nous ont singulièrement devancés.

« *Œuvre artistique,* — en groupant dans le palais du Ministère des Colonies les tableaux de nos principaux peintres orientalistes anciens et modernes ; — en organisant une exposition rétrospective d'Art provençal, où tableaux, marbres, meubles, faïences, verreries et bibelots de tous genres, prouvent éloquemment que la Provence n'a jamais cessé d'être un foyer artistique bien vivant.

« L'Agriculture, l'arboriculture et l'horticulture jouent un trop grand rôle dans les colonies et la métropole pour qu'il nous fût permis de les négliger. Nous leur avons donc attribué une large part. Sous l'habile direction de mon Collègue, le docteur Heckel, assisté de M. Claude Brun et de l'intelligente pléiade de nos horticulteurs provençaux, nous avons réuni dans nos jardins et dans nos serres de multiples échantillons de nos plus belles plantes tropicales. Nous avons procédé à de nombreux concours de légumes, de fruits et de fleurs, qui ont obtenu un légitime succès, et nous nous sommes fait un plaisir de recevoir les congressistes de l'Union des Syndicats agricoles de Provence et des Alpes, présidés par mon éminent confrère à l'Académie de Marseille, le Marquis de Villeneuve Trans.

« Au mois de septembre, avec l'aide de la Compagnie P.-L-M., aura lieu un concours *d'emballages,* et vous n'ignorez certainement pas, Messieurs, l'importance de l'emballage au point de vue du transport des primeurs et des fruits, non seulement d'Algérie, mais des colonies des Antilles et de la Côte occidentals d'Afrique.

« Nous nous efforçons, en un mot, de mettre en pratique la belle et vieille devise : *Omne tulit punctum qui miscuit utile dulci.*

« Enfin, dans un pavillon d'apparence modeste, *lou mas de Santo-Estello,* sous l'égide de l'étoile à sept rayons du félibrige, nos meilleurs maîtres provençaux ont peint des dioramas de nos villes les plus riches en souvenirs historiques, de nos sites les plus pittoresques : Aix, Arles, Avignon, les Martigues, Marseille, la Sainte-Baume et les Baux. Contre les murs du *Mas,* tout autour de la vieille cheminée et du *cremascle,* sont suspendus les objets familiers à nos pères, avec l'indication de leurs noms, en provençal.

« Il existait une lacune dans notre programme, et vous avez bien voulu vous charger de la combler.

« Nous avions été impuissants à rendre, par une exposition, le pieux hommage que nous devons à la littérature provençale, et vous êtes venus, Messieurs, vous les représentants autorisés de nos Sociétés savantes, — ces vestales qui entretiennent en province le culte du Vrai, du Beau et du Bien, — vous êtes venus nous apporter le fruit de vos travaux, faire entendre la note qui manquait à notre symphonie et jeter sur notre tentative de décentralisation l'éclat de vos éloquentes paroles.

« Veuillez être assurés de toute notre gratitude.

« Ah ! Messieurs, la décentralisation, dont on parle toujours sans jamais la réaliser ! Quel mirage décevant ! Et pourtant, notre tentative ne prouve-t-elle pas une fois de plus, que la province dispose de ressources lui permettant de faire œuvre utile par elle-même, et que Paris n'est pas obligatoirement le siège de toute manifestation sérieuse et instructive? Personne, moins que moi, Messieurs, n'est disposé à contester à Paris son titre de capitale, et personne n'en est plus fier ; mais pourquoi convertir Paris en une sorte de Minotaure? Pourquoi ériger en principe qu'on ne peut *rien tenter,* ni rien obtenir en dehors de Paris? Si notre capitale cessait d'être un objectif indispensable pour les penseurs, les lettrès, les savants, les artistes, on verrait si la province tarderait à jouer un rôle prépondérant dans le mouvement intellectuel de la nation ; on verrait même si les produits de toute nature ne présenteraient pas une originalité plus marquée, une saveur nouvelle. Et, si je me permets d'être aussi affirmatif, c'est que je me borne, en somme, à répéter ce qu'ont dit, avec l'autorité s'attachant à leurs noms, des hommes tels que Talleyrand, Condorcet, Royer-Collard, Guizot, Victor Cousin, Duruy, Renan, Challemel-Lacour, Liard, etc.

« Notre aimable sous-secrétaire d'État aux Beaux-Arts actuel, lui-même, M. Dujardin-Beaumetz, parle, de temps en temps, de la décentralisation avec infiniment d'éloquence, comme s'il y croyait, et aux applaudissements répétés de ses nombreux auditeurs... Mais, autant en emporte le vent. *Et verba et voces, prœtereâque nihil.*

« Cependant, malgré la pression, l'incitation parisienne, l'esprit décentralisateur ne tend-il pas quand même à se développer, et n'en trouve-t-on pas des preuves évidentes sur les divers points du territoire?

« Pendant que l'âme grecque se réveille et s'apothéose au théâtre antique d'Orange, où les fêtes de cette année nous promettent de nouvelles et grandioses émotions, que les arènes de Béziers prêtent leur vieux cadre de sang et de gloire à la *Vestale* de Spontini, que la foule enthousiaste de Nîmes se presse sur les gradins de son amphithéâtre, comme aux jours lointains du peuple-roi, l'âme celtique surgit du vieux sol foulé par les vierges druidesses et par les blondes fées de l'Armor, et semé encore de dolmens et de menhirs. On vient d'exécuter à Saint-Brieuc, en présence des bardes de Bretagne et de Galles, l'admirable chœur des *Deux Bretagnes* ou *Thielmans*, et de célébrer les curieuses cérémonies bardiques, dans ce pays voué, semble-t-il, par Chateaubriand, à une éternelle mélancolie, dans un pays où « même un air de fête ne va pas jusqu'au bout ».

« Si nous allons vers le Nord, nous voyons qu'à Tourcoing a lieu en ce moment une exposition industrielle à laquelle d'intelligents organisateurs ont joint une exposition artistique, démontrant ainsi qu'on ne voisine pas impunément avec les Flandres.

« Bordeaux prépare pour l'an prochain une exposition maritime, sous le haut patronage du vaillant amiral Gervais, président de la Ligue maritime française.

« Enfin, ce que Mistral a su accomplir à Arles, Maurice Barrès rêve de le réaliser à Belfort, en réunissant sur ce lambeau de terre française les souvenirs, toujours vivants dans nos cœurs, de l'Alsace-Lorraine.

« Ces tentatives de décentralisation, ces affirmations de la province, se produisant au Midi comme au Nord, à l'Ouest et à l'Est, donnent grandement raison au mot si profond de Renan qu'il est plus opportun que jamais de méditer : « Le respect des aïeux est la plus grande loi des vrais hommes de progrès. »

« Il ne faut cependant pas perdre courage, Messieurs, et, en attendant la réalisation d'une réforme, que les hommes de ma génération ne seront certainement pas appelés à célébrer, continuons notre œuvre de Pénélope. Obéissant à un sentiment peut-être égoïste, demandons-nous si nous sommes si fort à plaindre dans notre recueillement, notre oubli provincial ; s'il n'est pas doux d'avoir le temps de reporter nos regards en arrière pour vivre avec le passé, compulser nos vieilles archives et rêver tout à notre aise, dans une atmosphère tranquille et reposante ; sous les voûtes de la Méjanes, les platanes séculaires du cours Mirabeau, ou au pied de la fontaine du bon roi René ; au musée Calvet, sous les remparts d'Avignon, et le Palais des Papes; au Museon Arlaten, et sous l'antique allée des Alyscamps ; à Montmajour, aux Baux, à la Sainte-Baume et dans la basilique de Saint-Maximin ; ou dans une des calanques de notre golfe, de cette Méditerranée dont les eaux, rayées par le vaisseau d'Ulysse, ont baigné les pieds de toutes les idoles de la Grèce ; « dont les sillons « mouvants virent flotter les trirèmes d'Amilcar et les nefs pompeu- « sement ornées d'Antoine et de Cléopâtre, qui apporta enfin au monde « antique, la déesse de la beauté, cette Aphrodite que le Boticelli de « Florence nous montre portée par les vents et ignorante d'un charme « qu'elle ne sait pas encore. »

« Demandons-nous aussi, si ce n'est pas aux patients travaux de nos modestes savants de province que l'on est redevable de bien des découvertes sur notre histoire, notre littérature et nos arts ? Je pourrais fournir de nombreuses preuves à l'appui de cette vérité, mais je me bornerai à citer un exemple qui me paraît bien s'approprier à la circonstance nous réunissant aujourd'hui.

« En 1861, à l'occasion du concours régional, qui se tint à Marseille, un groupe de Provençaux eut l'heureuse pensée d'en rehausser l'éclat par une Exposition des Beaux-Arts.

« Cette Exposition mit en lumière, après une longue obscurité, les ouvrages des peintres nés en Provence, ou qui en avait fait leur patrie d'adoption ; et le distingué maire d'alors, l'honorable M. Onfroy, — une des lumières de notre barreau — après avoir fait observer, dans son discours d'inauguration, que le programme du concours régional consistait à *apprendre aux villes la science des champs et aux champs les arts des villes*, fut presque prophète en ajoutant les paroles suivantes :

« Sur les murs qui nous entourent, se déroule une immense « légende : elle est formée de tous ces tableaux qui, hier encore, obscu- « rément fixés au mur d'une chapelle ou au panneau d'un salon soli- « taire, histoire de nos pères, font de nous en ce moment comme une « famille de pieux héritiers, heureux de retrouver et de contempler « avec respect, sur ces toiles, la longue série des portraits, des talents, « des gloires et des inspirations religieuses de nos aïeux provençaux. « Avant ce jour, c'étaient certainement de belles toiles, mais, après « cette éclatante exhibition de nos trésors artistiques, c'est un tout, « c'est un corps qui renaît, c'est une *école ignorée* qui va se faire « une place ».

« Notre école provençale était si bien ignorée, en effet, que les beaux primitifs d'Aix et d'Avignon, le *Buisson ardent* et le *Triomphe de la Vierge*, par exemple, figuraient dans le catalogue, sous le nom illustre de Van Eyck. Certains les attribuaient à Memling ; mais c'est à partir de cette époque que l'on commença à se demander si l'on ne commettait pas une erreur et une injustice grossières en attribuant ces chefs-d'œvre à l'école flamande.

« Le regretté Blancard, archiviste en chef du département des Bouches-du-Rhône, et ancien secrétaire perpétuel de l'Académie de Marseille, cet esprit si cultivé, si chercheur et si distingué, se mit à la besogne, et trouva dans nos archives la preuve indiscutable que le *Buisson ardent* était l'œuvre d'un peintre provençal, appelé Nicolas Froment, et lui avait été commandé par le roi René pour la cathédrale d'Aix.

« De son côté, en Avignon, M. l'abbé Requin, à qui nous devons un merveilleux ouvrage sur les faïences de Moustiers, complétant si heureusement les publications sur nos vieilles faïences du baron Davillier et de Jules Jacquemart, M. l'abbé Requin découvrit dans les minutes du notaire Giraudy, au protocole de Jean Morelli, à l'année 1453, le contrat passé entre un prêtre, Jean de Montagnac, et le peintre Enguerrand Charonton pour la confection du tableau du *Triomphe de la Vierge*. Ainsi fut dévoilée l'existence des *deux écoles d'Aix et d'Avignon*, et la dernière exposition des *Primitifs*, au pavillon de Marsan, à Paris, a définitivement consacré les trouvailles de nos deux éminents concitoyens. Il me semble que ce sont là pour les provinciaux des titres de gloire qui ne sont pas à dédaigner, et qui

justifient pleinement les pronostics de Maître Onfroy. Rien de surprenant, du reste, qu'à Aix, qui fut le siège d'une Cour éminemment artistique et littéraire, qu'à Avignon, pendant le règne des papes, se soient constituées des écoles de peinture, des réunions d'artistes qui, dans tous les pays furent, au xve et au xvie siècles, les accompagnateurs ordinaires des rois, des princes et des grands.

« Oui, Messieurs, aimons nos vieilles provinces et n'envions pas les peuples jeunes qui n'ont pas d'histoire, dont les aïeux, les aïeules n'ont pas porté le voile à la Déesse dans la procession des Panathénées, dont les enfants n'entendent pas en nourrice des vieux mots de leur père mêlés aux complaintes du temps jadis.....; n'est-ce pas en l'endormant, par la cadence de vieux airs provençaux, que la mère de Mistral, la première, prononça le nom de « Mireio »? Plaignons donc ceux qui ne connaissent pas la nostalgie du passé, la mélancolie des souvenirs.

« Le président Roosevelt a corroboré tout récemment ce que je viens de soutenir, et a fait preuve d'une grande intelligence et d'une profonde philosophie dans une lettre qu'il a adressée à Mistral pour le remercier d'une médaille, portant un profil d'arlésienne, et d'un exemplaire de *Mireille*, que l'illustre félibre lui avait envoyés : « Monsieur, écrit le président de la République des États-Unis, vous « enseignez une leçon que nul plus que nous n'a besoin d'apprendre, « nous les gens de l'Ouest, nation ardente, ayant soif de richesses ; « une leçon qui, après l'acquisition du bien-être matériel, relative- « ment considérable, nous apprend que les choses qui comptent « réellement dans la vie sont les choses d'esprit.

« Les industries et les chemins de fer ont leur valeur jusqu'à un « certain point ; mais le courage et la puissance d'endurance, l'amour « de nos épouses et de nos enfants, l'amour du foyer et de la patrie, « l'amour des fiancés l'un pour l'autre, l'amour et l'imitation de « l'héroïsme et des efforts sublimes, les simples vertus de tous les « jours et les vertus héroïques ; toutes ces vertus-là sont les plus « hautes, et si elles font défaut, aucune richesse accumulée, aucun « industrialisme imposant et retentissant, aucune fiévreuse activité « sous quelque forme que ce soit, ne sera profitable ni à l'individu, « ni à la nation.

« Je ne méconnais aucune de ces choses du « Corps de la Nation », « seulement je désire qu'elles ne nous portent pas à oublier qu'à côté « de son corps, il y a aussi son âme. »

Cette lettre n'est, en somme, que l'exposé du programme de Mistral dans la bouche d'un homme qui rêve pour l'avenir de son pays, d'un pays neuf, ce que Mistral voudrait, lui aussi, conserver pour notre vieille France.

« De plus, si on étudie, sans parti-pris, l'œuvre de Mistral et la morale philosophique qui s'en dégage, on reconnaîtra qu'en exaltant le respect des idiomes et des usages locaux, il proteste contre le nivellement général qui tend à nous envahir, et, qu'en s'appliquant à la reconstitution de la petite patrie, loin de mériter le titre de séparatiste, il travaille à la grandeur de la France.

« Mistral a été, du reste, tout récemment, l'objet de l'hommage peut-être le plus flatteur de tous ceux qu'il ait reçus. Voici la copie textuelle de la dépêche qui lui a été adressée d'Algésiras :

D'Algésiras à Maillane, France.

« *A Frédéric Mistral,*

« Les représentants de la presse mondiale réunis en une cordiale « et ensoleillée fête champêtre dans les bois de la Morauna, résidence « des ducs de Medina Cœli, sur l'invitation de M. l'Alcade d'Algé- « siras et sous la présidence du duc Aldomova del Rio, président de « la Conférence Internationale, ont pensé ne pouvoir mieux terminer « cette fête de concorde qu'en envoyant hommage de leur affection « reconnaissante au grand poète de la race latine, objet de l'admi- « ration universelle, à Mistral, symbole de civilisation pacificatrice. »

« Au nom de tous les journalistes présents,

« *Le Secrétaire-général de l'Association de la presse espagnole.* »

« Voudriez-vous, Messieurs, permettre à un homme qui s'est occupé beaucoup plus de questions d'économie politique, de finances, de colonies et de marine, que de littérature, mais qui a trouvé toujours un grand charme dans la fréquentation des lettrés et des artistes, et qui pousse l'audace jusqu'à écrire en ce moment un long ouvrage sur la Provence littéraire et artistique et les ruines de la

vallée du Rhône, voudriez-vous lui permettre de sortir dès à présent de son domaine pour vous parler de nos deux grands poètes provençaux, Mistral et Aubanel ?

« Quel contraste entre ces deux princes du félibrige ! Alors que la devise de Mistral : *Le soleil me fait chanter*, exprime l'allégresse et la joie de vivre, celle d'Aubanel : *Qui chante son mal enchante*, témoigne d'une douleur intérieure, douleur profonde, qu'il s'est complu, du reste, à cultiver.

« Tout a souri à l'auteur de *Mireille*, la nature l'a gratifié de ses dons, et, au cours de son existence déjà longue, gloire, honneur, fortune, bonheur conjugal, satisfactions de tout genre, lui sont échues en partage. Sa renommée, comme on vient de le voir, rayonne dans le monde entier et brille peut-être d'un éclat plus vif encore à l'étranger qu'en France.

« Quand, à la fin d'un banquet où Mistral a donné les preuves manifestes d'un royal appétit, il lève la *coupo-santo*, en entonnant de sa voix mélodieuse et vibrante le chant des félibres, la noble simplicité de son geste et de son attitude, la sérénité de son regard, l'expression de son visage, sont bien celles du génie superbe, satisfait et triomphant.

« Tout en ayant une grande simplicité de poète laboureur, Mistral n'en est pas moins justement fier de l'antiquité de sa race : « Mes parents, des ménagers, écrit-il dans ses *Mémoires*, étaient de « ces familles qui vivent sur leurs biens, au labeur de la terre, d'une « génération à l'autre ». Et il ajoute : « Mais si, parbleu, nous vou- « lions hausser nos fenêtres comme le font tant d'autres, sans trop « d'outrecuidance, nous pourrions avancer que la gent mistralienne « descend des Mistral dauphinois, devenus par alliance seigneurs de « Mondragon et puis de Romanin. Le célèbre pendentif, qu'on montre « à Valence, est le tombeau de ces Mistral, et, à Saint-Rémy, nid de « ma famille (car mon père en sortait), on peut voir encore l'hôtel « des Mistral de Romanin, connu sous le nom de « Palais de la « Reine Jeanne. »

« Le blason des Mistral nobles, surmonté d'une couronne de comte, porte trois feuilles de trèfle, avec la devise : *Tout ou rien*.

« Théodore Aubanel, lui, n'était ni noble, ni beau. Rongé par un amour passionné et inassouvi, son cœur a toujours saigné ; et sa *Miougrano entre-duberto*, est la fidèle représentation de l'état de son

âme. Ajoutons qu'en donnant à son premier recueil de poèmes le titre de *miougrano* (grenade), Aubanel avait encore dans les yeux le souvenir de la robe grenat que portait Zani, la première fois qu'il la vit au château de Fontsegugne. « Dans le réveil de notre belle littérature provençale »; s'écrie Clovis Hugues, mon ancien collègue à la Chambre, que j'aime bien comme littérateur et poète, « Frédéric « Mistral aura été la tête, Roumanille aura été l'esprit, Aubanel aura « été le cœur. »

« Aubanel a été, en effet, un grand poète d'amour; tantôt, il « supplie, tantôt il ordonne, il pleure, il s'aigrit, il a des frissons de « volupté, il s'emporte, il se calme, il se berce et s'endort dans l'har- « monie languissante des phrases murmurées à voix basse. Le poète « chante pour enchanter son mal, mais on sent que le mal a puisé sa « sève dans un amour riche et une douleur profonde.

« Voilà pourquoi cette œuvre restera immortelle, c'est que le « cœur humain n'est du Nord ni du Midi, et que les poètes d'Amour « ont la vraie Éternité pour eux parce qu'ils font battre à jamais le « cœur humain! »

« C'est dans ce beau langage que Charles Fuster célèbre Aubanel comme chantre de l'Amour; mais il a été également celui de la beauté. Nul poète ne lui donne une plus grande place, ne l'exalta en des strophes plus vibrantes : « Malheur, écrit-il à son ami, malheur « au cœur de bronze qui, devant la beauté, ne plie pas le genou et ne « lui consacre pas son âme avec toutes ses forces. »

« Et, dans la *Vénus d'Arles* : « Oh! sans la beauté que serait le « monde? Que tout ce qui est beau brille, que tout ce qui est laid se « cache. »

« Le jour du mariage de Frédéric Mistral, il chanta en son honneur : « La gloire est vaine, il n'y a que l'Amour, quand tout s'écroule, « qui échappe à la brume. Il est meilleur d'être aimé que d'être illus- « tre. L'Amour est un laurier qui n'a pas son pareil... Ah! bonheur « nuptial, infini désir d'amour, vous buvez en baisers toutes les joies « de la vie; vous tenez le monde enlacé entre deux bras frais, et vous « portez un enfant dans votre sein frémissant. »

« Il est vrai de dire que nos filles du Midi sont bien faites pour inspirer les poètes, et même ceux qui ne le sont pas, et ce n'est pas d'aujourd'hui qu'elles ont conquis les suffrages des juges les plus compétents. Lorsque Racine, retiré à Uzès chez son oncle le chanoine,

attendait patiemment, dans des dispositions fort peu ecclésiastiques, le bénéfice qu'on lui faisait espérer, il ne se privait pas d'ouvrir les yeux et de regarder autour de lui. Il écrivait à son ami La Fontaine, un amateur qu'il savait intéresser tout particulièrement par ces détails : « Je ne me saurais empêcher de vous dire un mot des « beautés de cette province. On m'en avait dit beaucoup de bien à « Paris, mais, sans mentir, on ne m'en avait encore rien dit auprès de « ce qui en est, et pour le nombre et pour l'excellence; il n'y a pas « une villageoise, pas une savetière qui ne disputât de beauté avec les « Fouilloux et les Menneville. Si le pays de soi avait un peu de délica- « tesse, et que les rochers y fussent moins fréquents, on le prendrait « pour un vrai pays de Cythère. Toutes les femmes y sont éclatantes « et s'y ajustent d'une façon qui leur est la plus naturelle du monde. « Et pour ce qui est de leur personne : « *Color verus, corpus soli-* « *dum et succi plenum.* »

« Cette lettre est datée du 11 novembre 1661. Mesdemoiselles de Fouilloux et de Menneville étaient filles d'honneur de la reine mère, Anne d'Autriche, et, soixante ans plus tard, Saint-Simon parlait encore de la renommée de beauté d'Ange Bénigme de Meaux de Fouilloux, devenue duchesse d'Alluye.

« Racine avait raison de vanter ainsi les femmes des environs d'Uzès. Le poète qui devait réaliser, dans leurs grâces souveraines, Andromaque et Bérénice, n'hésite pas à comparer les paysannes et les ouvrières de la vallée du Rhône aux beautés les plus en vue de la cour ; remarquons seulement que le portrait qu'il en trace s'appliquerait mieux encore aux filles d'Arles, de Saint-Remy, de Maillane, d'Avignon, de notre vieux quartier de Saint-Jean, filles descendant de cette Gyptis qui tendit la coupe sacrée où, depuis six cents ans avant J.-C., les Provençaux sont venus se désaltérer.

« A mon humble avis, parmi les nombreux écrivains qui ont apprécié l'œuvre Aubanel, c'est Alphonse Daudet qui l'a le mieux compris : « Notre beau Rhône de Provence pleurera Aubanel comme « les fées du Rhin ont pleuré Henri Heine, dit-il, en parlant de « son « œuvre forte et passionnée, rouge de sang et de vie, sur laquelle sem- « blent planer ces idéales formes blanches : la Vénus d'Arles, le « marbre rayonnant, et le Christ d'Avignon, l'ivoire sublime. »

« Alphonse Daudet, en définissant en une seule phrase l'extraordinaire état d'âme d'Aubanel, amoureux jusqu'à la passion, profondé-

ment païen, et, en même temps, très religieux... a mis le doigt sur la plaie. En faisant rayonner sur son cœur le marbre de la Vénus d'Arles et l'ivoire du Christ d'Avignon, deux des plus beaux poèmes du maître, Alphonse Daudet en a justement synthétisé l'idée dominante.

« La *Miougrano entre-duberto* marque, du reste, une phase importante dans l'histoire de la littérature provençale. La passion, qui, jusque-là, avait timidement conquis ses droits dans la production de la jeune école, poussa son premier cri de souffrance, car, même dans « Mireille », il ne peut être question de véritable passion, mais uniquement d'amour chaste et juvénil.

« C'est de l'amour d'Aubanel pour Zani, pour la comtesse de T... « l'amigo qu'ai jamais visto » que sont sortis la *Miougrano entre-duberto* et les *Lettres à Mignon*. Il y a dans ces ouvrages des strophes frissonnantes, des chants amoureux jusqu'à la tempête. « Mon amour à été sans espérance » dit-il ; « c'était un mois de mai sans fin pour mon cœur tendre qui n'aimait que pour aimer et pas davantage ». Et quand Zani se fait nonesse et qu'elle part pour Constantinople, Aubanel dégonfle ainsi son pauvre cœur : « Le long de la mer et des grandes vagues, « j'ai couru comme un inconsolé et, par son nom, tout un jour je l'ai « criée ! » Il appelle la mort avec des clameurs de détresse ; il s'indigne de voir la nature sourire et survivre encore lorsqu'il porte au cœur un deuil si profond :

« O fleurs, pourquoi êtes-vous si jolies ? pourquoi murmurez-vous, « ô sources ? Pourquoi tant de feuilles ? la branche ploie sous la « ramée ; ô neige d'hiver, froide et blanche, ne pourrais-tu sous ton « linceul tenir la terre en deuil toujours ! Pourquoi chantez-vous « comme des orgues, oiseaux qui volez dans les arbres ? Eloignez-« vous toutes, étoiles ? pourquoi faites-vous la nuit si belle ? Ou bien « éteignez-vous mes yeux, et je ne verrai plus si belle nuit.. »

« Ce que les philosophes appellent l'amour platonique a toujours été pour les poètes une source de beaux vers ; le malheur ou l'inopportunité de leurs passions donnait à celles-ci un charme que le bonheur ou l'assouvissement eussent fait disparaître. C'est une vérité reconnue par les plus grands maîtres de l'art, que la douleur, plus profondément humaine que la joie, inspire davantage.

« Les plus désespérés sont les chants les plus beaux,
« Et j'en sais d'immortels qui sont de purs sanglots.

« Comment se fait-il, Messieurs, que les ouvrages des poètes provençaux jouissent d'infiniment plus de vogue à l'étranger qu'en France? Pourquoi l'Allemagne, se souvenant sans doute qu'elle doit ses Minnesinger à nos troubadours ; pourquoi la Suède et la Norvège possèdent-elles des chaires de provençal, alors qu'il n'en existe pas dans nos universités? Tant et si bien que les étrangers connaissent mieux que nous nos anciens auteurs provençaux.

« Je ne veux pas énumérer les traductions faites en Allemagne, mais un provençaliste luxembourgeois, M. Nicolas Welter, a publié des études très documentées sur Roumanille, Mistral et Aubanel, et la traduction qu'en ont donné MM. J. Waldener et F. Charpin permet de juger combien ces ouvrages sont consciencieux ; ce n'est un secret pour personne qu'une traduction de *Mireille* est distribuée dans les écoles en Allemagne, et qu'il en est de même en Suède et en Norvège. L'attribution du prix Nobel à Mistral offre, du reste, la meilleure preuve de la popularité dont il jouit dans ces pays.

« En dehors de *Mireille* qui a été propagée par Gounod (car la musique jouit du beau privilège de se répandre en un instant dans une salle immense remplie de plnsieurs milliers d'auditeurs qui, d'un coup, se trouvent imprégnés non seulement des sons qu'ils entendent, mais de la poésie qui les a inspirés) ; — en dehors de *Mireille,* peu de gens ont lu les ouvrages de Mistral, et moins encore ceux d'Aubanel, de Roumanille, de Tavan, de Félix Gras, de Gelu ou de Bénédit, et de Charles Rieux. Ce genre de lectures et d'études est le propre d'un tout petit cénacle, et il est de bon ton d'appeler « le provençal » un patois.

« Ce n'était pas l'avis de Villemain, car, dans la séance publique de l'Académie française du 20 août 1852, en décernant un des prix Monthyon au poète Jasmin, l'honorable académicien, au nom de l'Institut national, commence par remercier M. Raynouard, érudit, poète et législateur citoyen, d'avoir rendu à l'Europe savante une bonne part de l'ancien esprit français, par la restitution de cette langue romane du XIIIe siècle dont les monuments s'étaient comme perdus sous la gloire du français de Rouen et de Paris, du français de Corneille et de Molière. Il félicite Jasmin de son talent, qui marque de l'empreinte de l'art et du feu de la passion les formes longtemps dédaignées du langage de l'ancienne Provence, et en fait un instrument d'œuvres honnêtes et de vertueuses pensées de charité fraternelle et de patriotisme méridional et français.

« Mais Alphonse Daudet, Messieurs, dans *les Lettres de mon Moulin*, avec ce style aussi brillant que le soleil qui nous nous éclaire, s'est chargé de répondre aux détracteurs de notre langue, et je termine par cette citation :

« Tandis que Mistral me disait ses vers dans cette belle langue « provençale plus qu'aux trois quarts latine, et que les reines ont parlée « autrefois, et que, maintenant, nos pâtres seuls comprennent, « j'admirais cet homme au dedans de moi, et songeant à l'état de « ruine où il a trouvé sa langue maternelle et ce qu'il en a fait, je me « figurais un de ces vieux palais des princes des Baux comme on en « voit dans les Alpilles : plus de toit, plus de balustres aux perrons, « plus de vitraux aux fenêtres, le trèfle des ogives cassé, le blason des « portes mangé de mousse, des poules picorant dans la cour « d'honneur, des porcs vautrés sous les fines colonnettes des galeries, « l'âne broutant dans la chapelle où l'herbe pousse, des pigeons « venant boire au grand bénitier rempli d'eau de pluie, et, enfin, « parmi ces décombres, deux ou trois familles de paysans qui se sont « bâti des huttes dans les flancs du vieux palais.

« Puis voilà qu'un beau jour le fils d'un de ces paysans s'éprend « de ces grandes ruines et s'indigne de les voir ainsi profanées. Vite, « vite, il chasse le bétail hors de la cour d'honneur, et les fées lui « venant en aide, à lui tout seul, il reconstruit le grand escalier, remet « des boiseries au mur, des vitraux aux fenêtres, met sur pied le vaste « palais d'autre temps, où logèrent des papes et des impératrices.

« Ce palais restauré, c'est la langue provençale ; ce fils de paysan, « c'est Mistral » (1).

En somme, les résultats de ce Congrès avaient été des plus heureux : ils avaient permis à bien des personnalités qui ne se connaissaient pas ou du moins ne se connaissaient que de nom, d'entrer plus directement en contact, et l'étude de toutes les questions qui font l'objet des travaux des Sociétés savantes ne put manquer de recevoir de ce fait une impulsion nouvelle et un regain de vitalité.

On comprend que nous ne puissions exposer aussi en détail que pour les trois précédents l'œuvre de tous les Congrès qui se sont

(1) Voir à la Bibliographie : Compte rendu spécial consacré au Congrès des Sociétés savantes de Provence.

tenus, soit à l'Exposition même, soit à Marseille, à l'occasion de l'Exposition. Nous devons nous en tenir maintenant à une simple nomenclature.

Le Congrès international d'hygiène et de salubrité publiques, du 7 au 13 octobre. — Il avait été organisé par un comité que présidait M. le docteur Queirel, directeur de l'École de médecine, et fut présidé par M. le docteur A.-G. Martin. Plus de 350 congressistes y prirent part, composant une assistance d'élite. Parmi les délégués étrangers, il faut citer MM. Fanbonheim, d'Arkangel; Hrasky, de Prague; Jerioranski, de Varsovie; Lignères, de Buenos-Ayres; Pugnet-Fages, de Genève; Smith, de Londres; A. Timonoff, de Saint-Pétersbourg; Polak, de Varsovie; Van Meenen, Chenu, Deblon Vortervon, de Bruxelles; Lindsley, de Francfort; Stratos, d'Athènes. Les villes de France représentées au Congrès étaient Marseille, Paris, Valence, Grenoble, Aix-les-Bains, Besançon, La Ciotat, Cassis, Bordeaux. Lyon, Valence, Hyères. Le secrétaire général du Congrès était M. de Montricher, ingénieur des Mines, membre du comité, directeur de l'Association des Ingénieurs et Hygiénistes municipaux. Le trésorier, M. Domergue, professeur à l'École de médecine, secrétaire à l'École départementale d'hygiène. Le programme des travaux, très important, était divisé en cinq sections, et des conférences générales furent données sur les sujets suivants : par M. Siegfried, sur les habitations à bon marché; par M. Cheysson, sur les logements insalubres, les taudis, le surpeuplement des logis; par M. Léon Petit, sur les dispensaires tuberculeux; sur les sanatoriums pour tuberculeux et scrofuleux; par M. Cartier, sur l'assainissement de Marseille. Les congressistes visitèrent le grand émissaire, le bassin de répartition des eaux d'alimentation, le laboratoire municipal, le lazaret du Frioul, l'Institut Pasteur, l'Institut vaccinogène, la prise à la Durance du canal de Marseille, le bassin Saint-Christophe, l'aqueduc de Roquefavour, et l'installation hygiénique de quelques villes du littoral, de Toulon à Nice.

Le Congrès des Présidents des Chambres de Commerce eut lieu du 30 mai au 3 juin; il fut organisé par la Chambre de Commerce de Marseille. Plus de 80 présidents de Chambres y prirent part. Paris était représenté par le président de sa Chambre de commerce, M. Lesueur; Lyon par M. Isaac; Bordeaux par M. Besse; le Havre

par M. Joannès Couvert; Toulouse par M. Bourgeat; Nantes par M. Buffet; Alger par M. Castan; Dunkerque par M. Hutler; Saint-Etienne par M. Olagnon: Montpellier par M. Gervais; Elbeuf par M. Chevedille; Calais par M. Hénon; Grenoble par M. Viallet; Mazamet par M. Barrot; Orléans par M. Besson; Tours par M. Deslis; Clermont par M. Chalies; Péronne par M. Vion, député; Saint-Quentin par M. Touron, sénateur, etc., etc.

Ces personnalités si particulièrement compétentes en matière coloniale et matière commerciale, visitèrent très attentivement les palais et pavillons de l'Exposition coloniale; et leurs encouragements, qui nous furent donnés pour ainsi dire au début de l'Exposition, nous furent véritablement précieux.

La Fédération des Industriels et Commerçants français organisa son congrès annuel à Marseille du 24 au 26 juin, sous la présidence de M. André Lebon, son président.

Nous citerons également le *Congrès du Bâtiment*, du 14 au 15 octobre, présidé par M. Balie, président de la Fédération du Sud-Est, auquel de nombreux syndicats de la Fédération avaient envoyé des délégués.

Le *Congrès de la Meunerie*, du 15 au 18 octobre, présidé par M. Troubat, président de l'Association de la Meunerie française, à l'occasion duquel M. Mastier, préfet des Bouches-du-Rhône, remit des médailles de la part du gouvernement et de l'Association. Plus de 600 délégués, représentant les départements français et l'Algérie étaient présents.

Le *Congrès de l'Assemblée générale de l'Union des Maîtres Imprimeurs*, du 15 au 17 octobre, organisé par le Syndicat de Marseille et des Bouches-du-Rhône, président M. Audibert, et présidé par M. Raynouard, vice-président de l'Union, en l'absence de M. Hérissé, président.

Le *Congrès de l'Union des Syndicats agricoles des Alpes et de Provence*, le 22 juillet, présidé par M. le marquis de Villeneuve-Trans.

Le *Congrès dentaire*, du 26 au 30 juillet, président, M. Schwartz.

Le *Congrès international des Étudiants*, auquel de nombreux étrangers avaient tenu à participer, présidé par M. d'Estournelles de

Constant, sénateur, et auquel le Ministre de l'Instruction publique avait délégué son chef de cabinet, M. Léon Parsons.

Le *Congrès de l'Enseignement colonial*, du 24 au 28 septembre, organisé par la Mission laïque française, auquel le Ministre des Affaires étrangères et le Ministre de l'Instruction publique avaient délégué M. Marcel Charlot, sous la présidence de M. Baudrillart, vice-président de la Mission. Le Ministre des Colonies avait spécialement désigné M. Ponsinet, chef du Service colonial à Marseille, pour le représenter.

Le *Congrès des Associations amicales des anciens Élèves des collèges et lycées de France*, du 2 au 4 juin.

Le *Congrès des anciens Élèves des Écoles primaires supérieures*, du 22 au 25 septembre.

Le *Congrès international des anciens Élèves des Écoles supérieures de Commerce*, du 26 au 30 août.

Quant aux congrès qui se tinrent à Marseille à l'occasion de l'Exposition, en dehors d'elle, mais qui, toutefois, ne manquèrent pas de la visiter officiellement, ce furent : le *Congrès de la Fédération des Syndicats patronaux*, le *Congrès des Notaires*, le *Congrès des Chauffeurs, Conducteurs, Automobilistes, Mécaniciens et Électriciens*, le *Congrès des Protes et Correcteurs d'imprimerie*, le *Congrès de la Pâtisserie*, le *Congrès du Petit Commerce et de la Petite Industrie*, le *Congrès des Architectes*, le *Congrès des Employés des asiles d'aliénés*, le *Congrès national des Comptables*, le *Congrès des Intérêts corses*, le *Congrès des Sapeurs-Pompiers du Sud-Est*, le *Congrès des Banques de province*, le *Congrès de la Fédération ouvrière de l'Alimentation*, le *Congrès des Hôteliers*, le *Congrès des Patrons coiffeurs*, et enfin le *Congrès de l'Épicerie*.

Comme on le voit, l'Exposition coloniale, qui fut un centre attractif pour le grand public, fut aussi pour une série de spécialistes qui profitèrent de cette occasion pour se réunir dans notre grand port de commerce, où ils trouvèrent tous les éléments d'utilité et d'agrément qu'ils pouvaient désirer. Le succès de chacun de ces congrès témoigna que le but avait été complètement atteint, et nous ne saurions trop remercier et féliciter les organisateurs du choix qu'ils avaient fait, en fixant Marseille comme point de rendez-vous à tous ceux auxquels ils s'adressaient.

Concours agricoles.

Lorsque, en visitant une exposition ou en visitant un musée, en présence des choses les plus variées, des objets les plus intéressants, on cherche hâtivement, pressé que l'on est, à avoir une idée de tout ce qu'il y a à voir, il en résulte une tension et une fatigue de l'esprit. On sort du musée ou des locaux de l'exposition étourdi, la tête comprimée dans un étau ; mais il suffit que l'on se trouve en présence de groupes de végétaux ou de palmiers, de plates-bandes garnies de plantes aux beaux feuillages, surmontés de fleurs, pour que ce malaise général disparaisse assez rapidement : la vue et l'esprit se reposent, et une réaction des plus agréables se produit.

C'est pourquoi nous avions attaché une grande importance à l'aménagement des allées, et aux plantations ; nous fûmes en cela admirablement secondés par la Commission de l'Agriculture et son dévoué président, M. Claude Brun. Leur œuvre fut véritablement une réussite ; ils avaient utilisé à merveille les beaux bouquets de grands et vieux arbres qui existaient, trop rares malheureusement, sur le terrain du Rouet ; ils plantèrent 1.500 arbres nouveaux, et ménagèrent quantité de pelouses, de parterres, de plates-bandes, dont l'ensemble formait une exposition permanente d'arbres et de fleurs du plus haut intérêt. Qu'on pense aux efforts qu'il a fallu pour amener d'Hyères des palmiers pesant 15.000 kilogs ; ces arbres magnifiques contribuaient à accentuer la couleur locale de certains pavillons coloniaux, et étaient dans tous les cas d'un effet décoratif superbe. Les personnes qui n'avaient jamais vu de *Phénix dactilifera*, de *Phénix canariensis*, ni de *Phénix senegaliensis* de haute taille et de grande envergure, étaient vraiment étonnées de l'aspect de ceux qui ornaient l'Exposition ; non moins intéressants étaient les *Pritchardia filifera*, les *brohea rogli* (*erythe armata*), les *brohea dulcis*, les *Jubæa spectabilis*, les *cocos australis*, baignés qu'ils étaient de soleil et de grand air. On pouvait alors se faire une idée de ce que sont ces palmiers dans un milieu approprié. L'effet décoratif des *Dracœna indivisa*, de 5 à 6 mètres de hauteur, était véritablement exceptionnel : celui qui n'avait vu que des bambous dans des lacs, exposés à l'humidité de quelques serres mal éclairées, eurent l'occasion d'apprécier comme il convient ces superbes chaumes raidis, aux ramifications graciles, chargés de jolies feuilles d'une légèreté si exquise, et qui frissonnaient au moindre

souffle de vent; on comprenait alors que pour voir des agaves dans toute leur beauté, il faut les planter en pleine terre et non dans des pots ; les *Chamérops humilis* et *Chamérops excelsa* (*trachy corpus excelsus*) de l'Exposition n'avaient rien de commun avec ceux qu'on est accoutumé de voir autour des perrons.

Mais cette exposition permanente, toute complète et toute belle qu'elle fût, aurait été insuffisante pour donner une idée de la puissance et de la beauté de la végétation dans les pays de soleil dont la Méditerranée baigne les côtes.

A côté des plantes permanentes, il y en a dont la floraison est passagère : de là l'idée d'organiser une série de concours mensuels, depuis mai jusqu'à octobre inclus, c'est-à-dire au nombre de six, et de concours spéciaux en nombre égal. Un règlement général et un programme furent élaborés, que l'on trouve aux Annexes (V. Annexe n° 7).

La généralité des concours floraux comprenait de 13 à 15 sections, se rapportant aux objets suivants : plantes de serre chaude et de serre froide à fleurs; plantes de serre à feuillage ornemental; plantes économiques exotiques; plantes et arbustes à fleurs de plein air; plantes, arbustes et arbres à fleurs de plein air ; plantes et arbustes à feuillage panaché de plein air ; fleurs coupées ; ornementation en fleurs naturelles et combinaisons florales pour corbeilles et massifs de pleine terre ; plantes nouvelles et d'introduction récente; légumes de la saison et de primeurs ; fruits frais et de primeurs ; arbres fruitiers en pots ; plantes aquatiques ; plantes grasses, et imprévus.

Quant aux concours spéciaux qui accompagnaient chaque concours floral, voici quelle en fut la série : en mai, les rosiers en pots et les roses en fleurs coupées ; en juin, les légumes; en juillet, les plantes à feuilles ornementales, les plantes à fleurs, les sujets servant à l'ornementation de l'Exposition, les sujets atteignant leur maximum de développement, tous choisis parmi les plus beaux sujets, en plantes de serre et de plein air cultivées en pots ; en août, les cannas florifères, les zinias, les dahlias en pots et en fleurs coupées ; les reines-marguerites et les glaïeuls ; en septembre, les fruits et raisins, et les dahlias en pots et en fleurs coupées ; en octobre, les chrysanthèmes et les raisins de table tardifs. Il convient de dire que tous ces concours furent un véritable régal pour les amateurs d'horticulture, en même temps qu'ils charmèrent des plus agréablement les yeux du public.

Concours d'emballages.

La Compagnies des chemins de fer Paris-Lyon-Méditerranée avait eu l'heureuse idée d'organiser un concours d'emballages pour fruits, fleurs, légumes et primeurs, qui eut lieu du 8 au 16 septembre 1906. Cette initiative fit le plus grand honneur à la Compagnie et montra une fois de plus combien est éclairé son sens commercial. On connaît suffisamment ses efforts pour faciliter l'exportation des produits à l'étranger et il est inutile d'insister sur l'intelligente et active collaboration de ses agents commerciaux, qui sont les zélés propagateurs des expéditions algériennes et tunisiennes sur les marchés.

L'importance des emballages dans les relations commerciales est de premier ordre : les consuls, les négociants, les chambres de commerce, insistent toutes sur ce point : soigner l'expédition de la marchandise ; les rapports consulaires à ce sujet mériteraient d'être lus, médités, mis en pratique avec plus d'application et par un plus grand nombre d'intéressés. La question des emballages intéresse à la fois les producteurs et transporteurs, et les consommateurs. Les difficultés qui s'y rattachent sont considérables : il est relativement facile d'expédier dans de bonnes conditions, sur de fortes distances des fruits et des légumes communs qui résistent aux manipulations et au transport ; la difficulté s'augmente singulièrement lorsqu'il s'agit de faire parvenir sur les marché lointains de l'étranger des fruits d'une délicatesse extrême tels que pêches, fraises, raisins ; elle se complique d'ailleurs à mesure que le marché s'élargit, et que le trajet à parcourir devient en même temps plus long.

On conçoit donc que la fabrication des emballages spéciaux à cette expédition ait donné lieu à une véritable industrie : la manière de placer les produits dans les emballages adoptés, et de les y disposer avec goût, influe largement non seulement sur la facilité du transport, mais encore sur celle de la vente. Ce soin est confié à des spécialistes qui doivent faire preuve de goût, de coup d'œil et de dextérité. Le but du concours était précisément de permettre de juger de l'état actuel de cette intéressante question, et aussi de provoquer de nouvelles initiatives.

Les exposants, pour le concours du matériel d'emballage pour fruits, primeurs et légumes, répondirent nombreux à l'appel de la

Compagnie : on en compta 62, chiffre de beaucoup supérieur à ceux qu'on avait atteints dans les expositions analogues organisées jusqu'aujourd'hui. D'un autre côté, trente concurrents s'étaient fait inscrire pour le concours entre ouvriers et ouvrières emballeurs.

L'organisation du concours avait été confiée à MM. Goletty, inspecteur principal de l'exploitation ; Gaillard, inspecteur principal adjoint; Michallet, agent commercial principal; Artufel, commis principal, assistés de M. Delaroque, professeur départemental d'agriculture des Bouches-du-Rhône.

Le matériel exposé avait été groupé avec goût et méthode dans la section du palais de l'automobile mis à la disposition de la Compagnie; il était réparti en quatre divisions : emballages perdus, emballages à retourner; dispositifs destinés au groupement des colis; produits servant à l'emballage; ces divisions comprenaient elles-mêmes de nombreuses catégories. Cette classification dit éloquemment la diversité des objets exposés. Tous les systèmes d'emballages y étaient représentés, depuis la modeste corbeille d'osier jusqu'au riche panier de luxe, depuis le cageot jusqu'à la caisse et au cadre pliables ou démontables.

Le jury, divisé en six groupes, était dirigé par M. Bonneau, ingénieur en chef adjoint de l'exploitation; la présidence et la vice-présidence des divers groupes étaient attribuées à MM. Pavillier, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, commissaire de la Tunisie; Masure, secrétaire du Conseil d'Administration de la Compagnie; de Pélissot, directeur de la Compagnie des Docks; Dal Piaz, secrétaire général de la Compagnie Transatlantique; Couanon, inspecteur général de la viticulture ; Guilland, président de la Société pour la Défense du Commerce à Marseille ; Giry, directeur-adjoint de l'Exposition; C. Brun, conseiller municipal; Fouque, président du Syndicat d'Initiative de Provence; Gérard, commissaire de l'Algérie.

Quant aux jurys eux-mêmes, ils comprenaient les notabilités du commerce des fruits et des primeurs, et des industriels de transport de la région.

Les récompenses consistaient en diplômes de médailles et en primes en numéraires dont le total a atteint 3.075 francs. Il faut y ajouter une somme de 500 francs offerte par nous en qualité de président de la Compagnie Générale Transatlantique. Enfin, M. le Ministre de l'Agriculture avait bien voulu témoigner du haut intérêt

pris par lui à l'initiative de la Compagnie, en faisant don de douze médailles de vermeil, d'argent de bronze.

Il est à peine besoin de faire remarquer qu'en raison de la diversité et du nombre des emballages exposés, les opérations du jury ont été longues et laborieuses. Mais, grâce aux hautes compétences qu'il comptait, elles se sont terminées — le fait est à noter — à la satisfaction des exposants.

Parmi les lauréats, nous signalerons :

La cartonnerie Saint-Charles, de Marseille; MM. Lavesque, d'Alger; Simard, d'Hyères; Cabrio, de Cannes; Emieux, d'Aramon; Chaffard, d'Avignon; Conto, Pelissier, Lacoste, de Perpignan; Uguet, de Bab-el-Ooued; Renaud, de Sainte-Colombe-lès-Vienne; Mougeon, Amiot, de Monteux; Jacques F., d'Auriol, etc., etc.

Dans le concours d'emballage, les principaux prix ont été attribués à Mmes Perrin, d'Hyères; Vianelli, de Cannes; Nègre, de Saint-Gilles; et à MM. Camissassa, de Cannes; Molinari, de Marseille; Biollès, de Châteaurenard, etc., qui ont confectionné avec un goût exquis et une dextérité remarquable divers colis de fleurs, de fruits et de primeurs.

La distribution des récompenses fut présidée par M. Noblemaire, directeur général de la Compagnie P.-L.-M.

Le concours d'emballage de Marseille fut, pour tous, un précieux enseignement pratique qui a permis de juger nos résultats acquis, et de se rendre compte des lacunes qui restent à combler.

A ce titre, il rendra d'incontestables services; mais sa portée sera plus grande encore, car il a montré que, soucieuse des intérêts des producteurs qui sont aussi les siens, la Compagnie P.-L.-M. continuera avec persévérance à favoriser de sa puissante influence le développement de la culture des fleurs, des fruits et des primeurs sur son réseau. Il faut l'en féliciter sans réserves. Elle contribuera ainsi à hâter l'éclosion des richesses latentes de la Provence, de l'Algérie et de la Tunisie, si fertiles, si bien dotées par la nature, qu'on peut, sans être téméraire, prévoir l'avenir rapproché où, s'étant ouvert de nouveaux débouchés, elles déverseront sur toute l'Europe du Nord ces légumes, ces fruits exquis, ces fleurs merveilleuses que leur sol, leur climat et les aptitudes spéciales de leur population leur permettent ne produire à profusion.

CHAPITRE VIII

LES FÊTES, LES ATTRACTIONS, LES VISITES OFFICIELLES ET PRIVÉES

Si nous avons tenu avant tout à ce que notre Exposition gardât le caractère sérieux qu'elle devait avoir, nous n'avons pas voulu cependant que son aspect scientifique, méthodique, et tout d'utilité pratique, en rendît la visite âpre, rébarbative au public. Nous avons fait de notre mieux pour joindre l'agréable à l'utile, et nous avons déjà montré comment, dans ce but, nous avions tenu à donner au côté artistique, et à la note pittoresque et de couleur locale, toute l'importance qui devait leur revenir pour charmer l'œil du visiteur.

Mais cela ne suffisait pas. Afin d'attirer le gros public et de lui apprendre presque sans qu'il s'en doutât des choses nouvelles pour lui, afin de meubler son esprit de connaissances utiles et telles que nous estimons que tout Français devrait les posséder à l'heure actuelle, nous avons organisé des fêtes et des attractions, en évitant toutefois soigneusement qu'aucune partie quelconque de l'Exposition méritât de ce chef le qualificatif de « champ de foire ». Les appréciations qui ont été émises à ce sujet, non-seulement celles qui nous ont été transmises directement, mais encore celles qui ont été émises par la presse, ne nous ont laissé aucun doute à cet égard, et nous croyons avoir atteint notre but.

Afin que le séjour de l'Exposition fût constamment agréable, nous avions des attractions que l'on peut qualifier de fixes, et d'autres qui ne furent que passagères, et correspondirent à des réceptions solennelles ou à des fêtes, comme par exemple, l'inauguration et la clôture, la visite de M. le Président de la République, le 14 juillet, etc...

Tous les jours, des musiques donnèrent doux on trois concerts dans l'enceinte même : la première et la plus attractive était la musique malgache, partie de l'ancienne musique du gouvernement général de Madagascar, conduite par son chef Raphilippe, qui avait pour sous-chef le jeune Ralalao, prix de flûte du Conservatoire de Paris et un de nos pupilles du Comité de Madagascar. L'entrain et le dévouement de cette vaillante phalange artistique ne se démentirent pas un instant pendant toute la durée de l'Exposition. Les qualités musicales des Malgaches sont suffisamment connues depuis la venue de la même musique à Paris en 1900 : son succès à Marseille fut au moins égal, et sa collaboration nous fut précieuse.

Le Commissariat général avait, d'autre part, recruté un orchestre symphonique, placé sous la direction de M. Carle, qui donna toute satisfaction. A ces deux musiques fondamentales, en quelque sorte venaient s'ajouter celle des Tramways et celle de la Douane, ainsi que les musiques militaires de la garnison de Marseille, gracieusement mises à notre disposition par l'autorité militaire, deux fois par semaine. On voit qu'il y avait déjà là des éléments susceptibles d'égayer, dans une large mesure, l'ambiance du champ du Rouet.

Occasionnellement d'autres musiques vinrent nour accorder leur concours : il convient de citer, en toute première ligne, la musique de la Garde républicaine, qui remporta le plus brillant des succès, et recueillit des bravos frénétiques. Nous eûmes même l'occasion de recueillir un échange de réflexions entre deux braves Provençales, à l'issue du concert, trop typique pour que nous omettions de le rapporter ici :

— « Acò vouei, es ben juga, » disait l'une, « et que bèu moucèu ! »

— « Es ben verai, » répliqua l'autre, « mai mi semblo que fan pas tróu de bru. »

— « Té, vé, » répartit la première, « es pas lei galino que creidon lou plus fouart que soun lei mihoué. »

A la suite de la première musique de notre armée de terre, nous mentionnerons la première musique de notre armée de mer : celle des Équipages de la Flotte, dont les beaux concerts furent également accueillis par des applaudissements, à la grande joie de la population marseillaise.

Il convient de citer encore la Musique municipale de la Ville ;

l'Harmonie Moullot; la Musique municipale de Salon; la Société philarmonique de Valence; la Philharmonique indépendante des Milles; la Chorale de Saint-Giniez; la Lyre Delphinale de Saint-Etienne-de-Saint-Jouars; les Amis Réunis de Blidah; la Fanfare Avant-Garde avignonnaise; la Lyre de Saint-Martin-de-Crau; la Philharmonique de Mazargues; l'Harmonie républicaine de Saint-Antoine; l'Orphéon de Château-Gombert; l'Orphéon les Moissonneurs; les Amis de la Trompe; l'Etendard de Saint-Louis; la Philharmonique des Crottes; la Lyre Maritime; l'Estudiantina le Médiator; l'Harmonie Sainte-Cécile, de Saint-Henri; l'Orphéon l'Etoile du Midi; l'Harmonie de l'Estaque-Plage; l'Orphéon la Lyre Phocéenne; la Philharmonique de Sainte-Marthe; l'Harmonie de la Belle-de-Mai; l'Harmonie des Aygalades; l'Orphéon des Bons Amis de Saint-André; l'Estudiantina Marseillaise; l'Echo de Sainte-Marguerite; l'Harmonie de l'Estaque-Gare; l'Estudiantina Française; l'Orphéon la Liberté Renaissante; le Réveil du Rouet; la Société musicale la Giberne de Châteaurenard, le Rallye Marseillais, etc., etc.

On voit que les éléments musicaux ne nous ont pas fait défaut et que si la musique adoucit les mœurs, les flots d'harmonie qui ont été déversés sur nos indigènes auraient suffi à eux seuls à les civiliser complètement.

On peut dire que l'Indo-Chine détenait le record des attractions fixes, de même que la promenade du Dragon, le cortège indo-chinois, et les danseuses du roi de Cambodge, détinrent celui des attractions passagères.

Ce fut d'abord le théâtre indo-chinois. Le bâtiment qui le contenait était d'architecture annamite; les décors, très ingénieux, avaient été peints par des dessinateurs indigènes et représentaient les tourments de l'enfer; ils témoignaient d'une imagination assez vive, éprise de fantastique. Etant donné que les acteurs considèrent la déesse Cun-Thien-Huyen-Mi comme le génie créateur de leur art, ils lui élèvent dans la coulisse un petit autel devant lequel ils s'inclinent avant d'entrer en scène ou quand ils en reviennent. Les acteurs sont soumis à l'égard de l'auditoire à une règle diamétralement opposée à celle qui fut établie à notre Théâtre Libre, il y a quelques années, et qui depuis a fait fortune : ils n'ont pas le droit de jouer dos au public. Lorsqu'un haut personnage se trouve dans la salle, ils doivent se courber légèrement en traversant la scène.

Quant à l'orchestre, il comportait une flûte et le violon à deux cordes ; un grand tam-tam était mis à la disposition des spectateurs pour leur permettre de manifester leur satisfaction par un coup vigoureusement appliqué, et d'abréger les scènes, qui déplairaient, par deux coups bien frappés.

Le gouvernement général de l'Indo-Chine avait délégué pour s'occuper spécialement de tout ce qui ressortissait aux Beaux-Arts M. Georges Bois, inspecteur général de l'Enseignement professionel annamite. Ce fut lui qui recruta en Annam la troupe du théâtre composée d'une vingtaine d'artistes ; l'un d'eux, âgé de quatorze ans, témoigna des plus réelles qualités dramatiques : ses jeux de physionomie, l'harmonie de ses gestes, le pathétique de son expression, en faisaient un acteur fort original, auquel M. Antoine, le directeur de l'Odéon, adressa de vifs bravos et de sincères félicitations.

Plusieurs pièces du répertoire annamite furent représentées ; celle qui obtint le plus de succès avait pour titre *la Femme infidèle* ; en voici l'argument :

« Sous la dynastie des Tan, un concours militaire fut créé par le roi qui voulait choisir les meilleurs soldats. Li-Thuân s'y présenta et obtint le premier prix. Le roi confia au lauréat une mission dans une province lointaine de la Chine.

« Li-Thuân, avant de partir, confia sa femme, Lien-Ngoc-Ouah, et son fils, Ly-Nhan, à un de ses amis intimes appelé Bich-Hô. Mais ce dernier ne se soucia pas de la mission qui lui avait été confiée. Un nommé Ly-Hoa profita de cette coupable négligence pour s'introduire dans la maison de l'absent, et courtisa sa femme.

« Dans la crainte que leur culpabilité ne fut dénoncée plus tard, l'épouse et Ly-Hoa résolurent de se débarrasser du petit Ly-Nhan. Ly-Hoa le conduisit dans la forêt, l'attacha à un arbre et l'abandonna.

« L'enfant fut saisi de terreur en voyant tout-à-coup un tigre bondir devant lui. Mais le fauve, au lieu de dévorer l'enfant, délia ses liens, le prit en croupe, et le rapporta dans la maison paternelle.

« Ly-Thuân revenait justement de son voyage, et il s'informait de son enfant. Or, en voyant le petit Ly-Nhân rapporté par un tigre, il s'évanouit de surprise et de frayeur.

« Lien-Ngoc-Ouah, sentant sa faute sur le point d'être découverte, prit une épée et voulu profiter du sommeil de son mari pour le tuer.

Mais, soudain, le Génie de la Terre apparaissant détourna l'arme criminelle et, réveillé, Li-Thuân demanda des explications. Ce fut son fils qui lui raconta tout ce qui s'était passé pendant son absence.

« Convaincu de l'infidélité de sa femme, Li-Thuân saisit l'arme dont il avait été menacé et tua la coupable.

« Lien-Ngoc-Ouah descendit aux enfers ; mais, devant les juges, elle jeta toute la responsabilité de sa faute sur son complice Ly-Hoa. Le tribunal ordonna donc aux mauvais esprits de faire mourir ce dernier afin qu'il pût être jugé aux enfers en même temps que Lien-Ngoc-Ouah. Or, le tribunal n'avait pas le droit d'agir ainsi, car Ly-Hoa, d'après le registre des décès, avait encore dix ans à passer sur la terre. Il fallut lui rendre la vie, ce que fit le Génie de la Terre ; et, comme son âme errante ne pouvait plus réintégrer son corps qui était enterré, on la réinstalla dans un mannequin qui fut condamné à servir pendant dix ans de domestique au petit Ly-Nhan. »

L'Annamite est observateur et facétieux : cette double disposition d'esprit ne pouvait manquer de l'inciter à avoir son théâtre de marionnettes, son guignol, frère des guignols de France. Celui qui fit si bien rire les spectateurs, petits et grands, à Marseille, avait été rencontré par M. Georges Bois à Sam-Son, une gentille plage de la province de Than-Hoa (Annam), un jour de 14 juillet. Ce guignol faisait partie des jeux réunis par l'Administration, à l'occasion de la Fête nationale, pour le plus grand amusement des baigneurs européens. Quelques mois plus tard, le Gouverneur général le faisait venir à Hanoï, et si les Européens s'en amusèrent beaucoup, la population annamite l'assiégea. La souplesse, l'agilité, l'esprit de ces marionnettes, lui valut à Marseille le même succès que dans son pays d'origine. Les représentations étaient annoncées au son du gong et du tam-tam qui accompagnaient l'action. Toute une série de saynètes furent représentées. L'interprète annamite Lai-Van-Kien en a traduit les scenarios. Voici *la princesse des Lés qui épousa le prisonnier Chua-Thao :*

« La dynastie des Mac était renversée par celle des Lés. Pour se venger, le roi des Mac envoya son fils Chua-Thao combattre le roi des Lés, l'usurpateur de son trône ; par malheur le prince fut fait prisonnier et envoyé comme balayeur au palais royal. Un jour, la troisième princesse du roi de Lés, le voyant gentil et digne d'être choisi comme époux, prit la ferme résolution de le posséder ; elle

dépérissait tous les jours ; son père lui en demanda la raison, et elle lui fit fidèlement le récit de l'amour qu'elle éprouvait pour le prince captif, et lui demanda l'autorisation de se marier avec celui qu'elle aimait tendrement. Le roi, avant d'acquiescer à sa demande, fit réunir tous les sujets de la cour pour s'assurer s'il s'en trouvait un plus digne de devenir son gendre. La princesse se révolta à cette idée, et le roi, voyant qu'il ne pouvait détourner l'intention de sa fille, finit par l'autoriser à épouser celui qu'elle avait choisi. »

Voici maintenant *Les Deux Amoureux :*

« Les sieurs Phan-Cong et Tran-Cong étaient deux amis intimes. Pour resserrer les liens de leur amitié, ils se promirent de marier entre eux leurs enfants dès qu'ils en auraient. Leur idée se réalisa : Mme Phan-Cong mit au monde un beau garçon à qui elle donna le nom de Phan-Tot-Chanh, et Mme Tran-Cong, une gentille fille qu'elle appela Kien-Ngoc-Lien. Pour que la réunion de leurs enfants fût accomplie sans difficulté, les parents échangèrent des cadeaux commes gages : la famille du garçon remit un éventail à celle de la fille, qui lui donna en échange une épingle en or. Quelques années après, les deux hommes succombèrent sous le poids de leur âge. A la suite d'une révolution qui éclata dans le pays, Mme Tran-Cong et sa fille se réfugièrent dans la forêt ; mais leur mauvais destin ne s'arrêta pas là : la fille perdit la trace de sa mère et fut obligée de se faire religieuse dans le pays de Co-Tich. Après la mort de son père, Phan-Tot-Chan s'adonna à l'étude, partit pour la capitale, passa son examen, et, par mauvaise chance, y échoua. En revenant, l'idée lui vint de rendre visite à sa tante, première bonzesse de la pagode de Co-Tich ; il y rencontra la petite Kien-Ngoc-Lien ; il en fut épris tellement qu'il tomba malade ; malgré les soins de sa tante, sa maladie s'aggrava de jour en jour, et aucun remède ne put la combattre ; mais la tante finit par comprendre que la fille était nécessaire à la guérison de son neveu ; elle fit introduire Kien-Ngoc-Lien dans la chambre de Phan-Tot-Chan, qui, à sa vue, rentra en complète santé. Le jeune homme, après avoir passé brillamment son examen, épousa la jeune fille, et le vœu de leurs parents fut ainsi accompli. »

Mais à ces idylles amoureuses, nous préférions encore une autre petite saynète dont le clou était le combat extraordinaire de deux dra-

gons, contrariés soudain par l'arrivée imprévue d'un soldat d'infanterie coloniale, qui tuait l'un des adversaires avec son fusil : un léger pétard allumé à une prosaïque bougie, en permanence dans un coin du théatricule, au bord même de la scène !

Dans le sous-sol du Théâtre Indo-Chinois, une petite salle avec une scène avait été aménagée : c'est là que chantaient et que dansaient, avec accompagnement de musique, trois gracieuses jeunes filles venues du Laos, d'où elles avaient été ramenées par l'explorateur Raquez, délégué de la Province.

Dans ce délicieux pays laotien où tout est charme et grâce, le chant et la danse tiennent une large place ; des vallées, des flancs et des cimes des montagnes s'élèvent les voix fraîches des jeunes filles auxquelles répondent les cris de joie des travailleurs. A Luang-Prabang, à Muong-Son, dans toute cette haute région où l'on s'étonne de ne pas rencontrer un temple à Vénus Aphrodite, il semble que le culte antique de Tanit ait été conservé. Durant la période de la clarté lunaire, de longues théories de jeunes gens et de jeunes filles circulent par les avenues ombreuses ; dans le pur azur de la nuit brille le bloc argenté, et, de toutes parts, jusqu'à l'aube, monte l'hymne à Tanit. Les pagodes laissent leurs portes larges ouvertes aux pèlerins nocturnes ; les jeunes filles, avides de joie, se réunissent par quartiers, remplissant les paniers laque et or et les coupes richement ciselées, de brassées de fleurs apportées à la ville par les sauvages de la montagne. L'écharpe sur l'épaule, une discrète couronne de blanches fleurs d'amour à peine épanouies ceignant le sommet de leur chevelure noire, elles s'en vont, la poitrine offerte aux caresses de l'air rafraîchi, jusqu'au séjour des Dieux accroupis et rêveurs. Elles lancent à plein gosier le refrain aigu de leur chanson ; les jeunes gens sont venus aussi, jouant du khène et du violon à deux cordes ; ils marchent en tête du groupe ; l'un d'eux lance un couplet, les autres groupes répondent, et les couplets se suivent, alternant jusqu'à ce que le chant du coq réponde aux chanteurs.

Dans le Bas-Laos, les jeunes gens et les jeunes filles sont moins exubérants, et ne déambulent pas en longues théories sous les grands manguiers, au clair de la lune ; mais ils n'en ont pas moins l'amour de la poésie et de la musique.

Les trois chanteuses laotiennes venues à Marseille, Sao-Si, Sao-Deng et Sao-Boun venaient du Bas-Laos ; la première était de Khong ;

les deux autres charment d'ordinaire les loisirs du Tiao Ratsadonaï, le prince de Bessac. Elles improvisaient le plus souvent, chantant avec une naïveté charmante les sentiments de leur âme passionnée. Leur chant était une sorte de mélodie traînante, quelque peu monotone, accompagnée par le khène, ou flûte de bambou, que forment deux séries de sept bambous accolés. Le son de cet instrument très doux rappelle celui de nos harmoniums; le son se prolonge sans arrêt, soit que le musicien aspire, soit qu'il expire. Parfois, les jeunes gens entourant les danseuses, scandaient la mesure en battant des mains. Voici la traduction littérale des mélopées chantées par nos trois Laotiennes :

Chanson de Sao-Boun.

« Je vous salue, Messieurs, vous qui venez écouter mes chansons. Veuillez, je vous en prie, vous montrer indulgents.

« Je veux vous dire que j'ai trouvé la ville de Marseille aussi jolie qu'on me l'avait dépeinte avant mon départ.

« J'ai quitté tous ceux que j'aimais, tout ce qui m'était cher dans mon pays ; mais j'ai trouvé en cette ville de nombreuses dames et de nombreux messieurs qui se sont intéressés aux petites Laotiennes et leur font oublier le pays lointain.

« Voici la lune qui se lève, venez, ô mon bien-aimé, nous entretenir sous les rayons de l'astre étincelant.

« O fleurs qui répandez à cette heure vos parfums si purs, venez m'entretenir de ses qualités !

« O mon cœur, pourquoi bats-tu si fort !

« Je pense à mon bien-aimé.

« Viens ! oh ! viens vite ! je reste seule sous la vérandah de ma maison, pourquoi me laisser seule ainsi ?

« Je commence à languir, ô mon bien-aimé. Viens donc presser ce cœur qui bat si fort pour toi, et lui demander la moëlle de mes pensers.

« Viens ! viens vite ! »

Chanson de Sao Deng

« Je vous salue, Messieurs. Veuillez écouter les chants d'une jeune Laotienne de Bessac.

« Moi aussi j'ai quitté tous ceux que j'aimais pour venir jusqu'à vous ; mais le bon accueil des Marseillais me console.

« Soyez indulgents si mes chants ne vous intéressent point; ne me blâmez pas, mais emportez du moins dans votre cœur le souvenir d'une chanteuse laotienne qui cherche à vous faire plaisir,

« O vent du soir, pourquoi ton souffle léger vient-il me troubler ?

« Va donc porter mon souvenir à celui que j'aime !

« O vent de la nuit qui rafraîchit mes sens, je t'en supplie, va voir celui que j'aime !

« Dis-lui que, seule, je languis jusqu'à penser mourir et qu'il vienne vite me consoler. »

Chanson de Sao Si

« Je vous salue, Messieurs. Veuillez écouter la chanson d'une jeune Laotienne venue de fort loin à Marseille.

« Je ne sais si mes chants vous intéresseront, mais si je ne réussis pas à vous charmer, ne vous moquez pas de moi, car je fais ce que je peux pour vous distraire.

« Grand astre de la nuit, dis-moi pourquoi les étoiles brillent si fort ce soir alors que mon cœur est plein de tristesse? Pourquoi ?

« Mon bien-aimé n'est pas là, dis-tu ! Va donc lui dire que je pense à lui et prie-le de venir jusqu'à moi.

« Seule, je suis triste, et je me lamente. J'ai devant les yeux le doux éclat de son regard et les traits gracieux de son visage que j'aime.

« S'il ne peut me donner sa soirée, qu'il vienne une seconde, que je le voie durant un court instant, et la joie remplacera la tristesse de mon âme.

« Je suis orpheline sur cette terre ; je ne trouve pas de quoi pourvoir à mes besoins et je cherche un cœur généreux qui veuille soulager ma misère.

« O jeune homme, resteras-tu indifférent ?

« Je suis ici comme un exilé sur le bord d'un fleuve.

« Je voudrais être joyeuse comme les autres filles du village. Viens donc, ô jeune homme, prendre mon cœur et toute mon âme pour la mêler avec ton âme. »

Presque tous les chants ont le même caractère familier et lyrique; ils sont accompagnés de mouvements rythmiques du bras, de l'avant-bras et de la main, tels qu'on les trouve sur les bas-reliefs de Wat-Pou et d'Angkor; les doigts longs et souples se replient en arrière jusqu'à former une courbe très accentuée que des mains d'Européennes reproduiraient très difficilement; l'avant-bras prend de son côté une position qui l'écarte de la ligne du bras. La série des mouvements débute par une figure rappelant l'épanouissement de la fleur rituelle du lotus : les mains jointes s'écartent tout en s'élargissant, c'est là le seul souvenir traditionnel, et pour retrouver cette tradition dans toute sa pureté, dans toute sa beauté dans tout son classicisme, il faut voir les danseuses de Pnom-Penh.

Les danses inspirées par la vénérable civilisation hindoue n'ont pas au Laos la science précise des écoles siamoises ou cambodgiennes : point de luxueux théâtre ni de somptueux costumes. Les danses sont plus ingénues et elles alternent avec des dialogues. Si, Boun et Deng interprétaient une petite fable qu'on dirait un pastiche de la *Cigale et la Fourmi*, à trois personnages. Elles entraient en scène en dansant suivant des rites millénaires, et voici la traduction du dialogne :

Le Chœur. — En ce temps-là, il y a bien longtemps, Nang Méo vint dans une maison habitée.

Thao Samon. — Que venez-vous faire ici, ma chère Nang Méo ?

Nang Meo. — Je suis venue chez vous pour demander l'aumône d'un peu de poisson. Je n'en ai point et j'ai faim.

Thao Samon. — Est-il vrai ?

Nang Meo. — C'est ainsi (Kho Rap).

Thao Samon, s'adressant à Soulingsa — Eh bien! Soulingsa, allez donc quérir des gens du voisinage pour qu'ils enlèvent cette importune.

Nang-Meo. — (Koun mé) Ma chère mère, vous n'avez donc pas pitié de moi. Vous voulez me faire mal alors que je viens seulement vous demander un peu de poisson.

Soulingsa. — Si tu ne veux pas sortir de bonne volonté, l'on l'on t'expulsera de force. L'autre jour tu as volé des poissons à mon père.

Nang Meo. — C'est votre dernier mot? S'il en est ainsi, je m'en vais.

Soulingsa. — C'est notre dernier mot.

Le Chœur. — En ce temps-là, il y a bien longtemps, Nang Méo vint dans une maison habitée.

Puis toutes trois se retiraient en dansant.

Nous avons déjà mentionné plus haut le cinématographe de l'Indo-Chine et celui de l'Afrique occidentale française. Nous ne nous appesantirons pas sur les attractions concédées à des exploitants ; il nous suffira de mentionner le beau panorama du peintre Tinayre représentant la *Prise de Tananarive* par le corps expéditionnaire. Ce bel épisode était illustré avec le plus grand talent par le peintre qui en avait vu lui-même les diverses circonstances se dérouler ; une lumière des plus favorables tombait sur les personnages de premier plan, ainsi que sur la toile de fond, et donnait toute sa valeur à cette œuvre remarquable, qui avait déjà figuré, du reste, à l'exposition de 1900.

Les fêtes de nuit furent nombreuses : le public ne se lassait pas d'en réclamer. Il est juste de constater que les illuminations électriques fixes de l'allée centrale de la grande place du Grand Palais, des palais de l'Algérie, de la Tunisie, de l'Indo-Chine, de l'Afrique occidentale et du ministère des Colonies, avaient été conçues et réalisées avec beauconp de bonheur et de goût ; le spectacle était véritablement féerique lorsqu'il était complété par les illuminations volantes : lanternes vénitiennes, ballons et verres de couleur qui s'accrochaient aux arbres, couraient en guirlande le long des allées, et mettaient comme des reflets d'étoiles multicolores parmi les plates-bandes.

Cet ensemble, auquel il faut ajouter les fontaines lumineuses, formait un cadre merveilleux pour les cortèges coloniaux qui se déroulaient le long des allées, à la lueur des feux de Bengale. La grande vedette de ces cortèges était le Dragon indo-chinois ; c'est lui qui leur avait donné son nom : on les appelait : « la Promenade du Dragon ». Leur succès ne se démentit jamais et, jusqu'au jour fatidique où le Dragon se rencontra avec la Tarasque, lors de la clôture, il ne cessa d'attirer un nombreux public.

En tête cavalcadait le peloton de spahis, le grand manteau de pourpre flottant au vent, sabre au clair, sur leurs fringants petits chevaux ; puis venaient les indigènes algériens et tunisiens dans leurs

costumes aux couleurs éclatantes ; les nègres de la côte occidentale d'Afrique portant sur leurs épaules une énorme lanterne figurant une mosquée, les plus âgés, graves et dignes dans leurs longs boubous, les plus jeunes amusés par la nouveauté du spectacle de la foule ; derrière eux, le groupe des Malgaches, musique en tête, portant une reine en filanzana ; puis défilait l'Indo-Chine, le peleton de tirailleurs et de miliciens annamites, fusils sur l'épaule, impeccablement corrects et d'une allure tout à fait martiale ; la troupe charmante de l'orchestre saïgonnais, les musiciennes habillées de soie bleue, verte et jaune, les musiciens guitaristes, violonistes et flûtistes, revêtus de robes bleues brodées ; les bonzes annamites, rasés de frais, coiffés de bonnets de cérémonie et vêtus de la dalmatique rouge à broderies bleues et or ; le groupe des Pou Gnieu Gnia Gnieu, les ancêtres des Laotiens, personnages couverts d'une fibre rappelant notre étoupe, et portant des masques qui leur faisaient des têtes énormes ; l'un représentait le Père, l'autre la Mère des Laotiens, et ils conduisaient le Génie protecteur du royaume ; la troupe du théâtre indo-chinois, ornée de ses plus riches atours ; le Dragon, lui-même, long de 35 mètres, précédé du crépitement des pétards, déroulant les replis de ses anneaux au son formidable des gongs et des tamtam. Derrière lui, plus petite, plus svelte si l'on peut dire, mais moins solennelle dans ses évolutions, la Licorne, autre personnage fantastique du Panthéon indo-chinois. Le cortège vivant, grouillant, animé, coloré et bruyant, était dominé par le chatoiement des lanternes affectant les formes les plus originales, et véritablement la beauté et le pittoresque de ce spectacle justifie largement le succès qu'il ne cessa de remporter.

Ce bijou d'art qu'était la Maison des Notables de Thudaumot, fut par trois fois le théâtre de cérémonies boudhiques de la plus pure authenticité. Elle était brillamment éclairée de lanternes et de cierges ; des fleurs répandues à profusion embaumaient, et les lumières faisaient briller de vifs reflets sur l'or des laques et sur le vernis des couleurs des divinités placées sur les autels, en même temps que sur les robes de soie aux tons harmonieusement choisis des mandarins indo-chinois. Les bonzes revêtaient leurs costumes de cérémonies : grand manteau de soie jaune, écarlate et blanche, et sur leurs têtes rasées, des bonnets, des mitres tissées de fils d'or et ornées de pierreries. L'orchestre était dissimulé derrière l'autel : gongs, tam-tam, tambours, violons, flûtes, rivalisaient d'entrain et accompagnaient bruyamment les chants nasillards et suraigus des bonzes.

La première de ces cérémonies était celle que l'on célèbre en fin de deuil. Elle a généralement lieu vingt-quatre mois après le décès du défunt et se clôture par l'incinération des vêtements de deuil. Elle est présidée par trois Bouddhas :

1° Gi-Da, chef du Panthéon bouddhique ;

2° Ho-Vhaw, gardien des portes des cieux ;

3° Dia-Tang, protecteur des lieux sombres.

Ce dernier est le plus intéressant des trois Bouddhas précités, car il s'est dévoué pour sauver des Lieux sombres sa mère qui était une femme perverse et cruelle. C'est en quelque sorte le rédempteur de toutes les âmes en peine.

Voici comment la cérémonie fut expliquée, dans un excellent français, par le Van-Phat, un jeune mandarin des plus distingués, secrétaire titulaire de première classe, vice-président de l'Association amicale des anciens élèves de Cholon, membre du Comité de l'Alliance française de la Cochinchine, délégué de la province de Cholon à l'Exposition coloniale :

« Mesdames et Messieurs,

« La cérémonie à laquelle vous assistez ce soir est la cérémonie qui met fin au deuil dans une famille. Elle doit avoir lieu vingt-quatre mois après le décès du défunt et comporte, étant donnée la pluralité des doctrines observées par les Annamites, des fêtes diverses ordonnées soit par le livre des rites *Van Cong* des rois de la dynastie des Châu, soit par la religion bouddhique.

« D'après le rituel en question, cette cérémonie est faite sans apparat. Elle se borne à l'incinération des vêtements de deuil et au transfert de la tablette de culte du défunt dans la maison de culte de la famille.

« Il y a lieu de remarquer que le côté religieux est plus intéressant que le rituel. Tout d'abord je fais savoir que cette fête de fin de deuil, appelée en chinois *Dai-Tuong* (*Grand bon Signe*), nécessite l'installation de trois autels, avec trois personnages.

« Le principal et celui qui joue un rôle prépondérant dans cette cérémonie, est le Bouddha, appelé en annamite *Gi-Da*. Il a son autel au centre, et a devant lui l'auteur de la divinité *Ho-Phap*, et derrière lui celui de la déesse *Dia-Tang*.

« Avant tout, je crois devoir faire connaître pourquoi, parmi les nombreux bouddhas qui peuplent le paradis annamite, on s'est adressé de préférence à cette Trinité plutôt qu'aux autres. Pour qu'il n'y ait pas de confusion, je vais parler séparément de chacun d'eux.

« 1° Le bouddha *Gi-Da*, autrement dit *Kieu-Thi-Ka* (1), était roi du pays de *Dieu-Hi* dans l'Inde dont il était originaire. Impuissant à réfréner les passions et les vices de ses sujets et, pour leur salut, il s'est sacrifié lui-même en se faisant religieux, et a été divinisé après sa mort ;

« 2° Le deuxième personnage qui se trouve devant lui est le bouddha *Ho-Phap* (Ange gardien des portes). C'est le Saint-Pierre annamite. Il était grand ministre du roi Tranq-Vuonq en Chine. On dit que ce monarque avait une fille très dévote et qui, pour pouvoir s'adonner à sa vocation, s'est retirée dans la montagne pour se livrer à la vie contemplative. Malgré les supplications, les menaces et même les violences employées par son père, elle a refusé obstinément de rentrer sous le toit paternel. Enfin, à bout d'expédients, le roi son père lui a envoyé son meilleur et son plus éloquent ministre Hue-Ngam, nom terrestre de Ho-Phap, pour la décider à revenir.

« Le roi a eu soin de prévenir son messager que dans le cas où il réussirait à lui ramener sa fille, il le comblerait d'honneurs et de richesses et que, dans le cas contraire, il serait mis à mort.

« Mais au moment où Hue-Ngam est parvenu auprès de la fille du roi, celle-ci avait déjà été divinisée ; elle ne pouvait, dans ces conditions, revenir sur la terre. Hue-Ngam allait être mis à mort. Mais par un effet de la bonté de la nouvelle déesse, ce messager du roi, a été, lui aussi, divinisé, et elle l'a constitué son ange gardien. De là son nom de Ho-Phap, nom tiré de mots chinois qui signifient : Gardien des portes célestes.

« 3° En ce qui concerne notre dernier personnage, Dia-Tang (protecteur des lieux sombres), la légende le représentait comme une fille très douce et très vertueuse. Jeune, elle s'appelait Quanmuc (yeux lumineux). Elle a eu le malheur de naître d'une mère perverse et cruelle, prêteuse impitoyable à la petite semaine. Pour mieux raffiner ses cruautés, cette femme ne mangeait à ses repas que du

(1) Ce doit être Sakia mouni, le bouddha indien.

frai de poisson ou des œufs d'autres petits animaux, et cela dans le but de faire mourir un plus grand nombre de victimes (1).

« A sa mort, il ne faisait pas de doute qu'elle allait en séjour de criminels ; Dia-Tang était désolée et voulait connaître le châtiment qui était réservé à sa mère. A cet effet, elle s'est privée de nourriture pendant sept jours, durant lesquels elle a prié le Bouddha de le lui faire connaître. Le Bouddha ayant eu pitié d'elle, a exaucé ses prières : Dia-Tang est tombée en léthargie, et son âme s'est envolée vers les lieux sombres. Mais là, ô horreur ! sa mère était condamnée à s'asseoir sur un tabouret semé de longs clous ; le sang sortait de son corps de toutes parts et, à son cou, elle portait une énorme cangue.

« Effrayée, Dia-Tang a demandé aux démons gardiens ce qu'il fallait faire pour atténuer les supplices de sa mère, et, si c'était possible, de la sauver. Les démons lui ont conseillé de toujours prier et de faire pénitence.

« A son retour dans le Duöng-gian (monde des vivants), cette fille courageuse s'est mise résolument à faire ce qui lui avait été dit.

« Au bout de longues années d'expiations, elle est arrivée à faire absoudre sa mère de tous ses péchés, et à lui faire obtenir ensuite son accès dans le séjour des Bienheureux.

« Mais durant son voyage dans les lieux sombres, elle avait vu d'autres pécheurs bien plus sévèrement punis encore que ne l'était sa mère. D'une âme noble et généreuse, elle n'avait pas le courage de les abandonner.

« Puisque j'ai réussi à sauver ma mère par mes pénitences et mes prières, se dit-elle, pourquoi ne le ferais-je pas pour les autres damnés qui souffrent encore, et je commettrais un nouveau péché si je ne travaillais pas à soulager leurs infortunes.

« Forte de cette noble idée, elle s'est mise à travailler pour le salut des âmes en souffrance, et s'est imposé le sacrifice de les sauver jusqu'à la dernière. Mais comme les Lieux sombres, par suite des passions des hommes devenues de plus en plus effrénées, se remplissent plus qu'ils ne se vident, le travail de Dia-Tang est considéré comme sans fin et, bien qu'elle fût déjà divinisée et autorisée par suite à rejoindre le Nirvana, demeure de tous les Bouddhas, elle s'est

(1) La religion bouddhique admettant la métempsycose, chaque œuf représente donc la vie d'un être.

obstinée à rester auprès des malheureux qui expient leurs crimes, travaillant toujours à leur rédemption.

« Le nom de Dia-Tang (protecteur des Lieux sombres) ne lui a été décerné que plus tard, en reconnaissance de ses services.

« Comme vous le voyez, cette cérémonie est assistée de trois divinités, dont deux travaillent pour le salut des âmes, et la troisième leur ouvre la porte du royaume des cieux.

« Revenons maintenant à la cérémonie.

« La première chose que les bonzes ont à faire, c'est d'invoquer ces trois divinités à assister à la fête. A ce sujet, ils récitent une prière de circonstance.

« Ensuite, ils disent d'autres prières contenues dans trois livres appelés Tam-Bâo (trois livres précieux).

« Enfin, la cérémonie se termine par la purification du chemin par où vont passer les trois bouddhas précités, pour recevoir l'âme du défunt et la ramener avec eux dans les lieux des Délices. A cet effet, les bonzes, tenant chacun un cierge dans la main, font le voyage symbolique en récitant des prières, et en aspergeant d'eau bénite à chaque pas le chemin parcouru ».

La deuxième cérémonie fut célébrée en l'honneur des Co-Hon (âmes errantes et abandonnées n'ayant laissé sur la terre aucune postérité pour honorer leur mémoire). On croit qu'à l'occasion des pleines lunes des premier, septième et dixième mois de chaque année, ces âmes errantes et affamées sont momentanément relâchées, afin d'aller rechercher leur subsistance. Aussi, les vivants, par une pieuse attention, profitent-ils de ces mises en liberté provisoire pour leur offrir quelques aliments.

A l'occasion de cette fête, on installe, à l'endroit où elle doit être célébrée, un plancher dressé sur pilotis où l'on entasse des offrandes de toutes sortes, destinées à l'alimentation de ces âmes errantes, dont le repas est présidé par un génie à mine hideuse et effroyable, chargé d'y maintenir l'ordre. Ce génie est la belle et douce Déesse Quan-Am, incarnée sous cette forme pour épouvanter les Co-Hon, rôle qu'elle a accepté par dévouement et pour remplacer un bouddha jugé peu énergique qui occupait primitivement cette fonction.

On remarque également à cette fête les divinités appelées Ong-Thien (Génie du Bien) et Ong-Ac (Génie du Mal), qui sont chargés de

renseigner le bouddah Gi-Da, également présent à cette cérémonie, sur les antécédents des âmes abandonnées, afin de lui permettre de prendre telles mesures à leur égard que comportent leurs antécédents.

Le Van-Phat expliqua ainsi la cérémonie :

« La croyance à l'existence des âmes malheureuses dans l'autre monde, et le désir de leur venir en aide, font que les Annamites célèbrent de temps à autre des cérémonies en leur honneur. Celle à laquelle vous assistez ce soir et qui, en Cochinchine, a une plus grande importance, est une de celles qui ont lieu périodiquement vers les premier, septième et dixième mois de chaque année, pour soulager les âmes n'ayant sur la terre aucune postérité. Les livres sacrés disent qu'à l'occasion des pleines lunes de ces trois mois, les portes des Lieux Sombres sont ouvertes momentanément, et les vivants, par une pieuse attention, profitent de ces mises en liberté provisoire des âmes abandonnées pour leur offrir quelques aliments. La date choisie correspond heureusement à une de ces cérémonies, car elle tombe juste au premier jour de la septième lune.

« Ces cérémonies consistent notamment en un grand repas public qu'on offre aux âmes. Mais, comme les convives, pense-t-on, sont des gens affamés et peu raisonnables, il est nécessaire de faire présider le banquet par un génie chargé d'y maintenir l'ordre.

« Ici, je crois devoir ouvrir une parenthèse pour vous donner quelques renseignements sur ces convives que nous désignons sous le nom de Co-Hon (âmes abandonnées). Ce sont, en effet, des âmes errantes, n'ayant pas laissé de postérité pour honorer leur mémoire après leur mort. Repoussées partout des foyers et des habitations, elles errent de ci de là, à l'aventure, souffrant sans cesse de la faim et de la misère, tourmentant les vivants, afin de leur arracher quelques offrandes, et soulager ainsi leurs infortunes. Poussées par la nécessité, ces âmes errantes embrassent toutes les causes des vivants, et cela toujours moyennant quelques aumônes susceptibles d'alléger momentanément leur misère et d'apaiser leur faim. Evoquées à chaque instant, ces âmes sont honorées et félicitées par les hommes qui les ont invoquées ; dans le cas contraire, elles sont accablées de toutes sortes d'iniquités et d'injures.

Le défaut de postérité est donc considéré chez les Annamites comme le plus grand châtiment céleste. En effet, l'homme qui meurt

sans descendance est condamné, à sa mort, à partager le sort affreux de ces âmes abandonnées, des Co-Hon dont je viens de vous parler.

« Le Bouddha qui préside la fête est comme toujours le Bouddha Gi-Da qui est considéré comme le chef du Panthéon annamite. Il est assisté de trois génies. Les deux premiers sont le Ong-Thien (génie du bien) et le Ong-Ac (génie du mal).

« La légende raconte que ces deux génies étaient fils du roi Axa du pays de Balanq (Inde). Ils avaient des caractères diamétralement opposés l'un de l'autre; autant le premier était bon, humain et compatissant, autant l'autre était cupide, dur et méchant. Le génie du bien, pour secourir les malheureux sujets de son père, alla, dit-on, demander au Roi des Enfers le *Livre des Désirs réalisés*. Les hommes n'avaient qu'à ouvrir ce livre miraculeux et lire le passage conforme à leurs vœux, qui se trouvaient immédiatement réalisés. Ong-Ac (le génie du mal), poussé par sa nature cupide, s'appropria ce livre merveilleux et l'emporta pour le cacher sur l'autel de Bouddha. Mais là, il fut divinisé. Le Ong-Thien (génie du bien) s'étant aperçu de la disparition de son livre et connaissant le caractère de son frère, ne douta pas que ce ne fût lui qui eût commis le larcin. Il se mit donc à sa recherche ; arrivé à l'autel de Bouddha, il fut lui aussi divinisé.

« On peut s'étonner de voir Bouddha réserver le même sort aux deux frères, dont l'un symbolise le bien, et l'autre le mal. En voici l'explication : le Bouddha, en agissant de la sorte, a voulu s'entourer de deux conseillers. Le génie du bien est chargé naturellement de lui faire connaître toutes les bonnes actions des hommes durant leur vie ; le génie du mal, par son caractère mauvais, est mieux placé que tout autre pour lui révéler les méfaits commis par ces mêmes hommes.

« Le Bouddha, ainsi renseigné, peut en toute connaissance de cause rendre justice aux âmes des morts appelées à comparaître devant lui.

« Le troisième personnage que l'on fait intervenir dans cette fête, est le Ong-Tieu-Dien, chef des âmes abandonnées et président du banquet. Il vous effraie peut-être par sa laideur et son air méchant. Ainsi que vous le voyez, il est revêtu d'un costume de guerrier; il a les yeux gros et ronds, démesurément ouverts, la figure effroyablement barbouillée, les oreilles velues en forme d'éventail; la langue en feu tombe jusqu'au ventre et la tête surmontée de trois cornes. Rassurez-vous, car cette apparence est trompeuse. Ce hideux

génie n'est autre chose que la belle et douce déesse Quan-Am, très vénérée par les dévotes annamites. Primitivement, la surveillance des Co-Hon, ces âmes abandonnées, était dévolue à Dia-Tang, ce bon Bouddha qui, après avoir sauver sa mère de l'Enfer, se dévoua pour sauver jusqu'à la dernière toutes les âmes qui y étaient détenues. Mais, comme ce bouddha n'était pas assez énergique pour maintenir ces hordes toujours grossissantes de Co-Hon, la déesse Quan-Am s'en chargea par dévouement.

« Afin de garder l'incognito devant les turbulents dont elle allait présider le festin, sous une forme qui leur en imposât, elle prit celle que vous voyez. Elle a en outre eu soin de se munir d'un étendard magique. Grâce à son efficacité, elle peut plonger les convives soit dans le plus profond sommeil, quand ils sont trop turbulents, soit les réveiller pour leur permettre de prendre part au repas.

« Connues les divinités, qui, à des titres divers, participent à cette cérémonie, voici comment elle est organisée :

« D'abord, on commence par inviter les âmes à venir prendre part au repas. A cet effet, les bonzes se rendent, à la tombée de la nuit, dans un champs ou dans un cimetière, et là, à grands coups frappés sur des gongs sonores, ils disent les prières d'usage. L'invitation est ainsi considérée comme parvenue à destination. Quant à ceux qui sont morts noyés, l'invitation leur est faite au moyen de petits bouts de bougie, que les bonzes laissent flotter dans un grand récipient d'eau qui représente l'élément liquide.

« A l'ouverture de la cérémonie, les bonzes prient devant le bouddha Gi-Da, et passent ensuite à l'autel du Ong-Tieu-Dien (le président du festin) pour procéder à une petite cérémonie, dans le but de l'immatérialiser. A cet effet, ils promènent sur sa figure, ses yeux, sa bouche et ses oreilles, des bâtons d'encens allumés, et récitent des prières de circonstances. Cette cérémonie terminée, ils viennent prendre place sur des chaises devant lesquelles ils accomplissent au préalable des danses sacrées. Faisant ensuite l'office d'amphitryon, ils invitent tous les Cô-Hon (âmes abandonnées) à prendre part au festin. Ils ont soin, en vue de prévenir toute mutinerie possible, de faire de temps à autre dans l'air des signes cabalistiques; et, pour mieux en imposer, ils placent devant eux une main de Bouddha en cire symbolisant ces signes magiques. Par intervalles, ils jettent aux âmes qu'on restaure, du sel et du riz blanc.

« En ce qui concerne le repas, il doit être servi sur une estrade dressée sur pilotis, abritée par une toiture en paillottes. Des gâteaux, des victuailles de toutes sortes sont exposés en cônes artistement arrangés, le sommet terminé par une petite banderolle portant le nom de l'offrant. Des bâtons d'encens et des bougies allumées sont plantés à profusion sur tous ces cônes, et dégagent une odeur odoriférante. A la fin du repas a lieu l'incinération du Ong-Tieu devant lequel les bonzes font encore des danses avant de le brûler définitivement. Les victuailles sont ensuite livrées au pillage des enfants et des vagabonds. »

Enfin, nous eûmes la cérémonie des six offrandes, ces fêtes du Luc-Cung dont voici l'explication, toujours faite par le Van-Phat :

« Les dix-huit divinités qui sont sur cet autel et que l'on a pu remarquer déjà dans le pavillon de la Cochinchine, portent le nom de La-Han. Ce sont, d'après la légende, les dix-huit fils de Ba-La-Nai, roi d'une certaine province de l'Inde. Ils seraient nés le même jour, et leur naissance est mystérieuse. On raconte que la reine Loc-Mau, après trois années de grossesse, a mis au monde une fleur de nénuphar composée de dix-huit pétales qui se sont ensuite transformés en dix-huit princes d'une beauté rare et d'une sagesse exemplaire.

« Un jour que ces princes se promenaient sur le bord d'un étang, ils virent leur image se refléter dans l'eau, puis disparaître dès qu'ils se retirèrent. Ils méditèrent sur ce phénomène, et conclurent que la vie de l'homme dans ce monde, ressemblant à cette image, est, comme elle, éphémère et pleine de vanité trompeuse, car tant que l'on détenait le moindre pouvoir, on était recherché, mais cette même fortune éclipsée, c'était l'isolement et l'oubli. Ils résolurent alors de choisir une vie meilleure et dont les effets furent plus durables; ils adoptèrent la vie des sages.

« Le roi Ba-La-Nai, leur père, qui n'avait pas d'autre enfant, instruit de leur intention, essaya vainement de les en détourner, pour éviter, par le célibat qu'ils s'imposaient, l'extinction de sa famille. Ces princes restant fermes dans leur résolution, leur père dut s'incliner. Et, pour les conserver auprès de lui, il fit construire, à proximité de son palais, plusieurs pagodes où ses enfants se retirèrent pour se livrer à leurs méditations.

« A leur mort, ces dix-huit princes ont été divinisés, et, eu égard

à leur grande sagesse et à d'autres pouvoirs surnaturels qu'ils avaient acquis durant leur vie contemplative, ils ont été désignés pour composer la garde d'honneur du bouddha Gi-Da, ainsi que vous le voyez sur cet autel.

« La fête que nous célébrons ce soir en l'honneur de ces divinités est appelée Luc-Cung ou des six offrandes. C'est celle que les Annamites célèbrent au commencement de chaque saison pour offrir à ces dix-huit La-Han les prémices de leurs récoltes. En voici le cérémonial : d'abord le bonze en chef, assisté des autres bonzes, ouvre la cérémonie par la plantation sur l'autel de trois bâtons d'encens allumés. Il fait trois prosternations et récite une courte prière. Se retournant vers l'autel du bouddha Hô-Phap, installé en face, il recommence le même cérémonial. Des offrandes consistant : 1° en bâtons d'encens ; 2° en fleurs ; 3° en cierges ; 4° en thé ; 5° en fruits ; 6° en gâteaux, sont apportées en grande pompe par des porteurs qui les remettent successivement aux deux bonzes, lesquels les présentent, avec accompagnement de danses, à leur chef. Ce dernier, agenouillé devant l'autel des dix-huit La-Han, se relève, reçoit les présents, et les dépose sur l'autel, en récitant des prières mêlées de chants.

« Telle est la cérémonie dans ses grandes lignes.

« Nous tenons à compléter ici la fête des Luc-Cung, à laquelle vous venez d'assister, par une autre fête appelée Cau-An, qui veut dire « Demande de la Paix ». Par cette fête, nous implorons les divinités bouddhiques et leur demandons pour la France la tranquillité, la prospérité et la grandeur dans la paix. Etant donnée la ferveur avec laquelle nous formulons nos vœux, nous ne doutons pas qu'ils ne soient exaucés.

« La fête de Cau-An sera de courte durée ; elle consistera en la récitation d'une prière bouddhique et en aspersion d'eau lustrale faite avec des œillets d'Inde, fleurs que nous appelons « fleurs de mille ans ». Elle se clôturera par la distribution aux honorables invités des cartes de Cung-Hi qu'il est d'usage de distribuer chez nous en certaines occasions. Ces cartes contiennent des souhaits de bonheur, et vous y trouverez imprimés quatre caractères dorés signifiant : *Bonheur, richesse et longévité parfaits.*

« A gauche, vous trouverez les mêmes vœux symbolisés par des images. Le Bonheur y est représenté par la chauve-souris ; la Richesse par le cerf et la Longévité par un grand arbre qui couvre de son épais feuillage les deux animaux précités.

« La fête de Cau-An et nos humbles souhaits vous diront mieux que nous ne pourrons le faire, combien nous sommes touchés de l'accueil bienveillant que vous avez fait à tous les coloniaux réunis à cette grande et belle manifestation de la paix et du travail qu'est l'Exposition coloniale de Marseille de 1906, et combien nous sommes heureux et fiers d'être protégés par le grand et bon pays de France. »

Lorsqu'il eut terminé, le Van-Phat et les autres mandarins distribuèrent à l'assistance les souhaits de bonhenr, dessins symboliques en or sur fonds de soie rouge, que chacun emporta comme un précieux et cordial souvenir de la délicieuse minute d'extrême-orientalisme qu'il venait de vivre.

La venue du corps de ballet du roi Sisowath fut véritablement une chose unique et entièrement nouvelle en France. Notre Exposition eut la primeur de ce spectacle où l'art et la tradition se marient pour produire une impression vibrante, et évoquer à nos yeux l'existence de ces pays d'Extrême-Orient dont toujours pour nous le prestige a l'attrait du mystère qui plane sur ses origines fabuleuses.

Les danseuses de la cour royale du Cambodge étaient au nombre de quarante-cinq, sous la direction de la fille aînée du roi, la princesse Sumphady, accompagnées de M. Son Diep, ministre du palais. Aux danseuses, il faut ajouter douze musiciens et musiciennes, huit batteurs et batteuses de mesure, quatre lectrices, deux bouffonnes, quatre habilleuses, deux bijoutiers, et trois ou quatre vieilles gardiennes. La danse cambodgienne réclame de longues études, de pénibles exercices d'assouplissement, et les jeunes sujets qui s'y destinent, doivent débuter dans leur apprentissage dès le plus jeune âge. On compte qu'il faut en moyenne au moins sept ans pour former des artistes accomplis. A Marseille, elles dansèrent sur la scène du Music-Hall et dans la grande salle des Fêtes. Mais leur performance put surtout se développer dans toute sa beauté, en plein air, sur le terre-plein qui séparait les fontaines lumineuses du bassin où flottait la galère portant la statue colossale figurant la Ville de Marseille. Une estrade avait été dressée là, encadrée de verdure; des rampes de lumière éclairaient cette scène improvisée, et des projections lumineuses convergaient de différents points de la grande place. La musique de l'orchestre cambodgien n'avait plus les sonorités assourdissantes qui sont à craindre dans une salle fermée; d'autre part, de

tous les points de la place, et même jusqu'au milieu de la grande allée, la scène était parfaitement visible, de sorte que 30.000 spectateurs pouvaient facilement assister à la représentation.

Le décor était lumineusement féerique; le ciel n'était pas formé de frises en toile peinte; c'était bien le beau ciel limpide et pur de la Méditerranée, et ce ne fut qu'un cri d'admiration lorsqu'on vit s'avancer sur la scène la théorie de ces gracieuses figurines aux gestes souples, hiératiques, dont la technique déroute au premier abord nos esprits d'Occidentaux, mais à laquelle on s'accoutume assez rapidement, surtout si l'on cherche à en pénétrer le symbolisme. Les petites figures entièrement fardées de blanc, avec les sourcils fortement accentués en noir, se détachaient clairement, même parmi l'éclat des costumes d'une richesse et d'une somptuosité inouïes; longues chapes en broderies d'or, sampots de soie de couleurs vives, casques à pointes guillochés et dorés, bracelets de chevilles et de poignets, pendentifs, bagues chargées de pierres précieuses, ceintures aux boucles étincelantes, scintillaient vivement sous les jets de lumières électriques. Ces bijoux font partie du Trésor Royal du Cambodge; l'antiquité de leur forme ne fait pas de doute, et il semblait que les personnages des bas-reliefs d'Angkor s'étaient échappés de leur prison de pierre, animés par une nouvelle vie; leurs gestes figés devenus mobiles mais restant hiératiques, comme pour nous donner l'impression vivante de ce que furent les splendides civilisations disparues des pays indo-chinois.

Ce que les gestes traduisaient, c'étaient des légendes dont l'origine se perd dans la nuit des temps, des épopées lointaines aux épisodes gracieuses ou héroïques. Voici le thème de l'un de ses ballets, qui reconstituait l'histoire de Tup-Sangva.

1° Le géant Pinna-Reach ayant appris la mort de Prea-Phay-Sorgo, envoya demander la main de Reang-Phay-Somali et celle de Neang-Tup-Sangva qui lui sont refusées. Furieux, Pinna-Reach vient combattre le pays; 2° la belle Tup-Sangva fait ses adieux à sa mère pour se rendre au combat; 3° Prea-Phirun, qui se trouve dans le jardin environnant, voyage à travers les airs pour venir au secours de la belle Tup-Sangva. Après avoir combattu le géant, il amène Tup-Sangva dans un étang. Retour de Tup-Sangva dans le palais.

Une beauté incomparable se dégage du ritualisme et du classicisme de ces danses; et pour tous ceux qui eurent la joie d'y assister

avec des yeux qui savaient voir, ce fut une vision inoubliable qui restera ineffaçablement gravée parmi leurs souvenirs d'art les plus intenses et les plus imprégnés de charme et d'étrangeté.

Les indigènes de nos colonies prenaient naturellement une part des plus actives aussi bien aux fêtes qu'aux cérémonies de toutes sortes ; il faut dire qu'ils s'y amusaient au moins autant que les spectateurs. Le 14 juillet, dans l'enceinte du Water-Tobogan qui leur avait été réservée, ils se livrèrent à une série de jeux et d'exercices comme cela se passe le jour de la fête nationale dans leur pays d'origine; courses en sacs, course aux canards, mâts de cocagne, etc., etc., et c'était à qui disputerait le prix attribué aux vainqueurs. Le spectacle de ces jeux fut si original, que l'on décida de les donner en public sur la grande place où ils ne réussirent pas moins. A l'occasion de cette fête nationale, et après des études difficultueuses mais accomplies avec entrain et bonne volonté, tous nos indigènes, Indo-Chinois, Algériens, Tunisiens, Malgaches, Congolais, Soudanais, Sénégalais, etc., furent réunis en un chœur immense qui, soutenu par la musique malgache, chanta à pleins poumons la *Marseillaise* devant le Château Duplessis, où étaient les bureaux de notre Administration. Cet hommage rendu à la France fut véritablement touchant, car si la justesse des notes n'y était pas toujours, si la prononciation des paroles enflammées de Rouget de l'Isle laissait parfois à désirer, la sincérité et le désir de bien faire y étaient sûrement, de la part des chanteurs improvisés, et cela faisait penser à un haut relief de quelques vivante et moderne colonne Trajane. On organisa en outre des concours de pousse-pousse, des courses de ces petits bourricauts tunisiens qui, habituellement, parcouraient les allées en promenant des enfants sur leur dos, des courses pédestres. On imagina de mettre l'Asie et l'Afrique en présence, en confiant les bouts d'une longue corde aux indigènes de chacune de ces deux parties du monde : chacun tirant avec ardeur de son côté. En fin de compte, l'Afriqus resta victorieuse, mais il est bon de dire que les Africains étaient plus nombreux que les Asiatiques, et de plus que les grands spahis et les nègres du Sénégal disposaient de muscles et d'un poids mort qui devaient certainement faire pencher en leur faveur le plateau de la balance. On organisa aussi des concours de cerfs-volants particulièrement curieux, étant donné les aptitudes spéciales des Jaunes, dont l'imagination s'exerce à varier la forme des cerfs-volants, dont ils font en même temps de véritables harpes éoliennes.

Les fêtes de l'automobile attirèrent la curiosité du public : gymkhana et corso fleuri réunirent sur la piste un grand nombre de voitures. Il fut donné aussi des fêtes aérostatiques marquées par l'ascension des ballons « le Colonial » et « l'Univers » ; une fête aux lanternes d'un joli effet ; des farandoles, à la venue des colonies scolaires,

Nous étions en Provence ; les concours horticoles avaient montré la beauté de la flore régionale. Il était tout naturel que l'on songeât à organiser des batailles de fleurs : il y en eut deux dont le succès fut des plus éclatants. Le spectacle qu'offrait l'allée centrale avec toutes les voitures chargées de fleurs et portant, véhiculant les plus gracieuses visiteuses de l'Exposition, les filanzanes malgaches ornés de fleurs, les éléphants, les charrettes à bœufs indo-chinois avec les gracieuses musiciennes du Tonkin qui se montrèrent parmi les plus enragées combattantes, sans oublier le chameau dont le palanquin avait été orné de fleurs somptueuses. Tout cela formait un ensemble papillotant et divers d'où émanait, avec le parfum des fleurs, la joie de belles journées de fêtes ensoleillées.

Nous la dispensions aux grandes personnes : nous n'avons eu garde d'oublier les enfants, qui d'ailleurs ne manquaient pas de s'amuser aux évolutions du Dragon et aux jeux de toutes sortes que nous venons d'énumérer ; mais spécialement pour eux, nous organisâmes des bals en plein air, dans la grande allée, costumés ou non ; les petits indigènes y prirent part ; il était vraiment réjouissant de voir tous ces enfants vêtus de costumes exotiques, et s'essayant à danser sous le regard attendri de leurs mamans. Les bals se terminaient par des distributions de jouets, de ballons, etc. A leur intention également, on tira des feux d'artifice de jour ; les bombes explosaient, et il en sortait des animaux fantastiques qui se gonflaient en l'air ; ou bien elles projetaient sur la foule, qui se précipitait pour les ramasser, des quantités de petits bibelots ou de jouets, qui n'avaient peut-être pas une grande valeur marchande, mais étaient assez originaux et assez bien exécutés pour amuser leurs heureux possesseurs.

Outre les cinématographes, que nous avons mentionnés plus haut, des cinématographes géants fonctionnèrent sur la grande place. Inutile de dire que ce fut une attraction favorite du public.

Du music-hall, où elle avait dansé à plusieurs reprises, la célèbre Américaine, miss Loïe Fuller parut sur la grande plate-forme qui avait

été aménagée pour les danseuses cambodgiennes, et devant une foule immense, surprise à la fois et charmée, elle exécuta ces danses flamboyantes qui tiennent du rêve plus que de la réalité. La grande artiste qu'est miss Loïe Fuller déploya la grâce de ses gestes et toute la vivacité de son imagination poétique : elle triompha véritablement.

Ce fut une heureuse idée que celle émise et réalisée par les Membres du Conseil général des Bouches-du-Rhône, et plus particulièrement par leur Président, M. Nicolas Estier, de faire participer à notre œuvre les Maires du département, les Conseillers généraux des département voisins, et les représentants de Paris et de Lyon. C'était en même temps une occasion de faire apprécier par des gens compétants et autorisés non seulement la grande concentration des richesses de nos colonies dans la cité marseillaise, mais encore de juger de la grandeur et de la prospérité commerciale et industrielle de la Ville. Les invités furent reçus à l'entrée de l'Exposition par le haut personnel du Commissariat, et la réception eut lieu dans la salle des Fêtes. De nombreux discours furent prononcés par M. Estier, M. Flaissières, M. Antoine Lefèvre, vice-président du Conseil municipal de Paris, M. Herriot, maire de Lyon, etc., etc. De belles fêtes de nuit furent organisées en l'honneur des invités du Conseil général.

Vers la fin de l'Exposition eut lieu un grand banquet organisé par les exposants ; d'excellentes choses y furent dites, et nous fûmes heureux d'avoir l'occasion de témoigner à tous ces commerçants, à tous ces industriels, à tous ces coloniaux, combien nous leur étions reconnaissants de la précieuse collaboration qu'ils nous avaient apportée.

Une dernière solennité sur laquelle il convient de nous arrêter un instant, fut la remise de la médaille commémorative et des diplômes à tous les indigènes coloniaux venus à l'Exposition; ils étaient rangés par groupes, suivant leurs races respectives, et la distribution des diplômes et des médailles se fit à la grande joie de ceux qui les reçurent; nous pûmes constater le prix qu'y attachaient les titulaires, en voyant qu'à cette occasion ceux qui en avaient bénéficié lors de l'Exposition de 1900, avaient arboré sur leur poitrine les médailles reçues à cette époque.

Les visites

L'Exposition fut honorée de la visite de nombreux personnages, en tête desquels il convient de placer tout naturellement celle du premier magistrat de la République.

Ce fut le 16 septembre que M. Armand Fallières, président de la République française, accompagné de MM. Briand, ministre de l'Instruction publique; Etienne, ministre de la Guerre; Thomson, ministre de la Marine; Leygues, ministre des Colonies; Dujardin-Beaumetz, sous-secrétaire d'État aux Beaux-Arts; Brisson, président de la Chambre des Députés, et de la plupart des sénateurs et députés des Bouches-du-Rhône, vint à Marseille à l'occasion de l'Exposition. La nombreuse et brillante délégation des chefs arabes, algériens et tunisiens précédait immédiatement sa voiture; ces beaux cavaliers faisaient caracoler les bêtes magnifiques qui les portaient, en laissant flotter au vent les couleurs éclatantes de leurs burnous. Les allées, les palais et pavillons étaient ce jour-là fleuris d'ornements et ornés de drapeaux. Le cortège présidentiel pénétra immédiatement dans la grande allée, sans s'arrêter, tandis que les tambours et les clairons battaient et sonnaient aux champs, et que les musiqurs militaires jouaient la *Marseillaise*. Le Président descendit devant la tribune qui lui était réservée; il y prit place entouré des ministres; là se tenaient les amiraux Touchart, Germinet et Marquis; M. Beau, gouverneur général de l'Indo-Chine; M. Roume, gouverneur général de l'Afrique occidentale française; M. Pichon, résident général de France en Tunisie; M. le contre-amiral Campion; les consuls d'Angleterre, d'Italie et d'Espagne, et les chefs des escadres de ces trois puissances, alors en rade d'Endoume, l'amiral Morena, l'amiral Matta, le capitaine Story; les généraux Mathis, du Moriez, Marcy, Chappelle et Latour d'Affaure; les principales autorités locales et le haut personnel du Commissariat général. M. Leygues, ministre des Colonies, s'adressa en ces termes au chef de l'État :

« Monsieur le Président de la République,

« Nous vous saluons dans cette enceinte avec reconnaissance, et, avec nous, vous saluent les exposants, les commerçants, les indus-

triels et les colons. La France a fait depuis trente ans dans le domaine colonial des efforts dont elle a le droit d'être fière. En parcourant tout à l'heure les galeries de cette Exposition, vous en jugerez l'importance et la grandeur. »

Aussitôt après commença le défilé de la cavalcade coloniale. Jamais la richesse, l'originalité des groupes coloniaux n'avaient brillé avec plus d'éclat, et ce fut un spectacle véritablement merveilleux dont il fallut donner le lendemain une deuxième représentation pour répondre au désir du public. Puis ce fut la visite, un peu rapide, étant donné le chemin à parcourir, de tous les palais et pavillons, et nous eûmes le droit d'être fiers des compliments répétés que voulut bien adresser aux organisateurs M. le Président de la République. Le lendemain, une grande fête de nuit, plus brillante que toutes les autres, fut encore donnée à l'occasion de la visite présidentielle.

L'Exposition reçut en outre la visite très minutieuse et très détaillée de M. Antonin Dubost, président du Sénat ; de M. Etienne, ministre de la Guerre, ancien président du groupe colonial à la Chambre des Députés ; de M. Thomson, ministre de la Marine, qui vint à plusieurs reprises ; de M. Leygues, ministre des Colonies ; de M. Ruau, ministre de l'Agriculture, qui vint également plusieurs fois ; de M. Pichon, alors résident général de France en Tunisie ; de M. Roume, gouverneur de l'Afrique occidentale française ; de M. Beau, gouverneur général de l'Indo-Chine ; de M. Clémentel, ancien ministre des Colonies ; de M. Saint-Germain, sénateur, rapporteur du budget des Colonies ; de M. Monis, ancien ministre ; de M. Tréfeu, directeur de la Marine marchande ; de M. Alfred Picard, président de section au Conseil d'État, ancien commissaire général de l'Exposition universelle de 1900, qui voulut bien nous adresser une lettre des plus flatteuses.

Le clou des visites exotiques fut celle de S. M. Sisowath, roi du Cambodge, qui s'intéressa vivement à tout ce que nous eûmes l'honneur de lui montrer, et pour qui des fêtes très brillantes furent organisées.

Plus utilitaire fut le séjour prolongé de deux missions de mandarins cochinchinois, envoyés par le Gouvernement général ; de Bouna N'Diaye, roi du Djolof, qui vint à ses frais, séjourna longtemps à Marseille, récolta une ample moisson de renseignements, et retourna

dans son pays ayant en tête nombre de projets utilitaires dont il faut souhaiter la réalisation. Tout au début était venu, avec son cortège familier, Béhanzin, l'ancien roi du Dahomey, se rendant en Algérie.

Parmi les étrangers de marque, nous signalerons S. M. la reine douairière de Saxe ; S. E. M. Kurino, ambassadeur du Japon ; le prince Georges de Saxe, père du roi ; le Maharadjah de Kapurtarah ; et, chargés de mission officielle, S. E. M. Lewald, conseiller intime de S. M. l'empereur d'Allemagne, accompagné de M. Hugo Tardy, chargé de mission par le ministre des Affaires étrangères allemandes ; M. Lombard, directeur général du département de l'Intérieur, et le capitaine Le Merin, chargé de mission par le gouvernement indépendant du Congo ; M. Joaquin de Borja, commandant la province maritime de Barcelone, chargé de mission par le gouvernement espagnol ; M. le professeur Foëx, de l'École nationale d'agriculture de Mexico, chargé de mission par le gouvernement mexicain ; le colonel C.-C. Townsend, de l'artillerie royale britannique, chargé par le gouvernement des Indes de dresser un rapport sur les voies et moyens de transport ; de la mission chinoise qui avait parcouru l'Europe avant de venir s'embarquer à Marseille pour regagner son pays. Lors de la cérémonie d'ouverture, les états-majors et les marins de la division de l'escadre de la Méditerranée venus à cette occasion, puis les états-majors de l'armée navale française à l'issue des grandes manœuvres, et des escadres italienne, espagnole et britannique venues pour saluer M. le Président de la République. Un grand banquet pour les marins des diverses nations fut organisé sur toute la surface du champ du Rouet, où il jeta une note éminemment pittoresque. Citons encore l'état-major et l'équipage du H. M. S. *Surprise*, de l'escadre britannique de la Méditerranée.

Parmi les visites de corps, nous mentionnerons celle d'une délégation de la Chambre de Commerce française de Genève, composée de M. Niepce, président ; Valran, membre d'honneur, et Chauvet ; de la Chambre de Commerce de Marseille ; de la Société pour la Défense du Commerce, et des Syndicats patronaux ; d'un groupe d'étudiants indiens guidés par l'honorable M. Dewal ; des membres du Congrès tauromachique, etc. Nous rappellerons encore ici la visite, qui se prolongea, des chefs algériens et tunisiens venus saluer et escorter M. Armand Fallières.

Nous sommes heureux de signaler que l'Exposition coloniale de

Marseille fut une occasion de cimenter une fois de plus l'entente cordiale avec nos voisins de Grande-Bretagne. Sur l'initiative du Comité républicain du Commerce et de l'Industrie, et sous la conduite de M. Mascuraud, sénateur, président du Comité, les membres de l'Association internationale de la Cité de Londres vinrent nous visiter en groupe, au nombre de plus de trois cents. Leur président les accompagnait, M. Georges Collins, conseiller général du comté de Londres, ainsi que leur vice-président, le lord-comte Maitland. Absent de Marseille à ce moment, nous délégâmes pour les recevoir en notre nom, M. Henri Malo, notre chef de cabinet, qui les reçut dans la Salle des Fêtes, où il prononça une allocution de bienvenue dans la langue de ses auditeurs :

« Ladies and Gentlemen,

« It is a great honour to me to have been appointed by the general commissionner of the Marseilles colonial Exposition, to wish you a most hearty welcome at your arrival in this Palace. As I am not accustomed to deliver speeches in english, it may happen that I fish my words now and then: but as I am also here the commissionner of a fisheries exhibition, I hope you will not feel astonished, and you will excuse me. You may be sure I will do my best, and glad I am to do so, specially under these circumstances which will add someshing more to the « entente cordiale », of which may be proud not only those who had the first idea of it, but also those who realised this idea.

« I remember, when I was a boy, in my college of Boulogne, a franco-english town, we used to figgt regularly every day, once the lessons over, with our english schoolfellows. We were boys at that time. Since then, we became grown up people, and I notice that my best friends are now some op those with whom we used to give each other the most cordial likings.

« Well, ladies and gentlemen, don't you think that what happened with individuals may just as well happen with nations ? England and France have spent several hundred years when they were young ones, in giving each other the most cordial likings. Now, they are grown up people, heing aged of about two thousand years: it is time for them to be friends amongst all, and there is no reason why it should not be so.

« Colonies have formerly been a cause of difficulties between our two countries, although wide be the world. Now, each of us has his own share : we have given this great example to other nations ; we determined these shares in a treaty without before killing thousands of men. What only seems to me wonderful in the fact, is that we have been two thousand years to find it out !

« What our french colonies are, we have done our best to show in this Exposition, and to-day, near the end of it, we may say we succeeded. I hope you will be interested by what you will see in the palaces and pavillions surrounding. One of them, the Palace of the Sea, is devoted, for the first time in the world, to international scientific oceanographical researches, and to fisheries. There stand the seven last polar expeditions, and you may be pround in finding in the British halls the rélicks of the *Challenger* expedition proud the world, and the *Discovery* and the *Scotia* expeditions to the South Pole.

« Ladies and Gentlemen of "the City of London international Association", I will no more make you lose yout time in listening to my bad english. I will just thank you again for your visit to the Marseilles colonial Exposition, ane I thank the « Comité républicain du Commerce et de l'Industrie » for having taken you amongst us. You may be sure of the cordial feelings with which we wish you here once more a most hearty welcome. »

M. Mascuraud et M. Collins remercièrent vivement, aux applaudissements chaleureux de l'auditoire. Puis la visite de l'Exposition commença, et se termina par un grand banquet dans son enceinte même ; nos amis nous quittèrent, en nous donnant des signes manifestes de la joie que leur avait causée notre accueil.

Enfin, parmi les personnalités diverses, nous n'aurons garde d'oublier M. le professeur Schweinfurt qui publia en Allemagne d'importantes études sur ce qu'il avait pu observer et étudier ; M. le prince d'Arenberg ; M. le général Liautey ; M. le général Dodds ; le grand compositeur Ernest Reyer ; le maître peintre Ziem ; le savant directeur du Musée des Religions, M. Guimet ; l'illustre statuaire, M. Rodin, et notre grand poète provençal, Mistral.

Dans le but de diffuser le plus largement possible les connaissances coloniales, nous avions ouvert gratuitement nos portes aux

élèves des différentes écoles accompagnés de leurs maîtres. On comprend qu'il nous soit impossible d'énumérer ici toutes les écoles libres, privées, les orphelinats, les patronages, les pensionnats, les écoles religieuses, les maîtrises, les écoles paroissiales, les asiles et sociétés de bienfaisance, les bataillons scolaires, les écoles pratiques de toutes sortes qui pénétrèrent à l'Exposition. En ce qui concerne les écoles communales, nous sommes à même de donner les résultats de la statistique du service communal de l'Instruction publique. Il en résulte que le bénéfice de l'entrée gratuite s'est étendu pour ces écoles à 11.622 enfants des deux sexes, sous la conduite de 780 maîtres ou maîtresses, se répartissant ainsi qu'il suit : élèves des écoles communales de Marseille : 11.010 ; élèves venus du département des Bouches-du-Rhône : 235 ; élèves venus de l'Algérie : 170 ; élèves venus des Alpes-Maritimes : 80 ; élèves venus du Gard : 32 ; élèves venus de l'Hérault : 16 ; élèves venus du Var : 30 ; élèves venus du Loiret : 25 ; élèves venus de Paris : 24.

Nous signalerons enfin parmi les groupements divers et les écoles supérieures : les élèves indigènes de l'École coloniale de Paris ; les élèves de l'École de Pilotage de Toulon ; les ouvriers du Syndicat du port de Toulon ; l'École nationale de Commerce ; l'École nationale d'Agriculture de Montpellier ; les artificiers de l'artillerie coloniale de Toulon ; les écoles pratiques de commerce et d'industrie ; l'École d'ingénieurs de Marseille ; l'École supérieure de Commerce, et l'École des Beaux-Arts ; l'École Saint-Éloi des apprentis mécaniciens de la flotte, à Aix ; les employés de la traction du P.-L. M ; la Fédération de l'Association de l'Enseignement libre ; le Gutenberg ; l'Association des employés imprimeurs ; l'École professionnelle des sourds-muets, etc., etc. On voit que la mesure large et démocratique que nous avions prise correspondait à un besoin réel. Nous ne pouvons maintenant que former le souhait de voir une riche moisson germer de cette semence que nous avons jetée dans les jeunes cerveaux de la nation.

CHAPITRE IX

JURYS ET RÉCOMPENSES

Nous n'avons à donner ici que les indications principales se rapportant à la rubrique de ce chapitre. Le sujet a été traité à fond par M. Masson, secrétaire général, dans le rapport d'ensemble sur les opérations des jurys (1), qui fut lu et publié à la clôture de l'Exposition, une fois les récompenses décernées. C'est donc à ce travail que nous renvoyons le lecteur désireux de se documenter d'une façon tout à fait précise.

Cinq cent quatre-vingt-six membres prirent part aux opérations des jurys de classes : leur œuvre était vaste et complexe, bien qu'ils n'eussent pas à se prononcer sur les exposants de la section de l'Art Provençal, sur ceux des concours agricoles et horticoles, non plus que sur ceux de la section internationale d'Océanographie et des Pêches maritimes ; ils avaient encore cependant six mille quatre cents exposants environ à examiner. La composition de ces jurys fut très éclectique, et on ne négligea rien pour grouper toutes les compétences et assurer la représentation de tous les intérêts : 199 jurés appartenaient à Marseille, 159 vinrent de Paris, 88 d'autres points de la France ; 138 fonctionnaires ou colons représentèrent les Français des Colonies ; enfin, pour affirmer la politique d'associations, 11 indigènes algériens ou annamites représentèrent l'élément indigène.

Le Ministère des Colonies était largement représenté par quarante de ses membres, 10 de ses directeurs ou sous-directeurs, 9 chefs de bureau, 19 sous-chefs et trois autres hauts fonctionnaires. Nous signalerons encore parmi les membres du jury, M. Daubrée, directeur

(1) Voir Bibliographie.

des Forêts au Ministère de l'Agriculture, M. Chapsal, directeur au Ministère du Commerce, et deux membres du Parlement: MM. Jacques Chaumié et Gervais, rapporteurs du Budget des Colonies.

Les classes inscrites étaient au nombre de cinquante-six ; pour simplifier le travail, on opéra des groupements partiels de manière à réduire à vingt-cinq le nombre des jurys de classes. La compétence spéciale des jurés permit de procéder rapidement à leur répartition dans ces divers jurys. La tâche de chacun fut très inégale au point de vue du nombre des exposants à examiner, qui variait beaucoup suivant les classes ; mais ce n'est pas au nombre des exposants que doit avec justesse être mesuré le travail des juges.

Grâce au concours des Commissaires, les jurés purent poursuivre leur enquête régulièrement et rapidement. La première réunion eut lieu le 10 octobre, et la dernière, le lundi, 22. Pendant ces onze journées de travail, les vingt-cinq jurys de classes ne tinrent pas moins de cent cinquante séances.

Les jurys de groupes chargés de recevoir et d'examiner les réclamations au sujet des opérations des jurys de classes, de réparer les omissions commises, d'organiser et d'unifier les décisions concernant les classes d'un même groupe, auraient dû être au nombre de dix ; mais ce travail du second degré fut simplifié, de ce fait qu'un certain nombre de jurys de classes avaient examiné plusieurs classes, et même toutes les classes d'un groupe, de sorte qu'il n'y eut lieu de créer que six jurys de second degré ; ils furent exclusivement composés des présidents de jurys de classes, ou de leurs suppléants en cas d'absence, ce qui fit pour chacun de trois à six membres au plus.

Le nombre relativement très restreint des réclamations et des omissions ne nécessita que quelques rares visites supplémentaires aux divers pavillons, de sorte que les opérations, commencées le 29 octobre, purent être closes beaucoup plus rapidement qu'on eût pu s'y attendre ; seul le jury du Groupe VI dut prolonger ses délibérations jusqu'à une heure tardive du mardi 30 octobre.

Il est bon de signaler que les rapporteurs des jurys de classes avaient été appelés à assister leurs présidents pour éclaircir les points obscurs, et furent ainsi d'utiles auxiliaires aux opérations des jurys de groupes. Le rapporteur général, M. Masson, note que ces derniers usèrent avec la plus grande discrétion de leurs pouvoirs, s'en remettant le plus souvent aux jurys supérieurs dont ils eussent pu autrement alléger la lourde responsabilité.

Au Jury supérieur incombait la haute et délicate mission de prononcer des arrêts définitifs sur tous les points obscurs ou litigieux, dont la décision lui avait été laissée par les Jurys de premier et de deuxième degré, de comparer entre elles les propositions des groupes, de réparer les omissions et les erreurs qui auraient pu échapper à une première revision, et de statuer sur les réclamations,

Aussi le choix des membres du jury supérieur, est-il d'une haute importance : nous fîmes appel au concours d'hommes d'une haute autorité et d'une expérience reconnue de tous ; ils furent convoqués pour le 3 novembre, au nombre de trente-deux. Les six présidents des jurys de groupes avaient été appelés à se joindre aux personnalités désignées par nous, afin d'expliquer et de défendre au besoin les décisions prises par les juges du second degré. Signalons parmi les membres du jury supérieur deux personnalités bien connues du monde colonial : M. Saint Germain, sénateur, et M. Chailley, député, deux membres du Conseil d'État, et deux de l'Institut.

Aux termes de l'article 37 du règlement général, la présidence du jury supérieur était réservée au Commissaire général ; nous jugeâmes que nous ne pouvions mieux faire que de la confier à l'homme le plus capable de mener à bien la tâche délicate que cette fonction comportait, M. Paul Dislère, président de section au Conseil d'État. M. Paul Dislère n'a pas seulement conquis une place à part dans cette haute assemblée, mais depuis de longues années il n'a cessé de se consacrer à l'étude des questions coloniales. Ancien directeur des Colonies au Ministère de la Marine et des Colonies, auteur de notre premier grand traité de législation coloniale, président de la section de législation coloniale, etc., M. Dislère possède en outre l'expérience toute particulière des expositions.

Sur la proposition de son Président, le jury supérieur de l'Exposition de Marseille, suivant une procédure adoptée par le jury supérieur de l'Exposition Universelle de 1900, commença par établir une série de principes, lui permettant de trancher les cas litigieux ou douteux qui lui étaient soumis. Voici comment, dans sa première séance, le jury supérieur trancha les questions de principes suivantes :

1° En vertu de l'article 4 du règlement général et de l'application qui en a été faite dans la classification générale aux classes 44-47 du huitième groupe (l'Exportation aux colonies), les produits d'origine étrangère peuvent être admis à concourir aux récompenses, pourvu

qu'ils soient exposés par des négociants français, ou établis en France, ou par leurs représentants français, et qu'il soit bien établi que ces produits sont effectivement exportés dans les colonies françaises.

L'application de ce principe ne visait d'ailleurs qu'un très petit nombre de cas exceptionnels.

2° Application intégrale doit être faite de l'article 40 du règlement général ainsi conçu : « *Il ne sera attribué qu'une récompense aux expositions collectives.* Toutefois, lorsque les expositions sont plurinominales, chacun des participants recevra un diplôme portant tous les noms. »

L'unité de récompense, pour une seule exposition, est, en effet, de jurisprudence constante dans toutes les grandes expositions.

Les industriels ou négociants de certains syndicats, qui avaient cru de bonne foi pouvoir obtenir à la fois une récompense globale pour le Syndicat, et une récompense individuelle pour chacun d'eux, se trouvaient atteints par cette décision. Le jury, par une mesure bienveillante, accepta de les reconnaître comme exposants individuels. En ce cas, le Syndicat ne pouvait recevoir qu'une récompense de collaborateur.

3° Les récompenses étant décernées par classes dans toutes les expositions, les exposants qui présentent des produits différents dans plusieurs classes peuvent recevoir plusieurs récompenses.

En conséquence, les opérations des jurys de groupes qui avaient cru devoir réunir en une seule les récompenses multiples décernées dans un même groupe, furent annulées.

4° En revanche, le même produit ne peut être récompensé dans deux classes différentes. Au cas où deux jurys auraient attribué par erreur chacun une récompense, c'est celle du degré le plus élevé qui doit être maintenue.

5° Conformément à l'usage constant des grandes expositions, sont seuls admis au rang des hors concours, et y sont mis d'office, tous les membres du jury. Contrairement à une opinion assez commune, la mise hors concours ne doit donc pas être considérée comme une récompense supérieure.

6° Conformément à la jurisprudence des expositions et à la logique, les réclamations des exposants au sujet de l'insuffisance de leurs récompenses ou de l'exagération de celles accordées à des concurrents ne peuvent être examinées. Les délibérations et les déci-

sions des jurys sont, en effet, secrètes, et, partout, inconnues des intéressés. Mais les membres du jury supérieur sont naturellement qualifiés pour demander des modifications de ce genre.

Ces principes établis, le jury supérieur transmit au Commissariat général les propositions de récompenses pour les collaborateurs présentés par les jurys de classes et de groupes, en lui laissant le soin de les examiner et de les compléter le cas échéant. Il résolut ensuite d'entendre les commissaires des diverses colonies au sujet des réclamations qu'ils pourraient avoir à formuler, puis il se divisa en six commissions chargées d'examiner les dossiers des six jurys de groupe, de recevoir les commissaires des colonies, et de proposer ensuite leurs solutions en séance plénière dans une seconde réunion. Le jury supérieur termina ses travaux après avoir désigné une commission composée de son secrétaire, de son rapporteur, et du commissaire général-adjoint, chargée de veiller à la confection rapide et correcte de la liste définitive des récompenses, en même temps que de prendre des décisions à l'égard des réclamations ultimes qui lui parviendraient.

Cette sous-commission n'eut même pas vingt-cinq cas à trancher dans le dossier des réclamations parvenues à la direction depuis la session du jury supérieur, et ce chiffre fait le plus grand honneur à l'œuvre des jurés et à la façon dont ils conduisirent leurs opérations.

Le chiffre total des récompenses décernées par le jury supérieur est de 5.253 pour 6.400 exposants environ : ce n'est ni trop, ni trop peu. Une Exposition coloniale mérite d'être traitée avec plus de bienveillance qu'une exposition métropolitaine ordinaire. Là, en effet, les efforts et les initiatives à récompenser sont beaucoup plus méritoires, qu'il s'agisse de ceux des administrations, des fonctionnaires, des colons, pour organiser et mettre en valeur notre empire colonial, ou de ceux de nos industriels ou commerçants pour étendre dans cet empire les exportations de la métropole ; d'autre part, pour les exposants coloniaux, surtout pour les simples particuliers, la participation à une exposition lointaine, la bonne présentation des produits, avec les traversées maritimes et les transbordements, représentent des difficultés plus grandes et des frais plus élevés. Ces justes considérations avaient amené déjà le jury de 1900 à se montrer généreux vis-à-vis de nos colonies ; il était indispensable qu'il en fût de même en 1906 ; nous ajouterons qu'il était de notre devoir d'encourager tout particulièrement le groupe des exposants indigènes, dont un millier figurait au catalogue général.

Toutes choses bien considérées, le jury supérieur, pénétré des raisons puissantes qui avaient inspiré les jurys de classes et de groupes, n'eut à aucun moment l'impression qu'ils s'étaient montrés trop généreux, comme certains esprits chagrins pourraient le croire. Voici comment, au total, les récompenses ont été réparties :

Grand-Prix	639
Médailles d'or	1.474
Médailles d'argent	1.696
Médailles de bronze	825
Mentions honorables	619

Comme il est conforme à la logique, c'est la médaille d'argent, récompense moyenne, qui a été le plus distribuée. Quant aux autres récompenses, Grand-Prix et Médaille d'or, il est bon de remarquer qu'une bien plus grande proportion qu'aux Expositions précédentes fut réservée aux Administrations et aux grands services des colonies ; il était de toute justice de les récompenser pour la large part prise par eux au succès de l'Exposition.

En ce qui concerne les récompenses de la Section internationale d'Océanographie et des Pêches maritimes, il nous suffira de renvoyer au rapport spécial consacré à cette section ; on verra que les exposants y furent jugés par un jury spécial international, composé des plus hautes personnalités de la science océanographique, et de plusieurs praticiens des plus distingués. Les décisions de ce jury échappaient au contrôle du jury supérieur.

Voici le pourcentage des récompenses obtenues par les diverses colonies :

Algérie	35,5 o/o
Indo-Chine	21,9
Tunisie	8,9
Madagascar	7,0
Anciennes colonies	3,1
Afrique occidentale	3,0
Océanie	1,1
Congo	0,76
Côte des Somalis	0,24
Métropole	9,7
Marseille	8,5
TOTAL	100,00 o/o

Ce tableau ne permet pas évidemment de mesurer les progrès accomplis dans chacune de nos possessions, mais il donne une idée de l'effort qu'elles ont tenté pour manifester ces progrès à l'Exposition de Marseille. L'Algérie paraît au premier rang; cela peut étonner tout d'abord ceux que frappait l'étendue occupée par l'ensemble des pavillons indo-chinois, et le merveilleux amas de ce qu'ils contenaient; mais l'exposition algérienne était particulièrement intéressante par suite de l'effort individuel qui y fut réalisé. Par le nombre des exposants, elle l'emportait de beaucoup sur nos autres possessions, puisqu'elle en comptait environ 2.056, c'est-à-dire à peu près le tiers de la totalité à elle seule. L'Afrique occidentale était la colonie où les exposants avaient pris le moins de part à la manifestation collective; de plus, la partie soudanaise et guinéenne du Continent noir ne peut encore présenter qu'une faible variété de produits; aussi, malgré tout l'intérêt de sa participation, notre vaste domaine africain était-il resté au dernier rang des grandes colonies pour le nombre des récompenses obtenues; il est juste de dire que l'Afrique occidentale arrive en meilleur rang, si l'on envisage le nombre des hautes récompenses, et cela précisément à cause du rôle prépondérant des gouvernements coloniaux et des grands services dans son Exposition.

Passant en revue les dix groupes de la classification générale, M. Masson a indiqué sommairement les observations saillantes, les remarques générales auxquelles a pu donner lieu l'attribution des récompenses dans les diverses classes. L'impression d'ensemble qui s'en dégage doit surtout être envisagée au point de vue de la philosophie de l'Exposition, si l'on peut dire, et les réflexions que les remarques du rapporteur général du jury nous ont suggérées trouveront tout naturellement leur place dans le dernier chapitre de notre rapport, où nous examinerons les résultats de l'Exposition, et où nous nous efforcerons de tirer la conclusion de l'effort grandiose que nos colonies et les métropolitains exportateurs ont réalisé à Marseille, en 1906.

CHAPITRE X

CÉRÉMONIES DE CLOTURE. — CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

La cérémonie de clôture de l'Exposition coloniale de Marseille eut lieu le 18 novembre.

M. le Ministre des Colonies vint, accompagné de M. Méray, secrétaire général du ministère ; Despax, secrétaire particulier du ministre, et Dybowski, inspecteur général de l'Agriculture coloniale. Auprès de lui prenaient place. MM. Peytral et Saint-Germain, sénateurs ; Carnaud, Cadenat, Antide Boyer, députés des Bouches-du-Rhône ; Joseph Chailley, député, directeur général de l'Union coloniale, etc.

La visite de l'Exposition eut lieu dans la matinée, et fut suivie d'un grand banquet auquel assistèrent les personnalités les plus éminentes du monde commercial, industriel et maritime.

Des toasts furent portés à M. Armand Fallières, président de la République, puis on se rendit sur l'estrade préparée dans la cour intérieure du monument de la Tunisie, et c'est par les paroles suivantes que nous accueillîmes M. le Ministre des Colonies :

« Monsieur le Ministre,

« Nous vous remercions de vous être imposé les fatigues d'un long voyage pour venir assister à la clôture de notre Exposition, et présider la séance de distribution des récompenses.

« On nous a appris qu'avant d'entrer dans la vie politique et d'avoir conquis au sein du Parlement la place distinguée qui vous a conduit au Ministère des Colonies, vous avez été commerçant.

« Oh ! soyez le bienvenu parmi nous, car ce sont des commerçants, des armateurs, des industriels qui ont l'honneur de vous recevoir, des travailleurs, en un mot, tous, petits et grands, épris de liberté et d'indépendance, amoureux de décentralisation et de véritable progrès, ne reculant ni devant les initiatives hardies, ni devant les responsabilités qu'elles comportent, ayant acquis à la force du poignet la situation qu'ils occupent, animés envers les ouvriers des sentiments les plus généreux et les plus amicaux. Loin d'être systématiquement hostiles aux grands problèmes d'économie sociale qui se posent de nos jours, ils seront heureux de mettre à la disposition du législateur le fruit de leur expérience et de leurs travaux, et de collaborer ainsi à l'œuvre de pacification sociale qui constitue une des principales préoccupations, non seulement de notre Parlement, mais du monde tout entier.

« Je salue : M. Peytral, notre sénateur, ancien ministre, qu'un deuil récent a malheureusement éloigné de nous pendant quelque temps et dont les preuves de dévoûment à la République et à notre département se sont si brillamment manifestées en de multiples circonstances.

« M. Saint-Germain, sénateur d'Oran, le rapporteur si attitré du budget des colonies, qui dès le début s'est intéressé à notre Exposition, et tout dernièrement a bien voulu accepter les fonctions de vice-président du jury supérieur.

« M. Joseph Chailley, député de la Vendée, directeur général de l'Union coloniale française, un des hommes les plus érudits en matière coloniale et dont les leçons à l'école des Sciences politiques sont des plus écoutées et justement appréciées.

« MM. Cadenat, Carnaud et Antide Boyer, députés des Bouches-du-Rhône, que nous sommes heureux de voir dans cette réunion et qui ne manqueront certainement pas de nous défendre énergiquement à la tribune de la Chambre, quand viendra en discussion le projet de loi si funeste tendant à imposer les graines oléagineuses.

« M. Révoil, ambassadeur à Berne, qui, non content d'avoir rendu à la cause coloniale les plus éminents services et joué un rôle capital dans la défense des intérêts français, est par atavisme un amateur éclairé des arts et a largement participé à notre Exposition d'Art provençal.

« M. Beau, gouverneur de l'Indo-Chine, qui, sur place, a su provoquer l'impulsion générale d'où est née la belle Exposition de la riche contrée qu'il administre.

« M. Meray, secrétaire général du ministère des Colonies, inspecteur général, auquel quatre ministres ont successivement accordé leur confiance, preuve éloquente de sa compétence et de son dévouement.

« Notre Exposition coloniale, Monsieur le Ministre, est l'œuvre de la population marseillaise tout entière. Fière de son passé, Marseille a voulu justifier dans le présent son titre de métropole coloniale de la France, et, oubliant les mesquines querelles qui la divisaient, pour n'envisager que les intérêts supérieurs en cause, nos corps élus ont prêté aux initiateurs de ce projet le concours le plus actif et le plus empressé : membres du Parlement, Conseil général, Conseil municipal, Chambre de Commerce, nous ont généreusement aidé de leur appui moral et financier ; nos sœurs d'outre-mer ont répondu à notre appel avec un entrain et un dévouement qui ne peuvent que resserrer les liens nous unissant, et le Parlement a bien voulu nous voter une subvention de 150.000 francs.

« Quel devait être le but d'une Exposition spécialisée comme celle-ci à un sujet bien déterminé, mais développé dans toute son ampleur ? A quel concept devait-il répondre ? Tout d'abord, ce devait être une vaste, lumineuse et utile leçon de choses pour le grand public ; il fallait ensuite qu'il en résultât une augmentation du mouvement d'échange entre la métropole et son domaine colonial. Eh bien, Monsieur le Ministre, il me semble que ce double but a été atteint, grâce au soin que nos Gouverneurs et Résidents généraux ont apporté à la préparation sur place de leurs expositions respectives, grâce à l'intelligence, au savoir profond des commissaires qui ont été chargés de les organiser à Marseille, dans des palais construits par des architectes du plus haut mérite et qui se sont heureusement inspirés de l'architecture locale. Ces palais ont été, en outre, peuplés d'indigènes vivant de leur vie et exerçant leurs divers métiers. sous les yeux du public.

« Les enfants des deux sexes de nos écoles, sous la conduite de leurs maîtres et de leurs maîtresses, les élèves des écoles des Arts et Métiers, les écoles professionnelles, les patronages ouvriers, les militaires de la garnison de Marseille et ceux de passage, les marins des escadres, etc., etc., ont tous été reçus gratuitement ; et si, aux 1.100.000 personnes ayant pris leurs tickets à la porte, à nos 35.000 abonnés, nous ajoutons tous les visiteurs dont je viens de parler, nous atteignons aisément le chiffre respectable de 1.800.000 entrées.

« En parcourant, trop rapidement, hélas! les palais de nos diverses colonies, j'espère que vous avez été frappé, Monsieur le Ministre, par la netteté, par la précision de la méthode qui a présidé à la présentation des objets exposés. Les murs de chaque palais ou pavillon fournissent, en effet, les indications principales que tout cerveau français, même légèrement cultivé, devrait posséder, et, grâce aux graphiques, aux statistiques, aux cartes répandues à profusion sur les murs, si l'on se bornait à réunir tous ces renseignements, sans même aller jusqu'aux étiquettes, on se trouverait en présence d'un historique complet de nos colonies et d'un exposé de leur situation présente. Nos visiteurs ont paru goûter ce mode d'initiation aux choses coloniales et certains représentants de nations voisines nous ont posé à leur sujet maintes questions qui, tout en nous flattant singulièrement, ont bien prouvé que non seulement la France sait coloniser, mais qu'elle sait encore apprendre la colonisation à ceux qui avaient la prétention d'en savoir plus qu'elle sur ce point.

« Nous avons pensé, Monsieur le Ministre, qu'à la note coloniale, qui devait être la principale, il fallait joindre la note artistique et la note scientifique.

« Il nous est difficile d'oublier que nous sommes les descendants de Gyptis et de Protis, que notre vieille République de Marseille a été l'émule d'Athènes et de Rome, la concurrente de Gênes et de Venise, que nous avons disputé aux Carthaginois la suprématie commerciale dans cette Méditerranée, où tous nos efforts doivent tendre à conserver notre ancienne prépondérance : nous avons donc organisé une Exposition d'Art provençal, portant la marque caractéristique de sa terre d'origine : statues, tableaux, dessins, faïences, ferronneries du moyen âge et du XVIIe siècle, bois sculptés des XVIIe et XVIIIe siècles, jusqu'à ce Livre Rouge de la Ville de Marseille qui est un document historiqne de haute valeur, puisqu'il contient les us et les coutumes de cette grande Cité, tels qu'ils furent en vigueur jusqu'à la Révolution française.

« La note pittoresque de la Provence se retrouve dans le mas de « Santo-Estello », où, sous l'égide de l'étoile à sept rayons du Félibrige sont figurés, par des dioramas, les sept sites les plus connus de la région, s'ouvrant sur un intérieur de ferme provençale, où est groupé le mobilier généralement en usage, avec les noms en provençal des bibelots et meubles, le composant.

« Nous sommes, Monsieur le Ministre, très Marseillais, très Provençaux, et, j'espère que nous le resterons toujours, car le danger des grands ports de commerce est de tourner au cosmopolitisme. Il ne faut pas croire du reste pour cela, à un antagonisme entre le dévouement à la petite Patrie et le dévouement à la grande. Ils se soutiennent, au contraire, par de mystérieuses racines entrelacées; l'un se nourrit de l'autre et, le citoyen le plus épris du sillon natal sera toujours le plus invincible défenseur de la terre commune.

« Au palais du Ministère des Colonies, le centre est occupé par une exposition des beaux-arts coloniaux. Les orientalistes français y brillent de façon éclatante par des œuvres du plus haut mérite. Mais il ne suffisait pas de s'adresser aux orientalistes vivants, il fallait remonter plus haut, et c'est ainsi que des Delacroix, des Decamps, des Manet, des Chassériau, des Fromentin, des Regnault, des Horace Vernet, et tant d'autres, sont venus attester le génie des peintres disparus, dont le pinceau s'est déjà consacré, dès l'époque de la conquête algérienne, à retracer les hauts faits de notre épopée coloniale; et c'est ici le lieu de signaler une innovation heureuse : celle des bourses de voyage pour les jeunes peintres qui, après avoir été sélectionnés par deux jurys différents, ont témoigné de qualités suffisantes pour être jugés dignes d'être envoyés dans les colonies de leur choix, afin d'y récolter une ample moisson de documents authentiques, et de nous rapporter ainsi la vision de ces contrées lointaines.

« Nous avons également pensé que nous devions un hommage à nos explorateurs, à nos coloniaux morts à la peine ; aussi, avons-nous constitué un musée historique et essentiellement éclectique, des principaux objets évoquant leur souvenir. A côté de la robe de Paul Bert, figure celle du cardinal Lavigerie ; à côté des objets usuels du prince Henri d'Orléans, on voit ceux de Crampel, de Schelcher, de Brazza et de Ballay.

« La note artistique, nous la retrouvons encore dans les palais qui ne sont pas spécialement consacrés à l'art ; nous la retrouvons dans le petit salon tunisien, dans le salon de repos de l'Afrique occidentale française, aux tympans des portes monumentales de Madagascar, où le côté ethnographique, tant par photographies que par moulages et par originaux, occupe une place importante.

« La note scientifique présentait un intérêt particulier pour la ville industrielle qu'est Marseille, dont la production annuelle est

d'un milliard 37 millions, pour son port qui est le premier de France, et les populations maritimes environnantes. Vous savez, Monsieur le Ministre, que les produits oléagineux constituent une des principales branches de son commerce, en même temps que celle de nos Comptoirs des Indes et de la Côte occidentale d'Afrique. De là est venue l'idée d'organiser une exposition spéciale des corps gras qui ne pouvait être ni plus complète ni mieux appropriée. Les installations d'huileries, des modèles de presse hydraulique, de filtres, des appareils d'extraction de différents systèmes, tout le matériel en usage dans l'industrie des corps gras, les modèles d'analyse les plus perfectionnés et les plus modernes sont réunis dans cet emplacement que président les bustes des deux grands savants auxquels nous devons « l'analyse » et la « synthèse » des corps gras : Chevreul et Berthelot.

« Une belle composition due au ciseau d'un de nos habiles sculpteurs, M. Jules Delanglade, et représentant *Marseille recevant les produits coloniaux des mains des indigènes*, occupe le fond de la salle.

« La seconde note scientifique est donnée dans le Palais de la Mer, par l'exposition d'Océanographie et des Pêches maritimes. L'idée fut émise et soutenue par S. A. S. le Prince de Monaco et par M. Ch. Bénard, président de la Société d'Océanographie du golfe de Gascogne. Toutes les nations ont répondu à notre appel avec un empressement dont nous ne saurions trop les remercier, et l'ensemble de l'Exposition présente un intérêt si primordial que les explorateurs polaires décidèrent, dans leur réunion tenue à Bruxelles, en septembre dernier, qu'à la clôture de leurs travaux, ils se rendraient à Marseille. Ils ont tenu parole, sont venus nous visiter et assister à la clôture de notre Congrès des Sociétés de Géographie, sous la conduite du Doyen des explorateurs polaires, le Danois illustre qu'est l'amiral Wandel. Permettez-moi de considérer, Monsieur le Ministre, comme un véritable titre de gloire pour notre ville d'avoir été le siège de la première exposition internationale d'Océanographie, science nouvelle, mais qui est appelée à rendre à nos marins et pêcheurs les plus signalés services, et qui a été dotée par la munificence du prince Albert Ier, d'un enseignement complet dans notre capitale.

« Il est facile de concevoir, Monsieur le Ministre, que dans ce milieu si parfaitement approprié, de nombreux congrès devaient avoir le désir de tenir leurs assises. Il y en a eu plus de vingt, et le cadre de ce discours ne me permet pas de vous en rendre compte ; je me bornerai

à signaler le Congrès colonial qui fut, pour ainsi dire, la consécration théorique de la vaste leçon de choses qu'est notre Exposition, et la constatation de la puissance de l'expansion française sous la troisième République.

« Je mentionnerai en plus, le Congrès des Sociétés de Géographie et de l'Alliance française, les concours agricoles et horticoles, qui sur nos rives ensoleillées ne pouvaient manquer de provoquer le plus vif empressement, ainsi que le concours d'emballage qui intéressait tout particulièrement nos Compagnies de transports maritimes et terrestres, et pour lequel la Compagnie des Chemins de Fer P.-L.-M. nous prêta son puissant appui.

« Enfin, en dehors des Notices et Rapports administratifs qui paraîtront par la suite, nous décidâmes qu'une commission spéciale publierait une collection d'ouvrages analogues à celle qui parut à la suite de l'Exposition Universelle de 1900 (Section des Colonies et Pays de Protectorat), afin de constituer une véritable bibliothèque coloniale qui, comparée à la précédente, devait montrer les progrès accomplis. La Commission des Publications et Notices a aux trois quarts achevé l'édition d'une série d'ouvrages qui lui fait le plus grand honneur, et qui constituera une précieuse source de documents, non seulement pour les contemporains, mais aussi, pour ceux qui, par la suite, viendront chercher des renseignements sur notre histoire coloniale. — Nous avons eu le plaisir de vous faire remettre une collection de ces intéressants travaux.

« Nous croyons donc avoir rempli, Monsieur le Ministre, la première partie de notre programme. Reste la seconde sur laquelle je prends la liberté d'appeler votre plus bienveillante attention. Notre Chambre de Commerce, toujours à l'affût des œuvres utiles qu'elle peut accomplir en faveur de notre port, a pris l'initiative intelligente de créer un Institut colonial, et d'y joindre le Musée colonial créé, avec son concours, par mon éminent collègue, M. le Docteur Heckel. Cet institut colonial sera installé dans un vaste immeuble, placé dans la rue la plus centrale et la plus populeuse de notre ville, la rue de Noailles. Les cours coloniaux auront lieu dans son enceinte ; il donnera l'hospitalité à la Société de Géographie et à sa superbe bibliothèque, ouverte gratuitement au public. De son côté, la Ville de Marseille a l'intention d'acquérir les terrains, sur lesquels est actuellement édifiée l'Exposition, pour en faire un jardin public et une annexe

de l'Institut et du Musée colonial, avec laboratoires, jardin botanique et tout ce qu'entraîne une organisation de ce genre. A vous dire vrai, Monsieur le Ministre, nous avons été péniblement impressionnés et quelque peu surpris de la méfiance, qui s'est manifestée à notre égard, à propos de l'attribution des collection réunies avec tant de peine dans les palais des diverses colonies ; il nous paraissait naturel, normal, que, dès l'instant où nous avions pris l'initiative de cette vaste manifestation, il nous paraissait naturel, dis-je, que la plus grande partie de ces collections fasse retour à notre ville, pour compléter notre Musée colonial, que nous voulons organiser d'une façon essentiellement pratique, que nous nous proposons de tenir régulièment à jour, ce qui est indispensable pour un Musée colonial. Nous avons conscience que notre situation de premier port de commerce français, en contact journalier avec toutes nos colonies, nous met à même de réaliser un problème qu'on poursuit depuis longtemps, sans donner satisfaction aux commerçants et aux colonies. Permettez-nous de compter sur votre esprit de justice pour que les diverses collections ne soient pas déchiquetées, et perdent ainsi leur véritable valeur. Permettez-nous d'espérer que vous voudrez bien intervenir pour calmer des aspirations centralisatrices peut-être exagérées, et pour que nous puissions poursuivre la seconde partie d'un programme que nous avons à cœur de réaliser en son entier.

« Mesdames, nous vous remercions de l'assiduité avec laquelle vous avez visité notre Exposition, en y apportant journellement l'élégance et le charme inhérents à votre sexe ; vous avez été nos plus précieuses collaboratrices, mais je vous demande de parfaire votre œuvre, et je vous adresse une prière. Puisque vous avez bien voulu vous intéresser à nos colonies, n'hésitez pas à y envoyer vos enfants. Ah ! je sais par expérience combien il est dur de se séparer d'un fils qu'on a élevé, choyé, dorloté ; mais c'est un sacrifice qu'il faut savoir s'imposer, car nous avons besoin de colons intelligents et instruits ; le sort de nos colonies est en grande partie entre vos mains, puisque notre infériorité vis-à-vis des nations étrangères réside dans la répugnance qu'éprouvent les parents français à laisser leurs enfants prendre leur vol vers des régions lointaines. C'est cependant une belle carrière, bien appropriée à notre caractère et à notre génie national. Aidez-nous donc, Mesdames. en vous inspirant des beaux exemples laissés par vos devancières, les Marseillaises de la Tour des Dames,

consentez-nous ce sacrifice, et vous aurez une fois de plus bien mérité de la Patrie.

« Je tiens à adresser, du fond du cœur, mes bien vifs remerciments à mes collaborateurs les plus immédiats, au directeur de l'Exposition, M. Victor Morel; aux directeurs-adjoints, MM. Giry et Delhorbe; à mon chef de cabinet, M. Henri Malo, et aussi à MM. les Présidents des commissions dont le dévouement ne nous a jamais fait défaut.

« Messieurs les membres des jurys de classes, de groupes et du jury supérieur, notre rapporteur général, M. Paul Masson va vous exprimer toute notre gratitude pour le concours précieux que vous nous avez apporté ; mais je tiens à le devancer en vous exprimant mes sentiments les meilleurs et les plus reconnaissants.

« Mes chers Compatriotes et MM. les Abonnés, nous tenons à vous exprimer, mon collègue, M. le docteur Heckel et moi, notre profonde reconnaissance pour le concours que vous nous avez prêté, ainsi qu'à nos dévoués collaborateurs. Votre zèle nous a soutenus et nous a encouragés; il ne s'est pas démenti un seul instant. Les hésitants même de la veille sont devenus les enthousiastes du lendemain, et nous ne pouvions rêver de plus flatteur, de plus honorable couronnement de carrière. Après nous être rencontrés, il y a quelques quarante ans, le docteur Heckel et moi, sur les bancs de notre Faculté des Sciences, M. Heckel s'est consacré tout entier à la science, la plus fidèle des maîtresses, et a rendu non seulement à la grande cause coloniale, mais à notre ville, les services les plus signalés. J'ai été, je l'avoue, un peu plus volage, mais dans les diverses situations que j'ai occupées, j'ai conscience de m'être toujours efforcé de bien servir mon pays; et nous nous sommes retrouvés quelque peu blanchis et défraîchis, heureux de consacrer nos efforts communs à une œuvre dont vous avez assuré le succès. Dans les luttes politiques, que je connais par expérience, il y a forcément et toujours des vainqueurs et des vaincus, des contents et des mécontents; aujourd'hui, au contraire, nous avons la singulière bonne fortune de pouvoir nous réjouir en famille de la réussite d'une œuvre essentiellement collective, et dans laquelle chacun peut revendiquer et s'approprier la part qui lui revient dans le succès commun.

« Laissez-nous espérer que la nouvelle preuve que vous venez de fournir des ressources inépuisables renfermées par notre chère ville,

sera suivie d'autres tentatives encore plus brillantes et aussi profitables à son bon renom; laissez-nous espérer qu'une ère nouvelle s'ouvre pour Marseille et, quand ces constructions éphémères auront disparu, quand vous viendrez avec vos familles vous reposer de vos labeurs, sous les ombrages de l'ancienne Exposition coloniale, convertie en parc public et en annexe de l'Institut et du Musée colonial, jetez un regard à travers les océans, donnez un souvenir à ces indigènes dont vous avez pu apprécier pendant plusieurs mois la douceur et l'intelligence, et à qui vous avez appris à aimer la métropole; donnez un souvenir à ces fonctionnaires et soldats coloniaux de tous grades, à ces colons qui, là-bas, courageusement et sans bruit, travaillent au triomphe de la civilisation et à la grandeur de la République. »

M. Milliès-Lacroix, ministre des Colonies, voulut bien nous répondre par le discours suivant que nous sommes heureux de reproduire :

« Messieurs,

« Mes premières paroles seront toutes de gratitude.

« Je remercie profondément les initiateurs de cette belle manifestation économique du très grand honneur qu'ils m'ont fait en me conviant à la solennité qui clôturera l'Exposition coloniale de 1906. Du haut de cette tribune, j'adresse au Gouvernement l'expression de ma respectueuse reconnaissance pour la haute mission dont il a bien voulu m'investir, en m'appelant à présider la distribution des justes récompenses qui vont être décernées à ces infatigables pionniers de la civilisation, de l'industrie et du commerce, qui ont su porter avec tant de succès dans nos lointaines possessions, l'action fécondante de leurs efforts et de leurs sacrifices.

« Lorsqu'il m'a chargé de le représenter ici, le Gouvernement a eu, sans doute, la pensée que j'y trouverais une utile initiation, et que de l'intéressante leçon de choses qui me serait offerte je saurais retirer de saines inspirations pour la direction du Département à la tête duquel j'ai été récemment placé. La pensée était juste ; elle a été réalisée.

« Déjà, de toutes parts, au cours de l'année qui finit, et alors que rien ne faisait pressentir que M. le Président du Conseil ferait appel à

mon modeste concours et m'imposerait la lourde et périlleuse tâche qui m'est échue, l'écho m'était parvenu des splendeurs et du méthodique ordonnancement de votre Exposition. Des amis nombreux m'avaient conseillé, et j'avais moi-même formé le dessein de venir passer quelques jours dans cette ville si vivante, si active, afin de mieux m'instruire des choses de notre commerce international, et aussi des ressources économiques de notre domaine colonial. D'autres soucis, des travaux parlementaires pressants, et enfin les incidents qui m'ont appelé au ministère, ne m'ont pas permis, à mon grand regret, ni de suivre les conseils de mes amis, ni d'accomplir mes projets.

« Mes regrets redoublèrent dès les premiers pas que je fis ce matin dans cette enceinte. Néanmoins, si hâtive qu'ait été ma visite, si rapide que fut le coup d'œil qu'il m'a été permis de jeter sur tant de belles et intéressantes choses que renferme l'Exposition, j'ai été frappé de l'ordre avec lequel toutes ces richesses ont été classées. Si bien qu'il m'a été possible de dégager, dans une certaine mesure, l'ensemble des ressources propres à chacune des colonies ici représentées et d'apprécier les possibilités de leur mouvement économique respectif.

« Sans doute, ce n'a été là qu'une vision soudaine; mais loin d'être passagère, elle a produit sur mon esprit une impression ineffaçable. Et pourquoi le cacherais-je, lorsque s'est déroulé sous mes yeux émerveillés le tableau des produits innombrables de nos colonies, j'ai éprouvé en même temps que la sensation de leur activité et de leur plein développement, une émotion profonde ; car, me reportant aux sacrifices si grands et si douloureux que nous coûtèrent leur conquête et que nous imposent encore leur organisation, leur conservation et leur défense, j'ai compris que ces sacrifices ne sont pas vains. Le moment est venu, en effet, où le pays va recueillir les fruits de la constitution de son domaine colonial, si toutefois nous savons être sages et prudents. L'ère des difficultés n'a point été close, le jour où nous sommes sortis de la période d'expansion et de conquête. La pacification et la mise en valeur offrent des difficultés non moins périlleuses. C'est à vaincre ces difficultés que le gouvernement, auquel j'ai l'honneur d'appartenir, s'efforcera.

« Certes, ce n'est ici ni le lieu, ni l'heure pour moi de développer dans ses détails la règle directrice de la politique coloniale du cabinet ; mais j'ose dire qu'elle est adéquate à sa politique intérieure.

« C'est, en effet, par une activité incessante, par une probité absolue, par une administration ferme mais humaine ; par la bonté et la douceur, et non par la violence, par le respect des civilisations millénaires, et non par le mépris des traditions, enfin par une effective protection des véritables travailleurs de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, que nous voulons poursuivre la mise en valeur de nos colonies. Ainsi pensons-nous être fidèles au devoir politique et social qui nous incombe, au cours de l'action que nous avons à exercer dans notre empire colonial.

« Messieurs, je m'excuse d'avoir retenu trop longtemps votre bienveillante attention, et surtout de m'être laissé entraîner sur une voie qui semble étrangère à l'objet de cette réunion ; mais peut-être n'était-il pas inutile que fût résumée devant vous l'idée directrice par laquelle nous voulons que soit conduite notre politique.

« Et maintenant, revenant à votre Exposition, dont je salne le magnifique succès, permettez-moi de m'associer au nom du gouvernement aux éloges que votre distingué commissaire général adressait, il y a quelques instants, aux exposants ; j'y joins mes félicitations les plus sincères aux organisateurs de cette manifestation imposante.

« Honneur à vous tous, Messieurs. Vous avez bien mérité des colonies, à la prospérité desquelles vous êtes si étroitement attachés. Votre dévouement mérite d'être récompensé par la nation dont vous venez de vous faire les serviteurs désintéressés. La République ne faillira pas à son devoir.

« Je suis, en effet, autorisé à annoncer qu'un projet de loi sera prochainement déposé devant les Chambres à l'effet d'obtenir le contingent de croix de la Légion d'honneur que le Gouvernement tient à cœur de décerner aux plus méritants d'entre vous. Dès que la loi sera votée, seront en même temps distribuées les diverses autres distinctions qu'il est d'usage d'accorder en pareille circonstance.

« Messieurs, avant de m'asseoir, j'ai un dernier devoir à accomplir.

« Au salut cordial que m'a adressé M. le Commissaire général, à ses souhaits de bienvenue, je réponds par le salut du Gouvernement de la République à la vieille cité phocéenne, à la gloire de son passé, à son avenir plein d'espérances, à son union plus intime avec les colonies françaises. »

La parole fut alors donnée à M. Paul Masson, secrétaire général, rapporteur du jury supérieur, pour la lecture de son Rapport; le texte en a été publié intégralement dans une édition spéciale.

Cette cérémonie purement officielle une fois terminée, la fête populaire commença, et une dernière fois, le cortège du Dragon se déroula sous les yeux du public; mais cette fois, la Tarasque était venue de Tarascon, avec ses chevaliers et ses servants, pour lui faire honneur, et la note provençale s'accentua de la participation au cortège des « gardians » de Camargue, le trident à la main, montés sur leurs bouillants petits chevaux, chacun ayant en croupe sa chacune, et conduits par M. le Marquis de Folco de Baroncelli, et par le groupe si amusant des « chivaou-frus » venus d'Aix pour se livrer à leurs évolutions traditionnelles. L'affluence du public était, ce jour-là, énorme, et ce fut sans incidents notables que, après le départ de M. le Ministre des Colonies, nous fermâmes les portes de l'Exposition.

*
* *

Depuis la clôture, les opérations de liquidation se sont poursuivies régulièrement : démolition des pavillons, opérations financières, opérations de réexpédition des marchandises, etc.

C'est ici le lieu de dire quelques mots de la façon dont les marchandises furent reçues et réexpédiées par le service spécial que nous avions créé dans ce but. Il avait été installé près de la porte du Rouet, à proximité des postes et magasins de visite des Douanes et de la Régie, et avait à sa disposition de vastes magasins édifiés pour entrepôt contre la palissade de la caserne de la 15me section.

Le régime de l'entrepôt réel des Douanes accordé à l'Exposition simplifia énormément le travail ; il en fut de même de l'autorisation de mettre en transit et consignation au Rouet les denrées alimentaires ou boissons assujetties aux tarifs de régie ou d'octroi.

Voici quelques chiffres indiquant le mouvement de marchandises reçues et reconnues depuis le 6 février 1906, date de la création du service, jusqu'au 15 avril 1906, date de l'inauguration de l'Exposition :

Les divers courriers maritimes ont apporté.....	2.983	colis
La Compagnie des Chemins de fer ont livré	879	»
Soit au total..... ...	3.862	colis
Du 15 avril jusqu'au passage du jury, il a encore été reçu.	2.358	colis
En outre, le service des colis postaux a livré.....	343	»
Ce qui donne comme chiffre global..	6.563	colis

qui sont entrés dans l'Exposition. Le poids total a été de 608.532 kilogrammes, soit une moyenne de 91 kilogr. 50 grammes par colis.

Aux chiffres qui précèdent, il convient d'ajouter deux wagons de déménagement renfermant tous les tableaux venus de Paris et destinés au palais des Beaux-Arts, et le wagon du chemin de fer de Madagascar exposé par la Société Decauville.

Le service des marchandises a eu, en outre, à effectuer 120 opérations de douanes (visites de reconnaissance avec le vérificateur, service de permis d'entrepôt réel ou de consommation) et 270 opérations de régie ou d'octroi.

Le même service fut encore chargé d'établir tous les certificats individuels pour les exposants de la classe 44 (alimentation solide ou liquide) au moment où le jury procéda à ses opérations, certificats nécessaires pour exonérer des droits toutes marchandises consommées dans l'Exposition, en vue de la dégustation.

Nous devons indiquer ici que notre Service des marchandises n'eut jamais à intervenir pour la réception des envois d'Indo-Chine, le Commissariat de cette colonie ayant un service autonome entièrement distinct de celui du Commissariat général.

Le 19 novembre 1906, le lendemain même de la clôture de l'Exposition, les 1.800 caisses ou emballages vides entreposés dans les magasins du Rouet furent transportés dans les diverses sections auxquelles ils appartenaient, en vue des réemballages.

M. le chef de gare du Prado voulut bien simplifier beaucoup pour nous les formalités en vue du retour gratuit des marchandises (car la Compagnie des chemins de fer P.-L.-M. avait bien voulu leur appliquer un tarif de faveur et leur faire payer le plein tarif à l'aller et leur accorder la gratuité au retour).

Les lettres de voitures créées par notre Service des marchandises étaient accompagnées de certificats constatant que les objets men-

tionnés provenaient bien de l'Exposition, et avaient figuré dans les divers palais. Cette quittance suppléait au défaut de certificat d'admission égaré huit fois sur dix, soit par l'exposant, soit par le commissionnaire, soit par le chemin de fer lui-même.

Les mêmes formalités de mise en entrepôt ou de transit furent faites pour le recollement des marchandises soumises aux taxes fiscales avec le service compétent de douanes, contributions indirectes, et d'octroi. Au bout du délai de huit jours accordé par la Compagnie des chemins de fer pour la gratuité, le tiers des marchandises seulement était réexpédié ; il ne pouvait d'ailleurs en être autrement, non pas du fait de notre Service des marchandises, mais du fait même de l'encombrement des gares et du manque de matériel ; aussi fîmes-nous avec succès des démarches à l'Inspection principale de la Compagnie des chemins de fer P.-L.-M., et un nouveau délai de vingt-cinq jours fut accordé pour la réexpédition.

Le 31 décembre 1906, il ne restait plus un seul colis dans l'enceinte de l'Exposition.

En vingt-sept jours, on put réexpédier : 1.352 colis qui ont donné un total de 96.390 kilogrammes, soit une moyenne de 71 kilogr. 250 grammes par colis.

Tant dans les opérations d'arrivée que dans les réexpéditions, aucun litige n'a été relevé; aucun colis ne fut perdu, ou égaré, aucune réclamation ne fut formulée par les exposants.

Le service des Douanes n'a enregistré aucun manquant sur les quantités prises en charge par M. le Vérificateur sur ses sommiers d'entrepôt, et, de ce fait, il n'y eut aucune taxe à payer.

L'Administration des contributions indirectes n'a relevé sur l'ensemble des alcools ou boissons exposés dans le grand Palais (il n'y avait dans le Palais de l'Exportation pas moins de 12.000 bouteilles diverses) qu'un manquant se chiffrant par 26 fr. 45 et provenant de casse ou de vol, ce qui, on en conviendra, est absolument insignifiant étant donnée la longue durée et l'importance de l'Exposition. Nous sommes heureux d'adresser nos remerciements à M. Tattevin, vérificateur des Douanes, et à M. Raymond, chef du poste des contributions indirectes, qui nous secondèrent avec beaucoup d'intelligence et de dévouement.

On ne peut dès à présent prévoir les multiples conséquences d'une manifestation telle que l'Exposition coloniale de Marseille; il en est

cependant un certain nombre d'immédiates qu'il est possible de préciser à l'heure actuelle ; bien d'autres sans doute vont surgir, même en dehors de toutes prévisions.

La première et la plus générale est l'extension de l'idée coloniale dans le public français. Devant l'importance de notre domaine colonial et devant l'ignorance malheureusement trop générale du public de tout ce qui le concerne, ce résultat est tout à fait appréciable. Nous n'en voulons pour preuve que deux observations qu'il nous a été permis de faire au cours même de l'Exposition. Le *Petit Marseillais*, qui est un journal quotidien populaire à gros tirage, publiait un feuilleton intitulé : « Le Greffier d'Arleville » et signé du nom d'un de nos feuilletonnistes les plus en vue. Il est difficile de préciser lequel, du feuilletonniste ou de son public donne des idées à l'autre. Quoiqu'il en soit voici ce que disait le feuilletonniste du *Petit Marseillais* : « Il avait été rasé par les coups successifs qui s'étaient abattus sur lui en rafales de cyclones — on disait jadis en tempête ou en ouragan. Qui donc prétend que nos colonies ne sont bonnes à rien? De temps en temps elles nous enrichissent d'un mot nouveau dont le besoin ne se faisait pas sentir. A la vérité, c'est à peu près tout ce qu'elles nous donnent. » Que cette passion émane de son auteur ou de son public, il n'en est pas moins malheureusement certain qu'elle constitue en quelque sorte une idée reçue, et ce n'est pas à la fin de ce rapport qu'il est nécessaire de démontrer à quel point elle est lamentable.

Voici, d'autre part, la réponse que nous transmettait M. le Préfet du département de Meurthe-et-Moselle, à la suite de la demande de souscription à notre collection de publications coloniales adressée au Conseil général de ce département : cette réponse, négative, était motivée de la façon suivante : « Rapport de la Commission. Votre Commission, Messieurs, n'est pas d'avis de souscrire à cette publication sur les colonies que les intéressés *peu nombreux* dans notre région pourront toujours consulter au ministère des Colonies qui les renseignera plus utilement. Délibération. Conclusion adoptée. » Il ne faut pas oublier que la ville où siège le Conseil général en question est Nancy, laquelle est dotée d'un Institut colonial. Nous ajouterons que nombreux furent les groupements, et, en particulier, les élèves d'écoles nancéennes, qui nous demandèrent l'entrée gratuite à l'Exposition. Nous fûmes, d'ailleurs, heureux de la leur accorder.

Ces deux observations, il nous semble, rendent superflue toute

démonstration de la nécessité, non seulement d'étendre l'idée coloniale, mais encore de faire connaître nos colonies. L'un ne va pas sans l'autre. Nous pensons y être parvenus, non seulement par les publications et articles de revues et de journaux, et par la série de conférences qui furent données pendant l'Exposition avec nos colonies pour objet, mais encore par l'action directe sur les visiteurs dont le nombre se chiffre par 1.100.000 auxquels il est nécessaire d'adjoindre 35.000 abonnés ; ces chiffres s'appliquent aux visiteurs qui ont payé leur entrée : il est nécessaire d'y ajouter ceux que par un juste sentiment de l'intérêt qui s'attache à la diffusion des connaissances parmi les classes moins favorisées de la fortune, ceux que nous avons admis gratuitement. Ce sont :

1° Les enfants des écoles : Écoles de la ville et du département, Écoles communales, Écoles professionnelles, Écoles d'Arts et Métiers, Écoles de Commerce, Patronages ouvriers, etc. (Il est bon de signaler que lorsque des familles ouvrières un peu nombreuses se présentaient aux guichets, le contrôle admettait pour âgés de moins de sept ans, des enfants qui en avaient certainement davantage, et n'exigeait pas que tous eussent en mains leur ticket d'entrée) ;

2° Les instituteurs et institutrices qui accompagnaient les élèves ;

3° Les militaires de la garnison de Marseille et ceux de passage, à l'occasion, soit des grèves, soit de manœuvres, ainsi que les marins des escadres ;

4° Les nombreux congressistes dont on a vu plus haut la liste ;

Cet ensemble formait un total que l'on peut chiffrer au bas mot par 6 ou 700.000 personnes, soit un total général minimum d'au moins 1.800.000 visiteurs.

Au point de vue particulier de la Ville de Marseille et en dehors de l'extension apportée au commerce par l'afflux de visiteurs, il est à noter que les recettes d'octroi accusent sur la période correspondante de l'année précédente une sérieuse plus-value. Voici des chiffres qui en diront plus long que toutes les phrases :

Produits de l'octroi, année 1904		F. 10.958.712 54
» 1905		11.203.513 66
Soit en plus	F. 244.801 12	
Année 1906		12.027.750 10
Soit en plus	F. 824.036 44	

En 1906, les tarifs de l'octroi ont subi les modifications suivantes :

Suppression des droits sur les huiles minérales et les vins en bouteilles et diminution de taxes sur les charbons de bois et les abats et issues.

Inscription des conserves de tomates et des olives.

Relèvement de la taxe sur les ciments, et modification des taxes sur les volailles et les viandes de boucherie dans un sens favorable à l'octroi.

Les modifications apportées aux tarifs ont influencé les recettes dans des sens divers, donnant comme résultat une perte théorique de 377.000 francs ; par conséquent, si le tarif de 1906 avait été semblable à celui de 1905, la plus-value pendant le dernier exercice aurait été de..... F. 824 036 44

Plus..... F. 377.000 »

Soit..... F. 1.201.036 44

Certaines barrières de l'octroi, entre Saint-Pierre et Saint-Barthélemy, ont été reculées à partir du 5 juillet 1906 ; le chiffre des habitants soumis à l'octroi a donc varié en 1906 ; le boni réalisé doit être attribué à l'Exposition coloniale, au séjour des visiteurs et à la rectification du périmètre.

Divers calculs permettent d'établir que les constructions de l'Exposition ont procuré à la Ville un excédent de revenus de 75.000 francs en 1905, et de même somme en 1906.

On peut estimer tout au plus à 400.000 francs les revenus produits par l'extension de la ligne du 5 juillet au 31 décembre 1906. Il resterait pour l'exercice 1906 une somme de 424.000 francs en chiffres ronds (824.036,44 — 400.000) se rapportant exclusivement à l'Exposition.

Les recettes n'ont atteint ce résultat qu'après avoir comblé la perte de 377.000 francs.

L'Exposition coloniale a donc procuré un excédent réel de..... F. 424.000

Puisque la plus-value attribuée à l'extension du périmètre a été de l'excédent total 824.036 fr. 44, on peut dire que l'Exposition à elle seule a permis de combler la

A reporter..... F. 424.000

Report.....	F. 424.000
perte théorique de 377.000 francs prévus dès le début de l'année 1906, soit	377.000
donnant au total pour 1906 une somme de.....	F. 801.000
Il y aurait lieu d'ajouter une somme de 75.000 francs provenant des droits sur les matériaux utilisés dans les constructions de l'Exposition en 1905 ; mais parmi les matériaux sont compris des bois qui, après avoir servi à l'Exposition, viennent remplacer en ville des bois neufs dans les constructions. Le bénéfice résultant de l'Exposition doit être réduit à 25.000 francs pour l'exercice 1905, ci.....	F. 25.000
La Ville a donc encaissé, grâce à l'Exposition coloniale, une somme de.....	F. 826.000

Quant au chiffre des voyageurs en gare de Marseille, il s'est élevé, en 1906, à 4.449.738, en augmentation de 965.834 sur l'année précédente.

Il est certain que la part de voyageurs qui pourrait être attribuée à d'autres causes qu'à l'Exposition coloniale doit être très minime.

Quant à l'Assistauce publique, le chiffre des recettes qu'elle effectua du 15 avril au 18 novembre, dans l'enceinte de l'Exposition en prélèvement des droits des pauvres ou journellement sur les recettes réalisées par les attractions de toutes sortes, ou du fait des abonnements qui lui furent payés par quelques-unes, s'éleva à 37.649 fr. 19.

Le bénéfice du commerce local est naturellement difficile à évaluer ; mais ce que l'on peut dire, c'est que suivant une règle qui ne s'est pas démentie, il sera plus élevé en 1907 qu'en 1906 pour la plupart de ses branches.

Enfin, les dernières statistiques font connaître, que si les commerçants et la ville de Marseille ont tiré de sérieux profits de l'Exposition Coloniale, l'État n'y a rien perdu, au contraire, En effet, en comparant les recettes des contributions indirectes à Marseille, pendant les années 1905 et 1906, on constate en faveur de cette dernière, une augmentation totale de 445.128 francs qui se serait

élevée à 700.000 francs environ, si une diminution de 275.000 francs sur les bougies, dûe à la fluctuation de la vente, ne s'était produite. Les boissons ont rapportées à elles seules 229.643 francs de plus en 1906; les tabacs accusent un boni de 420.224 francs; les allumettes ont procuré une plus-value de 34.593 francs, et les voitures de chemin de fer 37.182 francs. Ces chiffres se passent de commentaires.

*
* *

Beaucoup de raisons interviennent pour qu'il soit particulièrement difficile de se rendre compte des résultats immédiats de l'Exposition au point de vue des colonies; cependant, il en est que l'on peut dégager dès maintenant.

Les bureaux commerciaux installés dans chaque palais ou pavillon ont fonctionné avec la plus grande activité, fournissant une quantité de renseignements qui leur étaient demandés de tous côtés.

L'Indo-Chine est de toutes les colonies celle qui fait le plus gros effort financier. Le but que se proposait la Direction de l'Agriculture, des Forêts et du Commerce de cette colonie par l'installation d'un grand inventaire matériel de ces nombreux produits placés géographiquement et logiquement dans l'hémicycle du pavillon central, était triple :

1° D'enseignement général,
2° Plus spécialement scientifique,
3° Commercial.

Nous n'insisterons pas sur les résultats obtenus dans les deux premiers sens, il est impossible néanmoins de ne pas s'y arrêter un instant; répandre la connaissance des ressources actuelles et possibles d'une colonie plus grande que la France et si admirablement située au point de vue économique, c'est augmenter le nombre des adhérents au point de vue colonial et contribuer, par conséquent, au succès de la cause.

Quant à la répercussion de données scientifiques sérieuses pour la valeur commerciale et industrielle des produits naturels du sol, et par conséquent sur les échanges possibles entre la métrople et l'Indo-Chine, elle n'a pas besoin d'être démontrée :

1° Au point de vue de l'enseignement colonial et sans parler de la

masse du public, il y a lieu de signaler les visites faites par les élèves des écoles de toutes sortes et que nous avons déjà relevées, par les étudiants des diverses facultés, par les élèves des cours coloniaux, etc., etc., et par des visiteurs plus haut placés, tels que les membres du Congrès colonial et des Sociétés françaises de Géographie, les Professeurs français de tous les ordres de l'enseignement.

Les étrangers n'ont pas été les derniers à profiter de la lecon de choses qui leur était offerte. Nous avons déjà indiqué les plus éminents parmi les professeurs allemands, mexicains, suisses, etc., qui sont venus.

2° Le but scientifique a été largement atteint : le Muséum d'histoire naturelle, les directeurs de l'Inspection générale de l'Agriculture coloniale, de l'École supérieure de pharmacie de Paris, de l'Université d'Aix-Marseille, l'Institut colonial de Marseille, l'Université de Montpellier, l'Université de Fribourg (Suisse), le directeur des Jardins botaniques de Berlin et de Bruxelles, ne se sont pas fait faute de demander des explications, des renseignements ou des échantillons. De nombreux chimistes appartenant à des laboratoires officiels ou privés se sont mis en rapport avec le Commissariat de l'Indo-Chine, qui s'est empressé de leur fournir, au cours même de l'Exposition, des matériaux d'études. En tête, citons M. le professeur Haller, membre de l'Institut. Les produits qui ont le plus spécialement attiré l'attention ont été les textiles, les graines oléagineuses et les corps gras et siccatifs, les résines et oléo-résines, les collections de plantes médicinales et quelques-unes des plantes tannantes.

Les études et vérifications commencées et dont quelques-unes témoignent déjà d'un grand caractère d'utilité, en nous fixant définitivement sur l'existence de quelques produits, pourront se continuer grâce aux collections laissées aux instituts coloniaux et institutions scientifiques.

3° Au point de vue commercial proprement dit, nous suivrons dans l'exposé des résultats l'ordre des grands groupes entre lesquels étaient répartis les produits. Nous ne mentionnerons que les affaires immédiates et projetées, dont les fonctionnaires chargés du pavillon central ont facilité les commencements.

La présence des délégués commerciaux pour chacun des pays de l'Indo-Chine allégea, en effet, beaucoup la tâche du Commissariat, qui, dans nombre de cas, s'est borné à mettre les demandeurs en

rapport avec ces délégués ou avec les représentants du syndicat des Planteurs du Tonkin, ou encore à leur donner des adresses d'exportateurs indo-chinois.

Les particuliers ou sociétés, demandeurs, ont été consignés sur un agenda spécial.

a) **Alimentaires.** — Ont attiré plus spécialement l'attention et fait l'objet de demandes de mises en rapport avec des exportateurs indo-chinois, les riz, certaines qualités très admirées du Cambodge (en Cochinchine, le cours commercial est déjà établi depuis longtemps) ; les vermicelles de riz, produit inconnu en France (fabrication du Phu-Yen-Annam) ; certains autres vermicelles et pâtes, notamment les vermicelles d'un petit haricot vert spécial (phaseobus radiatus) très substantiel, pour la fabrication de rations militaires de campagne ; certaines cassonnades (l'export vers la France avant la Conférence de Bruxelles avait atteint jusqu'à 3.000 tonnes), la noix de caju (fruit de l'annacardium occidentale) comme succédané de l'amande ; les thés de l'Annam et du Tonkin ; les cafés du Tonkin ; certains haricots et pois pour la nourriture des chevaux ; enfin, des fécules très nombreuses ont intéressé des commerçants pour les apprêts.

b) **Plantes filamenteuses et textiles.** — Le luffa (éponge végétale), le coton, les fibres d'ananas et d'agave, le jute et le kapok, les nombreux rotins (export de l'Annam et de la Cochinchine, environ 2.000 tonnes) ; les joncs et leurs nattes dites de Chine ; les chapeaux de bambous, tous ces produits ont donné lieu à des demandes de transactions immédiates ou d'envois d'échantillons d'essais ; les plantes à papier ont fait l'objet de deux demandes de renseignements approfondis préalables à l'installation projetée de fabrication de pâte à papier ; des pongées fabriquées à Lyon avec des soies grèges tonkinoises provenant de graines indigènes, sélectionnées par les soins du service séricicole de la Direction de l'Agriculture, des Forêts et du Commerce, et filées par des bassines à feu vu, d'un type prôné par ce même service, ont ouvert des horizons imprévus à quelques personnes, étant donné surtout que la sériciculture a, sur un grand nombre de points de l'Indo-Chine, un très grand avenir.

c) **Oléagineux.** — A la suite des explications fournies sur les chances d'extension de la culture du cocotier dans certaines régions bien choisies de l'Indo-Chine, cette question est à l'étude sous une forme pratique, dans des milieux compétents. Des renseignements ont été donnés de deux côtés différents sur la possibilité de la création d'huileries en Indo-Chine. L'étude scientifique de cette catégorie de produits, introduction nécessaire pour des décisions pratiques, va pouvoir être poussée, grâce aux échantillons apportés.

d) **Résines, Gommes, Tanins et Tinctoriaux.** — Dans cette catégorie, ce sont encore les résultats scientifiques qui priment. En dehors de nos caoutchoucs, lesquels ont donné lieu à des demandes de transactions, une commande ferme importante d'oléo-résine a été faite au Cambodge sur le vu d'échantillons présentés par le Commissariat.

Cette même oléo-résine et les laques ont spécialement intéressé des fabricants importateurs de vernis, au nombre de trois, qui n'attendent que les résultats de l'étude des échantillons qui leur ont été remis pour faire des commandes fermes. Un chimiste pharmacien, fabricant de teinture pour cheveux, a trouvé des matières lui convenant parmi les tinctoriaux.

e) **Narcotiques, Médicinaux, Essences et Parfums.** — Le camphre proprement dit (qui n'était pas représenté, le camphrier n'existant qu'à l'état sporadique en Indo-Chine) et celui du *Blumea balsamifera* ont donné lieu à d'assez nombreuses demandes de renseignements dont une, en particulier, semble devoir être suivie d'effet. L'intérêt que présentaient certains spécimens de benjoin surtout nous a été prouvé par la disparition progressive des beaux échantillons présentés. En ce qui concerne les innombrables plantes médicinales, c'est naturellement le côté scientifique qui a dominé ; mais de nombreux et éminents spécialistes ont rendu hommage à l'intérêt des collections.

Des maisons étrangères, une maison allemande de Russie, une maison italienne, et une maison suisse, ont envoyé des listes de produits vus par elles à l'Exposition et dont elles étaient acheteuses, avec leurs offres.

Nous n'avons pas eu seulement à constater des négociations d'affaires pour des produits que peut fournir la colonie, nous avons reçu, surtout par correspondance, de nombreuses demandes sur ce qu'on pouvait y vendre, et le Commissariat s'est empressé d'y répondre.

Deux propositions intéressantes ont été faites pour l'installation de petites industries (bijouterie commune et petite industrie à la corne) en Indo-Chine même, afin de profiter du bon marché de la main-d'œuvre dans certains centres.

Bien entendu, nous ne pouvons parler ici que des échanges en vue ou des affaires entamées à notre connaissance et ayant quelque suite ; mais il y aurait lieu de tenir compte, en outre, des nombreux renseignements fournis en passant à des visiteurs sans qu'il soit resté trace de ces rapports avec eux, et aussi, sans doute, des résultats issus des notes prises par les visiteurs que l'on rencontrait souvent, les étrangers surtout, le carnet à la main, auprès de nos produits soigneusement étiquetés.

Il est à signaler que la région marseillaise profitera pratiquement de l'Exposition indo-chinoise par les semences de riz hâtifs qui ont été laissées au si compétent professeur départemental d'agriculture pour les expériences qu'il doit poursuivre dans les rizières de la Camargue.

L'ensemble de ces résultats ne pourra que s'augmenter du fait de la diffusion des nombreuses collections de l'Indo-Chine dans les musées coloniaux et les laboratoires d'études ; l'abondance des stocks a permis de faire ces distributions, à un nombre respectable d'exemplaires, avec étiquetage approprié.

Au Congo, le caoutchouc a attiré tout particulièrement l'intérêt des visiteurs et donné lieu à de nombreuses demandes de renseignements, tant pour les achats du produit que pour des projets éventuels de culture des essences caoutchouctifères. Les demandes de renseignements sur l'avenir des mines de la colonie ont été fort nombreuses, la plupart émanant d'étrangers.

Dans l'ensemble, le Commissariat du Congo a répondu à plus de deux cents demandes de renseignements émanant de colons, de fonctionnaires et de commerçants.

M. l'administrateur-adjoint, Baudon, rentré en congé en avril 1906, en résidence à Marseille, s'est mis spontanément à la disposition

des Commissaires : il fut pour eux un collaborateur précieux, et fit, à titre de vulgarisation, trois conférences très appréciées sur l' « Origine, l'Organisation et les Ressources du Congo. »

Le volume de M. Rouget sur l'Exposition coloniale au Congo français a eu un grand retentissement, si l'on en juge par le nombre de demandes de cet ouvrage émanant du monde politique ou parlementaire, ou des milieux universitaires. Du reste, son auteur a obtenu, outre la médaille d'or décernée par le jury, le prix Juvénal-Dessaigne à la Société de Géographie de Paris, et une médaille à la Société de Géographie commerciale. Notons encore que les cartes établies par M. Barralier constituent une documentation de premier ordre pour les savants, les colons et les fonctionnaires.

Les résultats de l'Exposition de Madagascar figurent parmi les plus concluants, au moins au point de vue tout-à-fait immédiat, et il est permis d'espérer beaucoup de l'avenir.

Sur plus de cinquante demandes de renseignements, en retenant exclusivement celles qui visent des produits pouvant donner lieu à un commerce important, demandes suivies de correspondances et de démarches, c'est-à-dire de résultats effectifs, une quinzaine d'affaires sont particulièrement intéressantes pour la colonie.

En mai, les Rizeries de la Méditerranée demandent à être mises en relations avec les négociants de Madagascar pour l'achat des riz ; qualité et prix conviennent. Même mieux, une maison de Marseille demande une fourniture régulière de dix tonnes de kapoka par mois. En mai également, les courtiers de Marseille signalent que les échantillons de mahabiba (fruits de l'anacardium occidentale), sont aussi beaux que ceux des Indes anglaises auxquels la métropole demande annuellement plus de 500 tonnes, prix rémunérateur. Produit assez abondant à Majunga et à Madatirano. En fin mai, un commerçant de Marseille est mis en rapport avec un exposant d'écorces de palétuvier; prix et échantillon conviennent. En juin, offre d'une maison de Fougères pour cuirs tannés et peaux. Même mois, essais par une maison de Lyon des résines de la côte Ouest pour la fabrication de vernis : résultats concluants. En juillet, offres d'une maison de Marseille pour la cire animale. Même mois, demande d'un négociant de Paris pour l'exportation en grand de la paille du mil de la côte Ouest. En août, demande d'un négociant marseillais pour achat de mica destiné à servir d'isolant électrique. En septembre, une maison de brosserie de

Paris demande un correspondant pour crin végétal et autres fibres. Même mois, même demande pour la cire animale d'une maison de Grasse. Même mois, demande de négociants de Londres pour l'importation directe des pois du Cap blanc.

En octobre, un fabricant de Beaulieu demande à être mis en rapport avec les négociants de Nossi-Bé, Diégo et Vohémar pour achat sur place de l'écaille de tortue.

En octobre également s'engage une affaire pour l'exploitation des fécules exotiques. Même mois, une forte maison de droguerie-parfumerie de Moscou veut se mettre en rapport avec nos producteurs de vanille et de clous de girofle : consommation en Russie importante.

En novembre, demande d'un négociant de Marseille désirant être mis en rapport avec les éleveurs.

Même mois, essais d'un négociant de Cannes sur la farine de banane. La graine de baobab réniali, essayée par MM. Fournier, est reconnue excellente pour leur industrie : ils sont preneurs de toute la production qu'on peut évaluer à 5 ou 6.000 tonnes; et, si la colonie pouvait le fournir, son exportation serait ainsi augmentée de près de 3 millions de francs.

La graine d'un arbre de la famille des Protéacéa ainsi que celle d'un arbre de la famille des Myristécéa sont essayées par la Savonnerie Marseillaise, reconnues intéressantes, et une demande est faite pour les essais industriels en grand. L'exportation peut être aussi importante que pour le réniali.

Il convient d'ajouter à ces résultats la vente colossale de chapeaux malgaches dans l'enceinte de l'Exposition et les commandes qui ont été faites par divers commerçants en vue de l'importation. Le tout a porté sur 40.000 chapeaux au moins.

A l'aide de la collection des bois, le répertoire méthodique des essences forestières, au nombre de 570, a pu être donné à l'impression. Il a permis de donner satisfaction à deux demandes de fournitures de bois faites par les fabricants de métiers divers qui ont été adressées à une maison d'importation de Marseille.

Enfin, le même inventaire a permis à M. Jumelle de compléter ses renseignements pour faire dans un article paru dans le journal, *le Caoutchouc et la Gutta Percha* l'état de répartition dans la Grande Ile des végétaux producteurs de caoutchoucs. Ce produit a fait l'objet

de plus de dix demandes de divers négociants voulant être en rapports directs avec des producteurs de Madagascar.

*
* *

Enfin, une des conséquences de l'Exposition, et non des moindres, est la création d'un Institut colonial dans notre ville. Marseille possédait un Musée colonial, créé par M. le docteur Heckel, et des cours publics fondés en 1893 par la Chambre de Commerce. En présence de la réunion unique de produits coloniaux dans les palais et pavillons de l'Exposition, l'idée vint à un certain nombre de personnalités marseillaises, en particulier à M. Paul Desbief, président de la Chambre de Commerce, de fonder une exposition permanente continuant la belle leçon de choses du Champ du Prado, en prenant pour base à la fois l'Exposition et les deux organisations déjà existantes. Le nouvel Institut colonial, placé sous le haut patronage de la Chambre de Commerce, mais doué d'une autonomie spéciale, dispose d'un vaste et beau local situé rue de Noailles, en plein centre de la ville : il est des plus facilement accessible, et son existence est dès maintenant assurée.

On le voit donc, l'Exposition portera ses fruits et il en est que l'on a déjà pu récolter, puisque le parc du Rouet a été acquis par la Ville de Marseille et demeurera à la disposition du public.

A cette occasion, la lettre suivante fut adressée le 29 juin 1907 à M. le Maire de Marseille :

« Monsieur le Maire,

« Par suite de l'acquisition réalisée par la Ville des propriétés devant servir de nouveau champ de manœuvres, le terrain militaire sur lequel a eu lieu l'Exposition coloniale devient la propriété de la Ville de Marseille.

« En vous remettant ce terrain, j'ai la satisfaction de vous faire remarquer que, par suite des dépenses que le Commissariat général de l'Exposition a effectuées sur le terrain lui-même, il résulte une plus-value considérable dont la Ville de Marseille va bénéficier, ce qui permettra sa transformation en jardin public dans de bien meilleures conditions.

« Vous me permettrez, Monsieur le Maire, de vous donner le détail des dépenses par nous payées.

« En voici l'état :

Travaux d'aménagement des terrains, égouts, etc ...	F. 140.648	»
Canalisation d'eau (Canal).....	94.938	»
Plantations.....	50.745	55
Cascades. Vasque et grand bassin conservés.....	5.000	»
Serres. Achat d'une serre à M. Comte et aménagement de la dite et des trois autres.....	26.785	»
Grand Palais. Ossature métallique et fondations.....	198.272	»
Kiosques à musique. Deux kiosques rustiques et maçonnerie.....	8.921	01
Château Duplessis. Remise en état et aménagement ..	15.508	»
» Installation des lignes et cabine téléphoniques..	2.000	»
	F. 542.825	56

« Il y a lieu d'ajouter aux sommes ci-dessus les dépenses que nous avons réglées pour la transformation en champ de manœuvres des trois propriétés que vous venez d'acquérir.

« Ces dépenses s'élèvent à..... F. 63.392 11

« Il résulte de ce qui précède que l'Exposition coloniale laisse à la Ville de Marseille, entre autres profits, l'entier bénéfice des dépenses et forment une somme globale de .... F. 606.217 67

« Vous remarquerez que nous ne comprenons pas dans cette dépense le montant des sommes que nous avons payées pour la location des terrains qui s'élève à 117.836 fr. 35.

« Je suis extrêmement heureux, Monsieur le Maire, d'avoir pu concourir à ce résultat si intéressant pour la Ville de Marseille.

« En vous remettant donc d'une façon définitive l'ancien terrain militaire du Prado, je vous prie, pour la bonne règle de mon administration, de vouloir bien m'accuser réception de la présente lettre et d'agréer les assurances de ma haute considération.

« J. Charles-Roux. »

Par une autre lettre, je mettais également à la disposition de la Ville les grands panneaux décoratifs qui ornaient la Salle des Fêtes du Grand-Palais :

1° *Marseille colonie grecque*, par Montenard ;
2° *Le Port de Marseille*, par Alphonse Moutte ;
3° Quatre panneaux décoratifs, par Michelon.

Ces toiles sont destinées, soit au Musée Longchamp, soit à la décoration de la Salle des Fêtes de l'édifice que la Ville va faire prochainement construire sur les terrains de l'ancienne Banque de France, cours Pierre-Puget et rue Montgrand.

Le Commissariat a fait aussi don au Musée Longchamp des belles vitrines en acajou massif qui avaient abrité certaines collections de l'Art provençal : faïences anciennes, bibelots précieux, bijoux, etc. Ces vitrines permettront d'installer au Musée Longchamp des expositions spéciales qu'on n'avait pu jusqu'ici organiser, faute de matériel nécessaire.

L'Institut colonial de Marseille, nouvellement installé rue Noailles, a reçu de l'Exposition coloniale :

Les deux tableaux (*Paysages polaires*), d'Auguste Vimar, et les deux *Marines*, de Maglione, qui ornaient la salle d'honneur du Palais de la Mer.

La plus grande partie du matériel de ses bureaux, soit : pour la direction : un buffet-bibliothèque, trois armoires, six bureaux-ministre, quatre petites table-bureaux, six tableaux, une grande vitrine à quatre faces, un coffre-fort, trois maquettes de statues avec socles, des fauteuils, chaises et garnitures de bureau.

Pour le service des Laboratoires coloniaux : sept bureaux, cinq tables, quarante-neuf chaises et fauteuils, sept poèles, une cheminée d'angle, trois panneaux décoratifs, une presse, etc.

Au Syndicat d'Initiative de Provence, nous avons laissé les sept dioramas du Mas de Santo-Estello représentant *Marseille* (A. Moutte), *Aix* (J. Silbert), *Arles* (Valère Bernard), *Avignon* (A. Casile), *Les Martigues* (Ch. Vivès-Apy), *Les Baux* (Decanis), la *Sainte-Baume* (Montenard). Ces dioramas seront prochainement reconstitués par les soins du Syndicat qui a reçu aussi divers objets mobiliers de bureau.

Nous ne pouvons terminer sans noter l'aspect toujours élégant et correct de l'Exposition, même quand l'affluence des visiteurs était

énorme, ainsi qu'il arriva souvent. Afin d'assurer la propreté matérielle des allées et des bancs, nous avions pris soin de disposer de place en place des corbeilles avec prière au public d'y jeter les vieux papiers et tout ce qui aurait pu salir les allées : il n'y manqua pas. De plus : dans la vaste allée ombragée d'arbres, située derrière le palais de l'Afrique occidentale française, nous avions établi des tables et des bancs, où tous ceux qui avaient apporté leur repas dans des paniers pouvaient s'installer à leur aise, afin de consommer leurs provisions. Quand ils arrivaient, des gardiens leur remettaient un numéro et prenaient les paniers en consigne, de sorte que les visiteurs pouvaient se promener les mains libres. Outre la grande commodité que cette petite installation procura à la masse du gros public, elle ne contribua pas peu à la propreté de nos jardins.

Et nous devons des remerciements à ce public lui-même pour sa bonne tenue et le soin qu'il prit de ne jamais endommager quoi que ce soit.

En résumé, et comme conclusion dernière, l'Exposition coloniale de Marseille aura été une utile affirmation de notre puissance coloniale et du beau mouvement d'expansion qui la créa en un laps de temps si bref ; elle a prouvé la vitalité de notre empire d'outre-mer, et lui a imprimé un nouvel et vigoureux essor ; elle a démontré éloquemment et prouvé par le fait que l'Énergie française n'était pas un vain mot.

COMPTE DES RECETTES ET DES DÉPENSES

La commission des Finances de l'Exposition coloniale s'est réunie le 11 novembre 1907. A l'issue de cette réunion, M. le Comte Albert Armand, Président de la Commission des Finances m'a adressé la lettre suivante :

« Monsieur le Commissaire Général,

« En vertu de l'article 42 du règlement de l'Exposition coloniale, j'ai l'honneur, au nom de la Commission des Finances, de vous retourner, après instruction et examen, les comptes arrêtés au 31 octobre écoulé, que vous avez bien voulu nous adresser.

« D'après ces documents, qui nous ont permis de constater la parfaite concordance des recettes et paiements avec leur inscription sur les livres établis par vos soins, les recettes ont été les suivantes :

RECETTES

Subventions	F.	1.715.749 48
Contributions des Colonies		194.499 60
Droits d'emplacement		467.510 54
Divers		41.000 93
Tickets		1.071.248 50
Cartes d'abonnement		331.175 10
Art Provençal		14.591 »
Intérêts des fonds en comptes courants		12.507 25
Total	F.	3.848.282 40

« D'après les mêmes documents, les dépenses ont été les suivantes :

DÉPENSES

Nouveau champ de manœuvres	F.	182.279 86
Aménagement des terrains de l'Exposition		395.044 44
Grand Palais		773.438 39
Palais du Ministère des Colonies et Beaux-Arts		141.719 39
Constructions, Palais et Pavillons divers		571.602 90
Éclairage		167.672 79
Gardiennage		153.481 47
Service des pompiers		23.619 15
Fêtes diverses		179.220 35
Réception du Président de la République		36.049 53
Art Provençal		77.540 77
Administration et Direction		307.867 52
Frais généraux techniques		132.715 78
Frais généraux divers		214.319 63
Frais de réceptions et représentation		81.959 90
Frais de publicité		242.189 59
Publications, notices et rapports		26.697 75
Subventions diverses		18.500 »
Jurys et Diplômes		44.737 89
TOTAL	F.	3.770.657 10

« La différence entre les recettes et les dépenses est donc la suivante :

Recettes	F.	3 848.282 40
Dépenses		3.770.657 10
BONI	F.	77.625 30

« En attendant la liquidation définitive de ces comptes, dès que cette liquidation sera rendue possible par la solution des dernières affaires litigieuses en cours, permettez-nous, Monsieur le Commissaire Général, en terminant cette lettre, de vous adresser nos respectueuses

félicitations, non-seulement pour la régularité des écritures qui ont été soumises à notre examen, mais aussi et encore une fois pour le succès obtenu par l'Œuvre à laquelle vous vous êtes consacré avec tant de compétence et de dévouement.

« Veuillez agréer, Monsieur le Commissaire Général, l'assurance de notre considération la plus distinguée.

« Le Président de la Commission des Finances :

« *Signé :* Comte Armand. »

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES PUBLIÉS A L'OCCASION DE L'EXPOSITION COLONIALE NATIONALE DE MARSEILLE 1906

La section coloniale de l'Exposition universelle de Paris en 1900 avait laissé une véritable bibliothèque d'ouvrages exposant l'historique et la situation économique de nos colonies, informant le public de tout ce qui les concernait, et constituant une documentation complète pour le présent et pour l'avenir, tout en laissant un souvenir durable de l'effort réalisé dans les jardins du Trocadéro.

L'importance de l'Exposition de Marseille rendait nécessaire le recommencement d'un pareil travail, afin de mettre le premier au point de l'actualité six ans plus tard, et de noter en même temps l'étape parcourue par les colonies pendant ce laps de temps.

Ce fut l'œuvre de la Commission des Publications et Notices placée sous la présidence du savant et vénéré M. Delibes. Plusieurs récompenses académiques sont venues attester la valeur des travaux mis au jour et dont voici la liste :

Les Colonies françaises au début du XXe *siècle.* Cinq ans de progrès (1900 à 1905). — Trois volumes avec cartes et diagrammes, Marseille 1906, in-8°.

Tome I :

Préface, par Paul Masson, professeur à la Faculté des Lettres et à l'Institut colonial de Marseille, secrétaire général de l'Exposition.

Algérie, par Gaston Valran, docteur ès-lettres, professeur au lycée Mignet.

Tunisie, par E. Toutey, docteur ès-lettres, membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique.

Tome II :

Afrique occidentale, par Jacques Léotard, secrétaire général de la Société de Géographie ; R. Teisseire, secrétaire de la Société de Géographie ; A. Rampal, docteur en droit, membre de la Société de Géographie ; E. Gasquet, ingénieur, ancien élève de l'Ecole Polytechnique ; J.-B. Samat, publiciste.

Congo, par H. de Gérin-Ricard, secrétaire général de la Société de Statistique.

Côte des Somalis, par P. Roubaud, secrétaire général de la Compagnie Marseillaise de Madagascar

Madagascar, par H. Bardou, secrétaire de la Section coloniale de la Société de Géographie.

Réunion, Mayotte et Comores, par A. de Duranty, docteur en Droit, membre de la Société de Géographie.

Tome III :

Indo-Chine, par Paul Girbal, professeur au Lycée de Marseille et à l'Ecole supérieure de Commerce.

Inde, par Pierre Rolland, professeur à la Faculté de droit.

Nouvelle-Calédonie et établissements d'Océanie, par Henri Barré, bibliothécaire de la ville de Marseille.

Guyane, par Henri Pellissier, avocat, membre de la Société de Géographie.

Antilles, par R. de Bévotte, professeur à la Faculté libre de Droit.

Saint-Pierre et Miquelon, par G. Darboux, professeur à la Faculté des Sciences.

Nos Richesses coloniales (1900-1905).— Quatre volumes avec cartes, diagrammes et gravures. Marseille, 1906, in-8° :

Les Ressources végétales et la Mise en Valeur des Produits coloniaux dans nos Colonies, par H. Jumelle, professeur à la Faculté des Sciences et à l'Institut colonial de Marseille.

Les Découvertes minérales et l'Extension des Exploitations minières, par E. Laurent, professeur à l'Institut colonial de Marseille.

L'Industrie des Pêches aux Colonies (2 volumes), par G. Darboux, professeur à la Faculté des Sciences; P. Stephan, sous-directeur au Laboratoire de Zoologie maritime ; J. Cotte, professeur à l'École de Médecine : F. Van Gaver, préparateur à la Faculé des Sciences.

Mouvement de Législation coloniale dans les Colonies et Pays de Protectorat, 1900-1905, Marseille, 1906, in-8°, par H. Babled, professeur à la Faculté de Droit et à l'Institut Colonial de Marseille.

L'Organisation sanitaire aux Colonies, par le docteur Treille, ancien inspecteur général du Service de santé des colonies, professeur à l'École de Médecine.

L'Enseignement colonial en France et à l'Étranger, par le docteur Heckel, directeur fondateur de l'Institut colonial de Marseille, professeur à la Faculté des Sciences, commissaire général adjoint de l'Exposition, et G. Mandine, instituteur à Marseille.

Histoire de l'Expansion coloniale de la France, depuis 1870 jusqu'en 1905, par P. Gaffarel, professeur à la Faculté des Lettres, secrétaire général de l'Exposition.

Voyageurs et Exptorateurs provençaux, par H. Barré, bibliothécaire de la ville de Marseille; Michel Clerc, professeur à la Faculté des Lettres, directeur du Musée d'Archéologie; Paul Gaffarel, professeur à la Faculté des Lettres, secrétaire général de l'Exposition; G. de Laget, docteur en droit, membre de la Société de Géographie; E. Perrier, président de la Société de Statistique; R. Teisseire, secrétaire de la Société de Géographie.

Marseille et la colonisation française (Essai d'Histoire coloniale). Cartes, diagrammes et gravures, par Paul Masson, professeur à la Faculté des Lettres et à l'Institut colonial de Marseille, secrétaire général de l'Exposition.

D'autre part, afin qu'il restât du Congrès colonial de Marseille autre chose que des discours et des vœux, afin de bien en coordonner les travaux pour en faire ressortir l'utilité, et malgré les dépenses qui devaient en résulter, le Comité du Congrès décida de publier, sous

notre direction, un compte rendu de ces travaux. L'œuvre fut confiée à M. Depincé, secrétaire général et rapporteur du Congrès.

L'ensemble constitue une documentation de premier ordre, au point de vue de l'étude des questions les plus actuelles intéressant le mouvement colonial, et cette publication sera de toute évidence de la plus grande utilité, non seulement pour ceux qu'elles intéressent, mais encore plus pour ceux qui sont appelés à les résoudre.

L'œuvre comprend quatre volumes dont voici le sommaire :

Tome Premier :

Rapport général. — Procès-verbaux des séances plénières.

Conférences données durant le Congrès dans la salle des Fêtes de l'Exposition ;

La première, par M. J. Chailley, député, directeur général de l'Union coloniale française, sur : *l'Éducation des Indigènes dans l'Inde anglaise ;*

La seconde, par M. de Lanessan, ancien gouverneur de l'Indo-Chine, ancien ministre, sur : *La Politique indigène dans les Colonies ;*

La troisième, par M. le docteur Treille, inspecteur général honoraire du service de santé des Colonies, professeur à l'Institut colonial de Marseille, sur : *La Médecine et l'Hygiène coloniales.*

Les origines de la colonisation marseillaise.

Histoire ancienne des colonies, des origines 1815.

Emigration et peuplement.

Utilisation des indigènes au point de vue militaire et colonisation militaire.

Législation coloniale.

Mode de rattachement des colonies à la Métropole.

Tome II :

Régime économique et organisation commerciale des colonies.

Préparation au commerce dans les colonies.

Marseille et l'Afrique du Nord.

Navigation et Marine marchande.

Justice et Magistrats.

La réglementation du travail.

L'éducation des indigènes.

Politique des races et spécialement rapports avec l'Islam.

Tome III :

Chemins de fer.

L'eau aux colonies : alimentation, assainissement, irrigation, dessèchement, digues.

Mines et salines.

Hygiène de l'Européen, prophylaxie des maladies tropicales, enseignement médical en vue des colonies.

Police sanitaire maritime et terrestre aux colonies.

L'assistance médicale indigène.

Tome IV :

Cultures industrielles. — Production et commerce du caoutchouc ; les graines oléagineuses ; le coton ; forêts coloniales.

Denrées coloniales et cultures vivrières.

Utilisation des animaux.

De leur côté, les gouvernements des colonies ne se sont pas désintéressés de ce point de vue. Ceux de l'Algérie et de l'Afrique occidentale française ont publié des ouvrages spéciaux qui renseignent admirablement sur tout ce qui les touche.

Afrique occidentale française.

L'Assistance indigène, Corbeil, 1906, in-8°.

Chemins de fer de l'Afrique occidentale française :

Tome I. — Dakar à Saint-Louis et Thiès à Kayes. Paris, 1906, in-8°.

Tome II. — Chemin de fer du Haut-Sénégal, Kayes au Niger. Paris, 1906, in-8°.

Tome III. — Guinée, Côte d'Ivoire, Dahomey. Paris, 1906, in-8°.

La Côte d'Ivoire. Paris, 1907, in-8°.

Le Dahomey. Corbeil, 1906, in-8° illustré.

Georges François, docteur en droit, rédacteur au ministère des Colonies. *L'Afrique occidentale française.* Paris, 1907, in-8°.

Le Haut-Sénégal et Niger. Corbeil, 1906, in-8°.

Yves Henry, directeur de l'Agriculture, inspecteur de l'Agriculture de l'Afrique occidentale française, *Le Coton dans l'Afrique occidentale française.* Paris, 1906 in-8°.

Yves Henry, directeur de l'Agriculture, inspecteur de l'Agriculture de l'Afrique occidentale française, *Le Caoutchouc dans l'Afrique occidentale française*. Paris, 1906, in-8°.

René Lome, *L'Enseignement en Afrique occidentale française*. Corbeil, 1906, in-8°.

La Mauritanie. Corbeil, 1907, in-8°.

Notice de la Compagnie française de l'Afrique occidentale. Marseille, 1906, in-8°.

Marcel Olivier, rédacteur au ministère des Colonies, *Le Sénégal*. Paris, 1907, in-8° illustré.

Le Palais de l'Afrique occidentale française, à l'Exposition coloniale de Marseille. Album de planches s. l. n. d.

C. Pierre, vétérinaire en premier, chef du service zootechnique de l'Afrique occidentale française, *L'Élevage dans l'Afrique occidentale française*. Paris, 1906, in 8°.

Les Postes et Télégraphes en Afrique occidentale. Corbeil, 1907, in-8°.

Fernand Rouget, archiviste paléographe, rédacteur au ministère des Colonies, *La Guinée*. Paris, 1906, in-8°.

M. Savarian, ingénieur agronome, chef du service de l'Agriculture, *L'Agriculture au Dahomey*. Paris, 1906, in-8°.

Service médical au Haut-Sénégal et Niger. Corbeil, 1906, in-8°.

Service météorologique. Paris, 1906, in-8°.

Algérie.

L'Algérie agricole en 1906, par MM. le docteur L. Trabut et R. Mares.

Le Commerce algérien (rapports avec la France et l'étranger), deux volumes, par P. Delorme, sous-chef de bureau au Gouvernement général de l'Algérie.

Le Peuple algérien, Essais de Démographie algérienne, par V. Demontès, professeur au Lycée d'Alger.

La Pénétration saharienne (1830-1906), par Augustin Bernard, professeur à l'École supérieure des Lettres d'Alger, chargé de cours à la Sorbonne et N. Lacroix, chef de bataillon d'infanterie H. C., chef du service des Affaires indigènes au Gouvernement général de l'Algérie.

Le Commerce algéro-marocain, par Ed. Dechaud, secrétaire archiviste de la Chambre de Commerce d'Oran.

L'Art en Algérie, par G. Marçais.

L'Assistance aux Européens en Algérie, par M. le docteur E. Bruch, directeur honoraire de l'École de Médecine.

L'Institut Pasteur d'Alger, par M. le docteur Trolard.

La Lutte contre le Paludisme.

Notice sur les routes et les chemins de fer, les ports et l'éclairage des côtes, le fonctionnement des Services maritimes, l'Hydraulique, les Associations syndicales, le développement de l'Industrie minérale en Algérie.

Le Tourisme en Algérie, de Pierre Batail.

Guide catalogue officiel de la section algérienne.

Catalogue des collections exposées au pavillon des forêts.

Varnier, secrétaire général du Gouvernement, Rapport sur les opérations des sociétés indigènes de prévoyance, de secours et de prêts mutuels des communes de l'Algérie pendant l'exercice 1904-1905, grand in-8°.

Congo français.

Fernand Rouget, archiviste paléographe, diplômé d'études supérieures d'histoire et de géographie, rédacteur au ministère des Colonies, commissaire-adjoint à l'Exposition coloniale de Marseille, avec une introduction par M. Emile Gentil, commissaire général du Congo français, et une lecture préface de M. Albert Duchêne, docteur en droit, sous-directeur faisant fonctions au ministère des Colonies. *L'Expansion coloniale au Congo français*, Paris, 1906, in-8°, avec illustrations, cartes et plans.

Guyane française.

Henry Richard, président honoraire de la Chambre d'Agriculture de Cayenne, *Notice historique sur la Guyane française*, Paris, 1906, in-8°.

Indo-Chine.

Guide de l'Indo-Chine à l'Exposition.

Guide du Pavillon des Forêts.

Les Richesses naturelles de l'Indo-Chine (pavillon des Forêts et Grand Palais). Extrait de l'Indo-Chine à l'Exposition, brochure, 1906, in 16.

L'Annam en 1906. Ouvrage préparé par la Chambre consultative mixte de Commerce et d'Agriculture de l'Annam, grand in-8°, 1906.

Catalogue et notice sur le territoire de Quang-Tcheou.

Théâtre annamite au Tonkin. "La Femme infidèle", "Le Mauvais Esprit". Plaquette.

AQUEZ. — *La danse et le chant au Laos.* Plaquette.

Établissements français de l'Océanie.

L.-G. SEURAT, lauréat de l'Institut, chargé de mission en Océanie, *Tahiti et les établissements français de l'Océanie.* Paris, 1906, in-8°.

Tunisie.

Docteur G. MONTEUX. — *Les Œuvres tunisiennes d'éducation sociale à l'Exposition coloniale de Marseille.* Marseille, 1906, in-8°.

Océanographie et Pêches maritimes.

Rapport général de la Section internationale d'Océanographie des Pêches maritimes et des Produits de la mer, par M. Ch. BÉNARD, officier de marine, président de la Société d'Océanographie. commissaire spécial, avec la collaboration de MM. DARBOUX, professeur à la Faculté des Sciences de Marseille ; MALO, commissaire-adjoint ; PEREZ, professeur à la Faculté des Sciences de Bordeaux ; MANLEY-BENDALL, secrétaire général de la Société d'Océanographie ; J. PERARD, secrétaire général du Comité de l'Enseignement technique et professionnel des pêches maritimes, avec *Préface* de M. J. CHARLES-ROUX, commissaire général de l'Exposition de Marseille.

Guide officiel à travers la section allemande.

Catalogue de la section des Pays-Bas.

Catalogue de la section russe.

Docteur L. L. Breitfus, chef de l'expédition. — *Aperçu sur l'exposition scientifique pour l'exploration des pêcheries de la côte mourmane et résumé des résultats acquis pendant la période de 1898 à 1905.* Marseille, 1906, in-4°.

Automobile.

Maurice Martin. — *Rapport* présenté au nom du jury de la section de l'automobile à l'Exposition de Marseille 1906. Paris, 1907, in-8°.

Les Progrès de l'Automobile.

L'Automobile à l'Exposition de Marseille ; Société des Publications automobiles, Paris, Bruxelles, Londres, Turin, Berlin.

Beaux-Arts.

Notice officielle sur l'Exposition des Beaux-Arts. Paris, 1906, in-8° illustré, avec *Préface* par M. J. Charles-Roux.

Art Provençal.

Catalogue de la section d'Art provençal.

Lucas de Montigny. — *Un mot sur l'Art provençal et l'Exposition de Marseille* (communication faite à l'Académie d'Aix). Brochure 1906, in-8°.

Divers.

Paul Dislère, président de section au Conseil d'État, ancien directeur des colonies. — *Traité de législation coloniale* :

Première partie avec le concours de M. Duchène, chef de bureau au ministère des Colonies ;

Deuxième partie avec le concours de M. Morel, chef de bureau au ministère des Colonies ;

Troisième édition. Paris, 1906, 2 volumes in-8°.

Paul Masson, professeur à la Faculté des Lettres, secrétaire général de l'Exposition, rapporteur du jury. — *Rapport présenté au nom du jury supérieur.* Marseille, 1906, in-8°.

Gustave Ducreux. — *Rapport,* grand-8° illustré, 44 bis. Produits alimentaires, liquides d'origine métropolitaine exportés aux colonies. Marseille, 1906, in-8°.

Palmarès officiel : Exposants et collaborateurs, deuxième édition. Marseille, 1907, in-8°.

Guide officiel, deuxième édition. Marseille, 1906, in-16.

Les produits coloniaux français en Suisse. — Rapport de la mission envoyée par la Chambre de Commerce française de Genève à l'Exposition coloniale de Marseille. Extrait du *Bulletin* de la Chambre de Commerce française de Genève, n° 11, de 1906. Genève, 1906, in-8°.

Charles Vincens, assureur maritime, membre de la Commission des Publications et Notices. — *L'Assurance dans nos colonies.* Marseille, 1906, in-8°.

Travaux manuscrits.

M. Ernest Milliau, directeur du Laboratoire d'essais techniques de Marseille, délégué du Comité des Corps gras, a dressé un catalogue très détaillé de l'histoire de la matière grasse à travers les âges. C'est le rapport le plus complet sur notre section des corps gras.

M. Yvan Broussais, rapporteur du jury des classes 21 et 22, ancien sous-directeur de l'Exposition des colonies et pays de protectorat en 1900, a déposé un rapport des plus documentés et des plus précis.

Principaux articles de Revues.

Adrien Artaud. — Série d'études dans le *Monde économique.*

J.-B. Astier. — L'Art provençal et l'Exposition coloniale de Marseille, *Art et Soleil,* 30 septembre 1906.

Louis Brès. — L'Exposition coloniale de Marseille. *L'Art,* novembre et décembre 1906.

Robert Eude. — Une promenade à travers l'Exposition coloniale de Marseille. Les *Annales politiques et littéraires*, 5 août 1906.

Jeanne de Flandreysy. — L'Art provençal à l'Exposition de Marseille. Les *Annales politiques et littéraires*, 5 août 1906.

Henri Froidevaux. — Vue d'ensemble sur l'Exposition coloniale de Marseille. *Questions diplomatiques et coloniales.*

Paul Girbal. — Les Enseignements de l'Exposition coloniale de Marseille. *Revue pédagogique*, 15 janvier 1907.

J. Grosjean. — L'Exposition coloniale de Marseille, supplément au *Radical*, 1906.

Henri Joly. — Petite colonisation (à propos de l'Exposition de Marseille), *Revue hebdomadaire*, 24 novembre 1906.

Jorski. — L'Exposition coloniale nationale de Marseille en 1906. *L'Algérie économique*, 20 janvier 1906.

Abel Lahille. — Le *Mois colonial*, novembre et décembre 1906.

Emile Lemoigne. — L'Exposition coloniale de Marseille. Le *Mois colonial et maritime*, 15 juillet 1906.

Henri Malo. — L'Exposition coloniale de Marseille. *Nouvelle revue*, 1er novembre 1906. Reproduit par le *Bulletin* du Comité français des Expositions à l'étranger, octobre 1906.

Henri Malo. — Le *Mois colonial*, 10 mai 1905. L'Exposition coloniale de Marseille en 1906. Les publications.

Henri Malo. — L'Exposition coloniale de Marseille. La *Quinzaine coloniale*, 25 décembre 1904.

Henri Malo. — L'Exposition d'Art provençal à Marseille. *L'Art et les Artistes*, août 1906.

Henri Malo. — Le Palais international de la Mer. *Le Continent*, n° 3.

Henri Malo. — La *Dépêche coloniale illustrée*, n° de décembre 1905.

Henri Malo. — Le Palais de la Mer, numéro du *Journal des Colonies illustré*, avril 1906.

James William Pattison. — The french colonial Exposition at Marseilles, *The World*, novembre 1906.

Charles Perez. — L'Exposition internationale d'océanographie et des pêches maritimes de Marseille. *Revue scientifique*, 16 février 1907.

E. Perrot, professeur à l'École supérieure de pharmacie de Paris. — Les productions du sol de nos colonies à l'Exposition coloniale

de Marseille. *Revue générale des Sciences pures et appliquées*, 15 décembre 1906.

René Pinon. — Les colonies françaises à Marseille. *Revue des Deux-Mondes*, 15 octobre 1906.

Emile Ripert. — A l'Exposition coloniale de Marseille. *Revue hebdomadaire*, 28 juillet 1906.

Carl Siger. — *Mercure de France*, 1er décembre 1906.

Carl Siger. — *Mercure de France*, 15 juin 1907.

Paul Souchon. — *Mercure de France*, 15 juin 1906.

Auguste Terrier. — *Bulletin de l'Afrique francaise*, juillet 1906.

Edmond Thery. — Les fêtes de Marseille. L'*Économiste européen*, 21 décembre 1906.

Maurice Spronck. — L'Exposition coloniale de Marseille. *Bulletin de l'Union du Commerce et de l'Industrie pour la défense sociale*, 1er octobre 1906.

René Vauthier. — Chronique coloniale. *Revue économique internationale*, 15-20 septembre 1906.

Parmi les Revues, périodiques, illustrés et journaux ayant publié des articles intéressants sur l'Exposition coloniale de Marseille, soit de façon suivie, soit anonymement, nous citerons :

La Dépêche coloniale illustrée : numéros du 31 décembre 1905, 30 avril, 15 mai, 15 septembre, 31 décembre 1906.

Marseille et Colonies : numéro d'août 1906 (consacré à la Tunisie).

Revue de Madagascar : Numéros de mai, juillet, septembre 1905, janvier, mars, juin, juilllet, août, septembre, octobre, novembre, décembre 1906, janvier 1907.

Mer et Marine, numéro du 10 juin 1906 et Les *Actualités diplomatiques et coloniales*.

Le Livre d'Or de l'Exposition Coloniale de Marseille en 1906.

Le Journal des Colonies illustré, numéros de l'année 1906 et de janvier 1907.

L'*Illustration*, numéros des 7 avril, 14 avril.

Le Monde illustré, numéros des 6 janvier, 13 janvier, 3 mars, 17 mars.

Pall Mall illustré, numéros d'avril à novembre 1906.

La France illustrée, numéro du 5 mai 1906.

Art et Soleil, numéros d'avril à novembre 1906.

Pâques fleuries, numéro du 15 avril 1906.

Le Pays d'Azur, numéro d'août 1906.

La Vie Parisienne.

Le Journal amusant.

Le Petit Marseillais, le Petit Provençal, le Sémaphore, le Soleil du Midi, le Radical, le Marseille-Républicain, le Journal des Colonies, le Midi-Colonial, Marseille et Colonies n'ont cessé de publier, outre les articles d'informations, des études très sérieuses et approfondies sur l'Exposition de 1906 et pendant toute sa durée.

Il en a été de même à Paris pour *la Dépêche coloniale.*

Le *Salut public* de Lyon, *le Figaro, la Petite Gironde, la Dépêche de Toulouse, l'Eclair* de Montpellier, *le Petit Niçois, l'Eclaireur* de Nice, *le Petit Var* et généralement tous les journaux importants de la région du Sud-Est, ont publié également d'excellents articles.

Nous avons indiqué plus haut les importantes études parues dans la presse allemande.

TABLE DES MATIÈRES

		Pages
CHAPITRE PREMIER.	— La Genèse. — L'organisation administrative.— L'organisation financière	7
»	II. — La période préparatoire. — Le but. — Le plan. — Les travaux	20
»	III — Inauguration	78
»	IV. — Description des palais et pavillons	98
»	V. — Grand Palais et ses annexes. — Palais de l'Automobile	203
»	VI. — Les Beaux-Arts à l'Exposition coloniale de Marseille	215
»	VII. — Les Congrès.— Les concours agricoles et horticoles	226
»	VIII.— Les fêtes, les attractions, les visites officielles et privées	316
»	IX. — Jurys et récompenses	348
»	X. — Cérémonies de clôture. — Considérations générales.	355
COMPTE DES RECETTES ET DES DÉPENSES		385
BIBLIOGRAPHIE		389

Marseille. — Imprimerie du *Sémaphore*, BARLATIER, rue Venture, 17-19.

IMPRIMERIE DU SEMAPHORE
MARSEILLE

IMPRIMERIE DU SEMAPHORE
MARSEILLE
B

SPECIAL 93-B
7169-1
GETTY CENTER LIBRARY